



HAL
open science

Vulnérabilité alimentaire et trajectoires de sécurisation des moyens d'existence à Hanoi : une lecture des pratiques quotidiennes dans une métropole émergente

Gwenn Pulliat

► **To cite this version:**

Gwenn Pulliat. Vulnérabilité alimentaire et trajectoires de sécurisation des moyens d'existence à Hanoi : une lecture des pratiques quotidiennes dans une métropole émergente. Géographie. Université de Nanterre - Paris X, 2013. Français. NNT : . tel-00955158

HAL Id: tel-00955158

<https://theses.hal.science/tel-00955158>

Submitted on 9 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Ouest Nanterre La Défense
École doctorale Milieux, Cultures et Sociétés du Passé et du Présent
Laboratoire Mosaïques – UMR Lavue
En collaboration avec le CASRAD (Hanoi)

Thèse pour l'obtention du grade de docteur en géographie

Vulnérabilité alimentaire et trajectoires de
sécurisation des moyens d'existence à Hanoi : une
lecture des pratiques quotidiennes dans une
métropole émergente

Gwenn PULLIAT

Sous la direction de Frédéric LANDY

Thèse soutenue le 5 décembre 2013 à Nanterre

Jury constitué de :

M. Charles GOLDBLUM	Université Paris 8	Président du jury
M. Pierre JANIN	Université Paris 1 - IRD	Examineur
M. Frédéric LANDY	Université Paris Ouest	Directeur
Mme. Paule MOUSTIER	CIRAD	Rapporteur

Vulnérabilité alimentaire et trajectoires de sécurisation des
moyens d'existence à Hanoi :
une lecture des pratiques quotidiennes dans une métropole
émergente

Gwenn Pulliat

2013

Nota Bene : Cette thèse étant rédigée en français, j'ai pris le parti de ne pas accentuer les termes et noms vietnamiens. Les termes « Vietnam » et « Hanoi » seront écrits dans leur graphie la plus simple (en un seul mot et sans accent) plutôt que dans leur forme originale, cela afin de simplifier les recherches par mots-clés.

Résumé :

Partant de l'étude des pratiques quotidiennes des citoyens défavorisés à Hanoi, ce travail propose d'étudier la construction des situations d'insécurité alimentaire dans une ville qui se caractérise par une amélioration remarquable des conditions de vie de ses habitants depuis trois décennies. Il montre d'abord que l'alimentation est un élément-clé de la gestion des moyens d'existence dans un contexte de précarité quotidienne : elle sert largement de variable d'ajustement face aux difficultés rencontrées. Dès lors, la vulnérabilité alimentaire des individus doit en fait être comprise dans un processus de sécurisation des moyens d'existence dans le long terme.

Notre étude montre alors que cette sécurisation se fonde d'abord sur l'entretien de réseaux sociaux : ceux-ci, constamment actualisés par une intense circulation d'argent et de biens, sont le socle d'une entraide quotidienne à l'échelle du quartier. Il y a une articulation forte entre l'espace habité et les réseaux de solidarité, au sein desquels les risques sont mutualisés.

L'analyse des trajectoires d'activité montrent ensuite une remarquable adaptation des individus, qui recomposent leurs moyens d'existence (emplois, production agricole pour la consommation familiale, rente locative etc.) selon les évolutions du contexte, selon leurs besoins. Pourtant, dans le cadre du processus de métropolisation à l'œuvre, les capacités des individus à tirer profit de ce développement sont contrastées, et ce d'autant plus que les ressources (économiques, sociales, spatiales) ont un effet cumulatif : on assiste alors à un renforcement des inégalités au sein de la capitale comme au sein des quartiers étudiés.

Ces inégalités se lisent alors dans la différenciation croissante des pratiques et des modèles de consommation parmi les citoyens. Les produits consommés comme leur origine se diversifient, engendrant une crainte sanitaire nouvelle ; les lieux d'achat distinguent de plus en plus riches et pauvres ; les problèmes d'excès alimentaires apparaissent quand ceux des carences ne sont pas résorbés. Tout au long de la filière alimentaire, les évolutions en cours laissent à voir un processus d'émergence alimentaire.

En définitive, ce travail montre que l'insécurité alimentaire est un construit qui a des motifs essentiellement non-alimentaires ; il inscrit la sécurité alimentaire dans un cadre d'analyse élargi. Ainsi, l'étude des pratiques quotidiennes des individus et leurs recompositions donnent une lecture de l'émergence urbaine en cours dans la capitale vietnamienne.

Mots clé :

Hanoi – Vietnam – sécurité alimentaire – vulnérabilité alimentaire – émergence alimentaire – résilience – sécurisation – ville émergente – moyens d'existence – aménagement urbain – inégalités sociales – inégalités spatiales.

Abstract :

With a focus on underprivileged urban dwellers' everyday practices in Hanoi, this study aims to show the construction of individual and household food insecurity in a city where living standards have dramatically improved over the last three decades. It demonstrates that food budget plays a key role in livelihoods management in an unstable context, by serving as a tool for underprivileged people to adjust to shocks. Therefore, individuals' food vulnerability should be understood as a long-term livelihoods securitization process.

This study shows that livelihoods securitization is based on sustaining social networks. These networks are constantly reactivated by an ongoing circulation of money and goods, and they are the basis of daily mutual assistance at the ward scale. This reveals a strong relationship between lived space and solidarity networks in which risks are mutualized.

The analysis of people's working trajectories shows a high capacity for adaptation, with individuals rearranging their livelihoods (jobs, food production for family's consumption, rental income, etc.) according to their need and the changes in their environment. Nevertheless, in the context of a metropolizing city, the people's capacities to take advantage of this development varies greatly. This contrast is reinforced by the fact that resources developments (economic, social, spatial) have a cumulative effect. As a consequence, inequalities are deepened in Hanoi, both at the city scale and wards scale.

Such inequalities can be seen in the increasing differences between food practices and consumption patterns among urban dwellers. Products as well as their origins get more diverse, creating new safety concerns; purchasing places diverge more and more between the rich and the poor; and foodborne diseases appear while malnutrition issues remain. All along the food supply chain, current shifts illustrate a process that can be called food emergence.

Finally, this study reveals that it is primarily non-food phenomena that result in food insecurity; it widens the food security framework. In this way, the analysis of urban dwellers' daily practices provides an illustration of the ongoing urban emergence process of Vietnamese capital.

Key words :

Hanoi – Vietnam – food security – food vulnerability – food emergence – resilience – securitization – emerging city – livelihoods – urban planning – social inequalities – spatial inequalities

Remerciements

Au terme des trois ans plus une dizaine de mois que j'ai consacrés à ce travail de thèse, il m'importe d'exprimer ma gratitude envers tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont permis de le mener à bien.

Ma reconnaissance va d'abord tout naturellement à mon directeur de thèse, Frédéric Landy, qui, par un après-midi d'automne, au détour d'une salle de feu le Gecko, a accepté de me faire confiance et de m'accompagner tout au long de ce travail. Sa disponibilité, en dépit des quelques milliers de kilomètres nous séparant, ses critiques et ses suggestions, m'ont permis de réfléchir un peu plus loin, un peu mieux, et ont considérablement enrichi ce travail. Il m'a en même temps laissé une liberté dans l'organisation de mon travail dont je mesure la valeur.

Mes remerciements les plus chaleureux vont ensuite à toute l'équipe du Casrad, et en particulier à son directeur Dao The Anh, qui a accepté de m'offrir le cadre d'accueil indispensable pour que je puisse mener mes recherches de terrain. Ce travail n'aurait pas été possible sans lui. Plus encore, sa promptitude à répondre à mes nombreuses (et souvent naïves) questions et la précision de ses remarques ont été essentielles pour affiner ma connaissance du terrain vietnamien. Ce travail souffrirait de très nombreuses approximations s'il n'avait été là pour moi. Je remercie également Trang pour son aide dans l'obtention parfois compliquée de ces sésames que sont les visas et les autorisations de recherche.

Je suis très reconnaissante envers les chercheurs qui ont accepté de participer au jury de cette thèse. Sans que leurs auteurs le sachent forcément, les travaux de Paule Moustier et de Dao The Anh ont fortement contribué à mon choix de sujet de thèse et de terrain d'étude. Pierre Janin et Charles Goldblum m'ont considérablement aidée à affiner mes observations et mes pensées tout au long de ce travail par leurs critiques circonstanciées et leur soutien. Leurs remarques m'ont accompagnée dans mon cheminement et ont largement contribué à la construction de ma réflexion.

Je n'aurais aucunement pu réaliser ce travail sans l'aide de Oanh, mon interprète sur le terrain et mon guide dans la connaissance du Vietnam. Son ouverture d'esprit et son empathie ont amplement participé à la qualité des entretiens que nous avons menés, et nos longues et riches discussions ont largement éclairé ma compréhension de ce que j'observais tout au long de mon enquête de terrain. Je dois ici louer sa patience face aux adversités administratives pour obtenir les bons tampons rouges, et présenter mes excuses à ses balle-rines qui n'ont guère apprécié nos expéditions dans la poussière et la boue des périphéries hanoiennes.

Mes pensées vont vers tous mes enquêtés, qui ont accepté de prendre de leur temps pour répondre à mes très nombreuses questions et de me confier les détails de leur vie quotidienne. Ce fut un travail passionnant, et je leur en sais gré.

Mes rencontres et mes discussions avec de nombreux chercheurs, en France comme au Vietnam, m'ont souvent permis de prendre le recul nécessaire à la recherche. Ils sont bien trop nombreux pour les citer personnellement ici, mais tous ont contribué d'une manière

ou d'une autre à ce travail : je souhaite ici leur exprimer ma gratitude. Je tiens à remercier particulièrement Denis Sautier d'avoir été si souvent disponible pour discuter de mes travaux ; sa finesse d'analyse et sa connaissance pointue des enjeux hanoïens ont été une aide remarquable pour l'avancée de mes recherches. Je tiens aussi à évoquer les participants au groupe informel de chercheurs à Hanoi *Doing Research in Vietnam*, et surtout Annuska Derks et Sigrid Wertheim-Heck : nos échanges ont été particulièrement stimulants.

Je dois remercier tous ceux qui m'ont apporté un appui technique, parce que le fond est bien peu de chose quand la forme n'y est pas. Emmanuel Cerise, à l'Institut des Métiers de la Ville de Hanoi, et Luong Thi Thu Huong de l'Université Nationale du Vietnam ont eu la gentillesse de me fournir les cartes de Hanoi qui m'ont servi de base pour dessiner celles qui illustrent cette thèse. Mon ami Thomas m'a assistée dans mes déboires informatiques pour donner forme à ce manuscrit. Mon amie Sarah a accepté de relire et de patiemment corriger mes écrits en anglais, me permettant ainsi de présenter l'avancée de mes recherches à un public non-francophone. Il m'importe aussi de mentionner tous les contributeurs aux logiciels libres que j'ai utilisés pour cette thèse (LaTeX et Zotero en particulier).

Enfin, je finis ces remerciements par une pensée pour mes proches, qui m'ont soutenue au cours de ces années et ont écouté mes délibérations sur des enjeux souvent fort éloignés de leurs préoccupations. Ma mère nous a donné le goût de l'« ailleurs » à l'origine de ma vocation de géographe et de ce terrain lointain. Ma sœur jumelle a partagé avec moi les heurs et malheurs du doctorat, pendant que les trois autres sœurs nous ont fort justement rappelé qu'il n'y avait pas que la thèse dans la vie. Je veux surtout remercier mes acolytes, Mathias et Aliénor, de m'avoir accompagnée dans cette aventure vietnamienne ; et Gustave, qui nous a rejoints en cours de route, d'avoir été un assistant de recherche hors pair pendant la laborieuse période de rédaction de ce travail¹.

Si j'ai pu mener à bien ce travail dans les temps impartis, c'est grâce au contrat doctoral de l'Université Paris Ouest dont j'ai bénéficié, attribué par l'École Normale Supérieure. Pour mener mes recherches dans mon terrain extrême-oriental, j'ai également bénéficié d'un appui financier de l'école doctorale Milieux, Cultures, Sociétés du Passé et du Présent (ED 395) et de mon laboratoire de rattachement, le Gecko puis Mosaïques.

1. Dans un souci d'exhaustivité et d'honnêteté, je dois également remercier l'inventeur des Playmobil, sans qui mes plages de travail non-interrompu par les sollicitations de l'enfant aîné auraient été beaucoup plus rares.

Sommaire

Introduction générale	11
I Vulnérabilité et sécurisation alimentaire : choix tactiques et contraintes quotidiennes	41
1 Les pratiques alimentaires des Hanoiens, témoins de degrés différenciés de sécurité alimentaire	43
2 Précarité quotidienne et construction de l'insécurité alimentaire	67
3 Sécurisation des moyens d'existence et résilience : les arbitrages dans les ressources	87
II Politiques et structures sociales : statuts, liens et réseaux en question	101
4 Les politiques sociales : une aide spatialisée à l'efficacité modeste	105
5 Statuts familiaux et entraide : la persistance d'une ressource traditionnelle	125
6 Dons et dettes	135
III Les systèmes d'activités : flexibilité, mobilité et adaptation dans le contexte urbain	163
7 Les recompositions des systèmes d'activité : entre précarité et résilience	167
8 Être ici pour vivre mieux là-bas	201
9 Sécurisation alimentaire et agriculture urbaine : un jeu d'échelles contrasté	225

IV Transitions et nouvelles frontières du risque	247
10 Ouverture internationale et métropolisation : une recomposition du système d’approvisionnement alimentaire urbain	251
11 Alimentation en transitions : vers de nouvelles inégalités	271
12 L’enjeu des risques sanitaires	293
Conclusion générale	319
Bibliographie	346
Annexes	349

Principaux sigles utilisés

FAO	<i>Food and Agriculture Organisation</i>
	Organisation des Nations Unies pour l’Agriculture et l’Alimentation
GSO	<i>General Statistics Office</i> – Office Général de la Statistique
MoH	<i>Ministry of Health</i> – Ministère vietnamien de la Santé
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
VHLSS	<i>Vietnam Household Living Standard Survey</i>
	Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages au Vietnam
VNS	<i>Viet Nam News</i> (journal)



Introduction générale

De l'autosuffisance nationale à la vulnérabilité alimentaire : une lecture de la question alimentaire

Les pratiques alimentaires : une lecture des changements en cours

« C'est important de manger des légumes et de la viande de bonne qualité. Je fais donc les courses le matin, pour être sûre que les produits soient frais, et pour avoir le choix. Je ne choisis jamais les légumes qui sont très gros et très beaux : j'aurais peur qu'ils soient pleins de produits chimiques. Il faut faire attention. À Hanoi, c'est cher de bien manger. »

En peu de mots, Mme Duong, 25 ans, résidant dans le quartier de Yen So à Hanoi, montre quelques uns des enjeux qui façonnent les pratiques alimentaires dans le contexte hanoïen : l'importance accordée à la fraîcheur des produits alors que ceux-ci viennent de plus en plus loin, l'émergence des peurs sanitaires alors que l'agriculture s'intensifie, la persistance d'une contrainte économique forte en dépit de l'augmentation des revenus.

L'alimentation se présente en effet comme un fait social complexe. Elle touche des sphères multiples : économique, par les dépenses à la fois importantes et quotidiennes qu'elle implique ; sociale, par les échanges de denrées, le partage de repas, l'entraide alimentaire quand un proche est dans le besoin ; biologique, par sa dimension nutritionnelle et sanitaire ; culturelle, quand les pratiques culinaires identifient le mangeur à un groupe socioculturel ; politique, par les choix agricoles, l'aménagement des territoires pour la circulation des produits, les subventions éventuelles pour que chacun puisse se nourrir.

Elle est aussi un fait spatial : parce qu'on ne mange pas les mêmes produits selon que l'on est un agriculteur à la campagne ou un citoyen salarié, parce que les lieux de vente ne sont pas les mêmes en centre-ville, où les marchés traditionnels de produits frais s'effacent, ou en périphérie où les marchés de proximité restent majoritaires, parce que les modèles de consommation évoluent, en commençant généralement par la ville-centre avant de se répandre ailleurs. L'étude des pratiques alimentaires rend compte à maints égards de la façon dont les individus s'inscrivent dans leur environnement.

À Hanoi, capitale d'un pays en développement rapide, les transformations économiques, sociales et spatiales à l'œuvre se lisent tout au long de la filière alimentaire.

- *Approvisionnement.* D'abord, l'espace d'approvisionnement alimentaire de la ville s'est considérablement élargi avec la modernisation de l'agriculture à l'échelle na-

tionale et l'ouverture au commerce international : si la frange périurbaine reste une source importante, les denrées consommées à Hanoi viennent de plus en plus loin et la part des produits importés ne cesse de croître (Sautier et al., 2012). À Hanoi comme ailleurs, le développement urbain a un impact contrasté sur les productions périurbaines : le marché urbain est un important débouché, mais l'étalement de la ville crée une concurrence pour l'usage des terres dans laquelle l'agriculture fait pâle figure, et l'on observe une mutation des productions sur les terres qui résistent, passant progressivement de denrées vivrières à des produits à forte valeur ajoutée (fruits, élevage par exemple). Les fonctions des espaces périurbains et leurs rapports à la ville sont ainsi transformés.

- *Distribution.* L'achat de denrées alimentaires est une facette de l'usage de l'espace au quotidien et se trouve à l'interface entre les pratiques des citoyens et les choix politiques d'aménagement du territoire. D'un côté se pose l'enjeu de la proximité, de l'accessibilité, de la mobilité ; d'un autre se pose celui des formes de la ville, de l'occupation de l'espace public, des préoccupations sanitaires – ce qui peut être source de tensions entre les pratiques des citoyens et les objectifs des aménageurs. Le développement des supermarchés est un symbole fort d'une ville émergente : mais, parce qu'ils sont peu accessibles pour les pauvres (producteurs comme consommateurs), leur usage révèle une stratification sociale croissante.
- *Consommation.* L'alimentation représente encore, à Hanoi, le premier poste de dépense des ménages : c'est donc un élément majeur de l'économie familiale. Dès lors, le budget alimentaire est au cœur des arbitrages économiques réalisés au quotidien. Mais au-delà du budget, les préoccupations concernant la qualité des denrées, leur origine, leur mode de production se répandent. En même temps, l'ouverture internationale s'accompagne de l'import de nouveaux produits qui recomposent les modèles de consommation, en tout cas ceux des citoyens suffisamment aisés pour les acquérir.

À chaque étape du système alimentaire se lisent ainsi les enjeux des changements en cours dans une capitale émergente. Les dynamiques qui animent le système alimentaire – éloignement des productions, recompositions des lieux de vente, complexification des régimes alimentaires – rendent compte de celles qui animent la capitale vietnamienne : insertion dans l'économie mondiale, urbanisation et étalement de la ville sur ses périphéries, politique de modernisation et de régulation croissante de l'usage de l'espace public, amélioration des conditions de vie.

Dans un espace en mutations rapides, l'étude des pratiques alimentaires donne ainsi une lecture des changements en cours. L'analyse des enjeux alimentaires, dont le premier est celui de la sécurité alimentaire, constitue alors un socle pertinent pour percevoir les mutations urbaines.

La crise alimentaire de 2008 au Vietnam : une résurgence de la question alimentaire

« Il y a un avant et un après 2008 » : ainsi témoigne Mme Soi, 73 ans, habitante du quartier de Phuc Tan à Hanoi, de la brutalité avec laquelle a été vécue la crise alimentaire de 2008 dans la capitale vietnamienne. Alors que l’approvisionnement des familles reposait encore largement sur les bons alimentaires jusqu’au milieu des années 1980, la libéralisation économique débutée avec la mise en place du *Doi Moi* (« Renouveau ») à partir de 1986 s’est accompagnée d’une amélioration considérable des conditions de vie et, partant, de l’alimentation de la population. Les pénuries ont fait place à une offre de plus en plus abondante et de plus en plus accessible économiquement grâce à l’accroissement des revenus et à la réduction de la pauvreté. Ces améliorations ont été particulièrement remarquables dans les deux métropoles du pays, Hanoi et Ho Chi Minh Ville, qui ont bénéficié au premier chef de la forte croissance économique. C’est pourquoi la forte inflation alimentaire de l’année 2008, qui a dépassé les 30% quand l’inflation générale n’était que de 23% sur l’année (Vu & Glewwe, 2011), a représenté un tournant : elle a montré la réversibilité des acquis et la persistance d’un risque d’insécurité alimentaire, y compris au sein même des deux grandes métropoles (United Nations, 2008).

Il n’y a pas eu, au Vietnam, de grandes manifestations ou d’émeutes comme on a pu en observer ailleurs, notamment en Afrique subsaharienne (Janin, 2009), en réaction à cette forte inflation. La crise alimentaire au Vietnam n’a pas pris la forme de famine, de grande pénurie, de privation de nourriture à large échelle. Mais elle a fragilisé une partie de la population et fait renaître la crainte de l’insécurité alimentaire, ce dont témoigne l’empressement du gouvernement à déclarer, au printemps 2008, un embargo sur les exportations de riz afin de préserver l’approvisionnement national.

L’autosuffisance nationale en riz a en effet été l’un des grands objectifs du gouvernement depuis les années 1980 (Dao & Fanchette, 2008). Principale source de calories du pays, le riz représente un enjeu à la fois nutritionnel, économique et symbolique majeur dans la politique alimentaire du Vietnam. Il a été le premier bénéficiaire de la modernisation agricole au moment du *Doi Moi*, avec une amélioration de l’irrigation, l’usage accru de produits phytosanitaires, la sélection des grains : cette politique, typique de la Révolution verte, a permis un accroissement considérable des rendements, de sorte que le Vietnam s’est trouvé en position d’exportateur de riz dès la fin des années 1980, tout en assurant l’approvisionnement du marché national.

Pourtant, la sécurité alimentaire ne se résume pas à cette autosuffisance nationale en riz. La sécurité alimentaire est plurielle : si la disponibilité physique des denrées en est la première condition, elle ne résout pas la question de leur accessibilité économique, ni de leur qualité nutritionnelle, pas plus que celle de leur qualité sanitaire. Suivant Landy (2008), on peut en effet distinguer trois niveaux d’analyse. D’abord, à l’échelle nationale, la sécurité alimentaire rejoint l’idée de « souveraineté alimentaire » : il s’agit là de l’autosuffisance que l’on a évoquée, qui assure à un État l’absence de dépendance forte aux importations

agricoles. Ensuite, à l'échelle des consommateurs, elle correspond à « la satisfaction des besoins nutritionnels de chaque individu, dans l'espace et dans le temps, en tenant compte de son âge, son sexe, son emploi, etc., mais aussi de sa culture ». Enfin, le troisième niveau correspond à la sécurité sanitaire des aliments, tant d'un point de vue hygiénique que toxicologique. Dès lors, il y a insécurité alimentaire quand l'une ou l'autre de ces dimensions n'est pas ou plus satisfaite.

Porter l'accent sur la dynamique de la sécurité alimentaire permet donc de mettre en évidence les processus de bascule entre sécurité et insécurité. Ce n'est alors plus à l'échelle du pays et de la saison agricole que se joue la sécurité alimentaire, mais à celle de l'individu et des pratiques quotidiennes, dans un contexte social et économique changeant. L'approche en termes de vulnérabilité permet ainsi d'appréhender la construction des situations d'insécurité.

Une approche en termes de vulnérabilité

Vulnérabilité : champ théorique

La vulnérabilité : un concept polymorphe

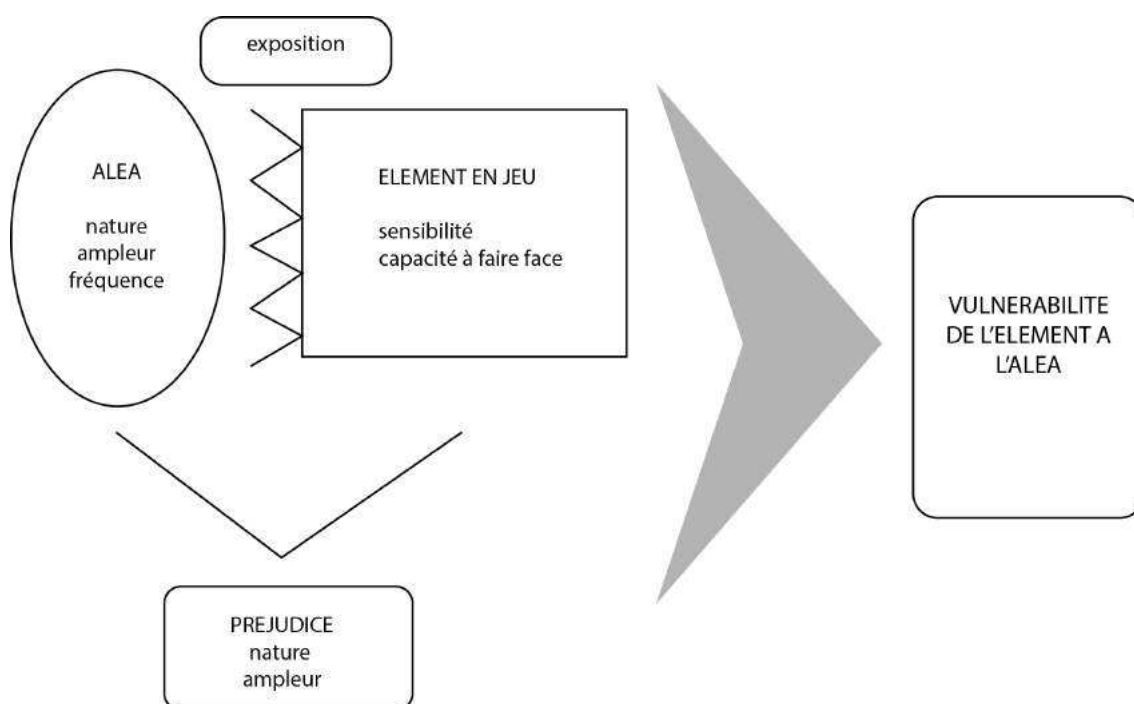
L'usage du terme « vulnérabilité » s'est aujourd'hui largement répandu, notamment en écho à l'analyse très médiatisée du changement climatique. S'il s'est d'abord développé dans le champ de l'écologie et des risques naturels, il a ensuite fait l'objet de nombreuses définitions, dépendant du point de vue adopté comme du champ d'analyse dans lequel il a été utilisé. Il est donc nécessaire de préciser le sens qu'on lui attribue ici, afin d'en préciser la portée heuristique.

Rappelons d'abord que si l'on s'intéresse à la vulnérabilité d'un élément (qu'il s'agisse d'un écosystème, d'un territoire défini, d'une personne, etc.), il convient de préciser ce à quoi il est vulnérable : un élément est vulnérable à un aléa particulier, c'est-à-dire à un événement extérieur qui s'impose à lui et qui est susceptible de lui faire subir des dommages. Brooks (2003) distingue deux postures dans l'analyse de la vulnérabilité.

- La première est adoptée dans le champ de la vulnérabilité biophysique : utilisée surtout pour décrire des écosystèmes, elle met l'accent sur les conséquences de l'aléa, et mesure la vulnérabilité par l'ampleur des dommages que l'objet subit. On s'intéresse avant tout au résultat produit par l'aléa, en fonction de sa nature, son ampleur, sa fréquence.
- La seconde posture est celle de la vulnérabilité sociale : cette approche met à l'inverse l'accent sur l'élément en jeu lui-même, et considère la vulnérabilité comme une caractéristique de l'objet étudié. Elle s'intéresse aux facteurs augmentant ou limitant la capacité de l'objet à faire face aux perturbations liées à la survenue d'un aléa. La vulnérabilité se présente alors comme une propriété intrinsèque de l'élément (Brooks, 2003) ; elle est fonction de son exposition et de sa sensibilité à cet aléa, mais aussi de sa capacité de résistance face au choc.

L'articulation des deux approches permet de prendre en compte le caractère polymorphe de la vulnérabilité. La vulnérabilité d'un objet à un aléa donné se compose ainsi de plusieurs dimensions. La première est exogène : il s'agit de l'exposition à l'aléa. Mais être exposé à un aléa ne conduit pas nécessairement à subir des préjudices s'il survient : un objet est vulnérable s'il est sensible à l'aléa, c'est-à-dire qu'il est susceptible d'être modifié ou affecté par la perturbation qu'il rencontre (Adger, 2006; Gallopin, 2006), et s'il a une faible capacité à faire face au choc et au changement induit (Adger & Vincent, 2005). Ces deux aspects définissent alors la dimension endogène de la vulnérabilité. Le schéma 1 présente ces différentes composantes de la vulnérabilité.

FIGURE 1: Les composantes de la vulnérabilité.



La présente étude porte sur le champ alimentaire. Le principal préjudice est connu : c'est l'insécurité alimentaire. En revanche, les aléas conduisant à cet état sont multiples : ils peuvent être naturels (catastrophe naturelle ayant un impact sur la production ou sur l'accessibilité des denrées), économiques (perte de revenus, inflation), familiaux (funérailles amputant les ressources de la famille), sanitaires... En outre, la réponse des individus face à l'insécurité alimentaire est variée, selon leur endurance face à ce préjudice, leurs priorités, les recours auxquels ils peuvent faire appel. Les arbitrages réalisés influencent leur capacité à faire face et surmonter les difficultés rencontrées.

L'enjeu de l'approche en termes de vulnérabilité est bien là : de mettre en évidence la façon dont un individu interagit avec son environnement, l'espace dans lequel il évolue (Reghezza, 2006), pour comprendre les boucles de rétroactions qui construisent sa vulnérabilité dans le temps long. L'aléa est à l'origine du préjudice, mais les conséquences à court

ou long terme d'un événement dépendent aussi de la façon dont un individu s'adapte à ces chocs, de la façon dont il s'accommode des changements survenus dans son environnement (Adger, 2006). Face à ces changements, un individu est amené à transformer certaines de ses pratiques, à éventuellement changer son comportement (Brooks, 2003), afin de modifier son exposition aux aléas rencontrés, de se rétablir après une difficulté, voire de tirer profit de nouvelles opportunités qui peuvent émerger d'un choc (Adger & Vincent, 2005; Gallopin, 2006) : l'adaptation n'est pas toujours une résignation.

La vulnérabilité est donc le produit des aléas et des recompositions permanentes de leurs pratiques qu'adoptent les individus en réponse aux difficultés qu'ils rencontrent (ou qu'ils prévoient).

Capacité de réponse et résilience

S'intéresser aux réponses de l'individu conduit à introduire la notion de résilience, qui, bien qu'ayant un sens originel différent, tend à se substituer à celle de vulnérabilité depuis quelques années (Barroca et al., 2013). Parce que son usage galvaudé lui confère une multiplicité de définitions, parfois contradictoires (Djament-Tran et al., 2011), il importe ici de préciser la définition que l'on adopte dans ce travail.

À l'origine, le terme a été défini dans le champ de l'écologie par Holling (1973) pour décrire la « capacité d'un écosystème à maintenir son intégrité et à conserver son état d'équilibre lorsqu'il est soumis à une perturbation » : cela mesure la capacité d'un système à absorber un choc, à surmonter l'événement sans que sa survie soit menacée. La résilience permet donc de s'intéresser à la façon dont l'objet en jeu réagit à l'événement qu'il rencontre : il s'agit pour lui de retrouver un état d'équilibre après la perturbation. Mais cet équilibre n'est pas nécessairement identique à celui qui prévalait jusqu'au choc : il n'y a pas « continuité sans changement » (Aschan-Leygonie, 1998). La résilience est ainsi l'aptitude d'un système à modifier certains de ses attributs non-essentiels pour s'adapter de façon réactive ou proactive à un aléa pour le surmonter (Manyena, 2006).

Cette dimension est particulièrement intéressante quand on se place à l'échelle des individus, parce qu'ils ont une certaine latitude dans leurs choix et intègrent ces aléas potentiels dans leurs arbitrages. Ainsi, la réponse d'un agent face à un aléa auquel il est vulnérable peut prendre plusieurs formes, à des échelles temporelles différentes. Avant la survenue du choc, l'individu peut être amené à anticiper l'aléa et à prendre des mesures pour limiter sa vulnérabilité à celui-ci, en réduisant son exposition et sa sensibilité, ou bien en augmentant sa résistance. Au moment où survient un événement, le degré auquel l'individu est affecté dépend alors de ces mesures de prévention ; mais aussi de sa capacité à trouver des recours pour y faire face : il s'agit des « *coping strategies* »², correspondant à des comportements que les agents adoptent pour faire face au choc et qu'ils n'auraient pas adoptés si le choc n'avait pas eu lieu (Maxwell, 1996b). Enfin, à long terme, les individus soumis à un aléa peuvent adopter des changements profonds et durables dans leurs pratiques en réaction

2. On pardonnera ici l'usage de l'anglais : le français n'a pas d'expression aussi concise pour exprimer l'idée de « coping », et l'expression renvoie à un champ largement développé dans la littérature anglophone.

à la nouvelle situation : le terme d'adaptation paraît alors le plus approprié pour rendre compte de ces stratégies de long terme.

Une analyse stratégique : le cadre de la gestion des risques

Ce cadre théorique, surtout développé dans le domaine des risques naturels, est donc porteur pour analyser la vulnérabilité des personnes dans d'autres champs, comme le champ alimentaire. Ainsi, la question de la réaction face à un aléa s'inscrit dans la gestion des risques auxquels un individu fait face. Il élabore des choix dans un environnement particulier, selon les ressources et les informations dont il dispose : c'est la dimension stratégique de la vulnérabilité qui est ainsi mise en avant.

Le risque peut se définir comme le produit d'un aléa et de la vulnérabilité de l'élément auquel il s'applique. L'aléa est un fait potentiel objectif (Meschinet de Richemond, 2007), extérieur. Le risque apparaît comme un préjudice potentiel (Coanus & Pérouse, 2006) qu'un élément est susceptible de subir à plus ou moins longue échéance. À l'échelle individuelle, un agent fait face à un certain nombre de risques ; il est donc amené à gérer ces risques pour en limiter les éventuels effets néfastes.

Les stratégies adoptées par les agents dépendent de la perception qu'ils ont des risques auxquels ils font face et des ressources qu'ils sont en mesure de mobiliser ou non. Les ressources désignent ici l'ensemble des biens, des capitaux matériels et immatériels dont un individu peut disposer pour obtenir ce dont il a besoin. Chaque personne dispose donc d'un ensemble particulier de moyens qu'elle agence, entretient et active selon ses besoins. Les ressources sont de natures très diverses : naturelles, économiques (revenu, rente, héritage), sociales (entraide, mais aussi formes de clientélisme), spatiale (foncier, outils de mobilité...), politique (relai auprès de décideurs), pour ne citer que les principales catégories. Elles sont actuelles ou potentielles : on n'a pas toujours besoin à tout moment de toutes les ressources dont on peut disposer. Elles ont un caractère évolutif, et certaines d'entre elles peuvent ne plus être mobilisables à un moment donné : par exemple certains emplois disparaissent selon l'évolution du marché du travail ou de l'âge du travailleur. Un individu possède donc à un moment donné un certain niveau de ressources, présentant une certaine structure, et cela est susceptible d'évoluer.

Ainsi, l'analyse des stratégies de gestion des risques par les agents s'inscrit dans le cadre plus global de la gestion des ressources. C'est encore plus vrai dans le domaine alimentaire : l'alimentation est un besoin fondamental auquel il est, par conséquent, indispensable de répondre, et ce sur une base quotidienne – tout en n'étant pas nécessairement une priorité dans le budget familial.

Échelle de temps et prise de décision

Dans ce cadre d'analyse, la temporalité des prises de décision apparaît comme un élément central de la construction de la vulnérabilité des agents. En effet, la perception des risques influence les mesures de prévention prises par les individus : l'anticipation des

chocs à venir influence la façon dont ils vont gérer leurs ressources, afin d'être en mesure de faire face aux dommages potentiels. Face à une difficulté qui apparaît, ces agents mettront en place des stratégies variables dans le temps, selon l'ampleur et la durée du choc qu'ils subissent : par exemple, alors que dans le court terme ils pourront s'accommoder d'une difficulté, il leur sera à l'inverse nécessaire de faire appel à des ressources supplémentaires pour y faire face si elle dure (par exemple, en utilisant une épargne financière), quitte à amputer leur capacité à faire face à des difficultés ultérieures (Maxwell, 1996b). On observe alors des effets de seuil dans les prises de décision, qui influencent la vulnérabilité des agents à la fois dans le court terme et dans le long terme, d'autant plus qu'elles peuvent être irréversibles.

Ces prises de décision s'accompagnent donc d'un arbitrage dans les ressources entre le court terme et le long terme, selon les risques perçus et subis. Or ces décisions sont prises dans un contexte d'incertitude (Briand, 2004) : incertitude quant à la nature, l'ampleur et la durée des aléas, incertitude quant aux dommages en jeu, incertitude quant aux ressources mobilisables au moment de la survenue de l'aléa... Cela réduit l'horizon temporel des individus. Les prises de décision procèdent donc d'un arbitrage dans la gestion des risques et des ressources selon les informations dont disposent les agents à un moment donné et selon ce qu'ils anticipent dans l'avenir. Ainsi, elles participent à la construction de sa vulnérabilité face aux différents aléas dans le court terme et le long terme.

On le voit : la vulnérabilité d'un agent face à différents aléas est un construit social, qu'on ne peut analyser sans prendre en compte plus largement les relations dynamiques entre l'agent et l'environnement socioéconomique dans lequel il évolue. De cela dépendent les ressources qu'il est en mesure de mobiliser. La notion de « ressources » rejoint ici celle des *livelihoods* : c'est-à-dire des moyens d'existence, des actifs de toute nature dont les individus tirent les revenus et les biens qu'ils consomment (Chambers, 1995, p.174). L'approche par les *livelihoods*, qui permet de dépasser une conception strictement monétaire et simplificatrice de la pauvreté, insiste précisément sur la diversité des moyens mis en œuvre, notamment par les personnes défavorisées, pour répondre à leurs besoins et améliorer l'ordinaire. Cette approche permet de voir les réactions des individus face à une difficulté qu'il rencontre, et donc les recompositions des ressources qui en découlent éventuellement. Elle met en avant les processus de décision et donne ainsi une nouvelle lecture des risques sociaux, dont, en particulier, le risque d'insécurité alimentaire.

La prise en compte de la diversité des ressources et des temporalités dans les prises de décision ouvre une nouvelle perspective : c'est celle de la sécurisation des moyens d'existence, dans le temps long.

Une définition de la vulnérabilité alimentaire

L'approche en termes de vulnérabilité s'intéresse à la dimension construite de l'insécurité alimentaire, et l'accent est porté sur les processus de décision, les stratégies de réponse adoptées et les ressources mobilisées face au risque d'insécurité alimentaire. Janin (2007)

synthétise ainsi les différentes définitions qui ont pu être proposées de la vulnérabilité alimentaire :

« La vulnérabilité doit donc être considérée comme la capacité différenciée d'un individu ou d'une famille à endurer des stress de toute nature, à les contourner éventuellement et à réagir en mobilisant des ressources matérielles, sociales ou symboliques, à court comme à plus long terme. Elle peut être transitoire ou posséder une dimension plus structurelle. »

Janin 2007, p.355-356.

On voit ici tout l'intérêt de la notion : l'accent est ainsi mis sur la dynamique de l'insécurité alimentaire, permettant de comprendre comment un individu passe d'une situation de sécurité à l'insécurité. On s'attache alors aux stratégies adoptées et aux moyens mobilisés par les individus, à la fois à court terme pour surmonter les difficultés et à long terme pour gérer ses risques ; et ce, à la fois pour l'individu lui-même et pour sa famille (comprise comme les personnes qui partagent le logement et/ou le repas, qui entretiennent des liens de dépendance et qui mutualisent partiellement leurs revenus), échelle à laquelle les ressources sont organisées.

À cet égard, on rejoint l'approche de Pierre Janin concernant le milieu sahélo-soudanais :

« La vulnérabilité réelle des ménages et des populations est un processus qui s'inscrit, de manière durable et pernicieuse, dans un ensemble d'éléments associés : dégradation progressive des ressources alimentaires, matérielles, financières et sociales mobilisables ; difficulté à prendre des décisions efficaces en temps opportun sans compromettre la survie du groupe à moyen terme ; dysfonctionnement des "filets sociaux de sécurité" au-delà d'un certain seuil alimentaire ou démographique face à une demande croissante des personnes en situation d'extrême précarité. »

Janin 2009, p.12.

La situation alimentaire se présente alors comme la résultante de la gestion des ressources dans le temps court et le temps long, des processus de décision, des stratégies adoptées face aux difficultés rencontrées. Elle se lit comme le produit de l'agencement des ressources adopté par un individu, dans un cadre particulier, et dans un processus continu d'adaptation à l'état de ces ressources et des besoins.

Dès lors, si nous avons choisi de centrer notre étude sur le cas d'une ville en développement, c'est d'abord parce que les dynamiques en cours complexifient les ressources mobilisables, l'environnement des citadins et les risques auxquels ils font face : il s'agit de voir comment ces dynamiques sont vécues, appropriées et utilisées par les citadins. En outre, la sécurité alimentaire reste une préoccupation forte pour de nombreux citadins : l'analyse des trajectoires alimentaires donne ainsi à voir ces recompositions des ressources au quotidien. L'étude de cas de Hanoi constitue donc un cadre éloquent pour analyser la construction de la vulnérabilité alimentaire et des dispositifs de sécurisation des moyens d'existence.

Hanoi : l'émergence d'une métropole

« Hanoi » : de quoi parle-t-on ?

Une petite capitale au cœur d'une grande province

Capitale politique du pays, Hanoi n'est que la seconde ville du Vietnam, après Ho Chi Minh Ville au sud. Les statistiques officielles lui attribuent plus de 6 millions d'habitants (GSO, 2011a), sur une superficie de 3 340 km². En réalité, il s'agit là d'une définition extensive de ce qu'est « Hanoi » : le terme est à la fois utilisé pour désigner la ville-capitale et sa province. La province de Hanoi a fait l'objet de nombreux remaniements de ses limites administratives au cours de ces dernières décennies (Ledent, 2002; Cerise, 2009), que ce soit par extension (ou réduction) des frontières de la province ou par redécoupages à l'intérieur de ces limites. C'est en 2008 qu'a eu lieu la dernière réorganisation : en intégrant en son sein toute la province de Ha Tay et de petits morceaux de deux autres provinces limitrophes (Quertamp, 2010), la province de Hanoi a multiplié sa surface par 3,5 et sa population par 2,5. Elle se subdivise désormais en 29 districts. Cette grande province-capitale dépasse donc très largement la zone urbaine centrale : c'est ce dont rend compte la distinction entre districts « ruraux » et districts « urbains ». Ainsi, la province se compose de dix districts urbains (*quan*, parfois traduit par « arrondissements »), de dix-huit districts ruraux (*huyen*), et d'un centre urbain secondaire (*thi xa Son Tay*) situé à l'extrême ouest de la province. C'est donc un grand territoire centré sur un pôle urbain très dense qu'entoure une vaste zone rurale.

TABLE 1: Population et densité dans la province de Hanoi

	Nombre	Superficie (km ²)	Population (milliers d'habitants)	Densité (hab/hectare)
<i>Province</i>		<i>3 340</i>	<i>6 233</i>	<i>19</i>
Districts urbains	10	229	2 120	93
Districts ruraux	18	2 998	3 930	13
Centre urbain de Son Tay	1	113	182	16

Source : données statistiques du Comité Populaire de Hanoi, publiées sur le site <http://www.english.hanoi.gov.vn/web/guest/homepage>.

La province se structure autour de la ville-centre, Hanoi *intra muros*. Pourtant, en dépit de la distinction entre les districts urbains et les districts ruraux, ce noyau urbain central ne recouvre pas exactement la zone urbaine administrative, comme en rend compte la carte 2 p. 22. En effet, à l'est et au sud, les districts urbains de Long Bien et de Hoang Mai présentent encore de larges zones rurales et une emprise agricole encore importante. À l'inverse, à l'ouest, le district rural de Tu Liem fait l'objet d'un intense processus d'ur-

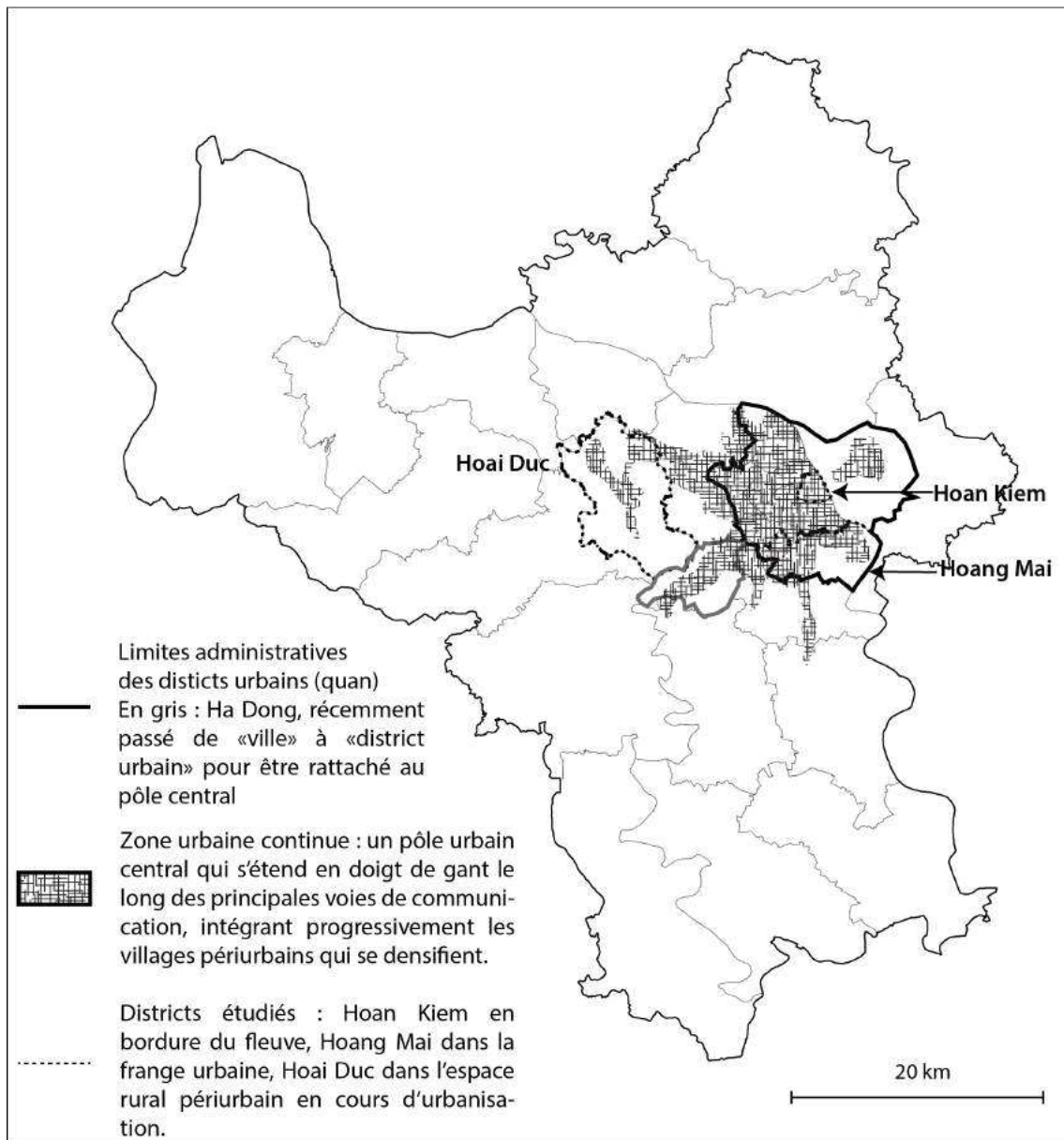
banisation et prolonge largement la tache urbaine de Hanoi. Au total, la ville de Hanoi ne recoupe que très imparfaitement les limites administratives de la zone urbaine. Cela témoigne aussi d'un hiatus qui a prévalu dans les années 1990 et jusqu'au milieu des années 2000 entre le processus d'urbanisation spontanée, très intense vers l'ouest, et les projets de planification urbaine, qui privilégiaient surtout l'est (en direction de Hai Phong) et le sud de la capitale (Cerise, 2009). Finalement, les limites de la ville de Hanoi demeurent mouvantes, en raison du rapide étalement de la tache urbaine sur les espaces ruraux environnants, de la densification des villages périurbains et de leur intégration progressive au tissu urbain.

Le peuplement de la capitale est donc hétérogène. Les districts urbains les plus centraux atteignent des densités exceptionnelles : 330 hab/ha dans le district de Hoan Kiem par exemple, et ce alors que les hauts immeubles y restent peu nombreux. Mais ce pôle central a amorcé un mouvement de dédensification, et voit sa population se stabiliser, voire baisser (à tout le moins selon les données officielles, qui sous-estiment probablement la population urbaine : on précisera cela dans la section 8.1.2, p. 206). Ce mouvement est lié, classiquement, à l'accroissement des prix du foncier qui pousse une partie de la population vers la périphérie, mais aussi à une politique de relogement des habitants dans d'autres quartiers de la ville afin de réduire cette densité. À l'inverse, les anciens districts ruraux, convertis en urbains, comme Hoang Mai et Long Bien, accueillent une population nouvelle et connaissent une rapide croissance démographique ; ils font l'objet d'un intense mouvement d'urbanisation. Une première couronne périurbaine rejoint ensuite ces dynamiques de densification des espaces bâtis et d'étalement urbain : c'est ce que l'on observe dans le district rural de Hoai Duc par exemple. Enfin une large couronne rurale présente une morphologie similaire à ce que l'on observe dans le reste du delta du fleuve Rouge : des espaces naturels et agricoles parsemés de gros bourgs reliés par des voies de circulation, le long desquelles l'urbanisation est quasi-continue. La structuration du territoire distingue donc clairement un pôle urbain, une vaste zone rurale, mais il y a aussi dans la périphérie urbaine un entre-deux qui se trouve aux premières loges dans le processus d'urbanisation actuel de Hanoi.

Les dynamiques de l'émergence

Si la ville s'étale, c'est surtout en réponse aux dynamiques socioéconomiques qui l'affectent depuis trois décennies, dont l'industrialisation et l'ouverture à l'économie internationale insufflées par le *Doi Moi*. Cela accompagne un décollage économique indiscutable de la capitale : le taux de croissance du PIB provincial est de l'ordre de 8 à 10% par an selon les données du GSO. L'insertion dans l'économie mondiale se fonde notamment sur l'accueil d'investissements directs étrangers (IDE), qui, en 2008, ont représenté 30% de l'investissement total du Vietnam : c'est un moteur essentiel de la croissance économique nationale (OCDE, 2011). Or ceux-ci ont tendance à privilégier certains espaces, à commencer par les deux grandes métropoles, ce qui polarise les dynamiques économiques vers ces

FIGURE 2: Une capitale s'étalant au cœur d'une large province à dominante rurale.



villes. La création d'une agence de promotion de l'investissement par le Comité Populaire de Hanoi à destination des investisseurs étrangers montre le vif intérêt des autorités de la capitale pour les IDE, ce qui se traduit par les grandes emprises territoriales dédiées aux zones d'activité, dans la périphérie de la ville. Il y a une volonté claire des autorités d'assurer l'attractivité internationale de la capitale.

Toutes ces caractéristiques (forte croissante, insertion dans l'économie mondiale, ouverture aux IDE) rejoignent la notion d'émergence économique (Jaffrelot, 2008) : Hanoi apparaît comme une capitale émergente, et ses espaces périphériques constituent un support spatial essentiel de ces dynamiques. Cette émergence économique influence alors le cadre de vie et les ressources des citoyens : elle engendre des recompositions de leurs pratiques quotidiennes (activités, mobilité, alimentation...).

Aussi ce processus dépasse-t-il cette dimension économique initiale et se révèle multiforme (Fleury & Houssay-Holzschuch, 2012). L'émergence économique engendre en effet une distinction croissante entre les secteurs économiques (avec d'un côté ceux qui s'inscrivent dans ces dynamiques et d'un autre ceux qui restent en marge), qui se traduit par une divergence entre les groupes sociaux. Les pratiques quotidiennes, les logiques d'action et les choix réalisés selon les groupes sociaux rendent compte de cette divergence. L'émergence se traduit également dans l'espace, avec des contrastes qui se développent à toutes les échelles : entre les métropoles et le reste du pays, entre leurs pôles centraux et les périphéries rurales, entre les zones de développement aménagées et les marges défavorisées. C'est en termes d'écart croissants que l'on comprend l'émergence.

À l'interface entre le pôle central et l'arrière-pays rural, les espaces périphériques se trouvent marqués et animés par les dynamiques de l'émergence urbaines.

Les espaces périphériques, témoins privilégiés des changements en cours

La « périphérie » désigne ici des territoires à proximité ou en contiguïté du centre (ce qui comprend à la fois la frange urbaine et les espaces périurbains), mais c'est davantage à une définition fonctionnelle que l'on fait appel. Elle se définit par la place qu'elle occupe dans le système territorial qu'elle forme avec le centre dont elle dépend (Saint-Julien & Cattan, 1998) : au sein de ce système, le pôle central exerce son pouvoir en imposant ses dynamiques sur les espaces périphériques (étalement, migrations...), tandis que les espaces périphériques sont subordonnés au centre. À l'échelle de la ville, le développement de ce rapport centre-périphérie s'inscrit dans la dynamique de métropolisation (Lacoste, 1995; Bassand, 2000). C'est bien un processus : les espaces périphériques passent progressivement d'une relative autonomie fonctionnelle à une dépendance de plus en plus grande par rapport au centre, tout au long de leur intégration au système métropolitain, en même temps que le pôle central a besoin de ces espaces pour se déployer. C'est pourquoi ils sont au cœur des dynamiques de métropolisation.

Dès lors, les territoires à la périphérie de la capitale vietnamienne connaissent de profondes transformations. Transformation morphologique d'abord, avec un processus d'ur-

banisation rapide modifiant l'usage des sols. Transformation fonctionnelle ensuite, avec l'industrialisation, les recompositions du marché du travail, la mobilité croissante de la main d'œuvre vers les zones d'emploi. Transformation sociale enfin, avec l'émergence de modes de vie plus urbains (développement du travail et des sociabilités hors du domicile, décohabitation plus fréquente des enfants, importance croissante accordée à la scolarité des enfants etc.).

Les pratiques quotidiennes des riverains rendent compte de la façon dont ces mutations sont vécues par les citoyens. Les pratiques alimentaires sont un analyseur des changements sociaux et économiques ; la mise en évidence des trajectoires des citoyens, surtout des plus défavorisés, donne à voir comment ils recomposent leurs ressources en lien avec cet environnement particulier.

Trois terrains d'étude

Pour rendre compte de ces dynamiques d'émergence à l'œuvre, notre étude se centre sur trois espaces périphériques ; mais leur caractère périphérique s'exprime à des échelles différentes. La carte 3 p.25 présente leur situation au sein de l'aire urbaine : Phuc Tan est, spatialement, au cœur même de Hanoi, pendant que Yen So se trouve à l'interface entre le pôle urbain central et l'espace périurbain, et qu'An Khanh apparaît comme un village périurbain marqué par les dynamiques d'expansion urbaine de la capitale.

TABLE 2: Caractéristiques démographiques des terrains d'étude.

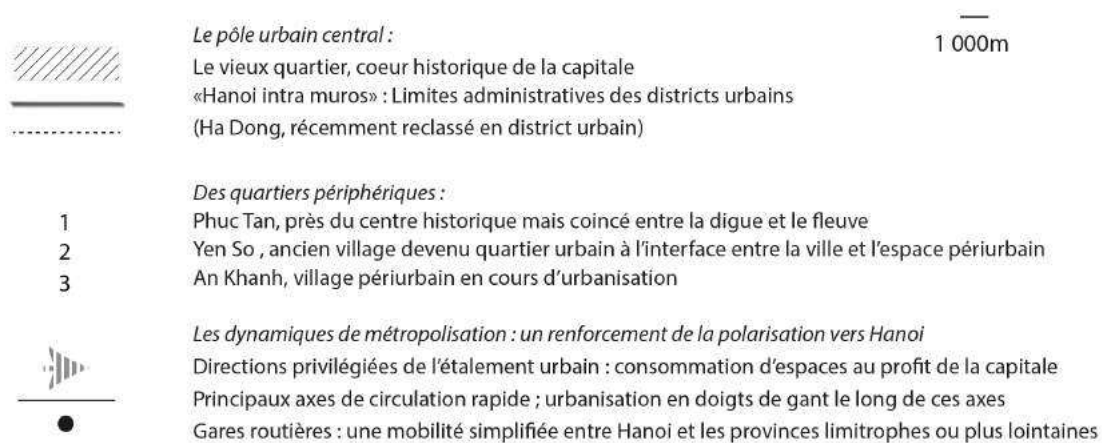
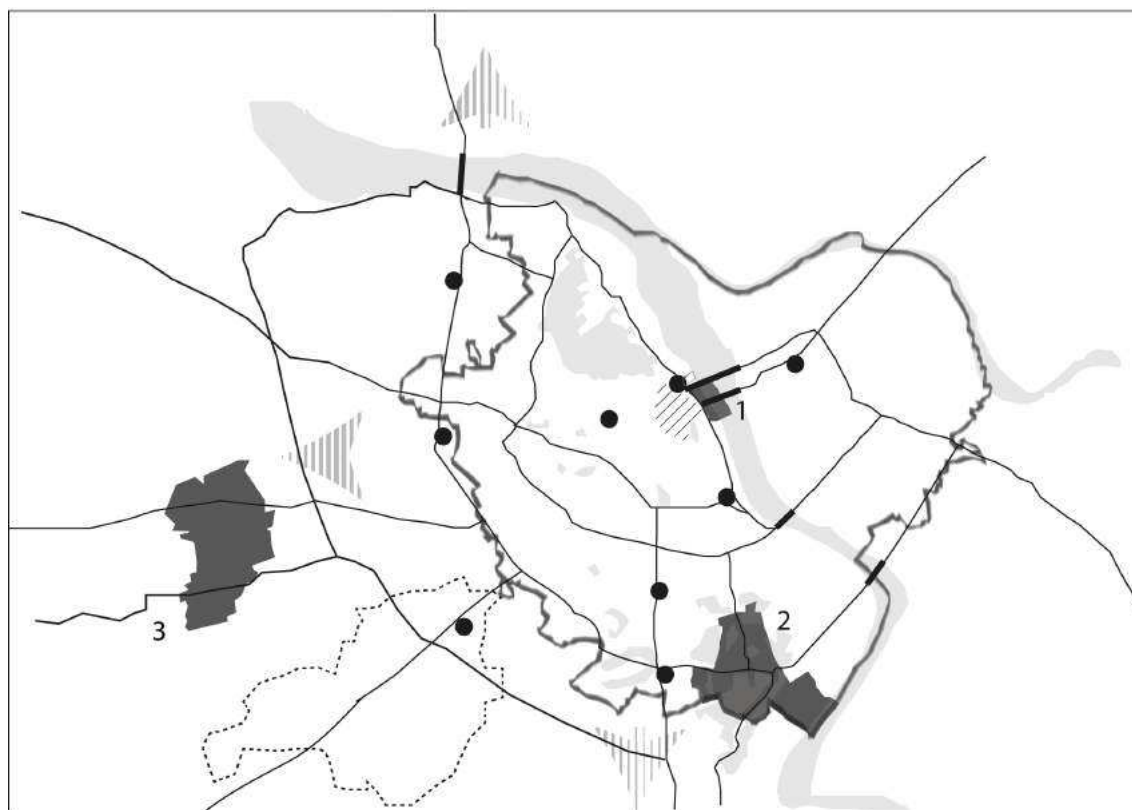
	Phuc Tan	Yen So	An Khanh
Superficie (ha)	76	744	830
Population (2010)	16 400	14 000	19 400
Densité (hab/ha)	220	19	23
Distance par rapport au centre historique	< 1 km	8 km	16 km

Source : *Données statistiques des Comités Populaires des quartiers étudiés, 2010.*

Phuc Tan

Phuc Tan est un petit quartier de Hoan Kiem, district central de Hanoi. S'il se trouve à proximité immédiate du centre historique de la capitale, il en est séparé par la digue (surmontée d'une voie de circulation rapide) : Phuc Tan se situe sur la berge du fleuve Rouge, sur une zone inondable. Limité au nord par le pont de Long Bien et à l'ouest par la voie rapide qui n'a que quelques points d'entrée, il est quelque peu enclavé. Le quartier s'est développé à la manière d'un bidonville : des familles se sont progressivement installées, construisant des maisons en torchis, bambou et autres matériaux légers, sans autorisation. Puis à partir des années 1970 et la construction du pont de Chuong Duong, les constructions se sont renforcées, avec l'utilisation de matériaux plus durables (briques, béton etc.), et

FIGURE 3: Les terrains d'étude au sein de l'aire urbaine de Hanoi.



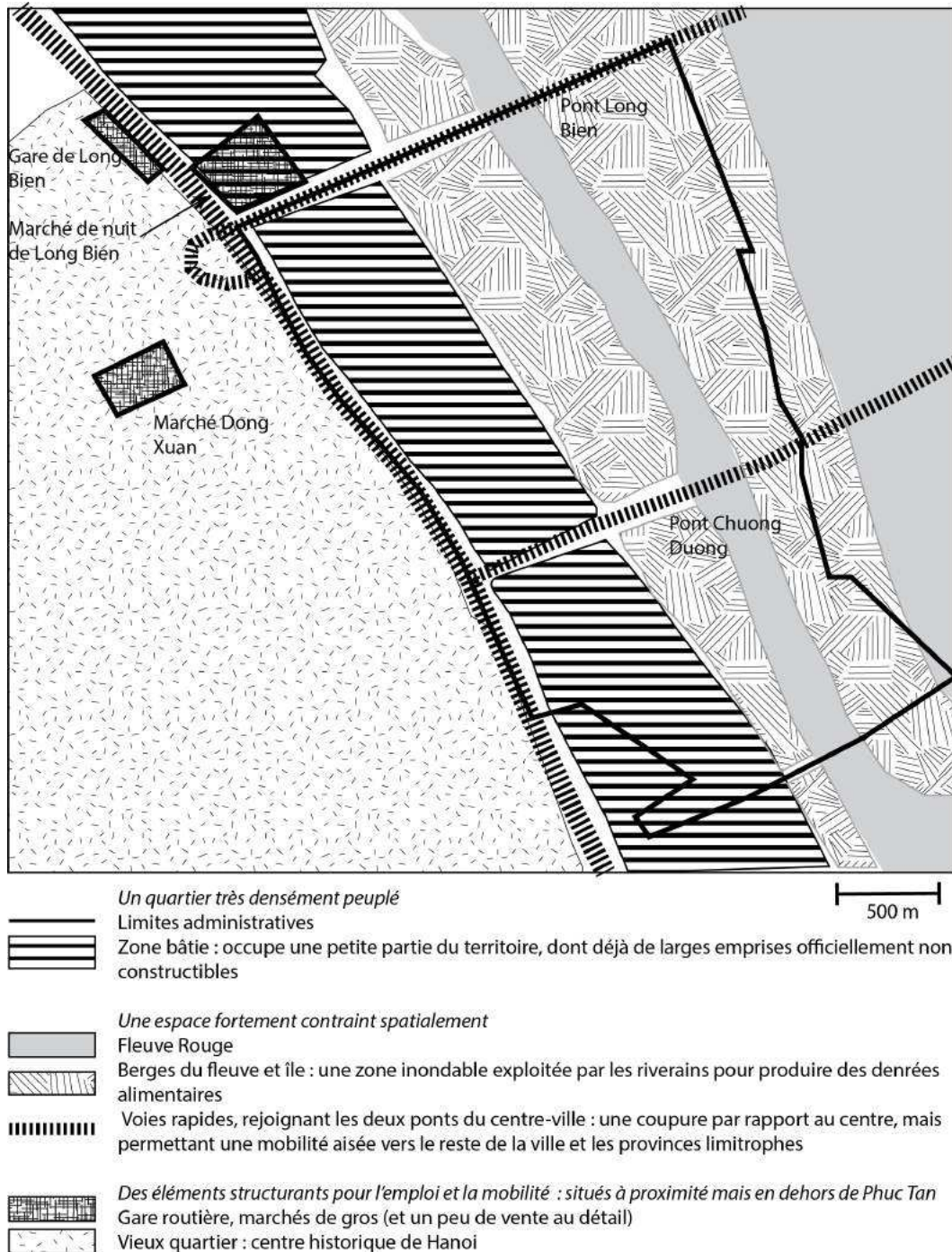
les services se sont développés, avec le raccordement à l'eau courante et à l'électricité. Au cours des années 1990 et 2000, les rues et ruelles du quartier ont été goudronnées ; en 2002, ce fut au tour de la rue sur la berge. Parallèlement, les règles concernant la légalité des logements ont été clairement définies, et une partie des habitations a pu recevoir un titre de propriété en bonne et due forme.

Le quartier présente aujourd'hui un bâti très dense. S'étendant sur environ un kilomètre du nord au sud, mais sur une largeur jamais supérieure à 300 mètres entre la digue et le fleuve, Phuc Tan est un quartier exigu et extrêmement dense : 220 habitants par hectare en 2010, selon les statistiques du Comité Populaire du quartier (voir le tableau 2). De surcroît, une part de la superficie du quartier correspond au fleuve et à l'île, non habitée, qui fait face à Phuc Tan : l'espace réellement bâti occupe moins de la moitié de la superficie totale, comme le montre la carte 4 p.27. L'occupation du quartier est donc particulièrement compacte. Du reste, l'étroitesse des ruelles, dont plusieurs ne dépassent pas 1,50 m de large et prennent l'allure de tunnels en raison des balcons ajoutés aux étages des maisons, donne corps à cette exiguïté.

Le quartier est le plus pauvre du district de Hoan Kiem et se trouve être le point d'arrivée de nombreux migrants venus des provinces limitrophes (ce qui suggère que la population réelle est supérieure à ce qu'indiquent les statistiques locales, qui ignorent pour partie cette population), notamment parce qu'il se trouve à proximité de la gare de bus de Long Bien qui les dessert. Mais la croissance démographique du quartier repose également sur un autre ressort : les prix de l'immobilier ont rendu le centre de Hanoi inabordable pour une large partie de la population, et certains citadins viennent donc chercher des logements dans ce quartier moins onéreux, qui fait ainsi office de zone de désengorgement du centre. Aussi, la population du quartier est très hétérogène et se diversifie.

Le quartier est donc animé de dynamiques divergentes. D'un côté, la fonction de quartier-dortoir au profit du centre-ville se renforce. D'un autre côté, Phuc Tan voit se développer une économie de quartier avec des marchés quotidiens, des commerces et services de proximité de plus en plus nombreux, en réponse à la croissance de la population et de ses revenus. Phuc Tan se trouve ainsi être à la fois central géographiquement et périphérique dans son fonctionnement.

FIGURE 4: Phuc Tan : une enclave périphérique dans le centre de Hanoi.

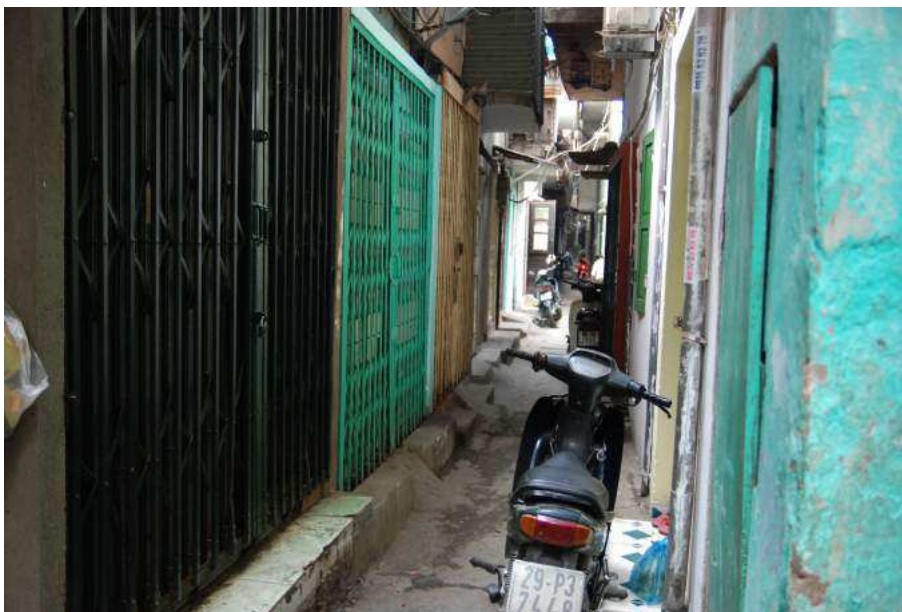


Situé au cœur de Hanoi, à proximité immédiate du vieux quartier, Phuc Tan s'en trouve en réalité isolé par la digue, surmontée d'une voie de circulation rapide, qui ne laisse que quelques points d'entrée dans le quartier. Les éléments participant à la dynamique démographique du quartier (vieux-centre, marchés de Dong Xuan et de Long Bien, gare de bus desservant la ville et le delta du fleuve Rouge) sont situés en dehors de Phuc Tan : d'un point de vue fonctionnel, le quartier est bien périphérique. Ce caractère est renforcé par le développement de cultures sur la berge, qui donnent une allure périurbaine à la frange est du quartier.

FIGURE 5: Phuc Tan : photographies



Situé à proximité immédiate du centre ville, Phuc Tan en est séparé par la digue qui est surmontée d'une voie rapide, avec seulement trois de points d'entrée. À gauche, Phuc Tan et la contrallée de la digue où se tient tous les jours un marché. À droite, la voie rapide et le centre historique.



Photographies de l'auteur, février 2011.

S'il s'est construit à la manière d'un bidonville, les habitations en dur ont progressivement remplacé les constructions en bois, bambou etc. Des étages, des balcons, des annexes ont été ajoutés aux logements initiaux, de sorte que les ruelles sont devenues remarquablement exigües, surtout dans la partie tout au nord du quartier ici présentée.

Yen So

Situé à environ huit kilomètres au sud du centre historique, Yen So se trouve à la limite sud de la tache urbaine de Hanoi. Il appartient au district de Hoang Mai, qui est né d'un redécoupage administratif en 2004. Hoang Mai regroupe ainsi quelques quartiers du district urbain de Hai Ba Trung au nord afin de le réduire, et d'anciennes communes du district rural de Thanh Tri au sud afin d'entériner leur processus d'urbanisation. Yen So faisait partie de cette seconde catégorie et a donc été reclassé de « commune rurale » (*xa*) en « quartier urbain » (*phuong*). Si le bâti urbain de Hanoi, longeant les principaux axes de communication, avait effectivement rattrapé le bourg, ce reclassement a aussi une dimension stratégique : le sud de la ville est l'une des zones privilégiées par les autorités pour le développement de la capitale. Ainsi, le territoire de Hoang Mai fait l'objet de nombreux projets urbains : zones d'habitation nouvelles, grandes infrastructures de communication... Yen So est concerné par ce processus et a vu son paysage largement transformé par l'urbanisation. En particulier, une autoroute vers l'est de Hanoi traverse le territoire du quartier, et un projet de ville nouvelle, associant tours de bureaux, centres commerciaux, parc de loisirs et lotissements d'habitation, est en cours de réalisation. Pour autant, toute une partie du territoire reste agricole. Une autre est occupée par des lacs qui ont à la fois une fonction d'épuration des eaux usées de Hanoi et de production piscicole.

Ces emprises agricoles sont donc très convoitées, tant par ces projets de développement planifié que par les riverains. Une urbanisation spontanée (et illégale) des terres agricoles a étendu l'espace bâti le long des routes et chemins, des lacs, des rizières. Cela a accompagné la croissance démographique : officiellement, la population est passée d'environ 8 000 habitants en 1995 à 11 000 en 2004, à la création de Hoang Mai, et 14 000 en 2010, soit une croissance moyenne (et assez régulière) de près de 4% par an. La zone bâtie ne dépasse cependant pas le tiers de la superficie totale, de sorte que la densité faible de 19 habitants par hectare (voir tableau 2 p.24) ne rend pas compte du peuplement réel de ce quartier qui s'intègre désormais à la ville-centre.

Finalement, comme le présente la carte 6 p.30, Yen So, situé à l'interface entre la ville-centre au nord et la zone périurbaine encore rurale au sud, se présente bien comme une frange urbaine, dont les dynamiques se recomposent donc avec la proximité du pôle central.

FIGURE 6: Yen So : un quartier de frange urbaine à l'interface entre Hanoi et l'espace périurbain.



Un quartier à l'interface entre Hanoi et le domaine périurbain

- Limites administratives de Yen So ; au sud, district rural de Thanh Tri
- Zone bâtie : expansion du village d'origine et urbanisation le long des voies de transport, jusqu'à rejoindre Hanoi au nord
- ⊕ Terres agricoles cultivées : convoitées par l'urbanisation, spontanée et planifiée, surtout vers le nord
- ▨ Espaces verts non agricoles, dont friches

Une forte emprise des projets de développement urbain

- ⊕ Urbanisation planifiée : emprise prévue du projet Gamuda City (qui inclut une usine de traitement des eaux)
- Autoroute : forte emprise territoriale, mais réduction des temps de transport vers le centre et vers les provinces limitrophes
- Autres routes et rues principales

La question de l'environnement local

- Lacs : récipiendaires des eaux d'écoulement et des eaux usées de la capitale, avant qu'elles ne se déversent dans le fleuve Rouge. Source de pollution et d'une forte inondabilité. Production piscicole.

Par une expansion de l'ancien village et un étalement du pôle central de Hanoi, Yen So se trouve désormais dans la continuité de la tache urbaine ; il en est la limite sud, et se présente comme l'interface entre l'espace bâti et le domaine périurbain encore marqué par la présence d'importantes emprises agricoles. Les dynamiques d'urbanisation, tant spontanée que planifiée, vont dans le sens d'un renforcement du bâti et d'une intégration accrue du quartier à Hanoi. Le caractère inondable d'une partie importante du quartier représente un enjeu dans ce processus : à la fois comme menace pour les nouvelles zones urbanisées, mais aussi comme facteur de protection des zones agricoles.

FIGURE 7: Yen So : photographies



Les emprises agricoles restent importantes sur une partie du territoire du quartier (notamment la zone inondable près du fleuve) ; aussi, au moment de la moisson, les bords de rue de la ville, les places – comme ici la place centrale devant le Comité Populaire, servent pour faire sécher le riz ou le maïs. C’est une persistance du caractère rural d’un quartier qui s’urbanise.



Photographies de l’auteur, juillet 2011.

Les terres agricoles sont convoitées et font l’objet d’un processus d’urbanisation. Celui-ci est à la fois planifié et spontané : ici, des maisons construites sans autorisation sur des terres agricoles au bord d’un étang, sur un espace très inondable.

An Khanh

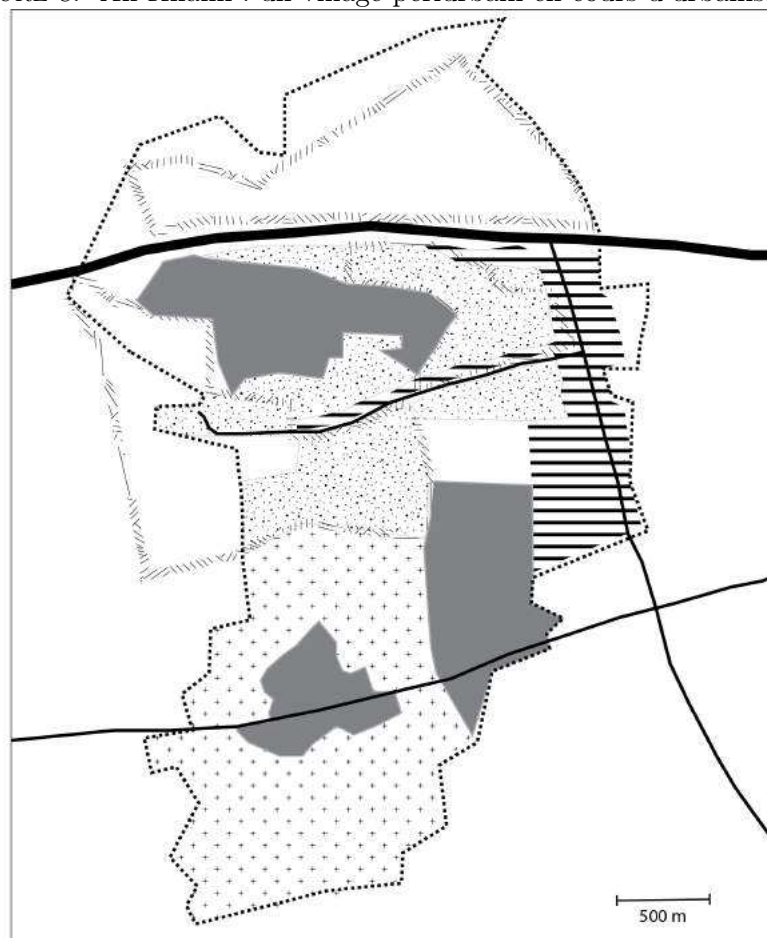
La commune de An Khanh fait partie du district rural de Hoai Duc, qui faisait partie de la province de Ha Tay et n'a été rattaché à Hanoi que lors de l'extension administrative de 2008. Situé à environ huit kilomètres à l'ouest de la limite de la tache urbaine, elle se trouve dans l'aire d'expansion privilégiée de la capitale.

La proximité avec Hanoi s'est trouvée renforcée par l'achèvement, en 2010, de l'auto-route Thang Long, qui dessert l'ouest de la province de Hanoi. Elle traverse le territoire de la commune et elle coupe en deux. L'emprise urbaine s'amplifie : An Khanh a été choisie comme lieu d'implantation d'une nouvelle zone urbaine (*khu do thi moi*) associant une grande zone résidentielle, des zones commerciales et des espaces de loisirs dans le cadre du projet Splendor, au nord de l'auto-route. Mais la partie sud n'est pas en reste : divers projets de moindre ampleur sont en cours de réalisation, dont un parc d'attraction récemment ouvert et une grande zone d'habitations nouvelles, présentées en longues barres de maisons toutes identiques, en cours de construction. Les terres agricoles disparaissent (seule la partie sud de la commune n'a pas encore été expropriée, mais leur saisie est prévue) et le paysage local est profondément transformé. L'intensité des constructions tout le long de l'auto-route Thang Long comme la volonté inscrite dans le Schéma Directeur de développer un nouveau pôle urbain à Hoa Lac, à l'autre bout de l'auto-route, laissent à penser que, d'ici quelques années, An Khanh se trouvera dans la continuité du bâti de Hanoi. Ainsi, si la commune conserve son statut rural, c'est en réalité à un village³ en cours d'urbanisation particulièrement rapide que l'on assiste.

Le village est en fait constitué de trois pôles bâtis distincts, visibles sur la carte 8 p.33. Le principal jouxte l'auto-route, tandis que le deuxième est un hameau tout au sud du territoire communal, et le troisième, moins dense, à proximité du parc d'attraction, accueille surtout des bâtiments de type industriel. Des bâtiments industriels et commerciaux s'égrainent également le long des principales voies de communication. De nombreux espaces anciennement agricoles sont actuellement en friches, dans l'attente de leur construction.

3. On utilise ici le terme de « village » parce que c'est le terme utilisé par les riverains, ce qui fait référence au statut rural de la commune, mais aussi à l'enracinement local de la plupart des familles, et s'oppose ainsi à Hanoi, la ville.

FIGURE 8: An Khanh : un village périurbain en cours d'urbanisation.



- Un village périurbain en cours d'urbanisation*
- Limites administratives d'An Khanh
 - Village ancien de An Khanh, constitué de plusieurs hameaux
 - ▨ Terres agricoles résiduelles, dont la saisie est prévue à brève échéance
 - ▩ Friches : terres expropriées et non encore utilisées
- D'imposants projets d'aménagements urbains : un développement industriel et résidentiel au fondement d'une transformation du paysage local*
- ▨ Zone en construction : lotissements d'habitation, parc de loisirs, industries
 - Limites des grands projets d'urbanisation planifiée : Splendora au Nord, Zone Urbaine Nouvelle An Khanh Sud au sud. En chantier ; grandes emprises encore en friches.
 - Autoroute : large emprise sur le territoire, qu'elle coupe en deux. Proximité accrue avec Hanoi.
 - Autres axes principaux de circulation

À 8 km à l'ouest de la limite de la tache urbaine, An Khanh fait l'objet d'un intense processus d'urbanisation planifiée : de larges espaces sont en cours de construction pour réaliser de « nouvelles zones urbaines » à caractère à la fois résidentiel, économique et ludique. Cela se fonde sur une expropriation massive des terres agricoles, transformant par là même profondément le paysage local. En outre, la construction de l'autoroute Thang Long a rendu le village d'autant plus rapidement accessible depuis la capitale, de sorte qu'An Khanh se trouve dans l'aide d'expansion privilégiée de Hanoi et se trouvera vraisemblablement intégré à la tache urbaine à moyenne échéance.

FIGURE 9: An Khanh : photographies



Une rue dans le bourg du Comité Populaire. L'un des effets des expropriations se lit dans le paysage : l'investissement dans la rénovation des logements conduit à une augmentation de la hauteur des maisons. Toutefois, les pratiques d'usage de l'espace perdurent souvent : on voit ici l'utilisation du territoire de la rue pour stocker le bambou qui sera utilisé pour l'artisanat local ensuite.



Photographies de l'auteur, avril 2012, décembre 2011.

Les expropriations sont motivées par la réalisation de grands projets de développement urbain. Ici, un projet à caractère résidentiel et relativement abordable. L'avancée des projets est souvent plus lente que prévue ; ce qui explique l'apparition de grandes friches sur le territoire de la commune.

Méthodologie et matériaux de recherche

Une approche qualitative pour rendre compte des trajectoires et des processus de décision

Des entretiens semi-directifs en forme de récits de vie

L'approche en termes de vulnérabilité porte l'accent sur les trajectoires, les processus de décision et la construction de la situation individuelle et familiale (puisque c'est généralement l'échelle à laquelle les ressources sont organisées). On s'intéresse particulièrement aux facteurs de basculement de la sécurité à l'insécurité alimentaire, et aux stratégies qui sont alors mises en place pour faire face à ces difficultés transitoires ou chroniques.

Pour ce faire, des entretiens qualitatifs ont été menés. Ils ont été semi-directifs : une trame abordant un certain nombre de thématiques a servi de base, mais les enquêtés pouvaient aborder et développer les thèmes qui étaient importants à leurs yeux, de façon à restituer leurs propres perceptions de ce qui était abordé. Les entretiens ont pris la forme de récits de vie : il s'est agi de mettre en évidence les scissions dans les trajectoires individuelles et familiales pour voir quels ont été les événements majeurs, source éventuelle de basculement et de déstabilisation de la situation familiale. L'analyse de la situation de chaque enquêté s'est fondée sur une description aussi précise que possible des pratiques quotidiennes, à commencer par les pratiques alimentaires (avec une remémoration des prises alimentaires de la veille, les habitudes d'achat etc.), mais aussi des formes d'emploi, des pratiques migratoires le cas échéant, des relations avec l'entourage. La structure du budget quotidien a été systématiquement relevée. Enfin, on s'est intéressé à la perception que les enquêtés avaient de leur propre situation, de leur environnement, des enjeux plus généraux de leur espace de vie.

Les limites de cette approche qualitative en forme de récits de vie sont connues. D'une part, la remémoration des événements *a posteriori* conduit parfois à leur réécriture, parce qu'alors l'enquêté en fait une relecture téléologique selon sa situation actuelle. D'autre part, les enquêtés sont susceptibles d'omettre, par choix ou par oubli, une partie des éléments qui expliqueraient une situation donnée, une partie de leurs pratiques ou de leurs difficultés. Il n'est pas toujours évident, par exemple, d'admettre que l'on rencontre de grandes difficultés à se nourrir et à nourrir sa famille. Néanmoins, des questions complémentaires ont toujours été posées pour confirmer ou infirmer les éléments donnés de prime abord, et l'on n'a pas hésité à réinterroger si nécessaire les enquêtés sur certains aspects de leur vie, en reformulant les questions différemment, afin de limiter ces biais.

Au total, 100 entretiens ont été réalisés. On s'est placé à l'échelle individuelle, pour obtenir une qualité d'information satisfaisante, mais les pratiques alimentaires comme les ressources et les décisions se jouent souvent à l'échelle du ménage. Le « ménage » s'entend ici comme les personnes vivant dans la même unité de résidence, partageant la plupart des repas et mettant au moins partiellement en commun leurs ressources financières. Les limites sont quelques fois confuses : c'est le cas des migrants, qui passent une bonne partie de leur

temps seuls ou avec un autre membre de leur famille, mais dont les revenus sont utilisés par le conjoint et les enfants vivant à la campagne par exemple ; c'est aussi le cas de plusieurs générations vivant sous le même toit, où les enfants adultes soutiennent financièrement les parents âgés, mais sans que les revenus soient mis en commun ni les repas partagés. Il a donc toujours été nécessaire de préciser qui était inclus dans le « ménage » et comment circulaient les ressources entre le répondant, son ménage et les membres « satellites ». Ainsi, au cours des entretiens, l'analyse portait d'abord sur la situation individuelle de l'enquêté, puis sur son inscription au sein de la famille, et des questions plus larges permettaient de préciser les rôles de chacun au sein du ménage. 25 entretiens ont été faits avec des couples ou deux personnes (jeune femme et sa belle-mère par exemple), et ils ont souvent été particulièrement fructueux pour la description des rôles familiaux et sociaux.

Au total, ont été interrogés 64 femmes seules, 11 hommes seuls, 19 couples et 6 autres binômes. Ainsi, la majorité des entretiens a été réalisée avec des femmes. À cela plusieurs raisons. D'abord, le Vietnam conserve une répartition sexuée des rôles encore très marquée : ce sont généralement les femmes qui assurent les courses et la préparation des repas. Elles sont également souvent en charge de la gestion du budget familial (en particulier pour la scolarité des enfants, les dépenses de santé quotidiennes etc.). Parmi les entretiens avec des hommes seuls, plusieurs n'étaient pas en mesure d'indiquer ne serait-ce qu'un ordre d'idée de ces budgets, ne connaissaient pas du tout les quantités achetées, ne savaient pas si le budget alimentaire avait changé au cours des derniers mois. Second motif, les hommes répondaient plus souvent négativement aux demandes d'entretien que les femmes : ce qui s'explique sûrement par le fait que mon interprète et moi-même étions deux jeunes filles, et que si mon statut d'étrangère et d'étudiante intriguait souvent, il n'était pas rare que les personnes interrogées (et surtout les hommes) refusent de prendre le temps nécessaire à faire l'entretien.

Les critères de sélection

Plusieurs critères ont été retenus pour sélectionner les enquêtés. L'approche étant qualitative, il était important d'avoir accès à une grande diversité de situations pour rendre compte des différentes facettes des questions analysées. L'enjeu était de faire un choix raisonné des enquêtés afin d'avoir un panel suffisamment diversifié. Comme le processus de basculement dans l'insécurité alimentaire était au cœur de l'étude, on a cherché à cibler une population plutôt défavorisée, en se fondant sur l'hypothèse que l'aisance matérielle mettait à l'abri de dommages sur le plan alimentaire en cas de difficulté (ce qui s'est vérifié lors d'entretiens avec des ménages plutôt aisés). Par « défavorisée », on entend à la fois une dimension économique (faiblesse des revenus), une précarité générale des conditions de vie, mais aussi un faible accès aux ressources de l'environnement, et un manque d'accès aux aides sociales (privées comme publiques). Les critères de sélection suivants ont ainsi été retenus :

- Les formes d'emploi précaires : surtout dans le secteur informel, comme la vente de

rue, dans certains cas la construction par exemple. Elles sont souvent associées à des revenus irréguliers, et ces fluctuations comme l'absence d'assurance (maladie, retraite etc.) se sont révélées être un facteur de fragilité.

- L'habitat proche de l'insalubrité ou visiblement illégal (situé sur des terrains agricoles par exemple) : on a fait l'hypothèse que les personnes demeurant dans un logement précaire étaient susceptibles de subir des contraintes économiques fortes ayant éventuellement des répercussions sur la sécurité alimentaire. Le caractère illégal du logement représente également un risque de perte d'un capital essentiel.
- Le fait d'avoir rencontré des difficultés (de toute nature) dans une période récente : on s'est appuyé pour cela sur l'interconnaissance au sein des quartiers d'étude.

Ces critères principaux ne sont pas exhaustifs : par exemple, on a également cherché à rencontrer des personnes qui cultivaient la berge à Phuc Tan pour mettre au jour les motivations à l'origine de ces cultures, ou encore des personnes locataires de leur logement pour comprendre les trajectoires migratoires et résidentielles, mais aussi des personnes âgées pour voir les ressources mobilisées après la vie active.

Deux modes complémentaires de recrutement des enquêtés

Le recrutement des enquêtés a pris deux formes. D'une part, l'interpellation directe dans la rue ou à domicile (de nombreux logements restent ouverts sur la rue toute la journée durant), ce qui, de façon inattendue, s'est révélé beaucoup plus fructueux à Phuc Tan et, dans une moindre mesure, à Yen So qu'à An Khanh où l'on a fait face à des refus presque systématiques. D'autre part, on est passé par le biais des autorités locales, en particulier les chefs d'îlots⁴, qui ont une connaissance très fine de la situation de chaque famille qu'ils supervisent. Cette modalité a présenté l'intérêt de donner accès à des personnes peu visibles et peu accessibles dans l'espace public, comme des personnes âgées peu mobiles, ou handicapées par exemple. Cela a également permis de cibler certains entretiens sur des problèmes spécifiques récemment rencontrés. Le désavantage principal de cette entrée est la perte de liberté dans le choix des enquêtés, ce qui a été compensé par le recrutement direct afin d'assurer une grande diversité de situations.

Au total, ces différentes modalités et la variété des critères retenus ont permis de rencontrer des personnes aux profils très variés. La forte interconnaissance entre voisins a permis, au fur et à mesure des entretiens, d'obtenir des informations assez précises sur les conditions de vie des uns et des autres, assurant à terme de n'avoir omis aucune catégorie particulière de personnes défavorisées.

4. En-deçà des Comités Populaires des quartiers, un découpage en îlots est effectué, et chacun est géré par un chef nommé par les autorités locales (voir schéma de l'administration locale en annexe p. 349). Ce chef et ses éventuels adjoints supervisent la vie quotidienne de l'îlot : ils assistent les riverains dans leurs démarches administratives, ils gèrent les conflits de voisinage, ils organisent une aide pour une personne qui en a besoin etc. Ils sont le premier référant des riverains pour tout problème.

Une confrontation avec les perceptions politiques

Des points de vue variés à des échelles différentes

Aux récits de vie, se sont ajoutés des entretiens avec les autorités locales des trois quartiers étudiés, afin de confronter l'espace vécu avec les perceptions politiques, et d'avoir accès à un regard et des données plus globales sur les terrains d'étude. 23 entretiens avec des représentants des autorités ont été réalisés, à plusieurs niveaux : à l'échelle des districts, des quartiers et des îlots. Des responsables de plusieurs types de structures ont été interrogés : des présidents et vice-présidents des Comités Populaires, des responsables en charge de services particuliers des Comités Populaires (Service de la Construction et de l'Aménagement, Service du Travail, des Invalides et des Aides Sociales), mais aussi des responsables des associations para-étatiques, telles la Croix Rouge et l'Union des Femmes. Ces entretiens ont permis d'avoir un autre point de vue sur les enjeux qui se posent dans les espaces étudiés.

De la difficulté des études de terrain au Vietnam

Toutefois, leur réalisation n'a pas toujours été simple et aussi fructueuse qu'escompté. En effet, au-delà de l'autorisation de recherche émanant du Comité Populaire de la province de Hanoi, la structure verticale du pouvoir fait qu'il est à chaque fois indispensable d'avoir l'aval du responsable de niveau supérieur pour réaliser un entretien. Or, pour des raisons d'indisponibilité, de refus, ou d'absence durable de réponse en dépit des relances, ce laissez-passer n'a pas toujours été obtenu, de sorte que tous les entretiens envisagés et sollicités n'ont pas pu être réalisés⁵.

Objectifs et organisation de la thèse

Objectifs de la thèse

L'approche par la vulnérabilité a pour intérêt d'insister sur la dynamique de la sécurité alimentaire et sur son caractère construit. L'objet de cette recherche est de mettre au jour comment certaines personnes se retrouvent épisodiquement ou durablement en situation d'insécurité alimentaire et, plus encore, les stratégies qu'elles adoptent pour surmonter ces difficultés. En partant des pratiques quotidiennes, il s'agit de comprendre comment les personnes arrangent leurs ressources (économiques, spatiales, sociales) afin de les sécuriser, ce dont la situation alimentaire est un produit. On cherche donc à appréhender la sécurité alimentaire des individus à travers leur trajectoire sociale et spatiale pour en saisir les scansions qui améliorent ou détériorent cette situation alimentaire, en analysant les réponses qui y sont apportées et les facteurs de résilience à l'œuvre. On cherche ainsi à mettre en évidence les logiques et les cadres d'action des citoyens.

5. Il est probable qu'il eût fallu donner quelques enveloppes pour obtenir ces rendez-vous, puisque la corruption de ce type est très largement répandue au Vietnam.

Quels sont les éléments qui sont discriminants dans la capacité des individus à faire face à un choc qui se présente à eux ? Comment les individus réagencent leurs ressources pour surmonter une difficulté ? L'étude des recompositions des pratiques alimentaires et des stratégies adoptées rendent compte, en filigrane, du processus d'émergence urbaine en cours à Hanoi.

Organisation de la thèse

L'analyse des pratiques alimentaires des personnes étudiées montre des degrés de sécurité alimentaire variables selon la situation des ménages. Si, dans le temps long, il y a eu une nette amélioration des conditions de vie de la population, à commencer par celles de la population citadine, on continue d'observer une insécurité alimentaire passagère ou chronique chez certains enquêtés. En s'intéressant aux trajectoires des individus étudiés, on voit se construire les situations de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Toutefois, si l'on s'oppose à l'affirmation faite par les autorités locales et nationales qu'il n'y a plus d'insécurité alimentaire à Hanoi, on se gardera de noircir le tableau : l'enquête de terrain rend compte d'une forte capacité des personnes étudiées à faire face aux chocs et à s'adapter aux changements qu'elles rencontrent. Cela conduit à comprendre les stratégies de réponse adoptées (économiques, sociales, spatiales) comme les éléments d'un dispositif de sécurisation des moyens d'existence.

On voit donc la construction d'un système de ressources multiforme. Dans un premier temps, on s'intéressera aux stratégies mises en place par les agents pour faire face et surmonter les difficultés qui se présentent, afin de rétablir, autant que faire se peut, leur situation alimentaire. Il s'agit surtout des ressources sociales : c'est à la persistance de réseaux d'entraide locaux que l'on assiste. C'est essentiellement sur eux que se fonde la résilience des personnes qui font face à un choc. Il en découle que leur entretien est prioritaire dans les pratiques quotidiennes, ce qui peut parfois constituer une source de difficulté dans le court terme.

Dans un second temps, sur un pas de temps plus long, on étudiera les recompositions des systèmes d'activité qui permettent aux individus de les adapter aux contraintes et aux opportunités qu'ils rencontrent. La sécurisation alimentaire des agents est alors la résultante de leurs stratégies et de leurs trajectoires au sein de ces systèmes économiques, sociaux, spatiaux et politiques.

Enfin, les pratiques alimentaires quotidiennes révèlent une différenciation croissante entre les citadins. À l'échelle de la ville, l'apparition de nouveaux modèles de consommation, la coexistence de malnutrition par carences et par excès, et l'apparition d'une préoccupation sanitaire décrivent un processus d'émergence alimentaire, que l'on s'attachera à caractériser.

Première partie

Vulnérabilité et sécurisation alimentaire : choix tactiques et contraintes quotidiennes

Chapitre 1

Les pratiques alimentaires des Hanoïens, témoins de degrés différenciés de sécurité alimentaire

Classé depuis 2007 dans les pays à revenu moyen (Banque Mondiale, 2013), le Vietnam a connu depuis près de trois décennies une réduction spectaculaire de la pauvreté et une amélioration notable des conditions de vie des habitants. Alors que Hanoi a été particulièrement affectée par la période de guerre et les années suivantes, le renouveau économique du *Doi Moi* a profondément transformé les conditions de vie des habitants de la capitale : aux pénuries chroniques ont succédé les démarrages d'une société de consommation et d'abondance. L'étude de l'alimentation rend compte de ces transformations : on a pu observer une nette amélioration de la situation alimentaire des citoyens. Toutefois, au Vietnam comme ailleurs, la forte croissance économique que connaît le pays depuis la fin des années 1980 s'accompagne d'inégalités de plus en plus grandes, à la fois entre les différentes régions du pays et entre les différents groupes sociaux : dans le domaine alimentaire, cela se traduit par la persistance d'une insécurité pour certains ménages dans un contexte d'abondance de l'offre. Les pratiques alimentaires différenciées rendent compte de niveaux de risque variés d'insécurité alimentaire. On s'attachera à décrire les formes d'insécurité alimentaire qui persistent dans une capitale en croissance.

1.1 Une amélioration remarquable de l'alimentation en ville depuis le *Doi Moi*

1.1.1 Approche historique : de la pénurie à l'abondance

L'ère collectiviste et la gestion des pénuries alimentaires

A partir de l'indépendance, le parti communiste arrivé au pouvoir a voulu instaurer une économie planifiée et socialiste : cela s'accompagnait de la volonté de l'État de prendre en

charge l'organisation du système alimentaire, de l'éducation, de la santé, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants. Dans le domaine alimentaire, l'État a donc transformé à la fois les modes de production et les modes de distribution.

La collectivisation des terres agricoles : un échec dans l'autosuffisance alimentaire. Concernant la production, au nom de la mise en commun des moyens de production, les terres agricoles ont été collectivisées et leur gestion confiée aux coopératives. Ces dernières administraient l'irrigation, distribuaient les engrais et les pesticides, organisaient les productions selon les objectifs fixés par les autorités, et rémunéraient les travailleurs. Tout au long de la période collectiviste, et particulièrement au début des années 1980, les productions se sont révélées insuffisantes. Cela s'explique d'abord par la faiblesse des rendements d'une agriculture où les intrants chimiques faisaient fréquemment l'objet de pénuries. Cela s'explique surtout par le mode de rémunération des agriculteurs, à la journée de travail, sans rapport avec leur productivité. Dès lors, dans un contexte de croissance démographique assez forte, la production était insuffisante pour assurer l'approvisionnement de toute la population, qui dépendait alors partiellement des aides extérieures (surtout en provenance de l'Union Soviétique) et des importations (Liem, 1991; Kerkvliet, 2011).

La collectivisation est devenue particulièrement défailante à partir du milieu des années 1980. En effet, à cette époque mouvementée en URSS, les aides soviétiques ont beaucoup diminué, cependant que la production agricole stagnait et ne satisfaisait plus les objectifs nationaux (même en gonflant les statistiques (Liem, 1991)). En 1987, la production de paddy a même été inférieure à celle de 1986 d'un million de tonnes (Liem, 1991), soit une chute de 6%, à cause de la pénurie d'intrants et de la survenue de catastrophes naturelles. La situation était surtout difficile dans le Nord du pays (Vo, 1990), où les parcelles étaient particulièrement petites et la pression démographique élevée. Or, en même temps, les cours mondiaux du café et du poivre – deux des principales cultures d'exportation du Vietnam – se sont effondrés, amputant l'État des rentrées de devises qui lui permettaient jusqu'alors d'importer des biens de consommation courante et des engrais. Les autorités ont donc accru les exportations de riz, en dépit des pénuries intérieures, pour faire face à ces besoins (Liem, 1991, p.448). Ainsi, en 1988 la disette habituelle s'est transformée en famine dans le nord du pays, et le gouvernement s'est vu contraint de faire appel à l'aide humanitaire internationale au cours des premiers mois de l'année. Cette situation catastrophique a ouvert la voie à la décollectivisation.

Le rationnement alimentaire, ou la gestion publique de la pénurie. Dans un contexte de déficit chronique de biens alimentaires, mais aussi dans le souci idéologique d'offrir à tout le monde un accès équitable aux biens de première nécessité (à commencer par les denrées alimentaires) et de libérer les femmes des tâches domestiques afin de les rendre disponibles pour le travail à l'extérieur du foyer, l'État socialiste a également transformé les circuits de distribution. Cela s'est fondé dès la fin des années 1950 sur la mise en place de coupons alimentaires (Kerkvliet, 2011, p.88) : selon le nombre de personnes au foyer et

le type d'emploi occupé, chaque famille recevait des coupons donnant droit à acheter une certaine quantité de riz, de viande, de sucre, et d'une dizaine d'autres types de produits. Ceux-ci étaient vendus dans des magasins d'État à prix très bas. M.T. Kerkvliet donne un exemple de coupons au début des années 1980 à Hanoi :

« Par exemple, dans une usine de cigarettes, un employé qui travaillait dans un atelier de séchage des feuilles de tabac, ce qui était considéré comme un environnement toxique, pouvait acheter chaque mois 1,2 kg de porc, 19 kg de riz, 500 g de riz, un demi-litre de sauce de poisson, 1 kg de fromage de soja, et 500 g à 1 kg de poisson. Il pouvait également acheter 30 à 50 g de *mi chình* (des condiments) tous les trois mois. D'autres employés qui ne travaillaient pas dans des ateliers toxiques pouvaient acheter 0,9 kg de porc et 17 kg de riz. Les travailleurs recevaient également des coupons alimentaires pour leurs enfants et leurs parents.¹ »

Kerkvliet 2011, p.89

Ces coupons d'approvisionnement à bas coût fonctionnaient en réalité comme tickets de rationnement à cause des pénuries chroniques. Sans surprise, les Vietnamiens se sont vus contraints de faire la queue pour bénéficier de ces denrées rares. Il était également possible d'avoir recours au marché libre, mais les prix étaient alors sensiblement plus élevés : Kerkvliet (2011, p.91) rapporte qu'au début des années 1980, à Hanoi, le kilogramme de riz coûtait par exemple 0,50 VND dans les magasins d'État contre 5,50 sur le marché libre, et le kilogramme de viande de porc passait de 3 à 35 VND. À cette même période, les salaires des personnes interrogées dans cette enquête, employées dans une usine de cigarettes de Hanoi, étaient compris entre 45 et 57 VND par mois. Dès lors, le marché libre n'était accessible que pour une petite partie de la population, ceux qui parvenaient à dégager des revenus suffisants, souvent grâce à des activités annexes non officielles (Gironde & Maurer, 2004).

À ce réseau de distribution se sont ajoutés de nombreux lieux de restauration, à bas prix également, gérés par l'État, au sein des entreprises, des groupements d'habitat collectif, des hôpitaux etc. On y trouvait alors souvent des repas plus diversifiés qu'à domicile, permettant d'améliorer le médiocre régime alimentaire d'une grande partie de la population (Kerkvliet, 2011).

En effet, la période collectiviste s'est caractérisée par une malnutrition chronique d'une grande partie de la population vietnamienne, et plus encore de la population urbaine (Le Danh Tuyen et al., 2004). En effet, en milieu rural persistait une petite production domestique (tolérée bien qu'officiellement interdite) permettant de compléter les denrées de base ; cet approvisionnement personnel était moins évident en ville. Ainsi, la consommation de légumes y était moins importante (Le Danh Tuyen et al., 2004). La consommation

1. "For example, a cigarette factory worker in a workshop that dried tobacco leaves, which was considered to constitute toxic working conditions, could buy each month : 1.2 kg pork ; 19 kg rice ; 0.5 kg sugar ; 0.5 litre fish sauce ; 1 kg bean curd ; and 0.5–1 kg fish. S/he could also buy 30–50 grams of *mi chình* [condiments] every three months. Other workers in non-toxic workshops could purchase 0.9 kg pork and 17 kg rice. Workers also received food allotments for their children and elderly parents."

de produits animaux, elle, était supérieure en ville qu'à la campagne, mais elle était en réalité faible partout. La disponibilité alimentaire était globalement insuffisante pour nourrir correctement toute la population (Vo, 1990), et c'est notamment la dégradation progressive, au cours des années 1980, de cette situation alimentaire déjà difficile qui a initié les réformes agricoles du *Doi Moi*.

Le tournant du *Doi Moi*

Libéralisation et décollectivisation. Prenant acte des difficultés rencontrées par le Vietnam, les responsables politiques entreprennent de changer radicalement l'orientation économique du pays à partir de 1986. Il s'agit de passer d'une économie planifiée et presque entièrement encadrée par l'État à une économie de marché ouverte au commerce international. Dans le domaine agricole, le *Doi Moi* s'est traduit par de très profondes réformes des modes de productions. La résolution 10 d'avril 1988 en est l'élément central : elle amorce la décollectivisation des terres, qui sont redistribuées aux agriculteurs², avec un allègement concomitant des impôts sur les productions individuelles.

Une « révolution verte » à l'origine de l'accroissement de l'offre alimentaire.

Avec la décollectivisation, le Vietnam s'est lancé dans une politique agricole typique de la révolution verte (Griffon, 2002), avec l'amélioration des systèmes d'irrigation, des subventions sur les engrais, la promotion de nouvelles semences plus productives (en particulier des variétés de riz à cycle plus court développées par l'IRRI (Liem, 1991; Landy, 2008)), l'achat des récoltes par des entreprises d'État (garantissant ainsi un prix d'achat minimum). La sécurisation des ressources foncières, avec l'attribution de baux de vingt ans sur les parcelles distribuées à tous les habitants en 1993, a permis un investissement plus important des agriculteurs sur leurs terres. Aujourd'hui, la consommation d'engrais est très élevée : selon la FAO (2005), elle était en 2002 de près de 300 kg par hectare de terres arables et par an, contre 100 en moyenne dans le monde et 170 dans la région Asie-Pacifique.

Les pénuries chroniques qui ont marqué toute la période collectiviste expliquent la volonté de l'État d'assurer son autosuffisance alimentaire à l'échelle nationale, et surtout, de façon très symbolique, pour le riz. Ainsi, la production agricole a connu une croissance remarquable : par exemple, les rendements du riz ont augmenté de 3,7% par an pendant la période 2001-2008, soit trois fois plus que la croissance démographique (Dao & Vu, 2010).

Toutefois, la politique agricole n'a pas pour seul objectif d'assurer l'autosuffisance alimentaire à l'échelle nationale, comme ce fut le cas pendant la période collectiviste : dans le cadre de la libéralisation économique, l'État a cherché à favoriser les exportations agricoles de façon à générer des devises pour investir dans le développement industriel du pays (Bergeret, 1999). L'accroissement de la production nationale a ainsi permis d'assurer à la fois l'approvisionnement du marché intérieur et le développement des exportations. De la sorte, le Vietnam est (selon les années) le second ou troisième exportateur mondial de

2. La décollectivisation complète des terres est entérinée par la Loi Foncière de 1993 qui attribue à chaque foyer rural une parcelle de terrain par personne, cultivable à sa guise.

riz en volume, derrière la Thaïlande et au coude à coude avec l'Inde, et assure ainsi 10 à 15% des volumes échangés (données FAO). Le tableau 1.1, qui présente quelques unes des principales productions actuelles, montre l'importance des exportations pour plusieurs d'entre elles, dont le riz : sur ces marchés, le Vietnam occupe une position centrale.

TABLE 1.1: Principales productions agricoles au Vietnam et rang dans les exportations mondiales, 2010

Produits	Valeur	Poids	Part de la prod. nat. exportée	Rang dans les exp. mondiales	
	(en milliers de dollars)	(tonnes)		En volume	En valeur
Riz paddy	10 702 000	40 005 000	17%	2	2
Viande de porc	4 670 000	3 038 000		–	–
Légumes frais	1 393 000	7 392 000		–	–
Café vert	1 188 000	1 106 000	110%*	2	3
Noix de cajou	1 087 000	1 242 000	16%	1	1
Fruits frais	1 019 000	2 921 000	17%	1	1
Manioc (séché)	897 000	8 596 000	12%	2	2

Sources : données FAOSTAT, <http://faostat.fao.org/site/339/default.aspx>.

* Selon ces données, le volume de café vert exporté par le Vietnam est supérieur à sa production annuelle de 2008 à 2010. Il peut s'agir soit d'un écoulement de stocks antérieurs, soit d'une erreur statistique, d'autant que c'est aussi un produit consommé sur place.

Une diversification de l'alimentation de la population. La fin des pénuries s'est rapidement traduite par une amélioration de l'alimentation des ménages. En se fondant sur diverses enquêtes menées avant et après le *Doi Moi*, Le Danh Tuyen et al. (2004) estiment qu'en 1988-1989 la ration alimentaire des citoyens était, de l'ordre de 1700 à 1800 kcal par jour et par personne seulement. La consommation de fruits, de viande, de blé, de produits laitiers était irrégulière avant 1990, et se développe depuis : cela permet une diversification du régime alimentaire des citoyens (Thang & Popkin, 2004)³.

À cet égard, l'étude du milieu urbain est particulièrement intéressante. En effet, on l'a vu, les difficultés y étaient encore plus importantes qu'à la campagne au cours des années de crise, à cause du manque d'accès physique aux denrées alimentaires. À l'inverse, aujourd'hui, ce sont les villes, et surtout les deux métropoles Hanoi et Hô Chi Minh Ville, qui bénéficient au premier chef de la croissance économique, et ce sont elles qui jouissent de la situation la plus favorable. Les transformations socioéconomiques consécutives aux réformes connaissent leur ampleur maximale dans les deux métropoles.

C'est bien la croissance économique qui a permis cette amélioration de la situation alimentaire du pays. L'accroissement de la production a permis d'améliorer la disponibilité

3. On procédera à une analyse plus complète de la situation nutritionnelle aujourd'hui au chapitre 11.

physique des denrées, et d'en pousser les prix à la baisse ; en même temps, l'augmentation des revenus améliore l'accès économique à l'alimentation. L'amélioration de l'alimentation de la population témoigne plus généralement d'une amélioration des conditions de vie.

1.1.2 Les habitudes alimentaires des Hanoïens

Les usages culinaires

Au cours de notre enquête, nous avons étudié la structure habituelle des repas à Hanoi. Ceux-ci sont, classiquement, au nombre de trois : un petit déjeuner à horaire variable, un déjeuner souvent pris entre 11 heures et midi, et un dîner entre 18 et 20 heures.

Le petit déjeuner est le repas le plus variable. Certaines personnes le réduisent à un en-cas, à base de pain ou de riz blanc seul, quand pour d'autres il est constitué d'un plat complet : soupe de pâtes de riz fraîches accompagnée de viande (*pho* de bœuf ou de poulet, *bun* à la viande de porc grillée...), riz gluant avec du porc fermenté et une pâte de pois cassés par exemple.

Les deux autres repas sont structurés autour du riz. Le riz est à ce point l'élément central du repas qu'on dit « préparer le riz » pour signifier « préparer le repas », et « manger du riz » (*an com*) plutôt que d'utiliser le verbe seul. Il constitue le principal apport énergétique, puisque selon Dao & Vu (2010), il représente les trois quarts des calories ingérées. Au riz s'ajoutent plusieurs plats. D'abord un ou deux plats de légumes, souvent des légumes-feuilles, souvent sautés ou bouillis. Ensuite, un ou deux plats de produits animaux : le plus souvent de la viande de porc (avec un très large panel de préparations), parfois d'autres viandes. Le poisson et autres produits de la mer (coquillages surtout) font également partie des consommations courantes. Le tofu et les œufs complètent ou remplacent fréquemment ces produits animaux. Enfin, un bouillon accompagne généralement le repas. Le repas est agrémenté de nombreux aliments complémentaires : quantité d'herbes aromatiques fraîches (coriandre, menthe, ciboule, *rau ram* par exemple), des condiments caractéristiques de la culture culinaire vietnamienne : *nuoc mam*⁴ et *mam tôm*⁵, mais aussi sauce soja, piments, ail, kumquat, citron vert et papaye verte, présentés à côté des plats principaux, ainsi que des fruits oléagineux (cacahuètes en particulier).

Les repas sont généralement pris en famille, sur une natte au sol ou posée sur une grande table basse. Tous les plats sont posés sur la natte, chacun dispose d'un bol de riz et le complète au fur et à mesure des autres aliments proposés. Le repas est souvent accompagné, sinon suivi, de thé vert.

On le voit, les repas sont encore essentiellement préparés à base de produits bruts. Les produits transformés sont surtout les condiments : *nuoc mam*, *mam tôm*, sauce soja, mais il s'agit là de préparations traditionnelles qui peuvent être aussi bien artisanales qu'industrielles. De la sorte, une attention particulière est portée à la fraîcheur des produits : les

4. Sauce à base de poisson fermenté dans de la saumure, très fréquemment utilisée dans la préparation des plats.

5. Pâte de crevettes fermentées, très épicée.

légumes-feuilles, les herbes aromatiques, mais aussi la viande et le poisson sont achetés au jour le jour. La fraîcheur des produits s'est révélée être une préoccupation importante pour nos enquêtés : plusieurs d'entre eux insistaient sur l'importance de faire les courses le matin, de façon à être sûr que les produits achetés n'aient pas passés la journée dehors, à température ambiante.

L'un des changements majeurs survenus depuis le *Doi Moi* est l'essor de l'alimentation de rue (Le Danh Tuyen et al., 2004; Papin, 2001). Avec une offre abondante et peu onéreuse, elle permet de se nourrir rapidement et propose un certain nombre de plats dont la préparation est très longue (le *pho* notamment, puisque le bouillon nécessite plusieurs heures de cuisson). L'offre est variée : marchands ambulants pour les produits les plus simples (riz gluant, manioc, maïs bouilli par exemple) ; marchands de rue directement installés sur le trottoir, sans attache fixe, offrant souvent des soupes, du tofu frit, des sandwichs aux œufs et au pâté par exemple ; petits restaurants débordant généralement sur le trottoir devant la boutique pour les soupes, les plats sautés (riz et pâtes sautés), mais aussi les plats de viande. Ces lieux de restauration se trouvent dans toute la ville, occupant une large place dans l'espace public puisqu'ils s'installent largement sur les trottoirs, mais une partie d'entre eux ne paraît qu'aux heures des repas. C'est un élément important de l'alimentation des Hanoïens. Elle permet notamment aux personnes qui travaillent loin de leur domicile de se restaurer facilement et à bas coût. Enfin, l'alimentation de rue est très prisée pour le petit déjeuner. Cette offre pléthorique se fonde sur la vivacité du secteur informel, parce qu'il s'agit d'emplois faciles d'accès et ne nécessitant souvent qu'un faible investissement, et répond à une demande poussée par la hausse du niveau de vie. Cette alimentation de rue constitue un élément fort de l'identité de la ville.

Dimension économique : analyse du budget alimentaire

L'Office Général de la Statistique⁶ publie tous les deux ans les résultats d'une grande enquête sur les conditions de vie de la population, le *Vietnam Household Living Standards Survey* (VHLSS). Elle présente notamment la structure des dépenses des ménages, et rend compte des différents postes de dépense pour l'alimentation. On présente ici les résultats de l'enquête de 2010 (GSO, 2010, p.317-341), en les comparant aux données recueillies en 2002.

En 2010, le riz représente 10% des dépenses alimentaires totales des ménages urbains⁷. C'est sensiblement moins qu'en 2002 : à l'époque, 14,8% du budget alimentaire était consacré au riz. Cela s'explique d'abord par la baisse de la consommation, passée de 9,6 kg par personne et par mois à 7,5 kg en 2010. Mais cette réduction de la consommation n'est pas suffisante pour expliquer la baisse de la part du riz dans le budget total : on suppose alors que le prix du riz a baissé par rapport à celui des autres aliments.

6. On utilisera par la suite l'abréviation GSO, pour *General Statistics Office*, parce que c'est celle qui est utilisée par l'organisme lui-même et que l'on retrouve dans la plupart des publications.

7. Dans son ensemble, l'alimentation représente, en moyenne, 41% du budget des citoyens à l'échelle du pays : voir chapitre 2 p. 83.

L'ensemble des produits animaux ont vu leur consommation croître : la viande est passée de 1,8 kg/mois/personne à 2,1, les produits de la mer de 1,2 à 1,4 kg, et les œufs de 3,4 à 4,2 pièces. Dans le même temps, la part de ces produits dans le budget a baissé, témoignant d'une baisse de leur valeur relative. Ainsi, en 2010, la viande représente 20% du budget alimentaire des citadins, les produits de la mer 6,5% et les œufs 1,2%.

A l'inverse, la consommation de légumes a un peu baissé en volume : de 2,8 à 2,5 kg par personne et par mois, tandis que leur part dans le budget a légèrement augmenté, passant de 3 à 4,4%. On constate qu'ils restent globalement peu onéreux par rapport aux produits animaux.

Parallèlement, la part des fruits et des produits sucrés et laitiers a, dans les deux cas, doublé dans le budget : les fruits représentent désormais 5,5% des dépenses et les sucreries et produits laitiers 7,6%. La consommation de fruits a un peu augmenté (de 1,1 à 1,3 kg), tandis que celle des produits sucrés est restée stable.

Enfin, ce sont les consommations alimentaires à l'extérieur du domicile qui ont beaucoup augmenté dans le budget, passant de 22,2 à 28,5%. On voit ici l'importance accordée à cette pratique. Au total, la consommation des produits « de base » que sont le riz et les légumes a baissé en volume, tandis que celle des produits animaux et des fruits a augmenté : il s'agit là de produits associés à une image de qualité de vie. En termes de part relative, c'est la consommation hors du domicile qui représente le premier poste de dépenses, et de loin ; viennent ensuite les produits animaux, puis le riz, puis les produits sucrés et laitiers, enfin les fruits et les légumes. Les autres postes (oléagineux, protéagineux, tofu, huiles, boisson...) représentent moins de 3% du budget.

TABLE 1.2: Principales consommations alimentaires en milieu urbain

Produits	Quantité (kg)		Variation	Part dans le budget alimentaire	
	2002	2010		2002	2010
Riz	9,6	7,5	-22%	14,8%	10%
Viande	1,8	2,1	+17%	21,5%	20%
Poisson	1,2	1,4	+17%	7,7%	6,5%
(Œufs (pièce))	3,4	4,2	+24%	1,5%	1,2%
Légumes	2,8	2,5	-11%	3%	4,4%
Fruits	1,1	1,3	+18%	2,3%	5,5%
Produits sucrés, produits laitiers	0,6	0,6	–	3,8%	7,6%
Consommations à l'extérieur				22,2%	28,5%

Source : Vietnam Household Living Standard Survey 2010.

A l'échelle des trois dernières décennies, l'alimentation des Hanoiens a connu une amélioration remarquable, en termes tant quantitatifs que qualitatifs : l'approvisionnement de la capitale est désormais assuré, pour des produits de plus en plus variés. Toutefois,

cette amélioration générale masque la persistance de situations individuelles parfois difficiles, marquées par une insécurité alimentaire épisodique ou chronique, situations qui sont vécues avec d'autant plus de violence dans ce contexte d'abondance.

1.2 La persistance d'une insécurité alimentaire à Hanoi

Ainsi esquissé le cadre général des usages alimentaires à Hanoi, il s'agit désormais de détailler les observations que l'on a faites, et, ce faisant, de distinguer plusieurs types de comportements. Si l'on a dressé un tableau optimiste concernant la situation alimentaire de la capitale par rapport à ce qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1980, la ville n'est pas exempte de difficultés et on a pu rencontrer, au cours de notre enquête, des personnes qui avaient beaucoup de mal à se nourrir correctement. On présentera d'abord les enjeux de la mesure de l'insécurité alimentaire, puis on élaborera une typologie des enquêtés selon les pratiques observées.

1.2.1 La mesure de l'insécurité alimentaire : quels outils ?

Parce qu'elle a une dimension médiatique évidente, la mesure de l'insécurité alimentaire est très sensible. La réduction de la faim est le premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement : à ce titre, le chiffre de l'insécurité est très suivi pour évaluer le niveau de développement d'un pays. Pourtant, l'alimentation est une pratique individuelle, pluriquotidienne, avec à la fois une incidence dans le court terme (se nourrir à sa faim, sans tomber malade) et dans le long terme (état de santé général) : il convient d'être précis dans la définition que l'on adopte de l'insécurité alimentaire.

Les mesures de l'insécurité alimentaire s'intéressent à deux dimensions :

- La malnutrition, c'est-à-dire le manque de qualité et de diversité de l'alimentation ;
- La « faim », c'est-à-dire le manque quantitatif de nourriture, qui s'accompagne généralement d'une malnutrition.

La dimension sanitaire, quant à elle, qui se rapporte aux enjeux hygiéniques et toxicologiques, fait l'objet d'évaluations distinctes et sera étudiée au chapitre 12.

Une première approche se focalise sur l'offre alimentaire : il s'agit de comparer la disponibilité en denrées et la population à nourrir. Elle permet de délimiter des espaces d'insécurité à des périodes données (Janin, 2010). Dans la présente étude, on se positionne à l'échelle des individus : il s'agit plutôt de s'intéresser à la consommation réelle effectuée sur une période donnée, ce qui a l'avantage de tenir compte des pertes dans les cultures, des problèmes d'accès physiques, mais aussi de la capacité d'achat des familles. C'est notamment la méthode du projet FANTA (*Food and Nutrition Technical Assistance Project*) mené par l'USAID depuis 2003 (Coates et al., 2007), avec l'indicateur *Household Food Insecurity Access Scale* (HFIAS) dont l'objet est de mesurer l'accès à la nourriture par les ménages concernés. On peut remarquer qu'il s'agit ici d'un indicateur à l'échelle du ménage ; dans la présente étude, on s'est d'abord intéressé aux pratiques *individuelles*, même

si elles sont liées à celles du ménage dans son ensemble, parce que la position familiale influence les pratiques : en particulier, les femmes se sont révélées plus susceptibles de se priver en faveur de leurs enfants que les hommes. Il n’y a pas toujours une équivalence totale entre la situation d’un individu et de son ménage, notamment selon son genre (Quisumbing, 2013), mais aussi parce qu’un individu peut s’imposer une contrainte alimentaire en vue de favoriser le reste de son ménage (ce qui concerne beaucoup plus souvent des femmes que des hommes).

Dans l’indicateur HFIAS, ce sont les ménages interrogés qui définissent leur niveau d’insécurité selon leur ressenti et leur perception. Les questions portent sur trois domaines :

- l’incertitude quant à la réserve de nourriture de la famille,
- une évaluation de la qualité de l’alimentation (en termes de renoncement à certains aliments),
- enfin une évaluation des quantités par la privation (réduction des portions ou saut de repas).

Neuf questions (cf. figure 1.1) avec trois réponses possibles (« rarement », « parfois », « souvent ») permettent de donner un score global d’insécurité, prenant en compte à la fois la quantité et la qualité, mais aussi les perceptions individuelles.

FIGURE 1.1: L’indicateur *HFIAS* : les questions.

Au cours des quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage...	
1	avez-vous craint que votre ménage n’ait pas assez de nourriture ?
2	n’a pas pu manger les types de nourriture que vous préférez à cause d’un manque de ressources ?
3	a mangé une variété limitée d’aliments parce que les ressources étaient insuffisantes ?
4	a mangé une nourriture que vous ne souhaitiez pas manger à cause du manque de ressources pour obtenir d’autres types de nourriture ?
5	a mangé un repas plus petit que vous n’auriez souhaité parce qu’il n’y avait pas assez à manger ?
6	a mangé moins de repas par jour parce qu’il n’y avait pas assez de nourriture ?
7	s’est vu privé de nourriture parce qu’il n’y avait pas d’argent pour en acheter ?
8	est allé se coucher en ayant faim parce qu’il n’y avait pas assez de nourriture ?
9	a passé toute une journée et une nuit sans rien manger parce qu’il n’y avait pas assez de nourriture ?

Source : Coates et al. 2007, p.8-9 .

Toutefois, on peut s’interroger sur la fiabilité de cette mesure. En effet, il ne paraît pas évident, pour un enquêté, d’affirmer avoir à sauter souvent des repas par exemple, ou de se coucher en ayant faim, car un tel comportement est associé à une image sociale dévalorisée. Dès lors, si cet indicateur cherche à montrer le ressenti, il gagne à être complété

par d'autres types de mesures plus objectives. Dans notre contexte, la question de la disponibilité des denrées n'est pas prégnante ; c'est à l'accessibilité économique que l'on s'intéresse prioritairement.

Pour cela, l'alimentation est considérée de façon plus globale comme un élément parmi d'autres dans le budget des ménages, et l'on s'intéresse au budget alimentaire : à la fois son évolution en termes absolus et la part de celui-ci dans le budget total (Maxwell, 1996b). Cela permet alors de mettre en évidence à la fois les variations du budget et la pression que cela représente sur le budget familial total. Associé à une évaluation du ressenti, cela donne une mesure de l'effort consenti pour s'alimenter, et de la capacité ou non à se nourrir correctement en tout temps.

Enfin, la diversité de l'alimentation peut être évaluée à l'aide d'un rappel des 24 heures, c'est-à-dire le recueil précis de l'ensemble des consommations alimentaires d'un individu pendant une journée entière. On obtient ainsi une image précise des pratiques alimentaires individuelles, mais ce type d'enquête nécessite des entretiens longs et il n'est pas toujours aisé de récolter des résultats de qualité (Maxwell, 1996a), car les enquêtés ont souvent une remémoration partielle des consommations de la veille. Au cours des entretiens, on a systématiquement interrogé nos enquêtés sur leurs consommations de la veille, et on les a ensuite questionnés sur la fréquence de consommation des différents types d'aliments afin d'avoir une évaluation de la diversité de leur alimentation, mais il n'y a pas eu de rappel des 24 heures extrêmement précis avec évaluation des quantités ingérées : il ne s'agit pas de faire une enquête de nutrition.

1.2.2 Des pratiques alimentaires différenciées : typologie des résultats d'enquête

L'enquête de terrain

L'enquête de terrain a permis d'observer une large variété de situations alimentaires, avec à la fois des enquêtés qui rencontraient de réelles difficultés à se nourrir au quotidien, et des enquêtés qui n'ont jamais eu à se soucier de leurs dépenses alimentaires. Au cours des entretiens, on a interrogé les personnes sur leur perception de leur alimentation, on leur a demandé de décrire leurs pratiques quotidiennes de façon à avoir une évaluation de la contrainte qui s'exerce sur elles, et on a détaillé le plus possible leur budget. Une nuance est à porter sur les prises alimentaires en dehors du domicile : soit elles sont systématiques (pour les personnes n'ayant pas de lieu où cuisiner) ou très régulières (déjeuner tous les jours par exemple) et, dans ce cas, les dépenses afférentes sont connues précisément, soit elles sont très occasionnelles et leur évaluation était peu précise. Dans ce cas, elles entrent dans l'appréciation individuelle de la situation alimentaire de la famille, mais n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation du budget alimentaire quotidien. Toutefois, seul un quart de l'échantillon a des repas pris régulièrement en dehors du domicile familial (plusieurs fois par mois), et encore s'agit-il majoritairement des repas des enfants pris à

la cantine de l'école (ils ont donc été comptés dans les dépenses de scolarité). Dans le cas de nos enquêtés, cette omission partielle, répondant à la difficulté à obtenir des données fiables et suffisamment précises, ne semble pas remettre en cause la validité des résultats obtenus.

Il faut garder à l'esprit la marge d'erreur des données que l'on présente ici : compte tenu des conditions de réalisation de l'enquête, elles sont fondées sur des déclarations, et non sur des mesures. On a évidemment cherché à recouper les informations en soumettant plusieurs fois des questions similaires de façon à valider les résultats afin de leur donner la plus grande qualité possible. Néanmoins, pour une dizaine d'entretiens, les données sont partielles, car, par exemple, l'enquêté ne connaissait pas le budget alimentaire ou la totalité des revenus du foyer : ces mesures partielles ne sont pas prises en compte dans les calculs.

Budget alimentaire et risque d'insécurité

Globalement, on a observé dans l'échantillon (100 entretiens) un budget alimentaire moyen de 18 500 VND⁸ par jour et par personne⁹ ; mais ces valeurs sont très variables. En effet, sur les 88 données exploitables dont on dispose, le budget minimal observé est de 6 000 VND, et le budget maximal de 65 000 VND : dans ce dernier cas, tous les repas étaient pris à l'extérieur puisque le couple n'avait pas de cuisine dans le logement qu'il occupait. Ces disparités rendent compte à la fois de consommations très différenciées, en particulier pour la consommation de produits animaux dont on a vu qu'ils représentaient le premier poste de dépenses (hors consommations hors du domicile), mais aussi d'un accès inégal à d'autres ressources alimentaires, à commencer par l'autoproduction d'une partie des denrées (45 enquêtés sur 100 produisent d'une façon ou d'une autre une partie de ce qu'ils consomment).

L'analyse de la part de l'alimentation dans le budget donne ensuite une lecture plus fine de la pression que représente ce poste dans le budget familial global. Nous disposons à cet égard de 73 données fiables (sur 100 entretiens). L'alimentation représente en moyenne 49% du budget de nos enquêtés, ce qui est supérieur à la moyenne des citoyens au Vietnam, pour qui les dépenses alimentaires représentent 40% des revenus. La sélection des enquêtés explique cela, puisque la faiblesse des revenus a été l'un des critères de choix. On se situe en revanche en deçà du premier quintile de revenus, qui consacre 53% de ses revenus à l'alimentation (calculs à partir des données du VHLSS 2010 (GSO, 2010)). Mais cette moyenne cache là encore des valeurs extrêmes : le minimum rencontré est de 8% et le maximum de 100%, dans des cas où les dépenses alimentaires dépassent les revenus perçus par les enquêtés (le surplus étant alors payé par des proches). Les situations observées sont donc très contrastées.

Ainsi, l'analyse des situations individuelles a conduit à définir plusieurs seuils. On n'a pas défini un seuil exogène en fonction de la valeur d'un panier théorique qui permet d'as-

8. Soit 0,70 €. En 2010-2011, le taux de change variait autour de 27 000 VND pour 1 €.

9. Les enfants de moins de 12 ans comptent pour une demie part.

sur le minimum conventionnel en termes d'apport énergétique et nutritionnel (Ravallion, 1996). On l'a déterminé de façon empirique, en fonction des observations : en dessous de quel niveau les ménages déclarent systématiquement que leur alimentation est insuffisante (en termes de quantité ou de diversité) ? Au-delà de quel niveau au contraire, ne rencontrent-ils aucune contrainte ? Globalement, en termes absolus, il est apparu qu'un budget quotidien par personne strictement inférieur à 15 000 VND était le plus souvent associé à des situations difficiles ou contraintes. À l'inverse, à partir de 25 000 VND, les enquêtés estiment systématiquement qu'ils mangent bien, que leur alimentation est tout à fait satisfaisante. Sur les 88 ménages dont le budget alimentaire est connu avec précision :

- 40 ont un budget inférieur à 15 000 VND,
- 25 sont compris entre 15 000 et 25 000,
- et 23 ont un budget supérieur ou égal à 25 000 VND par jour et par personne.

En termes relatifs, compte tenu des moyennes observées, deux scissions se dessinent : l'une à 40% environ, l'autre à 60%. On dispose de seulement 72 entretiens où l'on a pu évaluer correctement la part du budget allouée à l'alimentation, parce que dans plusieurs cas on n'a pas pu connaître les revenus totaux de la famille, ou parce que ce n'était pas l'enquêté qui finançait les courses. Parmi ceux-ci :

- 31 consacrent jusqu'à 40% de leur revenus à l'alimentation,
- 22 y consacrent entre 41 et 64%,
- et 19 y consacrent strictement plus de 65% des revenus totaux.

En recoupant les deux approches, on peut dresser un tableau permettant de classer les données : la figure 1.2 présente la ventilation des entretiens qui présentaient des données complètes exploitables.

FIGURE 1.2: Classement des situations rencontrées selon le budget alimentaire et sa part dans le budget total.

	≤ 40% des revenus	Entre 41 et 64% des revenus	≥ 65% des revenus
≤ 14 000 VND/j/pers	13 cas	9 cas	11 cas
Entre 15 000 et 24 000 VND/j/pers	8 cas	6 cas	5 cas
≥ 25 000 VND/j/pers	10 cas	7 cas	3 cas

On distingue alors une zone, en gris foncé, où on observe un risque très élevé d'insécurité alimentaire, chronique ou périodique : le budget alloué est très faible et représente néanmoins une part importante des revenus. À l'inverse, en blanc, le budget est suffisant pour satisfaire les besoins sans qu'il nécessite un effort économique trop important : le risque d'insécurité alimentaire est très faible. Entre les deux, en gris clair, s'observent des

situations tangentes, quand le budget est parfois un peu juste pour satisfaire totalement les besoins, ou bien qu'il est suffisant mais nécessite un effort élevé. Enfin, la case hachurée interroge : pourquoi avoir un budget si restreint quand l'effort économique est relativement faible? Elle regroupe en réalité des situations très contrastées, avec d'une part des familles dont les autres dépenses (santé, éducation notamment) sont telles que le budget alimentaire est réduit au minimum, et d'autre part des personnes qui bénéficient d'autres ressources en nature et n'ont donc pas besoin d'avoir un budget important pour satisfaire leurs besoins nutritionnels.

Typologie

La définition de ces seuils permet de dessiner une tendance, un risque d'insécurité alimentaire, mais d'autres facteurs entrent en compte pour déterminer la situation alimentaire réelle de la famille. À ces dimensions économiques, on a ajouté d'une part une description précise des habitudes, et d'autre part des questions portant sur le ressenti et l'évolution de la situation alimentaire individuelle et familiale : en particulier la nécessité qu'a rencontrée (ou non) la famille de réduire le budget alimentaire au cours des deux dernières années. La combinaison de ces différents paramètres a permis de dessiner trois groupes, distincts par leurs habitudes quotidiennes.

- Le premier groupe se trouve en *insécurité alimentaire structurelle*. Dans ce groupe, les enquêtés ont un budget moyen de 10 500 VND par jour et par personne, et consacrent en moyenne 60% de leur budget à l'alimentation. On le voit : les dépenses sont faibles mais l'effort généralement important, ce qui rend compte d'un réel manque d'accès économique aux denrées. Cela se traduit dans les habitudes alimentaires : dans un tiers des cas au moins, les adultes ne consomment pas de petit-déjeuner, ce qui témoigne d'une restriction quantitative. La contrainte porte aussi sur la diversité de l'alimentation : plus de la moitié des enquêtés de ce groupe déclarent remplacer la viande par du tofu ou des œufs par contrainte économique. Parfois, la réduction des quantités de viande consommée ne donne pas lieu à une compensation, les repas se réduisant alors à du riz accompagné de légumes. La position familiale influe sur ces réductions : les parents se privent de petit déjeuner et ne consomment que peu de viande, poisson ou œuf au profit des enfants, dont les personnes interrogées soulignent qu'il est primordial qu'ils continuent de manger correctement quelles que soient les difficultés. La diversité des légumes est parfois compromise également, et ce sont prioritairement des légumes-feuilles (à commencer par les liserons d'eau) qui sont consommés, parce qu'ils sont très bon marché. Les enquêtés de cet échantillon déclarent ainsi avoir un sentiment de privation.

Ces enquêtés subissent donc une contrainte alimentaire qui conduit à une réduction à la fois des quantités et de la diversité des aliments consommés, et ce sur un long terme : rien ne laisse présager une amélioration rapide de la situation. Ils doivent régulièrement avoir recours à l'emprunt pour payer leurs achats, ce qui constitue un facteur supplémentaire de fragilité. Nous avons classé 18 personnes dans ce groupe.

- Le deuxième groupe fait face à une *insécurité alimentaire conjoncturelle*. Le budget alimentaire moyen est de 15 000 VND par jour et par personne, et les familles consacrent en moyenne 55% de leurs revenus à l'alimentation. Mais plus de la moitié de l'échantillon (22 sur 41) a une production alimentaire complémentaire (souvent légumes ou poules dans le jardin de la maison, mais aussi riz sur des terrains à la campagne...), ce qui réduit d'autant les dépenses alimentaires et améliore la diversité du régime alimentaire. Au sein de ce groupe, les enquêtés ont souvent connu des difficultés qui ont dégradé leur situation alimentaire, mais ce de façon temporaire, tout au plus quelques mois. L'aide des proches, les cultures familiales, ou la recherche de nouveaux revenus ont alors permis de se remettre des difficultés : c'est un groupe qui fait donc face à un risque d'insécurité alimentaire périodique, sans pour autant s'y trouver de façon chronique. Ces personnes déclarent souvent que l'inflation est un problème, même si en pratique elles ont pu augmenter leur budget pour ne pas en subir les conséquences. Quelques fois, ces enquêtés doivent néanmoins recourir à l'emprunt pour payer les courses, notamment en attendant une paye : cela rend compte du risque existant d'insécurité épisodique, qui survient dès qu'une perturbation compromet l'équilibre économique du ménage. Ce groupe se situe ainsi à la limite entre sécurité et insécurité : c'est ce qu'Ellis (2003) décrit par l'expression « *living on the edge* ». Nous avons classé 41 enquêtés dans cette catégorie.

- Le troisième groupe se trouve en situation de *sécurité alimentaire*. Dans les situations les plus favorables, les familles ne se trouvent jamais en difficulté pour se nourrir : elles sont toujours à même de faire face aux complications qui se présentent. Leurs habitudes alimentaires leur assurent une alimentation suffisante, diversifiée, correspondant à leurs préférences ; elles n'ont pas de sentiment de contrainte. 38% seulement du budget est consacré à l'alimentation ; et en moyenne, le budget est de 26 000 VND par personne et par jour. C'est à peine supérieur au seuil des 25 000 VND que l'on a établi plus haut : cela s'explique par l'importance des productions individuelles – qui concernent près de la moitié des personnes de ce groupe, mais aussi par le fait qu'une partie de ces enquêtés ne payent pas les courses dont ils bénéficient : c'est le cas de parents âgés vivant avec leurs enfants actifs.

Dans ce groupe, les enquêtés consomment trois repas par jour, avec un petit déjeuner qui est parfois un vrai repas complet (et non seulement du riz blanc ou une soupe instantanée). Ils consomment de la viande, du poisson ou des œufs au moins une fois par jour, mais très souvent deux ou trois fois. Le tofu peut compléter ou remplacer ces produits animaux à l'un ou l'autre des repas, mais il n'est pas consommé par contrainte économique. Si la base du repas reste toujours le riz, les légumes et les plats d'accompagnement sont variés et répondent aux choix des enquêtés. Il arrive aussi plus souvent que dans les deux autres groupes que les enfants consomment des produits laitiers et des fruits (qui sont des produits onéreux). Les enquêtés déclarent systématiquement avoir une bonne alimentation, bien diversifiée et de bonne qualité (surtout quand ils produisent eux-mêmes une partie de leurs denrées) : il y a un fort sentiment de sécurité. Nous avons classé 41 enquêtés dans ce

groupe.

TABLE 1.3: Budget alimentaire : récapitulatif selon le niveau de sécurité alimentaire.

	Insécurité structurelle	Insécurité conjoncturelle	Sécurité
Nombre d'enquêtés	18	41	41
Budget moyen par jour et par personne	10 500 VND	15 000 VND	26 000 VND
Part moyenne dans les revenus totaux	60%	55%	38%
Production alimentaire	5 cas	22 cas	17 cas

Au total, on a pu observer une grande diversité dans la situation alimentaire des ménages hanoïens, diversité qui témoigne à la fois des progrès considérables réalisés dans la diversité et la pérennité de l'approvisionnement des familles, et de la persistance d'une insécurité alimentaire en ville. Cette insécurité n'est toutefois plus liée à des pénuries : elle rend davantage compte d'une privation économique.

1.3 Les formes d'insécurité alimentaire à Hanoi

1.3.1 Une privation d'accès économique : une approche par les *entitlements*

La situation de pénuries chroniques qui prévalait jusqu'au *Doi Moi* n'a plus cours aujourd'hui à Hanoi : l'offre alimentaire est désormais pérenne et diversifiée, tant pour la préparation des repas que pour les consommations à l'extérieur. Dès lors, les situations d'insécurité alimentaire que l'on a observées sont davantage issues d'une contrainte économique. On rejoint alors ici l'analyse faite par Amartya Sen (1981) lorsqu'il étudie les facteurs à l'origine de famines (notamment celle du Bengale en 1943 (Sen, 1981)). En effet, il constate que, en dépit des événements climatiques de 1942-1943 qui ont pu affecter les productions, les niveaux de stocks de grains au moment de la famine ne sont pas vraiment inférieurs à l'ordinaire, et même légèrement supérieurs à ceux de 1941 où aucune disette ne s'était déclarée. Dès lors, ce n'est pas du côté des denrées qu'il faut regarder, mais plutôt de l'accès : c'est l'inflation alimentaire qui a rendu les denrées, à commencer par le riz, inabordables pour les plus pauvres, qui se sont alors trouvés en situation de famine. L'inflation, elle, a été très amplifiée par l'anticipation d'une pénurie à venir, et donc un phénomène de stockage des grains en prévention (rappelons que l'on est en période de guerre mondiale)... ce qui a conduit à une réelle augmentation des prix du riz, et une famine qui a fait probablement deux millions de morts.

Dans l'analyse d'Amartya Sen, l'inflation a créé pour les pauvres une perte de « *food entitlements* », c'est-à-dire de pouvoirs d'accès à l'alimentation. En effet, les individus

ont différents modes d'accès à l'alimentation qui assurent leur approvisionnement ; une dégradation de l'une de ces modalités peut alors conduire à une insécurité alimentaire de l'individu, s'il n'est pas en mesure de compenser cette perte par d'autres ressources. Les trois principaux modes d'accès à l'alimentation sont la production pour soi-même, l'achat sur le marché et enfin les transferts (dons, échanges) (Fraser et al., 2005). Si l'individu ne peut pas bénéficier d'un mode d'accès alternatif quand l'un des *entitlements* décroît, alors il est susceptible de se retrouver en insécurité alimentaire. Il est d'ailleurs intéressant, à cet égard, de bien se placer à l'échelle individuelle : en effet, la position sociale d'un individu lui confère des droits particuliers, et la distribution de la nourriture au sein du groupe, surtout en cas de difficulté, n'est pas nécessairement équitable (Sen, 1981). On a observé, au cours de notre enquête, que les parents étaient souvent disposés à se priver (à la fois en quantité et en qualité, puisqu'ils renoncent aux produits animaux en particulier) pour que leurs enfants bénéficient d'une meilleure alimentation ; de la même façon, des migrantes¹⁰ sont susceptibles de restreindre fortement leur budget alimentaire en ville afin que la famille restée à la campagne n'ait pas à subir de privations¹¹.

L'approche d'Amartya Sen, qui se focalise sur le côté de la demande pour comprendre la construction de l'insécurité alimentaire, a amplement participé à la transformation de l'analyse de la sécurité alimentaire par les grands organismes internationaux. C'est ainsi qu'on est passé du niveau mondial et national (en termes d'autosuffisance) à celui des ménages, d'une analyse mettant en avant la nourriture au cadre plus large des moyens d'existence (*livelihoods*), enfin d'indicateurs « objectifs » à une perception subjective (Maxwell, 1996b). On ne s'intéresse plus prioritairement à la disponibilité de l'alimentation, mais à la capacité des ménages à y avoir accès et les causes des privations : cela ouvre la voie à l'analyse en termes de vulnérabilité.

Dans le cadre urbain, le mode d'accès majoritaire est sans conteste le marché : c'est donc l'enjeu de l'accès au marché alimentaire qui est ici posé. Alors qu'en milieu rural, on peut encore trouver une autoproduction importante, dont les risques sont liés aux aléas naturels, en milieu urbain ce sont les revenus et les prix qui conditionnent prioritairement¹² l'accès à l'alimentation (Bricas et al., 2003). Dès lors, l'insécurité alimentaire témoigne plus largement d'une situation de pauvreté. On peut d'ailleurs considérer que ne pas pouvoir se nourrir adéquatement constitue en soi une dimension de la pauvreté, si l'on adopte une approche multi-dimensionnelle plutôt que strictement monétaire (Cling et al., 2010). C'est en effet dans ce cadre plus large qu'il faut considérer la façon dont sont organisées les dépenses, dont sont réalisés les choix. L'alimentation est un objectif parmi d'autres (Maxwell & Smith, 1992) ; il y a un arbitrage entre d'une part les objectifs poursuivis, et d'autre part les ressources disponibles.

10. Les migrants sont autant des hommes que des femmes, mais ce genre de comportements se retrouve pour l'essentiel chez des femmes.

11. On analysera les pratiques de ce groupe en particulier dans le chapitre 8.

12. Mais non exclusivement : il demeure une agriculture urbaine et périurbaine, mais son rôle dans l'approvisionnement est secondaire.

À Hanoi, le contexte est celui d'une société qui entre dans l'économie de marché, avec une certaine opulence de plus en plus visible. Dès lors, la privation momentanée ou durable de biens de première nécessité est vécue de façon plus brutale que dans un contexte où la gestion de la pénurie est quotidienne. Il y a là, pour les ménages défavorisés, la perception d'un risque d'insécurité, qui est accentué par la dynamique économique qui prévaut depuis le début des années 2000 : celle d'une forte inflation (tant des biens que des salaires, mais parfois à des rythmes différenciés). L'inflation alimentaire menace l'accès à l'alimentation : il y a bel et bien eu un regain d'insécurité lors de la crise alimentaire de 2008.

1.3.2 La crise alimentaire de 2008

On s'intéresse d'abord aux origines et aux enjeux de la crise de 2008 à l'échelle mondiale, avant d'analyser plus précisément les formes qu'elle a prises à Hanoi.

À l'échelle mondiale

Alors que, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la communauté internationale envisageait de réduire de moitié entre 1990 et 2015 le nombre de personnes souffrant de faim chronique, la crise alimentaire du printemps 2008 a débouché sur un nouvel accroissement du nombre de personnes mal et insuffisamment nourries. Dès 2002, les prix des denrées alimentaires ont commencé à augmenter en moyenne annuelle sur les marchés mondiaux, et cette augmentation s'est accélérée en 2007-2008.

Les causes ayant présidé à un tel mouvement d'inflation alimentaire sont multiples. Il y a à la fois des causes structurelles de long terme et des chocs de court terme qui ont amplifié le phénomène. Du côté de la demande, la croissance démographique continue exerce une pression durable : dans le cas du riz en particulier, l'augmentation de la population en Asie reste rapide (si la transition démographique est presque achevée, l'accroissement de la population reste très élevé en raison de la jeunesse de la population)(Lançon & del Villar, 2009). Surtout, l'augmentation générale du niveau de vie accroît la demande en biens alimentaires, et particulièrement en viande dont la production nécessite une forte consommation de produits végétaux. Cela crée un accroissement d'autant plus fort de la demande en céréales. À plus court terme, la demande a également connu une croissance pour les utilisations non alimentaires, à commencer par les agro-carburants qui bénéficiaient de subsides importants aux États-Unis et en Union Européenne. Pour ce qui concerne les céréales, cette demande influe directement sur le marché du maïs, qui est l'une des filières de production, et indirectement, par effet de report de demande, sur les autres marchés de céréales (soja, blé, riz).

Du côté de l'offre, le premier phénomène est celui de l'augmentation des coûts de production, consécutive à l'accroissement sans précédent des prix de l'énergie. Issus de la pétrochimie, les engrais ont vu leur prix tripler et les coûts de transport ont doublé sur la période 2006-2008 (FAO, 2008). À cela s'ajoutent des stocks qui ont atteint leur plus bas niveau depuis deux décennies, en raison d'une croissance de la production de céréales moins

rapide que celle de la demande. Il en a résulté une forte tension sur les marchés agricoles, dès 2006, tension encore accrue lorsque des prévisions de réduction de l'offre internationale se sont annoncées. Le choix du Vietnam et de l'Inde de ne pas allouer de nouveaux quotas d'exportation de riz dès la mi-2007, puis la destruction de récoltes au Bangladesh et au Vietnam par des catastrophes naturelles, ont accéléré la hausse du prix du riz (Lançon & del Villar, 2009). Le Vietnam a interdit les exportations de riz au printemps 2008 afin de limiter l'inflation intérieure, ce qui a considérablement accru le rythme de croissance des prix mondiaux.

Au total, la crise de 2008 a été liée à une conjonction de facteurs de court terme, ce qui explique que les prix ont fortement chuté dès l'été à la suite de bonnes récoltes, mais s'inscrit dans une dynamique de long terme qui pousse les prix à la hausse. Le Vietnam, dont l'économie est de plus en plus ouverte aux marchés mondiaux, a subi cette crise en dépit d'une politique protectionniste pour limiter la hausse du prix du riz, et cela a ressuscité chez de nombreux ménages la peur de l'insécurité alimentaire, en particulier en ville.

À Hanoi, la perception d'un nouveau risque

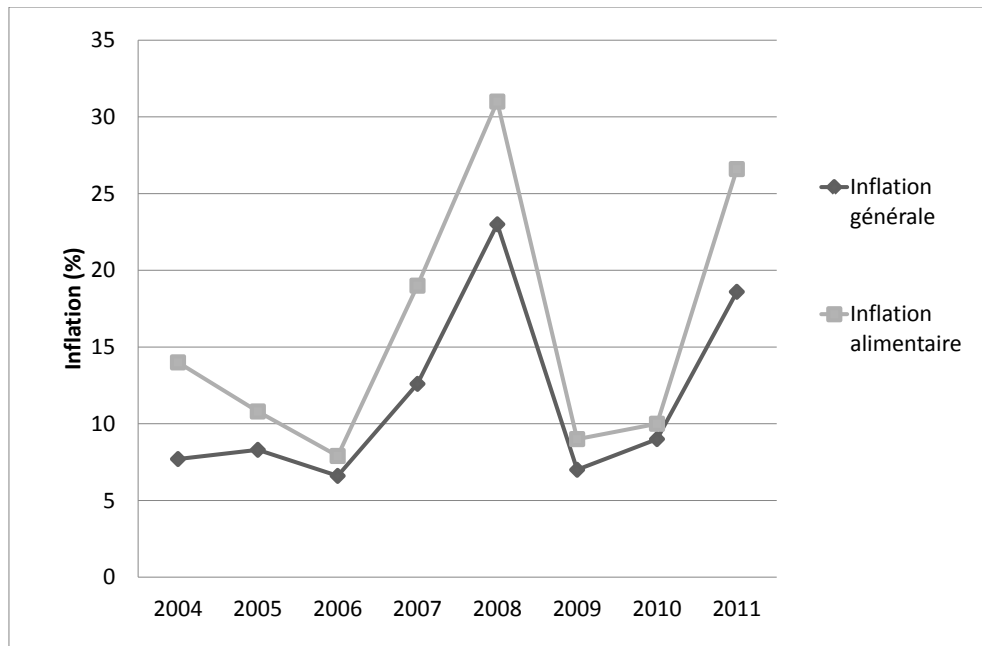
Au Vietnam, le début de l'année 2008 a donc été marqué par une forte augmentation des prix alimentaires. Comme le montre le graphique 1.3, si depuis le début des années 2000, l'inflation alimentaire a toujours été supérieure à l'inflation générale, l'écart se creuse dès 2007 et atteint son maximum en 2008 : l'augmentation des prix de détail atteint 31% en moyenne sur l'année, contre « seulement » 23% d'inflation générale¹³.

Cette inflation a généré une crainte d'insécurité à l'échelle nationale comme à l'échelle des ménages. À l'échelle nationale, le Vietnam a, on l'a dit, déclaré un embargo sur les exportations de riz afin de protéger le marché intérieur, quitte à accroître, en agissant ainsi, la volatilité des prix sur les marchés mondiaux (Timmer, 2010). La préoccupation a donc été de protéger les consommateurs nationaux, plutôt que de tirer profit de l'augmentation des prix en tant qu'exportateur. Cela témoigne encore une fois de l'importance cruciale qu'accordent les autorités à l'approvisionnement en riz de la population. Cet embargo a limité l'augmentation du prix du riz (qui n'a finalement été que de 11% en 2008), mais l'ensemble du marché alimentaire a été affecté par cette inflation. Le prix de la viande a été particulièrement volatil : compte tenu de l'importance de la viande dans l'ensemble du budget alimentaire des ménages, il y a eu là un sentiment de menace importante.

Au cours de notre recherche, c'est systématiquement cet aspect là qu'évoquaient les enquêtés quand était abordée la question de la crise de 2008 : plusieurs d'entre eux déclaraient avoir été contraints de réduire fortement la quantité et la fréquence d'achat de la viande de porc, parce qu'elle était devenue inabordable. Cela rejoint ce que l'ONG Oxfam a observé quand elle a procédé à une brève enquête de terrain pour connaître les conséquences de la crise (Hoang, 2009) : la consommation de viande a été le mode d'ajustement du budget

13. Données de l'Office Général de la Statistique, publiées annuellement sur le site www.gso.gov.vn.

FIGURE 1.3: Inflation : évolution de l'indice des prix à la consommation, 2004-2011.



des ménages qui n'étaient pas en mesure d'augmenter suffisamment leur dépenses face à l'inflation. Et c'est précisément cela qui a engendré la perception d'un nouveau risque : en effet, la consommation de viande, socialement très valorisée, est considérée comme un critère de qualité de l'alimentation. Ainsi, devoir réduire la quantité et/ou la fréquence de consommation est vécu comme une perte de qualité de l'alimentation, ce qui crée par conséquent un sentiment d'insécurité alimentaire.

La crise de 2008 a donc créé une insécurité alimentaire chez les ménages défavorisés en les privant de l'accès économique à une alimentation diversifiée et correspondant à leurs préférences. On voit là la particularité du milieu urbain : comme l'essentiel de l'approvisionnement est assuré par le recours au marché, les autres modes d'accès à l'alimentation sont peu opératoires pour prendre le relai face à l'inflation. C'est là une différence importante entre la ville et la campagne : au Vietnam, les ruraux conservent encore largement une petite production familiale, un élevage de quelques poules ou quelques porcs assurant ainsi la diversité de l'alimentation de la famille quels que soient les prix sur le marché. À Hanoi, ces autres modes d'accès sont minoritaires, l'inflation alimentaire est donc vécue avec une violence particulière.

En outre, la crise de 2008 a fait réparaître le risque d'insécurité alimentaire en milieu urbain, alors que les villes bénéficient d'un approvisionnement suffisant et d'un taux

de pauvreté remarquablement bas (3,3% en 2008 contre 14,5% à l'échelle du pays selon le seuil officiel (GSO, 2010)) : cela conduisait à les considérer comme exemptes d'insécurité. Les programmes publics de lutte contre l'insécurité alimentaire, à commencer par le *Hunger Eradication and Poverty Reduction Program* (HEPR), se focalisent sur les zones montagneuses et les minorités ethniques, et adoptent une approche par l'offre avec un soutien aux productions et une amélioration des infrastructures pour améliorer la distribution alimentaire. À l'inverse, en 2008 ce sont les citoyens qui ont été les plus touchés, par manque d'argent et non d'accès : cela revêt donc un caractère inhabituel pour les autorités publiques. La crise de 2008 a ainsi révélé une vulnérabilité particulière des citoyens.

Il n'existe aucun programme de lutte contre cette forme d'insécurité, si ce n'est que la lutte contre l'inflation (en général) est considérée comme une priorité économique du gouvernement. De façon générale, les politiques sociales (logement, éducation, santé) ont une portée limitée¹⁴, ce qui ne permet pas de soulager les autres postes de dépenses que l'alimentation. Pourtant, la crise de 2008 a fait renaître à Hanoi le spectre de l'insécurité alimentaire, alors que la situation s'était constamment améliorée depuis le *Doi Moi*. La crise a remis en cause les acquis alimentaires d'une partie de la population urbaine, en menaçant la diversité de l'alimentation, en créant de nouvelles contraintes économiques, en révélant une vulnérabilité des familles face à des chocs d'échelle nationale, voire mondiale (et pas seulement face à des difficultés individuelles). Depuis, l'inflation alimentaire n'a cessé d'être supérieure à l'inflation générale, et elle continue d'être l'une des premières craintes des ménages défavorisés (PNUD, 2010).

1.3.3 Qui sont les vulnérables ?

Trois grands groupes à risque d'insécurité alimentaire croissant ont été distingués, selon les pratiques alimentaires observées. Quelles sont alors les caractéristiques socioéconomiques des personnes concernées ? Quelles distinctions existent entre les différents groupes ? En particulier, quelles sont les spécificités des personnes les plus vulnérables sur le plan alimentaire ?

Bien que notre approche soit avant tout qualitative et n'ait pas de portée quantitative générale, on observe un certain nombre de différences socioéconomiques significatives entre les différents groupes, que récapitule le tableau 1.4, p. 64.

D'abord, le groupe en sécurité alimentaire a une moyenne d'âge du principal enquêté sensiblement inférieure à celle des deux autres groupes : 46 ans contre autour de 54 ans dans les deux autres cas (pour une moyenne totale de 51 ans). Cela va de pair avec des revenus supérieurs, puisqu'une population plus jeune est globalement plus active : en moyenne, dans le groupe en sécurité, les enquêtés principaux reçoivent un salaire (ou une pension de retraite) de 2 560 000 VND par mois, dans le groupe en insécurité conjoncturelle un revenu de 1 000 000 VND, et dans le groupe en insécurité structurelle un revenu de 780 000 VND seulement¹⁵. Les différences de revenus d'activité sont donc très importantes. De surcroît,

14. Voir le chapitre 4.

15. Le revenu d'activité (ou pension de retraite) moyen de nos enquêtés est de 1 600 000 VND.

TABLE 1.4: Caractéristiques socioéconomiques des enquêtés et niveau de sécurité alimentaire.

	Insécurité structurelle	Insécurité conjoncturelle	Sécurité	<i>Échantillon total</i>
Âge moyen	53 ans	54 ans	45 ans	<i>51 ans</i>
Nombre moyen de personnes au foyer	3,3	4,6	4,5	<i>4,3</i>
Nombre moyen de personnes participant au budget	1,3	2	2	<i>1,9</i>
Nombre moyen d'enfants dépendants	1,7	1,4	1,1	<i>1,3</i>
Revenus moyens (salaire, pension) de l'enquêté, par mois	780 000 VND	1 000 000 VND	2 560 000 VND	<i>1 600 000 VND</i>
Perception d'aides sociales publiques	22%	20%	–	<i>12%</i>
Perception d'aides monétaires de proches	22%	27%	10%	<i>29%</i>
Montant mensuel moyen des aides des proches	350 000 VND	1 150 000 VND	–	<i>970 000 VND</i>
Revenus mensuels totaux du foyer	1 440 000 VND	2 960 000 VND	6 170 000 VND	<i>3 850 000 VND</i>
Revenus fluctuants	55%	32%	34%	<i>37%</i>
Endettement pour payer des soins	45%	41%	17%	<i>32%</i>

les revenus des personnes en insécurité alimentaire structurelle sont très souvent fluctuants (c'est-à-dire qu'ils sont susceptibles de varier du simple au double selon les jours) : cela concerne 10 cas sur 18, soit plus de la moitié de l'échantillon contre un tiers dans les deux autres groupes. Sans surprise, la faiblesse et les fluctuations des revenus sont très fortement corrélées au risque d'insécurité alimentaire.

Outre les revenus d'activité, les répondants (dans leur ensemble) ont d'autres types de ressources. D'abord, des ressources issues d'activités de rente : location de logement, rente d'un capital placé ou prêté (ce qui est fréquent parmi les expropriés). Mais cela concerne respectivement 13 et 11 enquêtés, de sorte qu'on ne peut pas dessiner de grandes tendances, si ce n'est que c'est moins fréquent dans le groupe en insécurité structurelle (où un seul enquêté loue un logement et deux bénéficient d'une rente financière). Il y a ensuite les transferts monétaires et en nature : aides sociales, dons des proches. Les aides sociales concernent dans les mêmes proportions (20%) les deux groupes qui présentent un risque

d'insécurité alimentaire, alors qu'elles sont absentes du groupe en sécurité (un seul cas). De la même façon, ces deux groupes bénéficient d'aides des proches, en dons monétaires (autour de 25%, un peu moins pour ceux en insécurité structurelle) ou en nature (55% des enquêtés de ces deux groupes), mais le montant des aides reçues par le groupe en insécurité conjoncturelle est très supérieur : en moyenne 1 150 000 VND par mois contre seulement 350 000 pour les insécurisés (et 970 000 en moyenne sur l'ensemble de l'échantillon). Il faut prendre garde à ne pas surestimer la valeur de ces données compte tenu du faible effectif concerné, mais il semble que les aides familiales témoignent d'une difficulté existante et y remédient partiellement quand elles atteignent un niveau suffisant.

La structure familiale est très corrélée au degré de vulnérabilité alimentaire. Les enquêtés en insécurité structurelle vivent ainsi dans des foyers plus petits : 3,3 personnes en moyenne, contre 4,6 et 4,5 respectivement pour les enquêtés en insécurité conjoncturelle et sécurisés. Le nombre de personnes participant au budget familial est inférieur (1,3 contre 2 pour les deux autres groupes), mais cela reste dans des proportions équivalentes ; mais on a souligné les fluctuations des revenus du groupe insécurisé, qui sont d'autant plus délétères quand le nombre d'actifs est faible. Parmi les personnes dépendantes au sein du foyer, le groupe des insécurisés comporte plus d'enfants (mineurs et/ou financièrement dépendants) : 1,7 contre 1,4 dans le groupe à risque d'insécurité conjoncturelle et 1,1 dans le groupe sécurisé.

Les personnes les plus vulnérables sont aussi celles qui ont eu le plus souvent à s'endetter pour des problèmes de santé : à la fois à cause des coûts liés aux soins et de la perte de revenus engendrée¹⁶. Ainsi, 17 des enquêtés en insécurité conjoncturelle et 8 des personnes en insécurité structurelle ont eu à s'endetter pour payer des frais de santé, soit plus de 40% du groupe dans les deux cas, contre seulement 7 personnes sur 41 pour le groupe en sécurité (soit 17%). Là encore, on observe une différence dans l'aide reçue : si les deux groupes en insécurité reçoivent ou ont reçu de l'aide pour payer des soins (ce qui est rare chez les sécurisés), elle est plus fréquente pour les personnes en insécurité alimentaire conjoncturelle.

L'endettement auprès de proches (et parfois d'une institution bancaire) est une pratique courante : la moitié de notre échantillon a des dettes, et 60% ont eu recours à l'emprunt pour financer des dépenses exceptionnelles. Toutefois, c'est une pratique croissante avec le niveau d'insécurité alimentaire, ce qui s'explique probablement par la gradation des revenus. On voit ainsi s'inverser le sens des aides : les personnes en sécurité déclarent prêter ou donner de l'argent ou des biens à des proches dans 18 cas sur 41, les personnes à risque d'insécurité dans 9 cas sur 41, tandis qu'aucun des enquêtés en insécurité conjoncturelle n'est en mesure de le faire.

Au total, plusieurs dimensions sont très différentes selon les groupes : l'âge, les revenus, la structure familiale, les aides reçues, la nécessité de recourir à l'endettement pour des dépenses essentielles dont les dépenses de santé.

16. Voir le chapitre 6 sur les réseaux d'endettement.

Conclusion

Les résultats de notre recherche montrent qu'en dépit d'une remarquable amélioration de la situation alimentaire à Hanoi au cours de ces deux dernières décennies, on continue d'observer, à l'échelle individuelle, une insécurité persistante chez certaines personnes. On assiste à une vulnérabilité alimentaire, plus ou moins grande selon individus et leurs familles : le risque de basculer dans l'insécurité alimentaire à la suite d'un choc. La crise alimentaire de 2008, qui a momentanément remis en cause les améliorations acquises jusqu'alors, a fait rejaillir la crainte de l'insécurité alimentaire : l'exposition à la forte inflation a été vécue comme une menace d'autant plus vive qu'il y a peu d'alternative, ce qui oblige donc à augmenter le budget alimentaire. Ce sont pourtant plutôt des aléas individuels, à commencer par des problèmes de santé, qui semblent faire basculer certains citoyens du côté de l'insécurité – même si ces aléas touchent certains groupes sociaux plutôt que d'autres (exposition différenciée aux accidents par exemple). Il convient désormais de s'intéresser au processus à l'œuvre dans ce basculement, en étudiant les facteurs de fragilité qui font passer d'une situation risquée à une réelle insécurité, passagère ou durable.

Chapitre 2

Précarité quotidienne et construction de l'insécurité alimentaire

Dans le premier chapitre, on a décrit les pratiques alimentaires des enquêtés et l'on a vu que les niveaux de risques d'insécurité alimentaire différents étaient associés à des caractéristiques socioéconomiques différentes. On va désormais caractériser les déterminants du risque d'insécurité alimentaire.

Faiblesse des revenus, fluctuations des salaires, nombre élevé de personnes dépendantes par rapport aux actifs dans la famille, insuffisance des revenus pour assurer des dépenses essentielles : les caractéristiques corrélées à un risque accru d'insécurité alimentaire se rapportent à ce que l'on nomme, dans les sciences sociales françaises, la précarité économique¹.

On se propose donc d'analyser la situation alimentaire sous l'angle de la précarité : comment la précarité quotidienne génère-t-elle de la vulnérabilité alimentaire ?

Si le terme de « précarité » est largement utilisé pour parler des situations de difficultés dans les pays développés, il l'est plus rarement pour les pays en développement (à l'exception notable des études sur l'habitat) : on parle alors plus volontiers d'insécurité, de pauvreté, parfois de misère. Pourtant, une définition soignée du terme lui confère une portée heuristique dans le contexte que l'on étudie : il permet de caractériser l'exposition des individus à des chocs variés et le contexte dans lequel les acteurs sont amenés à gérer leurs ressources.

1. L'usage de ce terme est courant en français, et il est utilisé de façon très large, y compris sans qualificatif, ce qui est assez spécifique aux sciences sociales françaises (Barbier, 2005). À l'inverse, l'équivalent « *precariousness* » n'est pas courant du tout dans la recherche anglophone, qui lui préfère les termes « *insecurity* », « *poverty* », voire « *vulnerability* » dans un sens très proche.

2.1 Une précarité quotidienne à l'origine de chocs variés

2.1.1 La notion de précarité

Une notion développée par la sociologie de l'emploi en France

C'est à la fin des années 1970 que la notion de précarité s'est imposée dans les sciences sociales françaises, pour décrire les nouvelles formes de pauvreté (Barbier, 2005; Paugam et al., 1993), associées à la dégradation des conditions d'emploi et l'accroissement du chômage : en conséquence, elle prend souvent le sens de la *précarité de l'emploi*. Elle désigne alors les emplois temporaires, à temps partiel, scandés par des périodes plus ou moins longues de chômage : elle rend compte des transformations du marché du travail français depuis les années 1970, où les « formes particulières d'emploi »² (Schnapper, 1981) sont progressivement devenues le principal mode d'entrée sur le marché du travail, et perdurent ensuite pour une partie de la population active.

Une précarité multidimensionnelle

Dès les années 1980, le terme « précarité » est adopté de façon assez unanime tant dans les sciences sociales que dans les discours politiques et l'administration (Barbier, 2005). La banalisation de l'usage du terme lui confère un sens assez large : on va donc en préciser le contenu.

La notion de précarité évoque d'abord le caractère *révocable* et *instable* de ce à quoi elle s'applique : est précaire ce qui peut aisément être remis en cause et ne s'inscrit que dans le court terme. On parle de la situation de personnes : la précarité renvoie à l'absence de sécurité dans des domaines fondamentaux de la vie quotidienne, tels que l'emploi et les revenus, le réseau social, le logement, l'accès à la justice. Cette absence de sécurité peut conduire les individus précaires à ne plus bénéficier de ces ressources et à se retrouver en difficulté.

Ainsi, la notion de précarité peut être étendue à tous les aspects des conditions de vie : on peut parler de *précarité quotidienne* pour qualifier cette absence de sécurité dans de multiples dimensions de la vie quotidienne. La précarité quotidienne renvoie au fait, pour des personnes données, de ne pas savoir si elles pourront continuer à bénéficier de leurs ressources (économiques, sociales, spatiales, immobilières, juridiques) dans le court comme dans le long terme. Ces ressources peuvent être, pour une raison ou pour une autre, remises en cause sans compensation suffisante : la précarité quotidienne expose les individus à des chocs variés.

2.1.2 Vivre la précarité au quotidien : des chocs variés

Au quotidien, la précarité dans laquelle vivent les individus s'exprime dans plusieurs domaines.

2. C'est-à-dire toutes les formes d'emploi qui s'éloignent du modèle du contrat à durée indéterminée à temps plein : stage, vacations, interim, CDD, temps partiel subi etc.

La précarité des emplois

On l'a dit, le vocable se rapporte d'abord à la situation de l'emploi. Dans notre contexte d'étude, les emplois sont bien souvent précaires :

- L'absence de contrat pérenne : selon le Programme des Nations Unies pour le Développement, la moitié des actifs à Hanoi n'a aucun contrat de travail, et seul un tiers bénéficie d'un contrat à durée indéterminée (PNUD, 2010, p.58). Parmi nos enquêtés, seuls 3 (sur 100) sont embauchés en contrat à durée indéterminée, et 9 sont à la retraite après avoir occupé un emploi stable. 11 autres sont embauchés en contrats à durée déterminée (y compris en étant en fait salarié de la même entreprise depuis plusieurs années, grâce à une succession de multiples contrats de courte durée) ; ce qui fait que les trois-quarts des répondants travaillent sans aucun contrat, qu'il soient à leur propre compte ou salariés. L'absence de contrat de longue durée est donc la norme plutôt que l'exception.
- En corollaire de cette situation, les revenus sont souvent irréguliers. L'irrégularité porte à la fois sur le montant, sur la fréquence de perception des revenus, et sur les discontinuités de l'emploi. Dans notre étude, parmi les personnes qui ont des revenus d'activité (c'est-à-dire hors rente, retraite, dons familiaux etc.), la moitié a des revenus fluctuants : ils peuvent varier d'au moins 50% d'un jour à l'autre. Car, le plus souvent, les revenus sont touchés sur une base quotidienne, ou sur la base d'une très courte période. Cette fluctuation des revenus est particulièrement incommode quand est elle associée à leur faiblesse.
- Les revenus d'activité sont globalement faibles : à Hanoi en 2009, selon une enquête du PNUD (2010) sur la pauvreté urbaine, le salaire moyen par personne est de 2,17 millions de dongs par mois (soit 80 € environ). Dans nos enquêtes, nous avons observé des salaires moyens du même ordre (2,1 millions)³.
- L'absence de contrat s'accompagne de l'absence de sécurité associée à ces revenus d'activité : il n'existe pas d'assurance chômage, il n'y a pas d'indemnisation en cas de maladie, et l'assurance retraite ne concerne qu'une petite partie des salariés. L'emploi informel est en effet exclu des dispositifs de sécurité sociale. On assiste également à une certaine insécurité physique : les accidents du travail sont très fréquents et ne font souvent pas l'objet d'une prise en charge particulière, en l'absence de contrat.

Les conditions d'emploi observées à Hanoi sont donc largement empreintes de précarité telle qu'elle a été définie dans le cas du marché du travail français. Elles produisent une instabilité potentielle des ressources économiques de nombreux citoyens, dans le court terme (puisque les revenus sont souvent quotidiens) comme dans le long terme (avec l'absence fréquente de pension de retraite)⁴.

La faiblesse des revenus est surtout mentionnée en regard de l'inflation. En effet, avec un taux compris entre 10 et 20% par an depuis le début des années 2000, l'inflation (et

3. Le « salaire » désigne les revenus générés par une activité économique non-rentière et actuelle, ce qui exclut les pensions de retraite.

4. On procédera à une analyse complète de systèmes d'activités au chapitre 7.

plus encore l'inflation alimentaire) confère un sentiment de « vie chère » et de menace sur les conditions de vie. Les revenus augmentent également (tout comme les pensions de retraite etc.), mais pas nécessairement au même rythme, à la même fréquence ; de sorte que l'inflation alimentaire est mentionnée comme source de difficulté par 60% de nos enquêtés.

La précarité sanitaire

Par « précarité sanitaire » on entend la faiblesse ou l'absence de prise en charge collective des aléas de santé. On ne se centre pas sur le niveau de risque de maladie ou d'accident⁵, mais sur la façon dont ces événements se répercutent sur la vie quotidienne des individus. La précarité sanitaire se caractérise alors par l'existence de barrière à l'accès aux soins : barrières physiques en cas d'éloignement des centres de soin, barrières économiques quand ces soins sont très coûteux. Elle se caractérise également par la faiblesse ou l'absence de compensation des pertes de revenus en cas d'incident de santé : une assurance maladie défaillante fait que chaque événement de santé peut devenir une source majeure de difficulté.

La précarité sanitaire est centrale dans les récits de vie que l'on a recueillis. C'est généralement la première chose qui a été évoquée quand l'on abordait la question des difficultés rencontrées – ce qui est attendu quand les enquêtés ont rencontré des problèmes de santé, ce qui l'est moins quand ce n'est pas le cas. Ainsi Mme Hai, 49 ans, quand on lui demande si la famille a rencontré des difficultés ces derniers temps, répond immédiatement : « Non : personne n'a été malade. »

Cette précarité s'exprime de différentes manières. La première est le renoncement aux soins : 9 de nos enquêtés ont dû renoncer à se soigner à cause du coût trop élevé des soins. Le manque de soin crée parfois un réel handicap. Ainsi, Mme Thinh, 41 ans, habitant à Phuc Tan, manutentionnaire au marché de nuit de Long Bien, a des problèmes de vue qui l'empêchent de travailler ailleurs, en particulier au marché de Dong Xuan dans le vieux quartier : elle n'est pas en mesure de lire les numéros des étals, elle ne peut donc pas s'orienter correctement dans le marché.

Le renoncement aux soins peut aussi s'expliquer par la distance : ainsi, à An Khanh, il n'y a qu'un centre sanitaire où, au moment de l'enquête, il n'y avait plus de médecin, cependant que l'hôpital du district se trouve à une dizaine de kilomètres de là. Il y a des médecins libéraux dans le village, mais les assurances santé ne fonctionnent qu'à l'hôpital. Dès lors, par deux fois des enquêtées (sur les 29 de An Khanh), pourtant titulaires d'une assurance santé gratuite, ont déclaré qu'elles avaient cessé de se soigner parce que n'étant pas motorisées, les frais de transport jusqu'à l'hôpital étaient trop élevés⁶.

La seconde expression de la précarité sanitaire est la perte de revenu qu'elle engendre,

5. Ce niveau a une dimension sociale : selon les conditions de vie, les politiques de vaccinations, les normes en vigueur en matière de protection au travail ou les normes de sécurité domestiques par exemple, le risque de subir une maladie ou un accident n'est pas le même. Toutefois, la taille de l'échantillon et le type d'étude menée ici ne permettent aucunement d'apprécier ces inégalités d'exposition aux problèmes de santé : on s'intéresse seulement aux conséquences de ces incidents.

6. Nous détaillerons le fonctionnement du système de santé dans le chapitre 4.

que ce soit provisoirement ou durablement : les conséquences d'un accident conduisent parfois à devoir changer d'activité. C'est le cas de Mme Chi, 55 ans, qui habite à An Khanh : elle était vendeuse ambulante de balais et tapis de bains mais a eu un accident domestique quelques mois avant l'entretien, elle s'est blessée à l'épaule et ne peut désormais plus conduire son vélo. Ainsi, au moment de l'entretien, elle n'avait plus de revenu d'activité, et devait trouver un nouvel emploi à proximité de chez elle. Cette perte de revenus a eu un impact immédiat sur les dépenses des familles : Mme Chi a ainsi réduit son budget alimentaire quotidien d'un tiers (il est passé en moyenne de 30 000 VND à 20 000 VND par jour pour elle et son fils de 15 ans).

La dernière facette de la précarité sanitaire est l'endettement auquel elle conduit : pour financer les frais très élevés, il est fréquent que la famille doive emprunter de l'argent. Cela concerne un tiers de notre échantillon. À cet égard le parcours de M. Su, 37 ans, artisan produisant des panneaux de bambou tressé à An Khanh, est classique :

« Avant, seule ma femme tressait du bambou : moi, j'étais vendeur ambulante de bonsaïs dans Hanoi. Mais il y a quatre ans, j'ai été renversé par une voiture alors que j'étais sur ma moto : j'ai été dans le coma pendant plusieurs jours, à l'hôpital. Cela a coûté 26 millions de dongs⁷ même si nous avions une assurance maladie. Sans cela, cela nous aurait coûté au moins 40 millions. L'automobiliste a payé la moitié, et nous, on a emprunté à cinq de nos frères et sœurs pour payer. Il a fallu vendre la moto pour rembourser, et on a mis trois ans à tout payer. »

Les accidents et problèmes de santé mettent donc en jeu la capacité des individus à exercer leurs activités économiques et impliquent des frais éventuels parfois très élevés, supérieurs aux ressources dont disposent les personnes concernées : la faiblesse de l'assurance maladie laisse les individus subir les conséquences de aléas sans mutualisation des risques.

La précarité des lieux de vie

S'il y a un domaine où le terme de « précarité » est utilisé au sujet des pays du Sud, c'est celui de l'habitat. Objet d'études nombreuses, l'habitat précaire recouvre selon les pays des réalités différentes : des bidonvilles aux favelas, des tentes aux constructions en dur. Plusieurs attributs se retrouvent généralement.

En premier lieu, à l'échelle du logement, on note une utilisation fréquente de matériaux peu pérennes : bois de récupération, bambou... Dans nos trois terrains d'étude, ces formes de construction sont rares ; on observe plus fréquemment des constructions en briques ou en béton. Mais il y a souvent des ajouts au bâtiment principal : étages supplémentaires, balcons, extensions horizontales, qui n'ont généralement pas fait l'objet d'une demande de permis de construire et qui menacent parfois la solidité de l'édifice original qui n'était pas prévu pour ce poids supplémentaire (Koh, 2004, p.340-355). En outre, la qualité des logements demeure faible : absence occasionnelle de vraies toilettes et de salle de bain,

7. Soit environ 1000 €.

exigüité de l'espace, mais aussi problèmes d'infiltrations d'eau... Néanmoins, la plupart des logements sont raccordés au réseau d'eau et d'électricité.

Les logements qui demeurent non raccordés à ces services sont généralement situés en marge du territoire urbanisé : sur des terres agricoles par exemple. C'est surtout à Yen So que l'on a observé ce phénomène, illustrant le processus d'urbanisation spontanée ; mais c'est aussi de cette manière que s'est développé le quartier de Phuc Tan, surtout à partir des années 1970 : par construction spontanée de logements sur un territoire qui n'était pas censé être constructible. Cela illustre deux traits de l'habitat précaire : l'autoconstruction et la non-conformité aux lois d'utilisation des sols (Bassand, 2000, p.25-26). Dans notre terrain, cette question des titres de propriété et du droit d'usage des sols est importante. En effet, si une partie des logements construits à l'origine de façon illégale ont pu obtenir après coup une régularisation et un droit d'usage des sols associé (Koh, 2004, p.362), ce n'est pas toujours le cas : à Phuc Tan, les bâtiments trop proches de la digue, du fleuve ou des ponts ne peuvent aucunement obtenir une telle reconnaissance⁸ ; à Yen So, la situation est délicate pour les logements construits sur les terres agricoles et en bordure des lacs (voir la carte 2.1, p. 73).

En réalité, il apparaît que le changement de statut d'un territoire, de commune rurale à quartier urbain, s'accompagne d'un changement de gouvernance territoriale : il y a un contrôle beaucoup plus strict de l'usage des sols au sein des limites administratives urbaines que dans les districts ruraux (c'est ce qui ressort des entretiens avec des représentants des services de la planification aux différents échelons administratifs). En dépit de la politique visant à préserver une certaine superficie de terres agricoles, la tolérance vis-à-vis des constructions sur les terrains agricoles est paradoxalement beaucoup plus grande en commune rurale que dans les quartiers urbains : elles sont alors plus fréquemment menacées de destructions et les amendes afférentes sont beaucoup plus élevées (entretien avec le vice-président du Comité Populaire du district de Hoang Mai). À cet égard, le processus d'urbanisation à l'œuvre accroît la précarité juridique de ces logements.

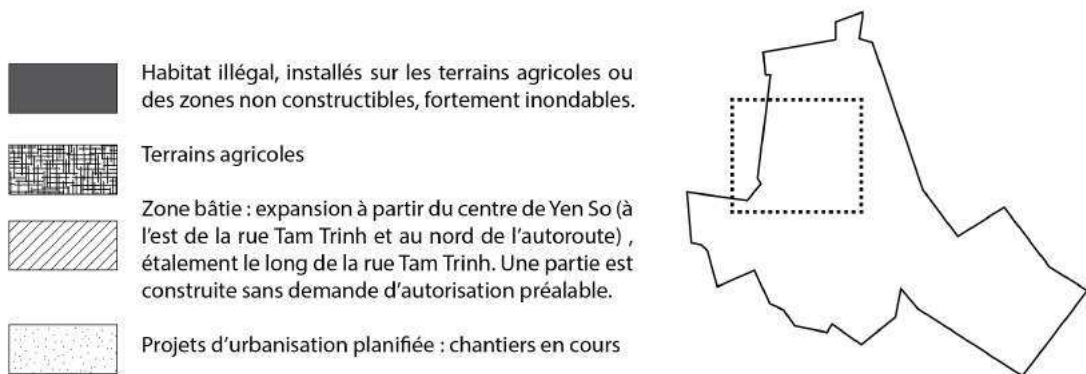
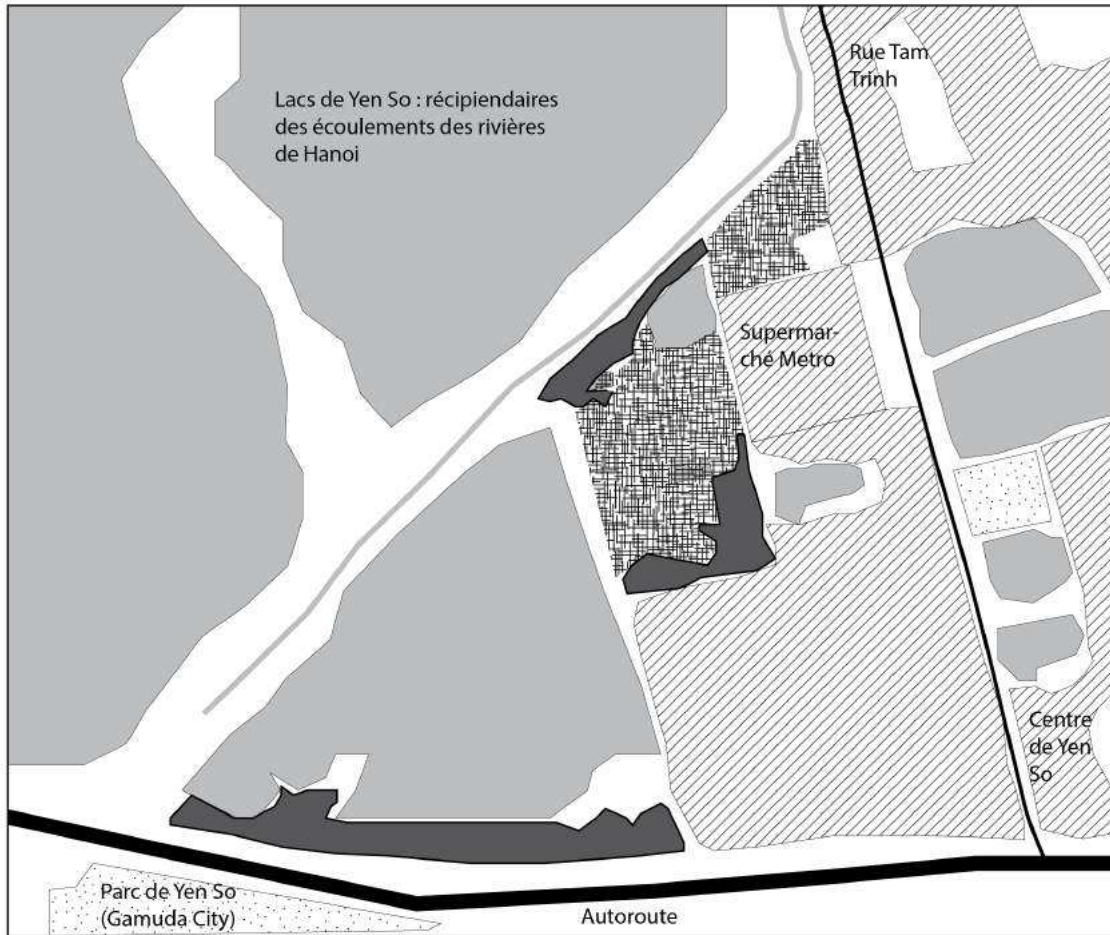
Les constructions illégales s'installent fréquemment sur des sites peu favorables. Si le quartier de Phuc Tan était, à l'origine, non constructible, c'est d'abord parce qu'il est situé entre la digue et le fleuve : c'est la zone de crue du fleuve. La mise en fonctionnement de barrages en amont limite désormais le niveau de ces crues, mais le quartier reste soumis à un fort risque d'inondation, en particulier les bâtiments les plus proches du fleuve. De même, Yen So, qui se trouve en aval de la ville, se caractérise par l'importance de ses lacs :

8. Le vice-président du Comité Populaire du quartier a précisé que, selon les directives du Ministère de l'Irrigation qui est en charge des décisions concernant la régularisation des logements dans le quartier compte tenu de la proximité du fleuve, trois zones demeurent illégales et aucune régularisation n'est possible :

- Les terrains à moins de 7 mètres d'un des deux ponts ;
- Les terrains à moins de 25 mètres de la digue ;
- Les terrains à moins de 30 mètres de la berge du fleuve Rouge.

. Toutefois, nous avons vu pendant la période de notre enquête deux maisons se construire sur la digue, alors qu'il est censé y avoir désormais un contrôle strict des constructions.

FIGURE 2.1: L'urbanisation sur des terres agricoles et non constructibles : la précarité des lieux de vie à Yen So.



Dans la partie ouest de Yen So, l'urbanisation spontanée se déploie le long des axes de transport et consomme les espaces agricoles, qui deviennent résiduels. Mais si les constructions à proximité du centre ont été régularisées ou sont à même de l'être (par reconnaissance a posteriori de l'étalement de la zone bâtie), les habitations installées le long des lacs ne sont pas vouées à l'être, ni celles qui jouxtent l'autoroute, en raison de l'aménagement des lacs dans le cadre du projet Gamuda City. Elles risquent d'être saisies, mais en l'absence de reconnaissance officielle des constructions, il est possible que le niveau des indemnités correspondent à celui de terres agricoles et ne s'accompagne pas d'aide au relogement. En outre, leur situation les expose tous les ans à des inondations importantes au moment de la saison humide.

ceux-ci débordent régulièrement en saison des pluies, parce qu'ils accueillent largement l'écoulement des eaux de la ville. L'ensemble du quartier est inondable, mais les maisons situées sur des terres agricoles à proximité immédiates d'un lac le sont encore plus : ainsi, un couple d'enquêtés voit son logement inondé tous les ans pendant plusieurs jours, avec des niveaux d'eau atteignant parfois un mètre. Les familles ainsi exposées essuient des pertes lors des inondations.

Le statut des constructions illégales : entre pragmatisme législatif et mise en œuvre disparate.

Dans les années 1980, l'État, qui assurait jusqu'alors la quasi-totalité de l'offre de logements, a laissé la construction privée se développer : elle a rapidement pris le pas sur les projets publics (Labbé, 2010). Les habitants ont commencé à ajouter des étages, construire des balcons, créer un bâtiment supplémentaire devant une maison, construire dans tous les espaces vacants, y compris sur des terrains non constructibles (Koh, 2004). Une grande partie des constructions et ajouts qui se sont faits dans les années 1990 n'a fait l'objet d'aucune demande préalable de construction – démarche qui était obligatoire mais longue, de sorte que nombreux sont les habitants qui ont décidé de s'en passer. Qui plus est, ce sont les autorités locales qui étaient en charge de rapporter au district les nouvelles constructions illégales et leur dangerosité, afin que les décisions d'éventuelles destructions soient prises à ce niveau : les pratiques de corruption et de clientélisme ont fait qu'il n'était pas difficile d'avoir l'aval des autorités locales sans avoir à passer par une quelconque expertise (Koh, 2004).

Les constructions ont été réalisées très rapidement, afin de mettre les autorités locales devant le fait accompli. De cette profusion de logements construits sans autorisation, a résulté la décision n°4637 de 1987 qui a reconnu a posteriori l'occupation de l'espace public vacant, sous réserve que les occupants payent des impôts et libèrent l'espace quand l'État en ferait la demande. Puis, en 1990, il y eut de nouveau une amnistie sur les constructions illégales (décision n°2271), accordée par le Comité Populaire du district s'il estime que la construction n'est pas « dangereuse ». Mais cette amnistie a posé un problème d'interprétation pour les constructions de l'autre côté de la digue (comme c'est le cas de Phuc Tan), d'une part parce qu'une partie des constructions a affaibli les fondements de la digue, d'autre part parce que nombre d'entre elles se trouvent dans des zones inondables. En théorie, les décisions concernant cet espace doivent être prises en concertation avec le Ministère de l'Irrigation. Cela a donc été géré au cas par cas selon les quartiers. Koh (2004) rapporte les pratiques observées pour le quartier situé immédiatement au Nord de Phuc Tan : les autorités locales ont décidé d'imposer une « amende pour existence » sans demander de destruction ; après quoi, les personnes concernées ont utilisé le reçu de cette amende comme preuve de la reconnaissance de leur logement : cela a été utilisé comme « permis » de construire. Ces pratiques ont été acceptées par les autorités locales (p.366).

Dans ces zones limites, le processus de régularisation des logements illégaux se poursuit, avec la délivrance de « carnet rouge » (il s'agit des carnets de propriété, consignants le droit d'usage des sols) pour une partie d'entre eux, mais cela a un coût légal, qui dépend de la localisation, de la surface et de la date d'acquisition du bien – ce qui peut être assez considérable :

une enquêtée de Phuc Tan a évoqué le chiffre de plusieurs milliers d'euros pour son logement d'une vingtaine de mètres-carré.

2.1.3 Précarité, aléas et vulnérabilité

La caractérisation des formes de précarité quotidienne met au jour de potentielles sources de difficulté pour les citoyens. Il apparaît que la précarité quotidienne expose à des aléas nombreux qui peuvent créer un déséquilibre entre ressources et besoins à court terme ou à long terme : le tableau 2.1 présente l'articulation entre précarité et aléas.

TABLE 2.1: Précarité quotidienne et principaux aléas rencontrés.

	Aléas engendrés	Caractéristiques des aléas
Précarité économique	Irrégularité des revenus : périodes de revenus insuffisants	endogène, conjoncturel, court terme
	Perte de revenus : maladie, chômage, retraite sans pension	endogène, long terme
Précarité sanitaire	Maladie : perte de revenus, dépenses importantes, endettement	endogène, conjoncturel, court et long termes
	Maladie – handicap : absence de soins (privation d'accès économique ou physique)	endogène et exogène, conjoncturel
Précarité spatiale, précarité des lieux de vie	Insalubrité des lieux de vie, inondabilité : problèmes de santé, pertes de biens	exogène, court et long terme
	Absence de titre légal : expulsion (<i>jamais observée dans l'échantillon mais crainte</i>), expropriation avec compensation limitée	endogène, structurel, long terme

Dans le temps court, la première source de difficulté évoquée est le manque d'argent pour assurer des dépenses importantes mais pas quotidiennes : frais de scolarité, participation aux cérémonies... La précarité de l'emploi réduit la capacité des ménages à assurer ces dépenses sans recourir à l'emprunt. Dans un temps plus long, ce sont les problèmes de santé qui déséquilibrent la situation du ménage : parce qu'ils créent un besoin financier très élevé tout en réduisant les ressources. Dans les deux cas, il s'agit d'aléas individuels dont les effets ne sont pas compensés par une mutualisation des risques et des dépenses sociales.

À l'échelle supérieure, les enjeux liés à la localisation (surtout l'inondabilité) et les transformations sociospatiales liées à l'urbanisation (expropriations notamment) créent un risque sur les ressources des familles d'autant plus grand que les lieux de vie sont précaires : par exemple, les habitants de Yen So résidant dans des maisons construites sur les terres

agricoles ne savent pas si, en cas d'expropriation, ils seront indemnisés en tant que terres agricoles ou en tant que terres d'habitation : les indemnités afférentes sont sans commune mesure⁹.

Finalement, la précarité quotidienne présentée expose à ces différents aléas ; mais la construction des situations vulnérables vient ensuite de la façon dont les individus répondent à ces chocs : il s'agit de voir comment la précarité quotidienne influence les processus de prise de décision face aux difficultés rencontrées.

2.2 Précarité et incertitude : quelle capacité de réponse ?

La notion de précarité implique l'idée de révocabilité : la précarité des moyens d'existence s'accompagne donc d'une incertitude quant à leur pérennité. Dès lors, face à une difficulté qui se présente ou que l'on envisage, quelles sont les réponses apportées ? Comment l'incertitude qui pèse influence-t-elle les choix réalisés ?

2.2.1 Une incertitude sur les ressources et les dépenses

Les formes d'emploi constituent la première source d'incertitude pour les individus à cause de l'irrégularité des revenus qui y sont associés. Cette irrégularité s'exprime d'abord à l'échelle quotidienne : les revenus sont souvent perçus à la tâche (c'est le cas des manutentionnaires dans les marchés par exemple, payés 1000 à 2000 VND pour transporter un carton de quelques dizaines de kilos d'un point à un autre), à la journée ou sur de courtes périodes (c'est le cas des personnes qui se font employer sur des chantiers sans contrat durable). Dès lors, ils dépendent du travail effectif ou des ventes réalisées, ce qui peut être très variable. C'est cette crainte face à l'incertitude qu'exprime Mme Thinh, 41 ans, manutentionnaire au marché de nuit de Long Bien :

« C'est difficile depuis que mon mari nous a quittés il y a dix ans. Depuis, j'ai peur des jours où je ne gagne pas d'argent : parce que je suis seule pour ma mère et mes deux enfants. Plusieurs fois par mois, je gagne moins de 20 000 dongs... Avant de venir à Hanoi, je pensais que ce serait plus facile de bien gagner ma vie ici ; mais de toute manière, c'est quand même mieux qu'à la campagne où il n'y a que les rizières. »

Les revenus quotidiens peuvent ainsi être très variables. Dans le cas de Mme Thinh, ils fluctuent entre moins de 20 000 et 70 000 VND par nuit de travail ; ce qui dépend du nombre de transports de cartons qu'elle réussit à accomplir. Elle travaille régulièrement avec plusieurs vendeurs du marché, mais souligne que la concurrence est forte entre les manutentionnaires : elle estime qu'ils sont de plus en plus nombreux, parce que c'est un emploi facile d'accès.

9. Au moment de l'enquête, les habitants interrogés évoquaient une indemnisation de l'ordre de 500 000 VND par mètre-carré pour les terres agricoles et de plus de 3 millions pour les terres d'habitation.

Toutefois, ces fluctuations ne sont problématiques que parce qu'elles sont associées à un faible niveau de revenu. Ainsi, M. Giap, 56 ans, pêcheur à Phuc Tan, souligne également que ses revenus sont très variables, puisqu'ils dépendent de la quantité de poissons pêchés et du prix auquel il peut vendre (il n'a aucun congélateur ou autre système qui lui permettrait de lisser ses ventes) ; mais il déclare en même temps que ses revenus, qu'il évalue en moyenne à 6 millions de dongs par mois, sont suffisamment élevés pour qu'il n'ait pas à compter : il peut mettre un peu d'argent de côté et ainsi faire face aux jours sans revenu et aux dépenses imprévues sans difficulté. Dès lors, cette petite épargne lui permet d'adopter une gestion de ses revenus à une échelle temporelle plus longue.

Moins les sources de revenus sont nombreuses, plus l'incertitude qui pèse est grande dès lors que la stabilité de l'emploi n'est pas garantie : c'est ce qui fait qu'on a observé un plus grand risque d'insécurité alimentaire dans les familles où le nombre d'actifs était faible, en particulier les familles monoparentales.

Dans les situations de précarité économique, une part plus ou moins grande des ressources est perçue sur une base de temps très courte ; alors que les dépenses, elles, peuvent intervenir sur du plus long terme et nécessiter de grosses sommes rapidement. C'est le cas des dépenses de santé, comme on l'a vu ; c'est aussi le cas des frais de scolarité, puisqu'aux frais officiels (pas nécessairement très élevés) s'ajoutent d'une part des cours supplémentaires quasi-obligatoires, et d'autre part des « enveloppes » à l'endroit des professeurs qui sont, elles aussi, quasi-incontournables. Les cérémonies (mariages, funérailles etc.) nécessitent également une mobilisation importante de fonds, sans que cela soit toujours prévisible et facile à planifier. On observe donc souvent un décalage dans les pas de temps entre les ressources et les dépenses ; un décalage temporel entre les disponibilités économiques et les besoins.

La question de l'horizon temporel d'action est d'autant plus grande dans notre espace d'étude en cours d'émergence : le cadre spatial (extension de la tache urbaine) comme le cadre légal (changement de statut administratif, réglementation croissante des activités etc.) connaissent des modifications qui influencent directement les ressources mobilisables. Ainsi, l'urbanisation qui passe, entre autres, par des expropriations, transforme les ressources des ménages concernés. Mais les familles ne savent pas quand cela se produit : à Yen So par exemple, les familles installées le long de la nouvelle autoroute pensent qu'elles vont être expropriées dans un avenir proche, sans savoir ni quand ni quelle sera la politique en matière de relogement (puisque'il s'agit de constructions illégales). À An Khanh, une habitante, qui s'opposait à l'expropriation, Mme Chi, 55 ans, raconte la façon dont s'est déroulée la saisie de ses terres :

« Moi, je n'acceptais pas d'être expropriée. Pendant plusieurs mois j'ai continué à cultiver du riz, dans la partie qui était encore irriguée. Les représentants des entreprises [*à qui ont été cédés les droits d'usage des sols*] sont venus plusieurs fois m'expliquer que le niveau des indemnités était raisonnable, qu'il avait été accepté par le Comité Populaire et qu'il fallait que je parte. Ils m'ont aussi dit

que la construction des usines commencerait quand même. C'est ce qui s'est passé : ils sont venus pendant la nuit occuper les terrains des gens qui refusaient l'expropriation. Moi, je trouve que les indemnités étaient trop basses, et c'est inacceptable de détruire les rizières comme ça. »

Et l'on comprend l'incertitude qui planait sur le démarrage des constructions : toute une partie des terres expropriées en 2005 était encore en friche en 2012, cependant que d'autres habitants de la commune continuaient de cultiver les terres dont ils ont été expropriés. C'est le cas de 3 de nos enquêtés de An Khanh (sur 29), qui cultivent tous de toutes petites parcelles en légumes à proximité d'un étang et envisagent de continuer tant que les terres ne sont pas saisies. Ils savent que cette ressource va disparaître, mais ils ne savent pas quand ; et cela reste, dans l'un des cas, la première source de revenus de la famille grâce à la vente des légumes au marché.

Les pratiques concernant l'application des règles d'urbanisme sont également fluctuantes. On a vu que le changement de statut de Yen So s'est accompagné d'un changement de pratique en matière de gestion des droits d'usage des sols. Ce changement a bien été perçu par les habitants : ainsi Mme Ninh, 65 ans, habitant dans une maison construite sur une terre agricole, déclare :

« Dans les années 1990, la construction était facile : il n'y avait pas besoin d'autorisation (*sic*). Maintenant, depuis que Yen So est rattaché à Hoang Mai, c'est nécessaire d'avoir une autorisation pour construire une maison, et c'est de plus en plus difficile à obtenir. »

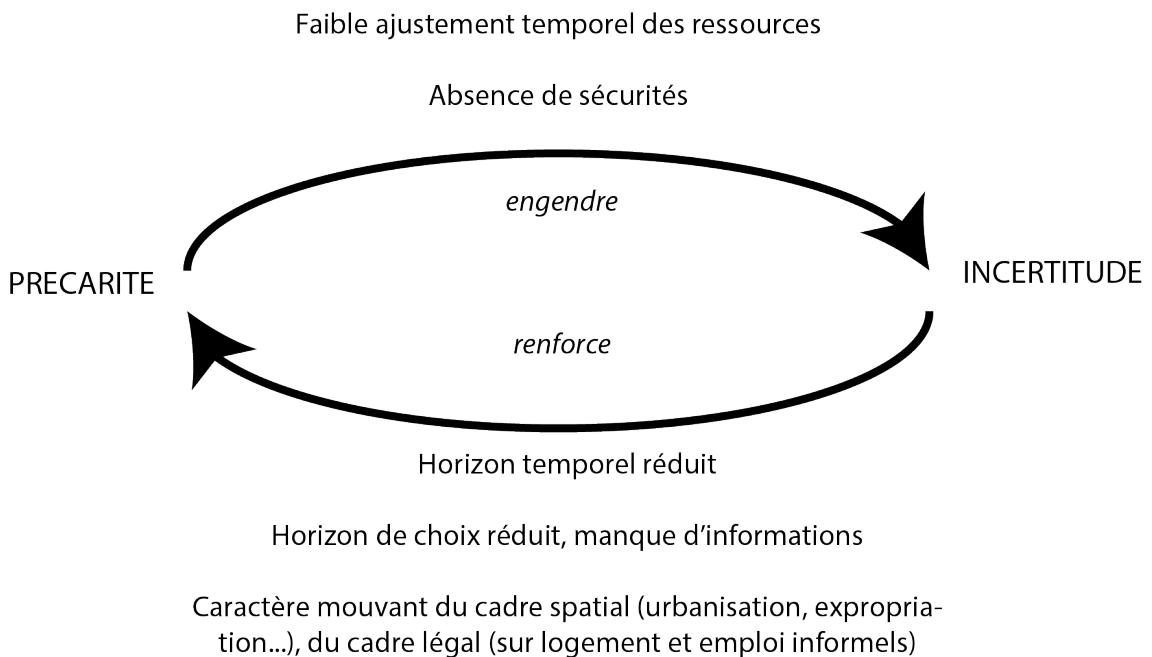
Pourtant, aucune destruction de maison illégale n'a eu lieu, y compris dans le cas de bâtiments construits après 2004 : c'est en 2007 que Mme Thich, 78 ans, s'est installée sur ses terres de légumes après que son fils l'eut chassée de la maison familiale, et elle a construit une maison simple en béton. Elle vit là avec sa fille, son beau-fils et leurs trois jeunes enfants. À cinq reprises, la police du quartier est venue leur signifier qu'ils n'avaient pas le droit d'habiter là et menacer de faire détruire la maison ; mais cela n'a pas été suivi d'effet, et les injonctions de quitter les lieux ont pris fin après une intervention du frère de Thich, qui travaille au service juridique du Comité Populaire du quartier.

De façon similaire, M. Giap et sa femme, originaires de Phuc Tan, mais qui habitaient depuis plusieurs années sur une barque, ont décidé de faire construire en 2010 une maison sur le fleuve, sur pilotis. À plusieurs reprises, tant au cours de la construction (qui a pris deux mois) qu'après, la police du quartier est venue leur signifier l'interdiction de construire ce logement et menacer d'ordonner sa destruction ; mais Giap, parce qu'il est ancien combattant et qu'il réside à Phuc Tan depuis toujours, estime qu'il est en droit d'avoir un logement décent et d'habiter ici, sur le fleuve, puisqu'il n'est pas en mesure d'acheter un logement sur la terre ferme. Il est en conflit avec les autorités locales, mais n'a eu à subir ni amende ni obligation de quitter les lieux *manu militari*. Il a conscience que son habitation n'est pas légale, mais se sent légitime à rester ici, parce que c'est dans ce quartier qu'il a toujours vécu.

Ces quelques exemples montrent qu'il y a donc un décalage entre la loi et son application qui crée une incertitude – dont les habitants tirent parti en continuant de tirer profit de ressources sur lesquelles ils n'ont, théoriquement, pas de droit ; mais à quelle échéance temporelle ?

À Phuc Tan, le vice-président du Comité Populaire du quartier a précisé que la tolérance qui existe quant à l'occupation sans titre de propriété prendrait fin quand un projet de développement urbain serait mis en place. La centralité géographique du quartier, qui se trouve à proximité immédiate du centre historique de la ville, le rend attractif. Il y a déjà eu un projet en 2008 : le « projet Fleuve Rouge », qui, dans le cadre d'une coopération avec des promoteurs sud-coréens, avait pour ambition de rénover et urbaniser les berges du fleuve sur 4000 hectares. L'un des enjeux majeurs concernait justement le devenir des familles expropriées. Le projet a finalement été abandonné en raison de son coût faramineux (évalué à plus de 1,5 milliard de dollars), mais il est vraisemblable qu'un autre projet de redéveloppement des berges voit le jour à plus ou moins long terme.

FIGURE 2.2: Précarité et incertitude : une relation à double-sens.



On le voit : le contexte de précarité quotidienne dans lequel évolue les acteurs crée un cadre d'incertitude, notamment parce qu'il crée un décalage temporel entre les ressources et les besoins, dans le court terme à cause des fluctuations des revenus et de l'imprévisibilité de certains besoins économiques, comme dans le long terme où l'on ne sait pas quelles seront les ressources mobilisables. La précarité quotidienne accroît l'incertitude sur l'avenir : et c'est pourtant dans ce cadre partiellement imprévisible que les acteurs sont amenés à gérer leurs ressources – l'incertitude renforce la précarité des situations quotidiennes (figure 2.2).

2.2.2 Le processus de décision, ou le bricolage au quotidien

Une succession de micro-processus de décision

Le cadre ainsi présenté s'éloigne foncièrement du schéma de l'*homo oeconomicus* qui, face à un problème, agirait en toute connaissance de cause. Au contraire, la précarité induit un contexte d'incertitude forte dans lequel l'horizon temporel fait sens et influence largement le type de réponse.

Ainsi, face à un aléa, tel qu'un accident de la circulation par exemple, les réponses apportés aux problèmes qui se posent (où se faire soigner ? comment payer les frais ? faudrait-il envisager un changement d'activité professionnelle ?) résultent d'un processus itératif où les acteurs réagissent au fur et à mesure, selon l'évolution de la situation et les nouvelles ressources qui se présentent éventuellement. Les tactiques adoptées dépendent de décisions successives, selon les résultats obtenus au fur et à mesure. Il s'agit en fait de trouver une *bonne* solution, et non une solution *optimale*, puisque l'incertitude qui pèse tant sur les ressources que sur les besoins ne permet pas d'avoir une vision complète de la situation. Il y a donc, à chaque étape, un processus de délibération (Soulet, 2003) où sont réévalués les besoins et les solutions possibles, en fonction des objectifs poursuivis. La trajectoire de Mme Thuong, 27 ans, illustre cela :

« L'année dernière, mon mari a eu des problèmes de dos, il a eu le dos bloqué pendant trois mois. Nous avons une assurance santé, mais les médicaments de l'hôpital n'étaient pas suffisants, donc mon mari s'est fait soigner par un acupuncteur et avec des plantes médicinales : ça n'est pas pris en charge, et ça nous a coûté 12 millions de dong. En plus, mon mari travaille sur des chantiers : il transporte des matériaux. Du coup, il n'a pas du tout pu travailler pendant ces trois mois. On a utilisé toute notre épargne pour payer les soins, puis on a emprunté de l'argent à nos parents : 4 millions de dong. Moi, je suis vendeuse de tofu ; mais à cette période de l'année, en hiver, j'en vends très peu : comme il faut rembourser nos parents et qu'on n'a plus d'épargne, j'ai décidé de venir à Hanoi pour travailler quelques mois, pendant que mon mari reste avec notre fils à la campagne. »

On voit bien l'enchaînement des décisions et des solutions trouvées (soin à l'hôpital/médecine traditionnelle/utilisation de l'épargne/endettement/recherche de nouvelle activité économique), pour répondre au décalage qui existe entre les temporalités des besoins et des capacités à mobiliser des ressources suffisantes pour y répondre.

Un bricolage au quotidien

Au quotidien, ces contraintes trouvent leur expression dans les arbitrages qui sont faits dans la gestion des moyens d'existence. M. Hong, 65 ans, qui vit à Yen So avec sa femme, raconte ainsi leur parcours depuis qu'ils sont tous deux à la retraite :

« Nous travaillions tous les deux à Ninh Binh ¹⁰, où nous avons une maison : elle nous avait été attribuée par le Ministère des Transports, qui nous employait tous les deux. Mais quand nous avons pris notre retraite, nous avons voulu revenir à Yen So, parce que c'est là que nous avons notre famille, nos enfants. Nous avons donc abandonné la maison et sommes revenus chez la mère de ma femme, en 1991. Deux ans plus tard, quand les terres ont été redistribuées, nous avons reçu un terrain agricole : comme j'étais maçon, j'y ai construit une maison. »

Et sa femme de poursuivre, concernant le budget familial :

« Nous n'empruntons jamais d'argent pour faire les courses : ce n'est pas un motif légitime. On peut emprunter de l'argent en cas de maladie, mais pas pour les courses. Je n'emprunte jamais pour cela, je fais attention à diviser nos revenus pour bien avoir de quoi faire les courses tous les jours. C'est un peu difficile en fin d'année, quand il y a beaucoup de cérémonies ¹¹. Quand il y en a beaucoup dans le même mois, je crains de ne plus avoir assez d'argent pour acheter à manger, alors j'emprunte de l'argent pour donner aux cérémonies. »

On constate donc un certain contournement de l'usage originel des ressources : les terres agricoles sont utilisées pour l'habitat, les emprunts pour les cérémonies assurent, *in fine*, les dépenses alimentaires du ménage.

Des arrangements avec les proches ou le voisinage sont très souvent observés au quotidien. Ainsi, Mme Thu, 50 ans, qui habite sur une barque à Phuc Tan, aide quelques personnes âgées du quartier dans leurs tâches quotidiennes en échange de repas (puisqu'elle n'a pas de lieu où faire la cuisine). Mme Uyên, 68 ans, à An Khanh donne à ses filles des légumes qu'elle cultive dans son jardin en échange d'autres types de denrées : viande, biscuits, fruits. Il s'agit là d'échanges qui permettent de transformer les ressources dont on dispose en biens dont on a besoin.

Mais ces pratiques de bricolage témoignent également d'un mode de gestion du manque. Par exemple, Mme Tuat, 40 ans, à An Khanh, souffre de problèmes de rein mais n'achète le traitement médicamenteux dont elle a besoin qu'un mois sur deux : sans quoi elle estime qu'elle ne serait pas en mesure de payer les frais de scolarité de sa fille de 14 ans (elle est mère célibataire). Face à cette situation difficile, elle bénéficie néanmoins de l'aide de sa sœur, qui lui donne régulièrement des légumes. Cette situation, un peu extrême, montre alors comment la précarité quotidienne se mue en réelle insécurité (ici sanitaire).

Au total, la précarité des conditions de vie génère un contexte d'incertitude : un cadre mouvant au sein duquel les individus évoluent et sont amenés à répondre aux chocs qu'ils rencontrent. Face au manque conjoncturel ou structurel de ressources pour répondre aux besoins, il y a une hiérarchisation des priorités : l'éducation, la préservation des liens

10. Ville située près de l'embouchure du fleuve Rouge à une centaine de kilomètres en aval de Hanoi

11. L'importance des célébrations et cérémonies dans la construction des réseaux sociaux est analysée au chapitre 6.

sociaux, la santé, mais aussi parfois les dépenses de transport viennent avant les dépenses de logement et d'alimentation. C'est dans ce cadre contraint qu'il faut lire les pratiques alimentaires.

2.2.3 L'alimentation au cœur des arbitrages quotidiens

Au quotidien, dans un pas de temps court, on a observé que les pratiques alimentaires témoignent de la situation générale de la famille et des contraintes auxquelles elle fait face. Ainsi, si les cas d'insécurité alimentaire que l'on a pu observer correspondent quelques fois à des situations de grande indigence, ils procèdent le plus souvent d'un décalage momentané entre les revenus et les dépenses, et l'arbitrage réalisé dans le temps court porte sur le poste alimentaire.

Quand l'irrégularité et la faiblesse des revenus sont fortes, les dépenses alimentaires sont réalisées sur une base quotidienne sans capacité de lissage : on achète directement en fonction de ce que l'on gagne. C'est ce que Briand (2008, p.125) appelle « l'accomodation » : il n'y a pas de possibilité de différer un achat alimentaire selon son prix, donc l'ajustement se fait sur la qualité et la quantité. Cette posture conduit à l'insécurité alimentaire structurelle que nous avons décrite en première partie. Ainsi Mme Thinh, qui n'a pas de cuisine et doit acheter des plats tout préparés, explicite cette contrainte :

« Pour les plats de viande et de poisson, je vais toujours chez le même vendeur, près d'ici, parce que c'est pas cher. Je crois qu'il ne lave pas toujours assez les légumes et que sa viande et son poisson ne sont pas toujours très frais, ça n'est pas très propre là bas et j'ai déjà été malade, mais je vais là bas quand même parce que c'est le moins cher. »

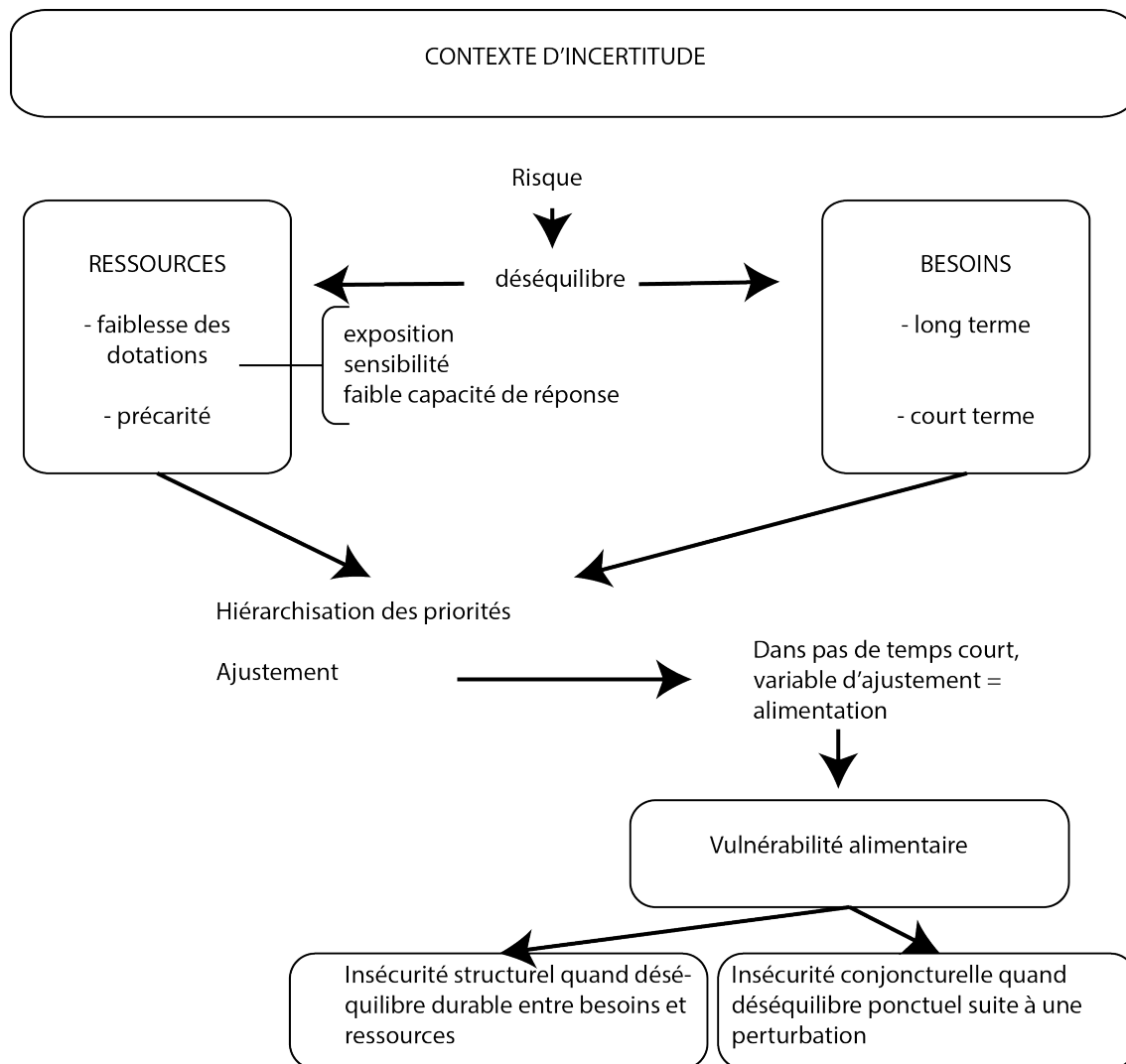
Dans cette situation, les types de produits achetés dépendent directement des revenus sur une base quotidienne : par exemple, les achats de viande ou de poisson n'interviendront que les jours où les revenus sont suffisamment élevés et qu'il n'y a pas d'autres dépenses prioritaires. À l'inverse, les jours où les revenus sont trop bas ou nuls, il est nécessaire d'avoir recours à des expédients : en particulier l'emprunt.

Quand les revenus sont supérieurs et plus réguliers, il est plus facile de lisser les dépenses et de moduler les achats pour assurer un approvisionnement plus stable. C'est ce que V. Briand nomme « l'ajustement » quand un achat peut être reporté ou planifié à court terme (à l'échelle de la semaine), et « adaptation » quand le ménage est en mesure de d'acheter ses produits sur une base mensuelle, ce qui lui confère la possibilité de réagir aux variations de prix et d'avoir un lissage fin de la consommation alimentaire familiale.

Dans ces situations, les pratiques alimentaires dépendent finalement des *autres* contraintes qui s'exercent. Mme Thoi, 65 ans, vit avec sa fille et ses deux petits enfants à Yen So : elle estime que, si globalement la famille mange bien, il y a toujours un moment où « c'est difficile », selon ses termes : quand, tous les mois, il faut payer les frais de scolarité de

la jeune collégienne. Au quotidien, pour assurer les différents postes de dépenses, c'est le budget alimentaire qui est utilisé comme module d'ajustement.

FIGURE 2.3: L'incertitude et la précarité quotidienne au fondement de la vulnérabilité alimentaire.



Conclusion : Une priorité, parmi d'autres

À Hanoi, l'alimentation continue de représenter une part importante du budget des ménages. Selon les données de l'*Urban Poverty Assessment* du PNUD (2010, p.64-68), l'alimentation représente en moyenne 41% des revenus des citoyens¹²; mais cette part atteint 69% des revenus du premier quintile, contre seulement 33% pour le dernier quintile

12. Dans cette enquête, « Hanoi » correspond aux limites administratives d'avant la réforme de 2008 : d'une superficie trois fois inférieure à celle d'aujourd'hui, la région inclut un espace rural beaucoup plus restreint qu'actuellement.

de revenus. C'est le premier poste de dépenses, bien supérieur au logement (qui représente seulement 12% des revenus en moyenne) et les autres dépenses.

De surcroît, les dépenses alimentaires sont réalisées sur une base quotidienne, à l'exception du riz, souvent acheté en gros de façon hebdomadaire ou mensuelle, et de quelques autres denrées peu périssables (*nuoc mam*, sésame etc.). Dès lors, elles présentent une certaine flexibilité.

L'alimentation est une préoccupation importante des citoyens, en particulier des citoyens défavorisés pour lesquels elle représente une part d'autant plus grande du budget. Ainsi, selon le rapport du PNUD, l'inflation alimentaire est citée en premier par les enquêtés quand on les interroge sur les difficultés qu'ils ont pu rencontrer au cours de l'année écoulée : elle est citée par 75% des personnes interrogées dans cette enquête (notons toutefois que l'enquête a été réalisée en 2009, soit juste après la crise alimentaire de 2008). Mais c'est plutôt le fait d'avoir éventuellement à augmenter le budget alimentaire qui est souligné, et non le fait de ne pas savoir si l'on va pouvoir manger. Ce sont les conséquences économiques qui sont redoutées, qui amputent les marges de manœuvre et d'arbitrage, plutôt que le fait de ne plus pouvoir se nourrir ; les situations d'« incertitude alimentaire » (de Suremain & Razy, 2011, p.255) où les personnes se savent pas si elles trouveront à manger le lendemain semblent très marginales à Hanoi.

En effet, si l'alimentation est une préoccupation importante, elle n'est qu'une priorité parmi d'autres. On a souligné l'importance des dépenses de santé : si elles sont un tel facteur de déstabilisation, c'est parce qu'en cas de maladie ou d'accident, elles sont presque incontournables (sauf à ne pas se soigner, ce qui arrive parfois). On a également évoqué les dépenses de scolarité : il y a là une volonté forte de nombreuses familles d'investir dans l'éducation des enfants, parfois au prix d'une contrainte économique très forte pour tout le reste. Plusieurs de nos enquêtés insistent sur les difficultés financières à la rentrée de septembre, et donc l'importance d'anticiper ces dépenses autant que faire se peut, à cause de l'achat des livres, des uniformes etc. Ces dépenses sont souvent prioritaires et les parents peuvent être amenés à réduire le budget alimentaire (et en particulier leurs portions à eux, adultes) afin d'y faire face.

Finalement, l'alimentation est une variable d'ajustement au quotidien qui permet de satisfaire à des dépenses dans le plus long terme, voire d'investir dans des ressources à venir (c'est notamment le cas de la formation des enfants) : on rejoint ainsi l'analyse faite par De Waal (1989), Chambers (1995) ou encore S. Maxwell (1996b) qui soulignent la multiplicité des objectifs poursuivis par les agents, de sorte qu'un arbitrage temporel peut les conduire à subir une très forte insécurité alimentaire dans le court terme en vue de préserver leurs capitaux dans le long terme. On s'inscrit ainsi dans le cadre d'étude plus large de la gestion des moyens d'existence, des *livelihoods*¹³. Le champ des *livelihoods* met l'accent

13. On utilise ici le terme anglais parce que son assise théorique est nettement plus développée. La littérature française utilise d'ailleurs à la fois le vocable de « moyens d'existence » et de « moyens de subsistance ». Le premier évoque des ressources dans un sens très large tandis que le deuxième est déjà dans le champ lexical de la contrainte : on utilisera donc le premier, afin d'éviter cette connotation.

sur les adaptations apportées aux sources de revenus en fonction de l'environnement et des objectifs dans le court comme dans le long terme. Il permet donc de prendre en compte non seulement les ressources à un moment donné, mais aussi la façon dont elles peuvent être organisées selon les besoins et les objectifs.

La précarité quotidienne dans laquelle évolue une partie des Hanoiens a deux implications en termes de risque :

- Les formes de précarité impliquent une *exposition* à des chocs variés ;
- Elle produit un contexte d'incertitude qui dégrade la *capacité de réponse* des acteurs.

On retrouve ici les composantes de la vulnérabilité : la précarité quotidienne renforce la vulnérabilité des acteurs face aux aléas qu'ils rencontrent. En outre, l'étude des processus de décision et des arbitrages intertemporels réalisés montrent que l'alimentation est la variable d'ajustement privilégiée face à des chocs économiques : la vulnérabilité prend donc plus précisément la forme d'une vulnérabilité *alimentaire*.

Dans ce cadre, la persistance d'une insécurité alimentaire conjoncturelle ou structurelle et les pratiques quotidiennes qui l'accompagnent ne font sens qu'en considérant les modes de gestion des moyens d'existence : elles s'inscrivent dans les stratégies de sécurisation de ces ressources.

Chapitre 3

Sécurisation des moyens d'existence et résilience : les arbitrages dans les ressources

Après avoir présenté les formes d'insécurité alimentaire à Hanoi et la façon dont les conditions d'existence engendraient une vulnérabilité alimentaire, on s'intéresse aux modes de gestion des ressources qui accompagnent ces situations de vulnérabilité. En effet, si l'alimentation sert de variable d'ajustement au quotidien, c'est qu'elle s'inscrit dans les arbitrages qui sont réalisés pour faire face aux contraintes sur les ressources des agents. Les ressources, de natures diverses, se déploient dans un environnement au sein duquel les individus agissent et réagissent, selon les besoins à la fois dans le court et le long terme : les arbitrages réalisés se lisent à la lumière d'un processus de sécurisation des moyens d'existence, assurant par là une certaine résilience dans le long terme.

3.1 Des ressources sous contraintes

La situation alimentaire d'un agent est un produit des ressources dont il dispose et des besoins auxquels il doit répondre, dans l'immédiat comme dans le futur. Des arbitrages sont parfois nécessaires : la gestion des ressources répond aux priorités de l'agent à un moment donné.

3.1.1 Des ressources plurielles

Les ressources auxquels les agents peuvent recourir sont de natures diverses : on songe d'abord aux revenus économiques, mais elles recouvrent également, par exemple, les personnes qui viennent en aide aux agents considérés, à court terme ou à long terme. Ces ressources s'articulent entre elles : les différents éléments qui les composent sont liés entre eux. On s'intéresse aux choix individuels, mais ils demeurent interdépendants avec ceux des autres personnes du ménage, dès lors que les ressources sont (au moins partiellement)

mutualisées à cette échelle.

Environnement économique. Il comprend l'ensemble des apports économiques, actuels ou potentiels, participant au budget des agents : activité professionnelle, actifs financiers, rente... Il inclut aussi les investissements en capital humain (scolarité, formation professionnelle). C'est au sein de cet ensemble qu'est élaboré le budget, dont le budget alimentaire constitue un élément central.

Environnement social. Il correspond aux positions qu'occupent les individus au sein des différents réseaux auxquels ils appartiennent, et à leurs interactions avec les autres éléments de ces réseaux. Il comprend à la fois la famille au sens élargie, les réseaux de voisinage, mais aussi plus largement le capital social, c'est-à-dire l'ensemble des personnes-ressource auxquelles un individu peut faire appel pour répondre à un besoin particulier. Le bénéfice tiré dépend de la position de la personne au sein de ces différentes structures.

Environnement spatial. Il s'agit des éléments des territoires dans lesquels les personnes évoluent : ressources foncières, types d'usage des sols, dispositifs de mobilité ; il est structuré par les pratiques des habitants de l'espace étudié, mais aussi par les instances de gouvernance. L'espace n'est pas simplement un contenant ou un support : il structure l'accessibilité (ou non) à certaines ressources économiques, sociales (proximité de la famille par exemple), sanitaires (localisation des infrastructures de santé...).

Dans la présente étude, ces ensembles prennent place dans un environnement particulier : le domaine urbain. Ce dernier détermine une gouvernance particulière du territoire ; une certaine proximité et un fort développement des dispositifs de mobilité, ce qui peut faciliter l'accès à une variété de ressources économiques ; une forte densité de peuplement, qui influence les réseaux sociaux existants.

3.1.2 Dynamiques urbaines et mutations des ressources

Hanoi connaît une croissance démographique et économique très rapide : cela s'accompagne de mutations dans l'environnement urbain. En effet, la ville connaît un étalement rapide, ce qui se traduit par une urbanisation des terres agricoles, mais aussi par une réduction des temps de trajet de la périphérie vers la ville-centre. La croissance s'accompagne d'une industrialisation de l'économie, avec le développement de nouvelles zones d'activité, pourvoyeuses d'emplois notamment pour une main d'œuvre jeune venue des espaces périurbains et ruraux. On assiste également au développement du secteur des services, avec l'accroissement de la demande résultant de la croissance démographique et de l'amélioration du pouvoir d'achat. Ces dynamiques s'accompagnent de modifications légales : une régulation plus stricte des activités (vente de rue interdite à certains endroits par exemple) et de l'usage des sols en est l'un des produits.

Ces mutations dans l'environnement urbain ne sont pas sans conséquence sur les moyens

d'existence des citoyens. En effet, elles sont susceptibles de modifier à la fois les ressources actuelles d'un individu (par exemple, avec la mise en place d'une interdiction de vendre dans la rue à l'endroit où une personne a l'habitude de s'installer, comme c'est le cas pour l'une des enquêtées de Yen So), mais aussi ses ressources potentielles futures.

Les mutations de l'environnement urbain influencent potentiellement l'accès des individus à certaines ressources, que ce soit en en générant de nouvelles ou en les privant des anciennes : en ce sens, elles modifient les *entitlements* (Sen, 1981), c'est-à-dire les pouvoirs d'accès à une ressource donnée. L'enjeu de la gestion des ressources dans cet environnement dynamique est d'assurer l'accès à des moyens suffisants pour faire face aux besoins, donc d'être en mesure de substituer un mode d'accès par un autre en cas de défaillance du premier : par exemple, être en mesure de recourir au marché pour assurer son approvisionnement alimentaire quand un individu perd les terres agricoles sur lesquelles il produisait des vivriers. L'enjeu des agencements des ressources se trouve donc autant dans le niveau global de dotations que dans la préservation de l'accès potentiel à des ressources suffisantes dans le futur (Bebbington, 1999), et ce dans l'incertitude face aux transformations du contexte urbain.

3.1.3 Des choix sous contrainte

Au sein de cet environnement, les choix des agents dépendent de ce qu'ils sont effectivement en mesure de mobiliser, des ressources dont ils disposent. Mais des contraintes s'expriment : l'espace dans lequel évoluent les agents crée un horizon particulier (accessibilité ou non du foncier, des zones d'emploi, circulation de l'information, dispositifs légaux régissant l'usage des sols comme les activités économiques autorisées...); le niveau des ressources propres de chaque agent est déterminé. Dans l'analyse de la situation alimentaire des citoyens, on s'intéresse surtout à une population plutôt défavorisée : elle connaît une contrainte sur le niveau global des dotations dont elle bénéficie. On assiste donc à un arbitrage à la fois entre les ressources et entre les temporalités : les priorités et les capacités à un moment donné déterminent l'agencement des ressources qui est adopté. Cet agencement est temporaire : il peut être modifié en cas de changement dans les priorités, les besoins, ou les ressources mobilisables. En somme, les arrangements choisis par un agent à un moment donné sont susceptibles d'être recomposés face à une perturbation, en vue de maintenir sa situation.

Les agencements des ressources se font donc sous contrainte des dotations dont bénéficient les individus. On rejoint alors le cadre de l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté : c'est *l'ensemble* des ressources qu'il faut prendre en compte pour évaluer la richesse totale d'un individu, et la privation dans *l'une au moins* de ces différentes dimensions conduit à une situation de pauvreté (Bourguignon & Chakravarty, 2003). Cette approche, développée à partir de la fin des années 1990, permet de prendre en compte de façon large les conditions de vie, et ainsi de dépasser une conception strictement monétaire qui ne permet pas de rendre compte des privations d'un autre type – comme l'accès à l'eau

courante ou la possession d'une assurance sociale. Le manque de certains biens et services est consécutif à la pauvreté monétaire, mais ce n'est pas toujours le cas : ainsi, l'accès à l'eau courante dépend de l'existence d'un réseau et d'un raccordement et pas seulement de la capacité à payer l'eau consommée.

L'approche multidimensionnelle permet de remédier à ces lacunes. En général, outre les capitaux et revenus économiques, elle prend en compte le capital humain (emploi, éducation, santé), le capital social (position sociale, réseaux etc.), et le capital physique (qualité et services du lieu d'habitation, exposition aux risques naturels, sécurité physique) (Chambers, 1995; Baud et al., 2009; PNUD, 2010). Elle décrit ainsi le niveau et l'état des capitaux qu'un individu possède à un moment donné. Dès lors, les pauvres sont ceux qui souffrent de privations dans au moins une de ces catégories, ce qui élargit considérablement les limites de la population pauvre.

Ainsi, dans son enquête sur la pauvreté urbaine, le Programme des Nations Unies pour le Développement (2010) a utilisé une grille de huit critères pour évaluer la population pauvre : les revenus d'activité, la durée de la scolarisation initiale, l'absence d'assurance santé, l'absence de sécurité sociale (congé maternité, retraite etc.), le type et la surface du logement, les services du logement (eau, électricité, gestion des ordures ménagères), l'intégration sociale (participation à des associations ou activités dans le quartier) et enfin la sécurité physique (face aux vols, agressions etc.). Cela donne une lecture toute différente de la pauvreté monétaire : alors que cette dernière est évaluée, à Hanoi, à moins de 5% depuis 2006 (données du GSO), l'étude du PNUD conclut que 67% des ménages enquêtés souffrent d'au moins une privation parmi les huit recensées : c'est une réalité tout autre qui est ainsi mise au jour, celle de contraintes quotidiennes composites qui constituent le cadre dans lequel les personnes défavorisées évoluent. La pauvreté monétaire est mineure parmi ces manques, et ce sont le manque de sécurité sociale et la piètre qualité du logement qui sont les principaux contributeurs à cette mesure de la pauvreté, largement devant les autres dimensions.

Au delà de l'état des ressources dont disposent les individus, la présente étude porte davantage l'accent sur les choix réalisés par les agents au sein de ce dispositif de ressources. On s'intéresse alors aux conséquences des choix d'agencement, c'est-à-dire aux formes que prend cette pauvreté au quotidien. À cet égard, les pratiques alimentaires sont éloquentes (Ravallion, 1996, p.29) : l'alimentation se présente comme une résultante des choix opérés au quotidien, elle révèle ainsi les contraintes qui pèsent sur les ressources des agents. Pauvreté multidimensionnelle et insécurité alimentaire sont fortement liées : l'amélioration de la situation alimentaire d'un agent ne peut donc se comprendre qu'en relation avec les choix de gestion de ses ressources au sens large.

3.2 Vers une sécurisation alimentaire

L'environnement au sein duquel les agents évoluent est soumis à la fois à des contraintes et à des risques. Dès lors, ces risques sont pris en compte dans les choix réalisés : l'objectif est d'être en mesure de limiter les dommages subis et de se remettre des difficultés rencontrées. Loin de subir les privations et les difficultés de façon passive, les agents se présentent plutôt comme des gestionnaires de leurs ressources en vue de *sécuriser* leurs moyens d'existence.

3.2.1 Des tactiques de gestion du manque

L'enquête sur la pauvreté urbaine du PNUD rend compte de la forte prévalence d'une pauvreté non-monnaire, qui se traduit par le manque de sécurité sociale, le manque de place dans les logements, le manque d'accès aux services de logement, le manque de participation à la vie associative locale... Elle insiste donc sur les *privations* : sur ce que les citoyens n'ont pas. Or cette approche apparaît quelque peu parcellaire : en effet, elle occulte la dimension réactive face à ces privations. Les pauvres ne sont pas seulement soumis à des manques, ils sont aussi gestionnaires de ce qu'ils ont effectivement (Baud et al., 2009), et ce de façon dynamique selon les opportunités et les besoins qui se présentent (Bidou & Droy, 2013). Il y a là l'élaboration de tactiques de gestion des ressources parmi les choix possibles – ce qui peut être limité.

C'est ce que révèlent les trajectoires réalisées au sein de l'éventail des ressources. Les recompositions des agencements de ressources témoignent des choix tactiques face aux opportunités et aux besoins. Par exemple, le fait d'occuper une petite parcelle de terrain pour y produire quelques denrées est une réaction à l'inflation alimentaire, mais c'est un choix parmi d'autres possibilités (comme augmenter le temps consacré à l'emploi régulier, ou modifier le régime alimentaire puisque toutes les denrées ne sont pas touchées de la même façon par l'inflation) : une enquêtée justifiait ainsi ce choix à la fois par sa volonté de diversifier ses types de ressources (activité professionnelle et ressource spatiale) et d'anticiper une inflation alimentaire future qu'elle prévoit encore plus importante. Ou encore, le fait pour un couple d'enquêtés à An Khanh de se faire embaucher à tour de rôle, au gré des fins de contrats à durée déterminée, dans les usines nouvellement installées sur le territoire de la commune, pendant que l'autre s'occupe des enfants et produit des panneaux de bambou tressé (comme ils le faisaient avant l'expropriation), est une réponse aux dynamiques d'industrialisation et à leur volonté exprimée de diversifier les sources de revenus.

Cette recomposition intervient aussi dans le temps long, voire à l'échelle du cycle de vie. Ainsi, des choix dans le temps court ont pour objectif d'assurer la possibilité de recourir à une ressource dans le temps long : par exemple, un couple de Yen So originaire d'un village du delta a choisi de prêter ses terres agricoles (à la campagne) à des membres de la famille plutôt que de les vendre, y compris lorsqu'ils ont eu besoin d'argent pour financer l'achat d'une maison à Yen So (ce qui montre la possibilité qu'ils avaient de trouver d'autres financements) : ils souhaitent les conserver pour pouvoir les cultiver eux-mêmes au moment de la retraite, ou les vendre en cas de difficulté économique majeure dans le futur. On peut

voir dans ce choix un déterminant culturel : l'attachement à la terre des personnes issues d'un monde paysan, qui y accordent une plus grande importance qu'à d'autres formes de capitaux – sentiment probablement renforcé par la privation dont elles ont fait l'objet pendant la période collectiviste.

Dès lors, même s'il importe de distinguer les modes de réaction selon les temporalités (Maxwell, 1996a) – puisque dans le court terme, les agents doivent composer avec ce dont ils disposent immédiatement, alors que dans le long terme il y a une plus large possibilité de modifier les types de ressources mobilisés –, les tactiques de gestion adoptées s'inscrivent dans un processus long de sécurisation des moyens d'existence, afin d'améliorer les conditions de vie quotidienne dont la situation alimentaire est un élément.

3.2.2 Une approche en termes de sécurisation : définition et portée

La notion de sécurisation a surtout été développée dans le champ des relations internationales : il s'agit de défendre un territoire donné face à une menace particulière, justifiant le cas échéant des mesures exceptionnelles pour répondre à l'inquiétude de la population concernée (Bigo, 2005). Elle est plus rarement utilisée dans le domaine de l'alimentation ; toutefois, la revue *Cahiers Agricultures* (volume 21, numéro 5), qui a proposé cette approche pour renouveler l'analyse des enjeux d'insécurité alimentaire en Afrique, a formalisé l'usage du terme et en a explicité le contenu (Janin & Dury, 2012; Touzard & Temple, 2012). L'accent est alors mis « sur les actions et les apprentissages concourant à améliorer les conditions (et les étapes) d'une amélioration des situations alimentaires » (Janin & Dury, 2012) : il s'agit de mettre en évidence les systèmes d'actions permettant de réduire l'insécurité alimentaire, à toutes les échelles d'analyse d'un territoire donné (échelle domestique, échelle des collectifs participant à la filière agro-alimentaire, dimension politique et institutionnelle, dimension médiatique) (Touzard & Temple, 2012). Dans ce sens, Janin et Dury soulignent que le terme se rapproche de la notion de « souveraineté alimentaire » : le vocable évoque ici encore le domaine de la géopolitique, et met en avant la pluralité des acteurs et des échelles d'action. Dans notre cadre d'analyse, on s'éloigne de cette dimension politique et institutionnelle. On s'intéresse davantage aux modes de gestion du risque d'insécurité alimentaire adoptés par les citoyens. Mais ces modes de gestion sont inscrits dans un cadre géographique et politique particulier : ils n'en sont pas indépendants, et c'est précisément l'insuffisance ou l'absence de politique de mutualisation des risques sociaux qui génère la précarité quotidienne.

La sécurisation des moyens d'existence se comprend ainsi comme l'ensemble des dispositifs qui permettent d'assurer, dans le temps long, la disponibilité de ressources de tous ordres, dans un contexte d'incertitude quant à la survenue de chocs et aux conséquences potentielles de ceux-ci. La notion de sécurisation présente une dimension dynamique : il s'agit d'un processus. De la sorte, la sécurisation des moyens d'existence correspond aux actions et réactions par lesquelles les individus cherchent à assurer leurs capacités à mobiliser des ressources (anciennes ou nouvelles) en vue de favoriser leur résilience, à court

terme ou à long terme.

La sécurisation des moyens d'existence sous-tend la gestion des ressources des acteurs étudiés : elle se manifeste dans les arbitrages intertemporels observés. C'est ainsi que l'on peut interpréter l'investissement dans l'éducation des enfants : si c'est une dépense prioritaire, pour laquelle les parents sacrifient, parfois, leur sécurité alimentaire, c'est parce qu'ils espèrent que cela assure dans l'avenir un meilleur revenu à la famille. C'est un investissement en *capital humain* (Becker, 1962) dont l'objectif, à terme, est d'accroître la capacité de la famille à mobiliser des ressources économiques – dès lors qu'il y a une mutualisation (partielle ou totale) des revenus au sein de la famille¹. Cet objectif est exprimé de façon explicite par M. Cuong, 71 ans, résidant à Phuc Tan : employé dans une centrale électrique à Cao Bang, il a pris sa retraite précocement, de façon à revenir à Hanoi pour que les trois enfants y fassent leurs études, cependant que sa femme (beaucoup plus jeune que lui) restait à Cao Bang où elle travaillait également à la centrale. Les enfants ont ainsi poursuivi de longues études (le plus jeune pendant huit ans après le baccalauréat) ; comme sa retraite et le salaire de sa femme n'étaient pas suffisants pour les financer, M. Cuong a cherché d'autres activités, notamment des cours privés. Les enfants sont désormais adultes, les deux fils (dont l'un est marié) résident toujours dans la maison familiale et c'est l'aîné qui paie l'essentiel des courses (le plus jeune venait de finir ses études au moment de l'entretien). M. Cuong insiste sur la difficulté qu'ils avaient à équilibrer le budget quand les deux garçons étaient encore étudiants :

« C'était difficile de faire face à toutes les dépenses, c'est pour ça que je devais travailler en plus de ma retraite, et puis on devait faire très attention. Mais maintenant que le grand travaille, on mange bien, on vit bien, on n'a plus de problème. »

Mais si M. Cuong était confiant quant à l'intérêt de se restreindre pour améliorer la formation de ses enfants, l'incertitude quant aux débouchés professionnels s'accroît dans un contexte où les seules ressources universitaires ne suffisent plus toujours. C'est ainsi que la fille d'un couple d'enquêtés à An Khanh, en dernière année de médecine, hésite à arrêter ses études : elle explique qu'elle pourrait se faire embaucher dans un supermarché, et ainsi gagner sa vie et aider ses parents dès à présent ; et sa mère de renchérir : de toute manière, la famille n'aura pas assez d'argent pour « acheter » un poste à l'hôpital, dont elle dit que c'est très difficile et très cher à obtenir². Le manque de réseau social, ou de capital financier pour y suppléer, réduit quelque peu l'efficacité de la stratégie scolaire pour sécuriser les moyens d'existence dans le long terme. On voit là l'importance des combinaisons entre les différentes ressources pour les rendre efficaces.

1. Voir le chapitre 5 sur la circulation et la mutualisation des ressources au sein de la famille

2. Il est fréquent, dans le secteur public comme dans le secteur privé, que l'obtention d'un poste nécessite le paiement d'« enveloppes » qui peuvent atteindre des sommes très importantes, correspondant à plusieurs mois, voire plusieurs années, du salaire lié au poste. Deux des répondants ont déclaré avoir eu recours à ces pratiques d'achat de poste pour leurs enfants, l'un en tant qu'institutrice dans une école primaire publique et l'autre comme conseiller financier dans une banque privée.

3.2.3 Sécurisation et risques

Cette approche met en avant la multiplicité des ressources mobilisées. En effet, la diversification est un élément central des tactiques de gestion. Elle procède de deux mouvements complémentaires (Barrett et al., 2001) :

- Le premier moteur est celui de l'insuffisance des sources principales de revenus et de leur irrégularité. La diversification est alors une réaction au déséquilibre entre les besoins et les ressources fournies par la principale occupation.
- Le second moteur est l'attraction représentée par de nouvelles formes d'activités : la diversification est alors proactive et vise à une amélioration globale du niveau des ressources.

La diversification des sources de revenus assure une diversification des risques auxquels les ressources sont exposées. Dans le contexte d'incertitude que l'on a décrit au chapitre 2, la sécurisation des moyens d'existence se fonde sur cette multiplicité des risques : s'ils sont plus nombreux, ils ne concernent plus qu'une partie des ressources, de sorte qu'ils ne mettent pas en péril l'ensemble des revenus d'un individu.

On a souligné que la précarité des conditions de vie et l'insécurité alimentaire provenaient avant tout de l'absence d'assurance santé et de sécurité sociale. La diversification des risques est un mode de gestion de cette privation : elle réduit ce qui est mis en jeu dans chaque ensemble de ressource. Elle réduit ainsi les fluctuations du niveau global de revenus d'un individu (Barrett et al., 2001) : c'est un dispositif de sécurisation des ressources.

En l'absence de prise en charge collective des risques individuels (assurance santé, sécurité sociale), la diversification des risques apparaît alors comme un objectif prioritaire dans les stratégies de gestion des ressources (Weber, 2002), bien avant l'objectif d'augmentation générale des revenus (Miesel & Ould Aoudia, 2010). Et c'est alors de cette sécurisation des ressources que découle la sécurisation alimentaire : parce qu'alors les individus sont mieux à même de faire face à des chocs, ils sont moins susceptibles d'avoir à réduire leur budget alimentaire. Cela rejoint l'analyse d'Ellis (2003, p.6) : « C'est davantage l'état des moyens d'existence que l'état alimentaire qui détermine l'insécurité alimentaire, et c'est aussi cet état des moyens d'existence (biens, activités, produits) qui détermine si les personnes sont plus ou moins vulnérables à une dégradation alimentaire à la suite d'un choc ». .

TABLE 3.1: Principales stratégies de mobilisation des ressources selon les priorités familiales.

Catégories	Objectifs – Priorités	Stratégies		
		Économiques	Sociales	Spatiales
Familles avec enfants	Éducation des enfants	Minimisation des autres dépenses.	Endettement auprès de proches.	Migrations (<i>ex. installation à Hanoï pour études</i>).
	Bonne alimentation des enfants	Budget alimentaire augmenté pour enfants.	Réduction de la part des parents.	Production agricole.
Familles à revenus bas et irréguliers	Diversification des risques, sécurisation des revenus	Multiactivité, diversification des sources de revenus.	Mobilisation des réseaux d'activités, entraide familiale.	Mobilité vers lieux d'emploi. Production agricole.
Familles à revenus confortables et stables	Maximisation des revenus, à court et long terme	Activités de rente en supplément : location, placement de capital.		Conservation de terres à la campagne.
Familles avec des problèmes de santé (importants ou chroniques)	Accès aux soins	Achat d'assurance santé. Minimisation des autres dépenses. Changement d'emploi (<i>par ex. vente à proximité de chez soi</i>), activités de rente (<i>ex. location de chambres</i>).	Aide publique (assurance santé gratuite). Endettement auprès de proches.	Mise en valeur de la localisation : création de chambres à louer (Phuc Tan, Yen So). Production agricole.
Migrants	Maximisation des envois à la campagne et flexibilité géographique	Minimisation des dépenses en ville. Maximisation des horaires travaillés. Emploi informel. Précarité des conditions de vie à la ville.	Répartition familiale des tâches. Recours aux réseaux villageois en ville.	Mobilité entre ville et campagne : habitation dans quartier bien desservi par les transports. Conservation d'activités économiques à la campagne, production agricole, apport de denrées depuis la campagne vers la ville.
Résidents sans logement familial hérité	Obtention d'un logement	Endettement formel, éventuellement détourné (obtenu pour autre chose que l'achat d'un logement). Pratique de corruption.	Relations politiques. Endettement auprès de proches.	Installation sur des terres agricoles ou sur des espaces publics.
Famille expropriée	Transformation des sources de revenus	Artisanat. Embauche locale ou plus lointaine (mobilité). Formation professionnelle (jeunes). Rente de capital	Réseaux d'activité (<i>ex. vente ambulante de balais et tapis à An Khanh</i>). Endettement auprès de proches pour lancer une nouvelle activité.	Migration pendulaire. Profit d'activité locale (<i>ex : ateliers de mécanique automobile le long de la route à Yen So</i>).
	Nouvel apport alimentaire	Augmentation du budget.	Aides en nature des proches.	Maintien d'une production sur les terres expropriées mais non encore construites, sur des espaces publics, dans le jardin.

Remarque : La caractérisation des familles proposée ici et les priorités associées présentent ce qui a fréquemment été déclaré lors de l'enquête de terrains ; mais les objectifs ne sont évidemment pas exhaustifs, et les enquêtés peuvent naturellement se trouver dans plusieurs situations simultanément.

3.2.4 Une résilience remarquable

En pratique, on observe une bonne résilience face aux chocs qui se présentent : les dispositifs de sécurisation se révèlent relativement efficaces.

Si l'on s'attache à rendre compte de la persistance d'une insécurité alimentaire à Hanoi, force est de constater que les citadins qui se trouvent en difficulté font preuve d'une capacité assez remarquable à les surmonter. Compte tenu de la forte précarité quotidienne et de l'importance de l'alimentation dans le budget des familles (équivalente par exemple à ce que l'on observe en Inde (Landy, 2008)), on pourrait s'attendre à une insécurité alimentaire conjoncturelle beaucoup plus fréquente et s'étalant plus avant dans le temps. Or, les récits de vie du groupe en insécurité conjoncturelle rendent finalement compte de préjudices alimentaires d'ampleur relativement limitée : par exemple, il est rare que les personnes interrogées n'aient eu à prendre qu'un seul repas par jour (même si, on l'a souligné, ce genre de pratiques peut être sous-déclaré car dévalorisant pour la personne enquêtée). De même, dans le groupe en insécurité structurelle, pour lequel les difficultés alimentaires s'expriment à la fois sur la quantité et la qualité, même pour les personnes n'ayant aucun revenu financier, il semble y avoir très peu de faim chronique. En définitive, l'insécurité alimentaire que l'on observe s'exprime en termes de contraintes plutôt que de privation.

Cela traduit ainsi une capacité des personnes à trouver des expédients pour faire face aux chocs, s'en remettre et limiter ainsi les préjudices subis (tant dans leur ampleur que dans leur durée), ce qui résulte à la fois d'une réactivité dans le court terme et des dispositifs de prévention permettant le moment venu de recourir à ces nouvelles ressources. La hiérarchisation des priorités budgétaires, qui se fait souvent au dépens du budget alimentaire, se fait au regard de cet objectif de long terme : sécuriser les ressources afin de pouvoir les mobiliser quand le besoin s'en fera sentir. Les arrangements choisis par un agent à un moment donné sont susceptibles d'être recomposés face à une perturbation, en vue de maintenir sa situation : c'est la dimension proactive de la résilience.

Face à une perturbation en effet, l'enjeu pour un agent est de maintenir sa situation, ses conditions de vie. La résilience, c'est-à-dire la capacité d'un système à se maintenir alors qu'il est affecté par une perturbation (Holling, 1973), résulte alors de la possibilité qu'a un agent de modifier l'agencement de ses ressources, d'en mobiliser de nouvelles pour faire face à la diminution de l'une d'elles ou aux nouveaux besoins qu'il a à satisfaire. La résilience est une caractéristique de l'agent : elle est la résultante des actions de sécurisation qu'il a adoptées, à l'échelle individuelle ou à l'échelle du ménage.

Ainsi, le premier facteur de résilience est la diversité des ressources mobilisables. En effet, les différents systèmes de ressources sont soumis à des risques hétérogènes : par exemple, risque sanitaire sur le capital humain, risque d'inondation sur le capital foncier. Les agencements choisis permettent donc de diversifier les risques et, partant, de limiter l'amplitude des préjudices subis : ils ne concernent ainsi qu'une partie des ressources.

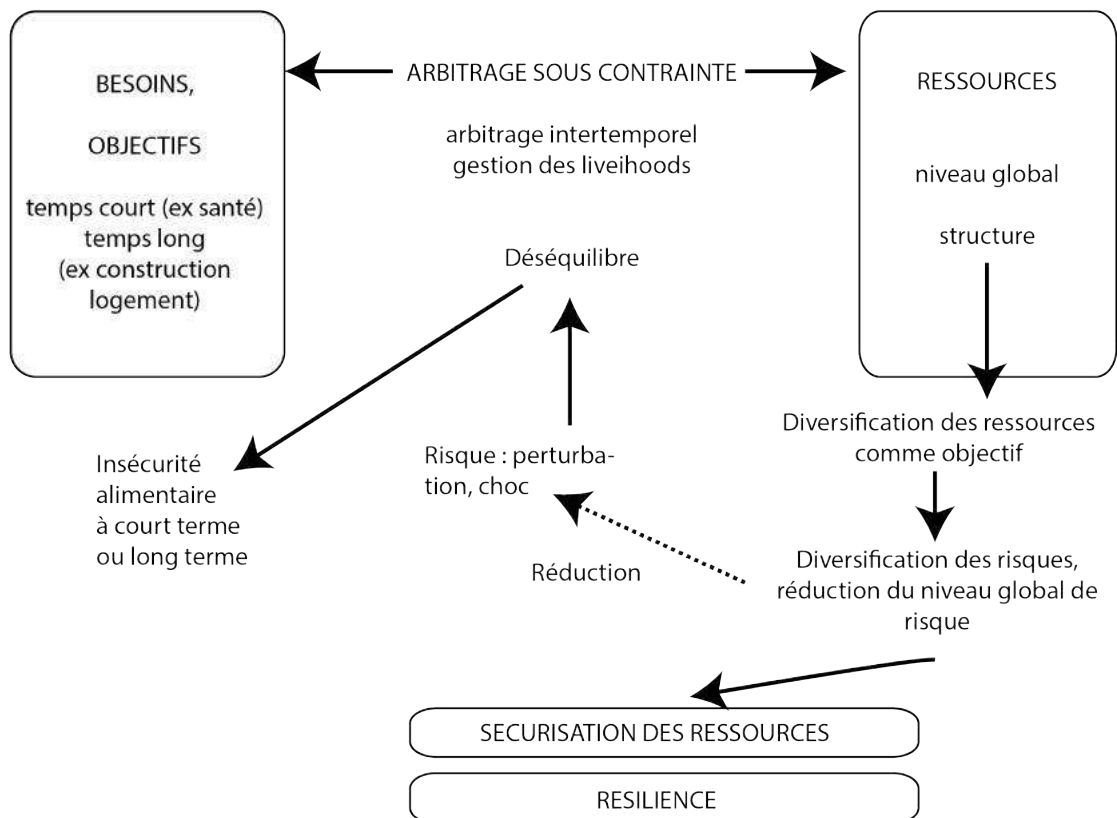
Le second facteur de résilience est la possibilité de passer d'une ressource à une autre : en d'autres termes, l'adaptabilité des agents (Aschan-Leygonie, 2000, p.70). L'adaptabilité

permet la circulation au sein des différents ensembles de ressources, elle permet à l'agent de modifier la structure des ressources mobilisées ; elle réduit ainsi le temps de réponse face à une perturbation. L'enjeu est ici dans le caractère substituable des ressources entre elles : il s'agit de pouvoir transformer une ressource en une autre, par exemple une ressource économique (argent) en ressource spatiale (terrains).

La résilience, la capacité d'un agent à maintenir sa situation face à une perturbation, est donc la résultante du processus de sécurisation des moyens d'existence. Elle doit s'apprécier dans le temps long : les agents sont susceptibles d'endurer une dégradation dans le court terme en vue de préserver leurs ressources de long terme et leur capacité à surmonter des difficultés plus rares mais de plus grande ampleur. Il s'agit de réduire leur vulnérabilité dans le temps long. Les dispositifs de sécurisation sont contraints par le niveau global des ressources mobilisables ; ils se fondent sur l'accroissement de la capacité à mobiliser des ressources à différentes échelles temporelles, sur la diversification des types de ressources, et sur leur substituabilité entre elles.

FIGURE 3.1: Sécurisation et résilience : une analyse de la gestion des ressources et des risques sous contrainte.

Selon structure familiale, cycle de vie, préférences individuelles...



Conclusion

Les modes de gestion des ressources adoptés par les citoyens défavorisés révèlent les choix élaborés par les individus parmi les ressources auxquelles ils ont accès dans l'environnement particulier dans lequel ils évoluent. La situation alimentaire et les risques auxquels elle est associée est une résultante de ces choix, réalisés sous contrainte du niveau général des ressources, dans un cadre incertain et avec un arbitrage intertemporel : elle peut alors se lire comme la résultante d'un processus de sécurisation des moyens d'existence dans le long terme. La vulnérabilité alimentaire observée est partie prenante de ce processus de sécurisation.

Dans le cadre d'une ville en cours de métropolisation, les ressources mobilisables sont mouvantes : ainsi, la croissance économique et démographique fait naître de nouvelles opportunités (comme l'accroissement des débouchés pour la vente de produits manufacturés), mais transforme aussi les ressources plus traditionnelles (urbanisation des terres agricoles, interdiction de la vente de rue dans certains quartiers par exemple). C'est dans ce cadre en mutations que se lisent les processus de sécurisation des moyens d'existence et de l'alimentation.

Conclusion de la première partie

L'étude des pratiques alimentaires des citoyens montre la persistance d'une insécurité alimentaire à Hanoi, au sein de la population défavorisée. Cette insécurité survient à la suite de perturbations qui créent un déséquilibre entre les besoins et les ressources des individus : cela révèle leur vulnérabilité face à différents types d'aléas. Le risque d'insécurité alimentaire est d'autant plus grand que les conditions de vie sont précaires : la précarité quotidienne expose à des aléas nombreux en même temps qu'elle réduit la capacité de réponse face aux difficultés. Dans ce cadre de contrainte économique et d'incertitude sur les ressources mobilisables, les individus sont amenés à faire des arbitrages à la fois entre les différentes ressources et entre les besoins actuels et futurs : dans ce contexte, l'alimentation, qui est un poste de dépenses à la fois important et quotidien, sert de variable d'ajustement. Cela conduit donc à une vulnérabilité alimentaire plus grande des agents dans le court terme, mais participe à la sécurisation des moyens d'existence dans le long terme, qui se traduit par une meilleure résilience des agents face aux perturbations qu'ils rencontrent. Les citoyens adoptent au quotidien un bricolage de leurs ressources, et la vulnérabilité alimentaire des citoyens défavorisés est partie prenante de ces dispositifs.

Les perturbations potentielles sont, en effet, nombreuses dans un environnement en mutations. Hanoi est entré dans un processus de métropolisation qui transforme progressivement, mais profondément, les systèmes de ressources des individus : le cadre économique, démographique, social, spatial, légal dans lequel vivent les citoyens évolue rapidement. On va désormais s'intéresser à la façon dont les individus recomposent leurs dispositifs de ressources dans ce cadre en mutation : d'abord en examinant les ressources mobilisées pour faire face à une difficulté dans un pas de temps court, puis en analysant les adaptations apportées aux systèmes d'activité dans un pas de temps plus long.

Deuxième partie

Politiques et structures sociales : statuts, liens et réseaux en question

Introduction de la deuxième partie

L'approche en termes de vulnérabilité alimentaire et de sécurisation des moyens d'existence porte l'accent sur les actions des individus quand ils rencontrent des difficultés. L'enquête de terrain s'est focalisée sur les pratiques quotidiennes, mais aussi sur leurs changements : par les récits de vie, ce sont les scissions dans les trajectoires individuelles et familiales que l'on a mises en évidence. L'intérêt s'est alors porté sur les facteurs à l'origine de ces scissions, en particulier quand ils débouchaient sur une période de difficulté pour l'individu ou sa famille ; mais aussi et surtout sur les actions et réactions élaborées pour s'en sortir.

Problèmes de santé, accident, funérailles, décohabitation des enfants, déménagement de la famille, rentrée scolaire : les événements à l'origine de difficultés sont de nature diverses et interviennent à des échelles temporelles différentes. De la même façon, les réponses apportées sont variées : aide publique, mobilisation du réseau social, changement d'activité économique, migration... Elles dépendent à la fois des statuts individuels qui ouvrent des droits (légaux ou moraux) différents, des contextes, des ressources disponibles, et des arbitrages réalisés entre les différents horizons temporels. Quand, comment et pourquoi les dispositifs de ressources sont-ils mobilisés ? Comment faire face aux événements potentiellement déstabilisateurs pour un individu ? Quels sont les filets sociaux de sécurité existants ?

Dans cette partie, on s'intéresse aux structures sociales auxquelles participent les citoyens : quels sont les droits et les obligations associés aux différents statuts sociaux (institutionnalisés ou non) ? Comment ceux-ci déterminent-ils les situations de vulnérabilité que l'on a décrites en première partie ? Comment peuvent-ils constituer un recours en cas de besoin ?

Les dispositifs institutionnels de sécurité sociale paraissent cibler de façon pertinente les principales sources de difficultés des individus, mais leur mise en œuvre est en réalité peu efficace : ils ne constituent que faiblement un recours en cas de difficulté. C'est donc encore largement au sein de la famille et des réseaux de sociabilité, fondés notamment sur l'espace habité en commun, que l'aide est recherchée. Cela s'accompagne d'une circulation monétaire considérable au sein de ces réseaux, au fondement d'un tissu de co-endettement qui crée des droits et des obligations à la fois prioritaires dans les pratiques quotidiennes et fondamentaux dans la sécurisation des moyens d'existence à court comme à long terme.

Chapitre 4

Les politiques sociales : une aide spatialisée à l'efficacité modeste

Les causes des difficultés les plus fréquemment évoquées par les enquêtées sont, surtout, des risques individuels ou familiaux (*cf.* tableau 4.1 p. 106) : quelles sont les réponses publiques à ces difficultés individuelles ? On pourrait s'attendre, dans un pays communiste, c'est-à-dire fondé sur le principe originel de l'abolition de la propriété privée, à ce que les services publics fondamentaux, dont l'éducation et la santé, soient fournis par l'État et leurs coûts pris en charge par la collectivité. C'est ce qui prévalait jusqu'au *Doi Moi* : ces services étaient financés par le budget des autorités publiques (à différents niveaux) et non par paiement direct des foyers. Ainsi, par exemple, jusqu'en 1986, les prestations médicales étaient gratuites pour les usagers (Nguyen et al., 2009). Mais les dotations étaient faibles ; une réforme du système de santé a donc été entreprise en 1986, de façon à ouvrir le secteur aux investissements privés (notamment étrangers). Les usagers se sont aussi vus mis à contribution avec l'introduction de frais restant à la charge des patients.

Dans ce cadre nouveau où les usagers paient directement tout ou partie des services, les dépenses sociales, en particulier pour la santé et l'éducation, représentent une part importante du budget des familles et, surtout, elles sont prioritaires : quels dispositifs institutionnels permettent de faire face à ces dépenses ? Dans quelle mesure les recompositions de ces services sociaux favorisent-elles les inégalités entre les usagers ?

TABLE 4.1: Principaux événements à l'origine des difficultés rencontrées par les enquêtés.

Événements		Nombre de citations
Problème de santé important ou chronique ou accident grave	• de l'enquêté	24 cas
	• d'un autre membre du foyer	23 cas
	• d'un autre proche	2 cas
	Total foyers concernés	40 cas
Perte d'emploi ou de revenu principal au sein du foyer	Total foyers concernés	14 cas
	dont : suite à maladie ou accident	8 cas
	dont : expropriation problématique pour l'enquêté	4 cas
Événements familiaux	Funérailles au sein du foyer	11 cas
	Funérailles d'autres proches	1 cas
	Séparation et départ du mari	4 cas
Dépenses prioritaires élevées	Scolarité	10 cas
	Cérémonies (mariages, funérailles...)	6 cas
Pertes de biens	Inondation du logement	7 cas

Échantillon de 100 entretiens ; principales causes évoquées par les enquêtés aux difficultés rencontrées. Plusieurs réponses sont possibles si plusieurs événements ont eu lieu (pas de limite dans le nombre d'aléas, ni dans la date de leur occurrence, mais on n'a retenu dans l'analyse que les événements récents : généralement au cours des cinq dernières années). Le « foyer » correspond aux personnes qui mettent en commun tout ou partie de leurs revenus, et leurs dépendants vivant sous le même toit, qui partagent les repas.

4.1 Vulnérabilité et protection sociale

4.1.1 Les aléas de santé : une cause majeure de difficulté

Dans le chapitre 2 (page 70), on a montré que la précarité sanitaire constituait l'un des principaux facteurs de perturbation, et se présentait en cela comme un déterminant majeur de la vulnérabilité alimentaire des citadins. 40 entretiens sur les 100 ont fait état de problèmes de santé importants (ou d'accident grave survenu au cours des cinq dernières années) au sein du foyer : 6 à Phuc Tan, 14 à Yen So et 20 à An Khanh¹. Cette différence est essentiellement due au mode de recrutement des enquêtés. En effet, si à Phuc Tan et, dans une moindre mesure, à Yen So, il a été possible de choisir librement les per-

1. D'autres enquêtés ont évoqué des problèmes de santé beaucoup plus anciens, qui ont pu avoir des conséquences importantes par le passé (notamment en matière d'endettement) : on ne les répertorie cependant pas ici, car les conditions d'accès aux soins ont changé et le rappel des événements perd en qualité avec l'éloignement temporel.

sonnes interrogées, l'encadrement a été plus strict à An Khanh. Au cours des premiers mois d'enquête, le Comité Populaire local a souhaité que l'on s'adresse aux chefs d'îlots pour qu'ils nous présentent à des familles correspondant aux critères qu'on leur indiquait (par exemple, des personnes ayant connu des difficultés récemment). Un représentant du Comité Populaire a assisté au premier entretien, et ensuite les chefs d'îlots nous présentaient aux futurs enquêtés puis nous laissaient libres de nos mouvements. Avec le temps, il a été possible de s'affranchir de cette tutelle et de choisir par nous-mêmes les enquêtés, notamment en mobilisant les réseaux d'interconnaissance (demande aux anciens enquêtés de nous présenter de futurs répondants). Mais on a observé une certaine résistance face à la demande d'entretiens : en l'absence de présentation formelle par les autorités locales, les refus de répondre étaient très importants. Il en a résulté que le choix des enquêtés a souvent été guidé par les chefs d'îlots (qui connaissent extrêmement bien la vie quotidienne des habitants qu'ils supervisent), ce qui a accentué la part des personnes se trouvant en situation particulièrement compliquée – notamment à la suite d'un problème de santé. C'est donc dans la méthodologie de l'enquête qu'il faut chercher l'explication de tels écarts entre les quartiers étudiés.

On a donc étudié la situation de 40 familles concernées par des problèmes de santé importants ou un accident : dans 24 cas, cela concernait l'enquêté lui-même, dans 23 cas, un autre membre du foyer, et dans 2 cas un proche ne vivant pas au foyer, mais à qui l'enquêté apportait un soutien financier massif (tableau 4.1, p. 106). Les différentes situations ne sont naturellement pas exclusives les unes des autres, ce qui explique le total supérieur à 40. Les réponses face à ces aléas sont alors multiples : elles sont présentées dans le tableau 4.2 (p. 108). Trois fois sur quatre, la famille de l'enquêté a dû recourir à l'emprunt pour faire face aux dépenses afférentes et à la baisse de revenus éventuelles : c'est surtout le cas lorsqu'une hospitalisation est nécessaire, parce que cela s'accompagne de coûts très élevés, ou lorsque les soins sont chroniques alors que la personne concernée n'est pas ou plus en mesure de travailler. Par exemple, M. Hông, 65 ans, retraité à Yen So, a eu un accident de moto il y a cinq ans : il a dû subir une opération de la jambe, et a donc emprunté 50 millions de dong² auprès de ses enfants et d'un cousin pour financer les soins.

De façon similaire, à An Khanh, les expropriations ont parfois été perçues comme une aubaine : les indemnités payées ont permis de financer des frais médicaux que, sans cela, la famille n'était pas en mesure de payer. C'est le cas de Mme Be, 50 ans : c'est grâce aux indemnités qu'elle a pu payer une opération du cœur dont elle avait besoin depuis longtemps. Elle cultivait certes ses terres et a dû changer d'activité au profit d'un petit artisanat, mais elle estime que, sans ce capital (et celui de sa sœur, qui a largement participé au financement de l'opération), elle n'aurait pas été en mesure de se soigner. C'est un usage assez fréquent des indemnités d'expropriation (5 cas sur 26 foyers dont les terres agricoles ont été expropriées à An Khanh). Les expropriations ont ainsi paradoxalement favorisé l'accès aux soins de certaines familles défavorisées.

2. Environ 2000 €.

Parfois cependant, ces ressources sociales et économiques ne sont pas suffisantes : les malades réalisent alors des arbitrages dans les soins. Ainsi à Yen So, Mme Then, 39 ans, avait entrepris une cure pour soigner des rhumatismes chroniques ; mais elle a dû l'interrompre à la suite de l'accident de son mari, parce que le couple n'était pas en mesure de payer tous les frais en même temps. Cela s'est passé quatre ans avant l'entretien. Mme Then explique qu'ils ont alors connu une période très difficile, mais que récemment une partie de leurs terres agricoles ont été saisies : cela leur a permis de se remettre, et d'investir dans la construction de chambres à louer. Ainsi, dans 9 cas, les malades ont renoncé totalement ou partiellement aux soins, à cause des coûts trop élevés. À An Khanh, Mme Tuat, 40 ans, mère célibataire, ne prend que la moitié du traitement préconisé. À Phuc Tan, Mme An, elle aussi mère célibataire, a renoncé au suivi médical dont elle a besoin pour des problèmes respiratoires chroniques et handicapants parce qu'elle a déjà dû s'endetter pour faire soigner son fils : elle a mis deux ans à rembourser, et elle ne peut réduire davantage les dépenses quotidiennes. Enfin, 7 enquêtés déclarent avoir dû réduire le budget alimentaire à cause des frais de santé auxquels ils ont eu à faire face : c'est alors une cause directe de vulnérabilité alimentaire.

TABLE 4.2: Problèmes de santé et réponses apportées.

	Total	Phuc Tan	Yen So	An Khanh
Problème de santé	40	6	14	29
Endettement pour payer les soins	19	4	9	6
Vente de capitaux nécessaire (terrains, moto)	5	0	3	2
Utilisation des indemnités d'expropriation	6	0	1	5
Réduction du budget alimentaire	7	3	2	2
Renoncement aux soins	9	3	0	6

Remarque : au total, 32 enquêtés ont déclaré avoir eu à s'endetter pour payer des soins ; mais on comptabilise ici personnes qui étaient encore endettées à cause de frais de santé au moment de l'entretien (ce qui est généralement dû à des frais datant de moins de cinq ans)– soit 19 cas.

On peut donc dessiner deux principaux types de réponses face aux aléas de santé :

- une réponse adaptative quand les familles sont en mesure de mobiliser les fonds nécessaires au paiement des soins et des dépenses quotidiennes en cas de perte de revenus, quitte à ce que cela prenne la forme d'un endettement ;
- une résignation quand les individus n'ont pas ou plus les ressources nécessaires et subissent un préjudice direct : renoncement aux soins, insécurité alimentaire. Ces deux préjudices interviennent davantage à l'échelle individuelle que familiale : c'est souvent un membre de la famille (souvent la mère) qui renonce aux soins de façon

à ne pas amputer les ressources de l'ensemble de la famille, et ce sont généralement les adultes qui restreignent leur alimentation (et plus encore les mères) de façon à préserver les apports des enfants.

Les aléas de santé constituent donc un facteur majeur de déstabilisation des personnes malades et de leurs familles, essentiellement à cause des coûts engendrés : c'est une dépense très élevée, à payer d'un coup, et qui demeure largement à la charge du malade.

4.1.2 Une faible socialisation des risques

Au Vietnam, les dépenses de santé sont très majoritairement payées par les usagers. Si la structure du système de santé (hôpitaux et dispensaires, équipements, personnels) relève essentiellement du domaine public (budget de l'État), les coûts des soins sont, quant à eux, principalement payés par les ménages, comme en rend compte la figure 4.1 p. 110). Ainsi, en 2005, les ménages payaient de leur poche 67% des dépenses totales de santé, cependant que l'État (budget central et budgets locaux) n'assumait que 16% des coûts, le système de sécurité sociale publique 9% et les autres structures (assurances privées, ONG) 8% (MoH & HPG, 2008, p.27). Cependant, la part des ménages dans le financement global avait un peu décliné, au profit du financement public : en 1998, les usagers finançaient plus de 80% des dépenses³.

Les dépenses de santé représentent environ 6% du PIB en 2005 et 7% en 2011 (MoH & HPG, 2008; Banque Mondiale, 2013) : c'est supérieur à l'Inde (moins de 4%), la Chine (5%) ou la Thaïlande (4%)⁴. Les dépenses de santé sont donc plutôt importantes au regard du niveau de vie du pays. Mais, la particularité du Vietnam est que la socialisation de ces dépenses est faible (MoH & HPG, 2008, p.26) : c'est pourquoi elles représentent une charge budgétaire pour les familles en cas de problème.

En moyenne, en 2010, la santé représente 6% des dépenses totales des ménages vietnamiens (GSO, 2010), soit le double des ménages français⁵ (INSEE, 2007). Les frais à payer en cas d'ennui de santé, surtout lorsqu'une hospitalisation est nécessaire, sont très élevés : ils représentent parfois plusieurs mois de revenus. Le tableau 4.3 p. 111 présente quelques exemples des coûts cités par les répondants de notre enquête de terrain. En cas de choc de santé, l'accroissement des dépenses subies est donc considérable.

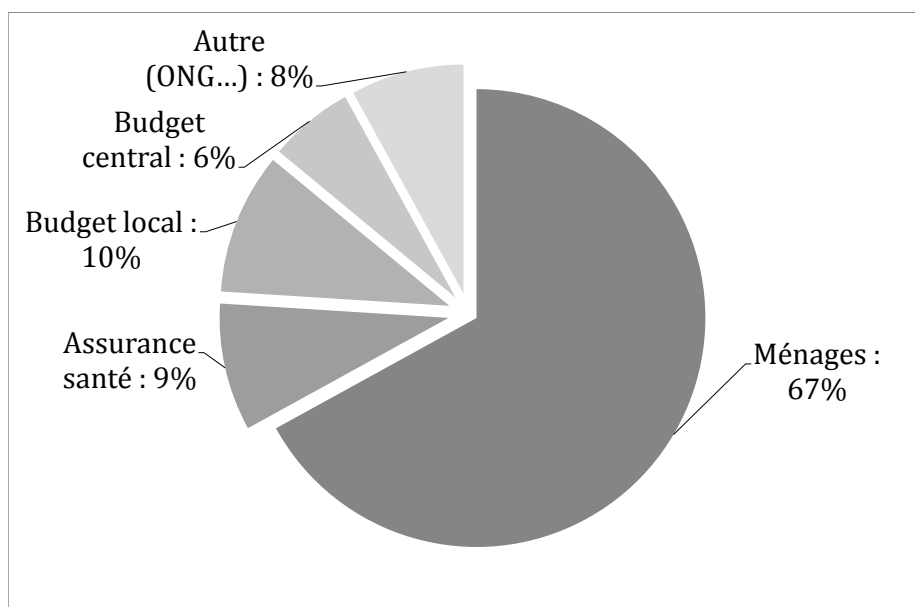
Aussi, face à l'impératif sanitaire, les ménages assument l'essentiel des conséquences financières et sont parfois contraints d'ajuster leurs autres dépenses – à commencer par les dépenses alimentaires, ou les dépenses en éducation. Dans son étude sur les conséquences économiques des chocs de santé, Wagstaff (2007) conclut ainsi qu'ils conduisent à une dégradation du niveau de consommation des ménages et que ces derniers ne sont souvent

3. À titre comparatif, en France, moins de 10% des dépenses courantes de soins restent à la charge des ménages, tandis que plus des trois quarts de ces frais sont financés par les institutions publiques de sécurité sociale et 14% par les organismes complémentaires (INSEE, 2012).

4. Données de la Banque Mondiale, année 2011 : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.XPD.TOTL.ZS>. En France, les dépenses de santé représentent 11% du PIB.

5. On compte ici ce qui reste à la charge des patients, une fois tous les remboursements reçus.

FIGURE 4.1: Financement des dépenses de santé au Vietnam en 2005 : le rôle prépondérant des ménages.



Adapté de MoH & HPG 2008, p.29.

pas à même de les lisser.

La faible socialisation des risques sanitaires laisse donc les familles à la merci des chocs de santé ; les dépenses engendrées sont, de surcroît, d'autant plus lourdes dans les dépenses totales que les revenus sont bas, comme le montre les données du VHLSS présentées dans le tableau 4.4 p. 111.

Dès lors, la santé joue un rôle central dans la construction de la vulnérabilité alimentaire, et ce d'autant plus pour les ménages les plus défavorisés. Toutefois, la part de l'État et de l'assurance santé dans la prise en charge des soins croît : comment les programmes publics d'aide ciblent-ils les populations défavorisées ?

4.2 Pauvreté et protection sociale

Les aléas à l'origine des difficultés rencontrés sont avant tout liés à des dépenses supplémentaires et à des revenus insuffisants (tableau 4.1, p. 106) : c'est un contexte de pauvreté qui favorise l'apparition de difficultés. En articulant un statut (celui de « pauvre ») à des droits sociaux spécifiques, les politiques publiques de lutte contre la pauvreté semblent donc cibler pertinemment les déterminants des difficultés rencontrées. Comment et pour qui ces politiques publiques agissent-elles comme un recours en cas de problème ?

TABLE 4.3: Des frais de santé très élevés au regard des revenus : quelques exemples.

		Frais de santé	Revenus moyens du foyer
Mme Dung	Phuc Tan	2 000 000 VND/semaine (maladie chronique du frère)	4 000 000 VND/mois
Mme Tinh	Phuc Tan	10 000 000 vnd (dengue ayant nécessité l'hospitalisation d'elle et son fils)	6 000 000 VND/mois
M. Cuong	Yen So	10 000 000 VND (accident de moto)	6 000 000 VND/mois
Mme Ty	Yen So	100 000 VND/mois (douleurs au dos soignées par plantes médicinales)	500 000 VND/mois, aides de ses enfants pour payer les plantes médicinales
Mme Ha	Yen So	10 000 000 VND (fracture de l'épaule : hôpital + plantes médicinales)	env. 1 500 000 VND/mois
M. Trong	An Khanh	env. 20 000 000 VND (suites de couche pathologiques de sa femme)	3 500 000 VND/mois, frais payés avec indemnités d'expropriation
Mme Thinh	An Khanh	350 000 VND tous les 4 mois (maladie chronique)	400 000 VND/mois

TABLE 4.4: Chocs de santé : les dépenses selon les quintiles de revenus au Vietnam en 2010.

Quintile	Dépenses de santé moyenne pour les personnes ayant reçu des soins en 2010	Dépenses totales moyennes en 2010	<i>dont : dépenses de santé</i>	Rapport des dépenses de santé sur les dépenses totales pour les personnes ayant reçu des soins au cours de l'année
1er	742	5 988	6,2%	12,4%
2eme	1 029	8 640	6,3%	11,9%
3eme	1 167	10 968	5,9%	10,6%
4eme	1 483	14 964	5,5%	9,9%
5eme	2 209	27 732	4,1%	8,0%

Source : calculs à partir des données du VHLSS (GSO, 2010, p.219, p.311). Valeurs en milliers de VND.

4.2.1 Le pivot de l'aide sociale : le statut de foyer pauvre

Une pauvreté en décroissance

Le *Doi Moi* est intervenu à un moment où le Vietnam connaissait une situation économique particulièrement difficile : officiellement, il faisait alors partie des vingt pays les plus pauvres du monde (Nguyen et al., 2009). En 1993, le GSO a établi un seuil de pauvreté : il s'est fondé sur l'établissement d'un panier alimentaire composé de quarante produits, permettant d'atteindre le seuil de 2100 kcal par jour et par personne. Le seuil de pauvreté correspondait alors au coût de ce panier – ce qui ne tenait pas compte des autres dépenses de première nécessité. À cette date, selon ce seuil, le taux de pauvreté était de 58% (et 25% en ville) (VDR, 2007) : plus de la moitié de la population nationale était considérée comme pauvre. La pauvreté a alors connu une décroissance remarquable, qui est même souvent citée en exemple par son ampleur et sa vitesse (VASS, 2011; Minot & Goletti, 2000; PNUD, 2010). Depuis 1993, le seuil de pauvreté a été plusieurs fois révisé : d'abord pour y intégrer les charges non-alimentaires en 1998, puis pour suivre l'inflation (depuis 2008, il est revu annuellement). En 2012, il est de 480 000 VND par mois et par personne (les enfants comptant pour une personne) en milieu rural, et 600 000 VND en milieu urbain. Un seuil supplémentaire est défini pour Hanoi et Ho Chi Minh Ville : 750 000 VND⁶. C'est d'ailleurs vraisemblablement l'élévation importante du seuil de pauvreté entre 2008 et 2010 qui explique la légère augmentation du taux de pauvreté que l'on observe sur la figure 4.2 : en milieu rural, il est passé de 290 000 à 400 000 VND par mois et en milieu urbain, de 370 000 à 500 000 VND, soit une augmentation de plus de 35% – ce qui correspond sensiblement à l'inflation des prix à la consommation sur cette période⁷.

La définition d'un seuil de pauvreté, variable selon les lieux de façon à prendre en compte les différences de coûts de la vie, sert à l'élaboration de la catégorie administrative des « pauvres ». Il s'agit en effet de délimiter les foyers qui doivent obtenir ce statut – et par suite, bénéficier d'une aide sociale spécifique. Plusieurs caractéristiques sont à souligner. D'abord, il s'agit d'un statut obtenu à l'échelle du foyer et non de l'individu : le foyer est ici défini par le *ho khau*. Il s'agit d'un livret d'enregistrement résidentiel, qui fonctionne comme un livret de famille associé à une habitation : y sont consignés les membres de la famille déclarant vivre ensemble dans un logement donné⁸. Il est du ressort du Comité Populaire à l'échelle du quartier (urbain) ou de la commune (rurale) d'établir la liste des foyers pauvres, chaque année peu avant le Têt⁹. Ainsi, le fait d'être pauvre est défini de

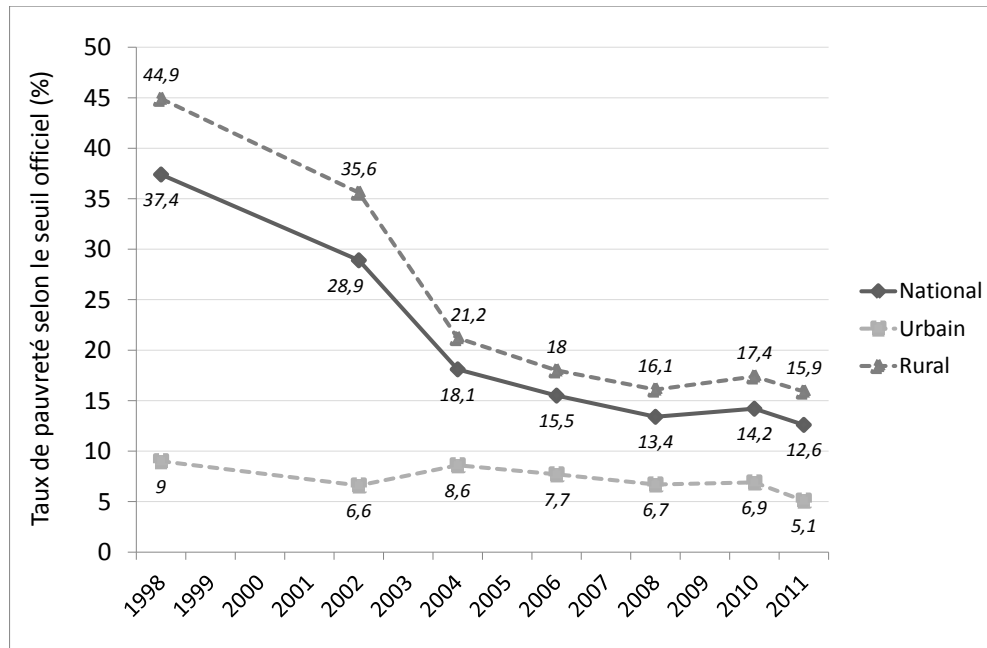
6. Soit respectivement : 18 €, 22 € et 28 €.

7. Voir figure 1.3, p.62

8. Un logement peut avoir plusieurs foyers au sens du *ho khau* : par exemple, quand un enfant fonde une famille mais continue de vivre au domicile parental, il peut sortir du livret de ses parents et demander un *ho khau* pour sa famille nucléaire. En revanche, un *ho khau* est lié à une seule adresse : si un membre de la famille migre vers une autre commune, il y aura un enregistrement temporaire, et s'il veut s'y installer définitivement, il lui faudra sortir de son *ho khau* d'origine et faire établir un nouveau livret dans son nouveau lieu de vie – ce qui n'est pas toujours sans poser de difficulté, comme on le verra au chapitre 8, section 8.3.3 p.214.

9. Le Têt est le nouvel an lunaire, qui demeure la référence pour la définition de l'année administrative, en dépit de l'adoption du calendrier solaire.

FIGURE 4.2: Évolution du taux de pauvreté au Vietnam, 1998-2011.



Données GSO, publiées sur le site <http://www.gso.gov.vn>, rubrique « Statistical Data » / « Education, Health, Culture and Living Standard ».

façon collective (à l'échelle du foyer) et présente un ancrage spatial puisqu'il est lié à un lieu de résidence en particulier.

Une évaluation précise des conditions de vie

En principe, sont comptés tous les revenus à l'échelle du foyer, puis ceux-ci sont divisés par le nombre de personnes qui le composent¹⁰ : le résultat est alors comparé au seuil de pauvreté en vigueur. Il s'agit d'une définition *monétaire*. En pratique pourtant, l'élaboration de la liste des foyers pauvres est en réalité beaucoup plus fine que cela : elle adopte une démarche multi-dimensionnelle et cherche à prendre en compte très finement les conditions de vie réelles de la famille.

C'est le chef d'îlot qui assure l'interface entre les familles et les autorités locales. C'est lui qui propose les postulants au statut de « pauvre » au Comité Populaire ; il semble n'y avoir jamais de démarche individuelle de la part d'une personne qui irait s'adresser au service social du Comité Populaire¹¹. Les chefs d'îlots (et leurs adjoints) ont un rôle important

10. Ce calcul favorise les familles avec enfants, ce qui permet de prendre en compte les dépenses particulières afférentes – scolarité notamment. C'est relativement inattendu dans un pays qui a une politique de planification familiale visant à limiter à deux le nombre d'enfants.

11. Les principaux ministères ont une section à tous les échelons : province, district, quartier/commune. C'est le « service du travail, des invalides et d'action sociale » à l'échelle du quartier qui est en charge des

dans la gestion des affaires quotidiennes : ils sont un référent pour les habitants, sont tenus de les aider dans leurs démarches administratives et interviennent, le cas échéant, pour régler les conflits de voisinage, voire intrafamiliaux. Ils bénéficient dès lors d'une connaissance précise de la situation des familles qu'ils encadrent.

Une fois élaborée la liste des pauvres potentiels, le service social du Comité Populaire organise une visite chez tous les postulants, afin d'élaborer un inventaire des biens et des revenus de la famille. C'est là que l'on voit la dimension multi-dimensionnelle de l'approche : elle prend en compte à la fois les revenus, les conditions de vie, les biens durables et les signes extérieurs de richesse, mais aussi les facteurs de production (tels les machines à coudre, les fers à souder etc.). Chaque type de biens compte pour un certain nombre de points (10, 5, 3 ou 0) et le total doit être inférieur à 78. Plusieurs éléments de la liste méritent précisions :

- Les conditions de vie sont d'abord évaluées à partir du logement : le type de logement et le statut d'occupation sont pris en compte. Ainsi, une maison en matériaux solides et avec sanitaires à l'intérieur comptera pour 10 points, tandis que les maisons en matériaux précaires (bambou, terre, taule etc.) comptera pour 3 points seulement. Pour les locataires, aucun point n'est compté.
- La possession et la valeur des moyens de transport sont prises en compte. Mais les catégories distinguent la dimension ostentatoire (un vélo d'une valeur supérieure à 2 millions de dongs compte pour 10 points) et le besoin de mobilité (un vélo d'une valeur inférieure à un million de dongs ne compte pour aucun point).
- Tout ce qui est mobilisable comme facteur de production et valorisable économiquement est pris en compte : terrain agricole, arbres fruitiers, bétail, machines et outils (photocopieuse, scie, machine à coudre...), avec une modulation du nombre de points selon la valeur attribuée à l'objet. Cette prise en compte du potentiel économique s'étend jusqu'au capital humain : le nombre de personnes en âge de travailler et le niveau d'études supérieures atteints par les membres de la famille comptent pour quelques points.

Ensuite une fiche de revenus est établie. Elle se fonde sur les déclarations du ménage, mais dans un contexte où l'emploi informel est prédominant et les revenus souvent fluctuants, l'évaluation s'appuie également sur d'autres sources : à Yen So, le responsable du service social précise que, le cas échéant, les voisins sont interrogés, et à Phuc Tan le vice-président du Comité Populaire a expliqué que le service social connaissait les revenus moyens des différents emplois et s'appuyait sur ce savoir empirique. Notons que seuls les revenus, et non les capitaux, sont pris en compte : ainsi, à An Khanh où certains habitants disposent d'un capital financier suite aux indemnités d'expropriation, seuls les éventuels intérêts qu'il génère entrent en ligne de compte. Dans tous les cas, l'évaluation des revenus est approximative : il ne s'agit que d'un critère parmi d'autres. C'est donc fort différent de ce qui est déclaré, puisque l'évaluation des conditions de vie est en réalité beaucoup plus fine.

aides sociales aux personnes.

Une fois ces documents remplis par le service social, la liste des foyers pauvres est soumise à l’approbation des habitants dans chaque îlot. Le service social du Comité Populaire du quartier ou de la commune entérine ensuite la décision et attribue formellement le statut.

Encore s’agit-il ici du protocole. La réalité est parfois plus complexe, puisque des éléments non répertoriés dans ces fiches d’évaluation peuvent être pris en compte : à commencer par l’existence de problèmes de santé au sein du foyer, qui facilitent nettement l’obtention du statut. L’appréciation de la situation familiale se révèle donc à la fois fine, souple et pragmatique, mais peut-être aussi parfois plus arbitraire qu’un simple seuil identique pour tous. Ainsi le service social d’An Khanh précise que les autorités locales refusent généralement de mettre sur la liste les personnes « devenues pauvres à cause de paris, les drogués, les personnes qui ne veulent pas travailler alors qu’elles le peuvent ». Il y a là un contrôle social fort qui s’exprime et marginalise encore davantage ceux qui sont considérés comme déviants.

Une procédure qui prend du temps

La description de cette procédure montre donc que l’obtention d’un statut de foyer pauvre dépend de l’appréciation qui est faite par les autorités locales des conditions de vie réelles de la famille, mais aussi par le voisinage – ce qui renforce l’exclusion des personnes marginalisées. Si cela permet une définition beaucoup plus souple qu’un simple seuil monétaire, elle est aussi plus subjective et son ancrage spatial, découlant du lieu d’enregistrement résidentiel, est renforcé par la contribution du voisinage dans le processus. Enfin, on voit qu’il s’agit d’une procédure qui prend du temps : le statut est attribué sur une base annuelle et il n’est pas possible de l’obtenir à un autre moment que lors de l’élaboration de la liste, peu avant le Têt. Dès lors, s’il ouvre des droits sociaux, ceux-ci ne se présentent pas comme un recours d’urgence en cas de difficulté soudaine : le statut de foyer pauvre signale des conditions de vie médiocres sur un pas de temps assez long et ignore les situations de difficultés transitoires, si graves fussent-elles.

Une aide sociale qui intervient surtout quand l’aide familiale fait défaut

Un dernier élément entre en jeu dans les choix d’attribution du statut : celui du taux général de pauvreté. Ce sont certes les Comités Populaires des communes et quartiers qui attribuent le statut de foyer pauvre, mais ils ont des objectifs de réduction à atteindre, fixés aux échelons supérieurs. Ainsi, dans un entretien avec le journal *Viet Nam News*, le vice-président du Comité des Affaires Sociales à l’Assemblée Nationale cite un objectif national de réduction du nombre de pauvres de 2% par an, et évoque des communes qui fixent un certain taux indépendamment des conditions réelles de vie des habitants (VNS, 2013e). Dans notre enquête, le vice-président du Comité Populaire de An Khanh a précisé qu’il s’agissait d’objectifs fixés mais aucunement d’une obligation. Néanmoins, la concordance des résultats avec les objectifs est l’un des critères d’évaluation du travail des fonctionnaires

du Comité Populaire (ce qui a des conséquences en matière de primes et d'évolution de carrières).

Dès lors, les autorités locales procèdent à des ajustements afin de satisfaire aux objectifs. C'est ce que révèle l'étude des entrées et sorties de la pauvreté. Ainsi, à An Khanh, Mme Men, 58 ans, avait obtenu le statut de foyer pauvre en 2011 mais l'a perdu au Têt de 2012, alors que, selon elle, sa situation n'a pas changé. Célibataire et sans enfant, elle vit avec la famille de son neveu dans la maison héritée des parents, mais elle a un *ho khau* personnel. Elle n'a presque pas de revenus : elle utilise essentiellement les indemnités d'expropriation qu'elle a reçues. Selon les critères d'attribution que l'on a cités précédemment, à titre individuel, elle devrait avoir droit au statut de pauvre : mais, dans la mesure où elle vit avec son neveu, s'occupe de ses enfants et aide la famille de son frère (qui vit dans la maison d'en face) à la confection des repas, le chef d'ilot a décidé qu'elle était en réalité bien insérée dans ce cadre familial et n'avait donc pas à bénéficier du statut de pauvre. Il est probable que ce genre de situations (parents âgés vivant avec leurs enfants, femme non mariée vivant avec la famille de son frère etc.) servent de variable d'ajustement afin d'assurer une réduction du taux de pauvreté correspondant aux objectifs. Cela montre également que l'aide sociale publique telle qu'elle est mise en œuvre complète mais ne se substitue pas à l'aide familiale.

4.2.2 Statut et droits : une articulation entre pauvreté et aide sociale

L'intérêt du statut de foyer pauvre réside dans les droits sociaux qu'il ouvre. Ceux-ci sont triples :

- Une assurance santé gratuite ;
- Une réduction des frais de scolarité des enfants ;
- Une aide financière et en nature ponctuelle, au moment du Têt.

L'assurance santé constitue le cœur du dispositif. Elle donne, en théorie, un accès gratuit ou très subventionné aux soins, selon les normes définies par l'agence publique de sécurité sociale du Vietnam. L'articulation entre santé et statut de pauvre est forte : en effet, il est apparu, au cours des entretiens avec les personnes bénéficiaires du statut (33 enquêtés) et les responsables du service social des Comités Populaires locaux, que ce statut était souvent attribué en réponse à un problème de santé, précisément parce qu'il ouvre les droits à une assurance santé gratuite. À l'inverse, la fin d'une maladie ou le décès de la personne malade peut conduire, l'année suivante, au retrait du statut : c'est ce qu'explique Mme Cai, 58 ans, à An Khanh.

« Mon mari était alcoolique et avait des problèmes de santé importants. Il avait dû cesser de travailler. On avait alors une carte de foyer pauvre ; et on ne l'a plus depuis qu'il est mort. Les revenus n'ont pas changé, mais c'était la maladie de mon mari qui était la raison du statut. On n'a plus les frais de santé et de plantes médicinales, donc on vit mieux maintenant. »

Cette pratique d'attribution renforce l'articulation entre assurance santé et pauvreté. Compte tenu de l'importance des aléas de santé dans la dégradation des conditions de vie, ce ciblage paraît pertinent. Soulignons qu'il transforme en même temps les modalités d'attribution du statut de foyer pauvre : si le niveau des ressources reste pris en compte dans le cas des familles qui rencontrent des problèmes de santé, il semble s'appliquer de façon assez souple. On a d'ailleurs observé à Phuc Tan une famille dont les revenus étaient supérieurs au seuil en vigueur, mais dont l'un des membres était atteint d'une maladie grave et chronique, qui venait d'obtenir le statut de foyer pauvre ; mais lorsqu'on a évoqué ce cas avec les responsables du Comité Populaire, ces derniers ont répondu que ce n'était pas possible. Trois hypothèses peuvent expliquer ce hiatus : soit le responsable du Comité Populaire ne veut pas admettre ce contournement des règles, soit c'est le chef d'îlot qui passe outre mais sans le dire, soit enfin c'est la famille qui a dissimulé une partie de ses revenus¹². En tout état de cause, cette famille était en réelle difficulté depuis la maladie du frère de l'enquêtée (seule pourvoyeuse de revenus du foyer), en témoigne la déscolarisation de l'enfant de quatre ans parce que sa mère n'était pas en mesure de payer les frais de l'école maternelle.

La deuxième composante du statut est la prise en charge des frais de scolarité des enfants à partir de six ans (début de la scolarité obligatoire). Celle-ci est partielle : en effet, elle porte sur les frais mensuels, mais pas sur le coût des livres, les achats d'uniforme etc. Là encore, il semblerait qu'il s'agit d'un motif d'attribution du statut de pauvre, et, plus encore, du statut de « presque pauvre » : ce dernier, en effet, concerne des personnes au-dessus du seuil de pauvreté (mais en-deça d'un certain niveau de revenus néanmoins : environ 200 000 VND de plus que le seuil de pauvreté) et qui présentent une difficulté particulière, comme des problèmes de santé : il ouvre droit à une réduction des frais de santé et de 50% des frais de scolarité. L'objectif est de favoriser le maintien des enfants à l'école même en cas de difficultés.

Enfin, la troisième composante est l'aide financière et en nature au moment du Têt : les familles reçoivent une petite allocation (de l'ordre de 300 000 VND au moment de l'enquête) et, selon le choix du Comité Populaire, des fruits, des confiseries, de la bière : des denrées festives. Cette allocation n'est pas très élevée mais participe aux importants échanges qui interviennent au moment du Têt ; elle montre aussi symboliquement l'attention que porte l'État aux citoyens pauvres.

Finalement, parmi nos enquêtés, 39 bénéficient d'une assurance santé gratuite¹³ : dans 33 cas, elle résulte du statut de pauvres. Dans les autres cas, elle est liée à un statut bénéficiant d'une protection particulière : anciens combattants, fonctionnaires (à la retraite).

12. Mais cette hypothèse est peu probable, puisque l'enquêtée nous a déclaré à nous des revenus supérieurs, alors qu'elle savait que nous étions susceptibles de discuter avec les responsables locaux puisqu'on a été présentées par le chef d'îlot.

13. C'est-à-dire qu'ils bénéficient de la sécurité sociale publique sans avoir à contribuer pour cela : ils bénéficient donc de la prise en charge de leurs soins selon les règles de la sécurité sociale.

4.2.3 Des prestations en droits plutôt qu'une aide monétaire

Globalement, les aides sous forme monétaire sont faibles. Seules quelques catégories peuvent prétendre à des allocations : les personnes âgées de plus de 80 ans et qui sont dans un foyer pauvre perçoivent une allocation de 250 000 VND mensuels, les adultes handicapés peuvent percevoir des aides allant jusqu'à 500 000 VND/mois selon le niveau de handicap. En outre, les indemnités sont supérieures si le handicap est lié à une exposition à l'Agent Orange¹⁴ : par exemple, un enquêté à An Khanh touche 1,4 millions de dongs par mois d'indemnités à ce titre, et sa fille (qui a également des séquelles) 800 000 VND. Il y a donc un enjeu quant à la reconnaissance de l'origine d'un handicap : ainsi, toujours à An Khanh, une famille, dont trois enfants sur quatre (désormais adultes) souffrent de lourds handicaps, estime que c'est lié à l'exposition du père à l'Agent Orange durant la guerre, mais le dossier de demande d'indemnisation à ce titre n'a pas été accepté parce que, selon les explications du père, ce dernier a perdu sa carte de militaire et les documents prouvant où il se trouvait pendant son engagement militaire¹⁵.

De la même façon, seuls certains statuts d'emploi (emploi public, emploi salarié formel) ouvrent droit à une pension de retraite : celle-ci ne concerne donc qu'une petite partie de la population retraitée, de sorte qu'en majorité, la recherche d'un revenu de remplacement est du ressort des individus eux-mêmes¹⁶.

Toutefois, le statut de foyer pauvre ouvre des droits en matière économique : il donne accès à des formes de crédit subventionnés, avec des taux très bas auprès de la Banque Politique¹⁷. Il s'agit d'une institution financière publique qui fournit des crédits notamment à des populations spécifiques, avec des taux préférentiels, généralement sur des périodes assez courtes (un ou deux ans) : prêts pour les étudiants, les pauvres, les ressortissants de minorités ethniques, pour l'amélioration du logement... S'il y a bien une reconnaissance des besoins financiers, la réponse publique ne prend pas la forme d'une allocation mais d'un micro-crédit.

Cela souligne bien la dimension multi-dimensionnelle de la pauvreté qui est prise en compte : le manque d'argent n'est qu'un des aspects considérés, et pas celui qui prédomine. Dès lors, la protection sociale ne se fonde pas sur une redistribution monétaire, mais sur l'amélioration de l'accès à certains services sociaux : santé, école, micro-crédit.

Pourtant, on a vu qu'en cas de problème de santé, mais aussi pour faire face aux frais de scolarité, il était souvent nécessaire de recourir à l'endettement, y compris quand la famille bénéficie du statut de pauvre : cela révèle le manque d'efficacité du système.

14. Défoliant à base de dioxine créée par les firmes Monsanto et Dow Chemical dans les années 1950, l'Agent Orange a été utilisé par l'armée américaine pendant la guerre contre le Vietnam comme arme : il était massivement épandu sur le pays afin de détruire les forêts et les récoltes. Extrêmement toxique, il est à l'origine de maladies chez les personnes exposées et de maladies et malformations chez leurs enfants. La persistance du produit dans l'environnement fait qu'il a eu des conséquences bien au-delà de la guerre. Le Vietnam demande une indemnisation de la part des États-Unis, sans succès jusqu'à présent.

15. Je ne suis pas parvenue à savoir quelle était l'autorité qui s'occupait de cette reconnaissance et quelles étaient les procédures précises pour cela.

16. Les statuts d'emploi et les recompositions des systèmes d'activités seront analysés au chapitre 7.

17. Voir chapitre 6, section 6.3.2 p.156 sur le crédit formel subventionné.

4.3 Inégalités sociales et spatiales

4.3.1 Structure du système de santé : les barrières à l'accès

L'assurance santé : histoire, structure et fonctionnement

L'assurance santé publique telle qu'elle existe a été mise en place en 1992 (VDR, 2007; Ekman et al., 2008). Elle comprend plusieurs volets :

- Une assurance *obligatoire* pour les fonctionnaires, les employés des entreprises publiques et des plus grosses entreprises privées : elle est financée à la fois par les employeurs (3% du salaire) et les employés (1,5% du salaire), et les personnes couvertes continuent d'en bénéficier après la retraite sans contribution financière. Elle est individuelle et ne couvre pas la famille des assurés.
- En 1994, a été introduite une assurance *volontaire*, pour permettre à la famille des assurés obligatoires d'avoir accès à une assurance, mais aussi pour les autres actifs (agriculteurs, artisans, emploi informel...) et les étudiants. Elle est payée sur une base annuelle auprès des Comités Populaires des quartiers et communes. Le coût dépend des ressources de la famille.
- C'est en 2002 qu'un troisième volet est introduit. Il s'agit d'une *aide* sociale, c'est-à-dire qu'elle est fournie sans contribution de la part du bénéficiaire : c'est le programme d'assurance santé gratuite pour les foyers pauvres et les minorités ethniques¹⁸. Ce volet d'aide s'élargit progressivement : dès le départ, il concernait les handicapés, les personnes de plus de 85 ans et les « personnes méritantes » (c'est-à-dire surtout les anciens combattants) ; depuis 2005, il confère une assurance gratuite à tous les enfants de moins de 6 ans. Pour d'autres groupes, l'aide est partielle : depuis 2010, les élèves et étudiants ont une assurance obligatoire (coûtant 3% du salaire minimum légal) mais subventionnée à hauteur de 30%. Le statut de foyer presque pauvre ouvre droit à une réduction de 50% du coût de l'assurance, mais le reste demeure à la charge des assurés et se fait sur une base volontaire.

Ajoutons qu'il existe également des assurances santé privées, mais elles concernent surtout des personnes aisées, les employés d'entreprises étrangères etc. Au total, en 2010, l'assurance santé publique couvre 62% de la population (tableau 4.5 p.120), et bénéficient aux trois-quarts des personnes ciblées par les programmes d'aide que sont les jeunes enfants et les foyers pauvres. Reste à savoir ce qu'il en est pour le quart restant non encore bénéficiaire en dépit de la gratuité : il peut notamment s'agir de personnes ne connaissant pas le dispositif et ne faisant donc pas la demande de carte d'assurance santé, situation que l'on a observée par deux fois lors de notre enquête (sur 33 foyers pauvres). Cela peut également être dû au temps que prend la mise en œuvre de la politique de couverture gratuite.

18. Les groupes de minorités ethniques, surtout localisés en dehors des deux deltas, concentrent les taux de pauvreté les plus élevés du pays, et bénéficient à cet égard d'un certain nombre de programmes spécifiques. Ceux-ci ne concernent toutefois pas la province de Hanoi.

TABLE 4.5: Bénéficiaires de l'assurance santé publique en 2010, selon les différentes catégories

Programme	Nombre d'assurés (millions)	Taux de couverture
Assurance santé obligatoire	16,3	
<i>dont : fonctionnaires/employés</i>	<i>9,1%</i>	<i>55%</i>
Assurance santé volontaire	3,7	
Assurance pour les foyers pauvres et minorités	14,9	76%
Assurance pour les - de 6 ans	8,1	77%
Assurance pour les étudiants	9,9	53%
Total	53	62%

Sources : Nghiem 2010, p.19, 29, Ekman et al. 2008, p.255. Les données datent de 2010 : les taux de couverture augmentent rapidement, en particulier pour les groupes assurés gratuitement, de sorte qu'en 2013 la couverture totale est évaluée à 68% de la population selon les données publiées sur le site de l'Administration de la Sécurité Sociale du Vietnam.

Le réseau de soins : un réseau dense mais une articulation partielle avec l'assurance santé

Le système de santé s'appuie d'une part sur les médecins libéraux, et d'autre part sur un réseau de centres de soins relativement dense et hiérarchisé. En 2010, selon les données de Nghiem (2010), le pays comptait 1108 hôpitaux et 10 732 centres de santé communaux. De la sorte, la quasi-totalité des communes (ou quartiers dans les villes) disposent d'un centre de santé. Les hôpitaux, quant à eux, comportent trois niveaux :

- 734 hôpitaux de district (pour 697 districts),
- 230 hôpitaux provinciaux (pour 69 provinces),
- 36 hôpitaux centraux, sous contrôle direct du Ministère de la Santé ;
- à cela s'ajoutent 108 hôpitaux privés, concentrés essentiellement dans les grandes villes.

Le personnel médical dans les centres de santé communaux varie. Selon les entretiens réalisés avec les vices-présidents des Comités Populaires des quartiers et avec un responsable de la Croix-Rouge de Phuc Tan, il y a toujours des aides-soignants et des infirmiers, mais les médecins manquent parfois. Par exemple, début 2011, au moment de nos entretiens avec le Comité Populaire, il n'y avait plus de médecin au centre de santé de An Khanh depuis plusieurs mois, suite au décès de celui qui exerçait jusqu'alors. Néanmoins, les centres de santé des quartiers et communes comme les médecins libéraux assurent une offre de soins de proximité dense à Hanoi.

Pourtant, ce dispositif n'est pas toujours accessible aux usagers, à cause des coûts engendrés. En effet, les assurances santé sont associées à un hôpital particulier (généralement celui du district) et ne fonctionnent pas pour les soins reçus dans les centres locaux : dès lors, pour bénéficier de la prise en charge des soins par l'assurance, il est nécessaire de se déplacer jusqu'à l'hôpital de rattachement, ce qui implique des coûts potentiellement élevés. C'est ce qui se passe à An Khanh : l'hôpital du district se trouve à une dizaine de kilomètres de la commune, de sorte qu'en l'absence de véhicule personnel, le coût du déplacement peut s'avérer rédhibitoire. C'est le cas de la fille (31 ans, célibataire, légèrement handicapée) de Mme Hoi à An Khanh : elle a besoin de soins réguliers (deux ou trois fois par mois) pour des céphalées chroniques. La famille, qui vit essentiellement des aides des enfants du père nés d'un premier mariage et de la rente des indemnités d'expropriation, n'a ni moto ni vélo : la jeune femme serait donc contrainte de prendre un moto-taxi pour se rendre à l'hôpital, où les soins seraient gratuits, ce qui coûterait encore plus cher que les soins reçus au centre de santé d'An Khanh. Mais cela représente une charge financière importante. Mme Tuat, 40 ans, est dans une situation similaire puisqu'elle a un problème chronique de dos et de rein pour lesquels les médicaments, achetés au centre sanitaire d'An Khanh, coûtent près de 2 millions de dongs par mois, alors que ses revenus ne dépassent pas 500 000 VND : elle a renoncé à se rendre à l'hôpital du district parce qu'il est trop loin, et ne se soigne que lorsque ses proches l'aident à financer cet achat.

De la même façon, Mme Chi, 55 ans, à Yen So, supporte la totalité des coûts du traitement de ses problèmes de cœur parce qu'elle se fait soigner dans un autre hôpital que celui où son assurance santé gratuite est attachée, qu'elle juge inadapté à la gravité de son cas.

Enfin, à Phuc Tan, deux migrantes (Mme Tham, 30 ans et Mme An, 53 ans) ont renoncé aux soins parce qu'elles ne se rendent qu'exceptionnellement dans leurs villages d'origine, là où elles pourraient bénéficier d'une assurance gratuite, ce à quoi elles n'ont pas droit à Hanoi puisqu'elles n'y ont pas de *ho khau*¹⁹. Le choix administratif d'imposer une condition de résidence permanente pour accéder aux aides sociales s'oppose délibérément à cette population migrante en ville, qui ne peut dès lors bénéficier d'aucune aide sociale, et ce quelle que soit la réalité de sa présence en ville (migration temporaire ou dans le temps long) parce que l'obtention d'un *ho khau* à Hanoi est conditionnée à l'achat d'un logement ou le bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée²⁰ – ce qui impossible pour bon nombre de migrants. Le fonctionnement du système d'assurance est donc particulièrement discriminatoire à leur égard.

Il y a donc là un enjeu central de justice spatiale : les coûts associés à la distance impliquent, en pratique, une exclusion partielle de la population pauvre qui vit en périphérie des dispositifs d'aide auxquels elle a droit – ce qui conduit parfois à un renoncement aux soins.

19. Voir le chapitre 8 pour une analyse de la situation des migrants à Hanoi.

20. Voir la section 8.3.3 p. 214 sur l'analyse des conditions et enjeux de changement de lieu d'enregistrement permanent.

4.3.2 « Enveloppes » et renforcement des inégalités

L'inégalité spatiale d'accès aux services de santé est renforcée par le fonctionnement des soins : dans un pays où la petite corruption est une pratique quotidienne²¹, l'usage des « enveloppes » constitue une barrière économique d'accès aux soins pour les personnes défavorisées. En effet, même quand les soins sont pris en charge en totalité par l'assurance santé, les patients sont souvent contraints de payer des frais supplémentaires aux intervenants auxquels ils ont affaire, ce qui représente une part considérable des coûts. Ainsi, Mme Quy, 58 ans, habitant à Yen So, raconte son expérience lors des hospitalisations de son fils, qui est passé par des hôpitaux publics et un hôpital privé :

« Les hôpitaux privés, c'est plus cher, mais c'est de bien meilleure qualité, et il n'y avait pas les enveloppes à payer. À l'hôpital public, il faut donner de l'argent aux médecins et aux infirmières, on doit payer 100 000 dong pour une seringue qui en coûte 6 000, et puis je n'ai jamais pu récupérer le dépôt de 500 000 dong pour une minerve, alors que je l'ai rendue... »

Ces pratiques largement répandues sont problématiques pour les personnes défavorisées : inévitables, les pots-de-vin renchérisent le coût des soins, même quand ceux-ci devraient être délivrés gratuitement.

Le problème est identique pour l'école. De façon paradoxale, au cours des entretiens, plusieurs enquêtés ont déclaré, dans la même phrase, bénéficier de la « gratuité » des frais de scolarité grâce à leur statut de foyer pauvre, et que les coûts de la scolarité étaient élevés. En fait, ces coûts additionnels, non pris en charge par les aides publiques, sont de deux ordres. D'abord, il s'agit des pots-de-vin régulièrement versés aux professeurs : comme pour la santé, leur usage est très répandu dans l'enseignement public. Ensuite, il s'agit des frais pour les cours supplémentaires : ce sont des cours privés, mais qui sont souvent assurés par les professeurs eux-mêmes, parfois au sein de l'école publique en dehors des heures de classe habituelles. Ces cours ne sont évidemment pas obligatoires, mais compte tenu de leur fonctionnement (mêmes professeurs, parfois même lieu), il est malaisé de ne pas les suivre (Henaff & Lange, 2009).

Il en découle, là encore, une exclusion partielle des personnes les plus défavorisées. Deux enquêtées, l'une à Phuc Tan et l'autre à Yen So, ont renoncé à scolariser un enfant en maternelle à cause des frais trop élevés. Mme Dung, 37 ans, à Yen So, a déscolarisé ses deux fils à 12 ans (la scolarité est normalement obligatoire jusqu'à 14 ans) parce qu'elle ne pouvait pas assumer les frais, alors que la famille dispose du statut de foyer pauvre. Mme Xa, 46 ans, vendeuse ambulante à Phuc Tan et originaire de la province de Hung Yen, avait dû elle aussi déscolariser d'abord sa fille aînée à 11 ans, puis son fils à 12 ans, parce que leur père avait des problèmes de santé et ne pouvait plus travailler : ainsi, ils ont pris en charge l'élevage de canards pendant que leur mère allait travailler à Hanoi afin

21. Le Vietnam est classé, en 2012, 123^{me} sur 176 selon l'indice de corruption perçue par l'ONG Transparency International.

d'augmenter les revenus de la famille. Le père est mort, les deux jeunes gens ont trouvé un travail à Hanoi : cela permet alors à leur jeune frère de poursuivre, lui, ses études au lycée.

En limitant la portée des politiques d'aide sociale, les pratiques de corruption renforcent donc les inégalités : elles compliquent l'accès des familles pauvres aux services sociaux de base.

Conclusion

Au terme de cette analyse des politiques publiques d'aides sociales aux personnes et aux familles, il apparaît que le système élaboré cible de façon pertinente les principales sources de déstabilisation des ménages, mais que la façon dont il fonctionne en réalité limite considérablement sa portée. L'assurance sociale, qu'elle soit obligatoire, volontaire ou gratuite, réduit les coûts de la santé, mais les soins ne sont jamais gratuits et l'obtention de l'aide prend du temps, ce qui ne permet pas de répondre aux chocs de santé dans le temps court. La gratuité des frais de scolarité favorise la scolarisation des enfants (la quasi-totalité des enfants d'âge primaire sont effectivement scolarisés au Vietnam), mais celle-ci continue de représenter une charge très élevée dans le budget des familles modestes. De surcroît, l'ancrage local du système d'aide – puisqu'il est lié à la commune ou au quartier d'enregistrement résidentiel et que l'assurance santé est liée à un hôpital en particulier – exclut à la fois les personnes peu mobiles et trop éloignées du lieu de soins, et les personnes qui ont migré et qui ne peuvent pas changer leur enregistrement résidentiel. Cela génère une injustice sociale et spatiale dans l'accès aux soins et ne permet pas, dans ces cas là, de réduire les préjudices liés aux problèmes de santé. Le rôle central du chef d'îlot dans l'attribution du statut de pauvre pose également question : un contrôle social fort s'exerce ainsi sur les individus, et l'on peut s'interroger sur la prise en charge de personnes marginalisées.

Finalement, la socialisation des risques reste très faible et les personnes qui font face à des coûts élevés de santé ou de scolarité doivent avant tout recourir à l'aide privée, et souvent à l'endettement. Notons qu'il existe quelques dispositifs privés d'aide sociale par le biais d'ONG, mais il est apparu qu'aucun programme ne concernait nos terrains d'étude.

Ainsi, si la situation sanitaire nationale est plutôt favorable, ce dont témoignent l'augmentation de 10 ans de l'espérance de vie à la naissance entre 1989 et aujourd'hui et la division par trois de la mortalité infantile (Nguyen et al., 2009; Unicef, 2013b), si les taux de scolarisation sont remarquablement élevés, les coûts sont surtout supportés par les bénéficiaires eux-mêmes et non par l'ensemble de la société. Cela repose sur une mutualisation des ressources à l'échelle des réseaux familiaux et sociaux et la capacité à recourir à l'endettement quand les dépenses sont trop importantes.

Chapitre 5

Statuts familiaux et entraide : la persistance d'une ressource traditionnelle

Les trajectoires individuelles sont intriquées dans celle du ménage. On définit le « ménage » comme l'unité d'alimentation : il comprend les personnes partageant habituellement les repas, et pour cela, elles ont un budget (au moins partiellement) commun. Les personnes d'un même ménage résident habituellement sous le même toit, mais cela n'est pas une définition satisfaisante : en effet, il n'est pas rare que des personnes d'une même famille habitent la même maison mais vivent séparément au quotidien. À l'inverse, la situation des migrants, qui résident majoritairement ailleurs que dans leur lieu d'origine, mais y laissent par exemple leurs enfants, est plus complexe. et nécessite de voir, au cas par cas, qui vit où et avec quels revenus. Cette situation particulière permet néanmoins de mettre au jour les rôles différents que jouent les membres d'un ménage, mais aussi plus largement leur place au sein de la famille (comprise comme l'ensemble des personnes apparentées et alliées, et avec lesquelles il peut y avoir parfois cohabitation sans partage des repas).

Comment se structurent les dispositifs familiaux ? Comment interviennent-ils dans la gestion des ressources et, par suite, dans la vulnérabilité alimentaire ?

5.1 Statuts familiaux, droits et obligations

5.1.1 La cohabitation de plusieurs générations

La première dimension qui caractérise les familles est la fréquence de cohabitation de trois générations (et parfois quatre) sous le même toit (Bélanger, 1997b) : cela concerne par exemple un tiers de nos entretiens, ce à quoi il faut ajouter neuf cas de migration où les grands-parents demeurent à la campagne avec les enfants des migrants et partagent la maison familiale. Au total, ce sont donc 42 enquêtés sur 100 dont le logement (principal) accueille trois générations au moins – même si tout le monde ne partage pas toujours les

repas. L'échantillon présente cependant des contrastes assez forts : cette situation concerne la moitié des enquêtés à Yen So, un tiers à Phuc Tan et seulement un quart à An Khanh.

Les familles rencontrées à An Khanh ont en effet un profil démographique légèrement différent de celles de Yen So et Phuc Tan : le nombre de personnes dans l'unité résidentielle y est un peu inférieur (4 personnes en moyenne, contre 4,5 dans les deux autres quartiers¹, voir tableau 5.1) tandis que le nombre d'enfants² est un peu plus élevé (2,0 contre 1,7 à Phuc Tan et 1,3 à Yen So). Les familles nucléaires y sont plus fréquentes, ainsi que les personnes vivant seules. On formule deux hypothèses pour expliquer cela. La première est liée aux conditions d'enquêtes : le rôle des représentants des autorités locales dans le choix des personnes interrogées a pu créer un biais de sélection en faveur de personnes seules ou au foyer peu nombreux, avec en particulier des cas de mères célibataires plus nombreux qu'ailleurs. La seconde est liée à la structure spatiale et à l'histoire récente de la commune : la contrainte foncière est beaucoup moins forte à An Khanh que dans le pôle urbain, parce que les espaces constructibles y sont plus abondants et que la décohabitation a été favorisée par les indemnités d'expropriation, qui ont souvent été investies dans l'achat de logement. Cette hypothèse de la contrainte spatiale est renforcée par le fait que finalement, le nombre de personnes partageant les principaux repas est équivalent partout, autour de 3,5.

TABLE 5.1: Récapitulatif des caractéristiques des familles étudiées selon les quartiers d'étude.

	Phuc Tan	Yen So	An Khanh
Nombre de personnes cohabitant dans le logement de l'enquêté (unité résidentielle)	4,5	4,5	4
Nombre de personnes partageant habituellement les repas (unité d'alimentation)	3,4	3,6	3,7
Nombre de personnes participant au budget du ménage (dans l'unité d'alimentation)	1,9	2,0	1,7

Les familles élargies, avec ascendants, descendants, mais aussi parfois des frères et sœurs, restent donc un schéma fréquent, même si le modèle de la famille nucléaire se développe – ce que montre la diminution tendancielle de la taille moyenne des foyers selon le VHLSS (passée, à l'échelle nationale, de 4,4 personnes en 2002 à 3,9 en 2010)³. Mais

1. On ne compte pas, ici, les personnes louant des chambres chez l'habitant, dont la prise en compte augmenterait considérablement les valeurs de Phuc Tan : en effet, si leur présence au domicile accroît l'exiguïté et la promiscuité, elle ne change pas les structures familiales.

2. Ou enfants devenus adultes mais présentant un handicap, célibataires et dépendants de leurs parents.

3. Le « foyer » est défini dans le VHLSS par le *ho khau*. Il ne correspond pas nécessairement à l'unité de résidence puisqu'il est possible que deux *ho khau* soient rattachés au même logement : c'est le cas par exemple des enfants devenus adultes qui établissent leur propre *ho khau* au moment de leur mariage, sans déménager). Il ne correspond pas non plus à l'unité d'alimentation puisqu'une famille peut par exemple accueillir et entretenir un neveu sans qu'il rentre dans leur *ho khau*. Les valeurs ne sont donc pas directement comparables aux nôtres. En revanche, l'installation indépendante des enfants, par exemple, donne presque toujours lieu à l'établissement d'un nouvel *ho khau* : dès lors, l'évolution à la baisse de la taille des foyers ainsi définis rend compte d'une décohabitation croissante.

on observe surtout une opposition entre d'un côté, les familles élargies, avec plusieurs actifs, qui constituent une protection pour ses membres, et d'un autre des familles de taille réduite, avec peu ou pas d'actifs, et qui se trouvent d'autant plus fréquemment en difficulté – notamment en insécurité alimentaire structurelle. Deux types de foyers sont particulièrement vulnérables à cet égard :

- Les personnes âgées dont les enfants ont quitté le foyer, ou bien sont handicapés et pas en mesure de travailler : ce sont des situations qui ont été observées le plus fréquemment à An Khanh. Cela s'explique encore une fois par le mode de sélection des enquêtés, puisque ces personnes bénéficient souvent du statut de foyer pauvre eu égard à la faiblesse (ou l'absence) de leurs revenus ; l'intermédiaire des chefs d'îlot a permis d'avoir accès à ces personnes souvent isolées, parfois peu mobiles, généralement peu visibles dans l'espace public.
- Les personnes seules ou célibataires, surtout quand elles ont des enfants à charge : il peut s'agir de familles nucléaires traditionnelles dont le père est parti ou décédé, mais aussi de femmes célibataires qui continuent de vivre dans la maison parentale, mais indépendamment de la famille du frère (ou neveu) héritier. Cette dernière situation a été observée à trois reprises à An Khanh et une fois à Yen So.

Dès lors, la taille importante de la famille, avec des âges et des occupations différenciés, réduit la vulnérabilité de ses membres aux chocs rencontrés, parce qu'elle permet une diversification des sources de revenus et une plus grande souplesse dans les adaptations à apporter – avec, par exemple, un grand-parent qui va reprendre une activité économique (cultures commerciale, petit artisanat à domicile...) pour compléter les revenus du foyer en cas de difficultés financières.

Dans ce cadre, les formes familiales influent sur la vulnérabilité : or elles résultent, en partie, des droits associés aux différentes positions familiales.

5.1.2 Genre, aînesse et obligations familiales

Si la situation de femmes célibataires est quelques fois difficile, c'est notamment à cause d'une dissymétrie par rapport aux hommes : en pratique, les fils sont souvent privilégiés dans la répartition de l'héritage parental, et plus encore l'aîné des fils s'il y en a plusieurs. Traditionnellement, c'est lié au culte des ancêtres, puisque il est de la responsabilité de l'aîné masculin de la branche aînée d'une famille (Condominas, 1983) : ce dernier doit donc assurer à la fois l'entretien de l'autel des ancêtres et la gestion des biens de la famille. Par conséquent, le fils aîné demeure au domicile parental une fois adulte, et c'est lui qui a la charge de ses parents âgés : il est de son devoir de les entretenir dès lors qu'ils ne sont plus actifs. C'est pourquoi Mme Doan et M. Hiên, 40 ans tous les deux, habitant à An Khanh, ont décidé de faire des enfants jusqu'à avoir un fils – de sorte qu'ils en ont sept :

« Quand les filles se marient, elles vont vivre chez leur belle-famille et en deviennent membre à part entière. Elles ne s'occupent pas vraiment de leurs parents. Seul un fils reste avec ses parents, et la femme du fils vient s'installer

avec la famille, s'occuper de la maison, aider ses beaux-parents quand ils sont vieux... C'est pour cela que c'est très important d'avoir un fils. »

En contrepartie, c'est le fils aîné qui est le principal héritier : en particulier, plusieurs enquêtés âgés ont évoqué le transfert du carnet rouge de propriété au nom de leur fils, de leur vivant. Mais l'idée de réciprocité est bien comprise. M. Ngoc, 62 ans, à An Khanh, a trois filles et un fils, et il présente ainsi les échanges avec son fils :

« En 1997, j'ai décidé d'acheter un second terrain dans le village, j'ai utilisé toutes nos économies pour cela : il faisait 24 m². En 2001, nous avons été expropriés des terres agricoles : j'en ai profité pour l'agrandir, j'ai acheté 30 m² supplémentaires. On a fait construire un petit bâtiment et j'ai financé le début du commerce de notre fils : il est revendeur de bonbonnes de gaz. Il vit désormais là-bas avec sa famille. Maintenant que nous ne travaillons plus, notre fils nous donne du riz et de la viande, et il nous donne parfois de l'argent, quand on en a besoin pour participer aux cérémonies et pour payer les visites chez le médecin de ma femme. [...] C'est nous qui avons payé le terrain puis la maison de notre fils : donc c'est normal qu'il nous donne de l'argent régulièrement, c'est lui qui doit s'occuper de nous. »

Cela génère parfois des situations compliquées. Ainsi, Mme Truong, 71 ans, habitant à Yen So, a été chassée de la maison à la mort de son mari : c'est le fils aîné, issu d'un premier mariage, qui en a hérité et a choisi de l'occuper. Elle est alors allée habiter chez sa fille unique (issue également d'un premier mariage), dans la maison que son gendre a construite sur des terres agricoles à l'écart du bourg.

Toutefois, cette position privilégiée traditionnelle de l'aîné masculin n'est ni systématique ni exclusive. Ainsi, quand il y a plusieurs enfants, et surtout plusieurs fils, la répartition des biens des parents peut se faire différemment : l'aîné reste le plus souvent dans la maison, mais les autres fils et les filles pourront bénéficier d'une aide pour construire un autre logement par exemple. À Yen So et à An Khanh, où la contrainte foncière est sensiblement moins forte qu'à Phuc Tan, on a fréquemment observé la construction d'une seconde maison sur le terrain de la première, au détriment d'un ancien jardin : ce qui conduit à une densification du bâti. À An Khanh, cela a été favorisé par les expropriations dont les indemnités ont permis cet investissement souvent important.

Dans tous les cas néanmoins, les filles sont souvent défavorisées au sein de la fratrie : elles sont amenées à se marier, et ainsi bénéficier des droits de leur mari. C'est de là que découlent les situations difficiles des femmes célibataires : elles demeurent alors fréquemment dans la maison parentale, mais parfois dans une dépendance, une chambre isolée, et souvent sans partager le repas de la famille de l'héritier. Elles constituent donc un ménage d'une seule personne, mais vivent dans un logement qui ne leur appartient pas.

On voit donc que, au sein de la famille d'origine, les statuts sont différenciés, et qu'en particulier la situation est plus précaire pour les femmes dont la condition dépendra, dès lors, davantage de son mariage que de sa position héritée.

5.1.3 Les enjeux du mariage

Pour les femmes, l'obtention des droits familiaux passe donc par leur mariage. Des arrangements peuvent être réalisés de façon à favoriser celui-ci. Ainsi, la mère (veuve) de Mme Thinh, qui habite dans la province de Hung Yen, a décidé de diviser le terrain sur lequel elle a bâti sa maison en quatre parts égales (elle a trois filles et un fils, qui vit ailleurs dans le village), mais de donner la partie où se trouve la maison à sa deuxième fille :

« C'est parce qu'elle est laide. Elle a eu une maladie quand elle était petite et depuis elle est très laide. Mais il fallait qu'elle se marie, c'est important, surtout pour quand on vieillit : personne ne doit rester seul ! C'est pour ça que j'ai décidé que ce serait elle qui aurait la maison. Heureusement, elle a pu épouser un handicapé il y a quelques années. »

Il y a donc parfois le choix d'une répartition des biens particulière de façon à compenser les handicaps d'un membre et lui permettre de se marier plus facilement. De la même façon, Mme Sam, 55 ans, à An Khanh, vit dans une maison construite avec son mari sur le terrain de ses beaux-parents. Elle y vit avec sa jeune fille, mais aussi, de façon classique, avec la famille de son fils aîné ; quant à son second fils, il est handicapé, il n'a qu'un bras. Dès lors, les grands-parents ont décidé de lui donner une partie du terrain constructible, de façon à lui permettre de se marier plus facilement ; puis son père (décédé ensuite) lui a donné ses indemnités d'expropriation pour financer la construction d'une maison. Il y a donc des arrangements des ressources au sein de la famille en faveur de certains de ces membres. Les filles, quant à elles, deviennent membres de leur belle-famille : elles participent donc à ce réseau de droits et devoirs davantage qu'à celui de leur famille d'origine, même si, surtout si elles n'ont pas de frère, elles sont susceptibles de subvenir aux besoins de leurs parents.

En conclusion, les statuts familiaux traditionnels et les droits associés restent forts à Hanoi, et la position au sein de la famille participe à la construction de la vulnérabilité individuelle : il y a là un enjeu de genre, puisque les femmes bénéficient moins des héritages que leurs frères. Toutefois, il apparaît que le cadre urbain exerce une influence différenciée : ainsi, dans le centre de l'agglomération, la pression du coût du foncier tend à favoriser la cohabitation familiale, quitte à ce que les repas ne soient pas partagés (les retraités étant alors à la charge économique de leurs enfants sans partager les repas), tandis qu'en périphérie, où l'espace est plus abondant et surtout sous l'effet des indemnités liées aux expropriations, la décohabitation est plus aisée – de sorte que des ménages restreints (personnes âgées, personnes célibataires) se retrouvent aux prises avec leurs difficultés et sont plus vulnérables au quotidien. L'aide, autrement favorisée par la cohabitation même quand les repas ne sont pas pris en commun, doit alors provenir de la famille au-delà de l'unité de résidence.

5.2 Analyse en cycle de vie : collaboration familiale et arrangements

Dans ce cadre, comment se structure alors la circulation des ressources ? Comment l'entraide familiale permet-elle une prise en charge collective des chocs et, ainsi, une réduction de la vulnérabilité individuelle ?

5.2.1 Les enfants comme sécurité sociale

On l'a dit : les enfants ont le devoir de subvenir aux besoins de leurs parents une fois que ceux-ci cessent leurs activités. En effet, comme l'assurance santé publique, les dispositifs de sécurité sociale et de retraite restent peu nombreux et peu efficaces.

Dès lors, c'est bien sur la solidarité familiale que repose l'obtention de ressources à la fin du cycle de vie. La famille se présente donc comme un espace de sécurité sociale, avec des rôles et des droits différenciés au long du cycle de vie : les enfants bénéficient de l'aide parentale tout au long de leur formation (les dépenses d'éducation étant souvent prioritaires dans le budget) et pour leur mariage et leur installation dans une nouvelle habitation, puis aident à leur tour leurs parents quand ceux-ci cessent de travailler. C'est ce qui justifie l'importance qu'il y a à se marier et avoir des enfants – surtout un fils.

Or, notamment en raison d'un état de guerre qui a duré plus de trois décennies des années 1940 à 1975, il y a eu, pour ces générations, un déficit d'hommes. Le célibat des femmes n'est donc pas rare dans les générations devenues adultes au cours de cette période, ce qui pose le problème de leur descendance. Aussi a-t-on observé, à An Khanh surtout mais aussi à Yen So, ce que l'on peut appeler des « arrangements procréatifs » : une femme adulte célibataire passe un accord avec un homme de façon à avoir un enfant. Mme Chi, 55 ans, mère d'un garçon de 14 ans avec qui elle vit seule, explique sa démarche :

« Je n'ai pas de mari : j'ai seulement une sœur et un cousin. Le père de mon fils, c'est le mari de mon amie : on s'est mis d'accord pour qu'il m'aide à avoir un enfant. Il ne m'a évidemment jamais donné d'argent pour mon garçon. Il y a plusieurs autres femmes comme moi dans le quartier, qui ont trouvé un homme pour avoir un enfant sans être mariée. Ma voisine par exemple : elle a eu deux enfants avec deux pères différents. [...] Je suis heureuse d'avoir un fils, c'est important d'avoir un enfant : vivre seule, c'est triste. Et puis c'est important quand on vieillit d'avoir un enfant. »

L'homme sollicité est variable : une femme s'est adressée à son employeur, une autre à une connaissance d'un autre village... Les enquêtées ont insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'adultère ni de polygamie (qui a officiellement existé au Vietnam jusqu'à la loi sur la famille en 1959 puis a progressivement disparu (Bélanger, 1997a)), ce qui ne serait pas acceptable, mais bien d'une aide à la procréation apportée par un homme sans contrepartie (pour les cas rencontrés à tout le moins) : le père biologique ne joue aucun rôle dans la vie des enfants à naître. Au total, 5 de nos enquêtées sont dans une telle situation, et une

autre l'a évoquée concernant sa belle-sœur.

Le rôle central du fils dans l'entretien de ses parents âgés explique également, pour partie du moins, la préférence pour les garçons que l'on observe au Vietnam, et en particulier dans le delta du fleuve Rouge. Cela se traduit par un déséquilibre important dans les naissances. Notons cependant que, à la différence d'autres pays d'Asie comme l'Inde ou la Chine (Guilmoto, 2010), cette traduction démographique de la préférence pour les garçons est récente : Guilmoto (2012) indique que, au début des années 2000, il n'y avait pas d'écart significatif entre les naissances selon le sexe. C'est à partir du milieu des années 2000 que le taux de masculinité a commencé à augmenter, et ce de manière très rapide : en 2011, le sex ratio est déjà à 111 naissances de garçons pour 100 filles. De surcroît, ce déséquilibre est d'autant plus marqué dans le nord du pays : en particulier, toutes les provinces du delta du fleuve Rouge (à une exception près) ont un ratio supérieur à 110, et jusqu'à 125 dans la province de Hung Yen, voisine de Hanoi. Permises par une large diffusion des examens échographiques qui donnent lieu, ensuite, à des avortements sélectifs dans un pays où l'accès à l'avortement est très aisé⁴, cette sélection sexuée de la descendance est donc un enjeu démographique majeur pour les années à venir.

En Corée du Sud, où le sex ratio a été déséquilibré avant de revenir à un taux de 106 garçons pour 100 filles (Guilmoto, 2012), le retour à l'équilibre a été favorisé par une politique en faveur des filles, mais aussi des personnes âgées : cela rend compte de la fonction de sécurité associée aux fils.

La collaboration entre les générations ne fonctionne pas à sens unique. En effet, si les personnes âgées attendent soutien matériel de la part de leurs enfants, elles jouent également un rôle familial important : ce sont souvent elles qui prennent en charge les petits-enfants, de façon à permettre à leurs parents – et surtout à leurs mères – de travailler. C'est particulièrement vrai en centre-ville, où l'emploi est plus souvent à l'extérieur du domicile. Ainsi, la mère de Hoai, 26 ans, à Yen So, est venue de leur village d'origine dans une autre province du delta et partage désormais le petit logement du jeune couple, afin de permettre à sa fille de reprendre le travail après son congé maternité. Mme Ben et M. Xuan à Phuc Tan ont aménagé leur maison de façon à la partager avec les familles de leurs enfants : tous travaillent, ils paient les courses et assurent les repas, pendant que Ben s'occupe des petits-enfants non scolarisés et après l'école.

Cependant, le modèle de la décohabitation et de la famille nucléaire (qui existe depuis longtemps pour les fils cadets par exemple) se développe : plus de la moitié des ménages

4. C'est dans le cadre de sa politique de contrôle des naissances, qui entend limiter le nombre des enfants à deux par famille et espacer les naissances, que le Vietnam a favorisé l'accès à l'avortement : il est légal jusqu'à 22 semaines de grossesse et accessible (pour les avortements du premier trimestre) à tous les niveaux du système de santé, du dispensaire communal aux hôpitaux nationaux (Tuyet et al., 2008). Ainsi, il y aurait environ un million d'avortements par an, pour environ 1,3 million de naissances – et ce en dépit d'un usage répandu de la contraception. En moyenne, une femme procéderait à 2,5 avortements au cours de sa vie (PATH et al., 2006). Bélanger & Oanh (2009) estiment enfin qu'en 2003, 2% des avortements avaient pour motif d'éviter la naissance d'une fille : leur part est probablement plus élevée désormais, puisque cette date marque le tout début de l'inflexion dans le sex ratio.

étudiés étaient constitués d'une ou deux générations seulement. Cela n'empêche pas cette répartition des rôles sociaux, qui est favorisée par la proximité géographique : les personnes demeurent souvent dans leur quartier ou commune d'origine. Mais il arrive également que les petits-enfants vivent complètement chez leurs grands-parents alors que les adultes actifs sont ailleurs, notamment lorsqu'ils migrent vers la ville pour travailler, mais aussi par manque de place, pour ne pas laisser les personnes âgées seules, pour leur permettre d'être scolarisés à un endroit plutôt qu'à un autre...

Dans tous les cas, c'est à une collaboration intergénérationnelle que l'on assiste, assise sur une répartition des rôles sociaux au sein de la famille. Selon les périodes du cycle de vie, les statuts et les tâches associées varient, mais le fait d'avoir des enfants est un élément des dispositifs de sécurisation des moyens d'existence : parce qu'il élargit à la fois dans le temps et dans l'espace l'échelle de la gestion des ressources.

5.2.2 Les échelles de la mutualisation des ressources

On a défini le « ménage » comme le groupe des personnes qui partagent habituellement les repas et mettent au moins partiellement en commun les ressources financières. En effet, il est fréquent qu'une personne – la grand-mère ou la belle-fille, le plus souvent – soit en charge des courses, mais cela n'est pas nécessairement elle qui les finance : typiquement, il est fréquent que les adultes actifs donnent quotidiennement de l'argent à la grand-mère qui s'occupe des courses.

La nature de nos entretiens – souvent avec une seule personne du ménage, parfois avec deux mais présentes en même temps et non prises séparément – ne permet pas de savoir si ce qui a été dit concernant les revenus des autres membres du ménage et, plus encore, de leur mise en commun, est avéré ou non. Néanmoins, il semble que de façon courante, les revenus soient largement mis en commun : à la fois les revenus des parents, mais aussi ceux des enfants quand ils travaillent. C'est le cas par exemple de la famille de Mme Hai, 49 ans, à Phuc Tan : l'aînée de leur fille est institutrice et donne, selon les dires de sa mère, tout son salaire à cette dernière pour assurer les dépenses quotidiennes. Il semble que cette pratique de mutualisation soit moins vraie dans le cas des grands-parents, mais leurs revenus sont généralement bas (pension de retraite, menus revenus tirés d'une activité de vente etc.). Une femme – la mère ou, quelque fois, la grand-mère – est alors à la tête du budget familial (Condominas, 1983) : c'est ce qui explique que, lors d'entretiens avec des hommes, ils étaient rarement en mesure d'indiquer précisément le budget alimentaire ou le coût de la scolarité des enfants par exemple. Ils étaient précis concernant les grosses dépenses, qui ont dû impliquer une concertation familiale pour leur gestion (frais de santé, coût du logement, coût de funérailles etc.), mais peu concernant les dépenses quotidiennes. Il conviendrait de mener une recherche précise avec une comparaison minutieuse des revenus et de la participation de chacun au budget familial pour évaluer précisément cette mutualisation : peut-être est-elle surestimée par nos enquêtes qui se sont centrées sur les femmes.

À l'échelle du foyer donc, les revenus sont au moins partiellement mutualisés au quo-

tidien. Mais il est apparu que l'échelle de mutualisation était plus large : il y a aussi une prise en charge des proches en cas de difficulté ou de dépendance. Ainsi, Mme Thuy, 57 ans, à An Khanh, prend en charge une part importante des frais de santé de sa sœur : pour cela, elle a vendu une partie de ses droits à terrains retrocédés⁵. On observe souvent une prise en charge de certaines dépenses spécifiques et importantes par d'autres proches : par exemple, la mère de Mme Nu, 42 ans, qui a deux enfants scolarisés à Yen So, lui donne de l'argent tous les ans à la rentrée scolaire pour participer aux frais. De la même façon, c'est la sœur de Mme Sen, à An Khanh, qui paye les frais de scolarité de sa nièce depuis plusieurs années, lui permettant ainsi de suivre des études de médecine. Ce sont aussi les beaux-frères de Mme Bay, toujours à An Khanh, qui payent la scolarité de ses enfants depuis la mort de son mari. Enfin, si M. Luu, 26 ans, embauché sur un chantier à An Khanh (où il est logé et nourri), donne l'intégralité de son salaire à ses parents, c'est encore pour les aider à financer les études de ses trois frères cadets. Il y a ainsi, au sein de la fratrie, une entraide matérielle forte, qui demeure importante même lors des déménagements et en cas d'éloignement géographique.

Au total, même si une étude quantitative plus précise serait nécessaire pour approfondir les résultats limités de notre enquête, il semble qu'il y ait une mutualisation des revenus (pour au moins une partie d'entre eux) fréquente à l'échelle du foyer, mais qu'il y a aussi une mutualisation des dépenses importantes à l'échelle plus large des proches, en particulier au sein de la fratrie : les frais de scolarité et les frais de santé, qui constituent deux des principales sources de déstabilisation des foyers vulnérables, font souvent l'objet d'une prise en charge commune. Face à la difficulté des politiques publiques à assurer la gratuité de ces services fondamentaux aux personnes défavorisées, il demeure une mise en commun de ces difficultés à une échelle familiale élargie.

Conclusion

L'analyse des statuts familiaux a permis de pointer l'un des enjeux amenés à croître à Hanoi : celui du genre. En effet, si les femmes jouent un rôle clé dans la gestion du budget domestique, elles demeurent souvent défavorisées dans les héritages, se trouvant ainsi plus fréquemment seules à subvenir à leurs besoins. On observe la mise en place d'arrangements pour compenser ces situations, mais globalement il y a bien une vulnérabilité particulière des femmes.

Toutefois, ce qui est également remarquable, c'est la persistance d'un cadre classique de gestion des difficultés : dans un pays au régime communiste, en dépit d'une volonté politique de socialisation des dépenses sociales (éducation, santé, protection sociale au sens large), c'est à la permanence des réseaux de solidarité traditionnels – surtout la famille proche et élargie – que l'on assiste. Il y a une forte mutualisation des ressources et des dépenses à cette échelle, et les données dont on dispose laissent à penser que l'urbanisation en cours

5. Il s'agit de terrains auxquels peuvent prétendre les expropriés, en compensation : voir encadré p. 178.

ne remet guère en cause le fonctionnement de cette forme de solidarité. Peut-être la forme change-t-elle : davantage qu'en nature, c'est désormais par des relations de co-endettement intenses que cette aide se structure.

Chapitre 6

Dons et dettes

L'étude des pratiques quotidiennes permet de voir comment chacun assure, au jour le jour, les dépenses de la famille. Comment les individus en insécurité alimentaire, conjoncturelle ou structurelle, se débrouillent-ils quand le manque d'argent survient ? Comment faire face aux dépenses importantes lors d'épisodes clés de la vie, comme le mariage des enfants ou des funérailles ?

Les aides sociales publiques sont peu opérantes et les statuts familiaux demeurent associés à des droits et des devoirs au fondement d'une mutualisation des ressources et des risques. Mais au-delà de leur noyau familial, les individus s'intègrent également dans d'intenses réseaux d'échanges, surtout d'échanges monétaires : comment ceux-ci se structurent-ils et comment agissent-ils dans la construction de la vulnérabilité alimentaire des individus ?

6.1 L'entraide au quotidien : un réseau social à la fois large et spatialisé

6.1.1 Emprunts et entraide au quotidien

Dans le premier chapitre de notre étude, on a fait état d'une persistance de l'insécurité alimentaire à Hanoi, mais le propos reste nuancé : les personnes totalement démunies demeurent rares, et même des individus qui n'ont plus aucun revenu parviennent à s'assurer deux repas quotidiens. Une certaine frugalité peut les caractériser, puisque, pour 14 répondants, ils étaient constitués essentiellement de riz, de légumes-feuilles et de tofu, qui sont les denrées alimentaires les moins chères. Mais il n'y a eu qu'un seul cas où les enquêtées ont déclaré devoir ne faire parfois qu'un repas par jour : il s'agit de Mme Dung, 37 ans, à Yen So, et de sa mère Mme Thich, 78 ans, parce que l'entretien s'est déroulé à une période particulièrement critique : Mme Dung, habituellement vendeuse de poissons au marché, ne travaillait plus depuis plusieurs mois pour s'occuper de son bébé, cependant que son mari venait d'avoir un petit accident et n'avait pas travaillé depuis plusieurs semaines. Deux autres répondantes, Mme An et Mme Lieu à Phuc Tan, ont raconté avoir eu des périodes

très difficiles au cours desquelles elles ont dû restreindre de la sorte leur apport alimentaire, mais dans les deux cas, ces épisodes sont survenus plus de quinze ans auparavant. S'il convient d'être prudent parce que déclarer ne pas pouvoir se nourrir n'a rien d'évident, il apparaît toutefois que globalement, même les répondants les plus défavorisés parviennent à s'assurer au minimum deux repas quotidiens.

Mme Hông, 35 ans, habitant à Yen So, fait ainsi le récit de la situation de sa famille :

« Nous vivons à cinq : ma belle-mère, mon mari et nos trois enfants, deux filles de 12 et 6 ans et un fils de 9 mois. Mon mari est sourd et muet, il n'a jamais pu vraiment travailler, il aidait à la culture du riz, mais maintenant on n'a plus de rizières : nous avons été expropriés. Avec l'argent, on a fait construire cette maison, parce que mon mari est le second fils de la famille, pas l'aîné. Moi, je travaille comme femme de ménage dans un hôpital, je gagne environ deux millions de dongs par mois, mais j'ai arrêté depuis l'accouchement : depuis, nous n'avons plus de revenus. Je vais retourner travailler dans quelques mois, quand le bébé aura environ un an. En attendant, nous devons emprunter de l'argent. »

Mme Mun, sa belle-mère, 73 ans, continue :

« C'est surtout mon fils aîné qui nous aide. En général, il nous prête une assez grosse somme d'argent une fois par mois : quand il faut payer les frais de scolarité des filles. C'est cher, cela coûte environ 700 000 dongs par mois, avec les cours supplémentaires. Mais il y a aussi d'autres gens qui nous prêtent de l'argent : mes neveux, des cousins... Mes filles, qui sont toutes les trois mariées mais vivent près d'ici, me donnent un peu d'argent quand elles viennent me rendre visite, souvent 200 ou 300 000 dongs, mais c'est irrégulier. En tout, nous avons à peu près 20 millions de dongs de dettes. On remboursera quand Hông retournera travailler. »

C'est donc à l'entraide que les individus recourent quand ils manquent d'argent. Cette pratique est très courante : un tiers de l'ensemble de l'échantillon a déclaré emprunter parfois de l'argent pour faire les courses quotidiennes, et pour 20% des répondants ces emprunts interviennent fréquemment, plus d'une fois par mois. Mais si l'on considère aussi les emprunts pour d'autres dépenses habituelles (frais de scolarité mensuels, médicaments utilisés de façon chronique etc.), c'est au total 45% de l'échantillon qui recourt de façon régulière ou épisodique à l'emprunt auprès de proches pour des dépenses quotidiennes.

Les sommes en jeu sont généralement faibles. Si dans le cas de Mme Hông, l'absence totale de revenus la conduit à emprunter une importante somme mensuelle, c'est le plus souvent à de petits emprunts que les personnes dans le besoin recourent : entre 20 000 et 100 000 VND à chaque fois, correspondant plus ou moins au montant des courses pour la journée, parfois pour quelques jours. Quand le salaire de la journée n'a pas été suffisant ou que les revenus touchés mensuellement (pension de retraite, intérêt du capital, loyer d'une chambre louée) n'ont pas encore été perçus, les répondants n'hésitent pas à aller demander

de l'argent à un proche ou à un voisin afin d'assurer leurs dépenses quotidiennes : le remboursement intervient généralement quelques jours après, parfois quelques semaines. Il est apparu dans notre enquête que cette pratique était bien plus courante que l'achat à crédit, qui n'a été évoqué que deux fois (même si, là encore, il est vraisemblable qu'il y ait une sous-déclaration). À Yen So, Mme Lieu, retraitée qui continue de vendre quelques légumes, a précisé qu'elle préférerait emprunter de l'argent pour ses courses et qu'elle ne recourait à l'achat à crédit qu'en dernier recours, parce que c'est préférable d'emprunter à des proches qui connaissent sa situation plutôt qu'à un marchand – probablement aussi parce qu'il y a plus de souplesse dans le remboursement.

En sens inverse, 27 enquêtés ont déclaré aider parfois ou souvent des proches, en leur prêtant de petites sommes d'argent. Naturellement, il ne s'agit pas toujours des mêmes enquêtés : les plus aisés prêtent plus qu'ils n'empruntent, et inversement. Toutefois, 8 répondants ont déclaré être à la fois emprunteurs et prêteurs, et cette valeur est probablement sous-estimée par le caractère instantané des entretiens : ils ont été réalisés à un moment donné, et ont donc fait état de la situation du ménage à l'instant présent. Même si l'on s'est efforcé de mettre cette situation en perspective diachronique en analysant les trajectoires individuelles et familiales, ces échanges de faible importance numérique ne constituent pas des moments marquants de l'histoire du foyer et sont couramment omis par le type d'entretiens réalisés. Nous faisons donc l'hypothèse que les foyers emprunteurs sont aussi, à d'autres moments, prêteurs : à quelques jours de distance, une fois qu'un revenu plus important a permis de renflouer le budget familial, ou à plusieurs années d'écart selon les changements d'activités économiques du foyer.

La fréquence des emprunts est très variable selon le niveau d'insécurité alimentaire, comme en rend compte le tableau 6.1. Ainsi, parmi le groupe en insécurité alimentaire structurelle, les trois-quarts doivent emprunter pour les courses : c'est en soi un facteur d'insécurité, puisque ces personnes dépendent d'autrui pour acquérir leurs denrées. De surcroît, presque tous empruntent plusieurs fois par mois. Dans le groupe en insécurité conjoncturelle, 36% de l'échantillon recourent à ces types d'emprunt ; et seulement la moitié a besoin de cette aide plus d'une fois par mois. Enfin, dans le groupe en sécurité alimentaire, 15% ont déclaré emprunter parfois pour les courses, mais moins d'une fois par mois.

Face à la faiblesse et aux fluctuations des revenus, face à l'importance des dépenses quotidiennes, un système d'entraide fondé sur une circulation monétaire de faible volume et – le plus souvent – de faible durée entre les foyers disposant de liquidités et ceux qui en ont besoin s'installe, assurant le lissage des dépenses. En effet, à la précarité économique est associée la faiblesse de l'épargne qui permettrait à un foyer d'amortir par lui-même les fluctuations des revenus et des dépenses ; les personnes concernées mobilisent alors leur entourage pour faire face.

TABLE 6.1: Fréquence des emprunts pour les dépenses courantes selon le niveau d'insécurité alimentaire : résultats d'enquête.

Groupe	Emprunt pour les courses	<i>dont : plusieurs fois par mois*</i>	Emprunt pour autres dépenses courantes	Prêts à des proches
Sécurité ($n=41$)	15%	2%	15%	44%
Insécurité conjoncturelle ($n=41$)	37%	20%	46%	22%
Insécurité structurelle ($n=18$)	72%	61%	78%	0%

* Calcul par rapport au total de chaque groupe : par exemple, 11 enquêtés sur les 18 en insécurité alimentaire structurelle, soit 61%, ont recours à l'emprunt plusieurs fois par mois pour faire les courses.

6.1.2 Un réseau spatialisé

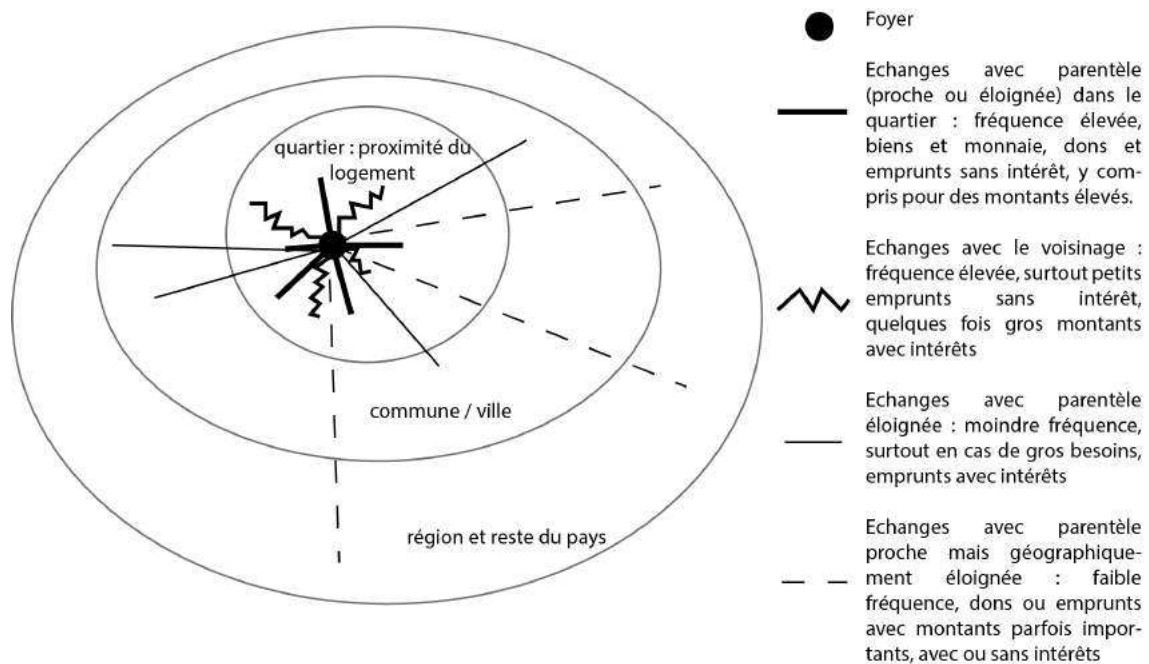
À quelle échelle spatiale intervient cette entraide quotidienne ? Interrogeons ici la notion d'« entourage », qui constitue le réseau social d'un foyer. Les premières personnes mobilisées par les répondants sont leurs ascendants ou descendants, ainsi que leur fratrie : c'est au sein de ces relations proches que les échanges sont les plus fréquents et les plus intenses. Mais au delà, les répondants ont cité deux groupes de personnes à qui ils empruntaient de l'argent :

- la parentèle élargie, incluant tous les « cousins » par naissance ou par alliance ;
- les « voisins », correspondant généralement à des personnes vivant dans le même îlot qu'eux, ou en tout cas à proximité, et avec qui l'emprunteur entretient de bonnes relations.

Il y a naturellement des relations d'amitié entre emprunteur et prêteur, mais c'est d'abord à ceux qui habitent à proximité que l'on s'adresse : il y a une base micro-locale forte aux réseaux d'entraide. Ainsi, en attendant de toucher les intérêts de son capital placé, Mme Hoi à An Khanh doit souvent emprunter, pour quelques jours, de quoi faire les courses : elle s'adresse alors à ses voisins plutôt qu'à sa famille, parce que sa famille ne vit pas dans cette partie du village. En dehors de la famille proche, l'aide paraît être très localisée, supplantant la famille élargie si celle-ci est éloignée géographiquement (migration, mariage dans un autre quartier, déménagement plus loin dans un quartier donné). On recoupe en cela les études de Tessier (2009) et de Pannier (2012), qui montrent que la solidarité familiale au delà des limites villageoise tient davantage des discours que des pratiques. Les échanges de longue distance n'interviennent qu'au sein de la parentèle très proche et en cas de besoin particulièrement important, quand le réseau de proximité n'est plus suffisant.

Cela révèle l'importance d'une certaine territorialité de quartier, qui structure les relations sociales bien au-delà de la parenté : la proximité est centrale dans l'entraide. La

FIGURE 6.1: Les espaces de l'échange : un réseau social fortement ancré spatialement.



La proximité géographique est un facteur central de la structure des échanges : c'est au sein du voisinage que l'argent et les biens circulent, de façon très intense, souvent sur de petits pas de temps – ce qui assure le lissage des dépenses des plus défavorisés. Les échanges sont d'autant plus forts au sein de la parentèle, mais on constate que l'éloignement géographique s'accompagne d'un affaiblissement de l'aide au sein de la famille, qui devient moins fréquente et tend à se limiter à la famille très proche pour faire face à des difficultés importantes, quand le réseau de proximité s'avère insuffisant.

figure 6.1 montre la décroissance à la fois dans l'intensité et la fréquence de ces échanges avec la distance géographique. En sens inverse, l'entraide est une composante importante de la définition du quartier : on parle de « voisinage » pour délimiter les personnes participant à ce réseau local d'entraide.

Par ailleurs, une distinction forte existe entre les quartiers d'étude. Ainsi, le recours à l'emprunt pour payer les courses ou d'autres dépenses quotidiennes est beaucoup plus fréquent à An Khanh que dans les deux autres quartiers. Or, si les enquêtés sont globalement plus favorisés à Phuc Tan, les deux autres quartiers d'étude sont plus proches et présentent pourtant un profil contrasté, comme en rend compte le tableau 6.2.

En fait, la nature des aides est un peu différente à An Khanh et à Yen So : pendant que les emprunts pour les dépenses courantes sont plus fréquents à An Khanh, les dons reçus (en monnaie ou en nature : paiement direct des frais de scolarité, dons alimentaires, dons de biens de consommation courante...) sont plus fréquents à Yen So. Tout se passe comme si à An Khanh, les emprunts compensaient des dons « non reçus » : en effet, comme le montrent le tableau 6.3, à Yen So presque tous les emprunteurs reçoivent aussi des dons, tandis qu'à An Khanh, ce n'est que la moitié des personnes qui doivent emprunter pour

TABLE 6.2: Fréquence des emprunts pour les dépenses courantes selon les espaces étudiés : résultats d'enquête.

Quartier	Emprunt pour les courses	<i>dont : plusieurs fois par mois</i>	Emprunt pour autres dépenses courantes	Prêts à des proches
Phuc Tan ($n=41$)	22%	7%	15%	44%
Yen So ($n=30$)	23%	20%	40%	23%
An Khanh ($n=29$)	62%	38%	72%	7%

les dépenses courantes qui bénéficient également d'une aide donnée. À l'inverse, à Yen So, la moitié des ménages qui reçoivent des dons n'ont pas besoin d'emprunter de l'argent.

TABLE 6.3: Emprunts et dons : comparaison des terrains d'étude

Quartier	Total ménages emprunteurs	Total ménages recevant des dons	Total ménages cumulant emprunt et dons
Phuc Tan ($n=41$)	11	10	3
Yen So ($n=30$)	12	21	10
An Khanh ($n=29$)	21	17	12

Les ménages emprunteurs sont ceux qui déclarent emprunter de l'argent pour les courses et/ou les dépenses courantes, quelle que soit la fréquence à laquelle cela arrive. Les dons reçus correspondent à des dons monétaires ou des dons en nature que les répondants ont déclaré recevoir régulièrement, quelle que soit leur fréquence.

Il conviendrait de disposer de davantage de données pour expliquer précisément cette différence dans la nature des aides reçues. Mais l'origine en est la même : la famille élargie, les amis et le voisinage. De la sorte, quelle qu'en soit la nature (emprunt ou don), l'aide reçue est fortement liée à l'ancrage spatial d'un individu, et la circulation de la monnaie et des biens entre les ménages se fait à l'échelle micro-locale. De surcroît, la différence significative entre An Khanh et Yen So d'une part, où au total 8 à 9 ménages sur 10 bénéficient d'une forme d'aide, et Phuc Tan d'autre part, où moins de 5 ménages sur 10 ont déclaré recevoir des dons ou emprunter au quotidien, s'explique avant tout par les différences socioéconomiques : si on compte aussi les prêteurs, beaucoup plus nombreux à Phuc Tan¹ (tableau 6.2 p. 140), alors on retrouve quasiment les mêmes niveaux de participation à ces réseaux d'entraide (75% des répondants).

Au total donc, il apparaît que l'entraide locale, qui prend la forme d'une circulation intense de l'argent et des biens entre les individus à l'échelle d'un petit quartier, est très répandue et ce, dans l'ensemble des espaces étudiés. Les formes – prêts, dons – diffèrent,

1. Sur les 18 répondants qui ont déclaré prêter régulièrement de l'argent à des proches, 13 sont des « prêteurs exclusifs » : ils se sont pas en même temps emprunteurs ou bénéficiaires d'aides.

mais cette circulation assure une aide en faveur des familles quand elles se trouvent en difficulté.

6.1.3 Une aide efficace contre l'insécurité alimentaire

Dans ce système d'entraide, les individus sont, selon les moments, emprunteurs ou prêteurs, donneurs ou receveurs. Toutefois, les personnes les plus précarisées se trouvent durablement dans une situation où il leur est difficile de venir en aide, et même parfois de rembourser les emprunts réalisés. Par exemple, à Yen So, Mme Mang, qui a 70 ans et n'a pas d'enfant, ne peut plus cultiver ses terres agricoles depuis quelques mois parce qu'elle a des problèmes de santé. Elle achète désormais des légumes en gros au marché pour les revendre au détail un peu plus loin, mais la faiblesse des volumes engagés ne lui permet guère de dégager plus de 10 000 VND de profit par jour : tout juste ce qu'il lui faut pour payer les courses quotidiennes, mais cela ne permet pas de couvrir les achats du riz et les autres dépenses, en particulier ses médicaments. Elle emprunte donc à ses proches : surtout à sa nièce, qui habite la maison mitoyenne (et est, d'ailleurs, la propriétaire officielle de la maison dans laquelle Mang habite), mais aussi à une vingtaine de personnes parmi la famille et les voisins. Elle fait systématiquement de petits emprunts, pour payer les courses : moins de 100 000 VND à chaque fois. Mais au total, elle estime avoir désormais une dette d'environ 10 millions de dong. Or, elle n'a pas de perspective d'amélioration de ses revenus. Elle continue d'emprunter, s'adresse de nouveau à des proches qui lui ont déjà prêté, mais ne rembourse pas ; sa seule perspective serait qu'elle soit expropriée de ses terres. Pourtant, son entourage continue de lui prêter. Les pratiques d'emprunt ne semblent donc pas exclure les personnes qui se trouvent durablement en difficulté ; mais il s'agit bien d'emprunt, générant une dette, même si les modalités de remboursement sont floues (elle n'est susceptible de rendre qu'au coup par coup, si elle bénéficie d'un revenu exceptionnel). La solidarité ne fonctionne pas comme un acte de charité mais comme un tissu de relations économiques permettant le lissage des dépenses des plus défavorisés.

Néanmoins, on l'a vu, aux côtés des emprunts monétaires se déploient des dispositifs d'aide sous forme de dons, ou parfois d'échange, en faveur des personnes en difficulté. Les espaces d'occurrence de ces dons sont similaires aux emprunts :

- Au sein de la famille proche (ascendants, descendants, fratrie), ils sont intenses et peuvent intervenir sur de longues distances. Ainsi, par exemple, quand un membre de la famille va rendre visite à un proche à la campagne, il ne manque pas de rapporter des œufs, des poulets, du riz...
- En revanche, pour les autres personnes avec qui il y a des échanges, ceux-ci interviennent à une échelle très locale : c'est avec son voisinage qu'on échange des biens (denrées alimentaires, habits, petits meubles...), des services, de l'argent.

Au total, 48 enquêtés sur 100 ont déclaré recevoir des dons – 19 foyers reçoivent des dons monétaires et 44 des dons en nature. La fréquence et la nature de ces dons est très variable, d'autant qu'il est très probable que les dons en nature (surtout alimentaires)

aient été sous-estimés par les enquêtés, et qu'ils constituent en réalité des échanges ; mais globalement, ils sont très répandus.

Or, leur forme et leur occurrence rendent bien compte de l'objectif de solidarité qu'ils expriment. Ainsi, Mme Uyen, 68 ans, à An Khanh, qui vit seule avec son fils lourdement handicapé et qui ne travaille plus depuis les expropriations, explique que ses filles l'aident au quotidien :

« En fait, je ne peux pas vendre ce que je produis dans le jardin, parce que je dois rester à la maison pour m'occuper de mon fils. Donc je donne ce que j'ai en trop à mes filles : en échange, elles m'apportent des biscuits, parfois de la viande... Et elles m'aident à m'occuper de leur frère. »

Il y a bien un échange, mais la valeur monétaire n'est pas équivalente : ainsi, les filles soutiennent leur mère et améliorent la diversité de son alimentation. Un don d'une petite valeur a une dimension symbolique forte : cela permet de montrer qu'on participe au réseau et que les biens circulent dans les deux sens. En raison de l'écart de valeur dans ces échanges non équivalents, que l'on a observés plusieurs fois, les personnes en difficulté se trouvent ainsi récipiendaires d'une forme aide. De façon similaire, plus des trois quarts des personnes ayant rencontré des problèmes de santé ont bénéficié de dons monétaires pour les aider à payer les soins : ils provenaient à la fois de la famille (avec parfois de gros montants), mais aussi d'une multitude de tous petits montants de la part du voisinage, accompagnant souvent des dons en nature – fruits, produits laitiers, herbes médicinales.

Finalement, ces dispositifs de solidarité semblent atteindre leur but et limiter les difficultés rencontrées par un individu quand il fait face à un choc. Dans le chapitre 1, on a vu que les groupes de ménages en insécurité alimentaire structurelle et conjoncturelle recevaient tous deux des dons, dans des proportions équivalentes (environ un quart reçoit des dons monétaires et la moitié des dons en nature). Mais les montants perçus par le groupe en insécurité conjoncturelle sont nettement supérieurs : en moyenne plus d'un million de dons mensuels, contre 350 000 pour les ménages en insécurité structurelle. Ainsi, si l'existence de transferts monétaires sont un signe de difficulté au sein du foyer récipiendaire, ils semblent permettre, ou à tout le moins aider, un maintien hors de l'insécurité alimentaire structurelle dès lors qu'ils dépassent un certain seuil ; en cela, nos résultats semblent s'opposer à ce qu'a observé Rousseau (2007) à propos de Madagascar :

« On remarque que les transferts, loin de protéger des entrées dans la pauvreté, sont associés positivement à la probabilité d'entrée dans la pauvreté. Ils constituent en quelque sorte un signal d'alarme. Ceci est d'autant plus frappant que ce sont les ménages entrés dans la pauvreté qui perçoivent le plus souvent des transferts. Le recours au réseau social semble donc être une solution de dernier recours, une sorte de filet de sécurité en cas d'ennuis patents, mais ne constitue pas un facteur de résilience. »

Rousseau 2007, p.17

À l'inverse dans notre étude, les transferts ne concernent pas que les plus pauvres, et il semble qu'ils participent dans le temps long à un maintien hors de la grande pauvreté, au lieu de n'être qu'un dernier recours : en cela ils participent à la résilience des ménages défavorisés.

En définitive, plusieurs dispositifs de circulation des biens et de l'argent au quotidien coexistent et permettent de lisser les dépenses des personnes défavorisées, réduisant en cela leur vulnérabilité. Les réseaux sociaux, à la fois larges dans leur nombre et localisés géographiquement, constituent un recours pour atténuer les conséquences des difficultés rencontrées, en permettant des ajustements sur une base quotidienne : un petit manque d'argent est aisément comblé, en même temps qu'un petit supplément d'argent est rapidement prêté à un voisin ou utilisé pour faire un don à un cousin malade. De façon marquante, ces réseaux de solidarité fonctionnent autant à An Khanh, où les lignages familiaux anciens peuvent expliquer leur persistance, qu'à Phuc Tan où ils fonctionnent aussi sur la base de la proximité géographique. Dans tous les cas, la solidarité ne fonctionne pas à sens unique, mais se construit dans le cadre d'échanges, à court terme ou long terme : les dispositifs de financement des grands événements illustrent ce principe de réciprocité.

6.2 Les grands événements : partage des dépenses et réciprocité

Comment les familles défavorisées font-elles face aux dépenses considérables engendrées par les grands événements à financer ? L'enjeu est ici de comprendre comment le réseau social est mobilisé pour aider au moment de ces événements, et quelles sont les conditions pour que cette aide soit effective.

6.2.1 Les formes des échanges : prêts et dons

Suivant Tessier (2009), on peut distinguer deux types d'événements :

- Ceux qui concernent les trois étapes majeures de changement d'état d'un individu et de la construction d'une famille : mariage, construction d'une nouvelle habitation et funérailles, et qui donnent lieu à un dispositif d'échanges spécifique : c'est ce système d'aide, appelé *giup do*, que l'auteur étudie précisément dans son article, et qui se caractérise par un certain nombre d'éléments structurels particuliers (c'est celui qui aide qui vient proposer son soutien, un registre des dons est tenu, on rend le même montant pour le même type d'événement, quitte à rajouter un peu dans un second temps) ;
- Les autres événements : naissance, « second enterrement »², anniversaires de mort des ancêtres etc., qui donnent également lieu à des échanges (monétaires et en nature) mais de façon moins conventionnelle.

2. Lors de funérailles, le corps est généralement installé dans un tombeau provisoire ; après quelques années, une cérémonie est donnée pour exhumer les os du défunt et les enterrer dans la tombe définitive.

En fait, on observe deux formes prédominantes d'échanges à ces occasions : d'une part les aides préalables, en particulier pour financer l'un des trois événements cités dans le cadre du système d'aide *giup do*, et d'autre part les dons réalisés au cours de l'événement.

Les aides pour les grands événements

L'analyse se fonde ici sur l'article très complet d'O. Tessier (2009), ainsi que sur les déclarations des répondants de notre enquête lorsqu'ils ont organisé un tel événement (mariage, construction de maison, funérailles).

Les coûts associés aux grands événements sont très élevés, parce que le nombre de participants est généralement très important : quand le mari de Mme Quy, à Yen So, est mort, 255 personnes ont participé aux funérailles. L'ensemble de la cérémonie, avec les frais pour les funérailles à proprement parler et le repas offert aux participants, lui a coûté environ 20 millions de dong, soit près de 1000 € (la mort est survenue trois ans avant l'enquête), alors qu'elle gagne moins de 3 millions de dong par mois (mais son fils aîné participe aux dépenses familiales à hauteur d'environ 2 millions de dong mensuels). Mme Mau, toujours à Yen So, avait pris le parti de faire un « petit mariage » pour son fils : il y avait 120 invités.

Ces célébrations représentent souvent plusieurs mois de salaire, ce qui nécessite à la fois une préparation – quand il s'agit d'un mariage ou d'une installation : les funérailles sont plus difficiles à anticiper –, et le recours au système d'aide. Mme Tho, résidant à Phuc Tan, va bientôt marier sa fille : elle a donc cherché à mettre de côté de l'argent et des denrées alimentaires en prévision de la fête. Mais elle va emprunter de l'argent pour la cérémonie et le repas qu'elle donnera pour ses proches, d'autant que son futur gendre habite dans la province de Bac Ninh : il y aura donc deux repas séparés, l'un à Hanoi et l'autre à Bac Ninh.

Tessier (2009) rapporte que, quand quelqu'un prépare un grand événement, il n'a pas à aller demander de l'aide : les personnes que l'on a aidées au préalable viennent proposer, en retour, leur soutien. Les proches qui le peuvent viennent spontanément proposer leur aide, sous forme monétaire ou en nature : bétail et volaille pour le repas, riz, alcool... Il y a bien là un système d'échange : l'aide, dont la nature et le montant sont consignés dans un registre, sera rendue lorsque le prêteur organisera à son tour un événement du même type, et le montant devra en être équivalent (avec éventuellement un supplément, à la fois pour prendre en compte l'inflation et pour aider plus si c'est possible, inversant ainsi le sens de la relation d'échange). Il s'agit là d'une contrepartie exigible : l'un des répondants de Tessier précise que, si quelqu'un quitte le village, alors il doit tout rembourser avant de migrer.

Ces aides permettent donc de financer des célébrations importantes et dispendieuses, en étalant dans le temps les dépenses consenties par le foyer. Elles impliquent cependant une réciprocité à niveau équivalent, qui oblige un bénéficiaire à rendre lorsqu'un donateur organise le même type d'événement : ce qui peut être une contrainte économique pour les

plus défavorisés. Ainsi, si Mme Mau a fait un petit mariage, c'était précisément pour limiter les frais : « Pour le mariage de mon fils, j'ai évité d'inviter trop de personnes pour que cela ne coûte pas trop cher, afin de ne pas avoir à rembourser la dette ». Elle a donc cherché à réduire les aides en retour qu'elle aurait à donner dans le futur, limitant par là-même une forme d'incertitude sur ses dépenses, mais en contrepartie elle réduit sa participation au réseau social, et donc son étendue.

Au total, ce système d'aide se présente comme un soutien du réseau social à un foyer qui organise des festivités, permettant une redistribution temporelle des frais engagés. Il s'agit d'une forme de solidarité qui permet de mutualiser les dépenses importantes liées aux événements majeurs de la vie.

Les dons lors des festivités

En de très nombreuses occasions, on assiste également à une circulation monétaire entre un foyer qui dépense et son entourage, pris dans un sens très large. Ainsi, lors de toutes les célébrations organisées – qu'il s'agisse des grands événements du *giup do*, d'un second enterrement, d'une naissance ou autre –, les invités donnent à la famille organisatrice de menus dons. Dans nos enquêtes, il est apparu que ces dons sont systématiquement monétaires : quelques fois, les répondants précisaient qu'ils offriraient aussi autre chose (des fruits, des biscuits, un poème), mais la base est toujours constituée d'argent liquide.

Les montants sont faibles (quoiqu'ils s'élèvent quand il s'agit d'un membre de la famille proche), mais les invités sont nombreux : c'est encore plus vrai pour les funérailles, où il n'y a pas d'invitation formelle, chacun est implicitement tenu de participer aux funérailles de ses connaissances. C'est une obligation morale qui a été soulignée à maintes reprises au cours de l'enquête de terrain, ce qui est parfois difficile pour les familles les plus pauvres, comme Mme Thoi 65 ans, à Yen So :

« La plupart de mes proches habitent dans le quartier : je dois donc participer à de très nombreuses cérémonies. Mais je n'ai pas assez d'argent, parfois je suis obligée de ne pas participer, même pour des gens de la famille. Heureusement, mes fils me donnent régulièrement de l'argent pour ça : surtout, ils m'en donnent à chaque fois qu'il y a des funérailles, auxquelles c'est vraiment obligatoire de participer. »

La participation s'entend d'ailleurs comme le fait de donner une contribution financière : on peut ne pas assister physiquement à un événement auquel on est invité, mais il est quand même nécessaire d'envoyer de l'argent. Ainsi, les montants totaux reçus peuvent être assez considérables : Mme Quy a reçu près de 37 millions de dong pour les funérailles de son mari, ce qui lui a permis de payer les frais engagés (près de 20 millions) et, plus encore, les dettes contractées auprès de créanciers privés pour payer les soins de son mari avant sa mort.

Le niveau des dons paraît déterminé par deux facteurs. D'abord, la proximité familiale : on donne plus aux plus proches. Ensuite, il est apparu que les foyers les plus riches donnaient

plus, et surtout que les montants étaient d'autant plus importants que l'écart de niveau de vie entre le donneur et le receveur était important : il y a une redistribution sociale par le biais de ces dons, au sein de la famille prioritairement, mais aussi, plus largement, au sein du réseau social large. Le fait de recevoir des dons lors d'une cérémonie est associé à l'obligation de rendre (Mauss, 1923; Caillé, 1994), mais, à la différence du système du *giup do*, il semble que les contributions en retour ne sont pas toujours nécessairement équivalentes à celles reçues. Il a bien été souligné qu'on donne davantage à ceux qui ont donné le plus, et, dans l'idéal, le montant doit être légèrement supérieur à ce qui a été reçu. Mais en pratique, il semble que les montants restent liés au niveau de revenus du donneur : ce qui crée, *in fine*, une certaine redistribution monétaire des plus riches vers les moins favorisés.

C'est ce qu'explique Mme No, 35 ans, mère de quatre jeunes enfants à Phuc Tan :

« Nous ne participons pas à beaucoup de festivités. Par exemple, cette année³, il y a eu quatre funérailles et beaucoup de mariages. Nous n'avons pas souvent participé aux mariages, seulement deux fois, mais pour les funérailles, c'est différent, c'est obligatoire de participer. Pour les mariages, il n'y a pas de problème : nous ne donnons qu'un tout petit peu, ou nous ne participons pas, même si on est invités, ce n'est pas grave : nos proches savent que nous sommes pauvres et que nous avons quatre enfants à l'école, ils savent que c'est compliqué pour nous de participer. »

Toutefois, compte tenu de l'ampleur des dons et contre-dons, parce que les occasions de donner une petite enveloppe sont très nombreuses, il serait nécessaire de mener une étude précise des montants en jeu à chaque fois pour confirmer cette hypothèse de redistribution au sein du réseau social.

6.2.2 Réciprocité et obligations : entre vulnérabilité à court terme et résilience à long terme

Dans son analyse du don, Mauss (1923) insiste sur les trois dimensions du don : l'obligation de donner, l'obligation de recevoir, et enfin l'obligation de rendre. Pour les grands événements, l'aide en retour doit être équivalente et peut intervenir à plusieurs années de distance, puisqu'en règle générale on rend à l'occasion d'un événement du même type : si on a été aidé pour un mariage, alors le montant reçu sera rendu à l'occasion d'un mariage. Cela s'explique par la différence des montants en jeu : ils sont généralement plus élevés pour un mariage que pour des funérailles (Tessier, 2009), et très variables pour la construction d'une habitation. En pratique toutefois, une certaine souplesse caractérise le système d'aide : si le donneur n'a, par exemple, plus d'enfant à marier, alors l'aide en retour peut être faite à l'occasion d'un autre grand événement.

En ce sens, quand une personne accepte une aide lors d'un grand événement, elle sait de façon tacite qu'elle devra la rendre aussitôt que le donneur organisera lui-même un tel

3. L'entretien s'est déroulé quelques semaines avant le Têt, donc à la fin de l'année lunaire.

événement : cela constitue donc une dette dont le remboursement est exigible à n'importe quel moment. Cette exigibilité confère une dimension stratégique à l'acceptation d'une aide, puisqu'il est possible pour un foyer de la refuser. C'est ce que montre le discours de Mme Mau : elle a fait un petit mariage de façon à être en mesure de refuser les aides et de ne pas avoir à rembourser. Les dispositifs d'aide permettent donc de financer de grandes célébrations, mais construisent en même temps une obligation économique dans le long terme.

Dans le cas des petits dons faits des célébrations, le don en retour se produit en toute occasion : le fait de recevoir ces dons implique de donner en retour lors de festivités, sans attendre nécessairement une symétrie dans le type d'événement. Dès lors, les occasions où il est nécessaire de donner sont très nombreuses : nos enquêtés ont évoqué, en moyenne, autour de 25 célébrations annuelles, mais avec un pic au cours des derniers mois de l'année lunaire. En effet, les mariages interviennent massivement entre les mois d'octobre et de janvier, de sorte qu'à cette période, il arrive qu'un foyer ait à participer à une dizaine de festivités par mois. On le voit : même si les montants donnés sont très réduits, leur fréquence leur confère une grande place dans les budgets familiaux.

Les données dont on dispose ne sont pas très nombreuses, et sont vraisemblablement un peu imprécises compte tenu de la variabilité des dons selon le destinataire. Mais il est apparu que, en moyenne, les répondants avaient consacré environ 2,9 millions de dongs à ces types de dons au cours de l'année écoulée : ce qui représente en moyenne 6% des revenus totaux. Les variations ne sont pas très importantes en termes relatifs : quels que soient le lieu d'habitation et le niveau de revenus, ce sont entre 6 et 8% des revenus qui sont consacrés à ces dons. Mais, comme le montre le tableau 6.4 p. 148, en termes absolus, les différences sont importantes. Cela abonde dans le sens de l'hypothèse que chacun contribue selon ses moyens.

Compte tenu de la contrainte financière subie par les plus défavorisés, ces dons représentent une charge importante. C'est ce que déplore Mme Mau, qui, parce qu'elle était la seule descendante encore vivante, a organisé les funérailles de sa mère trois ans auparavant :

« Pour les funérailles, les gens viennent spontanément, il n'y a pas d'invitation. Pour ma mère, tout le monde est venu ! Les cérémonies sont une contrainte, surtout les funérailles parce qu'on est obligés de participer. En général, il y a trois ou quatre cérémonies par mois, j'aimerais participer à moins mais je ne peux pas : c'est une obligation dès lors que j'ai été invitée. À l'automne, il y a beaucoup de mariages et c'est difficile à cette période de préparer les dons. »

Mme Mau souligne ici la contrainte qui caractérise cette circulation de l'argent : recevoir implique l'obligation de donner en retour.

Il n'est donc pas rare que les foyers ayant de faibles revenus aient à recourir à l'emprunt pour participer : un quart des enquêtés a évoqué ce motif pour les emprunts courants. À Yen So, Mme Ninh qui vit avec son mari M. Hồng, 65 ans tous deux, précise l'organisation du budget :

TABLE 6.4: Les dons lors de festivités : résultats d'enquête.

Lieu	Dons moyens (par an, en millions de VND)	Revenus totaux du foyer (par an, en millions de VND)	Part des dons dans les revenus totaux
Phuc Tan	4,1	55,5	7,4%
Yen So	2,7	48,2	5,6%
An Khanh	2,5	32,0	7,8%
<i>Total</i>	2,9	46,2	6,3%

Ces données sont approximatives : les enquêtés ont été invités à préciser combien ils donnaient à chaque cérémonie, combien il y avait de cérémonie par mois, et enfin à évaluer combien cela représentait comme dépense chaque année, afin de recouper les valeurs pour obtenir une évaluation globale. De plus, l'importance de ces dépenses est apparue en cours d'enquête : ces questions ont donc été incluses dans la trame d'entretien au cours du travail, de sorte que les dix premiers entretiens de Phuc Tan et An Khanh, n'ont pas fait l'objet d'une telle évaluation. Néanmoins, la régularité des proportions obtenues et la variation des montants selon les revenus constituent une tendance forte.

« On n'emprunte jamais pour faire les courses : ce n'est pas un motif légitime. On peut emprunter en cas de maladie par exemple, mais pas pour manger. Alors je divise nos retraites pour avoir de quoi faire les courses tous les jours. Mais les mois où il y a beaucoup de cérémonies, à la fin de l'année, c'est difficile. Nous donnons en général 100 000 VND, et parfois il y a cinq, six mariages ou plus dans le même mois : alors nous sommes obligés d'emprunter de l'argent à nos enfants pour participer, parce que sinon j'ai peur de ne plus avoir de quoi faire les courses. »

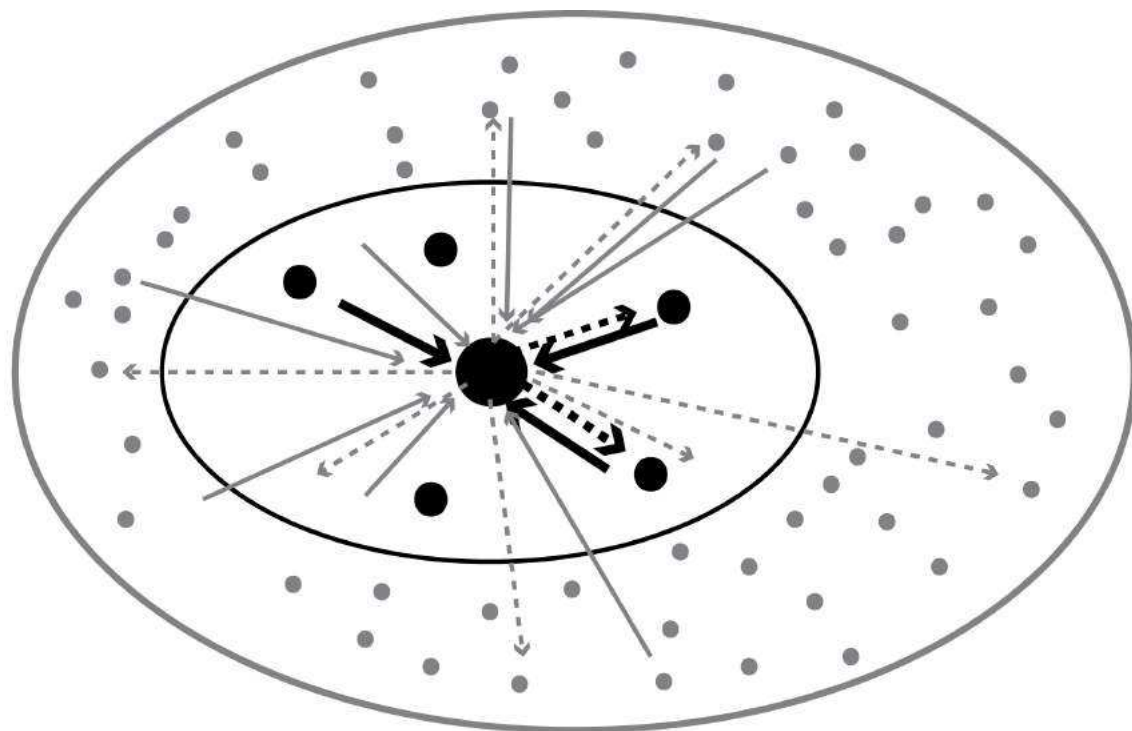
Au total, ces participations, au fondement d'une impressionnante circulation monétaire au sein du réseau social (voir figure 6.2 p. 151), constituent la base de l'entretien de ce capital social. Ces dépenses sont prioritaires dans le budget, et même en cas de manque d'argent, il est indispensable de participer : ce qui implique, parfois, le recours à l'endettement et accroît l'insécurité alimentaire à court terme. Les deux seuls cas d'enquêtés qui ne participaient pas financièrement aux festivités étaient des situations particulières : deux femmes âgées, célibataires et sans enfant, qui n'avaient plus de revenu et dépendaient de leurs proches pour vivre. Elles n'organisaient donc pas elles-mêmes d'événements : n'ayant pas d'obligation de recevoir, elles pouvaient se dispenser de donner. En dehors de cela, tous les répondants ont souligné le caractère central de ces participations dans la vie du quartier. Ainsi Mme Tuât, 40 ans, mère célibataire à An Khanh :

« Hier, j'étais à une fête pour la naissance du fils de mon neveu. J'ai donné 50 000 dong. J'emprunte souvent de l'argent pour ça. C'est essentiel de participer : ça permet d'entretenir les bonnes relations avec les proches et les voisins, et puis si je ne participe pas, quand je mourrai ou que ma fille se mariera, personne ne viendra. »

On le voit : la participation assure l'insertion dans un réseau d'entraide et de co-endettement qui assure, dans le long terme, la réciprocité de l'aide et une mutualisation des dépenses liée aux grands événements et aux difficultés rencontrées (funérailles, maladie...). Mais, plus encore, si à court terme ces dons constituent une charge lourde susceptible d'aggraver la vulnérabilité alimentaire d'un foyer, ils constituent une forme d'assurance : en entretenant les relations avec son réseau social, ils permettent aux donateurs d'emprunter de l'argent pour lisser les dépenses, à la fois dans le court terme et dans le long terme (problèmes de santé, retraite). Mme No, à Phuc Tan, a cette phrase pour décrire ces dispositifs : « Les dons sont des dettes ». En créant un réseau de co-endettement constamment réactivé, ils produisent un réseau d'entraide qui se mue en ressource mobilisable par ses membres quand le besoin s'en fait sentir : ce qui accroît leur résilience dans le long terme.

Soulignons encore une fois que ces réseaux sont fortement ancrés spatialement : c'est au sein de la famille proche et du voisinage que la circulation monétaire se fait, c'est donc sur une base locale que l'argent circule. Dès lors, la participation à ces réseaux sociaux est au fondement d'une mutualisation des risques à l'échelle d'un quartier : l'inclusion dans la vie locale permet d'assurer un lissage des dépenses dans le temps court (irrégularité des revenus) comme dans le temps long (activité/retraite) et de faire face aux frais importants. De la sorte, l'inscription territoriale fonctionne comme sécurité sociale.

FIGURE 6.2: L'appui du réseau social au financement d'une célébration : une intense circulation monétaire permettant d'étaler les dépenses dans le temps



- Des réseaux sociaux très étendus
- Entourage proche
- Entourage élargi

- Au quotidien :
- > Participation à toutes sortes de célébration, à tout moment, avec de petits montants
-> Giup do : proposition d'aide lorsqu'un proche organise un grand événement; montant variable selon capacité financière

- Lorsque le foyer organise un grand événement :
- > Giup Do : aide spontanée ou aide en retour de l'entourage proche avant la célébration
=> Contrepartie du même montant (+ un peu si possible pour prendre en compte l'inflation et aider plus) exigible, lors de l'organisation d'un événement de même nature
- > Dons des participants lors de l'événement
=> Contrepartie attendue, mais non exigible, d'un montant variable selon la proximité des liens et la situation socioéconomique, potentiellement en toute occasion

Lors de l'organisation d'une célébration, le réseau social d'un ménage participe massivement au financement. Le ménage bénéficie d'abord de l'aide en retour du giup do, lorsqu'il a lui-même aidé des proches pour le même type d'événement : cette contrepartie est exigible, et correspond à un montant exactement équivalent, auquel on ajoute ensuite quelque chose. Il peut bénéficier de plus d'aide giup do que ce qu'il a donné au préalable, ce qu'il devra rendre par la suite. Le réseau social participe ensuite au financement par les dons qui sont faits au cours de la célébration : ce sont eux qui entretiennent les relations au sein de ce réseau. Ils sont à la fois très nombreux ; un contre-don est attendu mais il n'est pas nécessairement strictement équivalent ni réellement exigible. L'ensemble de cette aide engendre l'obligation de rendre : elle crée alors une « dette » qu'il faudra rembourser ultérieurement lors des célébrations de l'entourage.

6.3 Crédits, épargne et endettement : l'importance d'un réseau social efficace

Pour faire face à des dépenses plus importantes, et en sus du dispositif d'aide *giup do* que l'on a décrit, les foyers ont parfois besoin de recourir au crédit.

- Les emprunts à court terme portent sur de petits montants (même s'ils se cumulent parfois pour atteindre des sommes importantes) sont souvent remboursés rapidement et sans intérêt, et ont vocation à assurer des dépenses courantes ;
- Les emprunts à long terme de grosses sommes (correspondant à plusieurs mois, voire plusieurs années de revenus du foyer) sont généralement destinés à une dépense particulière, à un projet donné ; ils font l'objet d'intérêts préétablis.

L'endettement est courant : 60% des enquêtés, sans différence selon le lieu d'habitation, ont déclaré avoir emprunté de l'argent pour faire face à des dépenses importantes, et la moitié avoir encore des dettes. Soulignons que si, selon les familles le montant de ces dettes est très variable (de 1 million à 300 millions), les trois quartiers d'étude ont une moyenne équivalente, autour de 33 millions de dong : il semble donc que le lieu d'habitation n'ait pas d'influence significative sur les pratiques d'endettement. Toutefois, des différences se font jour selon le degré d'insécurité alimentaire : ainsi, il y a une gradation de l'endettement avec le degré d'insécurité (tableau 6.5). Cela s'explique par deux phénomènes. L'un est de l'ordre de la corrélation : le fait d'être en situation d'insécurité alimentaire rend compte d'une forte contrainte économique, ce qui implique un recours nécessaire à l'endettement quand des dépenses exceptionnelles se présentent. L'autre est causal : le fait de devoir rembourser ces dettes, ainsi que leurs intérêts, constitue une dépense qui peut rendre difficile le maintien du budget alimentaire et génère ainsi une vulnérabilité alimentaire.

TABLE 6.5: L'endettement selon le niveau d'insécurité alimentaire : résultats d'enquête.

	Nombre de foyers endettés	Montant moyen de la dette
Sécurité alimentaire	34%	46 millions VND
Insécurité alimentaire conjoncturelle	54%	28 millions VND
Insécurité alimentaire structurelle	67%	28 millions VND

Les données demeurent trop peu nombreuses pour que les moyennes aient une réelle signification, mais il semble néanmoins que, sans surprise, les personnes en sécurité alimentaire aient un recours à la fois moins subi (fréquence moindre) et plus aisé (montants supérieurs) que les groupes en insécurité. C'est sous cet angle que l'on s'intéresse alors à l'endettement : comment se structure le recours au crédit ? Qui a accès à quoi ?

6.3.1 Le réseau social, lieu privilégié d'endettement

On s'intéresse ici au crédit informel, c'est-à-dire qui se déploie en dehors du secteur bancaire officiel (Hugon, 1996). Parmi nos enquêtés, il est très largement majoritaire : il concerne 44 cas sur les 48 répondants ayant déclaré avoir des dettes. Ces dettes sont contractées en des occasions diverses auprès de proches : le plus souvent les frères et sœurs, mais aussi auprès de parents, neveux, cousins... Il est apparu que le cadre familial élargi prédomine très largement dans cette forme de finance. Les deux principaux motifs sont les problèmes de santé, surtout quand ils ont donné lieu à une hospitalisation et à des soins assez lourds, et l'achat ou la rénovation d'une habitation ; viennent ensuite les mariages et funérailles, le démarrage d'une nouvelle activité économique, l'achat d'une moto, le financement des frais de scolarité.

Il n'est pas rare que, pour financer une telle dépense, un foyer doive mobiliser plusieurs de ses proches : ainsi, quand Mme Ngo, 46 ans, à Yen So, a dû se rendre à l'hôpital pour ses problèmes de santé, elle a emprunté 2 millions de dong à son frère et la même somme à sa sœur. De la même manière, Mme Chi, 55 ans, a emprunté des sommes variant de 15 à 25 millions à chacun de ses six frères et sœurs quand elle a dû subir une opération du cœur, qui lui a coûté 100 millions de dong. L'endettement informel de nos répondants repose ainsi largement sur des sommes relativement peu élevées, mais susceptibles de s'ajouter entre elles.

En réalité, au delà de la solidarité familiale, le crédit constitue une forme d'épargne pour les prêteurs. Cette dimension est apparue fortement à An Khanh et Yen So, parce que les expropriations qui s'y sont déroulées ont créé une disponibilité monétaire considérable, à l'origine d'une circulation intense entre les foyers. En effet, si cet argent a parfois été utilisé pour un motif particulier (rénovation des maisons, remboursement de dettes antérieures, paiement de frais de santé...), il n'est pas rare qu'il ait été « placé » de façon à générer une rente, qui constitue alors souvent la source principale des revenus. Mais ces placements sont souvent informels. Le récit de Mme Uyên, 68 ans, retraitée à An Khanh, est typique :

« J'ai touché 80 millions de dong d'indemnités pour l'expropriation. J'en ai utilisé 20 millions pour rénover la maison et j'ai fait construire des toilettes. Le reste, je l'ai placé à la banque. En fait, je l'ai prêté à mon neveu. Mais il me paye des intérêts, tous les mois, et je crois même qu'ils sont supérieurs à ceux de la banque. Enfin, je ne connais pas les taux d'intérêts bancaires, mais je lui fais confiance. Je ne sais pas quand il me remboursera le capital ; à ce moment là, je placerai l'argent à la banque. »

Son neveu avait besoin de financement pour faire construire une maison, elle avait de l'argent disponible parce qu'elle venait d'être expropriée : un arrangement simple, souvent sans trace écrite mais fondé sur la confiance, permet alors d'assurer la circulation des fonds. Au cours des entretiens, on s'est penché sur les conséquences potentielles d'un non-remboursement : mais il est apparu que cela ne s'était jamais produit⁴ et que cela n'était

4. Cette observation rejoint celle d'O. Tessier (2009) : dans son enquête de terrain, sur 165 cas étudiés,

pas vraiment envisagé. Les liens de parenté assurent la confiance dans le système.

Le cas de la famille de M. Cuong et Mme Then, 50 et 39 ans respectivement, illustre ce phénomène de circulation monétaire selon les opportunités et les besoins de chacun, renforcé par la liquidité consécutive aux expropriations. Habitant près du centre de Yen So, dans une maison construite en 1997 sur un terrain donné par les parents de M. Cuong, le foyer est constitué du couple et de leurs deux enfants : une fille de 14 ans qui est au collège et un fils de 9 ans qui est à l'école primaire. La famille dispose d'un grand terrain d'environ 1000 m² cultivé en légumes, près du fleuve : la production sert à la fois à la consommation familiale et à la vente. Une partie de leurs terrains agricoles avait été expropriée en 2008 : ils avaient touché 100 millions d'indemnités (pour 170 m²), et avaient alors utilisé une partie de l'argent pour construire des chambres à louer dans la cour. Au total, les revenus étaient donc, en moyenne, de 6 millions de dongs par mois. Depuis cette expropriation et grâce aux locations, la famille bénéficie d'une certaine aisance financière, dont témoigne la possession d'un téléviseur à écran plat et d'un grand réfrigérateur visiblement récent. Depuis un mois néanmoins, Mme Then et M. Cuong ont décidé de faire construire une nouvelle maison pour la famille, dans la cour, plus spacieuse avec ses trois niveaux, et de louer l'actuelle habitation. M. Cuong évalue le coût des travaux à 1 milliard de dongs et prévoit 6 à 7 mois de travaux. Pour payer tout cela, M. Cuong explique qu'ils disposent d'une épargne d'environ 300 millions : il s'agit en fait d'argent prêté à des proches tout au long de ces dernières années, et qu'ils leur demanderont de rendre au fur et à mesure de la construction, quand elle nécessitera des fonds supplémentaires. De plus, ils ont l'intention d'emprunter le reste à leurs proches : Mme Then précise que plusieurs de leurs proches viennent d'être expropriés, dans le cadre du projet Gamuda City, et que ces derniers n'ont pas de projet particulier : ils sont donc en mesure de les aider. Enfin, elle pense que la famille sera à son tour expropriée des terres agricoles, et même elle l'espère : ils disposeraient ainsi d'un important capital qui leur permettrait de rembourser ces dettes sans attendre. Ils ne prévoient pas de demander de crédit formel auprès d'une institution bancaire, bien que cela leur soit déjà arrivé : Mme Then avait emprunté de l'argent auprès de la Banque Politique, par le biais de l'Union des Femmes, quand son mari a eu un accident de moto, quelques années avant l'expropriation. Cela étant, les prêts de l'Union des Femmes pour la rénovation d'un logement ont un plafond assez réduit : 8 millions de dongs.

Les prêts antérieurs constituent donc une épargne informelle, dont les enquêtés estiment que les fonds sont récupérables sans problème dès lors qu'ils en font la demande, en même temps qu'ils assurent une inclusion dans le réseau de co-endettement qui permet, le moment venu, d'en devenir débiteur. Selon les périodes, les besoins de financement et les disponibilités, les parties prenantes de ces réseaux sont tour à tour débiteurs, créditeurs, et souvent les deux en même temps.

Dans ce cadre informel, la question de l'intérêt se pose. Notre étude de terrain a mis au jour deux situations distinctes. D'abord, l'existence de crédit dont les bénéficiaires ont

il n'a pas non plus rencontré de défaut de remboursement des aides dans le cadre du *giup do*.

déclaré qu'ils étaient sans intérêt : ce qui est remarquable compte tenu des forts taux d'inflation (généralement entre 10 et 20% ces dernières années, voir figure 1.3 p. 62). Cela s'observe uniquement au sein de relations très proches : entre parents et enfants, entre frères et sœurs, et représente alors indéniablement une aide en faveur du bénéficiaire. Parfois, les crédits sont sans intérêt mais doivent être remboursés en or⁵ : ce qui annule la perte liée à l'inflation mais constitue une forme de risque pour l'emprunteur, eu égard aux variations du cours de l'or. Le problème du prix de l'or a été soulevé à plusieurs reprises par des répondants, qui estimaient qu'il avait beaucoup augmenté ces dernières années et qu'il leur serait difficile de rembourser.

La seconde situation est celle d'un prêt assorti d'intérêts : nous avons alors fréquemment observé un taux autour de 1% par mois, ce qui correspond grossièrement à l'inflation (à part pendant les années de pic de 2008 et 2010), et l'emprunteur paye alors généralement ces intérêts sur une base mensuelle, en attendant de pouvoir rembourser le capital.

Dans tous les cas, il semble y avoir une souplesse possible dans les remboursements : les personnes en difficultés payent à hauteur de ce qu'elles peuvent. C'est en tous cas ce qu'explique Mme Thué, 50 ans, à Phuc Tan, qui a emprunté à ses quatre beaux-frères et sœurs pour construire sa maison à la campagne : il lui reste 10 millions à payer, et elle en rembourse un peu chaque mois, selon ce qu'il lui reste une fois les dépenses quotidiennes assurées. De la même façon, M. Thên, 67 ans, à An Khanh, précise que c'est son fils qui remboursera ses dettes : le crédit (environ 50 millions de dong, mais à rembourser en or) a été fait pour payer la rénovation de la maison, or c'est son fils qui héritera de la maison, c'est donc à lui que revient le reste de la dette maintenant que M. Thên et sa femme ne travaillent plus. Il peut ainsi y avoir un étalement important dans le temps, ce qui permet aux foyers ayant de faibles revenus de néanmoins participer à ces formes de crédits informels.

Au delà de la parentèle et de l'entourage proche, une autre source de financement se trouve dans les groupes d'épargne et de crédit rotatif, similaires aux tontines. C'est une personne faisant face à un besoin particulier de financement qui met le groupe en place : les membres sont issus de son réseau d'interconnaissance, ce qui assure la confiance en la fiabilité de chacun des participants et leur capacité à payer leur part. Cette confiance est essentielle, parce que le responsable du groupe de crédit se porte généralement garant pour tous les participants (Pannier, 2012, p.188). Dans cette forme de financement encore, l'ancrage social et local constitue un caractère fondamental de la circulation monétaire.

Les groupes de crédit rotatif ont des formes très variables : ils peuvent être en riz, en or ou en argent (ce dernier cas étant tout de même le plus fréquent), ils peuvent s'étaler sur quelques mois ou sur plusieurs années. Dans tous les cas, et en particulier pour les tontines en monnaie, des intérêts sont définis : ils sont alors payés par les participants qui ont déjà reçu la mise (Pannier, 2012, p.206). Ainsi, les premiers bénéficiaires du pot commun payent

5. Plus précisément, les montants sont parfois exprimés en or et le remboursement, en dong, dépend de l'évolution du cours de l'or ; mais dans d'autres cas, le remboursement doit réellement être en or.

le plus d'intérêts, tandis que le dernier n'en paye pas du tout alors qu'il touchera le pot commun augmenté des intérêts payés par les autres. Le groupe rotatif fonctionne donc bien comme une institution de crédit pour les premiers bénéficiaires et comme une épargne pour les derniers bénéficiaires. Au cours de son enquête, Pannier (2012) a constaté que cette dissymétrie permettait aux foyers défavorisés de participer à ces groupes de crédits : en occupant les dernières places, ils assuraient leur contribution jusqu'à la fin (sans risquer de bénéficier de la mise puis de ne plus être en mesure de participer) tout en ne payant pas d'intérêt.

Cette situation favorable pour un ménage aux revenus limités a été également mise en avant par l'une de nos enquêtées. Mme Liên, à Yen So, a conservé des terrains agricoles dans son village d'origine : c'est son frère qui les cultive, et la récolte est investie dans un groupe d'épargne et crédit rotatif. Il y a 14 participants à ce groupe : avec deux récoltes par an, le tour complet prend 7 ans. Mme Liên est la dernière bénéficiaire : elle touchera l'argent l'année suivante. Elle déclare alors que c'est une épargne dont les fruits sont opportuns : son troisième enfant finira l'université au même moment, de sorte que les fonds permettront de lui « acheter » un poste (c'est-à-dire financer les importants pots-de-vin nécessaires à son recrutement). L'année d'avant, le poste de sa fille dans une banque lui avait coûté 30 millions de dongs. En même temps, Mme Liên participe à un autre groupe, en argent cette fois, et dans le quartier : elle souhaite préparer des fonds pour marier sa fille. Il s'agit bien, dans son cas, d'une épargne afin de financer des dépenses importantes à venir.

Au total, le réseau social reste le lieu privilégié d'obtention de fonds en cas de besoin. Les institutions financières formelles existent et sont très présentes à Hanoi (ce qui peut constituer une différence importante avec les espaces reculés) ; mais il y a une préférence pour l'emprunt informel, clairement formulée par Mme Tinh, 30 ans : quand elle et son mari, originaires de la province de Thai Binh, ont acquis une habitation à Yen So, ils ont fait un emprunt de 100 millions de dongs à la banque. Mais pour Mme Tinh, c'est un choix contraint : « on a emprunté à la banque parce que nos proches ne pouvaient pas nous prêter autant, mais on aurait préféré emprunter à des proches ».

6.3.2 Le crédit formel : entre politique d'accès et détournement de l'usage des fonds

Si la moitié des enquêtés avait une dette en cours au moment des entretiens, seuls 10% (taux identique dans les trois quartiers) étaient endettés auprès d'une institution financière, et dans 4 cas seulement le répondant n'avait de dette qu'auprès d'une banque. Cela peut s'expliquer par la faiblesse des revenus de nos enquêtés, qui produit une contrainte dans l'accès au crédit (Doan et al., 2010) : la faiblesse des garanties financières limite la possibilité de recourir à l'emprunt formel.

Mais cette hypothèse n'est que partiellement valable. D'abord, parce que pour l'accès au crédit comme pour beaucoup d'autres choses, des stratégies sont mises en place pour contourner les règles. Ainsi, quand Mme Hien, 54 ans, à Phuc Tan, a eu à emprunter de

façon un peu urgente de l'argent pour aider à payer l'opération du cœur de son petit-fils, elle a fait face aux limites d'accès : le carnet rouge de son foyer, où sont inscrites les propriétés foncières, et qui sert de caution au crédit, ne lui permettait d'emprunter que 10 millions de dongs. Elle avait besoin du double : elle a donc utilisé le carnet rouge d'un proche pour avoir accès à la somme dont elle avait besoin.

Ensuite, les politiques publiques d'aide se fondent essentiellement sur l'accès au crédit, par des programmes de micro-finance ciblés en faveur de certaines catégories : les foyers pauvres, les étudiants, les minorités ethniques, les personnes en recherche d'emploi etc. Ainsi, selon le VHLSS, en 2010, 11% des foyers avaient bénéficié d'un crédit en faveur des pauvres (GSO, 2010, p.23). Les montants sont souvent limités, mais les taux sont très favorables compte tenu de l'inflation.

Par exemple, M. Trong à An Khanh a bénéficié d'un programme de prêt aidé proposé par le Comité Populaire : en 2010, il a emprunté 20 millions de dongs pour un taux d'intérêt mensuel de 0,65% – soit moins que l'inflation. C'est un prêt sur deux ans destiné au développement de nouvelles activités économiques : il s'est lancé dans l'élevage de poules, ce qui a été infructueux parce que beaucoup d'entre elles n'ont pas passé l'hiver. Il a donc décidé de vendre les poules restantes, et a toujours 10 millions de dongs inutilisés. Des prêts sans intérêt sont également proposés pour payer les frais de scolarité des étudiants. Ces micro-crédits sont essentiellement financés par la Banque Politique et passent par l'intermédiaire des Comités Populaires de quartiers, ou bien des associations para-étatiques, à commencer par l'Union des Femmes (dont le fonds d'aide, qui en 2010 a atteint 2 000 milliards de dongs pour l'ensemble du pays⁶, est approvisionné aux trois quarts par la Banque Politique). L'Union des femmes joue un rôle particulier dans l'aide aux familles : en effet, le nombre de membres est très élevé (par exemple, pour la section de Phuc Tan, il y a 1700 membres, quand le quartier regroupe 3500 foyers), et, on l'a souligné, les femmes jouent un rôle central dans l'économie familiale⁷. Dès lors, l'Union des Femmes constitue un relai d'aide important et aisément accessible grâce à son maillage fin : chaque quartier dispose d'une section locale, mais aussi de responsables supervisant les différentes zones du quartier (par exemple, Phuc Tan est découpé en sept zones) et servant d'interface entre les habitantes et l'institution.

Les conditions pour accéder à ces crédits aidés ne se fondent pas sur les garanties économiques que la famille pourrait apporter : c'est une différence importante avec le crédit bancaire classique. En revanche, et de façon plus implicite, il y a des critères d'acceptabilité sociale : par exemple, une responsable de la section nationale de l'Union des Femmes a précisé que, pour pouvoir bénéficier d'un crédit aidé, il ne devait pas y avoir de problème de drogue dans la famille. Le fonctionnement des micro-crédits est particulier mais partagé par l'ensemble des institutions financières : l'emprunteur paye chaque mois les intérêts, et doit rembourser le capital à l'échéance du crédit. Un nouveau crédit peut être relancé si l'emprunteur ne peut pas rembourser le capital. Ce n'est donc pas toujours aisé, en

6. Soit environ 70 000 000 €.

7. C'est aussi vrai pour les groupes de crédit rotatif, comme le précise Pannier (2012, p.193).

particulier pour les personnes les plus défavorisées : cela peut alors conduire à ce qu'un crédit formel se mue en crédit informel, quand on emprunte aux proches pour payer les intérêts et le capital auprès de la banque. C'est exactement ce qui se passe pour Mme Tinh, qui a emprunté à la banque 100 millions (à un taux de 1,8% par mois) pour financer sa maison : lorsqu'elle ne peut pas payer les intérêts mensuels et les parts annuelles du capital, elle emprunte à ses voisins.

Enfin, l'aide au crédit apporté par l'Union des Femmes s'appuie également sur la force des dispositifs informels : à Phuc Tan, l'Union encourage et supervise la mise en place de crédits rotatifs entre ses membres, sur une base annuelle.

L'accès au crédit formel ne semble donc pas si contraint que cela, et ce notamment grâce à une politique volontariste. Il est alors intéressant de constater qu'il y a parfois des contournements de ce crédit formel. La femme de M. Khuong a dû subir une opération : 12 millions ont été empruntés au sein de la fratrie, et 8 millions ont été empruntés par leur fille au titre des prêts pour les étudiants, sans intérêt – bien qu'ils n'aient pas servi directement à payer ses frais de scolarité. De façon similaire, pour l'achat de la maison de Mme No et sa famille à Phuc Tan, ce sont ses parents qui ont fait un emprunt auprès de l'Union des Femmes dans l'ancienne province de Ha Tay (aujourd'hui rattachée à Hanoi), sur le motif du développement d'une nouvelle activité : les 40 millions de dong ont constitué près de la moitié de l'apport pour acheter la nouvelle habitation à Hanoi. Enfin, Mme Chi à An Khanh a bénéficié d'un prêt de 10 millions de dong, à 0,65% d'intérêts mensuels, destiné au développement de nouvelles activités économiques : elle a en fait prêté la moitié du fonds à son cousin, qui organisait le mariage de son fils, et conserve l'autre moitié pour ses dépenses quotidiennes, en cette période où elle ne peut plus travailler suite à un accident survenu peu avant l'entretien.

Même dans le cas de crédit bancaire classique, l'accès semble être relativement facile : c'est la raison pour laquelle Mme Hiên a utilisé cette solution pour financer les soins de son petit-fils :

« J'ai emprunté de l'argent à la banque plutôt qu'à des proches parce que la banque débloquait l'argent très rapidement, alors que si j'avais demandé à mes proches, cela n'aurait pas pu être aussi rapide. Et puis avec les proches, si l'un d'eux avait eu besoin d'argent, il aurait fallu le rembourser très vite, et je n'aurais pas été en mesure de le faire. À l'Agribank, les démarches étaient très rapides et faciles, j'ai donc préféré cette solution. »

S'il présente l'avantage de la prévisibilité dans les échéances, le crédit formel reste bien moins prisé que l'endettement informel, d'autant que ce dernier consolide le capital social quand le crédit formel, au contraire, est anonyme et sort du cadre de l'entraide spatialisée. C'est faute de réseau social que l'on recourt au système institutionnalisé.

6.3.3 Cas limites : quand le réseau fait défaut

Face à une difficulté, certains enquêtés ont dû vendre une partie de leurs capitaux. M. Su et Mme Nga, à An Khanh, avaient dû vendre leur moto de façon à payer les frais liés à un accident de la circulation. Mme Quy, à Yen So, avait dû vendre, en 2006, 270 m² de terrains pour payer les soins de son fils gravement malade (il est mort la même année).

Dans certains cas toutefois, et en l'absence de capitaux matériels cessibles, ni les ressources sociales ni les ressources institutionnelles ne suffisent. On touche ici aux cas limites, mais qui montrent les marges d'exclusion des dispositifs évoqués. L'incapacité à trouver suffisamment de fonds pour faire face à une dépense exceptionnelle conduit alors à une forme extrême de crédit : ce sont les prêts usuraires. Il a été fait état au cours de notre enquête de prêts impliquant des intérêts colossaux : entre 7 et 20% mensuels. C'est le cas de Mme An à Phuc Tan : quand elle n'eut plus de relation pour l'aider, elle a dû emprunter un million auprès d'un prêteur privé dans son village d'origine à Hung Yen, et trois millions auprès d'un prêteur de Phuc Tan : au premier, elle devait rembourser 75 000 VND mensuels, au second plus de 600 000 VND. Veuve, avec une fille et un fils encore à charge, elle ne parvenait pas à rembourser complètement le capital : c'est finalement sa belle-mère qui a remboursé l'emprunt pour elle au bout de deux ans, grâce aux dons qu'elle a reçus de ses proches à l'occasion du Têt.

Mme An s'est trouvée, tout au long de ces deux ans, dans une situation particulièrement difficile : le remboursement de ces prêts impliquait une contrainte majeure sur les autres dépenses, à commencer par l'alimentation, et l'a conduite à renoncer à se soigner. Dès lors, il apparaît que lorsque le réseau social est insuffisant, toute dépense supplémentaire qui conduit aux prêts usuraires constitue une déstabilisation majeure et conduit à défavoriser encore davantage les défavorisés.

Conclusion

L'analyse des échanges non-marchands et des dispositifs d'endettement dans nos trois quartiers d'étude révèle plusieurs éléments des dispositifs de sécurisation des moyens d'existence.

En premier lieu, les échanges monétaires au sein de la parentèle et du voisinage sont intenses : les modalités de la circulation montrent que celle-ci est au fondement d'un lissage des dépenses des foyers faisant face à un déséquilibre économique momentané : cela réduit donc les conséquences alimentaires de ce déséquilibre, en permettant de faire les courses quotidiennes en dépit du manque d'argent.

En deuxième lieu, les dépenses sociales, qui prennent la forme d'aides aux grands événements et de dons en maintes occasions, constituent la clé de l'entretien du réseau de relations et assurent à l'ensemble de ces membres la possibilité de solliciter une aide quand c'est nécessaire, en particulier en fin de vie active. Dès lors, elles sont une priorité dans le budget familial, au point de mettre parfois les familles défavorisées en difficulté, puisque

c'est un poste de dépenses lourd et peu compressible : mais ces difficultés se font jour à court terme, puisqu'à long terme à l'inverse ces dépenses sociales assurent une meilleure résilience. Il y a donc un arbitrage entre différents pas de temps dans la gestion des ressources et du réseau.

Ce réseau social est alors une ressource centrale pour le prêt d'argent en cas de grosses dépenses à supporter (surtout les frais de santé) et pour investir. Les modalités des prêts sont variables, négociées entre les protagonistes, mais la confiance – assurée par l'interconnaissance et l'insertion dans un même réseau de relations quotidiennes – est au fondement de ce système. Ce système financier semble efficace : aucun conflit pour non-remboursement n'a été rapporté, alors que la moitié de l'échantillon participait à ces crédits informels.

On rejoint alors l'analyse de Gironde (2008) : « Les réseaux demeurent à ce jour le mode prédominant d'organisation des échanges ; c'est faute de réseau que l'on recourt au marché ». Faute de réseau suffisant, on recourt au crédit formel ; plus encore, faute de réseau et de ressources individuelles suffisantes, les conséquences peuvent être désastreuses : c'est ce qui se produit quand le recours à des prêts usuriers est nécessaire pour payer des frais indispensables.

Finalement, l'insertion dans les réseaux de dettes mutuelles assure l'entretien du lien social (Weber, 2002), au principe de la solidarité observée sur les trois terrains d'étude : il y a bien, en partie du moins, une prise en charge commune des risques individuels, et nous formulons l'hypothèse, à vérifier plus avant, qu'il existe même une certaine redistribution des richesses au sein de la parentèle proche. Le réseau social fonctionne en définitive comme un dispositif de sécurité sociale et comme une ressource financière centrale. En même temps, l'existence de cas de grande pauvreté montre bien qu'un réseau social trop faible et trop distendu, à cause, par exemple, de l'éloignement entre l'individu et le lieu d'ancrage de sa famille élargie, ou d'une trop faible participation aux événements, s'accompagne d'une grande vulnérabilité quotidienne.

Conclusion de la deuxième partie

L'étude des pratiques adoptées pour faire face aux difficultés qui se présentent montrent l'articulation de plusieurs niveaux de ressources. À l'échelle du foyer et de la famille proche, il y a une mutualisation partielle des ressources économiques, mais aussi un échange de denrées, de biens et de services qui permet une prise en charge des périodes délicates pour certains membres par le groupe. C'est aussi à cette échelle du foyer qu'interviennent les politiques d'aides sociales : que ce soit par des statuts qui donnent accès à des droits sociaux (scolarité, santé), par des versements monétaires (personnes très âgées) ou par une aide à l'accès au crédit. À l'échelle de la parentèle élargie et du voisinage se met en place un système d'aide et de co-endettement qui offre un recours aux personnes dans le besoin, et qui se fonde sur une circulation à la fois intense et rapide de l'argent. Enfin à l'échelle du quartier, des structures de crédit à la fois formel et informel (tontines, prêts usuriers) existent et permettent de faire face aux besoins d'argent quand le réseau social est insuffisant.

Finalement, ce qui est remarquable, c'est la vivacité des ressources traditionnelles au sein de tous les quartiers étudiés, sans grande différence dans les pratiques : c'est à une persistance des formes de mutualisation des ressources et de co-endettement que l'on assiste, quel que soit le niveau d'urbanisation. Partout en ville, l'entraide localisée persiste.

Ces réseaux d'entraide, cette solidarité appuyée sur le partage du lieu habité à l'échelle du quartier est un élément central des stratégies de sécurisation des ressources, à la fois dans le court et dans le long terme : la mobilisation et l'entretien d'un réseau social local constituent un élément central de la construction de la vulnérabilité alimentaire, et plus encore de la résilience des personnes à long terme.

Troisième partie

Les systèmes d'activités : flexibilité, mobilité et adaptation dans le contexte urbain

Introduction de la troisième partie

Face à une difficulté immédiate, à un besoin d'aide dans le court terme (fût-ce sur une longue période), le réseau social assure un soutien qui permet une accommodation, limitant l'ampleur des préjudices subis. Mais dans un pas de temps plus long, des modifications structurelles dans les ressources économiques peuvent intervenir. C'est à ces transformations des systèmes d'activités que cette partie se consacre.

Dans le processus de développement urbain en cours, plusieurs phénomènes ont partie liée avec l'organisation des activités des citoyens. L'industrialisation, la tertiarisation, la complexification de l'économie de la capitale constituent à la fois une opportunité pour les citoyens, mais aussi une remise en cause potentielle des sources de revenus qui prévalaient jusqu'alors. Les changements d'usage des sols, les réglementations accrues des emplois, une concurrence plus forte d'autres acteurs économiques, sont autant de facteurs de reconfiguration du cadre dans lequel les citoyens mènent leurs activités. La ville n'est pas qu'un support, elle est partie prenante des systèmes d'activités mis en place par les individus, à la fois comme source de contraintes et comme ressource. On parle ici de systèmes parce que les activités sont souvent diversifiées (multiactivité ou changement d'activités dans le temps, à l'échelle individuelle comme à celle du ménage) et elles interagissent : c'est parce qu'un emploi n'est plus assez rémunérateur qu'on se consacre davantage à un autre, c'est parce que les revenus du conjoint deviennent insuffisants qu'on cherche un autre emploi, etc. Quels sont les logiques d'élaboration de ces systèmes ? Comment les citoyens composent-ils avec ce cadre urbain en mutations pour sécuriser leurs moyens d'existence ?

À Hanoi, et particulièrement dans la périphérie de la ville, le développement économique et urbain produit une recomposition des emplois qui génère une stratification sociale croissante. Si la main d'œuvre dans son ensemble se caractérise par une flexibilité assez remarquable, on observe une différenciation accrue, qui se lit dans les inégalités de revenus et de conditions de vie entre les citoyens. À l'échelle de la métropole et son hinterland néanmoins, la ville apparaît comme un lieu d'emploi attractif : c'est ce qui permet l'élaboration de systèmes de ressources multilocalisés, avec, pour la population migrante, le maintien d'une vie à la campagne appuyée sur les revenus urbains. Enfin, pour les périphéries les plus proches, se pose de façon cruciale l'enjeu des expropriations et du changement d'attribution des terres, qui réduisent les activités agricoles : or c'est un élément important des dispositifs de sécurisation alimentaire.

Chapitre 7

Les recompositions des systèmes d'activité : entre précarité et résilience

Que l'on qualifie le processus d'expansion (Labbé, 2011), de transition (Castiglioni et al., 2006), ou d'émergence urbaine (Pulliat, 2012), la ville de Hanoi est le lieu de transformations importantes qui se lisent dans le paysage urbain, mais aussi dans les structures d'emplois. C'est un phénomène à double-sens : si les projets de développement planifié, notamment en raison des expropriations qui les accompagnent, privent de leur emploi traditionnel un certain nombre de citoyens – surtout dans les espaces périurbains –, la ville en mutations se présente également comme une opportunité économique, dont certains individus tirent profit en s'insérant dans le marché urbain. L'analyse des systèmes d'activité à l'échelle individuelle et familiale révèle des agencements au fondement d'une certaine résilience, mais montre aussi qu'il y a une différenciation croissante dans l'accès aux ressources.

7.1 Mutations spatiales et stratification sociale

7.1.1 Expropriations et aide à la reconversion : une politique d'urbanisation en tension

Une urbanisation planifiée appuyée sur la saisie de terres agricoles à large échelle

L'un des tournants majeurs associés au *Doi Moi* a été de donner un nouvel élan aux villes, qui, depuis l'Indépendance, faisaient l'objet d'une méfiance de la part du pouvoir communiste, dont la politique s'intéressait davantage au développement de la campagne (Murray & Szelenyi, 1984). Cependant, ce biais « anti-urbain » est davantage vrai pour le sud du pays que pour le nord : il n'y a pas eu à Hanoi de « désurbanisation », comme ce fut le cas à Ho Chi Minh Ville juste après la réunification (1975), ou surtout au Cambodge

sous le régime khmer rouge (Cerise, 2009, p.26-27). Plus encore, l'adoption des réformes politiques du *Doi Moi* avait pour motif d'industrialiser le pays et de renforcer son armature urbaine. Les villes sont devenues le centre d'intérêt des aménageurs, avec comme objectif d'organiser la croissance démographique en favorisant le développement des périphéries.

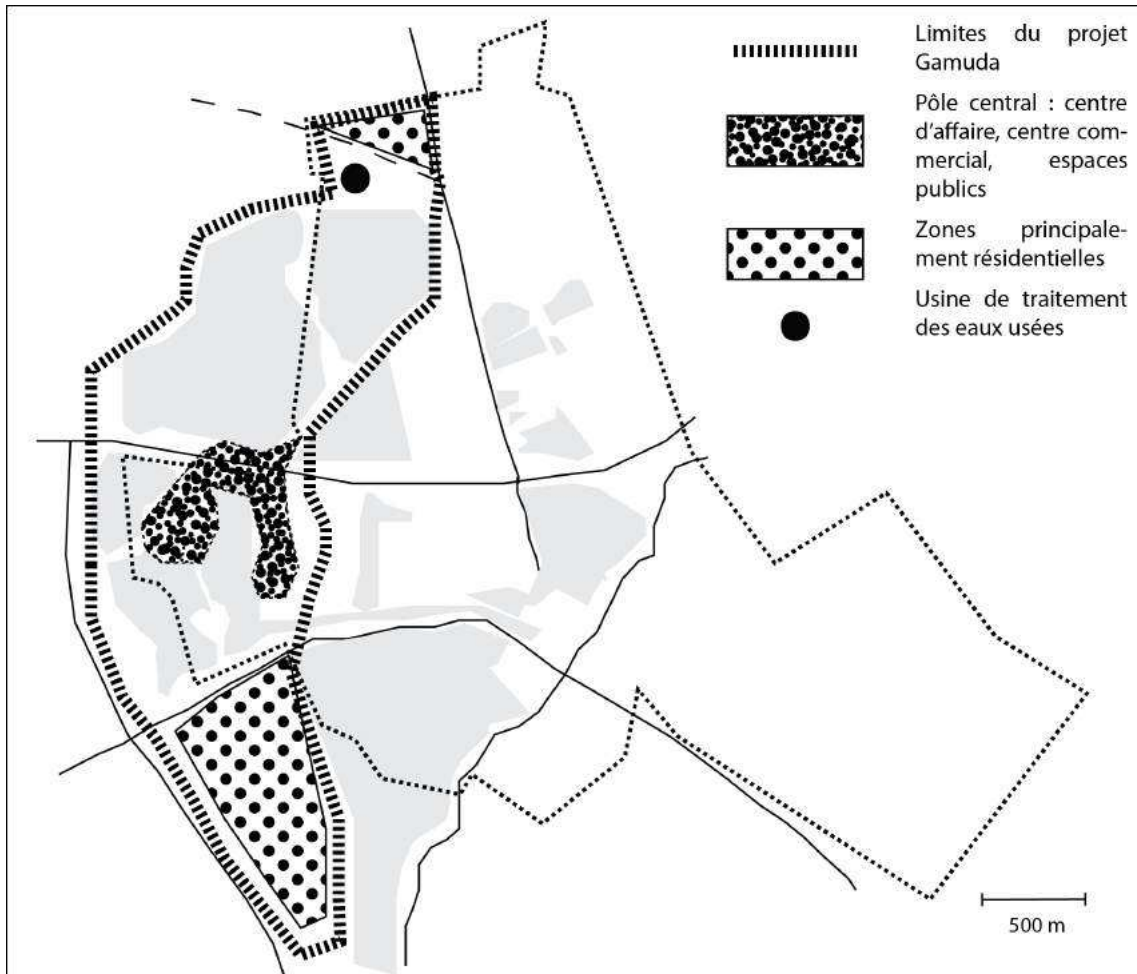
À Hanoi, dont le centre est très densément peuplé, le modèle qui prévaut est celui de l'élaboration de villes nouvelles périphériques permettant de désengorger la capitale et d'absorber le développement urbain tout en l'organisant. Le *Master Plan* (schéma directeur) de Hanoi propose la création d'un certain nombre de pôles urbains nouveaux dans la périphérie de la capitale, à des distances variables du centre (jusqu'à une cinquantaine de kilomètres, avec le projet de ville nouvelle de Hoa Lac par exemple) : le Comité Populaire de Hanoi planifie les territoires à urbaniser et la maîtrise d'œuvre est assurée par des entreprises publiques ou privées. L'entreprise assure alors la viabilisation des terrains, et doit généralement participer, en échange, à la réalisation d'infrastructures de services publics, qui sont ensuite rétrocédées aux compagnies municipales de services urbains (Boudreau & Labbé, 2011, p.140). Les partenariats publics-privés constituent aujourd'hui une forme privilégiée de mise en œuvre des projets.

C'est le cas du projet Gamuda City à Yen So : l'entreprise malaise Gamuda se charge de la création d'une usine de retraitement des eaux, en échange de quoi elle bénéficie de terrains (500 ha, dont une partie en lacs – voir la carte 7.1 p. 169) pour construire une ville nouvelle. Le projet intègre à la fois des bâtiments d'habitation de plusieurs niveaux de standing et de l'immobilier de bureau, mais aussi des espaces récréatifs (aménagement du parc de Yen So) et les aménités nécessaires à la vie sur place (écoles, zones commerciales etc.). Il s'agit du plan prévu par l'entrepreneur : gageons que la réalisation, débutée en 2012 et en cours au moment de la rédaction du présent travail, sera légèrement différente, eu égard au succès mitigé rencontré par les nouvelles zones d'habitation et les tours de bureau construites jusqu'à présent¹.

Le projet Splendora dans la partie nord d'An Khanh (dont les deux principaux investisseurs sont une entreprise publique, Vinaconex, et une entreprise privée coréenne, Posco) repose sur la même logique de création de ville nouvelle. Il comporte de l'habitat destiné aux classes moyennes et supérieures urbaines désireuses de bénéficier d'espaces de vie plus grands (les prix du foncier à Hanoi ayant grimpé en flèche au cours de ces dernières années), tout en restant à proximité de la ville. Il comporte également des zones d'activités ; au total, 260 hectares seront aménagés. Lié à la construction de l'autoroute Lang - Hoa Lac qui le dessert, le projet a été mis en construction en 2009 pour une durée prévue de onze ans (image 7.2 p. 170). En 2013, des zones de villas sont en phase d'achèvement et la tour centrale (censée atteindre soixante-dix étages) s'élève progressivement. Enfin, un projet

1. Selon le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, de très nombreux projets qui ont reçu l'aval du Comité Populaire ont été arrêtés, pour différentes raisons, dont les difficultés financières des groupes promoteurs (MARD, 2012). Une partie peut s'expliquer par de la spéculation foncière : une fois les droits d'usage des sols acquis, le bénéficiaire attend que l'espace se valorise. Une autre part peut s'expliquer par davantage de prudence : de nombreux centres commerciaux peinent à trouver des enseignes pour s'y installer, de nombreux programmes de logements peinent à trouver leur clientèle.

FIGURE 7.1: Schéma général du projet Gamuda City à Yen So



connexe existe également à An Khanh : c'est la « zone urbaine nouvelle d'An Khanh Sud » (*khu do thi moi nam An Khanh*), axée sur le logement et dont l'objectif est de proposer des habitations de bonne qualité, modernes et relativement abordables (Boudreau & Labbé, 2011). Ce sont ces lotissements que montre l'image 7.3 p. 171.

Dans le cadre du *Master Plan*, les autorités de Hanoi favorisent un mouvement d'urbanisation des périphéries exogène, planifié, et fondé sur une conversion de grands pans de terres agricoles en nouvelles zones urbaines, à vocation à la fois résidentielle et économique. Cela implique un mouvement de saisie des terres à large échelle. Cette politique est favorisée par l'état du droit foncier : selon la Constitution, la terre appartient en effet « au peuple » et reste, à ce titre, propriété de l'État qui en est le représentant. Toutefois, une distinction existe entre les terrains d'habitation et les autres (dont les terres agricoles). Depuis la Loi Foncière de 1993, un bail perpétuel existe pour les terres d'habitation (Pandolfi, 2001, p.530), et leur saisie est plus difficile que les autres terres. À l'inverse, les terrains agricoles ne bénéficient que d'un droit d'usage des sols de vingt ans² et sont susceptibles

2. Ces baux arrivent donc à échéance fin 2013 : au moment de la rédaction de cette thèse, un recensement

FIGURE 7.2: Splendor : une ville nouvelle en construction



Photographie de l'auteur, avril 2012.

Au nord de l'autoroute, c'est le projet de ville nouvelle Splendor qui est en construction. Il allie luxueuses villas, tours de bureau, centres commerciaux et autres services locaux. Bénéficiant d'un accès à l'autoroute, il doit également, à terme, être raccordé par voie rapide à l'aéroport. Il jouit ainsi d'une grande proximité avec la ville-centre. Il s'inscrit ainsi pleinement dans la construction d'une image de métropole de rang internationale, alors que l'on peut douter qu'il trouve à courte échéance une clientèle importante – puisque le standing s'adresse à des classes urbaines aisées.

FIGURE 7.3: Nouveau quartier résidentiel en construction à An Khanh



Photographie de l'auteur, juin 2011.

La contrallée de l'autoroute offre une entrée principale dans la partie sud de An Khanh, avec la route qui mène directement au parc de loisirs de Bao Son à l'est de la commune. Le long de cette voie, un important projet résidentiel est en cours de réalisation depuis plusieurs années (voir carte 9.2 p. 229). Les logements construits tranchent avec l'habitat traditionnel : les maisons sont ici en hauteur, sans vraie cour ou jardin. Toutes alignées en blocs qui se succèdent le long de l'axe de communication, elles sont séparées du reste de la commune. Leur nature et leur position stratégique par rapport aux axes de circulation montre qu'elles s'adressent à une clientèle urbaine vivant sur place et allant travailler à Hanoi : dès lors qu'elles seront achevées et habitées (ce qui peut être fortement décalé dans le temps), elles confèreront davantage à la commune une fonction résidentielle au profit du pôle urbain central. À moins qu'elles ne deviennent des friches urbaines, ces habitations participeront à la reconfiguration sociale de la commune en même temps qu'elles redéfinissent le rôle de la commune dans l'espace métropolitain.

d'être saisis à tout moment. Garant de l'intérêt collectif, l'État est en effet fondé à saisir tout terrain en recouvrant le droit d'usage des sols, et décide des compensations qu'il juge adéquates (Nguyen, 2009, p.17), dès lors qu'un projet public requiert une expropriation. Le pouvoir central est également la seule autorité habilitée à décider de la transformation des terres agricoles en terres urbanisables.

Ainsi, dans le processus d'aménagement urbain de la périphérie de la capitale, les expropriations sont centrales. Nguyen et al. (2012b) rapportent que, entre 2001 et 2005, à l'échelle du pays, 4% des terres cultivées ont été transformées en terres non-agricoles. Dans le cas de Hanoi, entre 2000 et 2010, 11 000 ha de terres (essentiellement agricoles) ont été saisies et transformées en zones urbaines ou industrielles (Tran et al., 2013)³ – soit 12% du territoire selon les anciennes limites. Ces saisies sont motivées par la réalisation d'infrastructures (notamment les grands axes routiers) comme de nouvelles zones urbaines planifiées.

Or les terres en cours d'urbanisation font l'objet d'une intense spéculation immobilière, et ce depuis le *Doi Moi* (Labbé & Musil, 2011). En particulier, dans les projets d'habitations des nouvelles zones urbaines, Boudreau & Labbé (2011, p.140) soulignent que les logements sont souvent acquis dans un premier temps par des fonctionnaires lorsqu'ils apprennent la réalisation d'un tel projet (ce qui constitue un héritage du favoritisme dont bénéficiaient les fonctionnaires pendant la période collectiviste), puis revendus, parfois à plusieurs reprises, avant même d'être terminés – ce qui accroît considérablement le prix pour l'occupant réel. La spéculation foncière (que ce soit pour les riverains, les individus bénéficiant d'information privilégiée ou les promoteurs de projets urbains) constitue actuellement un puissant levier d'enrichissement, et la volonté du pouvoir central de mettre sous contrôle de Hanoi les terres urbanisables de la province limitrophe de Ha Tay explique très certainement la précipitation dans laquelle a été réalisée l'extension des limites administratives de la capitale en 2008 (Labbé & Musil, 2011).

De surcroît, il y a un écart significatif entre la valeur marchande de ces terres périurbaines et les compensations généralement proposées par les autorités publiques. La fréquence des expropriations, l'enrichissement spectaculaire de certains décideurs, les retards dans la réalisation des projets (voire leurs transformations en projet plus rentables, avec un retour sur investissement rapide) : tout cela concourt à ce que la question foncière et les expropriations soient aujourd'hui une source majeure de tensions. Quoique ces mobilisations restent peu documentées, des paysans expropriés viennent fréquemment protester contre la saisie de leurs terres devant les sièges des autorités publiques (comités populaires à divers niveaux, services de l'aménagement et de la construction etc.), avec de temps à autres un tournant plus violent⁴.

de ces titres était en cours, avant l'adoption d'une nouvelle loi. Selon le vice-président du Comité Populaire d'An Khanh interrogé à ce sujet début 2012, il est vraisemblable qu'ils soient reconduits pour une même période; mais pour un certain nombre de terrains sur lesquels l'État prévoit des projets de développement, alors la non-prolongation du bail sera plus aisée que l'expropriation ultérieure.

3. Dans ses anciennes limites, la province de Hanoi occupait 90 000 ha; désormais, elle occupe un peu plus de 330 000 hectares (3 300 km²).

4. C'est ce qui s'est passé sur la zone du projet d'Ecopark au printemps 2012, et dont les médias

L'enjeu de la reconversion professionnelle

Dans la province de Hanoi, la saisie des terres agricoles aurait déjà conduit à la destruction de 150 000 emplois agricoles (Nguyen, 2009). La question du devenir des paysans expropriés se pose donc.

Outre une compensation financière dont le montant varie d'une commune à l'autre et selon la nature des terres, il est prévu que les expropriés puissent bénéficier d'une formation professionnelle, proposée par les Comités Populaires des districts (et non des communes). L'idée est de transformer la main d'œuvre anciennement paysanne en salariés employables dans des activités urbaines, en particulier dans les zones industrielles nouvellement construites le cas échéant, mais aussi dans les services. L'un des chefs de *thôn* d'An Khanh, M. Dich, cite en exemple des formations en couture industrielle, en soins vétérinaires, en horticulture. La planification de l'urbanisation spatiale s'accompagne donc, en théorie, d'un accompagnement dans l'urbanisation de la main d'œuvre. Ces formations sont gratuites.

En pratique, la portée de ces formations paraît limitée. À An Khanh, le vice-président du Comité Populaire estime qu'elles sont suivies par une centaine de personnes par an : rappelons que la commune accueille 5 000 foyers, qui ont presque tous été expropriés de leurs terres agricoles. Si les données du Comité Populaire sont exactes, alors ce n'est qu'une petite partie des anciens agriculteurs qui ont suivi une formation professionnelle. Ce sont en réalité surtout les jeunes (jusqu'à une trentaine d'années) qui en bénéficient. Parmi nos enquêtés, une seule en avait profité : Mme Liên, 27 ans, devenue couturière industrielle et employée dans l'une des entreprises de la commune ; mais elle a dû cesser son activité en raison de soucis d'ordre psychiatrique. Elle n'a pas pu se faire réembaucher une fois guérie : depuis le décès de son mari dans un accident du travail, elle assure seule la charge de ses deux enfants de 3 et 8 ans, de sorte qu'elle doit pouvoir être souvent présente chez elle pour gérer l'intendance familiale. En dehors de ce cas, aucun des enquêtés n'avait suivi de formation professionnelle : c'est ainsi que Mme Gai, 49 ans, explique qu'elle était bien trop âgée pour cela. Mme Nga, 36 ans, précise qu'elle et son mari ne s'y sont pas intéressés : son mari souffre d'un problème à la main qui le handicape pour beaucoup de travaux, et elle-même doit travailler chez elle pour pouvoir s'occuper en même temps de la maison et des trois jeunes enfants.

M. Dich, le chef de *thôn*, justifie cette désaffection par un autre facteur : celui des débouchés des formations. Ces dernières portent surtout sur des savoirs-faire industriels et des services particuliers ; or cela ne correspond pas nécessaire à l'offre d'emplois dans la commune. Il estime qu'il est difficile de trouver un travail en adéquation avec les formations proposées, ou que les salaires sont insuffisants au regard du temps de travail demandé ou des attentes des employés. Cela rejoint les observations de Nguyen (2009) : dans son étude portant sur le devenir d'un village périurbain de Hanoi, il observe que beaucoup

internationaux se sont fait écho : de violents heurts ont opposé les forces de police et les manifestants refusant l'occupation de leurs terres par le groupe Viet Hung en charge de la réalisation de la ville nouvelle.

des stagiaires arrêtent les formations en cours de route et préfèrent finalement trouver à s'employer dans des activités de commerce ou de services demandant peu de qualifications et d'investissement : moto-taxi, petit commerce à proximité du logement ou au marché etc.

Finalement, c'est ce que l'on observe à An Khanh : face à la saisie de leurs terres, les expropriés attendent peu de la formation professionnelle, parce que les emplois auxquels elle pourrait potentiellement donner accès (notamment dans les industries qui s'installent dans la zone périurbaine de la capitale) sont difficilement conciliables avec les autres tâches. M. Trong, 39 ans, explique l'organisation familiale qu'il a adoptée :

« Avec ma femme, nous produisons à la maison des panneaux de bambou tressé. Mais ça ne rapporte pas énormément, donc il y a toujours l'un de nous qui se fait embaucher ailleurs : moi, je travaille régulièrement sur des chantiers de construction, et ma femme se fait embaucher dans les usines de la commune. Par exemple, juste avant le Têt, elles avaient besoin de main d'œuvre : elle a travaillé dans l'emballage de bonbons. D'autres fois, elle travaille dans une entreprise qui exporte de la laine. Mais on ne peut pas se faire embaucher tous les deux en même temps : pour les filles [*qui ont 4 et 10 ans*], il faut toujours qu'il y ait l'un de nous à la maison, pour les faire déjeuner et les récupérer à l'école. Donc on alterne. Et puis ça n'empêche pas de faire aussi du tressage de bambou le soir, en plus. »

Ainsi, les aides à la reconversion ne correspondent pas toujours bien aux arrangements habituellement réalisés par les habitants. La volonté politique de transformer les agriculteurs en travailleurs industriels s'accommode mal des pratiques et des contraintes réelles des familles, dont les membres actifs tendent à se tourner davantage vers les formes traditionnelles de diversification des activités.

7.1.2 Une diversification des activités : l'accélération d'un processus déjà engagé

À An Khanh, dans l'un des *thôn* étudiés, les expropriations ont favorisé le développement d'un artisanat particulier, que l'on vient d'évoquer : le tressage de panneaux de bambou. Il s'agit de découper des bambous en lamelles qui sont ensuite assemblées entre elles par des fils, de façon à faire des panneaux, qui servent entre autres de rideaux installés devant les portes des maisons. Le tressage des panneaux se fait souvent sur le parvis des maisons, ou parfois à l'intérieur : le matériel nécessaire est rudimentaire. De surcroît, cet artisanat offre une grande souplesse dans l'organisation du travail, puisqu'il est parfaitement possible d'interrompre sa tâche à tout moment et de la reprendre ultérieurement. Les panneaux de bambou sont ensuite vendus à un grossiste ; une enquêtée a précisé qu'ils étaient au nombre de quatre ou cinq pour le quartier, et que c'étaient eux qui fixaient le prix d'achat. Le bambou est également acheté à quelques grossistes, de sorte que les marges de négociation des artisans sont limitées.

Six des enquêtés occupaient cet emploi, et deux autres envisageaient de s'y adonner

FIGURE 7.4: Artisanat à An Khanh : le tressage de panneau de bambou



Photographie de l'auteur, juin 2011.

Le tressage du bambou ne nécessite qu'une installation sommaire et peu coûteuse : des tréteaux, de la ficelle et des cailloux suffisent. Les grands bambous sont d'abord débités en fines lamelles à la machette, puis celles-ci sont assemblées une par une, jusqu'à former des panneaux de plusieurs mètres de long sur un à deux mètres de large.

ultérieurement, dès que leur santé leur permettrait de travailler. Les salaires dégagés (une fois déduits les coûts de la matière première), selon les déclarations des répondants, varient de 30 000 à 60 000 VND par jour travaillé et par travailleur, ce qui rend essentiellement compte des différences dans le temps quotidien accordé à la tâche.

L'étude de cette activité particulière illustre la façon dont se recomposent les systèmes d'activité sous l'effet de l'urbanisation. D'abord, elle rend compte d'un glissement dans les arrangements professionnels familiaux. En effet, dans quatre cas sur six, les répondants exerçaient cette activité dès avant les expropriations : mais d'activité complémentaire, elle est progressivement devenue la source principale de revenus avec la décroissance des revenus agricoles puis les saisies des terres. La diversification des sources de revenus n'est en rien un phénomène nouveau : dans un espace fortement peuplé, les terres agricoles sont souvent de taille réduite (elles étaient en général d'un *sao* par personne, soit 360 m², à An Khanh), ce qui avait poussé les paysans à compléter les revenus agricoles par d'autres ressources. Ainsi, une étude de la Banque Mondiale (Poverty Task Force, 2005) estimait qu'en 2004, 78% des ménages du delta du fleuve Rouge exerçait une activité agricole, mais seulement 17% en tiraient l'intégralité de leurs revenus⁵. Ces activités complémentaires

5. Selon Tran & Lim (2013, p.260), qui rapportent des données du GSO datant de 2011, 37% des

existaient déjà, dès avant le *Doi Moi*, mais leur existence était pour partie cachée avant la décollectivisation de l'économie (Gironde, 2008; Oudin, 1999). Ainsi, les trajectoires des répondants les plus âgés montrent le passage d'une économie familiale fondée presque exclusivement sur l'agriculture (collectivisée puis familiale) à une pluriactivité incluant un petit artisanat, puis à l'artisanat seul (schéma 7.5).

FIGURE 7.5: Développement urbain, urbanisation des emplois et pluriactivité

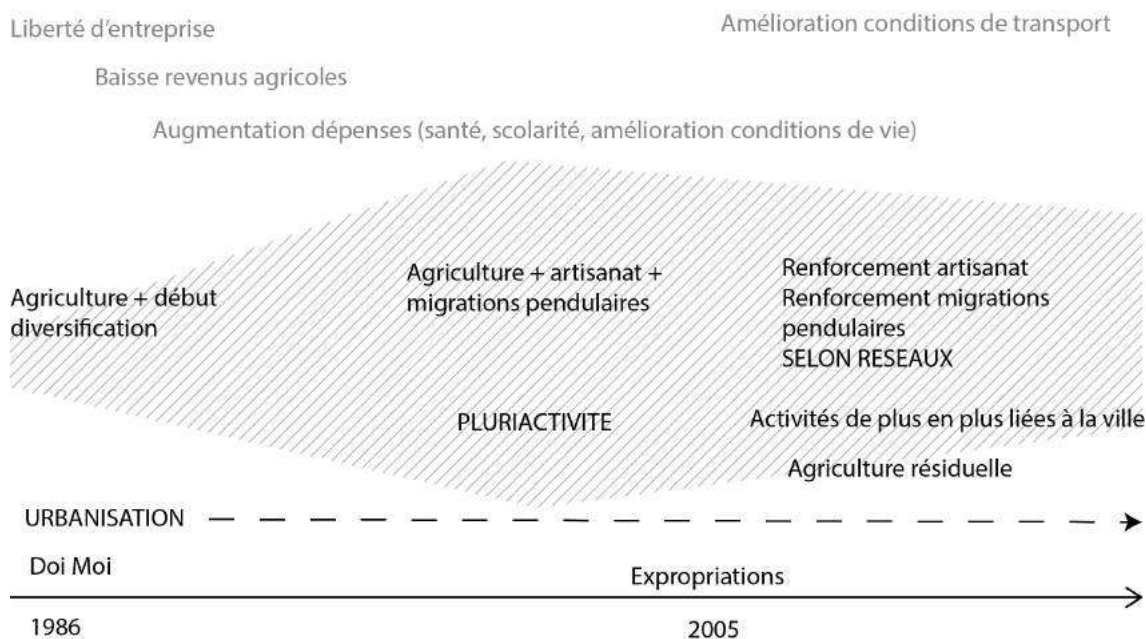


Schéma fondé sur l'exemple d'An Khanh. L'ouverture économique a d'abord conduit à un renforcement de la pluriactivité, puis les expropriations et le développement urbain conduisent à un effacement progressif des activités agricoles au profit d'emplois liés à la ville.

Ensuite, l'analyse de cette activité montre encore une fois l'importance du territoire dans les choix. Le tressage de bambou est en effet spécifique à un *thôn* particulier d'An Khanh : dans l'autre *thôn* étudié, la diversification des activités est davantage fondée sur la vente ambulante de balais et produits de salle d'eau à Hanoi. Et cette spécialisation à l'échelle du quartier est un cadre structurant perçu comme tel : ainsi, une enquêtée du second *thôn* déclare que « dans cette partie de An Khanh, on ne tresse pas de bambou », quand une répondante du premier explique que « ici, on tresse du bambou, tandis que dans le *thôn* près du Comité Populaire, les gens vont vendre des balais à Hanoi ».

Il s'agit là d'un phénomène traditionnel à Hanoi et dans sa périphérie – que l'on retrouve ailleurs, comme en Inde par exemple (Landy, 1994) –, qui structure fortement l'économie du périurbain hanoïen. De nombreux villages (ou anciens villages désormais intégrés à la trame urbaine) sont spécialisés depuis quelques décennies ou quelques siècles dans une production particulière (ou, parfois, dans l'émigration saisonnière vers un endroit particulier) : S. Fanchette s'est particulièrement intéressée à la structuration de ces « villages de ménages ruraux du pays avaient des revenus majoritairement non-agricoles.

métiers ». Étudiant le cas particulier du village de Dong Ky, spécialisé dans les meubles en bois, Fanchette & Nguyen (2009) montrent comment l'artisanat traditionnel s'est progressivement transformé pour devenir une véritable filière productive intégrée, prenant la forme de cluster (défini par les auteurs comme « un regroupement de villages dont les entreprises non agricoles sont spécialisées dans la même activité ou le même groupe d'activités »). Sous l'effet de l'intensification des relations avec la capitale, des politiques incitant à une plus grande industrialisation de la production, et de l'ouverture économique qui offre des marchés nouveaux, on assiste à la mutation d'une filière ancienne qui laisse à voir, en filigrane, une différenciation sociale croissante parmi les producteurs : les plus grands, avec des capacités d'investissement conséquentes, bénéficient de l'accès aux marchés nouveaux (notamment à l'export) et aux innovations techniques, pendant que de nombreux petits artisans restent cantonnés à des volumes limités et parfois à une tâche particulière du processus de production, en sous-traitance. Dans ce cas, la diversification des ressources se fonde en fait sur la spécialisation au sein d'une filière liée à un ancrage local, avec une production traditionnelle plus ou moins ancienne. La participation à cette activité particulière permet donc une insertion dans une filière qui préexiste, avec les réseaux qui la sous-tendent, et apporte, en cela, une certaine sécurité.

Ainsi, les récits des expropriés à An Khanh comme à Yen So (ils constituent un tiers de l'échantillon total) suggèrent que l'impact des saisies des terres agricoles sur l'économie familiale n'est généralement pas négatif. Si, à An Khanh, le mouvement d'expropriation apparaît bien comme une scansion dans la vie du village (il y a un « avant » et un « après » 2005, date de la plus importante vague de saisie des terres), cela n'est généralement pas perçu comme un événement préjudiciable. Mieux : les expropriations ont souvent été perçues comme une aubaine, parce que les indemnités, équivalentes à plusieurs années de salaire moyen pour les personnes étudiées⁶ ont finalement transformé des terres agricoles peu rémunératrices en capital liquide utilisable immédiatement, par exemple pour financer des frais de santé comme on l'a vu, pour rembourser des dettes, pour rénover le logement, mais aussi pour investir dans de nouvelles activités ou pour en tirer une rente financière. C'est ce que montre le récit de Mme Thinh, 40 ans :

« Pour moi, l'expropriation a été une aubaine : de toute manière, avec mes rhumatismes, je ne pouvais plus cultiver mes terres depuis plusieurs mois. Maintenant, j'ai un capital, je l'ai placé et cela me permet d'avoir un petit revenu alors que je ne peux plus travailler. »

Il y a toutefois un sentiment de perte de sécurité associé à ces saisies. Mme Thinh nuance ainsi immédiatement son propos :

« Avant, on n'avait jamais peur de manquer de riz, et en plus les déchets vé-

6. À An Khanh, en général, les familles disposaient d'un *sao* par personne née avant avril 1994, ce qui a été indemnisé à hauteur de 46 millions de dongs par personne : soit environ quatre années du revenu moyen par personne. À Yen So, les indemnités perçues sont beaucoup plus hétérogènes parce que les saisies sont intervenues à des dates variables, et concernaient souvent une partie seulement des terrains possédés.

gétaux servaient à faire la cuisine. On pouvait aussi nourrir des poules. Maintenant, il faut acheter le riz, payer le gaz etc. : c'est beaucoup de dépenses. Et puis la nourriture est de plus en plus chère : ça fait une lourde charge pour les familles. »

Les activités artisanales ou urbaines, qui étaient jusqu'alors complémentaires, sont souvent perçues comme plus risquées que l'agriculture – ce qui rejoint les résultats de l'enquête de Nguyen (2009). De surcroît, cette insécurisation est perçue dans le long terme : une enquête déplore ne plus avoir de terres à léguer à ses enfants.

Si ces expropriations de terres agricoles, aussi massives soient-elles, sont finalement peu préjudiciables⁷, c'est bien parce que le processus de diversification des activités a largement précédé leur survenue. Dès lors, les tensions qu'elles génèrent ne sont pas tant dues à la pauvreté accrue des expropriés, qu'au sentiment d'injustice face aux bénéficiaires qu'en tirent un petit nombre d'entrepreneurs privés, face à quoi les compensations perçues (127 000 VND par mètre-carré à An Khanh et, théoriquement, le droit à un petit terrain rétrocédé) paraissent dérisoires.

Les compensations des expropriations : l'enjeu des terrains rétrocédés.

Dans certaines communes, les expropriations avaient donné lieu à l'attribution d'un droit à une petite surface de terrain compensatoire, appelée « terres 10% » parce qu'elle correspond à 10% des terrains saisis. Cette loi a rapidement été supprimée, mais à An Khanh, selon le vice-président du Comité Populaire, la mobilisation de certains riverains qui contestaient le niveau des indemnités a abouti à ce qu'un droit à ces terrains rétrocédés soit prévu en plus des indemnités – sous réserve d'en faire la demande. Il y a des limites : les surfaces maximales sont de 40 m² par personne et 150 m² par foyer. En 2012, il s'avérait que le Comité Populaire d'An Khanh ne disposait pas d'assez de terres pour répondre à ces demandes : il manquait, selon les autorités, 40% des surfaces sollicitées. Il en résultait une situation assez complexe.

D'un côté, les autorités procédaient à un inventaire des biens fonciers communaux et des demandes, et étaient en train d'évaluer le coût demandé aux futurs bénéficiaires : selon le Comité Populaire d'An Khanh, il ne devrait pas dépasser 400 000 VND par mètre-carré, mais des enquêtés ont évoqué des frais dépassant un million de dong par mètre-carré. Ce coût devrait induire une réduction des demandes, par incapacité à payer. Les autorités envisageaient aussi de demander aux entreprises bénéficiaires des droits d'usage des sols transférés dans le cadre des expropriations de participer en rendant une partie de leurs terres au Comité Populaire, afin de répondre aux demandes des habitants. Ces terrains rétrocédés seront probablement urbanisables (donc d'une valeur marchande très supérieure aux terres agricoles).

D'un autre côté, tout en connaissant cette pénurie, les riverains semblaient confiants : tous les répondants estimaient qu'ils obtiendraient leurs terres. Plus encore, un marché des droits sur ces terres a écloré : plusieurs enquêtés ont déclaré avoir vendu « leur terrain rétrocédé » avant même de l'avoir reçu, et ce à des tarifs parfois très élevés : par exemple, Mme Thuy, qui

7. L'analyse porte ici seulement sur les terres agricoles, parce que c'est cela dont il a été question dans les terrains étudiés au cours de ce travail : les saisies de terres d'habitation et les relogements qui en découlent ont certainement des conséquences plus complexes sur la situation des familles concernées.

avait besoin d'argent pour payer les frais de santé de sa sœur, a vendu son droit à 36 m² pour 80 millions de dongs en 2007. D'autres ont construit des maisons sur des terrains agricoles (dans la continuité du bâti du village) en estimant qu'il s'agissait des terrains qu'ils devraient recevoir dans l'avenir.

Un marché spéculatif a donc vu le jour, dont les acheteurs semblent être des investisseurs hanoïens. Mais il y a probablement aussi une spéculation locale : en particulier, un enquêté a précisé que, entre autres, la femme du président du Comité Populaire assurait l'intermédiation entre vendeurs et acheteurs – ce qui laisse planer le spectre de délit d'initié et de la corruption, compte tenu de l'opacité qui entoure la future redistribution des terres.

7.1.3 Une différenciation sociale croissante dans les périphéries urbaines

Expropriations et évolution de la morphologie de l'habitat

Au-delà d'une mutation des ressources des familles, les expropriations produisent un changement du paysage périurbain. À An Khanh comme à Yen So, cela procède évidemment de l'urbanisation planifiée, qui produit de nouveaux quartiers bâtis et de grosses infrastructures de transport (autoroutes dans les deux cas) là où se tenaient auparavant des terres cultivées et de petites routes. De nouveaux quartiers sont ainsi créés dans ces franges urbaines. Mais le paysage change aussi à l'échelon inférieur : on observe un renouvellement de la morphologie du bâti.

En effet, à An Khanh en particulier, de nombreux habitants ont utilisé tout ou partie de leurs indemnités d'expropriation pour rénover leur logement. Jusqu'alors, la forme d'habitat dominante était la maison villageoise traditionnelle constituée d'un bâtiment principal d'un niveau, ouvert sur une cour où sont construits d'autres bâtiments utilitaires : la cuisine et les salles d'eau, le grenier, éventuellement un atelier ou un abri pour les outils agricoles (Cerise, 2009, p.353). Cette forme reste prédominante à An Khanh, mais elle cohabite désormais avec des logements rénovés qui se sont verticalisés. Dans cette forme nouvelle, la cour devant la maison persiste mais les salles d'eau, la cuisine et les autres pièces « techniques » sont incluses dans le bâtiment principal, qui a généralement plusieurs niveaux. La surface, le nombre d'étages, mais aussi les éléments de décors extérieurs (moultres, balustres etc.) distinguent les plus riches habitations.

La rénovation des habitations, ou la construction de nouveaux logements permettant l'installation indépendante de jeunes familles, a donc été l'un des principaux usages des indemnités d'expropriation. Probablement par un certain effet de mimétisme, ce choix a été fait tant par des familles aisées que par des foyers défavorisés. C'est le cas de Mme Gai, 49 ans, qui vit avec sa mère (89 ans) et sa fille (15 ans) : la maison, d'une quarantaine de mètres-carrés sur un seul niveau, comporte une grande pièce principale, une chambre, une cuisine, tandis que la salle d'eau est restée dans un ancien bâtiment à l'extérieur. Mais les murs en béton nu et l'ameublement quasi-inexistant (un sommier d'une place et une armoire offerte récemment par un voisin constituent le seul mobilier de la pièce principale) témoignent de l'inachèvement de la rénovation : Mme Gai, dont les revenus tirés du tressage

de panneaux de bambou sont trop bas pour lui permettre de se soigner, confie qu'elle n'a plus les moyens de terminer les travaux, pas même la peinture intérieure.

Ce choix d'investissement immobilier est décrié par une partie des habitants et des autorités locales, qui y voient des dépenses somptuaires et improductives. Ainsi Mme Bay, 41 ans, s'emporte :

« Après les expropriations, la plupart des habitants ont utilisé l'argent pour rénover leurs maisons, acheter des motos, et même parfois des voitures. Mais en faisant cela, ils consomment tout l'argent, ils n'investissent pas pour l'avenir ! Moi c'est pareil, puisque j'ai utilisé l'argent pour manger. Les jeunes, eux, utilisent l'argent de la famille pour acheter des produits high tech, ils ne font plus d'études. Ils verront bien dans trois ou quatre ans, quand leurs parents n'auront plus d'argent, ils auront des problèmes, ils n'auront plus ni revenus, ni terrains. »

Mais en réalité, cette désapprobation porte généralement sur le caractère ostentatoire de cet usage du pécule obtenu, qui transforme le bâti existant en distinguant fortement les logements de familles aisées des habitations traditionnelles plus pauvres. L'investissement immobilier se veut être l'image d'une certaine aisance, de l'adoption d'un certain mode d'habiter plus moderne (notamment avec l'inclusion de la cuisine et des salles d'eau à l'intérieur du bâtiment principal), et c'est donc un outil de distinction sociale. Ce qui constitue une rupture avec la période collectiviste où, à l'inverse, il n'était pas question de repeindre un bâtiment ou de l'améliorer, au risque d'attiser les doutes à propos d'un enrichissement personnel. Désormais, on assiste à une augmentation des dépenses ostentatoires, que ce soit pour les dépenses sociales (dans le cadre du mariage, ou encore pour les dons que l'on a évoqués au chapitre 6, etc.) ou pour le logement : il s'agit de s'aligner sur ce qui devient la norme sociale (Gironde, 2008). Cela explique un certain mimétisme dans les pratiques de rénovation des logements ; et la désapprobation vient de ceux qui ne sont pas en mesure (ou ne souhaitent pas) suivre ce modèle.

Notons que l'investissement dans les logements peut aussi se lire comme une stratégie de sécurisation du foncier. Jusqu'à présent, à An Khanh, seuls les terrains agricoles ont été saisis ; mais certains riverains, comme à Yen So, craignent que d'autres terrains, d'habitation cette fois-ci, soient saisis, notamment pour poursuivre la réalisation des infrastructures (transport, services urbains). Dès lors, un terrain avec une habitation coûteuse est susceptible de bénéficier d'indemnisation ou de conditions de relogement plus favorables. Il s'agit ici d'une hypothèse fondée sur une symétrie avec les terres agricoles, pour lesquelles les cultures pérennes (arbres fruitiers en particulier) bénéficient d'une plus grande protection ou d'une indemnisation nettement plus avantageuse que les rizières ou les terres de légumes, ce qui a conduit certains producteurs à transformer leurs cultures. Il serait nécessaire de la valider (ou non) par des entretiens avec des personnes ayant choisi de construire des logements particulièrement onéreux pour comprendre les motifs à l'origine de cette pratique.

Au total, la morphologie du village d'An Khanh se transforme et évolue vers une dis-

tion croissante des formes d'habitat : ce qui est l'expression paysagère de l'inclusion en cours dans la trame urbaine et d'une stratification sociale croissante.

Urbanisation des périphéries et évolution socioéconomique

Jusqu'en 2004, Yen So avait le statut administratif de *xa*, c'est-à-dire de commune rurale dans le district rural (*huyen*) de Thanh Tri. La création du district de Hoang Mai auquel Yen So a été rattaché a conduit à sa requalification en *quan*, c'est-à-dire en quartier urbain. Cela a entériné le processus d'urbanisation en cours, puisque le quartier est désormais dans la continuité de la tache urbaine : l'urbanisation est continue tout au long de la rue Tam Trinh, qui est le principal axe de raccordement du quartier au reste de la ville (voir la carte 7.6 p. 182). Si les limites de l'ancien village restent parfaitement visibles dans le paysage, surtout parce qu'il est entouré par des lacs et des terres agricoles inondables, il est désormais inclus dans la ville de Hanoi.

L'évolution de la tache urbaine vers l'ouest laisse à penser qu'An Khanh se trouvera dans une situation similaire à celle de Yen So d'ici quelques années. Dans cette dynamique d'inclusion des marges à la ville, les limites des anciens villages restent perceptibles, la base organisationnelle (marché, *dinh*⁸, Comité Populaire) perdure, mais la ville rattrape le village et les habitants occupent de plus en plus des activités urbaines.

Ainsi, à An Khanh comme à Yen So, les activités agricoles s'amenuisent, tandis que les emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires se développent. Cela efface progressivement l'identité paysanne du village. Mme Ngo, 46 ans, qui vit à Yen So depuis 20 ans, estime pour cela que Yen So n'est plus un village :

« Avant, jusqu'à il y a cinq ou six ans, on vivait comme à la campagne, on cultivait du riz et des légumes, la vie était calme, les voisins étaient accueillants et tout le monde se fréquentait. Maintenant ce n'est plus un village, mais ce n'est pas non plus vraiment Hanoi. »

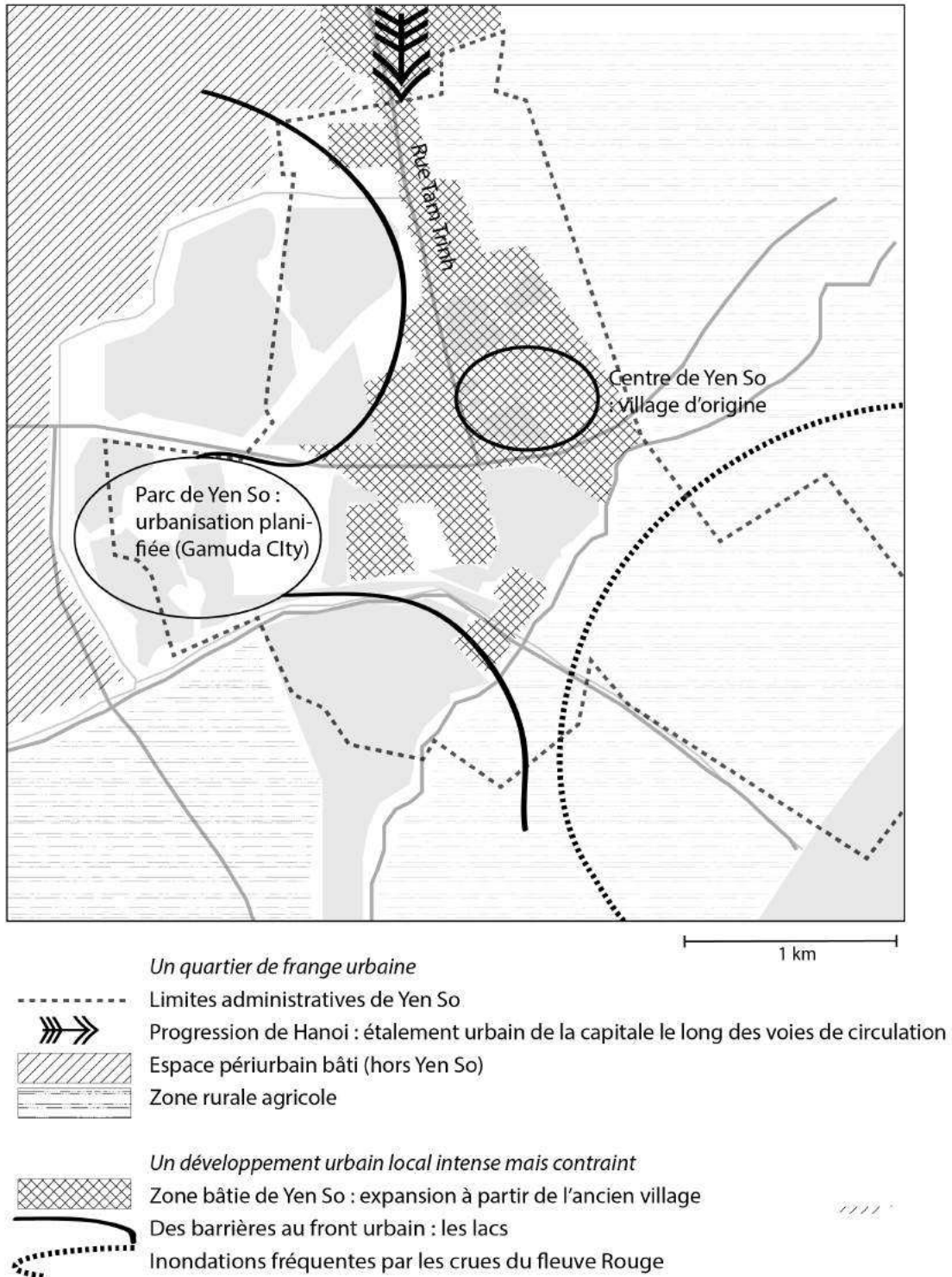
Ainsi, la ville vient au village à la fois par l'expansion de la tache urbaine et par la transformation des formes d'activités : l'urbanisation est la cause majeure de recomposition socioéconomique des périphéries.

Un accroissement des inégalités

Cette recomposition socioéconomique se fonde sur une diversification accrue des activités, qui s'accompagne d'une disparité de plus en plus grande des revenus. Il importe cependant de ne pas céder à l'image d'Épinal d'un village où tout le monde travaillait dans l'agriculture et vivait chichement mais heureux. Avant la collectivisation, il y avait bien de riches propriétaires terriens et de pauvres employés agricoles ; la confiscation des terres et leur gestion par une coopérative avait précisément pour but de s'affranchir de ces inégalités anciennes. Pourtant, tout au long de la période collectiviste, une économie familiale illégale

8. Maison communale.

FIGURE 7.6: L'urbanisation à Yen So : dynamiques et contraintes



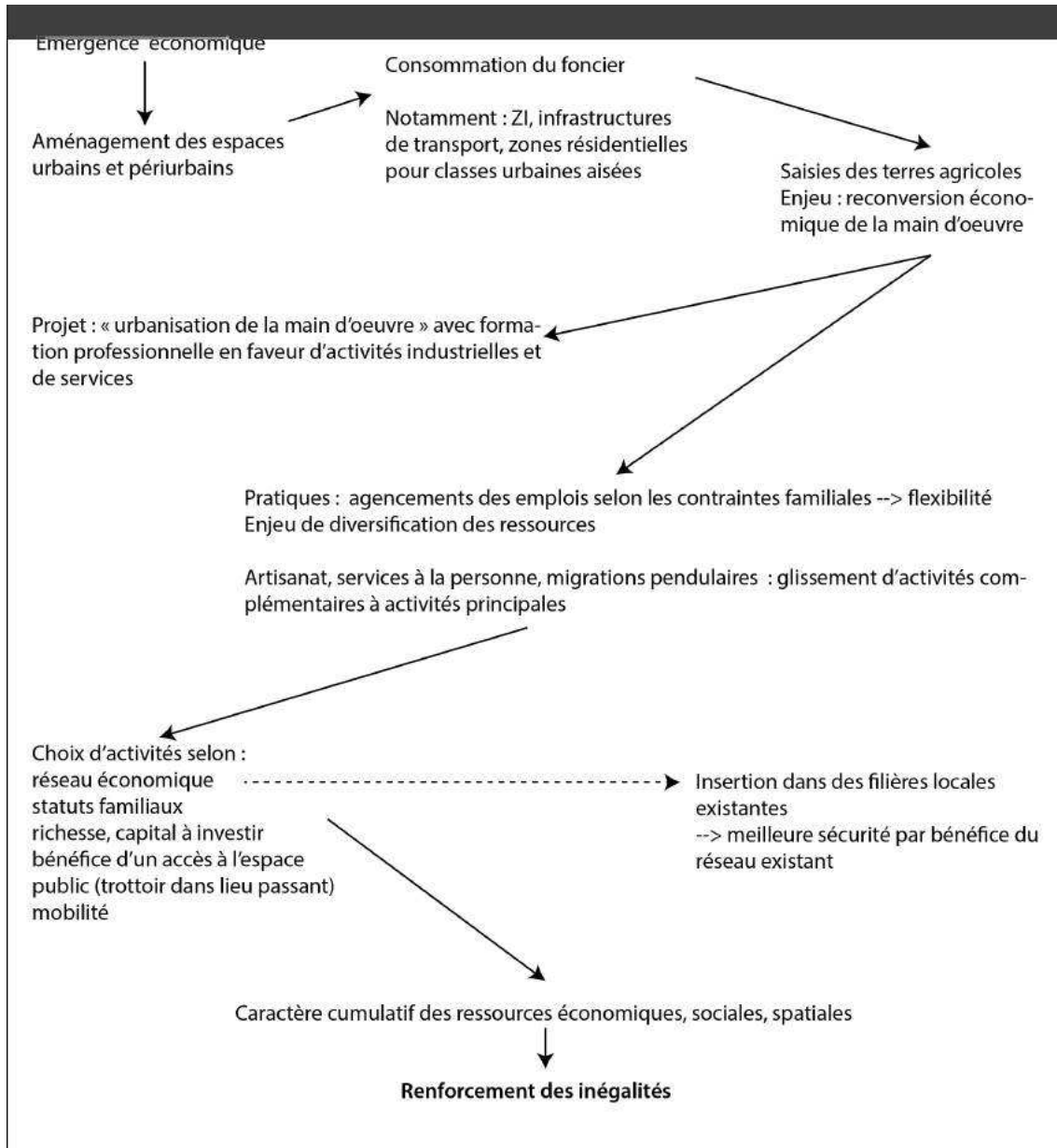
a persisté, à l'origine d'une différenciation entre les foyers ruraux existante mais occultée. C'est ainsi que Gironde (2009) explique la promptitude qui a caractérisé le renouveau de l'économie familiale après le *Doi Moi*, qui s'est donc construit sur une base déjà différenciée. Plus encore, l'auteur montre que les modalités de la redistribution des terres n'ont pas été aussi égalitaires que ce qu'en disent les principes de la Loi Foncière de 1993 (qui propose un redécoupage des terres et une attribution d'un lot égal pour chaque habitant d'un territoire) (Gironde, 2008, p.114). Au contraire, la redistribution a favorisé un certain nombre de personnes qui bénéficiaient de relations privilégiées avec les autorités, posant ainsi les bases d'une différenciation rapide des foyers.

L'ouverture économique du *Doi Moi* a permis, on l'a dit, une augmentation générale des revenus et une réduction spectaculaire de la pauvreté, en particulier dans les villes et leurs périphéries. Mais en même temps, et surtout depuis les années 2000, les inégalités se renforcent. C'est vrai à l'échelle du pays, ce qu'indique l'augmentation du coefficient de Gini, qui est passé de 0,35 en 1997 à 0,40 en 2000 et 0,43 aujourd'hui⁹ (Gironde, 2009; GSO, 2010). Mais c'est aussi vrai à des échelles plus fines : au sein des villes, au sein de leurs périphéries, au sein des campagnes.

En conclusion, l'aménagement urbain, qui exerce une contrainte sur les systèmes d'activités et stimule ainsi la diversification des emplois, apparaît comme un facteur causal d'une stratification sociale accrue des espaces en cours d'urbanisation. En privant une partie de la population de ses ressources traditionnelles – les terres agricoles –, d'un capital considéré comme fiable et stable, elle a précipité un processus de diversification de l'économie locale déjà à l'œuvre, en accroissant en même temps les disparités entre ceux qui n'ont que peu de ressources pour s'adapter à ce nouveau cadre, et ceux qui tirent bénéfice de la ville avec ce qu'elle apporte : la croissance économique, l'ouverture vers de nouveaux marchés, la formalisation de l'économie.

9. Le calcul du coefficient est compliqué, de sorte que l'évolution de sa valeur est plus parlante que la valeur absolue. À titre indicatif, la Chine aurait désormais un coefficient de 0,47 et l'Inde de 0,37.

FIGURE 7.7: Émergence, recomposition des activités et renforcement des inégalités



7.2 La ville comme ressource

Si l'expansion de la ville sur les périphéries urbaines est un facteur exogène de recomposition des systèmes d'activité, elle procède également des initiatives des agents face au développement urbain : le territoire urbain se présente en effet tant comme un lieu d'embauche qu'un débouché. Plus encore, le développement urbain est perçu par certains habitants des zones périphériques comme une opportunité pour valoriser le capital foncier dont ils disposent : la création d'espaces locatifs est une réponse active à ces métamorphoses de la ville, imprimant dans le paysage urbain les recompositions économiques.

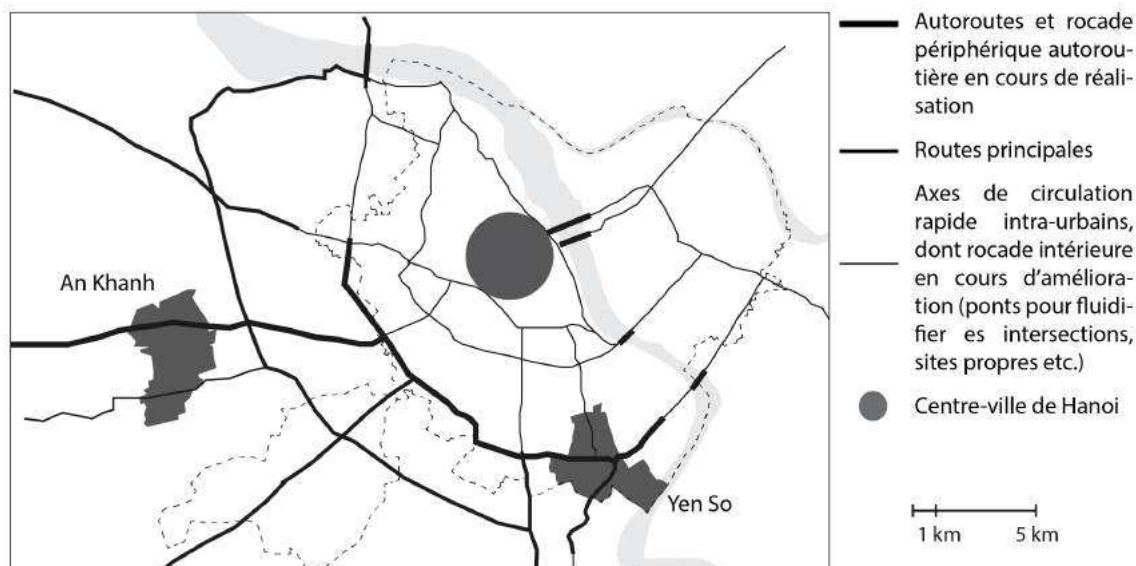
7.2.1 L'enjeu de la mobilité intra-métropolitaine

Dans les deux quartiers les plus périphériques étudiés, la question de la proximité avec la ville-centre se pose.

On l'a dit, Yen So se trouve désormais dans la continuité du bâti du pôle urbain central, avec une urbanisation progressive linéaire tout le long de la rue Tam Trinh. Mais le quartier est aussi traversé par une autoroute (doublée de voies de circulation rapide en contrebas), qui permet de rejoindre plusieurs axes principaux de Hanoi et qui, à terme, sera une portion d'une grande rocade autoroutière, comme le montre la carte 7.8. Les travaux de réalisation étaient en cours au moment de la rédaction de ce travail. Ces axes sont essentiels dans le raccordement du quartier au reste de la ville, parce que l'importance des surfaces en eau isole le quartier du reste de Hanoi (carte 7.6 p. 182).

An Khanh, quant à elle, se situe à 8 km de la limite de la zone urbanisée, mais se trouve desservie (et même coupée en deux) par l'autoroute, qui, comme à Yen So, est doublée de voies pour la circulation des deux-roues et la desserte locale. Cet axe rejoint la rocade autour du pôle urbain central (celle qui rejoint Yen So) et se prolonge dans la ville par d'importantes avenues. Dès lors, les temps de trajet pour rejoindre le centre-ville sont relativement courts : à moto, il ne faut guère plus d'un quart d'heure pour rejoindre la rocade, et moins d'une demi-heure pour se trouver, par exemple, dans l'arrondissement très central de Ba Dinh.

FIGURE 7.8: An Khanh et Yen So : deux quartiers intégrés au réseau de circulation de la capitale



An Khanh et Yen So se trouvent tous deux sur le trajet d'une autoroute, avec une contrallée pour la circulation des motos et des vélos. Cela assure un accès rapide aux rocades qui contournent le centre et le desservent ensuite par le réseau viaire intra-urbain. À moto, An Khanh se trouve ainsi à moins de 15 minutes de la rocade périphérique et Yen So se trouve coupé dessus. Les deux quartiers se trouvent ainsi à environ 30 minutes du centre.

Dans les deux cas, l'amélioration des infrastructures de transport a facilité la mobilité des résidents vers la ville-centre. À An Khanh, selon l'un des chefs de *thôn* (qui participe à l'établissement du recensement de la commune, en vue de l'élaboration des statistiques socioéconomiques locales¹⁰), la vente ambulante s'est développée depuis les expropriations, et il estime que dans son *thôn*, 600 à 700 personnes (sur 3 000) vont désormais travailler à Hanoi. Parmi nos enquêtés, 6 sur 29 travaillaient (ou avaient travaillé jusqu'à récemment) comme vendeurs ambulants à Hanoi : ils s'y rendaient à moto ou à vélo, et vendaient des bonzaïs et jeunes plantes ou des balais, serpillères, tapis de sol etc. Dans le cas des plantes, elles poussaient dans le jardin familial ; dans le cas des balais, une enquêtée a précisé qu'un grossiste pour ces produits vivait dans le *thôn*, ce qui expliquait ce choix. Un autre enquêté était embauché comme vendeur dans un magasin de luminaires au centre de Hanoi. Enfin, dans trois cas, les enfants des enquêtés suivaient des études dans les universités de la capitale.

À Yen So, 8 enquêtés sur 30 allaient travailler dans d'autres quartiers de Hanoi : en tant que femmes de ménage pour des entreprises, serveuses dans des cafés (cas de deux étudiantes venues s'installer à Yen So parce que les logements y sont abordables), ou encore comme fabricant de clés installé dans la rue, dans une zone plus centrale et plus passante que Yen So.

Dans les deux cas, la ville se présente comme une ressource pour l'emploi, et l'accès à cette ressource dépend de la capacité des résidents des zones périphériques à être mobiles.

Aussi, on comprend l'importance que revêt l'acquisition d'un véhicule. L'augmentation des revenus, mais aussi les expropriations qui ont produit une disponibilité financière importante et immédiate, ont favorisé la motorisation des riverains. Presque tous les enquêtés, à part les plus âgés, disposaient d'une moto pour le foyer¹¹, et parfois plusieurs quand les enfants grandissent. Mme Doan, 40 ans, mère de sept enfants à An Khanh, souligne l'importance d'avoir un véhicule :

« Les deux grandes [de 19 et 20 ans] font des études supérieures, l'une dans le centre de Hanoi et l'autre dans Ha Dong¹². Elles font toutes les deux une école qui dure trois ans. Elles habitent toujours ici avec nous, donc il a fallu leur acheter des motos pour qu'elles puissent aller étudier tous les jours. (...) On a utilisé ce qu'il restait des indemnités d'expropriation pour payer les motos, qui ont coûté en tout 40 millions de dong. Les transports coûtent cher, en plus des frais de scolarité. Mais c'est indispensable pour qu'elles puissent faire des études, et sans cela elles n'auront pas de bonne situation. »

10. Des statistiques annuelles sont produites à l'échelle locale sur les emplois des habitants ; mais le Comité Populaire local nous en a refusé l'accès, nous indiquant seulement les principales données démographiques de la dernière enquête.

11. Il s'agit essentiellement de petites cylindrées – 110 cm³ le plus souvent –, qui rencontrent un succès important parce que sont les véhicules motorisés les moins onéreux et qu'elles consomment moins d'essence que les scooters.

12. District situé juste au sud de Hoai Duc.

Au total, la famille dispose ainsi de trois motos et de nombreux vélos, qu'utilisent les enfants plus jeunes pour aller au collège (situé dans une autre partie du quartier) et à l'école.

La motorisation réduit donc les temps de trajet et accroît l'espace de mobilité des personnes, qui peuvent ainsi plus facilement trouver à s'employer ailleurs et autrement. Les migrations pendulaires sont un facteur important de diversification des activités, en complément puis en remplacement des activités agricoles.

Mais cela a un coût : celui de l'achat d'un véhicule, représentant souvent plusieurs mois de revenus quand il est motorisé, et celui des frais associés – l'essence étant relativement onéreuse (autour de 20 000 VND par litre : ce qui fait qu'avec une petite moto classique, l'aller-retour entre An Khanh et le centre de Hanoi coûte environ 20 000 VND).

Et cela n'est pas sans risque. La circulation, qui s'intensifie avec l'augmentation constante du nombre de véhicules, est anarchique et dangereuse, notamment sur les voies de circulation rapide qui mènent à la ville-centre. Trois des enquêtés ou membres de leur famille (deux à An Khanh, un à Yen So) ont subi de graves accidents de la route, les laissant partiellement ou lourdement handicapés. Le risque d'accident était un thème récurrent des enquêtés se rendant fréquemment dans le centre-ville.

Ainsi, la métropole hanoïenne répond largement au modèle urbain du sud-est asiatique que décrit Bruneau (2006), reprenant la terminologie de McGee (1991) :

« La croissance urbaine de ces régions centrales n'a pas consisté simplement à attirer des migrants des campagnes (exode rural) comme en Europe, mais à étendre la zone urbanisée aux espaces rizicoles voisins densément peuplés, en y localisant de nouveaux établissements industriels et de service qui utilisent la main d'œuvre locale. Une région mégapolitaine comprend trois zones concentriques : le centre-ville, abritant principalement le tertiaire supérieur (fonctions de commandement politiques, administratives, économiques, culturelles), la zone urbaine bâtie entourant le centre-ville, avec des entreprises, quelques établissements industriels et des logements, l'extension plus récente de la région mégapolitaine, avec un mélange d'espaces agricoles, industriels, de villages anciens et de lotissements nouveaux (*desakota*) ».

Bruneau 2006, p.218

À ceci près qu'à Hanoi, la ville-centre continue d'accueillir une multitude de métiers dont une bonne partie restent peu qualifiés et informels : c'est la diversité de ces emplois qui favorise son attractivité pour l'ensemble des citadins et périurbains. La proximité croissante entre les différentes zones permise par le renforcement des infrastructures de transport permet aux périurbains de tirer profit de ces ressources socioéconomiques.

7.2.2 La diversification des emplois à l'échelle locale

Dans ce cadre économique diversifié, se pose la question de l'accès effectif aux emplois liés à l'urbanisation – que ce soit dans les services ou l'industrie. En effet, on a évoqué les répondants d'An Khanh qui se rendent à Hanoi pour travailler : mais presque tous y font de la vente ambulante, c'est-à-dire qu'ils vont dans la ville-centre pour bénéficier du marché urbain, mais leur activité n'est pas à proprement parler liée au développement urbain.

La commune n'est pas dépourvue d'emplois traditionnels hors agriculture et petit artisanat : construction, maçonnerie, services à la personne, vente au marché ou dans de petits magasins sont autant d'exemples d'activités qui permettaient dès avant les expropriations de diversifier les sources de revenus, à l'intérieur de la commune. Mais l'accès aux nouveaux emplois urbains, dans le secteur tertiaire comme dans les zones industrielles ou les chantiers de construction, semble compromis pour toute une partie des habitants : c'est essentiellement une main d'œuvre jeune, plus ou moins qualifiée, et peu exigeante en matière de salaire qui en bénéficie – elle vient alors fréquemment des communes alentour. Au contraire, les personnes plus âgées ne trouvent guère à se faire embaucher dans ces nouveaux emplois.

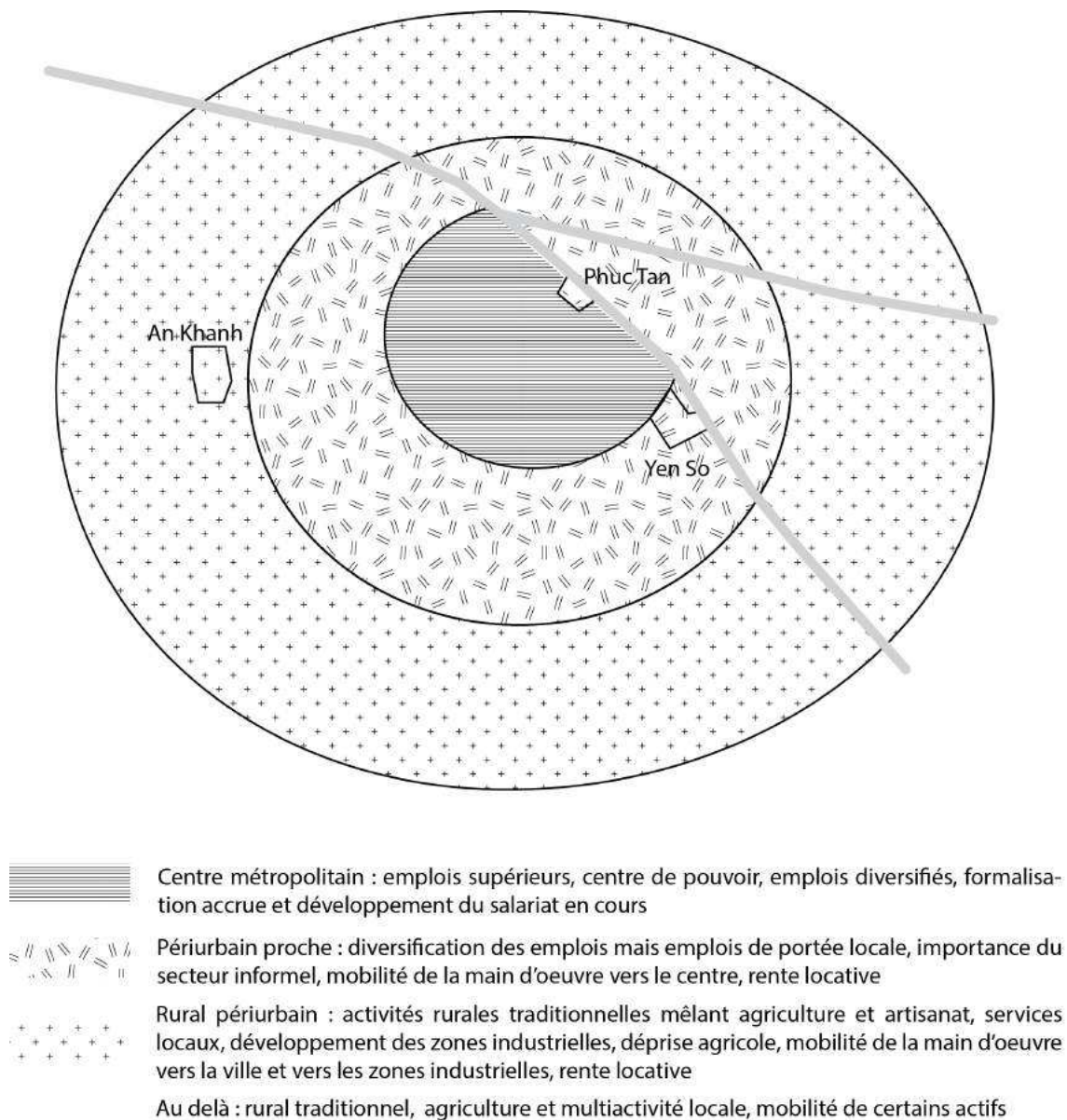
On assiste donc à une stratification croissante de la main d'œuvre à An Khanh. D'un côté, il y a une main d'œuvre majoritaire anciennement agricole, relativement âgée et sans qualification particulière, qui recourt à des formes traditionnelles d'emplois : petit artisanat, vente ambulante à Hanoi, petits services dans la commune. D'un autre, il y a une main d'œuvre plus jeune, mieux formée, qui occupe des emplois plus urbains : embauche dans les usines de la commune ou dans des entreprises à Hanoi.

Le quartier de Yen So semble être à une étape plus avancée de cette transition : en effet, s'il accueille encore une main d'œuvre agricole non négligeable, la diversité des emplois localisés dans la commune est plus grande, et ces emplois sont davantage liés au développement urbain : ateliers mécaniques tout le long de la rue Tam Trinh et en contrebas de l'autoroute, emplois divers dans le supermarché Metro, gardiennage de motos etc. Les commerces (notamment de restauration), même quand il s'agit simplement de petits étals installés sur le trottoir, bénéficient des passages accrus sur les principales voies de communication – jusqu'à un certain point en tout cas : Mme Truong, 71 ans, à Yen So, déplore que, depuis la construction de l'autoroute, la circulation en contrebas ne se fait plus qu'à sens unique de son côté de la route, ce qui, dit-elle, a considérablement réduit le nombre de ses clients.

En même temps, les activités agricoles persistent sur une partie du territoire de la commune. Ainsi, du point de vue de la nature des emplois disponibles, Yen So a bien une situation de frange urbaine, à l'interface entre le district rural de Thanh Tri et de la ville-centre, et son évolution (réduction progressive de l'emploi agricole au profit d'emplois à caractère plus urbain) rend compte de l'étalement progressif de la ville-centre, qui absorbe en son sein les villages périurbains.

Le quartier de Phuc Tan, quant à lui, occupe une situation un peu paradoxale : il

FIGURE 7.9: Schéma : les types d'activités selon la localisation dans l'espace métropolitain à Hanoi



s'est formé en écho au vieux quartier de Hanoi, avec une position très centrale, mais la morphologie économique reste celle d'une frange urbaine, assez similaire à Yen So : les emplois au sein du quartier concernent essentiellement des services et commerces de proximité (vente, restauration, coiffure etc.) et du petit artisanat (notamment lié à la construction immobilière, mais aussi à l'entretien des motos par exemple), et nombreux sont les habitants qui vont travailler de l'autre côté de la digue, dans d'autres quartiers de la capitale. De surcroît, le quartier présente des activités à caractère agricole, avec des familles de pêcheurs et le développement des productions sur la berge du fleuve¹³.

13. Voir le chapitre 9, p. 225 à propos de l'agriculture urbaine.

7.2.3 La valorisation du capital foncier : une rente de localisation

La capitale connaît une croissance démographique soutenue, même si la redéfinition des limites administratives de Hanoi en 2008 complique la lecture des données démographiques. Selon Fanchette et al. (2011), entre 1999 et 2007, la croissance de la population urbaine a été de 2,3% par an dans la province (anciennes limites), alors que sur la même période la province de Ha Tay (intégrée à Hanoi en 2008) n'a connu une croissance démographique que de 0,8% par an. Depuis la redéfinition des limites administratives, la croissance a été de 1,6% par an selon les données du GSO¹⁴, pour atteindre 6,7 millions d'habitants en 2011.

De surcroît, une partie des migrations, qui se font sur une base temporaire, n'apparaissent pas dans ces statistiques¹⁵, de sorte que les besoins en logement sont encore supérieurs à ce que suggère cet accroissement démographique.

Aussi les espaces périphériques font-ils l'objet d'une forte demande en matière de logements, parce que la pression foncière (et donc les coûts associés) y est moindre que dans la ville-centre.

La demande de logements à louer est surtout portée par les migrations. En effet, pour les résidents, on a vu que les jeunes familles continuaient souvent de vivre avec leurs parents ou bénéficiaient d'aides pour construire ou acheter une maison. La décohabitation passe parfois par la location d'un logement, mais cela reste un cas relativement exceptionnel (observé une seule fois dans nos enquêtes). En majorité, le parc locatif s'adresse donc à des personnes migrantes, qui viennent le plus souvent soit de la zone rurale de la province, soit des provinces limitrophes, afin de se faire embaucher sur le marché urbain.

La proximité avec la ville-centre induit donc une valorisation de l'espace qui a bien été perçue comme une opportunité économique par une partie des riverains. À Yen So surtout, mais également un peu à An Khanh, on assiste à la production d'un parc de logements particulier : il s'agit de pièces, souvent en béton brut, en enfilade, dans un même bâtiment dont elles partagent la salle d'eau et le lieu pour cuisiner. À Phuc Tan, l'offre existe aussi mais prend surtout la forme de chambres à louer chez l'habitant, ou dans des maisons classiques. Cette forme de bâtiments construits pour la location est typique des périphéries urbaines où le foncier disponible est mis en valeur de la sorte.

Si elles se trouvent parfois dans la cour de la maison du propriétaires, ces chambres sont d'autres fois construites sur des terres agricoles, de façon illégale. Quatre enquêtés étaient propriétaires de chambres à louer à Yen So ; dans deux cas, elles étaient situées sur le terrain de la maison, et dans les deux autres elles avaient été construites sur des terres agricoles. M. Ba, 63 ans, explique que cela ne posait pas de problème :

« Je n'ai pas fait de demande de construction pour les chambres, j'ai utilisé un terrain qui me servait à l'élevage. En principe, je n'avais pas le droit d'y

14. Les données sont publiées en ligne : voir la section « population and employment » du site www.gso.gov.vn.

15. Voir la section 8.1.2, p. 206 pour une présentation des enjeux de la mesure de la population urbaine à Hanoi.

construire de logement, mais les lois à la campagne sont plus souples qu'en ville ; or j'ai fait construire juste avant la transformation en district urbain. Depuis le rattachement à Hanoi en 2004, c'est formellement interdit de construire des maisons sur des terrains agricoles. Il y a des campagnes où cela se fait encore : on peut utiliser des terrains d'élevage ou de culture de légumes pour ça, mais pas de rizières, qui sont très strictement contrôlées. Ici, je n'ai rencontré aucun problème, le Comité Populaire n'a demandé aucune destruction des maisons construites avant 2004, même illégalement, et je n'ai eu à payer aucune amende. »

Désormais, les contrôles sont censés être plus stricts, mais il semble qu'il y ait en pratique une souplesse dans leur application, comme en témoigne l'expérience de Mme Huyen, 24 ans :

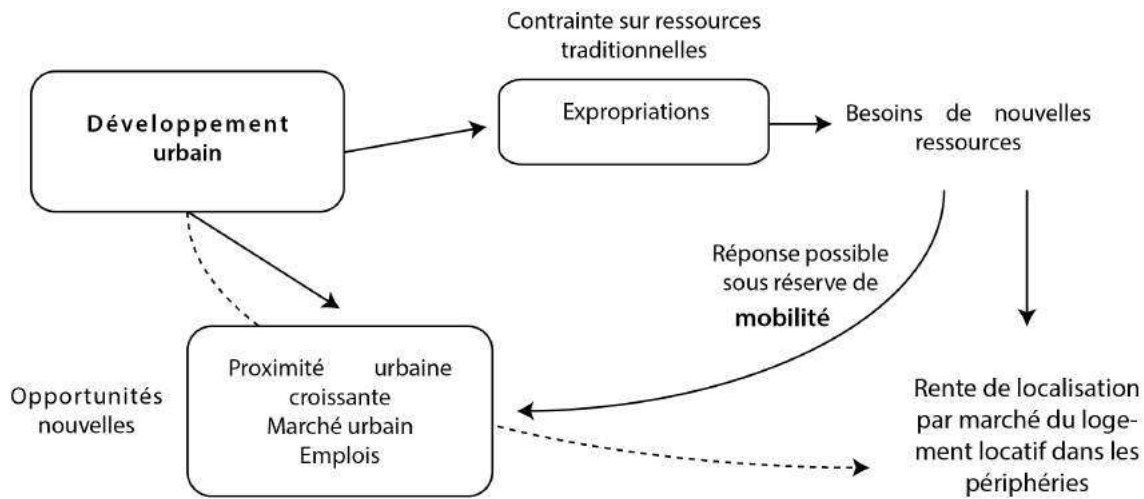
« Il y a quelques mois, un peu avant sa mort, mon père a fait construire de nouvelles chambres à louer au fond de la ruelle, pour me les donner et me faire un revenu ; il a fait construire cela en trois jours pour ne pas avoir de représailles du Comité Populaire. D'ailleurs, la police est venue deux ou trois fois pour ordonner la destruction des chambres au fond de la ruelle, mais mon père a payé une amende et les autorités ont cessé de venir. »

Dans ce cas précis, le père avait vendu une partie de ses terrains agricoles pour financer cette construction. Il en est de même pour Mme Chi, qui a vendu ses terres lorsque ses problèmes de santé l'ont empêchée de continuer à les cultiver : elle a réinvesti tout l'argent dans la construction de chambres sur le terrain de sa maison. Dans d'autres cas, la construction est financée par des indemnités d'expropriation. C'est une utilisation classique de ce capital dont rend compte Nguyen (2009, p.23) : dans le village périurbain de Phu Dien, il estime que désormais 80% des foyers louent soit des pièces de leur maison, soit des chambres indépendantes.

Il y a bien là un phénomène de mutations des ressources : grâce à une localisation avantageuse, les ressources du foncier agricole (saisi, vendu ou construit) sont transformées en rente, le capital immobilier est transformé en flux économique. Cela permet notamment à des personnes non actives ou peu mobiles d'en tirer un revenu : ainsi, chaque chambre de 12 m² de M. Ba est louée à 500 000 VND par mois (environ 20 €). Il en a quatre, dont une est occupée gratuitement par sa fille, ce qui lui assure un petit revenu maintenant qu'il est à la retraite (ancien riziculteur, il ne touche pas de pension, mais il vit avec la famille de son fils qui assure l'essentiel des dépenses quotidiennes). Et dans ces espaces de la frange urbaine, il semble que ce soit une ressource stable : Mme Chi précise que dès qu'un locataire s'en va, elle en trouve toujours immédiatement un autre, que ce soit par les réseaux d'interconnaissance (les locataires donnent l'adresse à leurs connaissances) ou simplement grâce à l'inscription « chambres à louer » (*nha tro*, ou *cho thue phong*) bien visible dans la rue.

Finalement, la ville-centre apparaît largement comme un lieu de ressources économiques

FIGURE 7.10: Le développement urbain comme facteur de transformation des ressources



pour les habitants des espaces périphériques. Les recompositions des systèmes d'activité tirent parti de cette proximité : il y a là un facteur décisionnel qui implique une diversité croissante des types d'activité à la fois à l'échelle du quartier, de la famille et du cycle de vie des individus. Le développement urbain est une ressource en tant que marché, en tant que pourvoyeur d'emplois et parce qu'il permet aux résidents d'en tirer une rente immobilière. Cependant, l'accès à ces ressources est différencié, en particulier pour les emplois, et la précarité des activités reste une caractéristique forte pour la plupart des enquêtés. On va désormais caractériser les formes d'emploi de la population étudiée.

7.3 Des systèmes d'activité flexibles mais précaires

7.3.1 Multiactivité et mobilité professionnelle : une remarquable capacité d'adaptation

Les trajectoires d'emploi des enquêtés illustrent la façon dont les recompositions des activités interviennent à l'échelle individuelle ; elles révèlent une flexibilité importante des actifs. Quelques exemples permettent d'en rendre compte.

Mme Chi, à An Khanh, 55 ans, vit seule avec son fils de 14 ans. Elle n'a jamais été mariée. Jusqu'en 2005, elle cultivait du riz et des légumes sur ses terrains, et utilisait les déchets végétaux pour élever quelques poules et cochons. En 2005, elle s'est farouchement opposée à l'expropriation, mais il a fallu se rendre à l'évidence : avec la suppression du système d'irrigation, elle ne pouvait plus vivre de ses cultures. De surcroît, elle n'avait plus les résidus des moissons qui approvisionnaient son élevage : elle a donc cessé toute activité agricole à ce moment-là. Elle est devenue vendeuse ambulante de balais et petits tapis, et se rendait à Hanoi à vélo. En même temps, elle a utilisé les indemnités pour construire une nouvelle maison, et elle loue l'ancienne à un jeune couple venu s'installer à An Khanh. Cette situation a prévalu jusqu'à la fin de l'année 2010 : jusqu'à ce qu'elle ait un accident domestique qui lui a laissé l'épaule

douloureuse, l'empêchant de conduire son vélo. Aussi avait-elle décidé, au moment de l'entretien en mars 2011, de chercher à se faire employer comme nounou à An Khanh.

Mme Lien et M. Phu, 51 ans chacun, vivent à Yen So avec trois de leur quatre enfants (l'aînée est mariée et indépendante). Mme Lien est originaire de la province de Hung Yen, à moins d'une heure de route de Yen So, tandis que son mari vient de Thanh Hoa. Mariés en 1980, ils ont d'abord alterné entre leurs deux provinces d'origine, puis ont décidé de s'installer à Yen So en 1994, afin de gagner plus facilement leur vie. Ils achetaient du poisson au marché de gros de Yen So et le revendaient dans un marché du quartier de Dong Da, dans le centre de Hanoi. Mme Lien a également voulu faire de l'élevage de porcs dans la cour de la maison qu'ils louaient alors, mais les bêtes sont mortes peu avant leur mise en vente : elle a alors renoncé.

En 2007, le marché de Dong Da a été fermé : ils se sont alors adressés à un agent de placement, recommandé par l'un de leur proche, et ont tous les deux trouvé du travail en lien avec le projet Gamuda. Désormais, M. Phu supervise les équipes de gardiennage du chantier de Gamuda City, et occupe aussi la fonction de gardien. La qualité de son travail lui a valu en 2011 un certificat de reconnaissance de bon travail (assorti d'une prime de 500 000 VND). Pourtant, cette situation qui paraît avantageuse demeure précaire : il n'est embauché que sur la base de CDD de 3 mois, renouvelés depuis 4 ans au moment de l'entretien, et perçoit une rémunération de 4 millions de dongs pour de longues heures de travail, puisqu'il y passe souvent ses nuits entières. Mme Lien, quant à elle, travaille pour le chantier mais sans aucun contrat : elle fait la cuisine pour le personnel employé sur le chantier. Elle prépare le déjeuner et ne travaille donc qu'à temps partiel, mais elle gagne 3 millions de dongs. Ces salaires leur ont toutefois permis de faire une épargne, qui a été utilisée en 2009 pour financer les enveloppes afin que leur deuxième fille, fraîchement diplômée de l'École de Commerce Extérieur, obtienne un poste dans une agence de crédit d'une grande banque nationale. Elle dispose donc d'un CDI et d'un salaire de 5,2 millions par mois.

Mme Uyên, 55 ans, est aussi originaire de Hung Yen et habite à Phuc Tan depuis plus de vingt ans. Elle vit là avec sa petite fille de 8 ans, ce que Uyên explique par le fait que son fils, qui réside non loin de là, préfère qu'elle ne vive pas seule. Mme Uyên est mariée, mais à la suite de problème de drogue et d'une cure de désintoxication, son mari vit désormais dans la ville de Hung Yen (chef-lieu de la province éponyme) avec leur deuxième fils, qu'il aide dans la vente en gros de riz.

Mme Uyên a débuté sa vie active dans une société publique de tissage, dans la ville de Hung Yen. Mais à la fin des années 1980, avec les réformes économiques, elle a été mise à la retraite d'office : elle a touché un capital (mais pas de pension régulière, suivant l'usage en vigueur à cette époque). Son mari, lui, était conducteur de cyclo-pousse. Ils ont alors décidé de venir chercher du travail à Hanoi et se sont installés à Phuc Tan : son mari s'est mis à la pratique de l'acupression (médecine traditionnelle), pendant que Mme Uyên est devenue femme de ménage et blanchisseuse. Cinq ans plus tard, dans les années 1990, elle est devenue vendeuse de *bun dau* (soupe au tofu) dans le vieux quartier. Le couple a alors accumulé assez d'argent pour acheter une sorte d'entrepôt, une grande pièce dans lequel ils ont fait une chambre séparée (où Mme Uyên vit actuellement) et un élevage de cochons. Cela a duré quelques années, puis les

cochons sont morts d'une maladie, et le Comité Populaire, qui a aidé au débarrasage des animaux morts, a demandé à ce qu'elle cesse l'élevage.

Elle s'est alors mise à la vente de papiers votifs¹⁶, qui occupent désormais une grande partie de l'entrepôt. En outre, depuis 2011, elle a décidé de cultiver la berge. Avec l'aide de son mari, elle a défriché un grand terrain (de l'ordre de 500 m² selon ses dires) tout en bas de la berge, sur lequel elle cultive des légumes (liserons d'eau et autres légumes-feuilles, choux, choux-raves, herbes aromatiques) qu'elle vend le matin au marché de la rue Bao Linh. Elle souligne que la terre est fertile et qu'elle n'a besoin que d'eau pour faire pousser les plantes, elle n'utilise aucun produit chimique : les coûts de production sont donc très réduits. Elle a été incitée à faire pousser des denrées (et ce, sans produit phytosanitaire) par l'ONG Action For the City, qui fait des groupes de discussions (les *green living group*) dont l'objectif est d'inciter les habitants à économiser les ressources et les sensibiliser aux problèmes environnementaux. Lors de ces sessions, l'ONG donne parfois des graines de légumes aux personnes intéressées. Mme Uyên précise que maintenant, elle gagne bien sa vie, et certainement bien mieux que si elle était restée à Hung Yen.

De ces quelques exemples, plusieurs choses ressortent. D'abord, les changements d'activité sont relativement fréquents au cours de la vie active, que ce soit par contrainte ou par décision : ils concernent au moins 20% de l'échantillon étudié. Le passage d'activités agricoles à des activités à caractère plus urbain est majoritaire (puisqu'on a étudié des quartiers périphériques), mais ce n'est pas la seule mutation : parmi les enquêtés les plus âgés, plusieurs occupaient des emplois dans des entreprises publiques et ont été licenciés au moment du *Doi Moi*, d'autres travaillaient pour les coopératives (hors agriculture) et ont dû passer à une activité individuelle, d'autres enfin profitent d'opportunités nouvelles, comme Mme Tho à Phuc Tan qui s'est mise à la production et la vente de légumes au moment de la crise alimentaire de 2008. Enfin, il y a souvent un changement d'activité au moment de la « retraite » : retour à la production agricole, vente de légumes, échoppe de boissons etc., souvent à proximité immédiate du logement.

D'autre part, la multiactivité est une dimension importante des pratiques économiques : elle concerne 15% des enquêtés au moment de l'entretien. On a vu le cas de Mme Uyên qui produit des légumes en même temps qu'elle vend des papiers votifs ; la persistance d'une petite production agricole (souvent dans le jardin, ou un élevage de quelques poules, voire des cochons dans la cour, ou bien des terres à la campagne pour les migrants¹⁷) en plus d'une activité dans les services ou l'artisanat, est fréquente et procède de la diversification des activités comme facteur de sécurité économique¹⁸. Mais ce n'est pas la seule forme : M. Trong à An Khanh, qui se fait régulièrement embaucher dans les usines ou les chantiers de la commune (en alternance avec sa femme), continue de tresser des panneaux de bambou le soir. De plus, il avait bénéficié en 2010 d'un crédit à faible taux d'intérêt proposé par le

16. Les papiers votifs sont utilisés pour faire les offrandes aux morts, sur l'autel des ancêtres de chaque maison ou à la pagode. Il s'agit de représentations des biens à offrir (argent, chevaux, maisons etc.) et ils sont brûlés, notamment les jours de nouvelle lune et de pleine lune.

17. Voir le chapitre 8 pour une analyse précise des trajectoires de la population migrante.

18. Voir la section 3.2.3, p.94.

Comité Populaire (et financé par la Banque Politique) pour lancer une nouvelle activité : il avait alors débuté un élevage de poules. Malheureusement, ses volailles n'ont pas survécu à l'hiver. Enfin, sa femme cultive quelques légumes pour la consommation familiale, sur un petit terrain de la commune (qu'ils espèrent obtenir dans le cadre de la rétrocession des « terrains 10% »). L'accumulation de plusieurs emplois répond ici à la faiblesse des revenus générés et la recherche d'une sécurisation des rentrées d'argent : en moyenne, les salaires dans les entreprises ou les chantiers sont compris entre 1,5 et 2 millions de dong (soit 50 à 70 €), et la production familiale de panneaux de bambou rapporte environ 2 millions par mois – pour une famille de 4 personnes dont deux enfants scolarisés.

Finalement, on assiste à une grande flexibilité de la main d'œuvre : les trajectoires des enquêtés montrent une forte capacité à changer d'activité, à mobiliser de nouvelles ressources, à agencer différemment leurs activités face aux chocs et aux opportunités qui se présentent. Des périodes de chômage – au sens de la privation d'emploi pour une personne en âge de travailler et en recherche d'activité – ont bien été évoquées par certains enquêtés, mais cela reste rare et sur de courtes périodes. Il y a bien des personnes inactives, mais elles profitent alors souvent d'une rente – que ce soit grâce à un capital financier générant des intérêts ou à la location de chambres. Enfin, l'héritage rural de la capitale reste vivace et l'articulation d'activités de services ou de production industrielle ou artisanale avec des activités agricoles (au moins pour la consommation familiale) demeure une caractéristique forte des systèmes d'activité des espaces périphériques – y compris à Phuc Tan.

Cette flexibilité et cette capacité d'adaptation à un contexte changeant est indéniablement un facteur de résilience. C'est vrai à l'échelle individuelle et familiale, mais, à un niveau agrégé, c'est aussi lisible dans les résultats macro-économiques du pays. Ainsi, le marché du travail vietnamien a sensiblement mieux résisté à la crise économique mondiale depuis 2008 que les autres pays de la région (Cling et al., 2011), ce qui est en partie dû à la flexibilité de la main d'œuvre, qui trouve à s'embaucher ailleurs quand une ressource économique fait défaut. Il n'y a pas eu de hausse significative du chômage – bien que les statistiques du chômage dans ce contexte de pays en développement soient à considérer avec précaution –, ni du taux de pauvreté. En revanche, la crise, qui se traduit au Vietnam par un ralentissement de la croissance économique (même si celle-ci reste soutenue : elle est passée d'une moyenne de 8,5% par an entre 2004 et 2007 à une moyenne autour de 6,5% depuis 2008), a affecté les conditions d'emploi dans le secteur formel et développé le sous-emploi. C'est en fait la persistance d'un secteur informel très large et souple qui permet ces arrangements professionnels.

7.3.2 La persistance d'un large secteur informel

S'il est largement omis dans les statistiques économiques officielles¹⁹, le secteur informel constitue une part significative du marché de l'emploi au Vietnam, et dans les grandes

19. Cela est en train de changer : les enquêtes emplois de l'Office Général de la Statistique prennent en compte le secteur informel depuis 2012 (Cling et al., 2013).

villes en particulier. Le secteur informel est ici défini comme l'ensemble des entreprises économiques non-agricoles qui produisent des biens et services pour le marché (en partie au moins) et qui ne sont pas enregistrées auprès des services de l'État (Cling et al., 2013) : elles n'ont donc pas de licence commerciale, théoriquement requise à partir d'un certain volume d'activité (dont la valeur est déterminée au niveau de chaque quartier et difficile à connaître (Demenet, comm. perso.)). Les enquêtes de l'équipe DIAL de l'IRD au Vietnam ont évalué qu'en 2009, selon ce critère de définition, le secteur informel représente, à l'échelle du pays, la moitié des emplois hors agriculture, soit 24% de l'emploi total : ce qui en fait le premier pourvoyeur d'emplois après l'agriculture (Cling et al., 2012). Dans la province de Hanoi, le secteur informel représente 32% de l'emploi total, et même 57% de l'emploi non-agricole. En outre, il continue de croître, tant en nombre d'emplois qu'en part des emplois totaux (+ 3 points entre 1998 et 2008, selon une évaluation présentée par Cling et al. (2012)) : il accueille ainsi une part importante de la croissance de la main d'œuvre, liée à la jeunesse de la population.

Le secteur informel assure également l'amortissement des fluctuations du secteur formel. C'est ce qui ressort de l'analyse de la crise de 2008-2009 : s'il y a eu une réduction des embauches, des pertes d'emploi, des réductions de durée du travail ou des salaires dans le secteur formel, le pendant semble avoir été une expansion du secteur informel. En particulier, Cling et al. (2012) rendent compte d'un processus d'informalisation dans les deux métropoles vietnamiennes : les auteurs constatent que 31% des entreprises individuelles qui étaient « formelles » en 2007 étaient devenues informelles en 2009 (le processus étant particulièrement marqué dans les services, où le taux d'informalisation atteint 47%), c'est-à-dire que les personnes concernées ont rendu leur licence commerciale, suggérant une forte baisse de leur niveau d'activité. En sens inverse, seules 10% des entreprises individuelles se sont formalisées entre les deux dates. Soulignons que ces entreprises sont de taille très réduite : 1,5 personne en moyenne à Hanoi en 2009 (Cling et al., 2012). Il y a bien une circulation entre les deux secteurs qui témoigne de la flexibilité du marché du travail, et surtout des individus.

Plus encore, les conditions d'emploi évoluent avec la conjoncture. On l'a dit, le ralentissement économique s'est d'abord traduit par un accroissement du sous-emploi. Il semble que cela soit vrai tant dans le secteur formel qu'informel : au total, l'emploi à temps partiel (moins de 35 heures par semaine, quand la durée légale du travail est fixée à 48 heures hebdomadaires), qui concernait 13% des emplois en 2007, atteignait 27% des emplois en 2009. Une enquête sur la satisfaction au travail révélait en même temps une corrélation forte entre temps partiel et moindre satisfaction (Cling et al., 2013) : le temps partiel semble donc majoritairement subi et non choisi. En réponse à ces tensions, il y a eu une augmentation de la multiactivité : à l'échelle du pays, elle est passée de 18 à 25% de la population active entre 2007 et 2009 (Cling et al., 2012). Là encore, il semble que la multiactivité soit une réponse à la faiblesse des revenus.

Au-delà de ce panorama macro-économique conjoncturel, l'enjeu du sous-emploi est

apparu à plusieurs reprises au cours de notre enquête de terrain. Ainsi, les temps d'attente importants entre deux tâches à effectuer pour les manutentionnaires au marché de Long Bien en raison d'une grande concurrence entre les porteurs, le temps restreint de vente de denrées alimentaires au marché d'An Khanh, ou l'emploi irrégulier, à la journée ou sur de courtes périodes selon les fluctuations de l'activité, dans les ateliers de mécanique automobile de Yen So, sont autant de limites à l'emploi qui ont été évoquées. Cette dimension rejoint la caractérisation du secteur informel proposé par Charmes (1990), qui souligne le sous-emploi et l'échelle très réduite du travail effectué à la tâche ou à la journée. Ces formes d'emploi sont perçues comme source d'insécurité à cause de la faiblesse et de l'irrégularité des salaires associés. Ainsi, ces emplois informels sont très souples et accessibles, constituant un recours quand besoin est, mais ils sont davantage un pis-aller qu'un choix réel.

Toutefois, l'économie informelle n'est pas seulement constituée de ces formes d'emploi, et la possession d'un petit commerce ou d'une activité artisanale stable (menuiserie, atelier de soudure etc.) par exemple, même informels, est davantage valorisée et perçue comme ressource plus sûre.

Enfin, l'embauche dans le secteur formel, particulièrement valorisée par la main d'œuvre jeune, n'est pas toujours pérenne. Au cours des entretiens, il est apparu que tous les enquêtés (à une exception près) qui étaient actuellement salariés dans une entreprise étaient embauchés sur la base de contrats à durée déterminée, pour une durée de trois mois le plus souvent (jusqu'à six mois au maximum), et ce parfois pendant plusieurs années. Par exemple, Mme Hoai, 26 ans, travaille dans le supermarché Metro de Yen So : en réalité, elle est embauchée par l'entreprise Unilever et assure la mise en rayon des produits de la marque, sur la base d'un CDD de six mois qui a déjà été renouvelé trois fois. On voit là les limites de la distinction théorique entre formel et informel : les conditions d'emploi se trouvent en réalité parfois assez proches.

C'est enfin la composition de différentes ressources qui favorise la réussite ou non des activités économiques entreprises. À ce titre, les réseaux sociaux jouent un rôle important : ils favorisent l'accès à des informations, des biens, des clients ou des espaces valorisables. Or, compte tenu de la nature des emplois, le fait d'être bien placé ou d'être connu (en tant qu'artisan surtout) est déterminant. Ainsi, Mme Kha, 54 ans, à Phuc Tan, raconte que son mari a un petit étal de boissons d'où il organise des paris sur la loterie nationale²⁰ : si son activité est si lucrative, c'est surtout parce qu'il est situé dans une petite rue près de l'opéra, un quartier très chic qui lui permet d'avoir une clientèle aisée. Or la réglementation interdit normalement aux commerces de s'installer sur les trottoirs dans ce quartier : mais comme son mari est ancien combattant et qu'il connaît de bonnes personnes au Comité Populaire du quartier, il n'est pas inquiété.

Dans ce cadre, l'accès à la rue, aux espaces de circulation ou au contraire d'arrêt,

20. De nombreux petits étals font cela : ils ne vendent pas nécessairement les tickets de loterie en tant que tels, mais supervisent des paris sur les chiffres qui sortiront. Mme Kha précise que son mari empoche 20 000 VND par million parié, et les montants sont parfois très élevés.

constitue un élément important des stratégies d'activité : c'est pourquoi Mme Truong déplore la rénovation de la route au sud de Yen So, puisqu'en accélérant la circulation et en instituant un sens unique, elle a réduit sa clientèle potentielle. On rejoint ici l'analyse de Steck (2006) à propos de l'Afrique : la rue et les espaces de circulation sont – partiellement au moins – appropriés par les activités informelles qui en tirent bénéfice, mais les politiques urbaines tendent à limiter cet accès, notamment au nom de la gêne que cela induit pour la fonction circulatoire. Ainsi, l'occupation des trottoirs par les petits commerces est en théorie interdite et son autorisation dépend, en pratique, des relations du commerçant avec les autorités locales : c'est ce qu'illustre l'exemple de Mme Kha et ce qu'ont également observé Turner & Schoenberger (2012).

Les entretiens qualitatifs ont ainsi mis en avant la grande diversité des conditions d'emploi, mais la précarité reste au cœur des systèmes d'activité de la population étudiée, ce qui est l'une des principales sources de sa vulnérabilité ; mais en même temps, l'analyse des dynamiques de ces systèmes d'activité montre une flexibilité importante qui est source de résilience.

En définitive, on observe bien une disparité croissante du marché du travail urbain. La formalisation de l'économie en cours, dont atteste l'accroissement de la part du salariat déclaré (passé de 19% en 1998 à 33% en 2006, selon les données de Cling et al. (2011)), et qui assure une plus grande sécurité des emplois, ne s'accompagne pas d'une disparition de l'économie informelle. Celle-ci est cependant composite, avec à la fois des activités artisanales ou de commerce proches des entreprises individuelles formelles (le VHLSS 2010 estime que la moitié des ménages urbains possèdent une entreprise, qui dans 80% des cas ne comporte qu'un seul employé), et une nébuleuse d'emplois à la tâche ou sur de courtes périodes, aux rémunérations fluctuantes, et parfois soumis à des pressions policières pour limiter leur occupation de l'espace public. La réglementation croissante de l'usage de l'espace public et des formes d'activités précarise encore davantage cette population-là.

Mais il y a une certaine fluidité entre les différents statuts d'emploi, selon la conjoncture économique, familiale et les périodes de la vie active (ou après la retraite d'une activité principale). De plus, la multiactivité, fréquemment observée, révèle la façon dont des arrangements peuvent être élaborés pour réduire la précarité associée à un emploi particulier. La diversité des ressources mobilisables et la flexibilité de la main d'œuvre lui confèrent une capacité à surmonter les difficultés en recomposant les systèmes d'activité individuels et familiaux. Ces caractéristiques assurent la capacité des individus à sécuriser leurs moyens d'existence dans le moyen terme.

Pour autant, l'accès aux différentes ressources (emplois formels sécurisés, marchés ou emplacements favorables) est différencié et cela tend à avoir un effet cumulatif : par exemple, parce qu'on dispose d'un réseau efficace, alors on peut bénéficier d'un emplacement qui permettra d'avoir une activité très rentable, ce qui permettra en retour d'« acheter » les faveurs des autorités. À l'inverse, les personnes expropriées un peu âgées n'ont pas accès aux formations professionnelles, n'ont pas de qualification et pas nécessai-

rement d'accès à un espace fixe dans la rue : le recours à la vente ambulante est donc une solution prise dans un cadre très contraint. L'accès à l'espace public est en effet un élément structurant des systèmes d'activité, puisqu'il est un facteur de production, plus ou moins rentable selon sa situation dans l'espace métropolitain. Il en résulte un renforcement des inégalités entre les secteurs d'activités.

Conclusion

Le développement urbain agit comme un puissant moteur de transformation du cadre économique dans lequel évoluent les individus. Que ce soit par contrainte ou par initiative, on assiste à une recomposition des systèmes d'activité, dont la flexibilité a pour pendant une précarité fréquente. Les citoyens – le terme désigne ici à la fois ceux qui résident en zone centrale et ceux qui, compte tenu de la disparition des activités agricoles traditionnelles, adoptent de plus en plus des fonctions économiques urbaines – transforment les ressources dont ils disposent : les indemnités d'expropriation sont réinvesties dans le lancement d'une activité de commerce ou de services, le capital foncier est utilisé pour développer une rente locative, ou encore le capital social donne accès à des emplois privilégiés ou, au moins, des espaces convoités.

Finalement, les expropriations n'ont pas conduit à une dégradation générale des conditions de vie : au contraire, les enquêtes ont révélé qu'elles avaient globalement été vécues comme une opportunité nouvelle, même si c'était assorti de craintes (sentiment d'insécurité alimentaire accru avec la réduction de l'autoconsommation et l'industrialisation des environs, sentiment d'insécurité des emplois nouveaux). Ces mutations sont une composante essentielle de la sécurisation des moyens d'existence, et la capacité des personnes à s'adapter à une nouvelle donne en réarrangeant leurs ressources est au fondement de l'amélioration générale des conditions de vie que l'on observe. Mais il reste que, selon les ressources de départ, ces arrangements, contraints ou choisis, sont plus ou moins fructueux et la stratification sociale s'accompagne d'inégalités croissantes entre les citoyens.

Chapitre 8

Être ici pour vivre mieux là-bas

Note : Ce chapitre reprend et complète les résultats présentés dans deux articles publiés au cours du doctorat :

- *Être ici pour vivre mieux là-bas : Stratégies économiques et vulnérabilité alimentaire des migrants à Hanoi*, Itinera n°34, p.145-160, 2013
- *Les migrants à Hanoi : Construction politique d'un groupe social dominé*, Espaces et Sociétés n°154, p.87-102, 2013.

La ville est une ressource économique pour les citadins, pour les périurbains, mais également pour des personnes venant d'espaces plus éloignés, à commencer par les provinces du delta du fleuve Rouge. Les relations entre Hanoi et son hinterland sont à la fois intenses et anciennes. En effet, à la différence de la plupart des capitales sud-est asiatique, Hanoi est une ville ancienne : elle a fêté son millénaire en 2010. Si elle a d'abord eu une fonction politique, son expansion a également été liée au commerce. Aux côtés de la citadelle, centre du pouvoir politique du pays, s'est développé le quartier des Trente-Six Rues : il s'agit de la ville marchande, où les gens des villages environnants venaient écouler leurs produits alimentaires ou artisanaux (Papin, 2001). Les liens entre le lieu de production et le lieu de vente étaient et demeurent fort : ainsi, à la spécialisation professionnelle d'un village répond la spécialisation commerciale d'une rue. Cette organisation originelle demeure aujourd'hui, même si l'origine et les types de produits de chaque rue se sont diversifiés. Hanoi est ainsi depuis plusieurs siècles un débouché économique pour les villages environnants, assuré par un va-et-vient constant des marchands entre la ville et le village.

Pourtant, cette circulation des biens et des personnes a été fortement entravée par la mise en place, en 1955 (juste après l'indépendance), d'un puissant dispositif de contrôle des déplacements (Papin, 2001). Ce contrôle se fondait sur l'existence d'un livret de famille (le *ho khau*) associé à un lieu de résidence (ce qui constitue un enregistrement résidentiel « permanent ») et sur l'obligation de déclarer à la police locale tout déplacement au départ et à l'arrivée (débouchant sur un enregistrement « temporaire »). Ces dispositifs existent toujours, mais la contrainte a considérablement diminué avec la suppression, en 1989, des

coupons alimentaires qui étaient associés au *ho khau*¹, puis l'assouplissement des conditions d'obtention d'un permis de résidence permanent par la Loi sur la Résidence de 2006. Les migrations – qu'elles soient définitives ou saisonnières – ont alors retrouvé leur vigueur et, plus encore, se sont accélérées, facilitées par l'amélioration des transports.

Or plusieurs études, dont l'enquête du PNUD (2010) sur la pauvreté urbaine, montrent que les « migrants »² constituent une poche de pauvreté à Hanoi : le PNUD estime qu'ils représentent 70% des pauvres à Hanoi. Dans notre enquête, 29 entretiens ont été réalisés avec des personnes ayant un enregistrement permanent dans une autre commune, et c'est dans ce sous-groupe que les conditions de vie les plus précaires ont été observées. C'est la raison pour laquelle on s'intéresse ici à cet échantillon : il s'agit de comprendre la construction de la vulnérabilité particulière de ce groupe, au prisme des trajectoires migratoires.

Quelles sont les formes de ces migrations ? Comment les personnes qui migrent organisent-elles leur temps, leurs activités, leur vie familiale entre la ville et la campagne ? Quels sont les ressorts des migrations ? On s'interroge ici en particulier sur la place des activités urbaines dans les moyens d'existence des personnes qui migrent, pour comprendre l'élaboration de leurs choix – le choix de migrer, le choix de rester à Hanoi, le choix de rentrer dans leur commune d'origine. La persistance d'un dispositif d'enregistrement résidentiel interroge également : quelles contraintes est-ce que cela produit sur les arrangements des personnes qui migrent ?

En partant de leurs pratiques alimentaires, on observe la construction d'un système de ressources inscrit entre le monde rural et la capitale, répondant aux risques et aux difficultés rencontrés par la famille, mais avec pour corolaire une précarité quotidienne en ville.

8.1 Des pratiques migratoires souples et variées

8.1.1 Une grande diversité des parcours migratoires

Les migrations entre les campagnes et la capitale sont intenses. Parmi les 29 enquêtés migrants, la majorité (21) vivait à Phuc Tan. Cela s'explique par la proximité immédiate de la gare de bus de Long Bien, qui dessert de nombreuses provinces environnantes, et de lieux d'emplois facilement accessibles à une main d'œuvre sans qualification particulière (marchés, boutiques, axes importants de circulation pour les moto-taxi etc.). Dans 5 cas, ils demeuraient à Yen So et dans 3 cas à An Khanh. Cela rend compte de disparités dans la proportion de migrants selon les quartiers, mais aussi de la sélection des enquêtés : à Phuc Tan, on a interrogé des personnes durant leur temps de travail, et notamment des vendeurs ambulants, qui sont le plus souvent des migrants.

Les pratiques migratoires observées se caractérisent par leur diversité.

1. Voir la section 1.1.1 p.43 sur le fonctionnement du rationnement alimentaire avant le *Doi Moi*.

2. L'usage des guillemets se justifie par le caractère polysémique du terme dans le contexte hanoïen : nous allons en préciser le sens dans la section 8.1.2.

D'abord, la date d'arrivée en ville est, naturellement, très disparate selon les enquêtés. En moyenne, les répondants étaient présents à Hanoi depuis 13 ans, mais une enquêtée était présente depuis deux mois seulement, tandis qu'une autre vivait à Hanoi depuis plus de trente ans. Toutefois, ces différences ne s'expliquent pas seulement par l'âge des enquêtés. On pourrait s'attendre à ce que le début de la migration corresponde grossièrement aux débuts de la vie active, expliquant le phénomène migratoire par une forme d'exode agricole où la main d'œuvre jeune viendrait en ville chercher un emploi hors agriculture. Cela existe : par exemple, Mme Minh, 30 ans, récupératrice de déchets recyclables et originaire de la province de Nam Dinh, a commencé à venir dès son mariage à 20 ans. Mais ce modèle est loin d'être systématique ni même prédominant : par exemple, Mme Thao a commencé à venir à Hanoi pour travailler à l'âge de 48 ans. L'âge moyen au début de la migration de nos répondants était ainsi de 30 ans (voir tableau 8.1 p. 204). La petite taille de l'échantillon ne permet pas de donner une valeur statistique générale à ces données, mais on peut noter que nos résultats rejoignent ceux de l'enquête qualitative de Luong et al. (2011), ce qui conforte notre analyse.

Il en résulte que les migrants sont très souvent mariés (c'est le cas de la totalité de nos enquêtés, et dans la moitié des cas, les deux membres du couple sont migrants) et ont des enfants ; de surcroît, il s'agit tout aussi bien d'hommes que de femmes. Loin d'être essentiellement le fait de jeunes actifs célibataires, la mobilité des migrants vers Hanoi demeure forte tout au long de la vie professionnelle et familiale et se distingue par sa mixité.

Ensuite, l'organisation du temps entre ville et campagne montre une adaptation fine aux besoins, à la situation familiale, aux opportunités et contraintes qui se présentent. Le schéma le plus fréquent est celui d'un retour à la campagne³ une à deux fois par mois, mais d'autres formes d'organisation sont possibles : par exemple Mme Chinh, 62 ans, vendeuse ambulante de fruits à Hanoi, passe deux semaines en ville puis deux semaines dans son village à Hung Yen, où elle élève des poules. Mme Tinh, 30 ans, vendeuse de riz en gros à Yen So, ne retourne à Thai Binh (où elle achète le riz qu'elle vend) plus qu'une fois tous les deux ou trois mois. Quant à Mme Lieu, 49 ans, vendeuse ambulante de vermicelles de riz, elle retourne à Hung Yen pour les cérémonies importantes, mais son mari fait l'aller-retour au moins une fois par semaine. Son fils vivait également avec elle à Hanoi, mais a cessé de venir peu avant l'entretien parce qu'il venait d'avoir un enfant : il resterait donc auprès de sa femme pendant quelques mois. Enfin, Mme An, 53 ans, également originaire de Hung Yen et installée à Hanoi depuis 15 ans, n'a presque plus de famille dans son village d'origine et n'y retourne guère plus d'une fois par an.

Aussi, si certains migrants ne viennent qu'exceptionnellement en ville, le temps d'un

3. Il y a également des migrations depuis d'autres villes vers Hanoi, mais cela n'a concerné qu'une seule de nos enquêtés, qui venait de la ville de Hung Yen : dans tous les autres cas, les personnes venaient de « villages ». Il peut s'agir autant de petits villages que de gros bourgs, mais cela reste des unités administratives rurales (*xa*) et tous les enquêtés y avaient ou avaient eu des terres agricoles. Ces espaces demeurent quoiqu'il arrive nommés « villages » parce qu'ils restent identifiés comme le « village natal » (*quê*), lieu d'enracinement de la famille.

chantier, d'une morte-saison agricole, de quelques mois avant un mariage par exemple, nombreux sont ceux pour qui le va-et-vient entre Hanoi et le lieu d'origine devient routinier, au moins à certaines périodes de la vie active.

C'est donc à une grande flexibilité des formes migratoires que l'on assiste, et le vocable de « migrants » recouvre en réalité des situations très différenciées.

TABLE 8.1: Caractéristiques de la population migrante à Hanoi

	Flottants	Immigrés	Total migrants
Âge moyen	43 ans	41 ans	42 ans
À Hanoi depuis (moyenne)	12 ans	12 ans	12 ans
minimum	2 mois	3 ans	
maximum	31 ans	22 ans	
Âge au moment du départ	31 ans	29 ans	30 ans
Migration (au moment de l'entretien) :			
- individuelle	9 cas sur 19	3 cas sur 10	41%
- en couple	8 cas sur 19	1 cas sur 10	31%
- en famille	2 cas sur 19	6 cas sur 10	28%
Temps moyen passé à Hanoi (par mois)	25 jours	–	–

8.1.2 L'enregistrement résidentiel : les « migrants » comme catégorie administrative

Le vocable de « migrant » est utilisé tant par les autorités publiques que les citoyens (permanents ou temporaires) pour désigner des personnes d'origine principalement rurale venues à Hanoi. Il s'agit là en fait d'une catégorie administrative : elle fait référence à l'enregistrement résidentiel.

L'enregistrement résidentiel a été mis en place en vue de contrôler le développement de la capitale et d'organiser le peuplement du pays (Papin, 2001). Mais la libéralisation économique entreprise avec le *Doi Moi* nécessite une mobilité aisée de la main d'œuvre, afin, entre autres, de favoriser l'emploi dans les nouvelles zones d'activité : aussi, l'armature administrative permettant de contrôler les déplacements a progressivement été assouplie. Aussi l'obtention de permis de résidence temporaire a-t-elle été facilitée, les contraintes fortes qui y étaient associées (comme la quasi-impossibilité de scolariser des enfants ailleurs que dans leur commune d'enregistrement, ou d'obtenir un contrat d'électricité ou d'eau courante sans *ho khau* local) ont été allégées, ce qui a simplifié la circulation des personnes à travers le pays.

Ainsi, à l'échelle d'un quartier, quatre types de riverains sont distingués selon leur statut résidentiel. La première catégorie, KT1⁴, correspond à la situation de référence : une résidence effective dans le quartier ou la commune où le *ho khau* est enregistré. Le KT2 fait suite à un déménagement dans le même district, mais hors de la commune d'enregistrement.

4. L'appellation des catégories KT vient du verbe *kiem tra*, « contrôler » (Gubry et al., 2011).

Ces deux groupes constituent les « résidents ». Les KT3 et KT4 correspondent alors aux « migrants » : ce sont les personnes qui résident pour plus (premier cas) ou moins (deuxième cas) de six mois dans un district autre que celui de leur *ho khau*.

Dès lors, ces catégories permettent en principe de distinguer facilement les personnes qui sont réellement installées à Hanoi de celles qui gardent un pied dans leur commune d'origine, avec l'idée sous-jacente d'un retour : on discerne ainsi *a priori* les citadins (qu'ils soient nés en ville ou qu'ils y soient installés durablement) des personnes en circulation entre Hanoi et leur lieu d'origine, pour lesquelles le terme de « migrants », impliquant l'idée d'une mobilité en cours, paraît pertinent. En pratique pourtant, les situations individuelles sont bien plus complexes : on a vu des cas où les personnes n'ont plus qu'un lien ténu avec leur lieu d'origine et n'ont pas, pour autant, d'enregistrement permanent à Hanoi, de sorte qu'elles continuent d'être nommées « migrantes », quelle que soit la réalité de leur déplacement. Il s'agit bien là seulement d'une catégorie administrative qui recouvre des situations variées.

Cette catégorie regroupe ainsi sous le même vocable à la fois des personnes de passage en ville pour une courte durée (par exemple en visite chez des proches, que Gubry et al. (2011) appellent des « visiteurs »), des personnes installées à Hanoi en passe de devenir résidents (par exemple, une personne qui se marie avec un(e) résident(e) à Hanoi et s'y installe), des personnes qui font des allers-retours réguliers entre Hanoi et leur lieu d'origine, et enfin des personnes qui résident de fait à Hanoi mais n'ont pas la possibilité d'y faire établir leur *ho khau*, pour des raisons que l'on évoquera plus loin. La distinction migrant/résident selon l'enregistrement résidentiel apparaît dès lors beaucoup moins limpide qu'en première approche. Dans les discours quotidiens finalement, le vocable « migrant » fait surtout référence aux personnes d'origine rurale qui travaillent en ville sans avoir la volonté ou la possibilité de devenir résidentes : ce qui correspond aux deux dernière situations évoquées. Les enquêtés se désignaient eux-mêmes « résidents » ou « migrants » selon cette distinction, sans considérer leurs pratiques migratoires actuelles. Le vocable de « migrant » recouvre donc d'une part une « population flottante » qui circule entre la ville et la campagne, et d'autre part des personnes « immigrées » qui n'ont pas l'intention de se réinstaller dans leur commune d'origine. Dans nos enquêtes, 19 répondants correspondaient à la première situation et 10 à la seconde.

Précisons ici l'usage du terme de « population flottante ». Le terme est emprunté à l'usage administratif chinois : il s'agit de la catégorie des personnes qui ont un livret de résidence (*hukou*) rural et qui s'installent en ville (Zhang, 2001). Si l'on s'affranchit de sa connotation légèrement négative (puisque la catégorie correspond quelque peu aux personnes qui n'ont pas pu se rattacher à une autre catégorie), le terme paraît bien adapté au cas des métropoles vietnamiennes pour décrire cette population qui circule entre la ville et son hinterland : il commence d'ailleurs à être utilisé dans ce sens (Gubry et al., 2011; Luong et al., 2011). Dans le cas de Hanoi, la vie urbaine ne remplace pas mais complète la vie rurale : cette circulation crée de la multilocalité (c'est-à-dire le fait d'habiter plusieurs lieux distincts simultanément (Duchêne-Lacroix et al., 2013)).

On utilisera donc le terme de « flottants » pour caractériser les enquêtés qui vivent entre les deux espaces (et ont, à la campagne, une maison, des terres agricoles, les enfants qui restent là-bas etc.), le terme d'« immigrés » pour désigner les personnes qui sont installées durablement à Hanoi et n'ont pas comme projet d'en repartir, et enfin le terme de « migrants » pour désigner conjointement ces deux groupes (ainsi que le faisaient les enquêtés eux-mêmes).

La variabilité dans le temps des migrations pose un enjeu pour la ville : celui de la mesure de la population urbaine. En effet, si les déplacements sont – théoriquement du moins – enregistrés auprès de la police, il n'y a pas de données précises publiées concernant ces mouvements⁵, de sorte que l'ampleur des migrations est difficile à évaluer : aucune statistique n'existe sur les migrations de court terme, sur les migrations circulaires (avec un retour régulier au point d'origine qui demeure le lieu de résidence officiel), sur les migrations saisonnières. Aussi Gubry et al. (2011) soulignent-ils le caractère fantaisiste de la plupart des données sur la population urbaine de Hanoi, puisqu'aucune donnée fiable n'existe concernant la population migrante, qui constitue pour sûr une part non négligeable des personnes présentes à Hanoi.

L'enquête du PNUD (2010) sur la pauvreté urbaine, qui s'est intéressée à la situation des migrants (en tant que KT3 et KT4) dans les deux métropoles vietnamiennes, estime qu'ils représenteraient entre 13 et 18% de la population urbaine totale : ce qui ferait grossièrement autour de 400 000 personnes à Hanoi. Mais en l'absence de recensement précis, ces données demeurent peu fiables ; il y a là néanmoins un enjeu important pour évaluer la réelle population urbaine – avec ce que cela implique en termes d'aménagement urbain.

8.2 Migration et précarité : choix de mobilité et contraintes économiques et sociales

8.2.1 Les pratiques alimentaires des migrants : contraintes et tactiques

Si l'on s'intéresse à la population migrante, c'est d'abord parce qu'on a pu y observer les situations d'insécurité alimentaire les plus manifestes et les conditions de vie les plus précaires. C'était par exemple le cas de Mme An à Phuc Tan : récupératrice de déchets de papier, elle vit avec sa fille adoptive de 14 ans dans une pièce de moins de dix mètres-carrés, sans fenêtre, sans cuisine et sans sanitaire, qui dut être un entrepôt par le passé. Le loyer est de 450 000 VND par mois⁶, ce à quoi s'ajoutent les charges d'électricité d'environ 200 000 VND mensuels. Cela représente donc environ un tiers de ses revenus (compris entre 1,5 et 2 millions par mois). Chaque jour travaillé, elle met un peu d'argent de côté

5. Lors d'un entretien, le président du Comité Populaire de Hanoi a déclaré que la police locale avait certainement des données sur la population migrante mais qu'elles étaient secrètes. Il a indiqué que lui-même n'y avait pas accès. S'il n'est pas certain que ce qu'il a dit fût tout à fait vrai, cela révèle la difficulté à compter les migrants.

6. Environ 17 €.

pour payer le logement, et limite au quotidien le budget alimentaire à 15 000 VND (en plus du riz, à 200 000 VND pour les 15 kg mensuels) : elle fait donc toujours très attention au prix de ce qu'elle achète, et favorise par exemple le tofu et les œufs parce que la viande est trop onéreuse. Mme An explique qu'elle réfléchit toujours aux plats qu'elle prépare pour utiliser au mieux ses produits, pour que les plats soient suffisamment variés et roboratifs. Elle limite également ses portions pour que sa fille ait plus à manger.

Encore Mme An a-t-elle la possibilité de cuisiner avec un autocuiseur à riz et un petit réchaud au charbon devant chez elle. À l'inverse, parmi les flottants, sept répondants (soit un tiers de l'échantillon) n'ont aucun lieu où préparer les repas : ils louent une chambre chez l'habitant (ou, dans un cas, vivent sur une barque) et n'ont pas accès à la cuisine. Ils sont alors contraints d'acheter des plats tout préparés, dans de petits restaurants populaires ou au marché, ce qui est plus coûteux.

D'autres peuvent préparer des repas – avec un matériel rudimentaire dans la chambre louée ou à l'extérieur plus souvent que dans une vraie cuisine – mais limitent strictement les dépenses alimentaires, à cause des autres dépenses qu'il faut assurer. Mme Noi, 50 ans, à Hanoi depuis 15 ans, partage une chambre avec sept autres personnes ; elles ont, ensemble, fixé un budget maximal de 15 000 VND par jour et par personne pour le déjeuner et le dîner qu'elles partagent (chacune prenant son petit déjeuner individuellement). L'une d'elles fait les courses pour tout le monde sur la base de ce budget ; Mme Noi explique que les plats sont surtout constitués de légumes-feuilles, d'œufs, de tofu et de petits poissons, parce que c'est ce qu'il y a de moins cher. Mme Noi ne se plaint pas, mais elle souligne la volonté de réduire le budget au minimum possible. Ces pratiques de limitation forte du budget sont typiques des migrants : il y a là un équilibre précaire où la limite entre la frugalité et l'insuffisance est parfois ténue.

On assiste aussi à la mise en place de tactiques spatiales pour limiter le budget alimentaire et augmenter la diversité des repas : notamment l'apport de denrées de la campagne. La moitié des flottants enquêtés apportent ainsi avec eux du riz, des fruits, des légumes, mais aussi quelques produits d'épicerie. C'est pour faire des économies : les enquêtés n'ont pas manqué de souligner comme il est onéreux de se nourrir à Hanoi. Comme Mlle Tho, 22 ans, installée à Yen So depuis qu'elle fait ses études à Hanoi : « C'est très cher, à Hanoi, de se nourrir aussi bien qu'à la campagne ».

Mais il y a également une dimension à la fois qualitative et identitaire à l'apport de nourriture. C'est particulièrement vrai pour les denrées produites par la famille : Mme Huyen, 24 ans, à Yen So, explique que sa jeune belle-sœur retourne une ou deux fois par mois chez ses parents et qu'elle rapporte toujours du riz et des poules pour Huyen et son mari, ce dont elle se réjouit parce que ce sont de « bons produits ». Mme Phuong, 60 ans, qui retourne à Hung Yen plusieurs fois par mois, achète son riz là-bas et le rapporte à Hanoi à chaque fois : parce qu'il y est moins cher et meilleur, explique-t-elle. Il y a là une traduction alimentaire de l'enracinement identitaire dans le lieu d'origine. Enfin, l'apport d'autres denrées, dont les fruits en particulier (parce qu'ils sont relativement chers à Hanoi), permet une diversification du régime alimentaire à moindre coût. Cette pratique est

donc un facteur d'amélioration de la situation alimentaire.

En moyenne, parmi les enquêtés migrants, le budget alimentaire représente 28% des revenus : ce qui est bien moins important que la moyenne de l'échantillon total (49%). Cela s'explique partiellement par des revenus un peu supérieurs à l'ensemble (parce qu'il s'agit d'une population active alors qu'un tiers de l'ensemble des enquêtés n'ont plus de revenus d'activité), mais aussi et surtout par l'existence d'une contrainte portant sur l'alimentation. 7 répondants déclaraient ainsi limiter strictement le budget alimentaire de façon à assurer les autres dépenses. Le budget alimentaire se révèle être un sujet de préoccupation majeur des migrants : l'enquête du PNUD montre que 75% d'entre eux craignent l'augmentation des prix alimentaires, et c'est le premier sujet de préoccupation cité par les personnes interrogées dans cette étude.

Ainsi, quand les revenus sont plus bas que d'ordinaire, nos enquêtés réduisent d'abord le budget alimentaire : les dépenses de logement comme l'épargne pour les envois à la famille sont, elles, incompressibles. Toutefois, on observe essentiellement ce phénomène d'ajustement à la baisse : à l'inverse, quand les revenus sont plus élevés que d'ordinaire, nos enquêtés n'augmentent pas leur budget alimentaire quotidien, même quand ils déclarent en même temps qu'ils s'imposent une forte limitation. L'alimentation sert explicitement de variable d'ajustement des dépenses au quotidien.

C'est aussi vrai pour les sédentaires, mais dans une moindre mesure : l'imposition d'une limitation budgétaire drastique, donnant lieu à une restriction de la diversité de l'alimentation, n'a été observée parmi les sédentaires que dans certains cas où les personnes concernées n'avaient plus de revenus ou presque. En cas d'augmentation des revenus, alors la contrainte était desserrée. Dans le cas des migrants, quand on observe une telle restriction budgétaire, elle n'est pas toujours liée à la faiblesse des revenus de l'enquêté, mais davantage aux autres dépenses. La spécificité des pratiques des migrants quant à leur budget alimentaire se trouve donc dans l'intensité de la contrainte établie et dans les réactions différentes face à une augmentation des revenus.

8.2.2 Des contraintes économiques fortes mais des différences sensibles

Si les répondants insistent sur le coût de la vie à Hanoi, c'est parce qu'au commencement de la migration, il y a presque toujours un motif économique (ce qui rejoint les résultats de Agergaard & Thao (2011), qui précisent que la recherche d'un salaire plus élevé qu'à la campagne est toujours à l'origine du départ). Mme Phuong que l'on vient d'évoquer a commencé à migrer peu après la naissance de son cinquième enfant : la famille avait besoin de plus d'argent, et Mme Phuong a donc commencé à faire des allers-retours quotidiens, en bateau, entre son village situé de l'autre côté du fleuve Rouge et le centre de Hanoi où elle venait vendre les poulets et les bananes que son mari produisait. Elle y a ensuite loué une chambre pour y rester davantage et s'est lancée dans la vente ambulante de fruits qu'elle achète au marché de nuit de Long Bien. Mme Thinh a commencé à venir lorsque son mari a quitté la famille : avec deux enfants et sa mère à charge, les revenus de la riziculture

n'étaient pas suffisants.

Quant à Mme Thuong, elle venait tout juste d'arriver à Hanoi au moment de l'entretien : ordinairement vendeuse de tofu à la campagne dans la province de Phu Tho, elle a précisé que la période hivernale est toujours une basse saison pour son commerce. D'ordinaire, la famille faisait face à ces baisses de revenu grâce à l'épargne accumulée le reste de l'année ; mais l'année d'avant, son mari a été malade, de sorte qu'il a fallu utiliser cet argent pour payer les soins et même s'endetter, ce pourquoi elle est venue chercher un revenu complémentaire à Hanoi.

Le choix de la migration se présente presque toujours comme une stratégie pour faire face à une difficulté économique momentanée ou durable (problème de santé, départ du mari, frais de scolarité...). Hanoi apparaît comme une ressource économique que l'on mobilise au gré des besoins : c'est un recours supplémentaire dans la gestion des moyens d'existence à l'échelle familiale. Ce qui explique que le départ peut intervenir à n'importe quel moment de la vie active : en particulier, il n'est pas rare que la circulation entre ville et campagne débute lorsque les enfants vont à l'école ou même à l'université, à cause des coûts engendrés.

Toutefois, comme on l'a dit, les migrants étaient en moyenne présents à Hanoi depuis 13 ans (avec un résultat similaire pour les flottants et les immigrés) : même une fois passé le choc économique, de nombreux flottants continuent de circuler et il y a une certaine acclimatation à la mobilité qui marque l'organisation de la vie professionnelle et familiale. À l'inverse, les immigrés s'affranchissent du lieu d'origine, viennent à Hanoi en famille et y scolarisent leurs enfants : c'est même en vue d'offrir une « bonne éducation » à ses filles (selon ses termes) que Mme Hai, 49 ans, a décidé de s'installer en famille à Hanoi il y a douze ans, alors qu'elle y venait seule depuis huit ans.

Soulignons que, chez les migrants comme dans le reste de l'échantillon, la diversité socioéconomique prévaut. Tous les migrants ne sont pas pauvres, ni au départ, ni à l'arrivée. Mais tous ont subi une dégradation de leurs revenus ou une augmentation de leurs dépenses (ou encore anticipé des besoins nouveaux : comme un couple qui a décidé de venir à Hanoi juste après leur mariage en prévision d'avoir des enfants), et la motivation économique à migrer a systématiquement été évoquée. Il y a bien une contrainte à l'origine de la migration : manque d'emplois en milieu rural, faiblesse des revenus ruraux en général, faiblesse des revenus agricoles à la morte-saison en particulier. La mobilité est alors une réponse choisie, qui fait l'objet de recomposition pour s'adapter à la situation professionnelle et familiale selon les moments : ainsi, tous les enquêtés qui conservent des terres agricoles précisent qu'ils passent deux à trois semaines à la campagne au moment des moissons, ou encore, par exemple, le mari de Mme Phuong l'a rejointe à Hanoi quand leurs enfants sont devenus indépendants.

Néanmoins, l'enquête du PNUD conclut qu'en moyenne, les migrants ont des revenus un peu inférieurs pour un temps de travail plus long, une formation moindre et des emplois moins qualifiés, des formes d'emploi très souvent précaires (sans contrat de travail, ou avec des contrats de courte durée) : les statuts d'emploi inférieurs accueillent une proportion

plus importante de migrants que les emplois valorisés. En moyenne donc, la situation des migrants est marquée par une plus grande précarité économique que les résidents. En outre, les migrants ont des frais supérieurs à ceux des résidents : ces derniers sont le plus souvent propriétaires de leur logement (à plus de 80%), tandis que les migrants doivent souvent payer un loyer (à moins qu'ils ne soient logés gratuitement par un proche ou, parfois, par leur employeur : ils peuvent être autorisés à dormir dans les boutiques, les ateliers, ou dans des espaces aménagés pour eux sur les chantiers), ainsi que les coûts associés aux déplacements migratoires. Dans ces conditions, la contrainte économique est forte pour toute une partie des migrants, et c'est dans ce cadre que l'on comprend la précarité alimentaire que l'on a observée.

8.3 Migration et résilience : une circulation en faveur de la campagne

On s'intéresse ici aux pratiques de la population flottante : on cherche à voir la façon dont elle articule sa vie multilocale, entre un « ici » urbain et un « là-bas » rural, en vue de faire face aux difficultés rencontrées et finalement de sécuriser ses moyens d'existence dans le long terme. Ce changement de focale, de la ville au système ville-campagne, permet de donner une nouvelle lecture à la précarité quotidienne des flottants en ville.

8.3.1 Une complémentarité spatiale mise à profit

Les pratiques migratoires de la population flottante de Hanoi montrent qu'il n'y a pas de rupture entre la capitale et son hinterland, mais bien une complémentarité entre les deux espaces. Celui qui choisit de migrer ne choisit pas de quitter son village d'origine : il s'agit seulement de mobiliser de nouvelles ressources, sans renoncer au cadre de vie d'origine. C'est le modèle que décrivent Hoang et al. (2005) : étudiant deux villages du delta du fleuve Rouge, les auteurs constatent que la recherche de nouveaux revenus se fonde le plus souvent sur des activités extra-agricoles (plutôt que, par exemple, une transformation ou une intensification des cultures et de l'élevage), que les protagonistes sont susceptibles d'aller chercher en ville. Ils s'éloignent de l'agriculture, sans pour autant quitter réellement le village d'origine puisqu'ils y conservent leur logement, parfois leurs terres agricoles, et y reviennent fréquemment au cours de leur vie active puis prévoient d'y passer leur retraite.

C'est donc bien dans un modèle de diversification des moyens d'existence que la migration s'inscrit. C'est la démarche de Mme Thuê, 51 ans, qui passe quinze jours par mois à Hanoi depuis deux ans :

« Ma vie s'est améliorée depuis que je viens à Hanoi. À la campagne, je n'avais que les revenus du thé, qui ne sont pas très élevés, et j'avais beaucoup de temps libre inutile. Ici, je travaille, je gagne plus d'argent et grâce à cela, je peux rembourser mes dettes [*emprunt pour faire construire la maison à la campagne*].

Hanoi est un bon endroit pour travailler, même si la vie est plus agréable à la campagne. »

Il y a une logique de complémentarité des activités rurales et urbaines qui est ici soulignée. Parce que les revenus agricoles sont insuffisants, parce que les emplois ruraux sont jugés trop rares et pas assez rémunérateurs, on migre pour compléter, suppléer ou remplacer les revenus ruraux, mais non pour quitter la campagne. Ainsi, la ville est perçue comme le lieu d'activité économique, quand la campagne reste considérée comme le lieu de vie : ce qui articule mobilité et enracinement (Racine, 1994, p.6).

Notons que seule la moitié des enquêtés (11 sur 19) conserve une activité agricole à la campagne, qu'elle ait une vocation marchande ou seulement d'approvisionnement familial. Mais presque tous ont des terrains agricoles : quand ils ne les cultivent pas eux-mêmes, ils sont prêtés à des proches. Cette conservation (alors qu'ils pourraient être vendus) illustre la fonction d'assurance de ces terres : la migration participe à la diversification des risques. Or les ressources urbaines, avec les statuts d'emploi précaires et les fluctuations des revenus, sont perçues comme hasardeuses : l'irrégularité des revenus, la faible durée des périodes d'embauche, mais aussi les exigences physiques des emplois souvent occupés par les flottants (beaucoup sont des travaux de force : vente ambulante, manutention, construction...), font que ces ressources urbaines ne sont pas considérées comme pérennes dans le long terme. De la sorte, la conservation des terres agricoles, même quand elles ne sont plus cultivées par le flottant ou sa famille nucléaire, assure une sécurité à longue échéance : elles représentent une ressource potentielle, pouvant se substituer aux revenus urbains en cas de défaillance de ceux-ci, ou au moment de la retraite. Il y a un arbitrage dans le temps et dans l'espace des ressources et des risques.

Mais la conservation des terres témoigne aussi d'attaches rurales que ne remet totalement en cause la mobilité vers la ville. Les dynamiques démographiques au Vietnam ne se caractérisent donc pas par un exode rural massif, mais présentent une physionomie plus composite, avec à la fois des départs définitifs et des migrations temporaires, sur une base mensuelle, annuelle ou à l'échelle de la vie (retour au moment de la retraite).

8.3.2 Une mobilité au profit de la campagne

C'est largement cette mobilité de la main d'œuvre qui a assuré, tout au long des deux dernières décennies, une remarquable réduction de la pauvreté (Hoang et al., 2005). Parce qu'en effet, c'est principalement à la campagne que s'investissent les revenus générés en ville. Ainsi, ce sont fréquemment les adultes actifs qui migrent vers la ville, pendant que leurs dépendants, ascendants et descendants, demeurent à la campagne, ce qui fonde la complémentarité entre le lieu d'emploi et le lieu de vie. Les personnes qui migrent varient selon les familles et les périodes de la vie : par exemple, Mme Thuong (27 ans) vient seule pendant que son mari reste à la campagne avec leur fils, mais Mme Han (40 ans) vit à Hanoi avec son mari pendant que ses beaux-parents s'occupent des enfants à la campagne, et Mme Chinh (62 ans) vit avec sa belle-fille à Hanoi, pendant que son mari, son fils et

ses petits-enfants demeurent dans la maison familiale dans la province de Hung Yen. La disjonction spatiale des deux espaces de vie renvoie à une distinction fonctionnelle : si les flottants se rendent en ville, ce n'est pas pour devenir citadins, mais pour vivre mieux à la campagne. Les pratiques migratoires des flottants mettent ainsi au jour la logique multilocale à l'origine du choix de migrer ; elles illustrent en cela les propos de Racine (1994, p.315) qui expose les moteurs des migrations en milieu rural indien :

« Partir, dans bien des cas, n'est aussi qu'une facette d'une stratégie qui permet aux proches de rester. »

Dans notre étude, on se place du point de vue du lieu d'arrivée, ce qui limite l'analyse à ceux qui sont effectivement partis, et ne permet pas de comparaison avec ceux qui, au contraire, ont préféré chercher à la campagne d'autres ressources plutôt que d'aller en ville trouver de nouveaux revenus (ni ceux qui ont pu venir en ville, échouer à y trouver un revenu satisfaisant et rentrer à la campagne). On ne considère que ceux qui sont partis mais, dans le cas de la population flottante, on constate qu'ils « partent pour rester » (Cortes, 2000), c'est-à-dire que la migration permet de restaurer, d'améliorer et/ou de sécuriser les conditions de vie de la famille à la campagne.

Cette dualité spatiale explique que souvent, les enfants demeurent à la campagne, dans la maison familiale qui reste considérée comme le véritable lieu de vie, même quand le temps des flottants est passé majoritairement en ville. L'habitat à Hanoi est peu investi ; et il y a là une différence avec les immigrés. En effet, les dépenses de logement sont, en moyenne, de 800 000 VND par mois pour les flottants, contre 1,2 millions pour les immigrés : c'est là un signe d'une installation durable à Hanoi, quand les flottants privilégient davantage la flexibilité et le partage de logement⁷. Les flottants vivent donc dans deux lieux simultanément : l'un des espaces est un lieu d'ancrage tandis que l'autre est un lieu de passage, indépendamment du temps effectivement passé sur place.

Aussi, c'est à la campagne que les profits réalisés à la ville s'investissent. La rénovation de la maison, le financement de la scolarité des enfants, le paiement de frais de santé d'un dépendant, la création d'un pécule en vue de lancer un petit commerce au village : au-delà de la restauration de la situation financière du ménage après un choc, l'utilisation évoquée des revenus citadins concerne des dépenses et des investissements à la campagne. C'est ce qui justifie, dès lors, de réduire les dépenses quotidiennes en ville (alimentation, logement principalement), afin de maximiser ce qu'il reste pour le village. De façon symptomatique, au cours des enquêtes, à la question portant sur les revenus d'activité, les flottants indiquaient souvent leurs revenus déduction faite de leurs frais quotidiens. En un sens, les dépenses à la ville sont considérées comme un *input* dans les activités urbaines, que l'on déduit pour ne considérer que les gains nets, qui sont en partie envoyés à la campagne. Parmi nos répondants, 15 sur 19 envoient de l'argent à la famille, et cela représente en moyenne 29% de leurs revenus urbains : c'est le premier poste de dépenses des flottants⁸.

7. Voir la section 8.4.3 *infra*.

8. L'enquête du PNUD obtient un résultat un peu inférieur : 60% des migrants envoyaient de l'argent, à hauteur de 15% de leurs revenus en moyenne (PNUD, 2010, p.17). Cette différence avec nos résultats

Et c'est une spécificité du groupe des flottants : seule une immigrée envoyait également des dons réguliers à des proches dans son village d'origine.

C'est une priorité dans les dépenses. Cette hiérarchisation du budget apparaît clairement dans le discours de Mme Chinh :

« Je fixe un budget de 15 000 dongs par jour pour me nourrir, car je dois économiser de l'argent. J'économise le plus possible sur le budget alimentaire, sinon il ne me reste presque plus rien à envoyer à la famille. Pour le moment, je parviens à envoyer minimum un million tous les mois, et pour cela je réduis au maximum toutes les dépenses. C'est nécessaire pour payer l'école des deux petits-enfants, parce que mon fils ne gagne pas assez bien sa vie pour assurer toutes les dépenses de la famille. Je fais d'autant plus attention à mes dépenses que récemment, un autre petit-fils a eu un accident de moto, il a eu la jambe cassée. Je leur ai donné quatre millions de dongs, c'était toute mon épargne. »

Ce changement d'échelle, passant de l'échelle individuelle à l'échelle familiale dans un système ville-campagne, donne alors une autre lecture de la précarité quotidienne. On comprend ainsi pourquoi une augmentation des revenus ne conduit pas à un allègement de la contrainte sur le budget alimentaire : elle permet au contraire d'augmenter les envois ou de créer une épargne. Dès lors, si la restriction du budget alimentaire qui débouche sur des situations d'insécurité relève d'une contrainte forte pour les personnes les plus défavorisées, pour d'autres elle doit s'interpréter comme un choix fait pour améliorer les conditions de vie, la diversité des activités, la formation des enfants : un choix qui permet d'augmenter dans le long terme la capacité de la famille à faire face à des difficultés. La vulnérabilité alimentaire du flottant à Hanoi dans le court terme permet d'assurer une moindre vulnérabilité de sa famille à la campagne, et d'accroître sa résilience dans le long terme.

Une remarque concernant l'articulation entre ville et campagne. Il semble qu'il y ait, dans une certaine mesure, une articulation entre précarité et mobilité : des revenus urbains plus élevés, accompagnés d'une sécurisation des statuts d'emploi (avec, par exemple, l'accès à un emploi salarié stable dans le secteur formel), peuvent conduire les flottants à s'installer plus durablement en ville et y faire venir leurs enfants – en somme à devenir citadins. Une augmentation significative des revenus urbains conduirait alors à abandonner la mobilité au profit d'une installation en ville, et à glisser ainsi de la circulation à la sédentarisation en ville.

C'est le cas de la famille de Mme Hai, qui venait d'abord seule avant d'être rejointe par son mari et ses deux filles : si le motif énoncé était que les enfants bénéficient d'une bonne éducation, c'est grâce à la rentabilité de son activité de recycleuse de papiers en gros qu'elle a pu louer un logement suffisamment grand pour loger toute la famille. De façon similaire, Mme Tinh, 30 ans, a récemment acquis une maison à Yen So. Originaires de la province de Thai Binh, son mari a commencé à venir travailler à Hanoi à l'âge de 20 ans, en 2001 :

peut s'expliquer par le fait que l'étude du PNUD amalgame les immigrés et les flottants.

il s'est fait embaucher comme mécanicien automobile. Puis il s'est installé dans son propre garage, et Mme Tinh, qui était jusqu'alors couturière dans leur village d'origine, l'a rejoint en 2006 : ils ont loué une boutique où elle vend en gros du riz produit par leurs proches ou acheter dans leur village. Leurs revenus confortables leur ont permis d'acquérir, en 2008, une maison. Au moment de l'entretien, fin 2011, la procédure de régularisation du titre de propriété était en cours, à la suite de quoi ils feraient établir leur *ho khau* à Yen So. Ils retournent désormais dans leur village pour acheter le riz et pour les cérémonies familiales, mais se sentent citadins.

Une étude comparant les migrants et les anciens flottants installés en ville serait nécessaire pour confirmer cette hypothèse d'un glissement de la mobilité à la sédentarisation qui serait déterminé par les revenus.

Soulignons toutefois que la réciproque n'est pas vraie : l'installation définitive en ville est aussi le fait de personnes en grande difficulté et qui, de surcroît, n'ont plus à la campagne de ressources complémentaires, à commencer par un réseau familial et social susceptible de fournir une aide⁹ : il s'agit là un groupe d'individus marqués par une certaine désaffiliation, qui subissent une certaine exclusion liée à leur statut administratifs de citadins temporaires (exclusion des aides sociales notamment, voir la section 8.3.3 *infra*) sans bénéficier en contrepartie des ressources villageoises (alors que les flottants, eux, entretiennent précisément ces structures villageoises par le biais de la circulation entre ville et campagne : de façon symptomatique, les retours à la campagne sont très souvent rythmés par les cérémonies des proches). Il y a là une population particulièrement précaire, et ce d'autant plus que les aides sociales – si limitées soient-elles – sont liées à l'enregistrement résidentiel permanent.

8.3.3 Les enjeux de l'enregistrement résidentiel

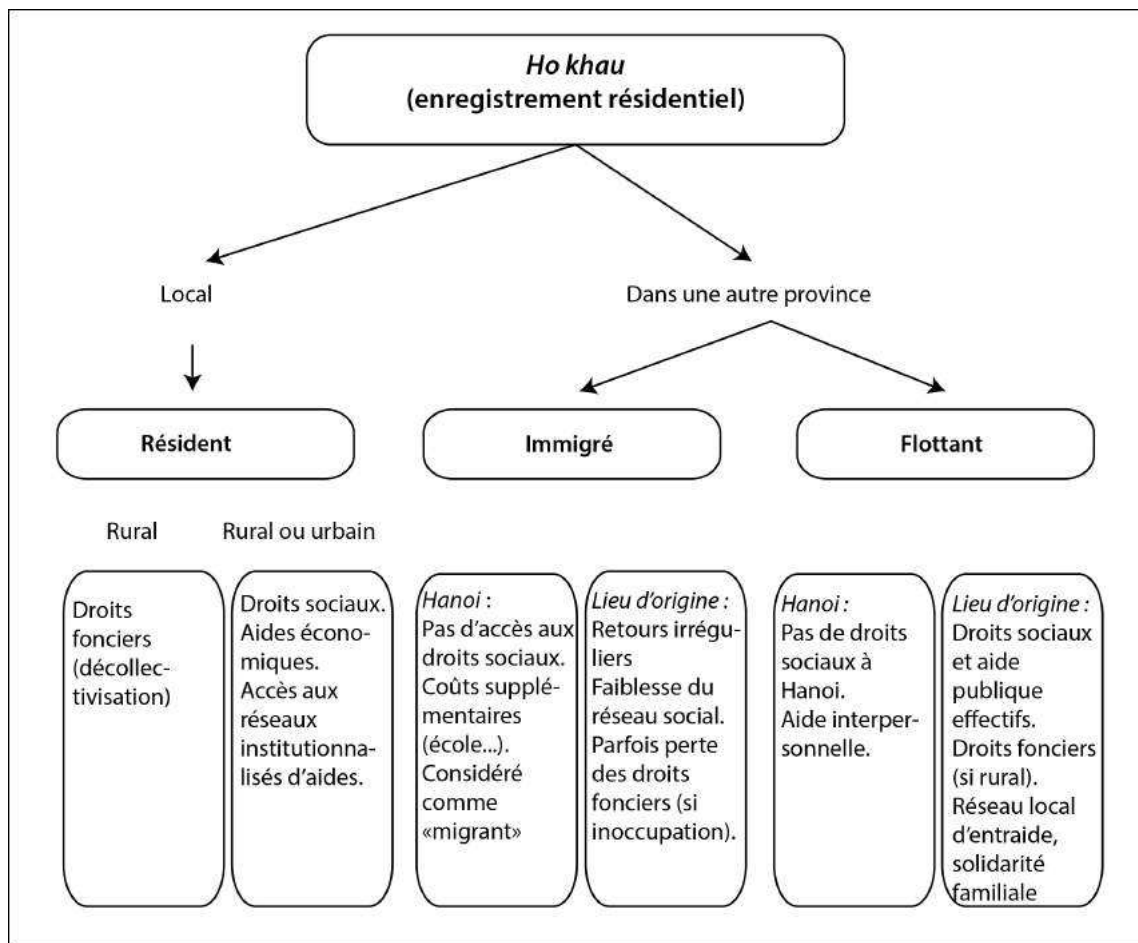
La question de l'enregistrement résidentiel se pose parce que, s'il n'entrave plus les déplacements, il reste associé à des droits différenciés (voir le schéma 8.1 p.215). En effet, un *ho khau* rural est à la base des droits fonciers sur les terres décollectivisées en 1993 : un villageois qui fait changer son lieu de résidence permanent et inscrit son *ho khau* en milieu urbain perd le bénéfice de ces terres. Or, même si elles sont de taille réduite, même quand elles ne jouent qu'un rôle alimentaire réduit dans l'approvisionnement familial, elles conservent une utilité dans l'économie familiale : elles sont notamment une caution pour l'obtention d'un prêt auprès d'une institution financière. De plus, en cas d'expropriation (et cela n'est pas rare dans la région du delta du fleuve Rouge), elles génèrent un capital. Cela explique que même en cas de migration, les propriétaires cherchent à affirmer leur présence (les terres non cultivées revenant théoriquement aux autorités publiques) en les prêtant à un membre de la famille ou un voisin, afin de bénéficier des potentielles retombées économiques ultérieures. Dès lors, il y a un coût à quitter un *ho khau* rural.

Par ailleurs, la disposition d'un *ho khau* permanent est indispensable pour bénéficier

9. Voir le chapitre 6 sur les réseaux d'entraide et leur spatialisation.

des aides sociales (statut de foyer pauvres, prêts à taux réduits etc.). Elle permet également d'éviter des surcoûts pour les services de base : par exemple, s'il est désormais possible de scolariser ses enfants sans *ho khau* local, il est nécessaire de payer des frais supplémentaires. Mme Tham a précisé devoir payer 500 000 VND par an pour avoir le droit de scolariser son fils à l'école primaire de Phuc Tan (alors que les frais de scolarité mensuels officiels étaient seulement de 50 000 VND par mois). On voit donc les barrières quotidiennes qui se dessinent pour les migrants en ville, en particulier pour les immigrés qui, en pratique, ne bénéficient pas non plus de ces aides à la campagne.

FIGURE 8.1: Les enjeux du *ho khau*



En conséquence, si pour les flottants la conservation d'un *ho khau* à la campagne est un choix, il en est tout autrement pour les immigrés. La Loi sur la Résidence de 2006 a simplifié les démarches, mais elles restent soumises à trois conditions pour obtenir un enregistrement permanent urbain : il est nécessaire d'habiter dans le quartier depuis au moins un an, d'avoir un « emploi régulier » et de justifier d'un logement « régulier et légal », selon les explications du vice-président du Comité Populaire de Phuc Tan. Ce sont en effet les Comités Populaires des quartiers qui ont la charge d'instruire les dossiers. En pratique, les autorités de Phuc Tan ont précisé que le critère le plus important était

celui du logement : c'est la propriété d'un logement qui donne accès à un *ho khau* local. Un contrat de travail à durée indéterminée, par exemple dans une entreprise d'État, peut également servir de base à cela. Dès lors, ceux qui ont la possibilité de faire changer leur enregistrement sont les personnes qui ont les moyens financiers d'acquiescer un logement et bénéficient de conditions d'emploi sécurisées : ce qui exclut une large part des migrants.

Ces pratiques administratives fondent une inégalité dans l'accès aux services publics et approfondit les inégalités entre ceux qui disposent d'un enregistrement permanent et ceux qui n'en ont pas, mais aussi entre des migrants qui acquiescent un statut socioéconomique favorisé et peuvent devenir « résidents », et ceux qui demeurent précaires et sont contraints de rester dans une situation d'enregistrement temporaire quel que soit leur lieu d'habitation réel. Elles renforcent la différenciation sociale entre les résidents actuels et en devenir, considérés comme de véritables citoyens, et ces « migrants » qui n'obtiendront jamais le statut de citoyens et qui demeurent dans une situation économique et sociale précaire.

8.4 Les structures de la mobilité

Si le motif économique est systématiquement convoqué pour expliquer la trajectoire migratoire, il n'est pas suffisant : il y a un certain nombre de catalyseurs qui favorisent la décision de partir et permettent les arrangements migratoires que l'on a observés.

8.4.1 Des migrations de proximité

Les migrations circulaires vers Hanoi se fondent sur des relations étroites entre la capitale et son hinterland, relations qui sont permises par la proximité géographique. Ainsi, à Hanoi, une étude estime que plus de 80% des migrants viennent du delta du fleuve Rouge, et les autres viennent surtout de la région nord du pays (Villes en transition, 2005). Cette proximité facilite les arrangements spatiaux, parce qu'ainsi les flottants sont en mesure d'assurer à la fois leurs obligations (notamment familiales) à la campagne et leurs activités professionnelles à la ville. Dans nos enquêtes, les temps de trajet en bus ou à moto sont généralement compris entre une et trois heures, et le choix d'un logement à proximité d'une grande gare routière n'est pas fortuit : cela explique l'attractivité de Phuc Tan (près des gares routière et ferroviaire de Long Bien) et de Yen So (près des gares routières de Giap Bat et Nuoc Ngam : cf. carte 3 p. 25).

Cette proximité est un critère de choix important dans les stratégies professionnelles. Ainsi, M. Khuong, 54 ans, originaire de Hung Yên également, a commencé à migrer vers la ville pour travailler vers l'âge de 30 ans. Il s'est d'abord dirigé vers Hanoi, puis a suivi un cousin à Hô Chi Minh Ville. Là, dit-il, il trouvait plus facilement des emplois plus rémunérateurs que la vente ambulante qu'il exerçait à Hanoi. Mais la capitale économique du sud se trouve à plus de trente heures de train de Hanoi, de sorte qu'il a dû se résoudre à rentrer au nord : il n'était en effet pas en mesure d'assister aux cérémonies de la famille, alors qu'en tant que fils aîné il lui appartenait de s'occuper de ses parents et d'organiser

les fêtes en l'honneur des ancêtres. C'est donc la contrainte familiale qui l'a fait revenir à Hanoi ; dans le sud, le temps et le coût du transport ne permettaient pas une circulation facile entre ville et campagne.

8.4.2 Des réseaux spatialisés

L'un des déterminants principaux au départ est l'existence d'un réseau social sur le lieu d'arrivée. La décision de migrer est rarement une démarche isolée : presque toujours, la personne qui migre accompagne quelqu'un de sa connaissance qui circule déjà entre Hanoi et le village, elle rejoint un proche qui l'aide, à l'arrivée, à se loger et à trouver un emploi. Parmi les 29 migrants, une seule est partie sans avoir de connaissance préalable à Hanoi : Mme An est en réalité venue faire soigner son fils gravement malade, a cherché du travail pendant la durée de son hospitalisation, et, compte tenu de la difficulté de sa situation à la campagne (son mari avait quitté la famille), a décidé de s'établir à Hanoi. Dans tous les autres cas, le migrant avait une connaissance, souvent proche (fratrie, cousin, oncle ou tante...), qui migrerait déjà. Mme Noi, 50 ans, qui vient à Hanoi depuis 16 ans, témoigne du rôle déclencheur qu'a eu sa belle-soeur :

« J'ai décidé de venir travailler à Hanoi parce qu'avec quatre enfants, nous avions besoin d'argent. À la campagne, il n'y avait que la culture de riz, ça manquait d'activité. Quand les enfants ont grandi et sont rentrés à l'école, je voulais profiter du temps que j'avais pour travailler plus. Ma belle-sœur venait travailler à Hanoi depuis quelques temps, j'ai décidé de la suivre pour venir voir comment ça se passait. J'ai vu qu'on pouvait gagner l'équivalent de sept kilos de riz par jour, ça m'a semblé être un bon revenu, donc j'ai continué à venir. »

De façon parallèle, du côté du lieu de départ, Gironde (2009) pointe l'importance du réseau social dans ces choix d'activités, en particulier pour faire face aux difficultés économiques :

« Les récits des foyers qui ont considéré puis renoncé à entreprendre de telles activités, ou qui ont échoué dans l'entreprise, confirment la primauté du réseau de partenaires. [...] Quand on leur demande par exemple pourquoi ils ne vont pas vendre des produits dans le Sud, ils expliquent tout d'abord qu'ils "ne connaissent pas quelqu'un" (*khong quen ai*). On obtient la même réponse, dans les foyers moins nantis, quand on demande à un adulte pourquoi il ne va pas chercher du travail à Ha Noi... »

Gironde 2009, p. 295.

L'insertion dans une filière est donc un élément déterminant dans la décision de migrer (Landy, 1994). Ces réseaux d'interconnaissance se fondent sur une origine spatiale commune, et fournissent une entraide dans le lieu d'arrivée. Ils jouent un rôle central dans l'insertion économique du nouveau migrant et dans le partage d'information (lieux propices à la vente, passages de la police etc.). Ainsi, par exemple, les manutentionnaires du marché

de nuit de Long Bien ont été introduits par un proche qui, les premiers jours de travail, leur montre le fonctionnement, leur indique les vendeurs qui embauchent, leur précise les prix habituels, les insère dans un réseau de connaissance qui assure une fonction de protection. Les porteuses de l'enquête de Agergaard & Thao (2011), qui s'est centrée sur cette catégorie d'employés du marché de Long Bien, insistent sur l'importance d'avoir une personne qui introduit la nouvelle venue pour la protéger contre les violences et les vols. Ainsi, les réseaux économiques en ville se construisent sur l'apparentement et l'origine géographique commune. On décide de migrer parce qu'on connaît quelqu'un qui le fait et on intègre la même activité économique en ville – ce qui génère une standardisation des activités des personnes venues d'un lieu donné, par exemple la vente ambulante de thé pour les migrants d'un village de Thanh Hoa, de la même façon que les migrants pendulaires d'An Khanh vendent les mêmes produits (balais ou bonzaïs, voir la section 7.2 au chapitre 7).

Cela construit un capital social spatialisé, c'est-à-dire un réseau d'entraide mobilisable associé à un territoire donné (un village d'origine et un quartier d'arrivée). Un certain entre-soi villageois persiste ainsi en ville, puisque les activités et souvent les lieux de vie sont partagés, ce qui entretient les solidarités villageoises. L'entretien de ces réseaux sociaux ouvre ainsi un horizon économique plus large qui réduit la vulnérabilité de la famille en l'absence de sécurité sociale efficace.

Ce mode d'insertion dans la vie urbaine, fondé sur l'intégration d'un réseau pré-existant (fût-il réduit à quelques individus), s'accompagne donc fréquemment d'activités et de lieux de vie communs.

8.4.3 La flexibilité des conditions de vie en ville

À l'échelle de la ville les emplois des migrants sont variés : vente ambulante, manutention dans les marchés, tout type de tâches dans les chantiers de construction, emploi dans les commerces... Mais le plus souvent, ces emplois se caractérisent par une certaine souplesse dans l'organisation du temps de travail. Effectués à la tâche ou sur des périodes assez courtes, ils permettent aux personnes de se déplacer, et de retourner à la campagne quand elles le souhaitent, puis de reprendre leur emploi à leur retour à Hanoi. La précarité de l'emploi assure une certaine mobilité. Ainsi, Mme Thinh est porteuse au marché de nuit de Long Bien : ce qui permet de retourner aisément à la campagne quand ses devoirs familiaux l'exigent – au prix de l'absence de revenus tant qu'elle ne travaille pas. Mais lorsqu'on l'a rencontrée une seconde fois quelques mois plus tard, elle avait acquis un diable lui permettant de transporter sensiblement plus de cartons que lorsqu'elle les portait au dos ; et, avec cela, elle avait développé une relation particulière avec un grossiste de fruits particulier. Aussi, désormais, elle essaye d'être présente toutes les nuits, afin d'assurer son service auprès de ce vendeur : ses voyages à la campagne (à une heure de route) se font donc davantage sur la journée, afin d'être de retour la nuit à Hanoi. L'amélioration sensible de ses revenus (passés en moyenne de 50 à 70 000 VND par nuit à plus de 100 000 VND nets des frais à payer pour la possession d'un diable) et leur stabilité accrue se font au prix d'une

réduction de sa mobilité. L'arbitrage entre stabilité et mobilité dépend largement de la situation économique et familiale individuelle ; Agergaard & Thao (2011) rapportent le cas de migrantes qui préfèrent s'employer à la tâche plutôt que de chercher un emploi salarié (par exemple comme vendeuses dans une boutique ou serveuses) parce qu'elles n'auraient plus la possibilité de retourner à la campagne quand elles le souhaitent. Soulignons que nous parlons ici des migrantes parce que ce sont davantage elles que leurs maris qui ont la responsabilité des tâches familiales (et notamment les soins aux enfants et ascendants en cas de maladie), de sorte que c'est davantage sur elles que portent ces contraintes.

Les migrants s'emploient donc principalement dans le secteur informel, notamment parce qu'il offre une foison d'emplois ne requérant aucune qualification particulière, mais entretiennent des rapports variés au secteur formel. Les activités commerciales individuelles, et notamment la vente ambulante à pieds (avec une planche) ou à vélo, mais aussi de récupération des déchets recyclables, constituent un vivier d'emplois importants, qui assurent, qui plus est, des services urbains (desserte commerciale d'espaces mal achalandés, gestion des déchets). D'autres types de services existent : en particulier la manutention et les transports de personnes (moto-taxi). Ces travaux s'effectuent à la tâche et sont rémunérés de la même façon. À un degré supérieur de formalisation des activités, comme l'emploi dans des restaurants, des magasins et petits ateliers, l'embauche se fait sur un terme plus long, mais sans contrat de travail, avec des salaires bas, sans sécurité. Dans les nouvelles zones industrielles, la formalisation plus grande de l'emploi s'accompagne d'un degré supérieur de sécurité : ils bénéficient d'un contrat de travail, mais le plus souvent de courte durée (souvent 3 mois) renouvelé à plusieurs reprises. L'obtention d'un contrat à durée indéterminée s'accompagne au contraire d'une forme d'ascension sociale, d'une installation durable en ville et de la sortie du groupe des migrants.

On voit alors qu'une part importante des emplois des migrants procèdent d'un allongement de filières économiques existantes. Par exemple, la vente ambulante se fonde sur l'achat de denrées en gros et la revente au détail ; la récupération de déchets consiste en l'achat de déchets recyclables auprès des riverains et la revente, une fois triés, à un grossiste qui, lui même, s'occupera de leur revente à une unité supérieure de valorisation des matières premières secondaires. Les plus-values générées sont très réduites en valeur absolue – par exemple, Mme Tinh à Yen So achète le papier 2 000 VND par kilo et le revend 2 500, et le métal (qu'elle achète surtout sur des chantiers de construction) à 6 000 VND le kilo puis le revend à 7 000 ou 8 000 VND – mais les volumes sont suffisants pour créer un revenu : ainsi, elle déclare gagner plus de 100 000 VND par jour avec cette activité.

Les formes d'habitat des migrants sont également marquées par une certaine flexibilité. Les migrants n'étant pas propriétaires de leur logement (puisque cela ouvrirait droit à l'obtention d'un enregistrement permanent local), ils sont le plus souvent locataires, ou parfois hébergés par de la famille, ou encore ils vivent sur le lieu de travail. C'est une différence majeure avec les résidents, dont plus de 80% sont propriétaires (ou de la famille du propriétaire) du logement qu'ils habitent (PNUD, 2010; GSO, 2010).

FIGURE 8.2: Les formes de logement migrant



Ci-dessus. Chambre à louer chez l'habitant à Phuc Tan. La propriétaire a décidé de louer l'étage de sa maison – une sorte de grande mezzanine ouverte sur un balcon – pour se créer un petit revenu, alors qu'elle est à la retraite. La location se fait sur une base quotidienne : pour 10 000 VND par nuit, le locataire peut disposer d'une place sur un matelas. Dans cette maison, il y a généralement trois à quatre locataires en même temps; presque tous y habitent depuis longtemps, comme cette dame qui y vient le plus clair de son temps depuis plus de dix ans.

Ci-contre. Chambres à louer à An Khanh. La construction de bâtiments de chambres à louer est typique des périphéries urbaines; celles-ci sont de qualité très variable, mais présentent généralement des sanitaires et des espaces pour cuisiner partagés.

Photographies de l'auteur, février et juin 2011.

Deux formes d'habitat prédominent chez les migrants. La première est la plus économique : la location d'une chambre chez des résidents, soit individuellement, soit partagée entre plusieurs personnes. L'offre de ce type est très importante à Phuc Tan, et la moitié de nos enquêtés se logent de la sorte. Les surfaces sont minuscules, mais les coûts sont faibles : autour 10 000 VND par nuit. Il s'agit de logements précaires (parfois sans cuisine, avec des sanitaires partagés etc.), mais flexibles : ils sont généralement payés à la nuit ou à la semaine, et ne coûtent donc rien quand le migrant n'est pas en ville. La seconde forme se développe rapidement dans les zones périphériques de la ville : ce sont les chambres construites pour la location, que l'on a décrites dans le chapitre 7 (section 7.2.3, p. 190).

Ces formes d'habitat favorisent l'entre-soi parce que les espaces sont souvent loués en commun par les gens d'un même village : ainsi, les chambres sont partagées à trois, quatre, parfois jusqu'à douze personnes originaires d'un même village. Cette origine commune fonde là encore la confiance entre les colocataires, ainsi que l'explique M. Khuong à Phuc Tan, vendeur ambulancier à vélo :

« Tout le monde ici vient du même village, et c'est une bonne chose : c'est plus sécurisant, je peux laisser mon vélo dans la cour sans avoir peur qu'on me vole mes produits. On vient tous du même endroit, alors on se fait confiance. »

L'importance de l'offre de ces logements permet de trouver facilement un lieu d'habitation lors des séjours en ville.

Au total, les formes précaires d'emploi et d'habitat constituent le socle sur lequel la population flottante peut s'appuyer pour mobiliser des moyens d'existence à la fois urbains et ruraux. La proximité géographique avec la ville et l'existence d'un réseau de relations à Hanoi complètent ce que l'on peut appeler un « capital de mobilité ». Et c'est cette mobilité spatiale tout au long de la vie active, qui peut être associée à une grande précarité des conditions de vie urbaine dans le court terme, qui fonde la résilience de la famille dans le long terme.

Conclusion

L'étude de la population migrante de Hanoi donne à voir comment la mobilité constitue un moyen utilisé pour accroître l'accès à des ressources économiques variées, permettant de diversifier les risques auxquels les individus font face. Répondant toujours à une difficulté économique, le choix de migrer favorise la résilience de la famille du migrant ; et, dans un pas de temps plus long, elle participe à un processus d'adaptation des ressources aux besoins de la famille.

Cela favorise une spécialisation spatiale des fonctions à l'échelle de la métropole et de son hinterland. Il n'y a pas un exode rural massif, mais une affectation croissante des espaces à une fonction particulière (résidence / activité hors agriculture), accompagnant en cela les politiques d'aménagement urbain qui polarisent les dynamiques économiques vers

Hanoi (au sens de la province, puisque les nouvelles zones industrielles, zones d'activités etc. sont installées en périphérie de la ville-centre).

Cette dissymétrie dans les rôles dévolus à la ville et à la campagne se traduit par un faible investissement matériel dans la vie urbaine, dont témoignent la vulnérabilité alimentaire et la précarité des conditions de vie de nombreux migrants à Hanoi. Mais en même temps, la circulation des ressources économiques de la ville vers la campagne (pour la population flottante) participe à la diffusion spatiale des bénéfices de la croissance économique dont les pôles urbains sont les premiers récipiendaires, de sorte que c'est un moteur de réduction de la pauvreté rurale et d'amélioration globale des conditions de vie des migrants. Ainsi, selon l'étude du groupe de recherche « Villes en transition » (2005), 95% des migrants estiment que leur vie s'est améliorée après la migration.

Mais cette standardisation des activités et des conditions de vie participe également à la création d'une identité « migrante » qui fonctionne comme un étiquetage quelque peu péjoratif de la population précaire d'origine rurale. Ainsi, leur présence est associée à divers maux et l'on assiste à un discours d'infériorisation : comme le président du Comité Populaire de Phuc Tan qui n'hésite pas à déclarer : « Les migrants, c'est l'un des inconvénients du quartier, parce que ce sont surtout eux qui font des jeux d'argent, des paris et du trafic de drogue ». Lui emboîtant le pas, un chef d'ilot de Phuc Tan précise qu'il est important de les contrôler strictement, et qu'il n'hésite pas à appeler la police en cas de doute sur leurs activités, « pour assurer la sécurité du quartier » explique-t-il. Il y a là une représentation des migrants comme un groupe urbain minoritaire, occultant l'hétérogénéité des statuts migratoires et des conditions de vie.

Pour autant, il n'y a pas comme en Chine d'économie migrante parallèle, ni de « villages urbains » (Thireau & Linshan, 2002), c'est-à-dire de quartiers presque entièrement dévolus à l'accueil de migrants. Au contraire, à Hanoi, les formes d'habitat migrant sont intégrées au tissu urbain, avec une mixité sociale d'autant plus forte que les migrants habitent souvent dans la maison même (ou sur le terrain) de leur logeur. Il n'y a pas de relégation des zones d'habitat migrant à la périphérie de la ville. Mais en dépit de cette mixité spatiale, persiste une segmentation sociale. Les réseaux de sociabilité restent distincts, les migrants ont un accès limité aux associations paraétatiques (dont l'Union des Femmes) qui constituent un lieu de socialisation à l'échelle du quartier : le partage de l'espace habité atténue finalement peu la ségrégation sociale entre migrants et résidents.

L'un des enjeux du *ho khau* se trouve là, parce qu'il entérine une distinction entre des résidents fondés à être en ville et des migrants qui le seraient moins. La situation des immigrés est à cet égard la plus délicate, puisqu'en définitive, c'est parce qu'ils sont trop pauvres (et ne peuvent donc acquérir un logement) qu'ils ne peuvent devenir officiellement « résidents », alors qu'en pratique ils vivent à Hanoi.

Ho khau vietnamien et hukou chinois. Des dispositifs proches mais des conséquences différentes.

Les dispositifs d'enregistrement résidentiel chinois (hukou) et vietnamien (ho khau), tous deux créés dans les années 1950, répondaient à la volonté de l'État de contrôler fermement le peuplement de leur pays respectif, dans le cadre de la planification de l'économie. Dans les deux cas, ces livrets d'état civil sont associés à un lieu de résidence précis, et à un contrôle strict des déplacements de la population. En pratique, cela débouche dans les deux cas sur une distinction entre « ruraux » et « citadins ».

Au moment de la décollectivisation — à partir de 1978 en Chine et de 1986 au Vietnam —, la répartition des terres agricoles a bénéficié aux ruraux. En Chine, c'est à ce moment qu'ont débuté les migrations des populations avec un hukou agricole vers les zones urbaines ou les zones industrielles. L'assouplissement du contrôle sur la localisation de la population accompagne alors le besoin de main d'œuvre, dans le cadre de l'ouverture économique et de l'industrialisation du pays (Zhang, 2001). Au Vietnam, l'élément déclencheur est la suppression des cartes alimentaires et la création d'un marché libre permettant aux paysans de s'approvisionner où ils le souhaitent (Papin, 2001); le développement économique a été le moteur de la reprise de la circulation de la population entre ville et campagne.

Les deux pays ont alors assoupli les règles d'obtention d'un permis temporaire en ville. En Chine, un tel permis est nécessaire dès lors que le séjour dans un lieu différent de celui de son enregistrement dépasse la simple visite, mais son obtention est onéreuse, de sorte que nombreux sont ceux qui se trouvent en situation irrégulière, sans permis ou avec un permis expiré (Zhang, 2001). Au Vietnam, chacun doit déclarer à la police locale tout déplacement, et faire une demande d'enregistrement temporaire; il n'y a aucun coût financier, mais cela peut prendre du temps. Il y a très probablement de nombreux déplacements qui ne correspondent pas aux déclarations. Dans les deux cas, une personne qui n'est pas en règle et qui fait l'objet d'un contrôle de police est passible d'amendes.

Dans les deux cas, les différents statuts sont associés à des droits différenciés. Les familles qui ont des terres agricoles sont tenues de les cultiver, sans quoi elles sont récupérées par la commune — ce qui donne parfois lieu à des arrangements avec des proches ou à une location des terres pour permettre la migration. Dans le lieu d'arrivée, en milieu urbain, les détenteurs d'un permis temporaire n'ont pas accès aux services publics. Au Vietnam, la situation s'est considérablement assouplie avec la Loi sur la Résidence de 2006, avant laquelle les personnes sans ho khau local ne pouvaient pas obtenir un contrat pour l'électricité, scolariser ses enfants etc. L'accès à ces services de base est désormais assuré, mais souvent à un coût supérieur, et les dispositifs d'aide leur restent fermés là où ils sont enregistrés de façon temporaire. En Chine, beaucoup de services publics restent partiellement fermés aux migrants, qui ne bénéficient pas des mêmes droits que les résidents, et c'est ce qui les conduit à s'organiser spontanément au sein de communautés, généralement fondées sur l'origine géographique (Girard, 2006).

C'est ce qui a généré en Chine l'apparition des « villages urbains » — enclaves périurbaines où se regroupe la population flottante. Les liens sont ténus entre « migrants » et « résidents » (Thireau & Linshan, 2002). La discrimination dans l'accès aux services publics institutionnalisée par le hukou débouche sur une ségrégation spatiale forte. Les représentations communes associent alors ces espaces à un certain nombre de « maux » sociaux, parmi lesquels une forte natalité, le trafic de drogue et la prostitution. Une double dévalorisation en découle (Zhang,

2001) : les ruraux considèrent ces quartiers comme des lieux de dépravation et de perte des valeurs morales, les citadins craignent la délinquance. Cette stigmatisation prend forme dans le paysage : sur un logement loué (souvent occupé par un « flottant »), le propriétaire doit afficher un signe rouge indiquant « loué ».

Au Vietnam, logements pour « migrants » et logements de « résidents » sont souvent confondus ou proches, et on observe peu de ségrégation spatiale. Cela peut s'expliquer par la démographie encore assez faible de la capitale vietnamienne par rapport aux grandes villes chinoises : la circulation entre ville et campagne conduit à une densification de la ville centrale, mais pas (encore ?) à la construction d'espaces entièrement dévolus à l'accueil de cette population. En outre, si les citadins sont souvent enclins à considérer que les « migrants » apportent avec eux trafic de drogue et insécurité, ces derniers ne souffrent en revanche pas de dépréciation de la part des ruraux : les circulations entre ville et campagne et les migrations bénéficient au contraire d'une image positive. C'est uniquement en ville qu'ils constituent un groupe social dominé.

Chapitre 9

Sécurisation alimentaire et agriculture urbaine : un jeu d'échelles contrasté

Bien que le principal mode d'approvisionnement alimentaire soit le marché, la forte composante rurale de la province de Hanoi confère à l'agriculture urbaine et périurbaine un rôle particulier dans le système alimentaire hanoïen.

Hanoi présente encore de larges emprises agricoles, animées de dynamiques disparates. En effet, elles sont un réservoir foncier pour l'urbanisation, qui les grignote au rythme des expropriations ; mais elles sont aussi l'objet de recompositions à plusieurs titres. Les surfaces en culture se réduisent, les productions se transforment, avec la coexistence d'une petite agriculture de subsistance et d'exploitations intensifiées à haut rendement, tirant profit de la proximité de la ville où les revenus sont plus élevés qu'ailleurs. Ces disparités montrent que l'agriculture urbaine représente une ressource potentielle dans le processus de sécurisation alimentaire pour différents acteurs : individus, groupes agro-alimentaires, autorités publiques. Tous ont pour objectif une meilleure sécurité alimentaire, mais pas à la même échelle spatiale ni temporelle. Comment se créent des tensions, voire des conflits, entre les différentes pratiques de sécurisation alimentaire ? Comment s'articulent les pratiques des acteurs à différentes échelles ? D'un côté, l'aménagement urbain confère à l'espace rural de la province une fonction d'approvisionnement de la ville, en lui ajoutant des rôles complémentaires (espace résidentiel, espace de loisirs...). D'un autre, de nombreux ménages conservent une agriculture à toute petite échelle qui assure essentiellement un approvisionnement familial, dans le but d'améliorer la qualité du régime alimentaire et de réduire la contrainte budgétaire.

9.1 Les politiques d'aménagement de Hanoi : quelle place pour l'agriculture dans une métropole en développement ?

9.1.1 L'agriculture urbaine : une notion polysémique

L'agriculture urbaine et périurbaine constitue un mode particulier d'approvisionnement alimentaire des citoyens. Pourtant, la notion interroge : qu'appelle-t-on ici « urbain », et quel type d'approvisionnement cette agriculture assure-t-elle (consommation individuelle, vente) ?

Penchons nous d'abord sur la question spatiale. L'urbain renvoie à ce qui concerne la ville. En pratique, si la définition de ce qu'est une ville varie d'un pays à l'autre, elle comporte toujours les notions de seuil de population, de densité de peuplement et de continuité du bâti ; mais elle se réfère aussi, d'un point de vue fonctionnel, aux types d'activité qu'on y trouve, et en particulier à la faiblesse ou l'absence d'activité agricole (Goffette-Nagot & Schmitt, 2000, p.257). Dès lors, la notion d'« agriculture urbaine » paraît quelque peu paradoxale : quelle place pour l'agriculture dans un espace qui se définit justement par la densité du bâti et l'hégémonie des activités secondaires et tertiaires ?

L'agriculture urbaine se tient au sein de la ville, mais celle-ci est prise dans une acception assez large : il peut s'agir du pôle urbain central comme des espaces périphériques, nettement moins denses, où l'emprise agricole est plus importante. L'espace concerné est donc à la fois urbain et périurbain ; il peut être question de toutes petites surfaces incluses dans le bâti urbain, voire hors sol, comme de surfaces plus importantes *autour* du bâti urbain. Mais dans les deux cas, les productions ont (sauf exception) vocation à être consommées localement, au sein de l'agglomération : c'est là une distinction forte avec l'agriculture rurale dont rien n'est dit sur le lieu de destination des produits. L'espace agricole périurbain se définit alors par sa proximité géographique avec le centre urbain, proximité en termes de temps de déplacement (Pumain et al., 1999), ce qui permet d'avoir des chaînes de vente courtes et d'assurer l'approvisionnement quotidien des citoyens en produits périssables (Moustier, 1999). Elle s'insère ainsi dans la ville tant sur le plan spatial (occupation des sols non propices aux constructions), sur le plan économique (participation au PIB de la ville, emplois), que sur le plan environnemental en participant à la régulation des risques d'inondation et, parfois, au retraitement des déchets urbains (Mougeot, 2000).

Une autre caractéristique est la réduction du temps passé dans les activités agricoles au profit d'autres emplois. Se pose alors la question du rôle particulier de l'agriculture dans les systèmes d'activité – qui se comprend notamment dans l'objectif de diversification des activités.

Le pôle urbain central de Hanoi se trouve au cœur d'une vaste zone périurbaine, puis rurale quand les relations avec la ville-centre ne structurent plus les dynamiques socioéconomiques locales (figure 9.1 p. 228). Cet espace, densément peuplé (la province de Hanoi a une densité moyenne de 2 000 hab/km² selon le GSO (2011a)), reste marqué par l'agriculture : en 2008, au moment de la redéfinition des limites administratives qui a triplé la

superficie provinciale, les terres agricoles représentaient 57% du territoire, et la population rurale (c'est-à-dire domiciliée dans un district rural, un *huyen*) atteignait 59% du total provincial¹ (Sautier et al., 2012), contre 42% dans les anciennes limites. L'absorption de la province de Ha Tay par Hanoi en 2008 pose donc encore davantage l'enjeu de la gestion des espaces agricoles dans le cadre de l'aménagement urbain.

9.1.2 Des politiques publiques aux objectifs contradictoires

L'espace rural de la province Hanoi est marqué par une urbanisation structurée en multiples petits bourgs reliés par des axes de circulation le long desquels le bâti est quasi ininterrompu. Cette urbanisation des campagnes procède d'une dynamique spontanée, mais elle accompagne aussi les projets d'aménagement de la province de Hanoi, dont le modèle est celui d'un développement multipolaire (avec la création de villes nouvelles satellites) (Fanchette et al., 2011). À cela s'ajoute l'extension du pôle urbain central sur les périphéries (comme à Yen So), transformant les anciens villages en quartiers urbains : la consommation d'espaces est intense.

Si l'on ne peut quantifier la conversion de terres agricoles en terrains bâtis faute de données fiables, le processus d'urbanisation se lit dans le paysage des périphéries de la ville. Les projets de construction sont nombreux et leur emprise territoriale importante : larges autoroutes (comme l'autoroute Lang-Hoa Lac vers l'ouest, qui relie la capitale vers la future ville nouvelle de Hoa Lac), nouvelles zones urbaines comme celles de An Khanh (voir la carte 9.2 p. 229) et de Yen So, zones industrielles comme celle qui a été installée à proximité de l'aéroport afin d'accueillir des usines de production de grands groupes internationaux (Samsung, Toshiba, Toyota par exemple). C'était l'un des enjeux du redécoupage administratif de 2008 que de mettre sous contrôle de Hanoi la réserve foncière de l'ancienne province de Ha Tay (Labbé & Musil, 2011).

Aussi, une résolution du Premier Ministre de janvier 2013² prévoit la transformation de 43 000 ha de terres agricoles en terres non-agricoles³ entre 2011 et 2020 : soit une réduction de 28% de leur superficie en dix ans. Le rôle de réserve foncière urbanisable en faveur de la ville des espaces agricoles apparaît ici clairement.

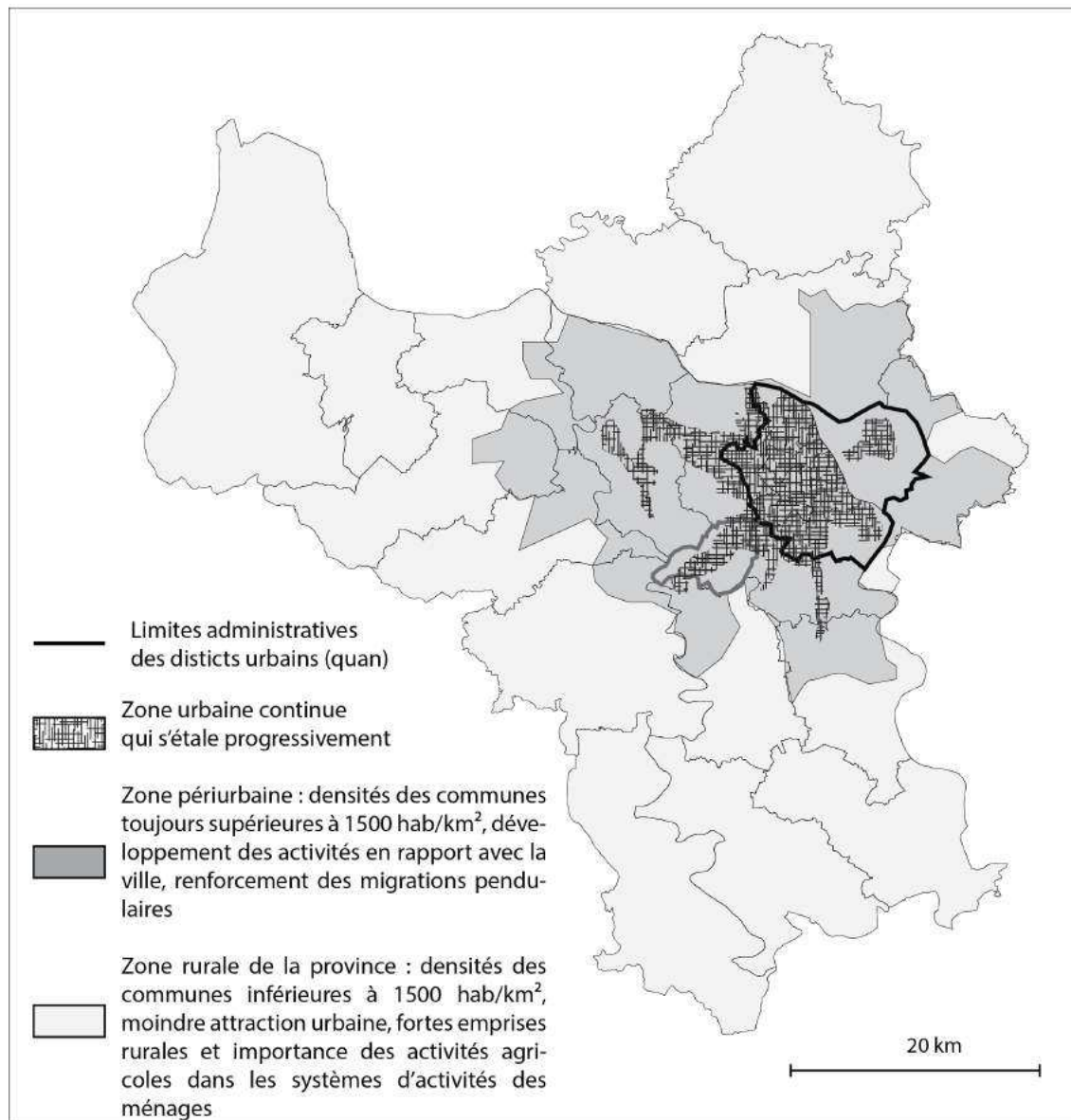
Pourtant, en même temps, une politique de préservation des terres agricoles est promue par l'État. Face à la conversion rapide des terres, l'Assemblée Nationale a voté en 2009 une résolution visant à protéger au moins quatre millions d'hectares de rizières à l'échelle nationale : l'objectif affiché est d'assurer le maintien de l'autosuffisance nationale en riz. Parce qu'il a un rôle central dans le régime alimentaire, l'autosuffisance riz est en effet un symbole fort auquel est associée l'idée de sécurité alimentaire. Or les deux deltas sont les principaux greniers à riz du pays : le delta du fleuve Rouge, dont Hanoi est la tête de pont, est l'une des zones les plus fertiles et conserve un rôle important dans l'approvisionnement

1. Rappelons toutefois que la population urbaine est certainement sous-estimée (section 8.1.2).

2. Résolution n°06/NQ-CP.

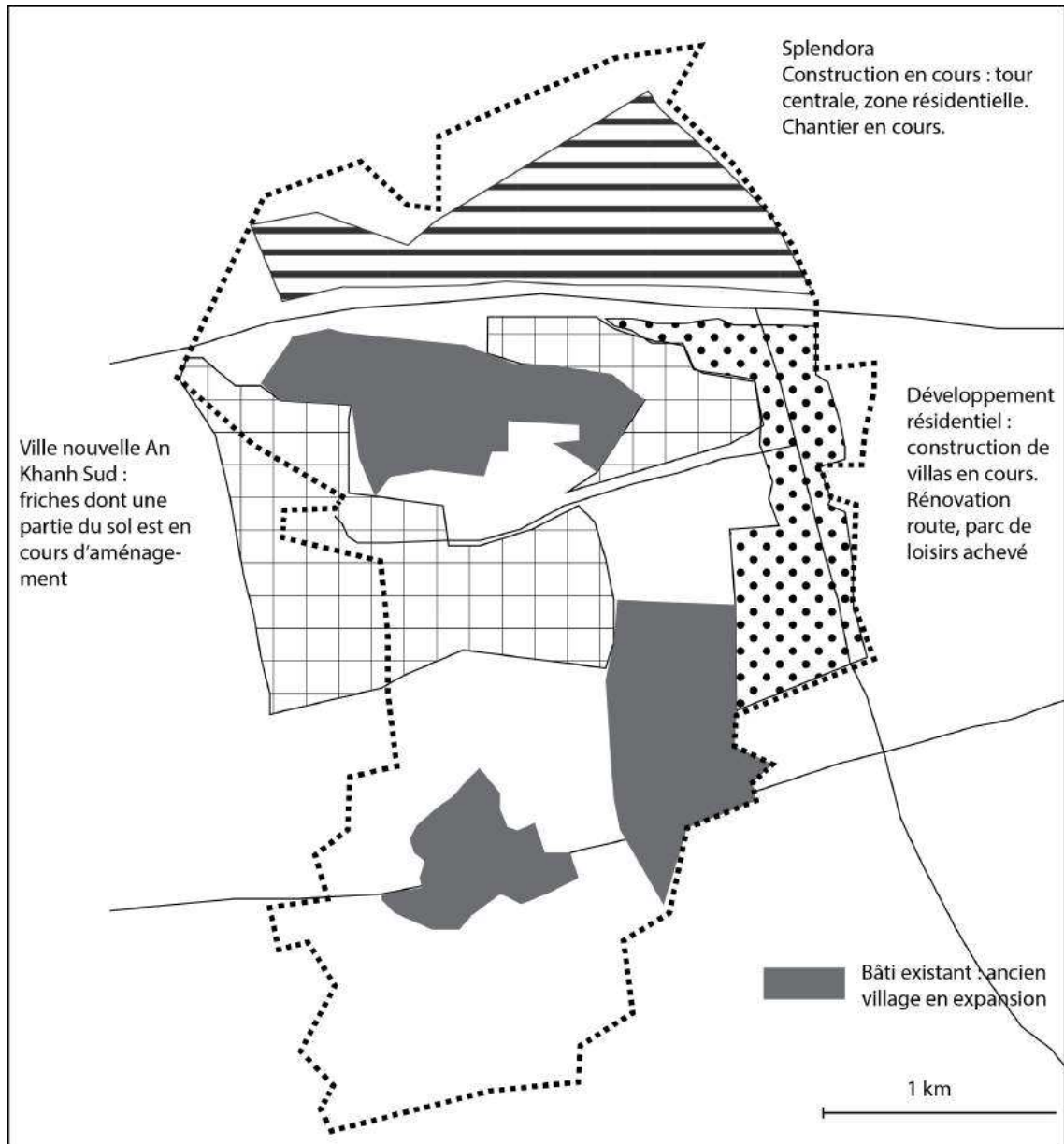
3. La classification des terrains distingue cinq catégories principales : les terrains agricoles, résidentiels, non-agricoles de production, de business et urbains.

FIGURE 9.1: Urbain, périurbain et rural dans la province de Hanoi.



Le pôle urbain central s'étale petit à petit sur la zone périurbaine. Celle-ci se caractérise par des densités de populations importantes (toujours plus de 1500 hab/km²) et l'influence forte de la ville dans les dynamiques locales, à commencer par les emplois (transformation du marché du travail local par industrialisation, migrations pendulaires etc.). La vaste zone rurale est moins densément peuplée et conserve des activités agricoles importantes (souvent stimulées par le marché urbain, sans qu'il n'en soit le destinataire exclusif) tant du point de vue du nombre d'emplois que de l'emprise spatiale.

FIGURE 9.2: An Khanh : l'emprise des projets de développement urbain



Le développement urbain planifié à An Khanh se fonde sur l'urbanisation des anciens terrains agricoles. Les différents projets sont en cours de réalisation, mais d'importantes surfaces restent en friches en 2013. Seule la partie sud de la commune reste cultivée, mais leur saisie est déjà prévue.

du nord du pays en riz (quand le delta du Mékong, au sud, assure à la fois la consommation nationale et les exportations (Dao & Fanchette, 2008)). Il en résulte désormais un contrôle plus strict des conversions des rizières, puisqu'il est théoriquement nécessaire d'obtenir l'approbation du Ministère de l'Agriculture pour les reconvertir. À l'échelle de la ville, le maintien d'un approvisionnement alimentaire à l'intérieur des limites de la province a été l'un des moteurs des reconfigurations administratives tout au long des dernières décennies (Ledent, 2002). Ces différentes politiques rendent compte d'une volonté de préservation d'un espace agricole important au sein du delta et jusque dans la province de Hanoi ; mais, pour le territoire de Hanoi, aucun objectif chiffré et contraignant n'est fixé.

Ainsi, à l'échelle de la province de Hanoi, on voit les attermoissements des politiques témoignant d'objectifs distincts : l'un est de faire de Hanoi une métropole d'envergure internationale, l'autre est de sécuriser l'approvisionnement alimentaire de la capitale, en riz comme en produits frais périssables. Le territoire du périurbain ainsi est soumis à une forte concurrence dans l'usage des sols, concurrence entretenue par des politiques publiques contradictoires.

9.1.3 La métropolisation comme moteur de transformation agricole : quelles productions alimentaires en ville ?

Les tensions dans l'usage des sols se jouent aussi à l'échelle des exploitations : la métropolisation – qui consiste en un renforcement du pôle urbain central, concentrant les centres de pouvoir, les services supérieurs, les activités économiques (Lacoste, 1995), accompagné d'une influence accrue sur les espaces périphériques – est un puissant moteur de transformation des cultures. En effet, depuis la décollectivisation des terres agricoles au début des années 1990, les exploitants jouissent d'une plus large liberté dans le choix des cultures. Dès lors, avec d'une part l'amélioration des conditions de vie qui a accru la demande en produits alimentaires diversifiés, et d'autre part la croissance démographique de la ville, une transformation progressive de l'agriculture se fait jour autour de la ville. Sautier et al. (2012) rapportent que les surfaces en riz de la province (anciennes limites) sont passées de 54 200 ha à 43 300 ha (en tenant compte des deux cultures annuelles) entre 2000 et 2007, soit une réduction de 20%, cependant que les productions à haut rendement se sont renforcées. L'élevage est particulièrement dynamique : le nombre de porcs avait déjà crû de 50% entre 1991 et 2001 (Van den Berg et al., 2003), et il a encore augmenté de 35% entre 2001 et 2007, pour atteindre 56 000 bêtes (Sautier et al., 2012). De la même façon, le nombre de volailles a crû de 17% pour atteindre 3,4 millions de têtes. L'aquaculture, les maraîchages et l'horticulture se sont également développés, tant dans les anciennes limites que dans le grand Hanoi d'après 2008.

Ces transformations, qui témoignent d'une grande réactivité des producteurs face aux marchés urbains qui émergent, correspondent parfaitement au modèle classique des mutations agricoles sous l'effet de l'urbanisation : le renchérissement du foncier conduit à accroître la valeur des productions. Mais à Hanoi, il y a également une dimension straté-

gique à ces changements d'usage des sols : en effet, on peut également y voir une réponse aux expropriations massives des terres agricoles périurbaines⁴ par les autorités publiques, puisque les terres occupées par des cultures de hautes valeurs (notamment des arbres fruitiers) bénéficient généralement d'une indemnisation nettement plus favorable que les rizières (Lee et al., 2010).

On voit donc une transformation de la forme de l'agriculture dans la province de Hanoi : d'une agriculture peu spécifique, proche de l'agriculture rurale du bassin du fleuve Rouge, on passe à une agriculture portée sur certains produits particuliers à haute valeur ajoutée, qui s'éloigne de la fonction vivrière puisqu'elle est en partie non alimentaire, avec par exemple l'horticulture (Moustier, 2003).

9.1.4 L'agriculture multifonctionnelle du projet urbain du Grand Hanoi

L'État est, légalement, seul à superviser les changements d'affectation des sols, qui sont ensuite appliqués par les autorités subalternes. De la sorte, il dispose, théoriquement, d'un outil puissant d'aménagement spatial avec le schéma directeur de la province, dont la dernière version (« Hanoi 2030 ») a été adoptée par l'Assemblée Nationale en juillet 2012.

Dans ce *Master Plan*, il est prévu que 60% du territoire de la province constituent un « corridor vert », dont les deux-tiers devront restés exempts de développement industriel et urbain. Il comprend à la fois des terrains cultivés, des parcs urbains et des espaces naturels (forêts notamment). Il y a une volonté d'intégration de l'agriculture et des espaces naturels au système urbain : ils jouent un rôle écologique en limitant les inondations causées par les rivières et fleuves de la province ; ils créent une ceinture censée limiter l'étalement de la tache urbaine ; les exploitations sont intensifiées et modernisées de façon à améliorer leur rôle économique ; ils ont une fonction sociale et récréative avec l'apparition de grands parcs urbains, comme celui de Yen So qui s'intègre dans le projet de développement de Gamuda.

Les espaces ruraux du projet de développement du Grand Hanoi s'inscrivent donc dans une logique de multifonctionnalité. Ils sont une ressource productive avec la préservation d'une activité agricole, une ressource foncière avec d'importants espaces résidentiels, et enfin une ressource naturelle avec à la fois un rôle environnemental et récréatif (Soulard, 2005). On peut voir là à la fois un renforcement des tendances actuelles spontanées – agriculture de plus en plus tournée vers le marché urbain, préservation des lieux de vie dans les espaces périurbains accompagnée de migrations pendulaires le cas échéant –, mais aussi une influence de modèles occidentaux de gestion des espaces périurbains dans un cadre métropolitain.

Pourtant, de façon un peu cynique, on peut supposer qu'il s'agit surtout de vœux pieux : ne serait-ce que parce qu'une partie de ce qui est censé devenir cette ceinture verte est déjà urbanisée, en particulier à l'ouest le long de l'autoroute vers Hoa Lac et de la route vers la ville de Son Tay : il y a déjà un processus d'urbanisation le long de ces voies de communication. De surcroît, la proximité avec la ville-centre conduit à une très forte

4. Voir la section 7.1.1 du chapitre 7, p. 167.

valorisation foncière : on peut douter que ces terres ne fassent pas l'objet d'une intense spéculation et ne soient pas converties en terres urbaines, la spéculation foncière étant l'une des principales sources d'enrichissement des décideurs locaux (Labbé & Musil, 2011; Papin, 2010).

Enfin, cette projection ne prend pas en compte les terres existantes et leur rôle dans l'économie familiale. Au nom de l'intérêt « du peuple » qui est constitutionnellement le propriétaire de la terre (Pandolfi, 2001), l'État exproprie massivement les terres agricoles, sans prendre en compte la place de cette agriculture dans la sécurisation des moyens d'existence des familles périurbaines.

9.2 Le rôle de l'agriculture familiale dans les ressources des Hanoïens

9.2.1 L'agriculture familiale dans la frange urbaine : formes et pratiques

Au moment de la décollectivisation, en 1993, les habitants des communes rurales de la province ont reçu généralement un *sao* par personne, c'est-à-dire 360 m². Les cultures sont diverses : riz, légumes, fruits, mais aussi pisciculture dans les étangs.

Parmi nos répondants, 33 avaient une activité agricole (en excluant les douze cas de migrants ayant des cultures à la campagne) : 8 à Phuc Tan (20% des enquêtés de ce quartier), 14 à Yen So (45%) et 11 à An Khanh (38%). Mais, en large majorité, ils n'avaient pas ou plus de terrains de la décollectivisation. À An Khanh, tous les enquêtés avaient été expropriés en totalité, à une exception près : mais dans ce dernier cas le terrain n'était pas cultivé parce qu'il n'y avait plus de système d'irrigation. À Yen So (voir tableau 9.1), seuls 4 enquêtés cultivaient encore ces terrains, sur les 26 qui en avaient bénéficié⁵. Les autres en avaient été expropriés (11 cas d'expropriation partielle ou totale), les avaient transformés en terres d'habitation (9 cas), les avaient prêtés à des proches parce qu'ils ne pouvaient plus les cultiver, surtout en raison de leur âge (4 cas), ou, dans trois autres cas, étaient gérés collectivement par des riverains contre rétribution annuelle⁶.

Dès lors, comme le présente le tableau 9.3 p. 233, c'est davantage dans la cour et le jardin de la maison (19 cas), ou sur un petit terrain à proximité (14 cas) que les cultures se font : il s'agit donc pour l'essentiel de toutes petites surfaces utilisées en potager. Les quartiers présentent cependant des spécificités locales. D'abord, à An Khanh, si la plupart des terrains ont été expropriés, de nombreux espaces restent en friches ou non construits : des habitants les occupent, sans titre, et les mettent ainsi à profit. C'est le cas de trois enquêtés : ils cultivent des légumes à proximité d'un étang, afin de permettre un arrosage aisé, tout en sachant qu'ils peuvent en perdre l'usage du jour au lendemain puisqu'ils n'ont légalement aucun droit dessus. Mais c'est une ressource pour la famille, et même une source

5. 30 entretiens ont été réalisés à Yen So : les 4 derniers n'avaient pas de *ho khau* dans le quartier, donc pas de terrains associés.

6. Dans les trois cas, il a semblé que cette gestion collective avait été subie plus que choisie par l'enquêté, et c'était le chef d'ilot qui avait été à l'origine de l'initiative.

TABLE 9.1: Le devenir des terrains de la décollectivisation : le cas de Yen So.

Usage	Nombre de cas
Terrains cultivés	4 cas
Terrains totalement ou partiellement expropriés	11 cas
Terrains utilisés totalement ou partiellement pour construire une habitation ou des chambres à louer	9 cas
Terrains prêtés à des proches et cultivés par eux	4 cas
Terrains mis en valeur collectivement	3 cas
<i>Nombre total de foyers concernés</i>	<i>26</i>

Remarque : les situations se cumulent parfois, parce qu'il y a autant de terrains que de personnes nées avant 1993 au foyer, ce qui fait qu'un même foyer peut avoir plusieurs terrains utilisés différemment.

FIGURE 9.3: Les lieux de cultures.

	Phuc Tan	Yen So	An Khanh
<i>Nombre de répondants ayant une activité agricole</i>	8	14	11
Cour ou jardin de la maison	1	9	9
Jardin ou petit terrain séparé de la maison (dont : berges dans le cas de Phuc Tan)	6	4	4
Rizières, étangs de la décollectivisation	0	4	0
Fleuve (pêche)	2	0	0

Remarque : Le total peut être supérieur au nombre de répondants car plusieurs d'entre eux ont des productions dans plusieurs endroits à la fois, par exemple à Yen So des rizières issues de la collectivisation associées à un élevage de poules dans la cour de la maison.

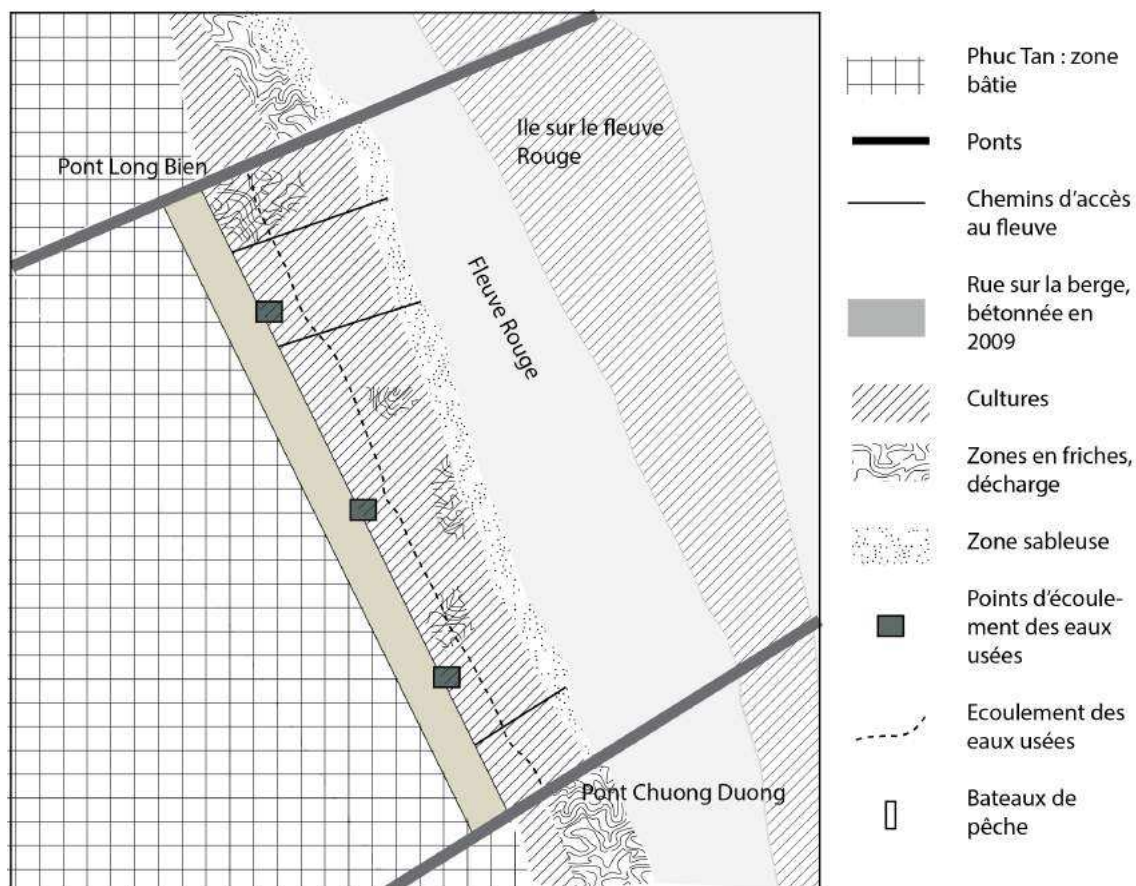
de revenus pour deux d'entre eux, qui vendent leur production au marché.

Ensuite, à Phuc Tan, c'est la berge du fleuve qui est mise en valeur (voir le schéma 9.4 p. 234 et les images 9.5 p. 235). Les cultures ont commencé au tout début des années 2000 et se sont multipliées à partir de 2008, lorsque la mise en route d'un barrage en amont a limité le risque d'inondation et les montées des eaux du fleuve, mais aussi lorsque l'inflation alimentaire très forte a ravivé l'intérêt pour l'auto-alimentation. L'appropriation de l'espace fonctionne sur la base du « premier arrivé, premier servi » : celui qui défriche une partie de la berge en bénéficie. Il n'y a naturellement aucune autorisation à faire cela, ni aucun titre de propriété; toutefois, les autorités locales se contentent de surveiller ce qui s'y passe et n'expriment aucune désapprobation face à cette occupation de l'espace public. D'après les entretiens avec le vice-président du Comité Populaire, la surveillance porte sur

les usages qui sont faits de la berge : les cultures sont acceptées, mais il n'est pas question d'y établir des habitations. Dès lors, la police locale a demandé aux occupants de la berge de réduire la taille des haies de bambou qui sont installées pour délimiter les parcelles, afin que tout un chacun puisse voir par dessus et ainsi contrôler les activités. Apparemment, il n'y a pas non plus de conflits entre les usagers, entre des riverains qui souhaiteraient cultiver et ceux qui sont déjà installés : probablement parce qu'il reste encore des espaces disponibles.

Il y a donc une appropriation informelle de l'espace qui est reconnue par tous sans accroc majeur. Un marché semble même se dessiner, en dépit de l'absence de titre de propriété : M. Thanh, qui cultive depuis peu un grand terrain tout près du fleuve, raconte que sa sœur a acheté un terrain de près de 500 m² plantés en arbres fruitiers (longaniers et bananiers) pour la somme de 60 millions de dong⁷, ce qui est à la fois peu (cela fait 120 000 VND par mètre-carré : un tarif similaire aux indemnités d'expropriation à An Khanh en 2005) et beaucoup, compte tenu de l'absence totale de droit sur le terrain⁸.

FIGURE 9.4: Schéma d'organisation de la berge de la partie nord de Phuc Tan



7. Soit 2200 € environ.

8. M. Thanh justifie cette somme importante par le prix des arbres, davantage que celui du terrain ; mais il évoque aussi un autre terrain planté en légumes, donc sans culture pérenne, qu'il aurait aimé acquérir et que son occupant proposait à plusieurs dizaines de millions de dong également. Il a jugé cela excessif.

FIGURE 9.5: Cultures sur la berge du fleuve



Photographies de l'auteur, février 2011.

Sur la première image, au premier plan, on voit l'un des ponts sommaires aménagés par les riverains de façon à enjamber l'écoulement des eaux usées alimenté par les bouches d'égouts. Ce passage permet de rejoindre l'un des terrains aménagés pour la culture : il se présente en langues de terres de surface relativement réduite, plantées en légumes-feuilles et légumes-racine variés, ce qui permet de diversifier la consommation familiale. Sur la seconde image, au deuxième plan on voit les barrières érigées pour délimiter les terrains, le protéger des chiens et d'éventuels voleurs. Derrière ces barrières, la berge n'est pas cultivée : il reste de la place pour qui veut se lancer dans les cultures.

La diversité dans la mise en valeur prévaut. On a pu observer de petits jardins potagers avec des légumes-feuilles, des herbes aromatiques, quelques choux et légumes-racines : cela constitue la majorité des lopins. Mais il y a également des terrains beaucoup plus vastes, de plusieurs centaines de mètres-carrés, plantés en légumes ou en arbres fruitiers ; et également des espaces d'élevage. M. Thanh venait de créer, au moment de l'entretien en novembre 2011, une ferme avec des poules de races renommées installées dans des enclos en bois et nourries aux vitamines et aliments vétérinaires, ainsi que des coqs de combat venant d'une région particulièrement réputée en la matière. L'objectif était, dans ce cas particulier, de vendre les bêtes une fois adultes. Cela reste cependant une exception : en majorité, les terrains sont de petite taille et assurent essentiellement un approvisionnement familial.

Enfin, la petite agriculture de proximité se retrouve un peu partout à travers la ville et ses franges. À Phuc Tan, des riverains élèvent quelques poules dans la cour de leur maison ; à An Khanh, avec davantage d'espace disponible, un cochon accompagne ou remplace parfois la volaille. À Yen So et à An Khanh, les jardins conservent une fonction productive et sont généralement utilisés en potager (culture de liserons d'eau, d'autres légumes-feuilles, de choux, mais aussi d'arbres fruitiers : longaniers, pamplemoussiers, manguiers etc.), et de petites plantations dans des bacs se retrouvent partout dans les cours des maisons. Des cultures se glissent fréquemment dans les interstices des zones construites : une parcelle où l'habitation est démolie sera souvent utilisée, provisoirement, comme jardin potager, et les bordures de route ou d'étangs sont parfois plantées de légumes. Il y a donc une petite agriculture urbaine qui parsème les espaces bâtis.

Cela procède d'une persistance de l'usage agricole d'espaces qui étaient ruraux jusqu'à récemment, mais on assiste aussi à une vivacité de ces cultures d'échelle très réduites, comme en témoigne la résurgence de l'agriculture sur les berges du fleuve à Phuc Tan. Ce n'est pas seulement un reliquat dans des villages devenus urbains : c'est également une pratique choisie qui fait partie des agencements des ressources des habitants.

9.2.2 Agriculture urbaine et résilience

Les terres agricoles constituent une ressource à la fois alimentaire et, potentiellement, monétaire. Elles sont un élément de la diversification des revenus familiaux. À l'échelle du delta du fleuve Rouge, en 2005, plus des trois-quarts des ménages déclarent exercer une activité agricole mais seulement 17% en tirent l'intégralité de leurs revenus (Poverty Task Force, 2005) ; cette articulation agriculture-autre emploi est extrêmement fréquente au sein de la métropole où les superficies sont très réduites.

Le récent recensement rural et agricole (GSO, 2011b) montre que plus des deux-tiers des ménages de la province de Hanoi exerçant une activité agricole possèdent moins de 0,2 ha, contre 60% pour le delta du fleuve Rouge et un tiers pour l'ensemble du pays. On voit là la concurrence pour l'espace qui se joue autour de la capitale. Dès lors, en dehors des exploitations à hauts rendements, comme les élevages de cochons ou de poulets (dont les « gros » cheptels, au-delà de trois têtes de porcins et de cinquante volailles, sont

surreprésentés (GSO, 2011b, p.332-335), ce qui rend compte d'une intensification agricole), l'agriculture prend surtout la forme d'une petite activité familiale (sans employé) dont les revenus sont complétés par d'autres activités.

Dans notre échantillon, la moitié des personnes qui avaient une activité agricole en tiraient des revenus monétaires. À Phuc Tan, il s'agissait dans deux cas de pêcheurs : ils vivaient de longue date dans le quartier en raison de sa proximité avec le fleuve, mais allaient pêcher plusieurs kilomètres en amont, à cause de la pollution locale (écoulements des eaux usées de la ville). Dans les trois autres cas, les revenus étaient tirés de la vente des produits de la berge : au marché local, dans un autre marché de Hanoi où travaillait la sœur de la productrice, mais aussi au porte-à-porte et à des collectivités du quartier (crèche, cantine d'une entreprise). À Yen So et An Khanh, les revenus étaient tirés plus classiquement de la production et de la vente de légumes au marché local.

Ces revenus, principaux ou complémentaires, jouent un rôle particulier dans l'économie familiale : notamment quand ils sont générés par des personnes qui n'exercent plus d'autres activités rémunérées. À Yen So, Mme Mao, 86 ans, a fait construire sa maison sur ses terrains agricoles mais en a conservé la moitié pour produire des liserons d'eau. Cela assure la consommation familiale (elle vit avec la famille de son fils, qui a deux enfants), celle de proches qui passent la voir quotidiennement, mais elle en vend aussi une partie, soit directement sur le pas de sa porte, soit au marché le matin. Elle gagne ainsi 50 à 80 000 VND par jour de vente. Or elle précise qu'elle continue de cultiver malgré son âge à cause des faibles revenus de son fils et de sa belle-fille : avec leurs deux enfants, ils ne sont pas à même d'assurer toutes les dépenses familiales depuis que l'aînée est rentrée à l'école.

Mme Hiên, quant à elle, est originaire de la province de Phu Tho, mais s'est établie à Phuc Tan au moment de sa retraite pour se rapprocher de ses enfants, alors que son mari était décédé. Là, sans activité et sans pension (elle était directrice d'école), elle a décidé de défricher un terrain sur la berge : elle précise qu'elle a été l'une des pionnières en la matière puisqu'elle a commencé à cultiver dès 2000. Elle a désormais un terrain relativement grand, ce qui lui permet de générer des revenus qu'elle estime très confortables :

« Je produis pour ma consommation et pour vendre : je vends mes légumes sur un marché de Cau Giay, près de l'université des transports. C'est très rentable : je les vends tous les trois ou quatre jours et je gagne environ 500 000 dongs à chaque fois. J'ai beaucoup de clients fidèles. Je cultive les légumes sans produits chimiques et j'arrose avec l'eau du robinet, donc je les vends en "légumes propres". Il y a cette voisine aussi qui cultive pour vendre : elle a une petite surface et gagne environ 100 000 dongs par jour de vente, en vendant ce qu'elle produit au marché de Bao Linh. Cela fait un bon revenu pour peu de travail. »

L'enjeu de la surface cultivée est ici primordial, puisqu'une autre enquêtée n'avait qu'un tout petit jardin (mais les surfaces effectives sont difficiles à évaluer compte tenu de l'absence de cadastre) et ne gagnait que 700 000 VND par mois en moyenne. Néanmoins,

dans ce dernier cas, elle complétait ainsi les revenus de la famille de façon plus confortable que lorsqu'elle travaillait comme employée au stade : elle avait un revenu similaire mais jouissait en plus de produits frais.

Pour les personnes n'ayant plus d'autre activité rémunérée, la vente agricole constitue alors un revenu supplémentaire dans les ressources familiales et confère ainsi un rôle économique actif à des personnes âgées qui seraient, sans cela, dépendantes de leurs descendants : elle est fortement valorisée à ce titre par les enquêtés.

De surcroît, les cultures assurent un approvisionnement alimentaire. Cela concerne des familles favorisées, qui y voient d'une certaine façon un loisir et un accès à des produits dont ils connaissent les conditions de productions⁹, ce qu'illustre le discours de Mme Hiên qui explique que la culture remplace avantageusement la gymnastique du matin, conférant ainsi une image « santé » valorisante à cette pratique.

Mais cela concerne aussi des familles très défavorisées qui trouvent là une ressource permettant d'améliorer la situation alimentaire de la famille. À Yen So, Mme Tham, 40 ans, récupératrice de déchets recyclables, vit avec son mari (qui ne travaille pas suite à un handicap) et leurs deux enfants de 12 et 14 ans. La faiblesse de ses revenus (de 50 à 100 000 VND par jour) engendre une forte contrainte alimentaire : les parents ne prennent pas de petit-déjeuner, elle n'achète de la viande que tous les quatre ou cinq jours, et ne propose jamais de fruits. Or elle n'a plus de terrains de la décollectivisation : ceux-ci sont gérés collectivement en étangs aquacoles, et lui rapportent un revenu de 800 000 VND une fois par an. Par conséquent, face à l'augmentation des prix des denrées et des frais de scolarité de ses enfants, elle a demandé à deux de ses voisins de lui prêter des terres pour faire pousser quelques légumes pour nourrir la famille et réduire ainsi le budget alimentaire :

« Je n'achète de légumes au marché que tous les trois ou quatre jours : le reste du temps, ma production suffit pour la famille. Cela ne coûte vraiment pas cher, parce que je n'utilise aucun produit chimique, mon voisin me donne des graines et j'utilise l'eau de l'étang pour arroser. C'est vraiment bien, parce que cela m'a permis de réduire le budget alimentaire et cela assure une alimentation de meilleure qualité, je suis sûre de la bonne qualité des produits et de leur fraîcheur. »

Les terrains sont minuscules : 4 m² et 15 m², mais permettent une production de trois ou quatre sortes de légumes à la fois qui assurent un approvisionnement quotidien. En ce sens, c'est bien un facteur de résilience : cela permet de restaurer une situation alimentaire déjà difficile mais encore davantage mise à mal par les frais supplémentaires et l'inflation alimentaire. Ainsi, cette forme d'agriculture est fortement associée à l'insécurité alimentaire conjoncturelle : parmi nos répondants, la moitié du groupe en insécurité conjoncturelle (20 sur 41 répondants) pratiquait une activité agricole, contre seulement un quart (10 sur 41) du groupe des sécurisés et un sixième (3 sur 18) du groupe en insécurité chronique. C'est un

9. Voir le chapitre 12 sur la question de la qualité sanitaire des aliments.

élément de recouvrement de l'état alimentaire à la suite d'un choc et de son amélioration dans un pas de temps plus long, limitant ainsi le risque d'insécurité chronique.

Les types de cultures réalisées par nos enquêtés montrent le caractère élémentaire des produits cultivés (voir le tableau 9.6) : il s'agit massivement de légumes-feuilles (28 cas, soit 85% de l'échantillon) et d'autres légumes (21 cas, soit les deux-tiers de l'échantillon).

Mais cette micro-agriculture familiale est également une source de diversification du régime alimentaire : c'est particulièrement vrai pour la viande, et surtout le poulet : la moitié du volume de volaille consommé à l'échelle nationale est autoconsommée (Nguyen et al., 2012a). 8 des répondants (soit le quart de l'échantillon) élevaient des poules dans leur cour, tant pour les œufs que pour la viande (notamment pour les repas de fête : le poulet fait par exemple partie du repas classique du Têt). Un autre quart cultivait des fruits : c'est là encore un signe de qualité de l'alimentation¹⁰.

FIGURE 9.6: Les types de cultures.

	Légumes- feuilles	Autres légumes	Riz	Fruits	Poules	Porcs	Poissons
Phuc Tan (n=8)	7	6	0	4	2	0	2
Yen So (n=14)	13	9	3	1	3	0	0
An Khanh (n=11)	8	6	0	3	3	1	0
<i>Total (n=33)</i>	<i>28</i>	<i>21</i>	<i>3</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>1</i>	<i>2</i>
	<i>85%</i>	<i>64%</i>	<i>9%</i>	<i>24%</i>	<i>24%</i>	<i>3%</i>	<i>6%</i>

L'importance accordée à cette petite agriculture se retrouve dans les discours des enquêtés. En particulier, à An Khanh, plusieurs d'entre eux envisagent de reprendre une activité de production lorsqu'ils bénéficieront des terrains rétrocédés : Mme Lien, jeune mère de deux enfants à An Khanh, explique qu'elle souhaite cultiver des légumes pour sa famille quand elle aura les terrains, et peut-être même en vendre : pour compléter ses revenus (elle élève seule ses enfants depuis la mort de son mari) et être sûre de la qualité de ce avec quoi elle nourrit ses enfants. Le motif de l'autonomie dans l'approvisionnement est évoqué par 14 répondants, et l'amélioration de la diversité et de la qualité de l'alimentation par 4 personnes¹¹.

Ainsi, pour les ménages défavorisés, l'objectif de sécurisation est clairement exprimé : sécurisation des moyens d'existence par une diversification des revenus familiaux lorsqu'il y a vente, sécurisation alimentaire lorsque la production est destinée à la consommation familiale. La persistance, voire la résurgence (cas de Phuc Tan), d'une agriculture au sein des franges urbaines et même dans la ville, s'explique par ces pratiques économiques et

10. Voir la section 10.3 du chapitre 10 sur les modèles alimentaires.

11. Rappelons que les entretiens sont semi-directifs : les questions posées sont ouvertes et aucune réponse n'est jamais suggérée.

alimentaires. C'est une source de résilience pour les familles productrices : la production permet de rétablir la situation alimentaire, ou de la sécuriser en prévention de difficultés potentielles.

Pourtant, la politique de développement urbain fait fi de cette fonction de sécurisation. Au cours des entretiens avec des responsables dans les comités populaires locaux (vice-présidents à l'échelle du quartier et du district, et section de l'aménagement à An Khanh) la question du devenir de l'agriculture familiale a toujours été éludée d'un revers de main, avec comme seule réponse qu'il y a une indemnisation suffisante et des formations professionnelles pour les expropriés. On peut alors s'interroger sur l'avenir de cette agriculture familiale dans la métropole hanoïenne.

9.3 L'agriculture urbaine dans le cadre métropolitain : quelles perspectives ?

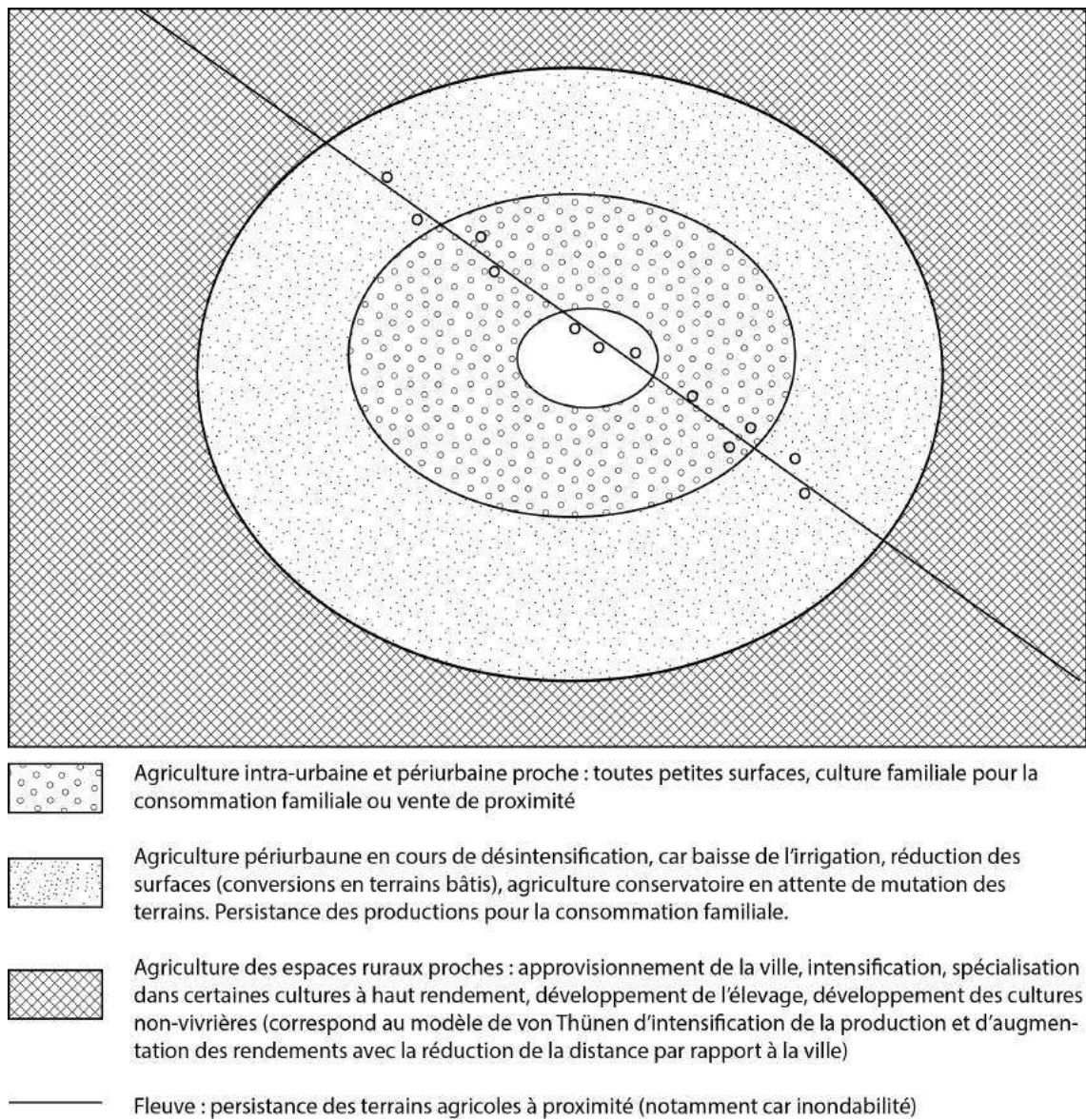
9.3.1 Une spécialisation accrue au sein de l'espace métropolitain

Dans notre espace d'étude, c'est l'étroitesse des lopins cultivés qui ressort : les « grands » terrains agricoles de la décollectivisation sont progressivement transformés en espace bâti. L'agriculture persiste, mais davantage sous forme de potagers insérés dans l'espace urbain. Cela illustre l'évolution de l'agriculture sous l'effet de l'étalement urbain : au plus près du pôle central, une restriction de l'espace conduit à une transformation des pratiques, les rizières cédant leur place aux maraîchages. Un peu plus loin, les territoires ruraux jouxtant la ville – dont Hoai Duc – sont entrés dans un processus de désintensification de l'agriculture, avec le démantèlement des systèmes d'irrigation et le mitage des zones agricoles par des projets à caractère urbain (zones industrielles, zones résidentielles, infrastructures de transport etc.) (Fanchette et al., 2011). La partie sud de Yen So est dans ce processus, cependant qu'An Khanh est déjà à un stade avancé d'évolution vers un espace rural à fonction résidentielle, artisanale et industrielle. Enfin, dans la grande zone rurale de la province, les productions évoluent sous l'effet de la proximité du marché urbain et se spécialisent de plus en plus dans des denrées à forte valeur ajoutée : maraîchage, pisciculture, élevage intensifié (Fanchette et al., 2011, p.98-99). Il y a donc de plus en plus une spécialisation spatiale et fonctionnelle à l'échelle de la métropole, sans que la micro-agriculture ne disparaisse pour autant (figure 9.7 p. 241).

9.3.2 Vers une nouvelle agriculture urbaine ?

Le renforcement agricole de la grande couronne permet l'élaboration de filières courtes. C'est particulièrement intéressant pour les produits périssables : les légumes-feuilles, par exemple, sont très fragiles, ce qui explique qu'ils sont essentiellement produits dans un rayon de 30 kilomètres autour de la capitale (Moustier et al., 2004), mais cela permet également de limiter les risques sanitaires liés aux transports, surtout pour la viande fraîche, alors que les véhicules réfrigérés demeurent rares.

FIGURE 9.7: Schéma de l'évolution espaces agricoles dans la région métropolitaine de Hanoi : vers une spécialisation des espaces



Il s'agit ici d'un schéma : localement, l'évolution de l'agriculture peut être composite, car les rythmes de transformation peuvent être variable à l'échelle micro. Mais ces dynamiques vont dans le sens de cette répartition spatiale des pratiques agricoles à l'échelle métropolitaine.

Deux exemples permettent de montrer la valorisation de la proximité urbaine. D'abord, le cas des coopératives de « légumes sûrs » (utilisant peu de produits phytosanitaires, voir le chapitre 12 sur la question de la qualité sanitaire des denrées) : tous les légumes vendus sous ce label dans la capitale sont produits à l'intérieur de la province. Il y a là une stratégie de distinction en termes de qualité qui permet une valorisation sur le marché alimentaire urbain, dès lors que la clientèle a confiance dans ce label et se trouve donc disposée à payer le surcoût engendré – on en est encore au balbutiement de ce processus à Hanoi. Les

initiatives sont privées et montrent l'intérêt d'acteurs des marchés agro-alimentaires pour ces filières.

Second exemple de valorisation de la proximité urbaine, une ONG danoise a mis en place un système proche des AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) en France. Le groupe Action For the City a établi une contractualisation avec des agriculteurs ayant le statut de foyers pauvres dans le district de Soc Son, dans la partie nord de la province : les agriculteurs s'engagent à produire selon un cahier des charges d'agriculture biologique, en échange de quoi l'ONG leur assure un revenu stable grâce à des prix d'achat qui sont fixés à l'avance pour une longue période (six mois). L'ONG se charge ensuite de la collecte des légumes directement à la porte des exploitations, les transporte (à moto) jusqu'à Hanoi et les revend à une clientèle fidélisée, sous forme de paniers payés au poids, à une fréquence bihebdomadaire. Ce programme, appelé *Thanh Xuan Organic*, est un succès : les producteurs ont tous vu une amélioration considérable de leurs revenus et les consommateurs répondent à l'appel. Cela étant, l'ampleur est limitée : elle porte sur moins de cent producteurs et quelques centaines de consommateurs. De surcroît, les consommateurs sont globalement issus de milieux privilégiés : expatriés et personnes aisées avec de hauts niveaux de formation et sensibilisées aux problèmes environnementaux, selon l'une des salariées de l'association. Néanmoins, d'une part un phénomène de mimétisme a conduit de nombreux agriculteurs du village producteur à cultiver selon les critères de l'agriculture biologique et, de la sorte, à vendre des produits biologiques sur les marchés locaux, parfois à un prix légèrement supérieur que ceux issus de l'agriculture traditionnelle. D'autre part, cela montre le dynamisme de ce type de filières rapprochant les producteurs et les consommateurs, ce qui gagnerait certainement à être développé dans un cadre urbain où les craintes sur la qualité sanitaire deviennent prégnantes – on étudiera ces recompositions dans la quatrième partie.

Pour autant, on peut s'interroger sur la capacité des producteurs d'échelle très réduite à participer à ce genre de filière : parce que les volumes sont réduits, que les productions ne sont pas toujours régulières (par exemple, Mme Mao qui fait pousser des liserons d'eau dans son jardin ne cultive rien en hiver et récolte moins quand la météo est défavorable), et qu'il n'y a aucune forme de présentation (tri, emballage etc.), cette production s'accommode mal d'une autre forme de vente qu'au pas de la porte ou sur les marchés de proximité. Ce type de filière de valorisation n'est vraisemblablement pas un débouché aisé pour la plupart des tout petits producteurs.

Dans le cadre de la planification du Grand Hanoi, la vision de l'agriculture qui prévaut est celle d'une agriculture modernisée, rentable et multifonctionnelle : elle doit répondre aux critères du programme des « Nouvelles Campagnes », projet phare du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, et qui se fonde notamment sur le développement des infrastructures à l'échelle locale, la modernisation agricole et la formation des agriculteurs. La mise en œuvre de ce programme, encore à l'état expérimental actuellement, reste à interroger, mais les grandes lignes semblent ignorer l'hétérogénéité des pratiques agricoles en milieu périurbain, en particulier la petite agriculture qui vient en complément

d'autres activités – avec peu d'investissement et une main d'œuvre potentiellement âgée. Quelle est la force de résistance de cette agriculture face au développement urbain et à la planification du monde rural telle qu'elle est envisagée ? Face aux expropriations massives et à l'injustice spatiale qui est perçue dans les usages de ces terres périurbaines, des formes de protestations se mettent en place et on assiste à l'émergence – encore très limitée il est vrai – d'une société civile comme élément de la gouvernance urbaine, avec des méthodes (renégociation d'indemnités d'expropriation, occupation illégale de terrains etc.) qui font valoir les intérêts des riverains face aux projets des décideurs (Fanchette et al., 2011, p.103). Reste à voir comment ces rapports de force évolueront dans les périphéries convoitées de la capitale.

Conclusion

Finalement, un hiatus se dessine entre les projets urbains et les pratiques des riverains – en tous cas certains d'entre eux, parmi les défavorisés. Les enjeux de sécurité alimentaire ne s'articulent pas à différentes échelles d'analyse. À l'échelle de la métropole, les politiques publiques promeuvent une agriculture urbaine modernisée, approvisionnant le marché urbain et participant ainsi à la sécurité alimentaire de la ville (dans le sens d'une autosuffisance, mais aussi en réduisant les coûts de transport, et en améliorant la qualité sanitaire des aliments). À l'échelle des habitants, l'agriculture demeure un élément de la diversification des ressources familiales et donc des dispositifs de sécurisation alimentaire ; elle est un facteur de résilience face aux difficultés économiques quand elles se présentent. Elle est aussi une ressource pour les défavorisés face aux craintes sanitaires croissantes, dès lors qu'ils n'ont financièrement pas accès aux produits labellisés comme « sûrs ». Plus encore, elle est associée à un fort sentiment de sécurité, comme étant la ressource mobilisable en dernier ressort – ce qui explique la persistance d'un certain attachement à la terre, même en milieu urbain.

L'agriculture urbaine est donc plurielle et ses espaces sont différenciés. Il y a d'abord une agriculture qui résiste face à l'étalement urbain, et qui joue ce rôle de sécurisation dans les ressources familiales : elle se retrouve partout, y compris à l'intérieur du tissu urbain et fait face à une forte concurrence pour l'espace. Il y a ensuite une agriculture qui se modernise, tirant parti des opportunités offertes par le marché urbain et notamment de la demande en produits animaux et de qualité, soit dans le cadre d'initiative individuelle, soit dans le cadre de groupes privés : elle se situe plus loin, davantage dans la zone rurale de la province, valorisant ainsi un foncier agricole moins contraint. Enfin, il y a une « ceinture verte » planifiée qui a une fonction récréative et alimentaire, dont on peut s'interroger sur les conditions d'existence dès lors qu'elle concerne, entre autres, des espaces soumis à une forte spéculation foncière.

Ainsi, la planification territoriale telle qu'elle se dessine fait fi du rôle particulier de l'agriculture dans les ressources des ménages urbains et surtout périurbains ; le programme « nouvelles campagnes » cherche à moderniser l'agriculture pour *industrialiser* l'espace

concerné, ce qui est à l'opposé des pratiques de diversification des ressources que l'on a observés. La prise en compte de ces micro-pratiques agricoles constitue un enjeu important des futures politiques de développement métropolitain.

Conclusion de la troisième partie

Les dispositifs de sécurisation des moyens d'existence de la population étudiée sont marqués par des recompositions importantes qui laissent à voir les transformations du cadre dans lequel ils s'inscrivent. Les trajectoires d'activités des individus incluent une dimension spatiale forte : c'est largement en lien avec la ville et ses évolutions que les choix professionnelles et économiques sont réalisés. Ces trajectoires, marquées par les changements d'activité, la mobilité spatiale, les transformations d'une ressource en une autre, se caractérisent par une adaptation remarquable des individus aux contraintes qu'ils rencontrent et au contexte dans lequel ils évoluent. Ceux-ci réagencent leur usage du temps, leur lieu d'activité, leur forme d'emploi au gré des opportunités et des contraintes qu'ils rencontrent, avec une souplesse singulière qui se trouve au fondement de leur capacité à surmonter les difficultés dans le long terme.

Les mutations des systèmes d'activité accompagnent les changements du cadre urbain. Elles s'appuient en effet sur la croissance de Hanoi : croissance économique qui offre de nouveaux emplois et des revenus supérieurs, croissance démographique qui produit une demande accrue pour de nombreux biens et services, croissance spatiale qui empiète progressivement sur le domaine agricole mais amène en même temps une valorisation foncière. Dans les périphéries de la capitale, le développement urbain contraint les activités traditionnelles, mais se présente également comme une ressource.

Cependant, la capacité à bénéficier des opportunités issues de l'urbanisation dépend pour partie des ressources que les individus ont au préalable. Ainsi, la capacité à être mobile, le réseau d'entraide (y compris sous forme de clientélisme et de cooptation), la richesse économique, la formation scolaire et professionnelle, la jeunesse, sont autant qui déterminent l'accès aux ressources économiques urbaines. Or ces capitaux ont un effet cumulatif, et le capital social est particulièrement important dans ce processus : les mieux lotis tirent davantage bénéfice que les moins bien dotés. Cela engendre une stratification sociale croissante.

Quatrième partie

Transitions et nouvelles frontières du risque

Introduction de la quatrième partie

Les pratiques alimentaires d'une population s'inscrivent dans le système alimentaire du territoire habité. Malassis (1979) définit un système agro-alimentaire comme l'ensemble des activités qui concourent à la fonction alimentaire d'une société donnée et à un moment donné. Il s'agit donc de l'ensemble des éléments qui interviennent dans la production, l'approvisionnement et la consommation de la nourriture dans un espace donné. Les acteurs participant au système alimentaire sont multiples : producteurs, intermédiaires de service, consommateurs, nutritionnistes, médias, associations de consommateurs, pouvoirs publics nationaux et supranationaux (Rastoin & Ghersi, 2010). Ils interviennent à l'une ou plusieurs des trois étapes de la filière alimentaire : la production, la distribution et la consommation.

À Hanoi, la filière alimentaire est le théâtre de nombreuses recompositions. L'étalement urbain, avec la conversion des terres agricoles environnantes qui en découle, comme l'ouverture aux marchés internationaux élargissent considérablement l'espace d'approvisionnement de la ville. Les intermédiaires entre la production et la vente aux consommateurs se développent, en même temps qu'apparaissent de nouveaux lieux d'achat, comme les supermarchés. Les pratiques alimentaires s'infléchissent et rendent compte de l'augmentation des revenus, avec l'accroissement de la consommation de produits relativement chers. Elles intègrent également certains produits nouveaux et largement importés, comme les produits laitiers. À maints égards, l'étude du système alimentaire hanoïen rend compte d'un processus d'émergence à l'œuvre.

La notion d'émergence économique est apparue en 1981 sous la plume d'un économiste de la Banque Mondiale, van Agtamael, qui a qualifié ainsi les marchés de pays présentant une forte attractivité économique pour les investisseurs internationaux. Elle est donc intimement liée à l'ouverture économique internationale. Sur la filière agroalimentaire, cela induit des recompositions de l'approvisionnement et des modèles de consommation, mais cela s'accompagne aussi des risques nouveaux, réels ou perçus. On s'attachera ainsi à définir la notion d'« émergence alimentaire » pour caractériser ces processus à l'œuvre.

Chapitre 10

Ouverture internationale et métropolisation : une recomposition du système d’approvisionnement alimentaire urbain

La libéralisation économique mise en place dans le cadre du *Doi Moi* s’est avant tout traduite par une ouverture du pays aux marchés internationaux. Le Vietnam s’est tourné vers les exportations agricoles ; il a également bénéficié d’importants investissements directs étrangers (IDE), qui ont constitué un moteur majeur à sa croissance économique, tout en participant aux mutations spatiales puisqu’ils se dirigent prioritairement vers les principales villes du pays. Comment les filières de distribution alimentaire urbaine se recomposent-elles dans la dynamique de l’émergence économique ?

10.1 Émergence économique et recomposition de l’espace d’approvisionnement alimentaire de la ville

10.1.1 Une capitale émergente

Depuis la mise en place du *Doi Moi*, le Vietnam connaît une croissance économique soutenue (de l’ordre de 7% par an en moyenne au cours des deux dernières décennies) : il se trouve de plus en plus souvent classé comme « pays émergent » ou « en voie d’émergence » (Fleury & Houssay-Holzschuch, 2012). Le qualificatif, d’abord utilisé dans le monde financier pour désigner des marchés présentant une attractivité nouvelle pour les investisseurs, renvoie à plusieurs dimensions économiques :

- Un « décollage économique » (Jaffrelot, 2008) remarquable, traduisant une forte croissance économique s’étalant dans le temps et conduisant à des transformations importantes des structures économiques nationales (industrialisation, développement des services etc.) ;

- Une insertion de plus en plus marquée dans l'économie mondiale ;
- En corollaire, une forte attractivité pour les investisseurs internationaux ;
- Une stabilité institutionnelle, qui favorise une certaine confiance des investisseurs (Jaffrelot, 2008).

Le décollage économique du Vietnam a accompagné son intégration aux marchés mondiaux. En effet, jusqu'au *Doi Moi*, le pays était resté à l'écart du commerce international, si l'on excepte les échanges avec quelques autres pays socialistes (à commencer par l'URSS). Et bien que le *Doi Moi* ait débuté en 1986, c'est en réalité la levée de l'embargo américain sur le Vietnam, en 1994, qui a constitué la première étape marquante de la réintégration du pays aux marchés mondiaux. Cette inclusion a été formalisée par l'adhésion du pays à l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud Est) en 1997, puis son entrée à l'OMC dix ans plus tard. En ce sens, le Vietnam a procédé à de nombreuses réformes économiques : il a notamment baissé ses droits de douanes et limité l'utilisation de quotas d'exportations.

Il s'est alors inséré dans l'économie mondiale. Deux formes à cela. Premièrement, les échanges extérieurs ont connu une croissance remarquable. En valeurs (dollars courants), le commerce extérieur est passé de 2,5 milliards de dollars en 1985 à plus de 31 milliards en 2001 (Weissberg, 2002), atteignant ainsi l'équivalent du PIB national (34 milliards de dollars en 2002). Le commerce extérieur représente en 2011 une valeur totale de 224 milliards de dollars (OMC, 2013)¹, pour un PIB de 123,6 milliards de dollars : soit 180% du PIB. À titre de comparaison, le commerce extérieur de l'Inde représente 55% de son PIB, et celui de la Chine 34%. Cela rend compte d'une forte intégration aux marchés internationaux, mais surtout de l'importance croissante des échanges dans l'économie nationale.

Deuxièmement, le développement des investissements directs étrangers, au départ surtout dans le cadre de partenariats avec des entreprises publiques (Cao & Tran, 2005), puis de manière plus indépendante (aujourd'hui, ils sont majoritairement le fait d'entreprises totalement privées). En 2005, le Vietnam est le quatrième bénéficiaire d'IDE au sein de l'ASEAN, derrière Singapour et la Thaïlande et proche de la Malaisie (Cao & Tran, 2005). Ils se sont élevés, en 2011, à 14 milliards de dollars (en termes de flux), soit 11,8% du PIB. Ces investissements se dirigent prioritairement vers certains espaces : là où la main d'œuvre est nombreuse et éventuellement la mieux formée, où les marchés de consommation sont les plus importants pour y trouver des débouchés, où l'accès aux infrastructures de transport est assuré – autrement dit, ils se dirigent principalement vers les grandes villes, à commencer par Hô Chi Minh Ville et Hanoi².

Ce sont ces deux villes qui ont bénéficié en priorité des réformes économiques entreprises par l'État. Ce sont elles qui polarisent les dynamiques économiques consécutives à l'ouverture internationale ; cela incite à leur appliquer à elles, plus encore qu'au pays dans son entier, le qualificatif d'« émergentes ». Ainsi, Hanoi apparaît comme une capitale émergente dans un pays désormais classé parmi les économies à revenus moyens (Banque

1. En comptant les biens et les services, les importations et les exportations.

2. Selon les données de l'OMC, une troisième région reçoit des IDE à hauteur équivalente des deux métropoles (en valeur, pas en nombre de projets) : c'est Vung Tau, au sud, mais c'est un cas particulier : il s'agit du port lié à l'industrie pétrolière au large.

Mondiale, 2013).

Cette définition économique de l'émergence s'accompagne de composantes sociales et spatiales. Elle se traduit par des disparités importantes et croissantes entre les groupes sociaux et entre les territoires – ce que l'on a montré dans la troisième partie. Sur le plan alimentaire, le régime des citadins aisés se diversifie quand celui des pauvres reste contraint et parfois insuffisant. Les pratiques d'achat se différencient d'autant plus qu'elles deviennent un marqueur social, et que les transformations de la filière d'approvisionnement ne concernent pas tous les espaces urbains de la même manière. On montrera donc comment les transformations du système alimentaire urbain, nourries par l'émergence économique, définissent, à Hanoi, une ville émergente.

10.1.2 Le Vietnam dans les marchés agro-alimentaires mondiaux

Dans le cadre de cette ouverture économique, le Vietnam suit une trajectoire classique : ses exportations se sont d'abord concentrées sur des matières premières, à commencer par des produits agricoles, pour se diversifier ensuite et comprendre désormais une majorité de produits manufacturés. Ainsi, selon les données du GSO³ présentées dans la figure 10.1, alors que les produits primaires (produits agroalimentaires, matières premières, pétrole brut etc.) représentaient 67% de la valeur totale des exportations en 1995, leur part décroît jusqu'à 50% en 2002 et seulement 35% en 2010, au profit des produits manufacturés.

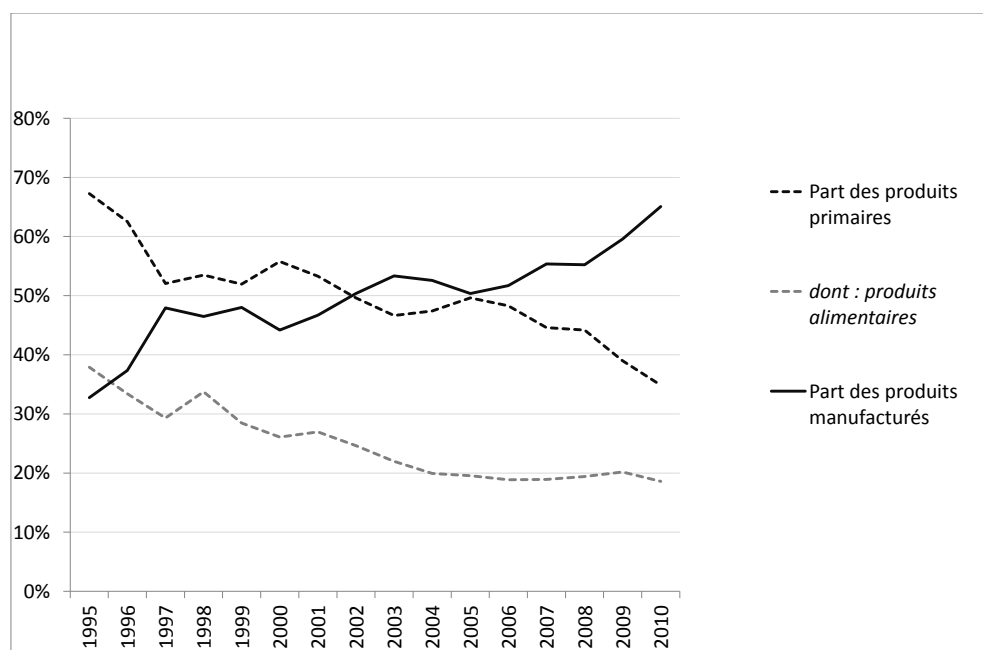
En particulier, la part des produits agroalimentaires dans les exportations totales de biens a connu un déclin constant : elle est passée de 38% en 1995 à 25% en 2002, puis 18,5% en 2010. Cela rend compte des transformations de l'économie nationale : la participation de l'agriculture au PIB n'est plus que de 20% (Banque Mondiale, 2013), contre 40% en 1991 (Cao & Tran, 2005). Ces transformations structurelles traduisent le processus d'émergence économique. Pendant ce temps, à l'inverse, leur part a très légèrement augmenté dans les importations, passant de 4,5% en 1995 à 7% en 2010. Cette évolution antagoniste rend compte de la dissemblance des produits importés et exportés.

En effet, d'importateur de denrées vivrières avant le *Doi Moi*, dont le riz (Dao & Fanchette, 2008), le pays est devenu un important exportateur pour un certain nombre de denrées. Il s'agit à la fois de produits vivriers de base (comme le riz, mais aussi les produits de la mer) et de cultures d'exportations (café, noix de cajou par exemple), pour lesquelles il occupe une position clé : en 2010, il est le deuxième exportateur (en volume) pour le café après le Brésil, et le premier exportateur pour les noix de cajou, avec un volume exporté deux fois supérieur à celui de l'Inde, qui occupe le deuxième rang (voir tableau 1.1, p. 47, au chapitre 1). Dans le cas du riz, le Vietnam était, en 2010, le deuxième exportateur mondial après la Thaïlande, avec un volume de 7,1 millions de tonnes vendues sur les marchés mondiaux⁴ : cela représente environ 17% de la production nationale. Le Vietnam assure

3. Disponibles sur le site du GSO, www.gso.gov.vn, rubrique « Statistical data » / « Trade, prices and tourism ».

4. Données : FAOSTAT : <http://faostat.fao.org/site/339/default.aspx>, et *Vietnam Food Association* : <http://vietfood.org.vn/en/default.aspx?c=108&n=5911>.

FIGURE 10.1: Évolution de la structure des exportations du Vietnam, 1995-2010.



Données : Office Général de la Statistique.

ainsi près de 20% de l'offre en riz sur les marchés mondiaux. Le pays est donc un acteur clé sur un certain nombre de marchés, en même temps que les exportations représentent un débouché essentiel pour ces productions. Pour autant, concernant le riz, et à la différence de l'Inde (Landy, 2008), les exportations ne se font pas aux dépens de l'approvisionnement national : il semble en effet que même dans les régions reculées, les disponibilités en riz croissent et que la situation alimentaire des ménages s'améliore (Bonnin & Turner, 2012).

Les importations, quant à elles, répondent largement à la diversification des consommations alimentaires : ainsi le blé, le maïs, l'huile de palme, les produits laitiers, par exemple, sont largement importés. Mais les importations assurent également un approvisionnement en denrées qui témoignent de la complexification de la filière alimentaire. D'une part, le pays importe massivement des produits destinés à une utilisation agricole : les tourteaux de soja (qui constituent, comme en Chine, la principale importation agricole en 2010 selon les données de la FAO, avec près de 3 millions de tonnes pour une valeur totale de plus d'un milliard de dollars), largement destinés à l'alimentation des animaux d'élevage, mais aussi des engrais, des pesticides. D'autre part, le Vietnam s'appuie sur les importations pour répondre à la demande croissante en produits issus de l'agro-industrie : conserves, aliments de collation, viande réfrigérée et congelée (Gouvernement du Canada, 2010). C'est l'augmentation de la consommation de ces produits spécifiques qui explique l'accroissement

de la part des biens alimentaires dans les importations.

Ainsi, le Vietnam exporte quelques denrées de base sur lesquelles il s'est positionné en acteur-clé, et importe de plus en plus de denrées transformées ou à destination de la production agricole. Cela rend compte des mutations de l'économie du pays, où la part de l'agriculture de subsistance se réduit au profit d'une production à hauts rendements et à vocation commerciale, et surtout d'un développement industriel; cela rend compte également des transformations en cours de la demande alimentaire, en faveur de produits issus de l'agro-industrie.

Cette insertion dans les marchés internationaux accroît l'exposition du pays aux chocs mondiaux : il en est ainsi de l'inflation, qui se reporte partiellement sur les marchés domestiques. En 2008, le gouvernement vietnamien s'est empressé de déclarer un embargo sur les exportations de riz afin de préserver le marché intérieur, mais l'indice des prix à la consommation pour l'alimentation a tout de même augmenté de 31% : c'est une crise qui a été perçue comme venant de l'extérieur, témoignant ainsi des risques associés au choix de développement du pays.

Pourtant, l'inflation alimentaire n'est pas un phénomène nouveau : à la fin des années 1980 notamment, le pays a connu des périodes de très forte augmentation des prix de l'alimentation. Mais alors, cela s'expliquait par des pénuries, liées à une mauvaise conjoncture nationale. Après le *Doi Moi*, à l'inverse, les prix alimentaires ont connu une décroissance régulière. Ce n'est qu'à partir du début des années 2000 que l'inflation alimentaire a commencé à être supérieure à l'inflation générale : elle est alors perçue comme un risque nouveau, puisqu'elle n'est plus liée à une mauvaise récolte, mais à une répercussion des marchés mondiaux, ce qui en donne une nouvelle lecture.

10.1.3 Les différentes échelles de l'approvisionnement alimentaire de Hanoi

L'insertion du Vietnam dans le commerce international s'accompagne d'une recomposition des espaces d'approvisionnement de la ville.

À l'échelle locale, l'hinterland de Hanoi a toujours joué un rôle important dans l'approvisionnement de la capitale : selon Ledent (2002), l'élargissement des limites de la province en 1961, pendant la période collectiviste, s'expliquait par cette volonté d'assurer, autant que possible, une autosuffisance alimentaire de Hanoi. À l'heure actuelle, le delta continue de jouer un rôle important dans l'approvisionnement pour un certain nombre de denrées, en particulier des denrées très périssables, comme le sont la plupart des légumes-feuilles (dont les liserons d'eau) qui ne peuvent être conservés bien longtemps après la cueillette (Moustier et al., 2004).

Selon Sautier et al. (2012), en 2011, 75% des liserons d'eau vendus sur les marchés de Hanoi avaient été produits dans la province, même si le bassin d'approvisionnement s'est élargi vers d'autres provinces de la région du delta (Hung Yen, Bac Ninh). Cet approvisionnement de proximité est notamment le fait de petits producteurs qui assurent souvent

eux-mêmes la vente des produits ; en tout état de cause, les filières de commercialisation sont courtes et les volumes souvent limités (Moustier et al., 2004). C'est le cas pour les légumes, mais aussi pour le riz : ainsi, dans le delta, l'exiguïté des parcelles conduit à ce que seulement 60% des producteurs de riz en sont aussi vendeurs : les autres ne cultivent que pour leur propre consommation (Dao & Fanchette, 2008). C'est un phénomène qui se retrouve dans d'autres villes d'Asie (FAO, 2003, section 4.3.2.1), y compris dans des métropoles beaucoup plus grandes, comme à Shangaï où 60% des légumes provenaient de la zone périurbaine en 2000.

Ainsi, pour les principales denrées consommées – le riz et les légumes-feuilles –, l'hinterland de la capitale (c'est-à-dire la province et plus largement le delta du fleuve Rouge) continue de jouer un rôle central dans l'approvisionnement alimentaire des citadins.

Cependant, l'étude de Sautier et al. montre une diversification croissante de l'origine des denrées vendues sur les marchés de gros de Hanoi, provenant de tout le pays et même de l'étranger.

D'abord, l'analyse des productions à l'échelle nationale cache en fait des différences importantes au sein du pays. En effet, si ce sont les deux deltas (fleuve Rouge au nord, Mékong au sud) qui assurent la majeure partie de la production agricole nationale, ils fonctionnent différemment : le delta du nord, avec ses parcelles très petites (en moyenne 0,3 ha par personne (Dao & Fanchette, 2008)), assure essentiellement un approvisionnement local et régional, et exporte peu au-delà de son arrière pays montagneux. À l'inverse, le delta du Mékong bénéficie de parcelles relativement plus grandes, et diffuse ses productions tant dans le pays dans son entier qu'à l'exportation (Dao & Fanchette, 2008). Aussi les marchés de Hanoi constituent-ils un débouché pour les productions du sud. C'est aussi des régions méridionales que proviennent certaines denrées associées à des filières de qualité : par exemple, les fruits et légumes de Dalat sont très prisés. Les projets de création d'un dispositif d'indication géographique en cours au CASRAD⁵ et au CIRAD ont pour objectif de valoriser ces productions associées à une image de qualité.

D'autre part, on observe, à Hanoi, une croissance des produits d'origine chinoise. La frontière n'est pas très éloignée ; d'autant que, dans le cadre de la coopération entre l'ASEAN et la Chine, les barrières douanières ont été fortement abaissées en 2010. La région de Hanoi se présente alors comme un débouché pour les productions du sud de la Chine ; la Chine est d'ailleurs le premier pays d'origine des importations du Vietnam, tous biens confondus, selon le GSO. À ces flux officiels, s'ajoutent des échanges de contrebande, dont la mesure est périlleuse mais l'existence avérée. Ces espaces assurent ainsi l'approvisionnement de la capitale en produits agricoles diversifiés.

Enfin, l'origine des produits agro-industriels est souvent plus lointaine : Chine bien sûr, mais aussi Corée du Sud, Japon, Europe, États Unis... L'éloignement de l'espace d'approvisionnement accompagne donc les transformations des pratiques alimentaires d'une partie des citadins.

Au total, la diversification des espaces de production des aliments de Hanoi et l'al-

5. Center for Agro-systems Research and Development

longement des distances d’approvisionnement répondent à la fois aux transformations de l’hinterland, sous l’effet de l’urbanisation, et à une demande croissante en aliments qui ne sont pas produits localement, sous l’effet de l’augmentation des revenus. Cela s’accompagne d’une diversification des modes de commercialisation, puisqu’ils varient selon les types de denrées.

10.2 Métropolisation et transformation des circuits de distribution

10.2.1 Les attributs d’une métropole émergente

L’aménagement urbain tel qu’il est pensé par les autorités centrales tend à faire de Hanoi une capitale d’ampleur internationale, une métropole de « 6 millions d’habitants » qui soit la vitrine du pays, à l’image de Bangkok ou Séoul (même si c’est à moindre échelle). L’enjeu est aussi de renforcer l’attractivité de la capitale pour les investisseurs internationaux, face à la concurrence séculaire de Hô Chi Minh Ville au sud, qui reste la capitale économique.

L’image d’une métropole est alors associée à un certain nombre d’attributs : larges avenues adaptées aux voitures, métro, grands centres commerciaux – que l’on retrouve dans les projets d’aménagement du *Master Plan* de Hanoi. Elle va également de pair avec la promotion de nouvelles formes de distribution alimentaire, correspondant mieux à l’idée d’une ville « moderne » (Geertman, 2011) : marchés formalisés et supermarchés. Ils donnent l’image d’une maîtrise de l’organisation de la distribution alimentaire et de l’aménagement urbain : ils sont, à ce titre, privilégiés par les autorités de la ville, aux dépens de la vente de rue, associée à un certain désordre (encombrement des trottoirs, ralentissement de la circulation etc.).

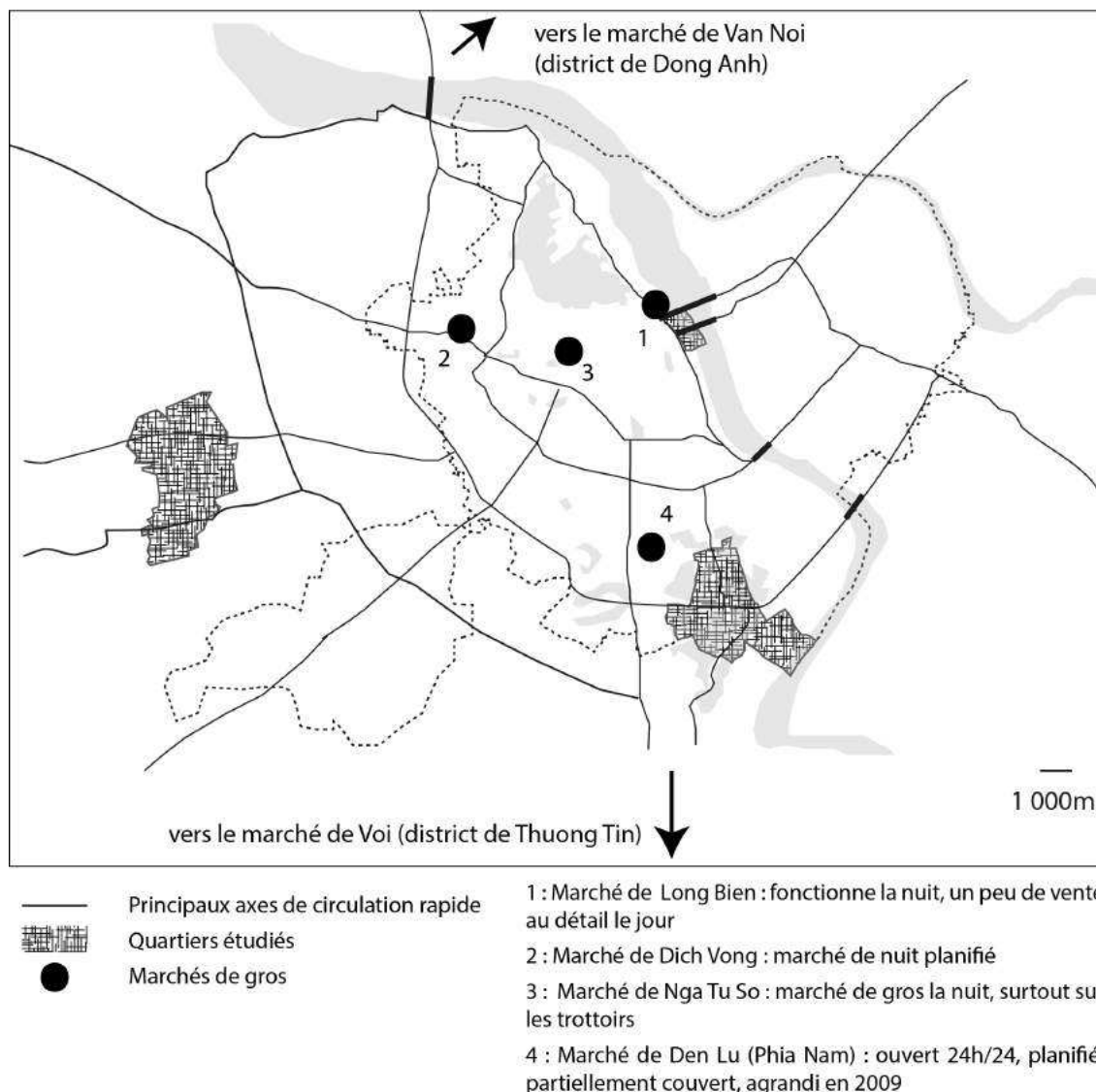
10.2.2 La modernisation de la distribution alimentaire

L’approvisionnement de la ville : la rénovation des marchés de gros

Les marchés de gros constituent le premier lieu d’arrivée des denrées dans la ville. À Hanoi, ils se sont surtout développés de manière spontanée, au sein du pôle urbain central, à des points aisément accessibles (Moustier et al., 2004), au débouché d’importants axes de communication : c’est le cas par exemple du marché de Long Bien, situé sur la voie rapide qui longe tout le centre de Hanoi, ou du marché de Cau Gai qui se situe sur l’axe desservant le nord-ouest du delta (figure 10.2 p. 258).

Souvent encombrés, occupant largement les zones de circulation, disposant de peu d’infrastructures, ils ont assez mauvaise réputation (Moustier et al., 2004) et font l’objet, depuis le début des années 2000, d’un grand plan de rénovation. Ainsi, en 2020, sept marchés de gros rénovés devraient assurer l’entrée des aliments dans la ville. Trois ont déjà été réalisés, et jouissent d’améliorations logistiques : ils disposent de parking, d’un système d’éclairage

FIGURE 10.2: Les principaux marchés de gros à Hanoi



Les principaux marchés de gros de Hanoi se trouvent encore au sein de la ville-centre. Deux se situent sur des voies de circulation rapide, ce qui explique leur position stratégique entre les lieux d'origine et la ville marchande : celui de Long Bien et celui de Dich Vong. Les deux autres sont d'accès moins aisé, en particulier celui de Nga Tu So. Dans l'espace périurbain, deux marchés servent de centre de collecte des denrées avant leur redistribution vers la ville.

efficace (surtout quand il s'agit de marchés de nuit), d'une bonne insertion dans le réseau de transport.

Les autres projets devraient se situer dans les arrondissements périphériques de la ville, de façon à bénéficier d'une superficie plus importante et d'un moindre encombrement des voies de circulation. Ainsi, l'allongement de la distance entre production et vente s'accompagne également d'un éloignement entre lieu de distribution primaire et consommateur final ; cela renforce le rôle des intermédiaires. Cela soulève la question des conséquences sur le prix de vente pour le consommateur : même quand les marges sont très réduites et que les

volumes plus importants permettent une négociation sur les prix, l'ajout d'intermédiaires risque de conduire à une augmentation des prix dans la ville *intra muros*.

Le supermarché comme modèle ?

À l'échelle de la vente aux particuliers, c'est à l'avènement des moyennes et grandes surfaces que l'on assiste, pendant que stagnent ou régressent (dans les quartiers centraux) les marchés traditionnels. Ainsi, inexistantes jusqu'au milieu des années 1990, les supermarchés se multiplient désormais à une allure considérable : la province de Hanoi en accueillait déjà 32 en 2001, 59 en 2008 et 88 en 2011 (Calandre, 2006; GSO, 2013).

Il convient toutefois de nuancer le propos. Une partie de ces supermarchés se présente sous forme de grandes surfaces associées à des galeries marchandes, composant de grands centres commerciaux, parfois situés dans de grandes tours dans les nouveaux quartiers de la ville : ces *malls*, typiques des grandes villes asiatiques, constituent un symbole fort d'une métropole émergente. Cela explique à la fois leur développement rapide, puisque leur nombre a presque doublé entre 2008 et 2011 à Hanoi (passant de 11 centres commerciaux à 20), et leur succès très relatif : ils sont plus souvent un lieu de visite qu'un lieu d'achat, et bon nombre d'entre eux demeurent largement fantomatiques plusieurs mois après ouverture, faute de clients. À Hanoi, les attributs de la grande capitale sud-est asiatique précèdent largement les pratiques réelles.

En majorité, les supermarchés occupent des superficies relativement modestes, et se développent spécialement au sein de la ville plutôt qu'en périphérie : il s'agit surtout de petites et moyennes surfaces vendant un certain nombre de produits spécifiques. Les hypermarchés généralistes demeurent, à l'heure actuelle, peu nombreux. En effet, le déploiement des grandes surfaces est lié à la commercialisation de produits agro-industriels, souvent importés : confiseries, pâtes et nouilles instantanées, produits pour bébés, plats préparés congelés par exemple, ainsi que des produits manufacturés d'utilisation courante : produits d'entretien, produits de beauté... Les produits frais y sont relativement peu représentés. Il y a ainsi une certaine spécialisation des lieux de commercialisation selon les types de produits ; le supermarché n'est pas (encore) vraiment le lieu où l'on trouve tous types de produits rassemblés en un seul magasin, selon le modèle occidental. De surcroît, les prix de vente sont généralement plus élevés que ce que l'on observe dans les petites échoppes et les marchés – à l'exception de la chaîne Big C, filiale du groupe français Casino, qui calque sa stratégie commerciale sur les pratiques en Occident : un lieu où l'on trouve de tout à des prix bas⁶. Soulignons toutefois que c'est aussi le seul groupe d'hypermarchés de détail (même si Metro Cash&Carry est aussi utilisé par des consommateurs privés et non seulement des grossistes), et que les grands groupes internationaux (Carrefour, Walmart) sont absents du marché vietnamien.

Les supermarchés bénéficient d'une image positive : les citoyens estiment globalement que l'on y vend des produits de qualité, en particulier pour les légumes qu'on y trouve

6. Big C se distingue également par la volonté de vendre au maximum des produits fabriqués au Vietnam.

(Moustier & Dao, 2006) – notamment parce qu'ils constituent un débouché privilégié pour les « légumes sûrs » cultivés avec moins de pesticides que les autres⁷. Ils sont également associés à l'idée d'une consommation de prestige : Figuié & Moustier (2009) montrent que l'achat au supermarché fait partie d'une stratégie de distinction sociale (au sens de Bourdieu) et qu'il est un symbole de succès économique – l'achat en supermarché comporte une part de consommation ostentatoire.

Le modèle de développement commercial promu par le plan d'aménagement de Hanoi ne néglige pas la complémentarité entre les supermarchés et les marchés traditionnels, qui assurent la commercialisation des produits frais. En 2011, le GSO comptabilisait 411 marchés traditionnels au sein de la province⁸. Toutefois, le nombre de ces marchés est voué à baisser, ou en tout cas à subir une redistribution spatiale au sein de l'agglomération : dans les arrondissements urbains de la ville, les marchés doivent faire l'objet d'une rénovation progressive et, dans certains cas, disparaître. Le Comité Populaire de la capitale prévoit de faire de quelques uns des marchés principaux de véritables pôles commerciaux (Courrier du Vietnam, 2012), au-delà de la seule fonction alimentaire.

Cette politique de rénovation des marchés a débuté dès la fin des années 2000 : le marché de Hang Da, en plein centre de la capitale, en a été l'une des premières figures (Geertman, 2011). L'objectif global de cette politique est d'améliorer l'hygiène et la commodité des marchés (mais aussi, probablement, d'améliorer la perception des taxes sur les emplacements) : les nouveaux espaces sont dotés de zones réfrigérées, de systèmes d'évacuation des eaux usées et de ramassage des déchets, de zones de parking (ce qui permet de simplifier le stationnement des véhicules, mais surtout d'éviter la circulation à moto à l'intérieur des marchés). Parallèlement, le but est d'en faire des zones de chalandise plus structurées. Ainsi, Hang Da conserve une partie alimentaire, mais présente également une zone destinée au textile, et surtout une véritable galerie marchande accueillant des enseignes internationales de mode, de cosmétique etc. En définitive, la partie alimentaire, reléguée au sous-sol, a été réduite à la portion congrue. Elle bénéficie certes de réfrigérateurs pour la viande, d'un apport d'eau pour les légumes, d'une épicerie qui propose des produits complémentaires (conserves, produits laitiers, farines etc.), mais sa taille est très réduite, et son accès est malaisé puisqu'il est nécessaire de garer son véhicule puis de descendre un étage pour s'y rendre. Dès lors, le marché rénové n'a pas retrouvé sa clientèle, et l'on voit se multiplier, dans les rues adjacentes, les petites échoppes et les vendeurs de rue proposant des produits frais – sans avoir à descendre de sa moto pour les acquérir.

Ainsi, le plan proposé en 2009 par le Département du Commerce de Hanoi au Comité Populaire de la province prévoit, pour 2020, que 402 marchés de la ville soient rénovés : les plus grands devenant des centres commerciaux – comme Hang Da – et les plus pe-

7. Voir chapitre 12.

8. La façon dont les marchés de rue sont comptés n'est pas précisée : les minuscules « marchés » spontanés, avec trois ou quatre vendeurs, qui s'installent au hasard d'un carrefour au cœur d'un quartier de ruelles sont probablement ignorés de ces données, alors qu'ils jouent un rôle dans l'approvisionnement alimentaire de certains riverains peu mobiles. Il est probable que le GSO compte les emplacements qui font l'objet d'une redevance.

tits se transformant parfois, progressivement, en supermarchés, épiceries, petites échoppes (Geertman, 2011). Cela répond à la volonté de promouvoir une image de capitale moderne à laquelle la vente de rue et les marchés traditionnels informels, souvent ouverts, débordant largement sur les rues environnantes, ne siéent pas.

En dépit du succès relatif des supermarchés, le cas du marché de Hang Da montre toutefois que les pratiques des citoyens n'accompagnent guère pour le moment ces projets urbains.

10.2.3 Les pratiques d'achat des citoyens

Les supermarchés, comme les marchés rénovés, sont perçus comme des lieux d'achat de produits dont la qualité est assurée, ce qui justifie des prix plus élevés. Toutefois, en dépit de leur croissance rapide, les achats des citoyens dans les supermarchés restent minoritaires. L'enquête de Figuié & Moustier (2009) menée en 2004 sur les pratiques d'achats des citoyens pauvres (selon le seuil de pauvreté officiel à la date de l'enquête) montre que moins de 3% des répondants font des achats réguliers dans un supermarché, et que ces achats ne représentent que 0,3% du total de leurs dépenses alimentaires (à titre comparatif, les Français réalisent en moyenne 70% de leurs dépenses alimentaires dans les grandes surfaces, selon l'Insee (Bellamy & Léveillé, 2007)). L'enquête rend compte de la complémentarité des différents lieux d'achat : parmi ces lieux, on recourt au supermarché pour certains produits spécifiques, tels que les produits laitiers, les confiseries et les conserves.

En revanche, au quotidien, le système d'approvisionnement des citoyens – à tous les niveaux de la stratification sociale – reste dominé par les marchés traditionnels, la vente de rue et les petites échoppes, installées généralement au rez-de-chaussée des maisons d'habitation, surtout pour les produits secs (riz, légumes et fruits secs, graines) et la petite épicerie (*nuoc mam*, sauce soja, huiles etc.). Par « marchés traditionnels », on entend à la fois les marchés officiels, organisés, installés dans un bâtiment ou un emplacement délimité et les marchés spontanés, généralement installés dans une rue, sur une place, ou un autre espace public ouvert. Par « vente de rue », on désigne à la fois les petits étals indépendants installés dans la rue, devant les habitations, et la vente ambulante, à pied ou à vélo.

Dans notre enquête, on dispose de 82 données sur le lieu d'achat privilégié des aliments. De légères différences ont été observées selon les quartiers étudiés. À Phuc Tan, le principal lieu d'approvisionnement des répondants était le marché de rue : l'un, rue Bao Linh, qui se tient le matin et en fin d'après-midi, et l'autre dans la rue longeant la digue, où l'on trouve des vendeurs toute la journée (voir la figure 10.3 p. 263). Près des trois quarts de l'échantillon s'y approvisionnaient quotidiennement. Mais il y a une plus grande diversité que dans les autres quartiers : en effet, 20% des répondants allaient régulièrement au grand marché de Long Bien (où il y a quelques étals de détail, la journée ou la nuit), ou à celui de Dong Xuan dans le vieux quartier, de l'autre côté de la digue. De plus, 5 répondants achetaient fréquemment leurs denrées auprès de vendeurs ambulants. À l'inverse, dans les deux autres quartiers, aucun répondant ne recourait fréquemment à la vente ambulante :

les vendeurs y étaient plus rares qu'à Phuc Tan. À Yen So, il y a un marché officiel à proximité du Comité Populaire, et plusieurs petits marchés de rue dans le quartier : un tiers des enquêtés, ceux qui habitent le plus près, vont dans le premier, tandis que les deux tiers s'approvisionnent dans les petits marchés de rue. Enfin, à An Khanh, dans les deux *thôn* étudiés, il y a seulement un marché de rue (installé près de la maison communale) et de petits vendeurs de rue ; il y a bien un marché officiel dans un autre *thôn*, mais seule une enquêtée se rendait là-bas, encore était-ce parce qu'en tant que cuisinière sur un chantier, elle achetait les denrées en grande quantité. Ainsi, plus on s'éloigne du centre, moins est grande la diversité des lieux d'approvisionnement ; dans tous les cas, ce sont néanmoins les petits marchés de rue qui sont plébiscités.

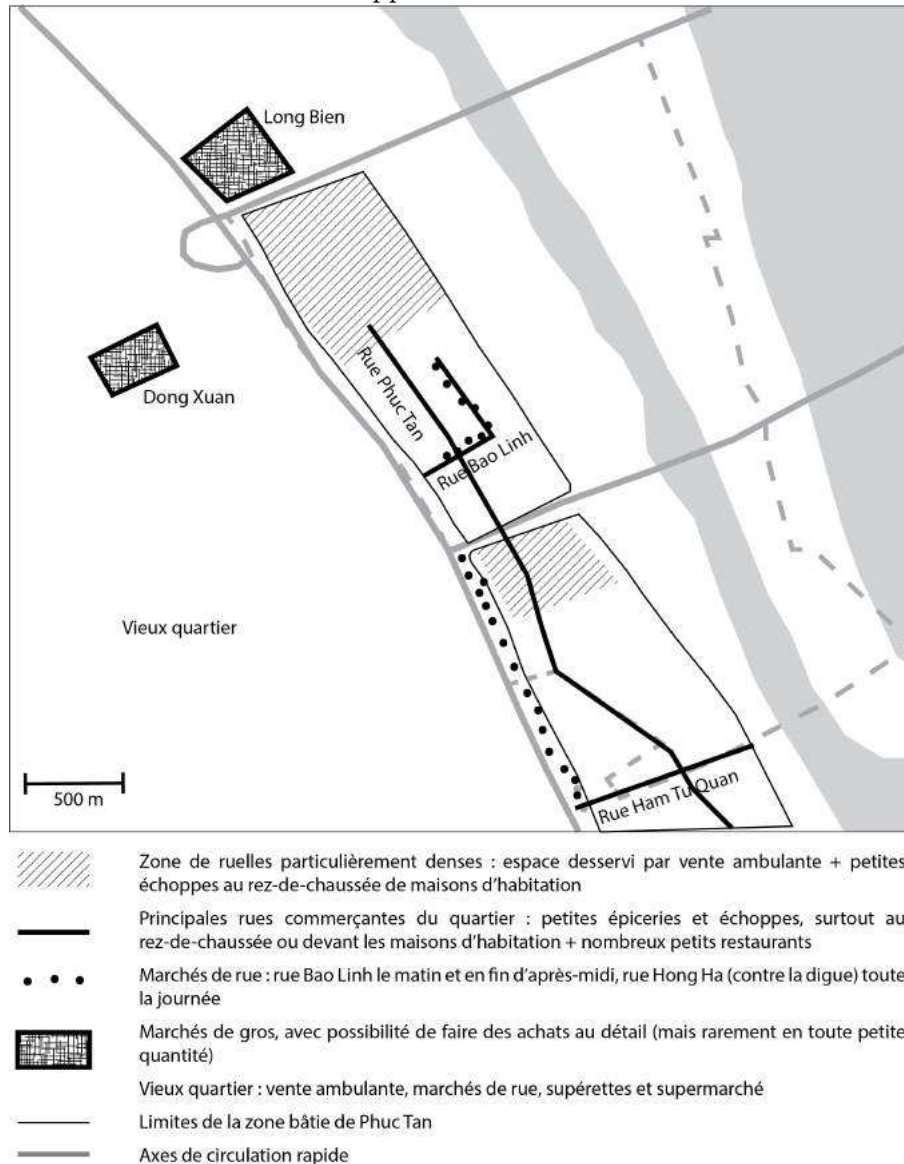
Si les marchés de rue ont un tel succès, c'est d'abord parce qu'ils se situent à proximité des lieux d'habitation : les Hanoïens font en priorité leurs courses près de chez eux, ou éventuellement près de là où ils travaillent. Cela s'explique largement par la fréquence des achats : presque tous nos enquêtés faisaient des courses tous les jours⁹, voire plusieurs fois par jour, quand par exemple un membre de la famille rachète, dans la journée, de quoi compléter le repas du soir. Ces achats fréquents, par petite quantité, répondent au souci de consommer des produits très frais, en particulier pour les fruits et légumes, la viande et le poisson. La volaille et les poissons sont ainsi souvent achetés vivants, et abattus sur place une fois la vente conclue : l'idée de fraîcheur est un critère de choix essentiel pour les consommateurs, et la réfrigération n'est guère perçue comme un mode de conservation de qualité. Si bon nombre de citoyens disposent désormais d'un réfrigérateur, il ne conduit pas à espacer réellement les achats des produits frais, qui continuent d'être réalisés sur une base quotidienne.

Cela est permis par la multitude de petits points de vente alimentaire dans la ville. Ceux-ci se trouvent fréquemment aux carrefours dans les quartiers de ruelles et, de façon plus générale, sur les petites places. Il apparaît que, en dehors des axes de circulation principaux, il y a globalement une tolérance vis-à-vis des commerces alimentaires qui s'installent sur l'espace public – et ce même quand il s'agit d'activité informelle qui ne paye aucune taxe. Dans les quartiers de ruelles, le réseau viaire est étroit, de sorte que seuls les deux-routes peuvent généralement circuler ; il n'y a souvent pas de trottoirs et l'on s'arrête le long des maisons si nécessaire. Les intersections sont alors nombreuses et constituent des points de passage stratégiques dont des riverains tirent parti en y installant un petit étal (c'est entre autres le fait de personnes « à la retraite » ou de mères de famille qui peuvent ainsi rester à proximité de leur logement). Cela assure ainsi une trame alimentaire fine, y compris dans les quartiers de ruelles. Dans ces espaces de circulation assez lente, les clients véhiculés peuvent aisément s'arrêter à proximité immédiate et faire ses achats sans descendre de leur véhicule.

En effet, la rapidité avec laquelle peuvent être accomplis les achats constitue un critère de choix : le fait de pouvoir faire ses courses sans descendre de sa moto ou de son vélo

9. Les seules exceptions étaient deux personnes âgées, à mobilité réduite, et deux personnes restreignant fortement leur budget alimentaire : l'achat moins fréquent était une tactique pour dépenser moins.

FIGURE 10.3: Les lieux d'approvisionnement alimentaire à Phuc Tan



Les lieux possibles d'achat de denrées alimentaires sont variés à Phuc Tan : ils regroupent à la fois la vente ambulante, la vente de rue, les petites échoppes au rez-de-chaussée des maisons d'habitation, mais aussi des marchés de rue qui se tiennent quotidiennement et qui sont le lieu privilégié d'achat des produits frais. Ils le sont d'autant plus qu'ils se situent sur deux axes majeurs de desserte du quartier : la rue Bao Linh est l'un des quelques points d'entrée dans Phuc Tan, et la rue Hong Ha le long de la digue est un axe de circulation pour rejoindre les ruelles perpendiculaires. Dès lors, ils sont un point de passage qui permet d'intégrer les achats alimentaires aux mobilités quotidiennes. Plus loin, les marchés de gros (qui assurent aussi partiellement de la vente au détail, quoique les vendeurs soient réticents à vendre de toutes petites quantités) permettent une diversification des achats, mais assurent surtout l'approvisionnement des vendeurs de rue à Phuc Tan. Dans le vieux quartier enfin se trouvent quelques supérettes et deux supermarchés : mais ceux-ci n'entraient pas dans les pratiques de nos répondants.

TABLE 10.1: Perceptions des consommateurs pauvres quant aux différents lieux d'achat alimentaire à Hanoi en 2005

	Marchés informels	Marchés officiels	Vendeurs de rue	Supermarchés
Avantages	Proximité (94%), Rapidité (92%)	Diversité (77%), Qualité (34%)	Rapidité (68%), Bas prix (60%)	Bonne qualité (78%), Diversité (70%)
Inconvénients		Distance (64%), Prix élevés (40%)	Mauvaise qualité (64%), Variété limitée (31%)	Prix élevés (78%), Distance limitée (76%)

Tiré de Figuié & Moustier 2009, p.216. Remarque : Entre parenthèses, les fréquences de citations ; l'échantillon est de 110 enquêtés.

permet d'intégrer cette tâche quotidienne aux temps de mobilité, tout en évitant les frais de parking. C'est ce qui explique qu'à An Khanh, aucun des répondants ne fait ses courses en supermarché, alors que plusieurs d'entre eux (ou leurs conjoints) travaillent à Hanoi : ce qui implique de passer, deux fois par jour, devant le supermarché Big C situé au débouché immédiat de la voie rapide vers Hanoi. Le supermarché se trouve sur le trajet, mais implique une rupture dans la mobilité : il ne remplace donc pas, pour nos enquêtés, les achats dans les petits marchés de rue.

Les marchés modernisés, circonscrits dans un site propre, comme les supermarchés, ne permettent pas non plus de rester sur son véhicule. Dès lors, Figuié & Moustier (2009) soulignent que le supermarché est perçu comme un lieu d'achat qui demande du temps, tandis que la vente de rue permet au contraire d'aller vite (voir tableau 10.1).

Ainsi, au delà du prix, les lieux d'achat des citadins se caractérisent par leur proximité, la rapidité des achats et la fraîcheur des produits. De sorte que même si les supermarchés bénéficient d'une perception positive de la part des citadins, y compris parmi les plus pauvres qui ne s'y approvisionnent pas (Figuié & Moustier, 2009), ils ne supplantent aucunement le rôle quotidien des marchés traditionnels, et en particulier des petits marchés de rue, parce qu'ils ne répondent pas aux habitudes d'achat (Moustier et al., 2009). Ils se présentent ainsi comme un complément dans le système de commercialisation urbain, non comme un substitut. On voit alors comment les pratiques quotidiennes des habitants s'opposent au modèle de développement promu par les autorités locales, qui entendent favoriser les lieux de distribution formalisés et circonscrits, aux dépens de la vente de rue. Ces lieux ont vocation à améliorer l'hygiène et la traçabilité des aliments, ce qui fait partie des préoccupations de nombreux Hanoïens : mais cela ne suffit pas à modifier les pratiques d'achat.

10.2.4 Le rôle particulier de la vente de rue

Au sein de ce système de distribution alimentaire, la vente de rue occupe une place particulière, tant du côté des consommateurs que des vendeurs.

La vente de rue recouvre à la fois les étals fixes installés dans l'espace public (voir les images 10.4 et 10.5 p. 267), sur un trottoir par exemple, et la vente ambulante. Il ne s'agit pas de vendeurs officiels et déclarés : au contraire, la vente de rue s'inscrit dans le secteur informel (Monnet, 2006). À Hanoi, elle concerne des produits variés : autant de la menue quincaillerie, des produits de consommation courante (balais, piles, produits d'hygiène, paniers etc.), que des denrées alimentaires, brutes ou sous forme de plats préparés. La vendeuse dotée de son chapeau conique, palanche à l'épaule, circulant dans les ruelles, ahanant sans cesse une phrase pour annoncer les produits qu'elle vend, constitue une image d'Épinal de la capitale vietnamienne. La vente ambulante est une activité économique importante pour de nombreux citoyens défavorisés : les migrants en particulier y trouvent un emploi facile d'accès, nécessitant peu d'investissement initial et pas de qualification spéciale. Moustier & Dao (2006, p.19) soulignent qu'il s'agit là d'une opportunité d'emploi essentielle, puisque les auteurs estiment qu'elle ne nécessite qu'un investissement initial moyen de 400 000 VND en 2005, contre 12 millions pour entrer sur un marché formel. Elle représente donc une ressource économique importante car facilement mobilisable pour une partie des citoyens, surtout parmi les plus défavorisés. Elle génère sensiblement plus d'emplois par volume de denrées que la vente formelle, notamment en supermarché : ainsi Moustier et al. (2009, p.11) évaluent que la vente d'une tonne de légumes par jour génère 13 emplois en vente de rue contre seulement 4 en supermarché. La vente de rue joue à cet égard un rôle particulièrement important pour les migrants et pour des résidents retraités, qui peuvent ainsi compléter leurs moyens d'existence.

Du côté des consommateurs, la vente de rue présente également un certain nombre de spécificités. Elle assure la desserte d'espaces éloignés des principaux marchés et peu achalandés : c'est une contribution notable à l'approvisionnement de consommateurs peu mobiles, comme les personnes âgées non motorisées. Ainsi Mme Soi, 73 ans, habitant une petite maison dans les ruelles au nord de Phuc Tan, s'approvisionne essentiellement auprès de vendeurs ambulants : elle laisse les deux portes de son logement ouvertes de façon à les entendre ou les voir passer et les hèle depuis chez elle, choisissant alors les menus de la journée en fonction de ce que les vendeurs proposent. Elle souligne qu'ainsi, elle n'a pas à marcher jusqu'au marché de la rue Bao Linh, à plusieurs centaines de mètres de là, et évite de porter ses courses. La vente de rue et plus encore la vente ambulante permet donc une distribution spatiale fine des denrées alimentaires, contrebalançant ainsi le manque de mobilité d'une partie de la population. Elle crée un approvisionnement de proximité quand le marché (formel ou spontané) est trop éloigné des habitations. De surcroît, les enquêtés notent qu'il s'agit souvent d'un mode d'approvisionnement bon marché. Grâce à des marges très réduites, et à l'achat des denrées en semi-gros, ce service de proximité ne souffre pas de surcoût par rapport à la vente au marché.

Pourtant, les politiques urbaines actuelles entendent limiter la vente de rue. La stratégie d'image de ville moderne, qui fait la part belle aux centres commerciaux et aux marchés planifiés, s'oppose à la vente ambulante, symbole de la ville en développement à l'économie informelle désorganisée (Turner & Schoenberger, 2012). À Hanoi comme, par exemple, à Mumbai (Anjaria, 2006), les autorités locales considèrent les vendeurs de rue comme une entrave à l'édification d'une métropole de rang mondial, puisqu'ils représentent une occupation non contrôlée et inappropriée de l'espace public. De plus, l'occupation des trottoirs, la circulation à pieds en poussant un vélo sur la voirie, les arrêts répétés génèrent potentiellement des embouteillages dans une ville où la circulation est déjà très dense. Enfin, la vente de rue est associée – de façon largement fantasmée – à des problèmes de qualité sanitaire (Moustier et al., 2009, p.11). C'est pourquoi en 2008, le Comité Populaire de Hanoi a entrepris de réguler la vente de rue : si elle est théoriquement interdite depuis cette date, elle est en réalité surtout bannie de 62 rues particulièrement sensibles en termes d'image (surtout des zones touristiques, comme les abords de certains monuments, tel le temple de la Littérature, les rues chics du quartier de l'opéra) ou centrales dans les flux de circulation de la capitale.

Ailleurs, dès lors que les vendeurs n'entravent pas la circulation, ils sont tolérés. En fait, les forces de police sont susceptibles d'appliquer des sanctions, si elles estiment qu'un vendeur représente une gêne pour la circulation : deux de nos enquêtées ont déjà vu leurs produits confisqués jusqu'au soir. Mais elles ont aussi parfois pu payer une amende¹⁰ pour les récupérer immédiatement. Les montants des amendes évoqués, entre 50 et 100 000 VND, correspondent grossièrement aux gains d'une journée de vente : l'une des enquêtées concernées jugeait que cela n'était pas dissuasif. En dehors des zones de bannissement formel, où des panneaux rappellent l'interdiction de vendre dans la rue, l'application de la loi est donc assez souple, et le contrôle s'apparente quelque peu à un jeu de cache-cache où les vendeurs (fixes ou ambulants) rangent leurs biens, voire disparaissent lors du passage de la police pour se réinstaller immédiatement après. Ainsi, Mme Chinh, 62 ans, vendeuse ambulante depuis plus de 30 ans, raconte non sans malice qu'elle a été arrêtée trois fois par la police mais que cela ne lui arrive plus : elle a appris à se cacher. On constate donc davantage une pression exercée à l'encontre de la vente de rue qu'une réelle interdiction – ce qui témoigne, une fois encore, du pragmatisme dans l'application de la loi, qui, en discordance avec le projet urbain de long terme, prend relativement en compte le rôle économique et social de la vente de rue. Il y a là une distinction entre le légal et ce qui est effectivement accepté par les autorités, qui s'éloigne de la planification urbaine inspirée des modèles occidentaux. L'aménagement de la ville émergente compose ainsi avec la vision de long terme et les pratiques actuelles des habitants.

10. Officielle, avec reçu, et non un backchish.

FIGURE 10.4: Marché de la rue Bao Linh à Phuc Tan en fin d'après-midi.



Photographie de l'auteur, février 2011.

C'est le principal marché de la partie nord de Phuc Tan : il se tient tous les jours le matin et en fin d'après-midi. On y trouve toute sorte de produits frais : maraîchage, viande, poisson, œufs, tofu. Les légumes proviennent principalement du marché de gros de Long Bien, mais aussi des jardins sur la berge. Des échoppes à proximité vendent des produits secs (riz, pâtes, légumineuses etc.). Les vendeurs du marché payent une redevance au Comité Populaire (qui se trouve au début de la rue) pour avoir le droit de vendre ici.

FIGURE 10.5: Marché de An Khanh à la mi-journée.



Photographie de l'auteur, avril 2012.

Dans la partie du village étudié, le marché principal se trouve à proximité immédiate de l'entrée du *dinh*, la maison communale. Il se tient toute la journée, mais les vendeurs sont plus nombreux le matin et en fin d'après-midi. On y trouve essentiellement des produits frais : légumes, fruits, viande, poisson.

10.3 Ouverture internationale et nouveaux modèles de consommation

10.3.1 Des influences culinaires à la fois anciennes et modestes

Quelle est l'influence de l'entrée de nouveaux produits sur les habitudes alimentaires des Hanoïens? Les habitudes alimentaires sont un élément de la culture des individus (Poulain, 1997) ; et c'est à l'aune de cette culture alimentaire qu'est évaluée la qualité des aliments. Poulain écrit que « l'homme ne peut consommer et surtout incorporer que des produits culturellement identifiés et valorisés » (p.59) : la culture culinaire se présente ainsi comme une grille de lecture au travers de laquelle les aliments sont appréciés et classifiés. Au Vietnam, il y a très peu de tabous culinaires (tout ce qui est comestible est susceptible d'être consommé), mais il y a une forte codification des moments, des circonstances dans lesquels les différents aliments peuvent être mangés, ainsi que des associations des aliments entre eux.

C'est dans ce cadre culturel que s'intègrent les nouveaux produits issus de l'ouverture aux échanges internationaux. Quand on évoque les effets de la mondialisation sur les habitudes alimentaires, c'est d'abord à la diffusion de produits internationalisés, comme le hamburger¹¹, la pizza, les sushi ou le ketchup que l'on pense : ils connaissent bel et bien un certain succès. Toutefois, au Vietnam pas plus qu'ailleurs, on ne peut opposer un « antan » où la gastronomie vietnamienne aurait été intègre et un « après ouverture » où elle serait menacée par des modèles de consommation venus d'Occident ou de pays plus développés en Asie. Le pays rencontre depuis longtemps des influences venues de l'extérieur : en particulier pendant les périodes de domination chinoise puis de colonisation par la France. Ainsi, le style alimentaire vietnamien, avec ses repas synchroniques (plutôt que des plats présentés les uns après les autres, comme dans le repas à la française) et l'usage des baguettes (plutôt que la main ou la cuillère), est similaire au style chinois ; de plus, quelques produits phares, comme la sauce soja, proviennent directement de la culture alimentaire chinoise (Krowolsky & Nguyen, 1997). L'influence française se lit, quant à elle, dans l'adoption d'un certain nombre de denrées : pain, bière, certains légumes comme, par exemple, la carotte dont l'usage est aujourd'hui extrêmement courant. Outre les produits, des modes de préparation ont intégré les habitudes : par exemple, les *ôp la* (oeufs « au plat ») ou *ôp let* (« omlette ») constituent des modes de cuisson tirés des habitudes françaises. Il y a là une intégration à la culture culinaire vietnamienne de produits et préparations étrangers.

Toutefois, Krowolsky & Nguyen soulignent que si ces influences sont loin d'être négligeables, elles demeurent modestes : la présence française n'a, par exemple, aucunement modifié la structure classique du repas familial. En fait, ces influences étrangères se trouvent surtout dans la cuisine des restaurants, plutôt que dans la cuisine familiale : « Au Vietnam, la cuisine chinoise, si valorisée, reste la cuisine des restaurants ou des spécialistes

11. On peut souligner que MacDonalds n'existe pas encore au Vietnam au moment de la rédaction de ce travail, même si l'on trouve des produits équivalents avec le succès de la chaîne de restauration rapide coréenne Lotteria par exemple, ou la large implantation de KFC.

de certains mets », écrivent les auteurs (Krowolsky & Nguyen, 1997, p.393). On assiste par exemple au succès des *lau*, d'origine chinoise : ce sont des fondues de viandes, poissons, légumes, accompagnés de nouilles instantanées, dont la faveur doit être autant due à son caractère versatile qu'à la convivialité qui accompagne ce plat collectif. Cela n'est pas négligeable : la consommation hors du domicile, qui s'accroît, représente déjà 28% des dépenses alimentaires des citadins (GSO, 2010), soit légèrement plus qu'en la France où cela représente le quart du marché alimentaire urbain (Rastoin & Ghersi, 2010).

L'intégration de nouveaux produits transite donc largement par la restauration à l'extérieur du domicile, et ils y demeurent souvent cantonnés, sans arriver jusqu'à la cuisine familiale quotidienne. Toutefois, on a dit que le développement des supermarchés était corrélié à la consommation de nouvelles denrées : elles répondent à l'apparition de nouveaux modèles de consommation.

10.3.2 Une ouverture internationale suscitant de nouveaux modèles de consommation

La ville est un support privilégié de promotion de leurs produits pour les industries agroalimentaires, surtout dans les pays en développement : d'abord parce que les revenus supérieurs permettent aux citadins d'acquérir ces produits, ensuite parce que c'est là que se situent les supermarchés qui en sont un mode privilégié de diffusion. On assiste alors au succès de certains produits particuliers, qui s'intègrent aux habitudes quotidiennes : c'est le cas des produits laitiers (laits en poudre, concentrés ou en briquettes, fromage de type « Vache qui rit », yaourts), ainsi que des denrées à la préparation rapide comme les nouilles instantanées et les produits de grignotage : chips, biscuits... Ces produits ne font donc pas partie des repas de base, mais viennent s'y ajouter. L'ensemble de ces denrées bénéficient d'un fort marketing, avec des publicités nombreuses.

Le cas des produits laitiers est à cet égard intéressant. En dehors du lait concentré sucré apporté par les Français et consommé avec le café, ils n'étaient pas consommés jusqu'à la fin des années 1980. Mais ils font l'objet depuis d'une promotion très importante : à la fois par des publicités et par des campagnes de nutrition, dans le cadre de l'Union des Femmes par exemple. Celles-ci lient la bonne santé des enfants à leur consommation de lait : tout cela a permis de leur conférer une image très valorisée et ils sont désormais considérés comme essentiels au bon développement des enfants. L'intégration des produits laitiers aux consommations quotidiennes (des enfants, dans ce cas précis) témoigne d'une occidentalisation des modèles de consommation : les produits laitiers ne faisaient aucune partie de la culture alimentaire vietnamienne et constituent bien un apport des modèles occidentaux de consommation, dont ils sont un élément typique (Pingali, 2007).

Conclusion

Hanoi est entrée dans un processus d'émergence économique qui se traduit par une re-composition des systèmes d'approvisionnement et de distribution de l'alimentation : l'aire d'approvisionnement s'élargit, les modes de commercialisation se diversifient, les produits diffusés n'ont jamais été aussi variés. Toutefois, on constate en même temps que ces changements ne sont pas aussi marqués qu'ils pourraient l'être : finalement, plus qu'à une substitution d'un système alimentaire traditionnel fondé sur les marchés et les produits bruts par un système alimentaire modernisé et marqué par les modèles occidentaux, on assiste plutôt à une addition de nouveaux produits et de nouveaux modes de diffusion : ils s'ajoutent plus qu'ils ne remplacent les systèmes préalables. Cela induit une diversification du système alimentaire. En réalité, la diversification des modes d'approvisionnement et des modes de consommation est hétérogène selon les groupes sociaux : l'émergence dans le domaine alimentaire se lit dans une stratification croissante des pratiques.

Globalement néanmoins, les aliments transformés continuent de ne représenter qu'une part limitée de la consommation totale¹². Quand le pouvoir d'achat augmente et que la formalisation de l'économie conduit à passer moins de temps à préparer les repas, on recourt davantage aux restaurants qu'aux plats préparés, parce que le faible coût de la main d'œuvre permet aux petits restaurants d'offrir des plats bon marché, mais aussi parce que la consommation à l'extérieur est un moment de sociabilité très valorisé. L'offre est très diversifiée – de l'étal dans la rue jusqu'au restaurant chic, en passant par les nombreuses échoppes de plats populaires – et s'adresse à toutes les bourses ; cependant, sans surprise, la fréquentation en reste fortement liée au niveau de revenus. Mais c'est une forme plébiscitée de diversification des repas familiaux, en témoigne l'importance de ces dépenses dans le budget alimentaire (28% selon le VHLSS, voir chapitre 1).

En dehors de l'alimentation à l'extérieur, les repas familiaux continuent d'être fondés majoritairement sur des produits bruts ; il n'en demeure pas moins qu'ils connaissent d'importantes modifications qui rendent compte de l'amélioration des disponibilités et des conditions de vie.

12. On ne dispose pas de données pour le Vietnam ; mais en Chine, les aliments transformés représentent 30% de la consommation, contre 80% dans les pays développés (Landy, 2008).

Chapitre 11

Alimentation en transitions : vers de nouvelles inégalités

Les recompositions du système alimentaire en amont, du côté de l'offre, s'accompagnent de transformations dans les pratiques alimentaires quotidiennes. Étudiant le système alimentaire des pays en développement, Mergenthaler et al. (2009) estiment que la filière d'approvisionnement de ces pays se tourne de plus en plus vers des produits à haute valeur et des chaînes de distribution modernisées : dans le chapitre 10, on a montré que c'est ce vers quoi tendait la politique d'aménagement urbain à Hanoi. Toutefois, cette tendance ne s'accompagne pas d'un effacement des marchés traditionnels et de la vente de rue, mais vient plutôt compléter le dispositif de distribution en même temps que les produits offerts : la fin des pénuries et l'ouverture internationale ont permis une diversification de l'offre alimentaire, qui s'est traduite, grâce à la croissance des revenus, par une amélioration remarquable du régime alimentaire des Hanoïens. Pourtant, ces résultats optimistes à l'échelle de la ville occultent des situations très contrastées à l'échelle des individus. L'accès différencié à ces nouveaux vecteurs de distribution (que ce soit pour des raisons économiques, ou à cause de l'éloignement géographique) comme à une large variété de denrées ne génère-t-il pas de nouvelles inégalités alimentaires ? Si le système alimentaire hanoïen semble répondre au modèle de la « transition alimentaire », l'analyse des situations individuelles donne une image plus contrastée de l'évolution alimentaire de la capitale.

11.1 Croissance économique et transformations des consommations alimentaires : une transition alimentaire en cours

Les graves pénuries des années 1980 ont constitué l'un des principaux motifs de l'inflexion politique du *Doi Moi*. Les réformes agricoles et le développement du commerce international ont permis d'améliorer rapidement et considérablement les disponibilités alimentaires, particulièrement dans la capitale. En même temps, l'augmentation des revenus des citoyens a modifié la structure de la demande alimentaire. Dans quelle mesure ces transformations constituent-elles une véritable *transition*, c'est-à-dire de passage d'un état

à un autre de nature différente ?

11.1.1 À l'échelle de la ville, le modèle de la transition alimentaire

La transition alimentaire

Calquée sur le modèle de la transition démographique, la notion de « transition alimentaire » cherche à rendre compte des évolutions alimentaires en cours dans les pays en développement. La transition démographique rend compte d'une évolution de la population d'un pays en deux temps : d'abord, une chute rapide de la mortalité, puis une chute de la natalité. Ainsi, on passe d'un état pré-transitionnel où la démographie d'un territoire donné est relativement stable avec à la fois une forte mortalité et une forte natalité, à un état post-transitionnel où la démographie est également assez stable mais avec une natalité et une mortalité faibles. Il y a bien là un changement de nature dans le régime démographique.

De façon analogue, la « transition alimentaire » désigne une évolution en deux temps (Landy, 2008). La première phase correspond à une augmentation générale de la ration alimentaire en quantité, permettant d'atteindre un apport énergétique suffisant. On assiste donc à une augmentation des volumes de céréales consommés. La seconde phase correspond à une modification structurelle de l'alimentation : on assiste alors à une baisse des volumes de céréales et à une augmentation d'autres types de denrées, en particulier des produits animaux (Charvet, 2009). L'augmentation des revenus permet en effet une augmentation de la consommation de calories plus chères. Le graphique 11.1 p. 273 montre ces étapes.

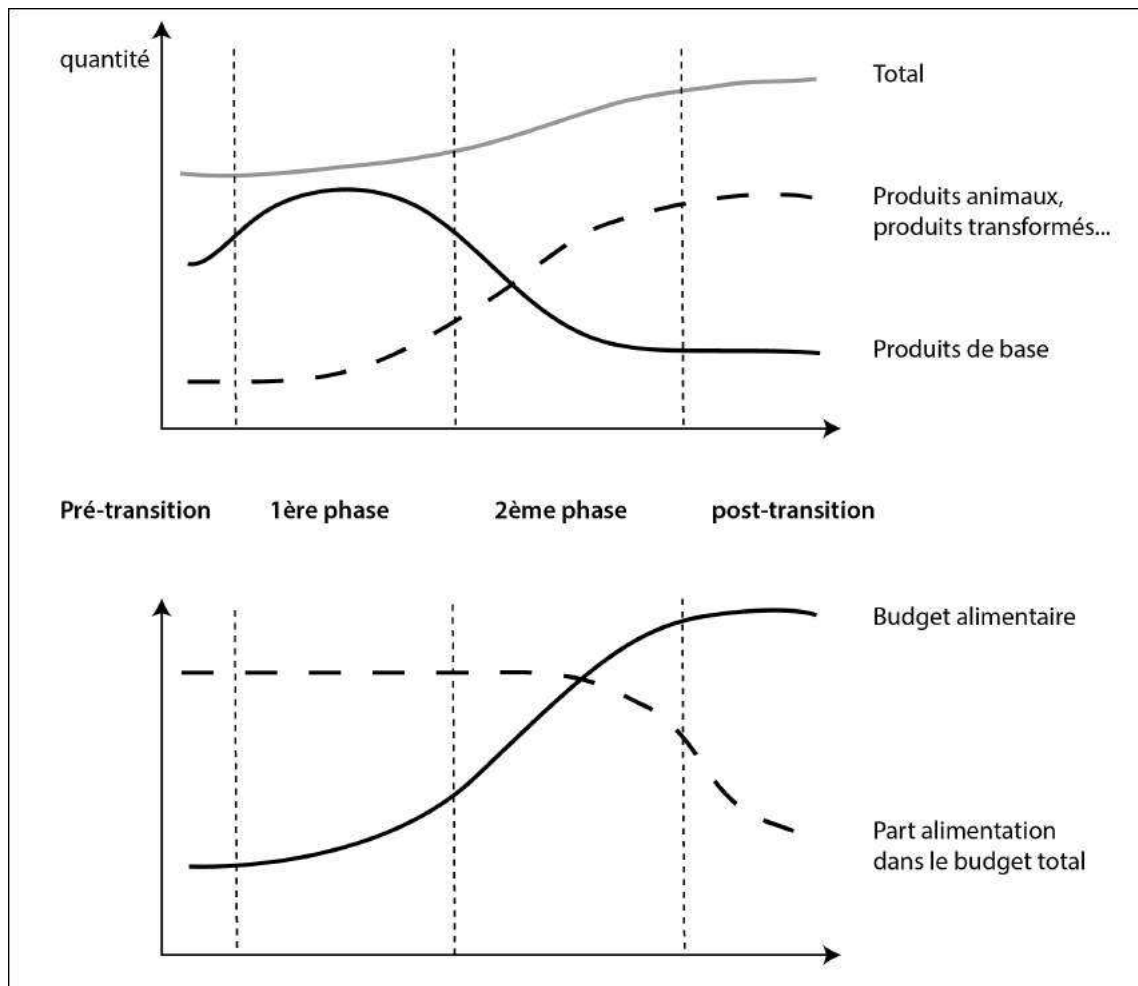
Ainsi, on passe d'un régime alimentaire fondé très majoritairement sur les céréales, présentant une insuffisance quantitative et qualitative (tout au moins pour une part significative de la population de l'espace étudié), à un régime diversifié, fondé sur une plus grande complémentarité entre types de produits, mais aussi plus onéreux. En ce sens, il y a bien une transition, avec un changement de nature du régime alimentaire. Deux moteurs à ces changements : une amélioration de l'offre alimentaire et une augmentation générale des revenus qui accroît la capacité des familles à acheter des denrées.

Ainsi, avant la transition, la part de l'alimentation dans le budget est très élevée, même si ce budget ne permet pas de satisfaire totalement les besoins nutritionnels. Dans la première phase de transition, le budget augmente un peu – avec l'accroissement des volumes achetés – cependant que sa part dans le budget total stagne ou décroît. Dans la seconde phase, avec la diversification des produits achetés, le budget augmente rapidement puisque les calories chères remplacent progressivement des calories moins onéreuses ; cependant, la part de l'alimentation dans le budget total commence à décroître.

La transition alimentaire au Vietnam

Avec une augmentation rapide des revenus depuis trois décennies, le Vietnam, et plus encore les deux métropoles du pays, est un candidat parfait pour ce processus. Selon les données de l'Institut National de la Nutrition (NIN & Unicef, 2012, p.6), dans le delta du

FIGURE 11.1: Les étapes de la transition alimentaire et articulation avec le budget moyen



fleuve Rouge, la ration alimentaire est assez stable depuis les années 1980, et atteint une moyenne de 1903 kcal aujourd'hui – ce qui est assez faible selon les standards de l'OMS. À Hanoi, une étude évalue la prise alimentaire à 2100 kcal, avec peu de différences selon les quintiles de revenus (Ali et al., 2006), ce qui rejoint les données du NIN¹. Mais sa composition a évolué et, selon le NIN, le rapport protides/lipides/glucides est aujourd'hui idéal.

La consommation de riz a baissé : elle était en moyenne de 156 kg par personne et par an en 1992 (Minot & Goletti, 2000), contre 116 kg en 2010 (GSO, 2010). La baisse est donc importante (- 25%), et intervient précocement dans l'évolution des revenus : ainsi, à Hanoi, elle a commencé dès la fin des années 1980 : Calandre (2006) rapporte qu'elle a déjà baissé de 20% entre 1987 et 1994.

1. D'autres auteurs estiment néanmoins qu'à l'échelle nationale, cette ration a augmenté : par exemple, Dao & Vu (2010) estiment qu'elle a cru de 22% en 15 ans. L'absence de précision concernant l'origine et la nature des données (par exemple, la prise en compte des enfants, le mode de recueil etc.) incite à se fier davantage aux résultats des enquêtes nutritionnelles du NIN ; s'il convient de rester prudent quant au niveau absolu, l'évolution reste parlante.

C'est donc essentiellement l'accroissement de la consommation d'autres denrées qui permet l'amélioration de la situation alimentaire des Vietnamiens (voir figure 11.2 p. 275). D'abord, les légumes, deuxième composante de l'alimentation, ont vu leur consommation quasiment doubler entre 1990 (45 kg par personne et par an) et 2007 (84 kg), selon les données de Nguyen et al. (2012a) tirées de la FAO. Dans le même temps, la consommation de fruits a plus que décuplé, passant de 1,5 kg/personne/an en 1987 à 22 kg en 2010, selon l'enquête du NIN (2011). Ensuite, la forte augmentation de la consommation de produits animaux modifie la structure nutritionnelle du régime alimentaire, en faveur des protéides. La consommation de viande est ainsi passée de 9 kg/personne/an en 1987 à 30 kg en 2010, pendant que celle du poisson passait de 15 à 22 kg. La consommation de produits laitiers se répand, alors qu'elle était presque inexistante avant l'ouverture au commerce international. Enfin, la consommation de matières grasses s'accroît également fortement.

Le tableau des consommations au Vietnam que l'on dépeint semble donc bien rendre compte de la modification structurelle du régime alimentaire de la seconde phase de transition : la part des autres produits que le riz dans les apports alimentaires s'accroît, en particulier les produits animaux. Il y a donc un renchérissement de l'alimentation des Vietnamiens, faible en termes énergétiques, mais fort en termes de diversité, ainsi qu'en termes financiers : les produits animaux sont particulièrement onéreux.

Cette évolution à l'échelle du pays est encore plus marquée à Hanoi, puisque les villes souffraient fortement des pénuries avant le *Doi Moi* et, à l'inverse, bénéficient aujourd'hui d'une situation particulièrement favorable tant du point de vue des revenus (qui sont en moyenne deux fois supérieurs en ville qu'en milieu rural (GSO, 2010)) que de la diversité de l'offre alimentaire.

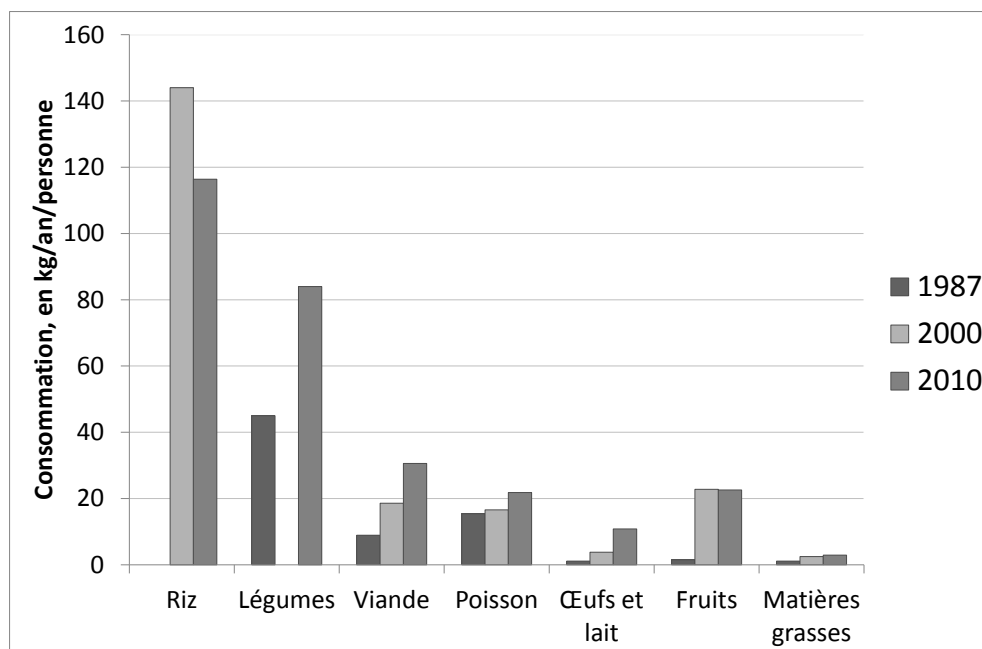
11.1.2 À l'échelle des individus, des pratiques contrastées

L'amélioration générale de l'alimentation des Vietnamiens cachent toutefois des pratiques individuelles contrastées, illustrant avant tout les inégalités de revenus. Une analyse des différences entre les quintiles de revenus met au jour des variations significatives.

Les données utilisées ici proviennent de trois enquêtes statistiques principales.

- La première source est l'enquête nationale de nutrition menée en 2009-2010 (NIN & Unicef, 2011, 2012) : ces deux rapports présentent la structure de la consommation alimentaire et son évolution depuis les années 1980.
- La deuxième, qui propose une approche économique, est l'enquête bisannuelle sur les conditions de vie : le VHLSS comporte en effet une partie sur la structure des dépenses des ménages, et ce depuis 2002, ce qui permet d'apprécier les évolutions survenues au cours de la décennie 2000. Les résultats nationaux sont ensuite déclinés selon plusieurs critères : la région, les distinctions entre ruraux et citadins, les revenus.
- La troisième enquête, légèrement antérieure aux deux précédentes, est le rapport de Ali et al. (2006) : il se concentre sur le cas de Hanoi et analyse la structure de la demande alimentaire d'un point de vue nutritionnel et économique.

FIGURE 11.2: Évolution de la consommation des principales denrées au Vietnam, 1987-2010.



	1987	2000	2010
Riz*		144,0	116,4
Viande	8,9	18,6	30,6
Poisson	15,4	16,6	21,8
Œufs-lait	1,1	3,8	10,8
Légumes	45,0		84,0
Fruits	1,5	22,8	22,6
Matières grasses	1,1	2,5	2,9

Données en kg/an/personne. Source : NIN & Unicef 2011, p.27, sauf riz et légumes :GSO 2010

À l'échelle du pays dans son entier, la part de l'alimentation dans les dépenses² est, sans surprise, sensiblement plus élevée dans le premier quintile que dans le cinquième : 61,5% contre 42,1% en 2010, selon les données du VHLSS. À titre comparatif, en France, en 2006, l'alimentation représente en moyenne 15,5% des dépenses des ménages, et la variation entre

2. Le VHLSS distingue les « dépenses totales » et les « dépenses pour vivre », qui représentent, en 2010, 94% des dépenses totales (et 93% en 2002). Les données de consommation étant ensuite présentées en part des dépenses « pour vivre », nous avons appliqué le coefficient nécessaire pour obtenir la part dans les dépenses totales.

les quintiles est faible : le premier quintile y consacre 17,7% de son budget, et le quintile le plus riche 13,3% (INSEE, 2007) (cet écart a beaucoup décreu ces dernières années : il était de 17 points en 1979, et l'alimentation représentait alors 35% des dépenses du quintile le plus modeste). Ainsi, au Vietnam l'alimentation demeure un poste budgétaire important pour tous les groupes de revenus, et les différences entre ces groupes sont très marquées : l'effort budgétaire pour l'alimentation reste un élément discriminant (d'autant plus que l'écart de près de 20 points est resté stable tout au long de la décennie), alors qu'il ne l'est plus dans un pays comme la France³.

En valeur, les dépenses alimentaires du quintile le plus riche sont 3,2 fois supérieures à celle du premier quintile. Toutefois, ce rapport est stable depuis 2002⁴ : il n'y a pas une polarisation croissante en termes financiers entre les régimes alimentaires des plus riches et des plus pauvres.

Les différences de budget s'expliquent néanmoins par des consommations contrastées. C'est le cas à l'échelle du pays, mais aussi à l'échelle des villes. On a souligné la persistance d'une insécurité alimentaire, y compris en milieu urbain, où la pauvreté a fortement baissé : ainsi, selon l'enquête du NIN (2012), 21,6% des urbains ont un apport énergétique inférieur à 1800 kcal par jour, ce qui constitue le seuil en deça duquel les apports sont considérés insuffisants. De surcroît, si cette proportion est restée stable entre 2000 et 2010, la part des personnes qui ont un apport inférieur à 1500 kcal par jour s'est accrue, passant de 4,8 à 10,4% des urbains (*cf.* tableau 11.1). En l'absence de précisions sur la façon dont est mesurée cette prise, la faiblesse de ces valeurs incite toutefois à penser qu'il s'agit de valeur par tête, incluant les enfants ; néanmoins, si les valeurs absolues sont à prendre avec précautions, l'évolution demeure valable⁵. Cela rend compte d'une contrainte alimentaire forte pour une partie des citoyens, qui prend la forme d'une pauvreté du régime alimentaire. Les contraintes économiques (inflation alimentaire, augmentation des autres dépenses de première nécessité : école, santé) déstabiliseraient ainsi le consommation alimentaire d'individus qui avaient déjà un régime assez limité. À l'inverse, 45% des urbains ont un apport énergétique moyen de plus de 2400 kcal et satisfont ainsi leurs besoins en énergie (NIN & Unicef, 2011).

En termes qualitatifs, la structure du régime alimentaire varie. Le volume total de produits qu'un individu peut consommer est, par nature, limité : à Hanoi (Ali et al., 2006), le poids total de denrées alimentaires du quintile le plus riche n'est que de 22% supérieur à celui du quintile le plus pauvre. Mais le contenu en est différent : le régime des plus aisés comprend, en moyenne, un peu moins de céréales (92% du volume du quintile le plus pauvre), un peu plus de légumes, mais surtout près de 2 fois plus de viande et 3,6 fois plus de fruits. En outre, le quintile le plus riche achète des produits plus chers : la viande acquise par le quintile le plus riche est, en moyenne, 35 % plus chère que celle du premier

3. Pour la France, en termes absolus, le budget du quintile le plus riche est donc beaucoup plus élevé que celui des plus pauvres ; mais l'effort financier est du même ordre.

4. En France, selon l'enquête *Budget de famille* de l'Insee (2007), ce rapport est de 2,2 seulement.

5. La transition démographique étant achevée en ville, l'augmentation du nombre d'enfants sur une décennie n'est pas suffisante pour expliquer ces évolutions.

TABLE 11.1: Part des urbains ayant un faible apport énergétique, 2000-2010

	2000	2010
≤ 1500 kcal/j	4,8%	10,4%
≤ 1800 kcal/j	16,6%	11,2%
Total	21,4%	21,6%

Source : NIN & Unicef 2011, p.9

quintile, et le poisson 65% plus cher. On peut supposer que cela correspond à une plus grande diversité des produits consommés par les plus riches, et à la possibilité qu'ils ont de choisir des produits d'une plus grande qualité.

TABLE 11.2: Consommation quotidienne des principales denrées selon les revenus à Hanoi en 2005.

Denrées principales	1er quintile de revenu		5ème quintile de revenu		Rapport Q1/Q5
	Quantité	Part	Quantité	Part	
Céréales	434	46%	398	35%	0,92
Légumes	239	25%	277	24%	1,15
Fruits	41	4%	147	13%	3,58
Viandes	63	7%	121	7,8%	1,95
Poissons	31	3%	55	5%	1,76
Lait et oeufs	16	2%	27	2,5%	1,68
Total	945		1152		1,22

Source : Ali et al. 2006, p.14. Quantités en grammes/jour/personne, arrondies au gramme, et parts du volume total arrondies au %.

L'évolution des consommations avec les revenus explicite ces mutations. Ainsi, le volume de céréales consommé décroît (lentement) avec les revenus, passant de 434 g par jour et par personne dans le premier quintile à 398 dans le dernier (Ali et al., 2006) : il s'agit là de l'évolution typique des produits alimentaires de base, suivant la loi d'Engel. Encore faudrait-il distinguer le riz, qui est véritablement la céréale de base et se trouve donc prioritairement susceptible de connaître cette évolution, et les autres céréales, dont le blé, qui rencontrent un certain succès (Pingali, 2007). De la même façon, les légumes ont une élasticité-revenu (c'est-à-dire la proportion dans laquelle la consommation d'un produit en particulier réagit à l'augmentation – ou la diminution – du revenu) inférieure à 1 : leur consommation augmente quand le revenu augmente, mais plus lentement. À l'inverse,

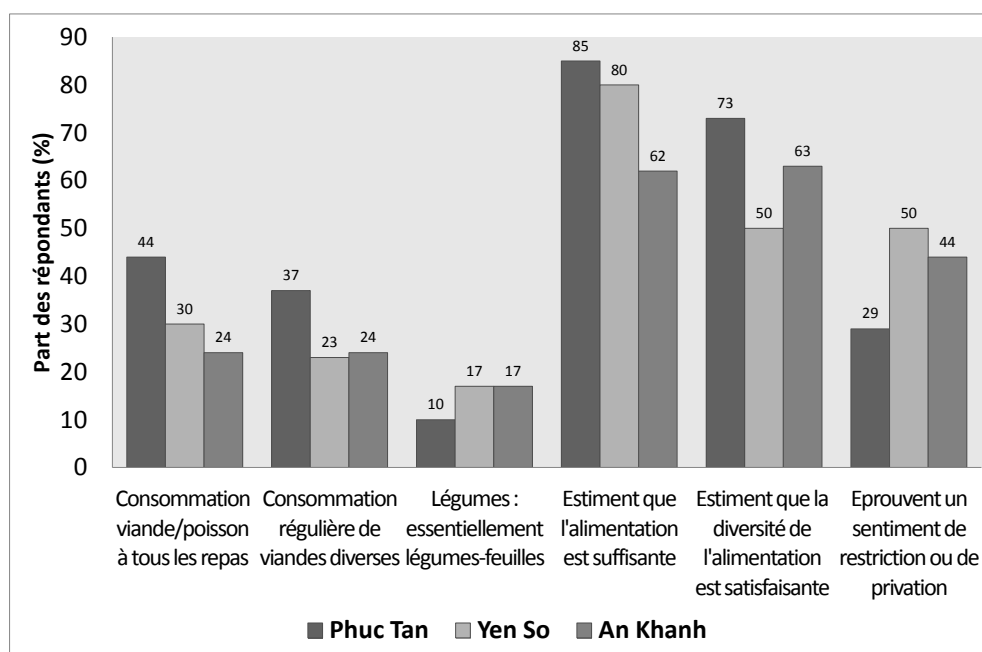
l'élasticité-revenu de la viande est la plus forte, évaluée à 1,8 par Ali et al. (2006, p.38) : il s'agit là du modèle d'un bien « de luxe », auquel la part allouée augmente quand le revenu s'améliore.

Ainsi, sous l'effet de la croissance économique qui améliore le revenu des Hanoïens, les consommations alimentaires se transforment. Certains aliments fonctionnent comme des biens de luxe, de sorte que leur consommation connaît une accélération dans les couches les plus aisées : cela induit une différenciation d'autant plus importante de la structure du régime alimentaire des citadins.

L'analyse à l'échelle des quartiers étudiés montre que ces contrastes ne sont pas seulement économiques, mais aussi spatiaux. C'est ce dont rendent compte les résultats présentés dans le tableau 11.3 p. 279. À Phuc Tan, 44% de l'échantillon consomment de la viande ou du poisson à tous les repas, contre seulement 30% à Yen So alors que les revenus moyens par personne y sont assez proches. Cette part tombe à 24% à An Khanh, où les revenus sont sensiblement inférieurs. 37% des répondants de Phuc Tan consomment régulièrement d'autres viandes que du porc (bœuf, poulet), contre seulement 23 et 24% respectivement à Yen So et An Khanh. De façon parallèle, seuls 10% des enquêtés de Phuc Tan consomment surtout des légumes-feuilles (et peu d'autres types de légumes), contre 17% dans les deux autres quartiers. Cela rend compte de l'importance croissante donnée à la diversité et à la consommation de viande dans les représentations, avec l'urbanisation. Aussi, alors que les revenus de nos enquêtés et leurs budgets alimentaires sont supérieurs à Yen So qu'à An Khanh, seule la moitié des répondants de Yen So estime avoir une bonne diversité alimentaire, tandis que l'autre moitié éprouve un sentiment de restriction ou de privation, contre 63% et 44% respectivement à An Khanh. Si la faible taille de l'échantillon ne permet pas des conclusions quantitatives définitives, les tendances sont concordantes : il y a bien une diffusion spatiale d'un modèle de consommation *urbain diversifié*, axé sur les produits animaux, qui crée des aspirations nouvelles.

TABLE 11.3: Pratiques alimentaires et perceptions : résultats de l'enquête de terrain.

	Phuc Tan	Yen So	An Khanh
Revenu total moyen par habitant (VND)	1 400 000	1 100 000	600 000
Consommation viande/poisson à tous les repas	44%	30%	24%
Consommation régulière de viandes diverses	37%	23%	24%
Légumes : essentiellement légumes-feuilles	10%	17%	17%
Estiment que l'alimentation est suffisante	85%	80%	62%
Estiment que la diversité de l'alimentation est satisfaisante	73%	50%	63%
Éprouvent un sentiment de restriction ou de privation	29%	50%	44%



Échantillon : Phuc Tan = 41, Yen So = 30, An Khanh = 29. Calculs à partir des données recueillies entre janvier 2011 et avril 2012. Les revenus correspondent à la totalité des ressources monétaires du ménage (compris comme les personnes partageant habituellement le repas), divisée par le nombre de personnes (les enfants de moins de 12 ans comptant pour 0,5).

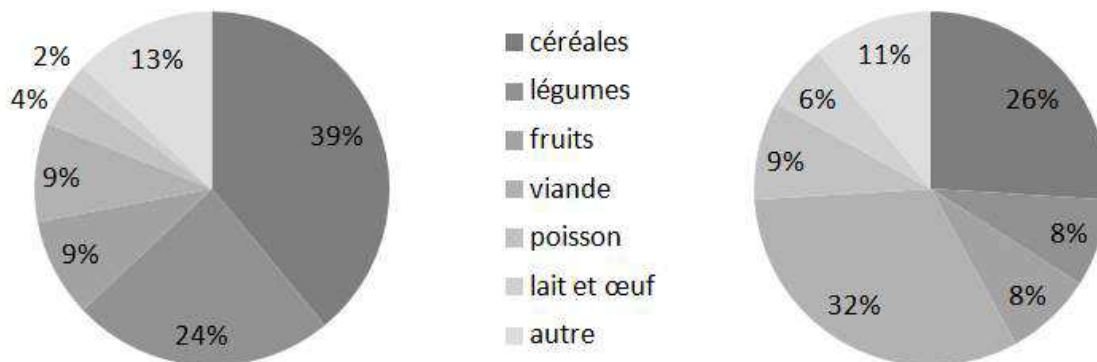
11.1.3 Une transition des modèles plus que des pratiques

Toutefois, si l'on voit se dessiner une tendance d'évolution du régime alimentaire, il n'en demeure pas moins vrai que les céréales (surtout le riz) restent très majoritaires dans le régime alimentaire : en poids, elles représentent presque 40% de l'ensemble des produits consommés, pendant que les produits animaux (viande, poisson, œufs, produits laitiers) n'en représentent que 15% (Ali et al., 2006, p.9)

TABLE 11.4: Consommation quotidienne moyenne des principales denrées à Hanoi en 2005.

Denrées principales	Quantité	Part du budget	
		Part	alimentaire
Céréales	411	39%	26%
Légumes	253	24%	8%
Fruits	90	9%	8%
Viandes	92	9%	32%
Poissons	46	4%	9%
Lait et oeufs	22	2%	6%
Total	1045		

Source : Ali et al. 2006, p.9. Quantités en grammes/jour/personne, arrondies au gramme, et parts du volume total arrondies au %.



Structure de l'alimentation en volume (à gauche) et en part du budget (à droite).

Plus encore, au sein du premier quintile de revenus des Hanoiens, les céréales constituent encore 46% de l'alimentation, et les légumes 25% (cf. tableau 11.2 p. 277) : près des trois quarts de la ration alimentaire des citoyens défavorisés restent apportés par les produits de base que sont les céréales et les légumes. Et pour le quintile le plus favorisé, cette prédominance demeure, quoique bien moins marquée : ces deux postes constituent 59% du volume consommé, pendant que la viande reste à moins de 8% du volume.

En fait, tout se passe comme si la structure fondamentale de l'alimentation demeurait la même : du riz accompagné de légumes, de bouillon, et de plats incluant des produits animaux (mais pas nécessairement en grande quantité), et que les compléments à ce socle, eux, connaissent une mutation rapide. Si l'on observe bien une inflexion dans les courbes de consommation de plusieurs denrées, les niveaux restent peu élevés au regard de ce qui est atteint ailleurs : par exemple, en Chine, la consommation de riz est désormais inférieure à 80 kg par an et par personne contre 150 kg toutes céréales confondues à Hanoi (selon les données de Ali et al.), tandis que la consommation de viande dépasse les 40 kg contre 33 kg à Hanoi.

Toutefois, ces produits qui accompagnent la transition alimentaire (viande et produits animaux en général, denrées alimentaires transformées) bénéficient d'une image très valorisée. Dans nos enquêtes, 38 répondants ont précisé les changements qu'ils aimeraient, s'ils le pouvaient, apporter à leur alimentations : le tableau 11.5 p. 282 en présente les résultats. Parmi ces réponses, 25 évoquent la viande, c'est-à-dire les deux tiers des répondants : soit qu'ils aimeraient en consommer en plus grande quantité, soit qu'ils aimeraient diversifier les types de viande. La majorité de la consommation est en effet constituée de porc ; les enquêtés expriment alors leur désir de consommer davantage de bœuf, de poulet, et, dans une moindre mesure, de chien et d'abats.

Le poisson (ainsi que les crevettes, coquillages etc.) est, quant à lui, cité par 9 des répondants et les produits laitiers par 4 d'entre eux. Le poisson est davantage perçu comme une consommation commune, habituelle. Les produits laitiers sont systématiquement évoqués par des familles avec de jeunes enfants : ils en sont les destinataires. Leur faible évocation toutefois, suggère qu'ils ne sont pas totalement entrés dans les habitudes alimentaires de la famille dans son entier ; ils restent perçus comme un produit spécifique à destination des jeunes enfants.

Au total, parmi les enquêtés qui évoquent un désir de changement dans leur régime alimentaire, 9 sur 10 citent des produits animaux : il y a là une tendance forte. Ils bénéficient d'une image très positive (ce dont rend compte l'élasticité-revenu de 1,8 de la viande) et sont associés à l'idée de qualité du régime alimentaire – et ce en particulier pour la viande. Les produits animaux sont centraux dans les modèles de consommation idéale, plus que dans les pratiques quotidiennes.

Ces représentations valorisent également les fruits : c'est la deuxième denrée évoquée par les répondants, puisqu'elle est citée 11 fois. Ils sont jugés importants pour la santé, et sont globalement perçus comme des produits de haute qualité. Cela justifie par exemple leur présence quasi systématique sur l'autel des ancêtres : mangues, bananes, ananas, mais aussi des fruits « tempérés » comme les oranges, les pommes, le raisin. Aux fruits s'ajoutent souvent des biscuits et autres confiseries : il s'agit là des principales denrées issues de l'agro-industrie qui ont intégré, dans une certaine mesure, les habitudes quotidiennes. Ils ont été cités à 4 reprises dans nos enquêtes, ce qui est à la fois peu (1 fois sur 10) et assez significatif puisqu'il s'agit de produits de grignotage et non d'un aliment central dans le régime alimentaire. Fruits et biscuits constituent alors les aliments privilégiés de toutes

les petites prises alimentaires hors repas – cette seconde forme d'alimentation, souvent individuelle, peu ritualisée (Poulain, 1997), est désignée par l'expression « *an choi* », c'est-à-dire « manger pour s'amuser » (Krowolski & Simon-Barouh, 1993). Ces consommations constituent toutefois un apport alimentaire supplémentaire non négligeable, et il y a là une différence d'accès (économique) importante selon les revenus.

TABLE 11.5: Résultats d'enquêtes : ce que les répondants aimeraient consommer davantage.

Produits	Citation	Fréquence
Viande (quantité et variété)	25	66%
Fruits	11	29%
« Davantage de tout »	8	21%
Poisson	9	24%
Produits laitiers	4	10%
Friandises	4	10%
Autres légumes	2	5%

Réponses à la question « qu'aimeriez-vous changer dans votre alimentation si vous le pouviez ? ». Aucune réponse n'était suggérée. 38 enquêtés sur 100 ont formulé une ou plusieurs réponses.

En définitive, s'il y a bien au Vietnam une évolution des consommations alimentaires en faveur d'une plus grande diversité et d'une augmentation de la part des produits animaux, le socle du repas familial reste le même : en particulier, la place du riz et des légumes bruts reste prépondérante. Une part importante de la population, y compris à Hanoi, continue d'avoir un régime pauvre en énergie, et d'une diversité limitée. Les produits bruts et traditionnels demeurent très largement majoritaires dans les consommations alimentaires. Toutefois, un certain nombre de denrées archétypiques de la transition alimentaire bénéficient d'une forte valorisation dans les représentations : viande, produits laitiers, mais aussi fruits en général. C'est surtout à ces produits qu'est attachée l'image de qualité d'un régime alimentaire. Ainsi, la transition alimentaire se lit davantage dans le modèle de consommation dominant que dans les pratiques réelles, ce qui traduit une diffusion du modèle de consommation des couches sociales urbaines aisées vers le reste de la population. Le modèle de la transition alimentaire est le plus marqué en centre-ville, puis il y a une diffusion spatiale : les produits laitiers, les fruits tempérés etc. gagnent progressivement la périphérie.

La diffusion de la consommation de blé, de fruits tempérés, et de produits à haute valeur protéique et énergétique conduit alors Pingali (2007) à estimer que la transition alimentaire en Asie se traduit par une occidentalisation des modèles de consommation. Dans le cas de Hanoi, cela semble excessif : si l'on observe bien cet accroissement des produits animaux, du blé, des matières grasses et des friandises, il semble ne pas remettre en cause la structure

classique du repas familial. Dans le même temps, les produits transformés demeurent peu consommés, et concernent surtout des prises additionnelles (biscuits par exemple) : si les changements économiques laissent moins de temps disponible pour cuisiner, alors on se tourne davantage vers la restauration à l'extérieur du domicile que vers des plats tout préparés. Là encore, il s'agit d'une pratique sociale fortement valorisée, qui représente déjà environ un quart des dépenses alimentaires totales. Cette pratique est pourtant fortement distincte selon les niveaux de revenu.

L'analyse des consommations à l'échelle du pays montre ainsi une transition alimentaire engagée ; mais à l'échelle des individus, c'est à des situations contrastées que l'on assiste. Les pratiques ne correspondent qu'imparfaitement au modèle de la transition alimentaire : le niveau énergétique reste assez faible, les produits transformés demeurent limités. Le modèle est néanmoins fortement valorisé, et réellement adopté par une petite partie de la population urbaine : il conduit à une distinction croissante des pratiques alimentaires, qui se traduit alors par la coexistence de problèmes nutritionnels par carences et par excès.

11.2 Une « transition nutritionnelle » débutante et l'évolution des risques perçus

La différenciation des comportements alimentaires, avec d'un côté, la persistance de régimes pauvres en énergie et en diversité et d'un autre, l'ajout de consommations de produits plus gras, plus sucrés, conduit à l'apparition de problèmes de santé liés à des excès alimentaires, alors que la malnutrition par carences n'est pas résorbée. Là se trouve un enjeu de la transformation des modèles de consommation : quelles perceptions les individus ont-ils des risques alimentaires auxquels ils font face ?

11.2.1 Carences et excès : les débuts d'une transition nutritionnelle

Une malnutrition par carence persistante

En dépit d'un accroissement de la diversité alimentaire qui constitue l'un des facteurs de l'amélioration de l'état sanitaire de la population (dont rend compte l'allongement de l'espérance de vie à la naissance, qui est passée de 66 ans en 1990 à 75 ans aujourd'hui selon les données de l'Unicef (2013b)), le Vietnam demeure marqué par de hauts niveaux de carences en nutriments.

Les données concernant la malnutrition par carences chez les adultes sont peu nombreuses (Cuong et al., 2006). L'enquête nationale du NIN rapporte une augmentation de la taille moyenne et du poids moyen entre 1975 et 2009, à l'échelle du pays : la taille a augmenté en moyenne de 4 cm, et le poids des hommes de 7 kg (mais celui des femmes de 1 kg seulement).

Toutefois, la prévalence du sous-poids, définie par un indice de masse corporel (IMC) inférieur à 18,5 kg/m², reste importante : cela rend compte d'une insuffisance énergétique chronique. À l'échelle du pays, ce taux est de 15,8% pour les hommes et 18,5% pour les

femmes en 2009 (NIN & Unicef, 2012). Avec une moyenne nationale de 17,2%, l'insuffisance pondérale a connu un déclin marqué : elle était de 38% en 1990, et 26% en 2000. Elle a donc été réduite de moitié en 20 ans. Le taux actuel reste toutefois élevé, et ce même dans les grandes villes : ainsi, une étude portant spécifiquement sur Hô Chi Minh Ville y a évalué la prévalence du sous-poids à 20,4% en 2006 (Cuong et al., 2006). À titre de comparaison, dès 1992, le sous-poids chez les adultes en Chine était de seulement 9% (Cuong et al., 2006).

En dehors de ces données anthropométriques, les enquêtes de malnutrition portent essentiellement sur les enfants de moins de 5 ans. Cela s'explique notamment parce que la situation nutritionnelle a des conséquences sur le développement physique, psychomoteur, intellectuel de l'enfant : elle génère un certain niveau de risque sanitaire pour l'adulte qu'il deviendra. C'est donc un enjeu de long terme.

Selon l'enquête du NIN, en 2009, près de la moitié des enfants de moins de 2 ans souffrent d'anémie (45%), mais cette carence diminue ensuite avec l'âge et ne concerne plus que 14% des enfants de 4 ans. Au total néanmoins, 29% moins de 5 ans, soit près d'un enfant sur trois, souffrent de carence en fer, et 14% des enfants souffrent de carence en vitamine A, avec des taux particulièrement élevés chez les enfants de moins d'un an. Des différences existent toutefois entre les régions, illustrant les différences de niveau de pauvreté : le delta du fleuve Rouge, comme le delta du Mékong, bénéficie d'une situation assez favorable. À Hanoi, l'insuffisance pondérale concerne 10,8% des enfants de moins de 5 ans, et le retard de croissance 21,8%, pour des moyennes nationales respectives de 17,5% et 29,3% (NIN & Unicef, 2011).

TABLE 11.6: Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans en 2010.

	Malnutrition	Retard de croissance
Vietnam	17,5%	29,3%
Delta du fleuve Rouge	14,6%	25,5%
Hanoi	10,8%	21,8%

Source : NIN & Unicef 2011, p.9

En effet, il y a une forte corrélation entre le sous-poids des enfants de moins de 5 ans et la situation économique de la famille : Calandre (2006, p.61) rapporte ainsi que la prévalence du sous-poids et du retard de croissance est presque deux fois supérieure dans le quintile de revenu le plus pauvre que dans le plus riche. En 2000, le sous-poids concernait 42,8% des enfants du premier quintile contre 18% dans le cinquième quintile ; et le retard de croissance touchait 33,6% des enfants les plus pauvres contre 16,1% pour le quintile le plus riche.

Les prémices des problèmes de surpoids

La malnutrition par carence, s'accompagnant de retard de développement, se réduit donc depuis le *Doi Moi* en même temps que le niveau de vie augmente ; mais elle reste néanmoins un problème important au Vietnam, et ce y compris dans les grandes métropoles. Toutefois, dans le même temps, on voit apparaître des problèmes d'*excès* : surpoids et obésité. Ceux-ci étaient quasiment inexistants avant 1985 ; ils connaissent depuis lors une croissance rapide.

Le taux de surpoids et d'obésité reste encore relativement bas : il est de 5,6% à l'échelle nationale, pour les adultes (NIN & Unicef, 2012). C'est un point de plus qu'en 2004 (Calandre, 2006), ce qui fait tout de même une augmentation de la prévalence de plus de 20% en moins d'une décennie. Toutefois, sans surprise, la répartition n'est pas homogène dans le pays : ainsi, en 2004, la prévalence du surpoids et de l'obésité étaient de 7,6% parmi les urbains contre seulement 3,3% parmi les ruraux (Calandre, 2006). Chez les enfants de moins de 5 ans, le taux de surpoids et obésité est actuellement de 4,8% : cela reste en deça des taux occidentaux, mais c'est 6 fois supérieur au taux de 2000 (NIN & Unicef, 2012). Soulignons que les comparaisons entre les différentes études ne sont pas toujours évidentes : en effet, les résultats se fondent sur des limites variées. Ainsi, la définition adoptée dans les rapports du NIN cités ci-dessus est celle proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé à l'échelle mondiale : pour les adultes, un IMC supérieur à 25 pour le surpoids et 30 pour l'obésité (pour les enfants, la mesure se fonde sur l'écart par rapport à la moyenne du rapport poids/taille à un âge donné). Mais dans d'autres études, un seuil spécifique à l'Asie est utilisé : le surpoids est défini par un IMC supérieur à 23 et l'obésité par un seuil à 26,1 pour les femmes et 27,3 pour les hommes (Cuong et al., 2006). L'utilisation de ce seuil asiatique conduit à des taux de surpoids supérieurs : dans l'étude portant sur Hô Chi Minh Ville, l'utilisation du seuil asiatique fait passer le taux de surpoids de 15,4% à 26,2%. L'absence fréquente de mention des seuils utilisés incite donc à la prudence dans les comparaisons.

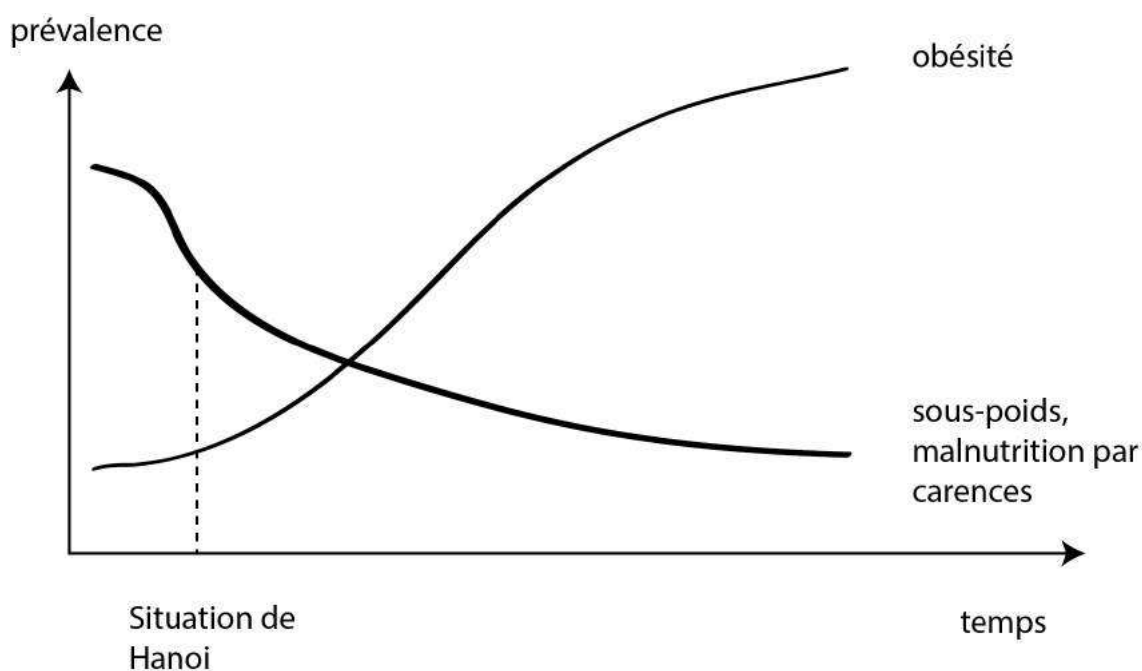
Les taux de surpoids et d'obésité croissent avec les revenus : chez les enfants, le surpoids est ainsi 6 fois plus fréquent dans le quintile le plus riche que dans le quintile le plus pauvre (Calandre, 2006). Dans une autre étude portant sur les adolescents (10-15 ans) à Hô Chi Minh Ville (Nguyen et al., 2013), le taux de surpoids double entre le premier quintile de revenu (prévalence de 12,3%) et le dernier (24,4%, en utilisant le seuil asiatique). Ainsi, la croissance des revenus consécutive à la croissance économique que connaît le Vietnam constitue un moteur d'accroissement du surpoids et de l'obésité : c'est ce qui explique la forte préoccupation associée à l'obésité.

L'amorce d'une transition nutritionnelle

La concomitance d'une malnutrition par carences persistante en même temps qu'émergent des problèmes liés aux excès alimentaires constituent un phénomène de « transition nutritionnelle » (Maire & Delpeuch, 2001; Bricas & Seck, 2004; Khan & Khoi, 2008) : on passe

d'un état sanitaire général où dominent les problèmes de carences à un état où dominent les conséquences d'un déséquilibre par excès (diabète, problèmes cardiovasculaires etc.). La transition n'est qu'amorcée au Vietnam (voir figure 11.3), où la prévalence de la malnutrition reste élevée alors que celle du surpoids et de l'obésité demeurent parmi les plus basses du monde ; toutefois, les dynamiques, particulièrement rapides tant pour le déclin des carences que pour l'accroissement du surpoids, vont dans le sens de l'émergence de ce nouveau cadre sanitaire.

FIGURE 11.3: Schéma : la transition nutritionnelle dans le temps



Cette tendance se lit dans la plus forte prévalence du surpoids qui existe dans le quintile le plus riche par rapport au plus pauvre, et en milieu urbain par rapport au milieu rural. Ce processus de transition se traduit, pour le moment, par une différenciation forte des enjeux nutritionnels selon les catégories de population.

Il serait nécessaire d'étudier quelle part de la prévalence supérieure en milieu urbain est strictement due à des revenus plus élevés qu'ailleurs ; toutefois, on fait l'hypothèse que, toute chose égale par ailleurs, la prévalence en milieu urbain est plus importante qu'en milieu rural en raison de modèles de consommation différents, et en particulier en raison des changements dans les pratiques d'alimentation des enfants qui apparaissent surtout en ville – ce qui prépare à une augmentation du surpoids chez les adultes de demain.

11.2.2 Entre perceptions et pratiques : le cas particulier de l'alimentation des enfants

Au Vietnam, les enfants bénéficient d'une attention forte de la part de la famille : l'éducation est un poste budgétaire prioritaire (ce qui assure un très fort taux de scolarisation,

en dépit des coûts : 95% des enfants d'âge primaire sont scolarisés, selon les données de l'Unicef (2013b), et il n'y a quasiment pas de différence selon les revenus), la qualité de leur alimentation est perçue comme un enjeu important. Mme Ngo, 46 ans, mère de deux enfants (18 et 11 ans), consacre les trois quarts du budget familial à l'alimentation ; elle explique :

« Nos revenus sont insuffisants pour augmenter le budget alimentaire, mais c'est important pour les enfants de bien manger. Je veux qu'ils soient en bonne santé, donc j'achète souvent de la viande, et c'est surtout pour eux, nous, les adultes, en consommons peu. Comme je ne travaille plus, je n'achète plus de poulet ni de bœuf, et je prépare surtout les légumes du jardin, mais je les accompagne toujours de porc. »

Mme Thoi, 65 ans, qui vit avec sa fille et ses deux petits enfants de 14 et 4 ans, déplore un certain manque de diversité :

« Notre famille mange plutôt bien, mais il manque des fruits, surtout pour les enfants, cela coûte trop cher. Ma fille achète quand même des produits laitiers pour le petit, mais tous les deux ou trois jours seulement. »

Les enquêtes menées ont révélé l'intérêt porté à la bonne alimentation des enfants, et, parmi les plus modestes, une pratique de restriction des parents en faveur des enfants (limitation de la consommation du plat de viande, absence de petit-déjeuner pour les parents mais jamais pour les enfants). Mais alors, qu'est ce que les enquêtés entendent par « bonne » alimentation ? L'image de qualité est en fait fortement liée à la consommation des produits dont on a vu qu'ils étaient fortement valorisés : viande, fruits, produits laitiers. Ce sont eux qui distinguent une alimentation « correcte » d'une « bonne » alimentation ; pour les enfants, les produits laitiers sont un critère très important.

Il n'y a pas au Vietnam de tradition de consommation de produits laitiers ; ils sont apparus avec l'ouverture internationale et bénéficient d'un marketing important, en particulier pour ce qui concerne les laits artificiels pour les bébés et les jeunes enfants. Les publicités pour les laits en poudre sont légion et se trouvent, par exemple, savamment exposées sur les murs des écoles maternelles. Ce produit est perçu comme un aliment de haute qualité, ce qui justifie son prix élevé. Il est ainsi largement donné aux bébés, en complément du lait maternel : l'allaitement exclusif ne concerne finalement que 20% des enfants (contre 34% en 1998) de moins de 6 mois (NIN & Unicef, 2012).

L'usage de plus en plus large du lait en poudre interroge. En effet, il est fréquemment perçu comme un complément indispensable à la bonne nutrition du bébé – ce que suggère le marketing en leur faveur –, notamment parce qu'il est enrichi en vitamines (NIN, 2012) : ainsi, Mme Thao, 57 ans, parlant de l'alimentation de son petit-fils de 18 mois (encore allaité) : « Sa mère lui prépare des bouillies, elle lui achète de la viande hachée... Il a aussi du lait en poudre, évidemment ! ». Or ces produits sont très onéreux.

De surcroît, des scandales sanitaires concernant les laits en poudre pour bébé, vietnamiens ou importés, ponctuent régulièrement l'actualité ces dernières années⁶ : cela crée un sentiment d'insécurité, sans, paradoxalement, écorner l'image de l'importance nutritionnelle du lait en poudre.

Au total, on constate un hiatus entre les perceptions et les pratiques. D'un côté, la bonne alimentation des enfants est largement considérée comme un enjeu important, justifiant parfois un sacrifice des parents qui réduisent leur propre consommation afin de préserver celle des enfants. D'un autre, les problèmes de malnutrition restent importants. En même temps apparaissent, chez certains enfants, des pratiques de grignotage qui font la part belle à des produits très riches en graisses et en sucre, associées à l'augmentation du surpoids et de l'obésité. Soulignons néanmoins que les données publiées concernant l'alimentation des enfants ne distinguent pas le milieu urbain en particulier, alors qu'il est probable que ces évolutions (réduction de l'allaitement exclusif au profit du lait artificiel, développement du grignotage associé à une sédentarité plus importante) y soient particulièrement marquées.

11.3 L'émergence comme moteur de transformations des risques perçus

11.3.1 L'émergence alimentaire engagée

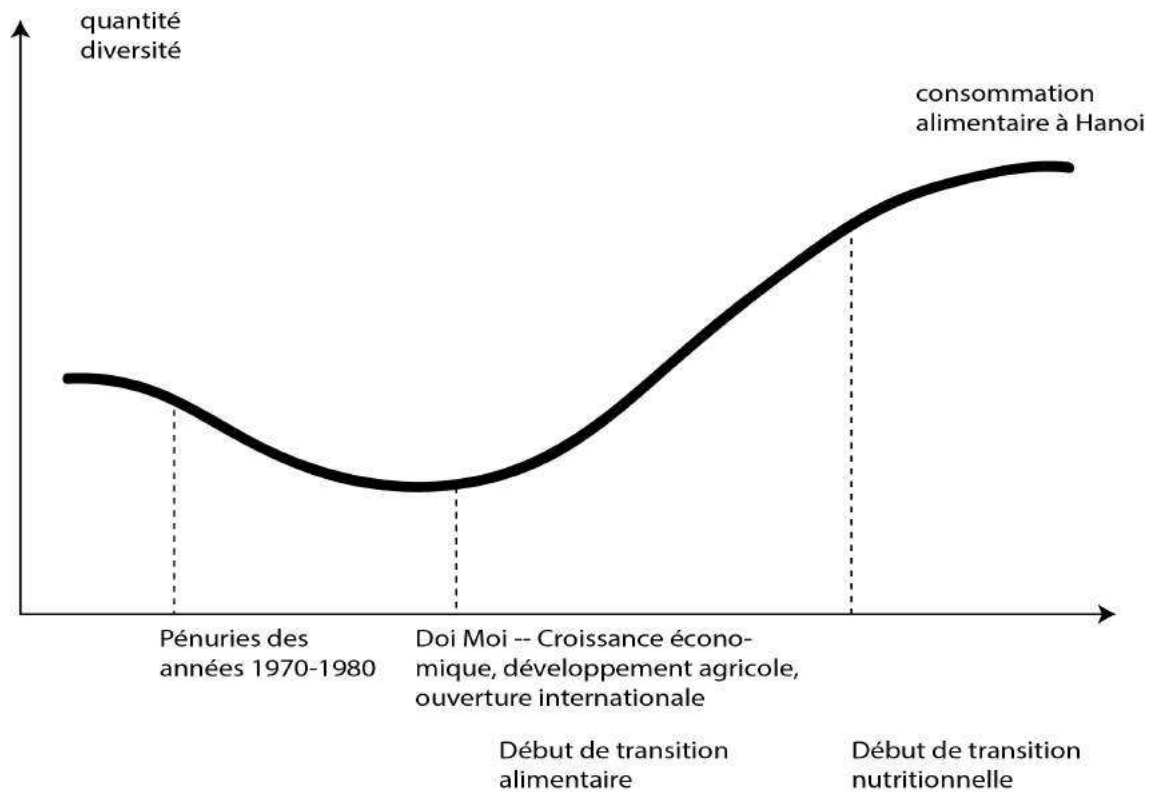
Les processus associés à l'émergence – urbanisation, formalisation de l'économie et développement du salariat, essor du commerce international, augmentation du niveau de vie – constituent autant de facteurs de mutation des modèles de consommation alimentaire : ce qui se traduit d'une part par une transition alimentaire (changement dans la nature des consommations), et d'autre part par une transition nutritionnelle (changement dans l'état sanitaire des consommateurs). La figure 11.4 rend compte de l'articulation des deux dans le temps.

Les villes sont au premier plan dans ces transitions (Delpeuch & Maire, 2004) : c'est d'abord en ville que la diversification de l'offre alimentaire se réalise, surtout pour les produits agro-industriels, c'est d'abord en ville que le marketing se déploie et véhicule de nouveaux modèles de consommation, c'est d'abord en ville que les revenus plus élevés permettent d'adopter de nouveaux produits.

Hanoi est le théâtre de ces transformations : bien que répondant imparfaitement au modèle, la transition alimentaire y a débuté, et la transition nutritionnelle est engagée. Toutefois, ces dynamiques à l'œuvre n'en sont qu'à leurs débuts : les produits bruts traditionnels restent la base du régime alimentaire, la ration énergétique reste en moyenne en deçà des apports recommandés, la malnutrition par carences reste très supérieure à la surcharge pondérale. Aussi, sur le plan alimentaire, l'émergence semble se traduire davantage par une disparité croissante des pratiques alimentaires au sein d'un même espace

6. Voir chapitre 12.

FIGURE 11.4: Transition alimentaire et transition nutritionnelle dans le temps



(Landy, 2008) – en l’occurrence, d’une ville : un groupe urbain favorisé adopte un modèle alimentaire diversifié, en partie influencé par le modèle occidental, incluant de plus en plus de produits transformés et de consommations à l’extérieur du domicile, cependant qu’une large part des citoyens n’adopte ces modèles qu’à la marge (avec l’inclusion de certains produits phares : augmentation de la consommation de viande et de fruits, produits laitiers donnés aux enfants), et que certains d’entre eux continuent de subir une forte contrainte alimentaire et conservent une alimentation pauvre en énergie et en nutriments.

Cette dynamique d’émergence alimentaire laisse percevoir de nouveaux risques.

11.3.2 La perception du surpoids

La crainte de l’obésité se diffuse ainsi à Hanoi : parce que c’est un risque nouveau et qui connaît une croissance rapide (Slovic, 1987), mais aussi en référence au cas chinois. En effet, la Chine a amorcé ce processus de transition bien avant le Vietnam, et les évolutions y ont été particulièrement rapides. Si la ration énergétique y est sensiblement plus élevée qu’au Vietnam (autour de 2700 kcal selon Aubert (2008)), c’est que le régime alimentaire moyen y est plus riche et plus diversifié. Les grains, et surtout le riz, ont connu un déclin important : en ville, la consommation de riz a diminué de 30% entre 1985 et 2005, au profit de la viande et des produits animaux (Aubert, 2008), qui représentent désormais un quart des apports énergétiques, contre 8% au début des années 1980 (Wu, 2006). En effet, tout

en adoptant des calculs très prudents par rapport aux données officielles, Aubert estime la consommation de viande à 44 kg par an et par personne (dont 27 kg de porc) en 2005, soit 12 fois plus qu'en 1960 (Hanoi atteint 30 kg selon Ali et al. (2006)). La malnutrition infantile a beaucoup diminué : selon l'Unicef (2013a), le retard de croissance ne concerne plus que 10% des enfants de moins de 5 ans (contre 31% au Vietnam, et 48% en Inde), l'insuffisance pondérale seulement 4% (contre 20% au Vietnam et 43% en Inde). Sans surprise, ces changements de régime alimentaire, mais aussi la réduction de l'activité physique, conduisent à une croissance rapide du surpoids et de l'obésité : en 2002, la surcharge pondérale concernait 14,7% de la population chinoise, et l'obésité 2,6% supplémentaires – selon les seuils occidentaux (IMC supérieur à 25 et 30 respectivement) (Wu, 2006). Parmi les citadins de 7 à 18 ans, le surpoids et l'obésité concerne 17% des garçons et 10% des filles : c'est cette image des jeunes Chinois citadins en proie à un surpoids croissant qui représente un contre-modèle au Vietnam. La similitude des évolutions (quoique bien plus avancées en Chine) fait craindre, en effet, que le pays suive la même voie et connaisse rapidement les problèmes sanitaires associés à cette surcharge pondérale massive.

11.3.3 La perception de l'inflation alimentaire

De la même façon que l'obésité, parce que c'est un phénomène nouveau, est davantage perçue comme un risque que la malnutrition qui est un phénomène ancien, l'inflation alimentaire est perçue comme un risque nouveau et important, dans le cadre des transformations du système alimentaire en cours. C'est surtout le cas parce que ces dernières années ont été marquées par de fortes variations du prix de la viande.

Cette importance accordée au prix de la viande, souvent mentionné par nos répondants comme source de contrainte, s'explique par deux facteurs. Le premier est le poids qu'elle représente dans les dépenses alimentaires : selon Ali et al. (2006), en 2005 les Hanoïens lui consacrent un tiers de leur budget alimentaire. Le VHLSS donne des résultats un peu différents : en 2010, 20% du budget alimentaire des urbains est consacré à la viande, et cette part est stable à la fois dans le temps (depuis 2002) et à travers les quintiles de revenus. Néanmoins, cela demeure le premier poste de dépenses alimentaires, sauf dans le premier quintile de revenus où les dépenses pour le riz restent un peu supérieures (à la fois pour les données du VHLSS et dans l'enquête portant strictement sur Hanoi).

Le second facteur tient aux représentations : on a vu que la consommation de viande était l'un des symboles forts de l'amélioration des conditions de vie. Cependant, l'élasticité-prix de la demande en viande est assez forte (proche de -1 selon les calculs de Ali et al. (2006)) : c'est-à-dire que l'évolution des prix se transmet fortement sur le niveau de consommation. Au cours de nos enquêtes, 14 répondants ont déclaré avoir eu à réduire le budget alimentaire récemment ; parmi ceux-ci, 13 déclarent avoir réduit leur consommation de viande, en quantité et en diversité (renoncement aux viandes autres que le porc), alors que seulement 9 ont dû réduire globalement les quantités achetées, de tous les produits. C'est donc d'abord sur la viande que porte l'ajustement du budget alimentaire en cas de

difficulté.

Ainsi, lorsque le prix de la viande varie selon les périodes et, globalement, augmente – ce qui a été le cas depuis 2008 –, un sentiment d’insécurité portant sur la qualité de l’alimentation en résulte.

Conclusion

L’analyse de la situation alimentaire au Vietnam, et plus particulièrement à Hanoi, rend finalement compte de situations contrastées. La modification structurelle des consommations alimentaires montre une transition alimentaire engagée, à l’image de la plupart des pays émergents. Cependant, en se plaçant à une échelle plus fine, il semble que la deuxième phase (diversification) soit juste engagée quand la première (augmentation générale de la ration énergétique) n’a pas vraiment été observée. C’est donc surtout à un accroissement des contrastes dans les régimes alimentaires que l’on assiste, et ce autant à l’échelle du pays qu’à celle de Hanoi seulement. La transition nutritionnelle, dont les dynamiques sont franches et rapides à Hanoi, résulte de cet accroissement des contrastes dans les régimes alimentaires. Elle interroge les politiques publiques dans le domaine alimentaire : l’enjeu de la supplémentation en vitamines, en fer, mais aussi de la diffusion des bonnes pratiques d’alimentation des jeunes enfants demeure fort, en même temps que les citoyens se montrent de plus en plus préoccupés – et à juste titre – par l’accroissement du surpoids et de l’obésité, en particulier chez les enfants. Hanoi est donc bien l’espace d’émergence de nouvelles disparités alimentaires.

Les transformations du système alimentaire à l’œuvre conduisent alors à l’émergence de nouveaux risques réels ou perçus : on a évoqué l’inflation alimentaire et l’obésité, mais l’une des préoccupations majeures aujourd’hui à Hanoi concerne la qualité sanitaire des aliments.

Chapitre 12

L'enjeu des risques sanitaires

Abattage massif de volailles, interdiction des marchés de volailles vivantes en ville, grande campagne de vaccination des bêtes (Figuié & Fournier, 2010) : la réaction du gouvernement vietnamien face au renouveau de la grippe aviaire H5N1 en 2005 a scrupuleusement suivi les recommandations internationales (promues par l'OMS et la FAO), ce qui a permis de limiter l'expansion de l'épidémie. Si la politique d'abattage des volailles (qui se poursuit aujourd'hui à chaque fois que le virus est détecté dans un élevage) est assez mal perçue par la population, la promptitude du gouvernement à adopter ces mesures est le gage de leur efficacité. L'attention portée aux recommandations des organismes internationaux rend compte de deux choses : d'une part, la volonté du Vietnam de s'intégrer sur la scène internationale (rappelons que cette crise intervient juste avant l'entrée du Vietnam à l'OMC) ; d'autre part, l'émergence de ce que certains auteurs appellent les « risques globaux », parce qu'ils concernent le système mondial : les politiques sanitaires adoptées (ou non) à l'échelle d'un pays ont des répercussions potentielles sur la situation des autres pays. Cela concerne en particulier les grandes métropoles, parce qu'elles sont les interfaces des échanges mondiaux. L'ampleur des conséquences potentielles de ces risques leur confère une acuité particulière et explique l'intérêt fort qui est désormais porté aux questions sanitaires.

Dans le domaine alimentaire, le risque sanitaire recouvre des sens différents. Il traduit d'abord les problèmes d'hygiène, qui conduisent à une contamination bactériologique des aliments ou de l'eau : c'est la source commune des intoxications alimentaires, qui tuent encore chaque année de très nombreuses personnes dans le monde entier. Il concerne également ces contaminations virales dont les animaux sont potentiellement porteurs : c'est beaucoup plus rare, mais une grande attention leur est portée à cause des risques de contamination internationale par contagion, surtout dans le cas des volatiles. Enfin, il porte sur la qualité chimique des aliments : cela concerne les résidus des produits phytosanitaires utilisés pour la production ou, éventuellement, la conservation des denrées, quand ces produits ne sont pas utilisés de façon adéquate. L'exposition récurrente à des doses excessives serait liée au développement de troubles endocriniens et de maladies, dont un certain nombre de cancers.

La façon dont sont perçues et traitées ces différentes facettes illustrent les transformations du système alimentaire d'un territoire. Comment les mutations du système alimentaire à Hanoi génèrent-elles de nouveaux risques, réels ou perçus ? Quelles pratiques et politiques sont mises en place pour répondre à ces préoccupations émergentes ?

12.1 L'émergence de la préoccupation sanitaire : entre risques réels et risques perçus

En dépit d'un contrôle fort de l'État sur l'ensemble des publications dans le pays, les problèmes, voire les scandales sanitaires trouvent un écho assez large dans les médias : lait en poudre pour bébé frelaté, niveaux trop élevés de pesticides... Il y a là un discours récurrent qui attire l'attention du public : c'est devenu une préoccupation majeure au Vietnam, et plus encore parmi les citoyens qui se trouvent plus exposés à des produits divers. Mais on observe un décalage entre les préoccupations, qui portent surtout sur le risque toxicologique lié aux résidus de produits chimiques, et la persistance d'un risque hygiénique, lié à des agents pathogènes.

12.1.1 Une préoccupation sanitaire largement partagée

Au cours de la recherche de terrain, les entretiens réalisés ont mis en évidence l'importance de la préoccupation sanitaire parmi les citoyens : plus du quart des répondants l'ont spontanément évoquée. Soulignons que cette préoccupation se retrouve parmi tous les niveaux de revenus, et dans les trois quartiers d'étude – alors que l'origine des denrées diffère selon les quartiers et les lieux d'achat. Cette préoccupation, si elle est largement évoquée, demeure composite. Elle concerne d'abord la fraîcheur des aliments, ce qui renvoie à la qualité hygiénique :

Mlle Duong, 22 ans, Yen So, étudiante : « C'est important de consommer des légumes et de la viande de bonne qualité : c'est pour cela que nous faisons plutôt les courses le matin, quand la viande est encore fraîche, plutôt que l'après midi. Je ne fais pas confiance aux petits restaurants : ça ne coûte pas cher, mais je pense qu'ils utilisent des produits de mauvaise qualité et qu'ils servent parfois des plats de la veille, ou encore plus vieux que ça. Les produits de bonne qualité, ce sont des produits très frais. »

Elle touche ensuite aux pratiques agricoles : le processus d'intensification et de modernisation de l'agriculture et de l'élevage engendre l'idée d'une toxicité croissante des aliments :

Mme Bèn, 70 ans, Phuc Tan, retraitée d'une entreprise publique de construction : « J'éleve des poulets dans la cour pour la famille. Les poulets du marché, ils consomment des produits toxiques, surtout des hormones de croissance : à 3 mois, ils ont la même taille que mes poules à 7 ou 8 mois ! »

M. Thanh, 78 ans, Yen So, menuisier (diplômé de l'Université de Hanoi en 1954) : « J'ai vu les gens riches de notre entourage manger beaucoup de viande et mourir tôt de cancer, de problèmes d'estomac, de choses comme ça. Je pense que c'est à cause des produits toxiques présents dans les aliments, comme dans les fruits chinois ou la viande de porc issue de cochons à qui on donne des poudres chinoises pour qu'ils engraisent plus vite. »

Ce dernier exemple souligne la question de l'origine des produits, en l'absence de traçabilité :

Mme No, 35 ans, vendeuse de légumes au marché : « J'évite les fruits chinois, parce que j'ai entendu dire que c'était toxique. Mais je ne sais pas si c'est vrai, je n'ai jamais vu par moi-même de conséquences néfastes. »

On le voit : l'idée d'une toxicité potentielle de l'alimentation est à la fois très répandue et relativement multiforme, peu précise, peu cernée. C'est néanmoins une question majeure au Vietnam aujourd'hui : les campagnes d'affichage ou diffusées à la télévision ou à la radio sur l'importance de bien laver les fruits et légumes demeurent fréquentes, les articles dans les médias sur la sécurité sanitaire sont nombreux. Ainsi, selon l'enquête du NIN (2012), 82% des consommateurs vietnamiens ont entendu parler des problèmes de sécurité sanitaire, dont 71% par le biais de la télévision.

Du côté des autorités, cet intérêt fort se comprend d'abord par l'enjeu de santé publique, mais aussi en réponse à l'émergence du Vietnam comme important exportateur de denrées agricoles sur les marchés mondiaux : cela engendre une demande croissante de définition de normes sanitaires, tant de la part des entreprises qui achètent les produits vietnamiens que des consommateurs étrangers. Du côté des consommateurs vietnamiens, il s'explique davantage par la complexification du système alimentaire : l'allongement de la filière s'accompagne d'une perte de connaissance sur les conditions de production, et l'intensification de la production fait naître le doute sur les pratiques des producteurs afin d'être en mesure de satisfaire la demande. Ces phénomènes se traduisent donc par une crainte croissante quant à la qualité sanitaire des aliments.

12.1.2 Les enjeux des intoxications alimentaires

Pour les autorités publiques, le premier enjeu demeure celui des risques hygiéniques, conduisant aux intoxications alimentaires liées à des agents pathogènes (bactéries, parasites...). Selon l'enquête nutritionnelle du NIN (2011), qui rapporte les données de la *Vietnam Food Administration*, il y aurait eu en 2010, au Vietnam, 175 cas d'empoisonnement alimentaire, concernant 5664 personnes et conduisant à 51 morts. Ces chiffres paraissent bien faibles : en France par exemple, qui a une population un peu inférieure, une étude portant sur 23 agents pathogènes estime qu'ils sont à l'origine de l'ordre de 15 000 hospitalisations par an et d'entre 200 et 700 décès par an (INVS, 2004). En l'absence de précision concernant la nature des données du NIN, et considérant la distinction nombre

de cas/nombre de personnes, on fait ici l'hypothèse qu'il s'agit en fait seulement des intoxications alimentaires collectives, touchant tout un groupe de personnes ayant consommé un même produit à l'origine de la contamination : cela exclurait alors toutes les contaminations individuelles ou non reportées comme contamination collective, y compris quand elles donnent lieu à une hospitalisation.

Les problèmes de contamination peuvent intervenir à tous les stades de la filière alimentaire. D'abord au niveau de la production, du stockage et de la transformation des produits : par exemple, à Phuc Tan, le rez-de-chaussée d'une maison est utilisé comme abattoir de volailles, sans réelle infrastructure permettant de gérer les déchets animaux de façon sécurisée. Ensuite, le transport se fait souvent par deux-roues quand il s'agit de petites distances, sans que les denrées ne soient toujours protégées, y compris dans le cas de la viande : il n'est pas rare de voir, par exemple, un cochon mort installé à l'arrière d'une moto, et ce quelles que soient les conditions de température extérieure. L'absence de dispositifs permettant de limiter les contaminations ou les proliférations bactériennes se poursuit sur la plupart des lieux de vente : les étals de rue sont bien souvent installés à même le trottoir, sur des bâches ou des paniers plats, et les denrées (y compris les produits animaux, particulièrement sensibles) sont ainsi conservées à température ambiante, c'est-à-dire chaud et humide la majorité de l'année.

Même dans les marchés formels, il n'y a que rarement un système efficace de gestion des déchets, et l'on y trouve souvent, par exemple, des tas de viscères et autres parties non comestibles des poissons et volailles abattues sur place après leur vente. Une étude de Ton et al. (2010) présente les résultats d'une enquête du Département de Médecine Vétérinaire sur la commercialisation de la viande : 64% des échantillons étudiés ne correspondent pas aux normes microbiologiques minimales. Enfin, dans les petits restaurants ou les étals alimentaires de rue, l'usage de gants est exceptionnel, la vaisselle se limite parfois à un simple rinçage, et les nuisibles susceptibles de transporter des germes (cancerlats, rats, insectes) sont très nombreux. Il en résulte que, en 2011, lors d'une enquête d'hygiène à Hô Chi Minh Ville portant sur près de 2000 échantillons d'aliments en tous genre (fruits et légumes, viande, boissons, plats préparés...) achetés dans tous types de commerce (du supermarché à l'étal de rue), presque aucun ne respectait les 62 critères d'hygiène testés par la *Viet Nam Science and Technology Association for Hygienic Food*, et presque la moitié ne respectait *aucun* de ces critères (VNS, 2011). À toutes les étapes de la filière alimentaire donc, les règles d'hygiène sont très souvent sommaires et les conditions de conservation des aliments propices au développement de germes.

En outre, les conditions de production et de stockage peuvent favoriser le développement de toxines naturelles : c'est ce qui s'est produit, au début de l'année 2013, dans les greniers de nombreux petits producteurs de riz de la province de Quang Nai, au centre du Vietnam. Des champignons se sont développés, produisant des aflatoxines à des taux bien plus élevés que la limite autorisée, ce qui a coûté la vie à 23 personnes (VNS, 2013b).

C'est la consommation de produits contaminés qui conduit à l'intoxication alimentaire. Or la perception des risques ne correspond pas parfaitement aux risques réels et aux pra-

tiques adoptées. Ainsi, selon l'enquête sur les risques alimentaires à Hanoi de Figuié et al. (2004), les ménages évoquent le risque associé à l'achat de nourriture dans la rue, alors qu'à l'opposé, la nourriture préparée à domicile est considérée comme sûre, dès lors que l'on porte une attention suffisante au choix des produits et à leur préparation. Pourtant, les ménages continuent à acheter beaucoup dans la rue comme on l'a vu, et la restauration de rue reste valorisée. D'autre part, l'enquête rapporte que, selon la *Vietnam Food Administration*, 60% des intoxications alimentaires proviennent de plats préparés à domicile : la confiance accordée à la sphère domestique est donc exagérée, de même que la défiance vis-à-vis de l'alimentation de rue. L'importance des aliments crus dans la culture culinaire (Krowolsky & Nguyen, 1997) expose d'autant plus les consommateurs à ces aléas, puisque la cuisson est susceptible de tuer bon nombre de bactéries et parasites. En particulier, la consommation de produits du porc cru, fermenté ou peu cuit (viande fermentée dans les *nem chua*, plat très populaire à travers tout le pays, consommation de sang de porc cru...) constitue un facteur de risque (par exemple, le sang de porc cru serait l'un des modes de contraction du *Streptococcus suis*, à l'origine de divers troubles, dont des méningites menant parfois à la mort (Hughes et al., 2009)). Les pratiques de préparation et de consommation participent donc à la construction du risque sanitaire, alors que celui-ci est beaucoup plus souvent perçu comme extérieur au consommateur. Les consommateurs estiment être capables d'éviter les problèmes sanitaires à domicile, minimisent donc les risques hygiéniques domestiques et exagèrent les risques de produits extérieurs (Wertheim, à paraître).

12.1.3 Scandales sanitaires et « chimiphobie »

L'enjeu des intoxications alimentaires par des agents pathogènes reste donc important au Vietnam ; pourtant, lorsque l'on évoque les risques liés à l'alimentation, c'est avant tout aux problèmes des produits chimiques que les consommateurs font référence. Dans son étude portant sur les pratiques d'achat des légumes dans une ville secondaire du delta du fleuve Rouge, Wertheim-Heck et al. (2013) montrent qu'à la question portant sur ce que les gens estiment être le principal danger concernant la sécurité sanitaire des légumes, 97% des répondants (soit 148 sur 152 personnes) citent les résidus de pesticides et autres produits chimiques. Les autres possibilités (état de l'eau et du sol, hygiène de la préparation, contamination bactérienne) ne concernent pas plus de 2 personnes chacune. Figuié (2004) parle alors très justement de « chimiphobie » pour rendre compte de ce phénomène : ce sont davantage les produits chimiques qui cristallisent les peurs que les potentielles infections bactériennes.

Les craintes des consommateurs paraissent fondées. Ainsi, dans une étude récente sur les marchés du delta du fleuve Rouge, Pham et al. (2009) concluent que les deux tiers environ des légumes sur leurs marchés d'étude présentent des taux de produits phytosanitaires supérieurs aux normes en vigueur (normes qui ne sont pas particulièrement restrictives). Cela s'explique par deux causes : un épandage en quantité excessive, supérieure aux re-

commandations¹, et le non-respect des délais entre l'épandage et la vente : celle-ci dépend en effet davantage de l'évolution des prix au jour le jour que de la date de dernière application de pesticides. Les résidus au moment de la vente sont donc plus importants que les limites autorisées. De surcroît, certains pesticides interdits mais importés en contrebande depuis la Chine sont parfois utilisés (Calandre, 2006; Sy et al., 2005), accroissant la suspicion des consommateurs sur la toxicité des produits. Enfin, au cours de notre enquête, les répondants ont évoqué leur crainte face à d'autres types de produits : hormones de croissance qui seraient données aux poules, antibiotiques donnés aux bovins, conservateurs qui seraient appliqués après récolte sur les fruits et légumes afin de préserver leur aspect esthétique :

Mlle Duong, 22 ans, Yen So : « Pour les légumes, je ne choisis pas ce qui sont très gros et très beaux : parce qu'en général, ça montre qu'ils ont subi des traitements chimiques, je m'en méfie. »

Mme Tho, 51 ans, Phuc Tan : « On voit parfois des fruits qui restent très beaux pendant plusieurs jours, mais en fait à l'intérieur ils sont pourris, c'est parce qu'ils ont été arrosés de conservateurs, ça n'est pas bon du tout. »

Les craintes sanitaires portent ainsi d'abord et avant tout sur les produits frais : fruits et légumes, viande. Mais depuis quelques années, des scandales sanitaires portant aussi sur des produits agro-industriels ont émaillé l'actualité. L'un des plus retentissants est celui du lait en poudre pour bébé, à l'échelle de la région Asie-Pacifique. En 2008, quelques médias chinois évoquent des problèmes de santé chez des bébés, qui seraient liés à leur consommation de lait en poudre produit par l'un des plus grands groupes laitiers nationaux. Rapidement, le scandale prend une ampleur considérable : les tests menés par les autorités publiques révèlent la présence de mélamine dans de nombreux produits laitiers (surtout le lait en poudre pour bébé, mais pas seulement) ; 22 entreprises laitières sont concernées, dont les 4 plus grandes du pays (Chaumet & Desevedavy, 2009). La mélamine est une matière plastique qui permet d'augmenter le taux d'azote, utilisé lors des tests de qualité comme indicateur des taux de protéines : elle a probablement été sciemment introduite dans le lait en poudre afin qu'ils satisfassent aux mesures réglementaires. Or, elle a causé la mort de six enfants au moins et a causé des problèmes de santé graves à de très nombreux consommateurs, de l'ordre de 300 000 selon Chaumet & Desevedavy (2009). La Chine étant un acteur commercial central dans la région, la crainte s'est vite propagée chez ses voisins. Cinq ans après, les suspicions concernant la qualité du lait en poudre venu de Chine demeurent vives au Vietnam.

Mais c'est aussi parce que d'autres scandales sur le lait en poudre ont pris le relais : par exemple, au début de l'année 2013 plusieurs mères ont fait état de leur préoccupation face à la faible croissance de leurs bébés, qu'elles attribuaient au lait avec lequel ils étaient nourris. Ce lait, de la marque Danlait, était censé être importé de France (VNS, 2013a) : l'origine

1. L'utilisation d'intrants par hectare est en moyenne deux fois supérieure au Vietnam que dans le reste de l'Asie du Sud-Est, selon les données de la FAO (2005).

occidentale est considérée comme un gage de qualité depuis le scandale du lait chinois. Pourtant, les premières investigations ont révélé des fraudes importantes : il s'agissait en fait de complément pour enfants plus grands, réétiquetés comme lait premier âge pour être vendus plus cher (dix fois plus que la valeur déclarée à l'importation), par une entreprise qui ne semblait pas être déclarée correctement. Des recherches complémentaires ont montré qu'une part importante des laits vendus pour les bébés ne présentaient pas, en réalité, les qualités nutritionnelles affichées sur les étiquettes : en particulier, les taux de protéines sont trop faibles. Enfin, les médias ont révélé des pratiques de réétiquetage de boîtes de lait en poudre périmées afin de les vendre. Il y a là un enjeu sanitaire qui accompagne celui de la confiance dans les produits et les pratiques des entreprises agroalimentaires. Celles-ci profitent en effet de la faiblesse des contrôles et contournent ainsi délibérément la réglementation en vigueur.

Pourtant, paradoxalement, ces scandales récurrents ne semblent pas générer de crainte vis-à-vis des produits agro-industriels en général. Ces scandales génèrent plutôt un sentiment de crainte sur les produits locaux : les consommateurs se tournent alors davantage vers des marques occidentales connues, même si elles sont beaucoup plus chères. Dans le cas de l'agro-industrie, les peurs sont portées sur le lieu d'origine et non sur les produits en eux-mêmes, à la différence des produits frais qui sont perçus en eux-mêmes comme potentiellement risqués – même si l'origine est, dans leur cas également, source de méfiance plus ou moins grande.

12.2 Urbanisation et transformation de la filière alimentaire

La méfiance vis-à-vis des produits porte largement sur les modes de production des denrées alimentaires. Intensification des productions, développement du commerce agricole à longue distance (que ce soit à l'échelle nationale ou internationale), transformation croissante des produits alimentaires : ces transformations peuvent s'interpréter en termes de « distanciation » (Bricas & Seck, 2004), distanciation d'autant plus grande en milieu urbain que la production alimentaire locale y est très minoritaire dans l'approvisionnement. En ce sens, les discours des citoyens sur les risques sanitaires rendent compte de la façon dont est perçu le processus d'urbanisation en cours.

12.2.1 Urbanisation et « distanciation »

La « distanciation » (Bricas & Seck, 2004) caractérise une distance croissante, à tous les niveaux, entre la production des denrées et leur consommation :

« Les changements alimentaires liés à l'urbanisation et à l'industrialisation peuvent être interprétés comme un processus de distanciation : distanciation géographique avec un ravitaillement des villes d'origines de plus en plus lointaines ; distanciation économique avec la multiplication des intermédiaires entre producteurs et consommateurs ; et distanciation cognitive avec la fragmenta-

tion des connaissances des différentes étapes de la chaîne alimentaire et l'accroissement des incertitudes sur l'origine et la qualité des aliments pour les consommateurs. »

Bricas & Seck 2004

Ces phénomènes se retrouvent à Hanoi. Ainsi, on l'a vu, la part de l'approvisionnement de proximité (espace périurbain, delta du fleuve Rouge), surtout pour les denrées de base (riz, légumes, viande et poisson) tend à se réduire en même temps que les terres agricoles sont converties en terrains bâtis, au profit de denrées venant du pays dans son entier et de l'étranger. Cet éloignement géographique s'accompagne d'une multiplication des intermédiaires : collecteurs, transporteurs, grossistes, face au modèle du producteur assurant lui-même (ou un membre de sa famille) la vente des denrées (ce qui existe encore mais décline). Au cours de leur enquête sur les marchés de gros de Hanoi, Sautier et al. (2012) ont estimé qu'entre 2001 et 2011, le nombre de grossistes a augmenté (un tiers de plus dans leurs marchés d'étude), mais surtout que les volumes vendus par grossiste ont doublé : les marchés de gros polarisent de plus en plus les flux de produits frais, avant qu'ils soient redistribués dans la ville. La multiplication des intermédiaires engendre alors un sentiment de perte de connaissance concernant l'origine des denrées. Ce phénomène a été particulièrement souligné à An Khanh, et dans une moindre mesure à Yen So, c'est-à-dire dans des espaces qui, jusqu'à une période relativement récente, avaient une importante production alimentaire locale. Mme Liên, 27 ans, habitant à An Khanh, explicite les conséquences de l'éloignement de l'origine des denrées :

« J'achète des légumes, de la viande et du poisson qui viennent d'autres villages, car ici à An Khanh il n'y a presque plus de terres pour les cultiver. Avec les expropriations, la plupart des gens n'ont plus de terres pour élever des poules ou des cochons. On ne connaît plus la qualité de ce qu'on achète et il n'y a aucun moyen de vérifier : ça vient d'ailleurs, on ne connaît pas les producteurs. Ils peuvent utiliser trop de pesticides ou d'insecticides sur les légumes, ou des substances pour conserver la viande. J'ai un peu peur de ça, je me méfie de ce que je mange mais je n'ai pas le choix, donc j'achète quand même. »

À la périphérie de Hanoi, le processus d'urbanisation en cours, qui réduit la production agricole locale, engendre donc un sentiment d'insécurité sanitaire. Il y a une perte de connaissance concernant les lieux de productions des produits, qui se traduit par un sentiment de perte de contrôle et donc d'insécurité. Accompagnant une suspicion quant à l'usage d'intrants, elle est finalement perçue comme une perte de qualité, comme si le fait de savoir où et par qui les denrées sont produites leur garantissaient une meilleure qualité et une moindre contamination chimique. C'est ce qui ressort, par exemple, du discours de Mme Vy, 83 ans, à An Khanh :

« Je n'aime pas les légumes du marché, je préfère les acheter à mes voisins, afin d'être sûre qu'ils sont cultivés par des gens du village. J'ai peur que les légumes du marché aient été arrosés par des eaux usées, qu'ils soient pollués.

J'ai entendu dire ça par des gens du village et par des vendeurs. Donc j'achète toujours à mes voisins : ils cultivent juste pour les manger, pas pour les vendre, donc ils font très attention à la qualité. »

Ainsi, le développement urbain modifie l'espace alimentaire des riverains (figure 12.1 p. 302) et engendre de nouvelles perceptions des risques alimentaires.

12.2.2 Une diversification de l'origine des denrées, source de crainte

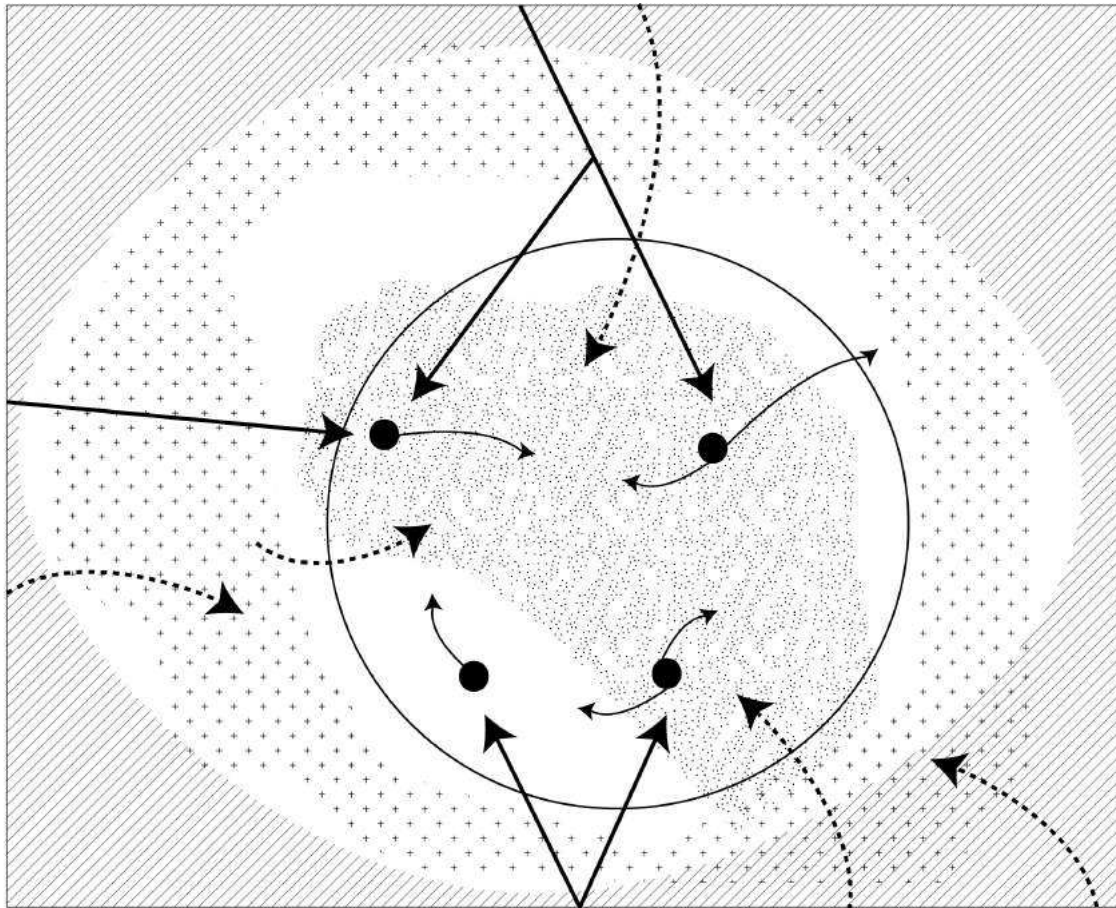
Dans le domaine alimentaire, l'émergence se traduit par une diversification de l'origine des denrées, dont une partie vient de plus en plus loin, en particulier de l'étranger : c'est à un élargissement de l'espace alimentaire que l'on assiste. Or ces nouveaux lieux d'origines ne sont pas tous perçus de la même manière par les consommateurs. Ainsi, à l'international, les produits venus de l'extrême-est de l'Asie (Japon, Corée du Sud) ainsi que d'Europe ou des États-Unis bénéficient d'une image très positive ; à l'inverse, on assiste à une stigmatisation fréquente des produits chinois. 10% de nos enquêtés ont spontanément évoqué leur peur des produits chinois, sans que l'on ne les interroge à ce propos.

Les tensions récurrentes entre la Chine et le Vietnam (actuellement au sujet des îles Spratley et Paracel par exemple), mais aussi le cliché international qui considère la Chine comme un producteur de produits de mauvaise qualité et dangereux, fonctionnent alors comme un arrière-plan qui s'incarne dans l'idée générale de « toxicité », qu'elle soit avérée ou imaginée.

Toutefois, on ne peut généraliser ce propos : cette « sinophobie » décroît à mesure que l'on s'éloigne du centre-ville. Ainsi, elle n'a jamais été évoquée à An Khanh (29 entretiens), elle l'a été 3 fois à Yen So (sur 30 entretiens) et 6 fois à Phuc Tan (sur 41 entretiens). On voit là l'exposition différenciée aux produits chinois, qui crée un sentiment de vulnérabilité chez les personnes qui sont plus susceptibles d'y être confrontées : c'est que l'espace alimentaire s'élargit à mesure que l'on s'approche du centre. C'est en effet la ville-centre qui polarise les flux les plus longs, c'est là que les produits lointains sont prioritairement distribués (figure 12.1 p. 302). Cela répond à la concentration démographique et aux revenus supérieurs des habitants, mais aussi et surtout à la présence d'infrastructures spécifiques : les grandes surfaces sont encore concentrés en centre-ville, les marchés de gros, dont en particulier le marché de Long Bien, se situent encore au sein du pôle urbain central. Situé sur la voie rapide qui rejoint ensuite les axes de desserte du nord du pays, le marché de Long Bien est en effet le débouché privilégié (mais pas exclusif, loin s'en faut) des camions en provenance de Chine, surtout pour les fruits.

On touche alors ici à un enjeu majeur qui accroît le sentiment de vulnérabilité face à la toxicité des produits : l'absence de traçabilité. Non seulement les consommateurs ne savent plus comment les denrées sont produites, mais en plus ils ne savent souvent pas où elles sont produites. Il n'existe actuellement aucun étiquetage systématique des produits ni d'obligation d'information concernant l'origine ; de sorte qu'il est rigoureusement impossible pour un consommateur de savoir d'où un produit provient, sauf à en connaître le

FIGURE 12.1: Espace alimentaire des citadins et risques perçus



- Espaces métropolitains centraux :**
 Flux de longue distance ; notamment : Chine
 Points d'arrivée : marchés de gros -- point de redistribution dans la ville
 Redistribution locale des flux longs
 «Sinophobie» : peur des produits chinois, décroissante vers les périphéries, renforcement de la «chimiophobie»
- Espaces métropolitains périphériques :**
 Aires de production agricole
 Flux courts
 Craintes alimentaires liées à l'urbanisation et l'industrialisation (pollution locale), «chimiophobie») et à la perte de connaissance de l'origine des produits (distanciation)

producteur. Comme pour les résidus de pesticides, les médias se font régulièrement l'écho de saisie de denrées dont l'origine n'est pas contrôlée : cela concerne surtout les volailles dans le cadre de l'épidémie de grippe aviaire, mais pas uniquement. Ainsi, en mai 2013, le marché aux poissons (qui est surtout un marché de gros) de Yen So a fait l'objet d'un contrôle de la part l'autorité de supervision des marchés de Hanoi : un vendeur, qui s'est révélé incapable de prouver l'origine de 1000 grenouilles et 600 poissons, a alors immédiatement été suspecté d'import illégal en provenance de Chine et les animaux ont été saisis (VNS, 2013d). Cela s'est produit au moment où des contrôles policiers à Hanoi ont conduit à l'arrestation de six camions transportant du poisson de contrebande venant de Chine, et contenant des conservateurs et des anesthésiants (VNS, 2013c) : là encore, sans plus de précision concernant les éventuels risques sanitaires, se diffuse à Hanoi l'idée d'une contrebande massive et toxique en provenance de Chine.

L'allongement de la filière alimentaire accroît le brouillage. On comprend alors l'intérêt porté aux productions locales, en réponse à l'absence de traçabilité : le fait de savoir où elles sont produites est un critère valorisé en soi, puisqu'il évite l'ignorance radicale de l'origine, et il est alors susceptible d'occulter la qualité sanitaire intrinsèque des produits. Mme Thuy, à Phuc Tan, qui dit se méfier des fruits chinois, précise alors ses pratiques d'achat :

« J'achète toujours les légumes à des gens qui les cultivent sur la berge : j'ai plus confiance, parce que je connais les producteurs. J'achète le plus souvent à un voisin de mes beaux-parents. »

Ainsi, elle craint l'éventuelle toxicité de produits dont elle ne connaît pas l'origine et qui pourraient bien être chinois, mais ne s'interroge plus sur la qualité sanitaire d'aliments poussant directement sur une ancienne décharge et à proximité de trois bouches d'égouts déversant les eaux usées de la ville. Dans un espace alimentaire de plus en plus vaste, en l'absence de traçabilité, l'incertitude gagne les marges et conduit à valoriser le local.

C'est en réponse à ce même phénomène que les filières courtes se développent en Europe, à l'image des AMAP en France : le caractère local et la connaissance des lieux de production deviennent les principaux critères de choix, en opposition avec une agriculture industrialisée et sans relation directe avec le lieu de consommation des produits.

12.2.3 Urbanisation et pollution

Pourtant, dans le même temps, en périphérie, le processus d'urbanisation à l'œuvre engendre une méfiance même vis-à-vis des produits locaux. C'est ce que l'on a pu constater à An Khanh. Les expropriations ont réduit la part de l'autoconsommation, et l'urbanisation en cours transforme l'espace d'approvisionnement alimentaire de la commune. En effet, le marché local est devenu un débouché pour les productions des villages voisins, mais aussi probablement de plus loin grâce à la voie rapide qui permet un accès facile à An Khanh. En même temps, l'arrivée d'industries sur le territoire de An Khanh s'accompagne d'une méfiance concernant les pollutions qu'elles pourraient générer. Mme Chi, 55 ans, vendeuse

ambulante à Hanoi (en convalescence), rend compte des conséquences alimentaires de ces mutations spatiales et économiques :

« Avec les expropriations, on ne peut plus cultiver les terres et manger ce qu'on cultive. En plus, les usines qui se sont installées ici relâchent des eaux polluées sur les terres : maintenant, je me méfie des produits d'ici. »

C'est donc à l'opposé de ce qui se passe à Phuc Tan : parce que dans le centre de la ville, il n'y a pas cette perception de la perte de qualité de l'environnement. En fait, à An Khanh (comme à Yen So) ce sentiment de vulnérabilité face à l'alimentation semble davantage traduire une défiance vis-à-vis du développement urbain : la ville est perçue comme source de problèmes nouveaux, parmi lesquels la pollution (mais aussi les vols, de motos et de chiens notamment, qui ont quant à eux été évoqués par deux chefs d'ilots). Il en résulte néanmoins une perte de confiance face au local, alors que les ressources plus lointaines sont elles aussi entachées de doute : l'incertitude quant au risque sanitaire devient alors radicale.

12.3 Des dispositifs politiques encore peu opérants

Face à ces risques sanitaires, la réponse politique est de deux ordres : d'abord, la promotion des bonnes pratiques d'hygiène pour réduire l'exposition et les dommages potentiels des agents pathogènes ; ensuite, le contrôle de la qualité chimique des aliments et la reconstruction d'une confiance parmi les consommateurs.

12.3.1 Ville émergente, ville salubre

La principale source d'intoxications est constituée par la contamination des aliments par des agents pathogènes : pour limiter ces contaminations, les autorités publiques ont lancé un certain nombre de mesures visant à promouvoir les bonnes pratiques de conservation, d'entretiens et de préparation.

Cela passe d'abord par des campagnes d'information : en particulier, les associations para-étatiques locales diffusent une information sur la sécurité et l'hygiène alimentaire à destination des vendeurs de denrées (commerçants et restaurateurs). Lors d'un entretien avec la Croix-Rouge de Phuc Tan, la présidente de l'association a précisé les dix règles qui sont ainsi diffusées, établies par le Ministère de la Santé et le Ministère du Commerce²

2. Selon l'annexe du Décret 3199/2000 QD-BYT, ces règles sont les suivants :

1. disposer d'eau propre en quantité suffisante,
2. disposer d'outils pour manipuler les aliments cuits et séparer les aliments crus et cuits,
3. préparer les aliments dans un lieu propre, éloigné de sources de pollution (égouts, ordures etc.),
4. le commerçant doit être formé et doit procéder à des examens médicaux périodiques,
5. porter des protections (tabliers, masques etc.),
6. ne pas utiliser d'additifs et de colorants non-autorisés pour un usage alimentaire,
7. exposer les aliments à plus de 60cm de hauteur,
8. conserver les aliments cuits dans des présentoirs appropriés,

Elles concernent essentiellement les enjeux de contamination potentielle au cours de la préparation et la conservation des aliments. Elles sont peu respectées des petits commerçants, ne serait-ce que parce qu'elles impliquent des infrastructures dont ils ne disposent pas forcément (encore moins quand il s'agit de vente de rue), tel un présentoir permettant de protéger les plats préparés.

Des formations pour promouvoir ces règles sont proposées par l'Union des Femmes à Phuc Tan comme ailleurs (entretien avec l'Union des Femmes de Hanoi) ; mais elles sont inaccessibles à une partie des vendeurs, comme les migrants, puisque leur statut de « résidents temporaires » ne leur permet pas de participer aux activités des associations locales. Cette politique se centre donc sur les vendeurs finaux.

Des campagnes de promotion passent aussi par de l'événementiel, comme le « mois d'action pour la qualité, l'hygiène et la sécurité alimentaire » qui a lieu tous les ans. Il se concentre surtout sur la production et l'approvisionnement alimentaire, en procédant à un renforcement des contrôles sanitaires et à des rappels des normes en vigueur. D'autres campagnes d'information rejoignent ces préoccupations et se positionnent au niveau de la consommation : la « journée du lavage des mains », les affichages présentant l'importance de laver soigneusement les fruits et légumes...

Il y a donc là une vraie volonté de communiquer sur les pratiques d'hygiène alimentaire. Mais, à Hanoi, au-delà de l'enjeu de santé publique, on peut y voir une stratégie d'image : le risque sanitaire, associé à l'insalubrité, sied mal à l'image d'une ville émergente qui souhaite attirer touristes et investisseurs internationaux.

Cela s'articule avec la transformation des lieux de vente alimentaires : en effet, c'est bien souvent le manque d'hygiène qui sert de justification à la fermeture de certains marchés de rue (dans le vieux quartier de Hanoi notamment) et à la rénovation des marchés formels. Le slogan de la ville rappelle d'ailleurs cet objectif de salubrité : « *xanh, sach, dep* », c'est-à-dire « vert, propre, beau ». Il s'agit là d'une politique d'amélioration de l'environnement urbain, qui est un critère d'évaluation des classements internationaux qui orientent les choix des investisseurs.

Au-delà de ces campagnes de formations et d'information, le pays s'est doté d'un ensemble de lois définissant les règles hygiéniques et sanitaires : plus de 300 textes législatifs (Moustier & Dao, 2010) émanant de différents ministères (santé, agriculture, commerce) fixent un cadre dont l'objectif est à la fois de protéger la santé des consommateurs et de promouvoir la qualité des productions vietnamiennes. En particulier, l'Ordonnance de 2003 sur l'Hygiène et la Sécurité Sanitaire des Aliments énonce un certain nombre de principes, dont l'obligation d'une certification de l'État pour les entreprises produisant des denrées à « haut risque »³ (Pham et al., 2009, p.381). Elle rend également les producteurs respon-

9. emballer les aliments de façon hygiénique,

10. jeter les déchets de façon hygiénique.

3. Selon le Décret 163, les produits à haut risque incluent la viande, le lait, les œufs, les produits aquatiques et leurs produits dérivés, la crème glacée, l'eau minérale, les aliments fonctionnels, les additifs

sables de la qualité sanitaire et hygiénique des denrées qu'ils produisent. Elle régule enfin les étiquetages des aliments. Mais les contrôles demeurent peu nombreux, les amendes peu dissuasives.

En 2012, le gouvernement a adopté un décret pour accroître les sanctions en cas de violations des lois sur la sécurité sanitaire, mais elles demeurent relativement faibles : par exemple, en cas d'utilisation d'additifs toxiques dans les produits transformés, la sanction maximale est de 40 millions de dongs, soit 1500 € environ (Vietnam Plus, 2012) – ce qui est faible pour les grandes entreprises agroalimentaires (mais considérable pour les petits commerçants). Cet article du journal *Vietnam Plus* rapporte également que selon des statistiques de la *Vietnam Food Administration*, environ 30% des entreprises alimentaires du pays violeraient les réglementations sanitaires.

12.3.2 Labellisation et certification : comment reconstruire la confiance alimentaire ?

L'enjeu des politiques alimentaires est de restaurer la confiance des consommateurs dans la qualité sanitaire des aliments. En ce sens, il est nécessaire de garantir, en amont, les conditions de production des aliments : c'est l'objectif des labellisations que de mettre en avant les filières de qualité. Dès 1996, l'État a mis en place une certification pour les légumes, appelés « légumes propres » puis « légumes sûrs » (Moustier & Dao, 2010). Les normes attachées à cette appellation ont été, depuis, plusieurs fois remises à jour ; elles consistent en un usage raisonné de pesticides et de produits non-toxiques (Pham et al., 2009). Plus précisément, les conditions sont les suivantes :

- La zone de production ne doit pas être affectée par des déchets industriels ou ménagers ;
- Seul du fumier décomposé peut être utilisé, et non du fumier frais ;
- L'irrigation se fait avec de l'eau propre et non des eaux usées (industrielles ou ménagères) ;
- Une gestion stricte et raisonnée de l'usage des pesticides est nécessaire, en utilisant seulement des produits peu toxiques ;
- Les légumes doivent être conformes aux normes de la FAO et de l'OMS en termes de résidus chimiques et pathogènes. (Pham et al., 2009, p.382)

Dans le delta du fleuve Rouge, la filière des « légumes sûrs » fonctionne généralement dans le cadre de coopératives ; mais l'enquête de Pham Van Hoi (2009) montre qu'en définitive, c'est sur les pratiques de chaque agriculteur que repose la qualité des légumes, puisque les responsables des coopératives n'ont, à l'heure actuelle, guère de moyens pour contrôler l'utilisation réelle de pesticides.

Plus récemment, en 2008, le Vietnam a mis en place une nouvelle certification, qui cette fois ne concerne pas seulement les légumes mais tous les produits alimentaires : il s'agit de la norme VietGAP (*Vietnam Good Agricultural Practices*). Celle-ci répond aux

alimentaires et les produits congelés.

normes internationales plus larges : en effet, elle se fonde sur les principes de l'HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*, Analyse des Dangers – Points Critiques pour leur Maîtrise), méthode adoptée par la FAO et l'OMS dans le cadre du *Codex Alimentarius* en 1993⁴. Les sept principes de l'HACCP ont pour objectif de se concentrer sur les points critiques de la filière alimentaire afin de réduire au maximum le risque sanitaire. La norme VietGAP prévoit ainsi un système de contrôle interne, par les producteurs eux-mêmes, au cours de la production et après la récolte sur plusieurs critères sanitaires (usage de pesticides, délais entre l'application des produits phytosanitaires et la récolte etc.), puis un auditeur extérieur vérifie ces contrôles (Moustier & Dao, 2010). Cette norme doit ainsi assurer à la fois la qualité sanitaire des denrées et leur traçabilité, puisque les contrôles doivent être écrits.

La portée de la norme VietGAP demeure à ce jour limitée, en premier lieu à cause des coûts associés (coûts humains pour les contrôles internes, et de l'ordre de 1000 € par hectare pour les contrôles externes selon Moustier & Dao). La demande de certification est volontaire mais représente donc un coût, ce qui exclut en pratique la plupart des petits producteurs. Mais il y a là un *modèle* d'exploitation qui se fait jour, associé à une certification particulière.

Au total, selon les données de Vandecandelaere (2012), dans le delta du fleuve Rouge, 8% des légumes sont produits en « légumes sûrs » (2% à l'échelle nationale), mais la tendance est à la croissance. En revanche, fin 2011, seulement 199 exploitations agricoles avaient été certifiées VietGap, soit 0,002% de l'ensemble des exploitations, alors que l'objectif est qu'en 2020, 60% de la production de légumes et de thé soient certifiés. Les résultats demeurent donc modestes, ce qui s'explique notamment par la difficulté à vendre ces produits plus coûteux, en raison d'une faible confiance des consommateurs dans ces labels.

En effet, le terme de « légumes sûrs » est, aujourd'hui, bien connu des consommateurs ; mais ils sont nombreux à douter des pratiques réelles des producteurs. Ainsi, au cours de leur enquête, Mergenthaler et al. (2009) trouvent que seuls 33% de leur échantillon font confiance au label « légumes sûrs ». Et ce n'est pas sans raison. Il apparaît qu'il est davantage compris comme une appellation générale pour des légumes produits avec peu ou pas de pesticides que comme un label avec des normes précises à respecter et des contrôles afférents. Et c'est aussi comme cela qu'il est compris par certains producteurs : ainsi, Mme Hien, retraitée à Phuc Tan, cultive des légumes sur la berge et les fait vendre par sa sœur dans un marché d'un autre arrondissement de Hanoi en tant que « légumes sûrs », ce qu'elle justifie par l'absence d'usage de pesticide et l'arrosage avec de l'eau du

4. Créé en 1963, le *Codex Alimentarius* est une collaboration entre la FAO et l'OMC qui émet des recommandations en matière de sécurité des aliments : l'objectif est de fournir des lignes directrices internationales pour la gestion des aliments, dans le cadre d'échanges internationaux croissants (dans la mesure où les législations nationales sont très variables). Les pays du Sud l'ont cependant critiqué comme une forme de protectionnisme des pays du Nord. L'HACCP est une méthode de surveillance de la production alimentaire qui a été élaborée par la NASA pour assurer la qualité des denrées accompagnant les astronautes, et cette démarche a progressivement été intégrée par de nombreux organismes de veille sanitaire, comme la Food and Drugs Administration aux États-Unis, puis la Commission du *Codex Alimentarius*.

robinet. Mais elle occulte le fait que les légumes poussent sur une ancienne décharge, sur un talus arrosé par les eaux usées de la ville ; et que de toute manière, ils ne font l'objet d'aucune autre certification que ce qu'elle en dit.

La faiblesse des contrôles et des sanctions associées laisse donc les consommateurs peu confiants dans la réalité de ces filières ; ce qui est renforcé par le contournement fréquent des lois. Par exemple, lors de l'épidémie de SRAS, les volailles devaient être transportées dans des boîtes fermées afin de limiter les risques de propagation de l'épidémie ; or les pratiques de transport des volailles dans des paniers attachés aux deux-roues ont largement perduré.

Finalement, ce sont les lieux d'achat qui déterminent la confiance des consommateurs dans les labels. En effet, Figuié & Mayer (2010) relèvent que « la plupart des acheteurs se montrent très confiants dans la qualité sanitaire des légumes vendus en supermarchés, convaincus que les légumes y sont des « légumes propres » même si aucun label ne l'indique ». Dans les représentations des citadins, les supermarchés fonctionnent comme « un lieu de décontamination » des denrées (Figuié & Mayer, 2010) : ils font confiance à ce qui y est vendu, sans s'interroger outre mesure sur leur origine, à la différence de ce qui se joue dans le secteur de vente traditionnel. Cela renforce alors le modèle de développement urbain promu par les autorités : la qualité sanitaire est permise par un processus de développement des supermarchés au détriment de la vente de rue – ce qui va dans le sens de l'image de métropole moderne souhaitée.

Cette association de la sécurité sanitaire et des supermarchés s'expliquent en partie par les initiatives de partenariat privé qui ont été mises en place, indépendamment de la labellisation par les autorités publiques. Ainsi, les coopératives de « légumes sûrs » ont souvent des contrats avec les acheteurs (Pham et al., 2009; Moustier et al., 2009), avec des débouchés en supermarchés. Sautier et al. (2012) évoquent le cas particulier de l'entreprise *Huong Can* : depuis 2010, la société cultive en propre une surface d'un peu plus de 2000 m² et a par ailleurs passé des contrats avec environ 200 agriculteurs dans la proche périphérie de Hanoi. Les contrats fixent les prix à chaque saison et engagent les producteurs à respecter un cahier des charges précis en termes de qualité et de présentation ; la société fournit à cet escient les formations techniques et les produits phytosanitaires adaptés. Des contrôles quotidiens sont effectués. La production répond ainsi aux normes VietGAP. L'entreprise possède ensuite une unité de lavage et de conditionnement : elle offre ainsi des services complémentaires. Enfin, elle vend ses produits pour l'essentiel à des supermarchés, notamment l'importante chaîne Fivimart qui achète à elle seule les deux tiers de la production. Ainsi, la contractualisation permet de valoriser dans le long terme des productions répondant à des normes sanitaires strictes ; dans ce cadre particulier, de petits producteurs ont accès aux supermarchés, alors qu'il leur serait plus difficile autrement de vendre leurs produits certifiés plus chers que les produits conventionnels en raison du manque de confiance des consommateurs dans les labels (Pham et al., 2009).

Toutefois, dans leur majorité, les petits producteurs restent exclus de ces filières, parce qu'ils ne sont pas nécessairement suffisamment proches géographiquement d'une telle co-

opérative, qu'ils ne sont pas à même de fournir une quantité suffisante et régulière de denrées, ou qu'ils ne répondent pas aux normes du cahier des charges demandé. Moustier et al. (2009, p.12) soulignent que les coopératives de « légumes surs » des provinces autour de Hanoi associent surtout des producteurs avec des capacités de financement et des surfaces agricoles supérieures à la moyenne. Les coopératives se dotent d'un certain nombre d'outils complémentaires (emballage, camionnette pour la livraison etc.) qui leur permettent d'assurer l'approvisionnement des supermarchés (Moustier et al., 2009), mais nécessitent donc un investissement initial plus important. Ces filières courtes et associatives permettent donc un élargissement et une valorisation des débouchés pour les producteurs du delta qui y ont accès, elles améliorent leurs revenus – Moustier et al. (2009) évoquent une coopérative de légumes sûrs dans le district de Soc Son où les revenus sont 23% supérieurs à ceux des autres agriculteurs, surtout grâce à la stabilité des revenus liés à la vente aux supermarchés et supérettes spécialisées dans les produits « sûrs ». Elles assurent ainsi une meilleure rentabilité du foncier agricole de l'hinterland tout en répondant à une forte demande de qualité. Mais elles restent pour l'instant d'ampleur limitée, inaccessibles pour de nombreux petits producteurs pauvres.

Finalement, on assiste à une dualité croissante dans le système alimentaire : d'un côté, un secteur de vente traditionnel où l'incertitude quant à la qualité des produits domine, sans que les labels ne parviennent à reconstruire la confiance des consommateurs compte tenu de la faiblesse des contrôles ; d'un autre, le secteur des supérettes et supermarchés qui assurent une valorisation des labels de qualité mais qui sont inaccessibles pour une grande partie des consommateurs, que ce soit géographiquement ou financièrement. Cette dualité prend donc la forme d'une certaine stratification sociale dans l'achat des denrées alimentaires. La formalisation des lieux de vente s'accompagne d'un mécanisme de confiance ; mais, on l'a souligné, le recours au supermarché pour les courses quotidiennes demeure marginal, et les citoyens sont donc amenés à mettre en place des stratégies individuelles pour gérer les risques sanitaires auxquels ils font face.

Ainsi, certaines vendeuses sur les marchés de Hanoi, même en pleine crise de la grippe aviaire, ne jugeaient-elles pas utile d'afficher le certificat de contrôle vétérinaire dont elles disposaient pourtant, estimant que cela importait peu à leur clientèle d'habités (entretiens avec des vendeuses du marché Long Bien (Figué & Mayer, 2010)).

12.4 Risques perçus et stratégies individuelles

Face aux risques sanitaires et en l'absence de confiance dans les politiques de labellisation, les citoyens sont amenés à adopter des tactiques individuelles, selon les solutions qu'ils estiment être les bonnes.

12.4.1 Des solutions individuelles contrastées

Le district de Hoang Mai se situe légèrement en contrebas du pôle central de Hanoi : par le biais des quatre rivières canalisées qui l'irriguent, la ville-centre déverse ses eaux vers Hoang Mai, et en particulier vers Yen So. En effet, l'emprise des lacs sur le territoire du quartier de Yen So lui confère un rôle important dans l'écoulement des eaux entre les canaux et le fleuve Rouge. Au moment de la rédaction de ce travail, la station d'épuration de Yen So était en cours d'achèvement dans le cadre du projet Gamuda. Elle doit assurer le traitement des eaux de deux rivières canalisées (Kim Nguu et Set, *cf.* figure 12.2 p. 311). Elle s'inscrit dans une politique globale de refondation du système d'assainissement de l'eau à Hanoi, dont l'objectif est que l'ensemble des eaux usées de la ville soit traité d'ici 2030. Actuellement, la majorité des eaux usées de Hanoi ne fait l'objet d'aucun traitement et se trouve simplement rejetée dans l'environnement, avec le plus souvent comme destination finale le fleuve Rouge.

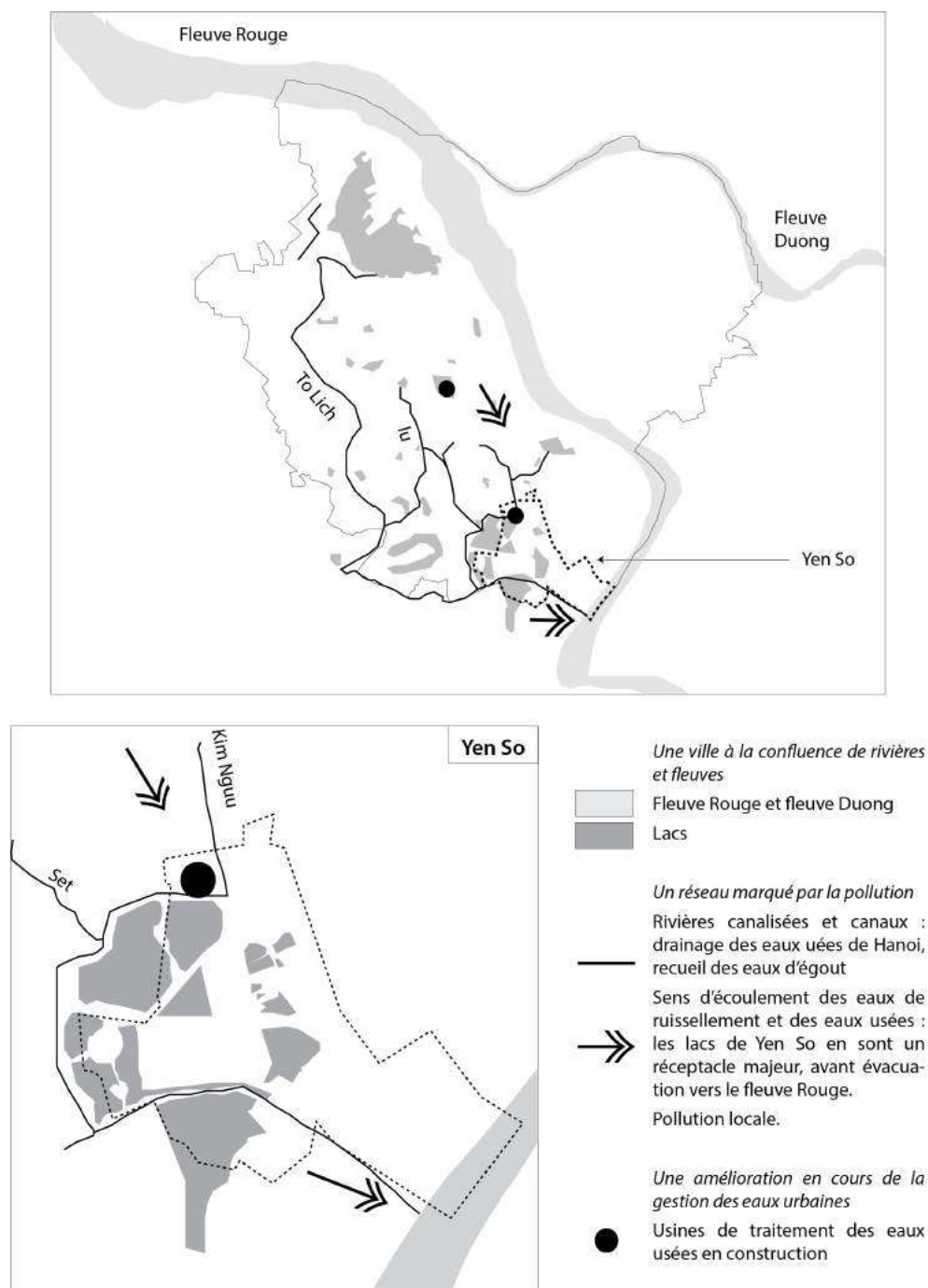
Parce que les eaux usées non traitées s'écoulent largement dans les lacs de Yen So, l'eau, y compris l'eau courante, y est considérée comme polluée, tant par les autorités (selon l'entretien avec le vice-président du Comité Populaire de Hoang Mai) que par les habitants.

Ainsi, pendant les entretiens, lorsqu'était abordée la question de l'eau consommée, la plupart des enquêtés de Yen So ont fait part des problèmes de pollution locale, mais il est apparu qu'aucune directive sanitaire publique ne les orientait sur les pratiques à adopter face à ce problème. Ainsi, chacun faisait en fonction de ce qui lui semblait le mieux. Il en résulte une surprenante diversité des pratiques. Sur 17 familles dont les solutions sont connues :

- 7 familles font bouillir l'eau du robinet, et 2 utilisent en plus des fontaines filtrantes ;
- 3 familles consomment de l'eau de pluie bouillie, 1 de l'eau de pluie bouillie et filtrée ;
- 1 famille fait bouillir l'eau de son puits ;
- 3 familles consomment strictement de l'eau en bonbonne.

En majorité, donc, les familles consomment de l'eau du robinet ; mais 3 autres, au contraire, déclarent s'en méfier et l'éviter à tout prix, et en limitent l'utilisation à la vaisselle et la salle de bain, ainsi que pour l'arrosage du jardin. À l'inverse, 4 familles utilisent l'eau de pluie récupérée et laissée à décanter pendant quelques temps dans de grandes jarres, cependant qu'une autre déclare avoir cessé cette pratique à cause de la pollution atmosphérique liée à l'urbanisation. Enfin, les 3 familles qui recourent à l'usage d'eau en bonbonne sont les seules de l'ensemble de nos 100 répondants à le faire : il y a là une certaine spécificité locale. En général, on observe la présence de fontaines filtrantes chez des ménages plutôt aisés ; à Yen So, elles sont beaucoup plus répandues que dans les deux autres terrains. Cela témoigne donc d'une crainte particulière à ce territoire. En revanche, on peut souligner que tous des enquêtés, quel que soit leur lieu d'habitation et leurs revenus, ont déclaré faire bouillir l'eau (à part, naturellement, l'eau en bonbonne) avant de la consommer : l'information selon laquelle l'eau du robinet est « propre » mais

FIGURE 12.2: Le réseau de l'eau à Hanoi



Le système de gestion des eaux usées à Hanoi repose jusqu'à présent pour l'essentiel sur l'usage de fosses septiques individuelles (?), ainsi que sur un réseau d'égouts qui se déversent en majorité dans les canaux puis dans les lacs et le fleuve sans retraitement. Il y a là un enjeu de pollution locale important, particulièrement marqué à Yen So en raison de la déclivité qui amène ici les eaux de la capitale. Cependant, deux grandes usines de traitement de l'eau étaient en construction au moment de la rédaction de ce travail, et d'autres sont prévues, de façon à doter la capitale de l'infrastructure nécessaire.

non potable en l'état est bien comprise.

Ainsi, si l'enjeu de la pollution de l'eau est largement perçue par les habitants à Yen So, et ce de façon croissante avec le développement industriel sur le territoire du quartier (puisque l'industrialisation est associée à l'idée d'une dégradation locale de l'environnement), chacun adopte les pratiques qu'il estime être les meilleures. Les stratégies adoptées sont donc très variables, et même parfois contradictoires – par exemple, certains consomment de l'eau du robinet pour éviter celle du puits, quand d'autres consomment l'eau du puits parce qu'ils se méfient de l'eau du robinet.

Quelques fois, cette méfiance vis-à-vis de l'eau se transmet à la nourriture : aux poissons qui sont pêchés dans les étangs pollués et aux liserons d'eau qui y poussent. C'est d'autant plus vrai qu'il y a à Yen So un marché de gros de poissons (avec à la fois des produits locaux et des produits venus d'ailleurs), et que les liserons d'eau sont ici comme ailleurs le légume le plus consommé. Une étude de Sy et al. (2005) portant sur les espaces périurbains de Hanoi, dont Yen So, présente les résultats d'analyse d'échantillons de liserons d'eau : elle révèle, à Yen So, des taux de plomb 2 fois supérieurs à la norme autorisée, et 4 fois supérieurs pour le chrome. Néanmoins, il semble que les niveaux élevés de pollution des eaux ne soient pas nécessairement un problème : ainsi, Marcussen et al. (2007), qui étudient également le cas de Yen So, conclut que les poissons élevés dans les étangs alimentés par les canaux d'eaux usées de Hanoi ne posent pas de problèmes de santé et sont propres à la consommation, au moins en ce qui concerne les taux de plomb, d'arsenic et de cadmium. Nous ne nous pencherons pas davantage sur les critères de toxicité des aliments, mais soulignerons seulement qu'il serait nécessaire d'analyser les conséquences locales, en particulier en matière alimentaire, de la gestion des eaux usées de Hanoi qui fait de Yen So l'un de leurs réceptacles.

De façon analogue, certains citadins s'en remettent à leur propre expertise pour limiter leur consommation de produits chinois. À Phuc Tan, l'une des enquêtées explique ainsi qu'elle est en mesure de distinguer, à l'œil, les fruits chinois des produits vietnamiens. Une autre raconte qu'un jour, alors qu'elle était au marché de Long Bien, quelqu'un a ouvert un conteneur de fruits venant de Chine : une odeur particulière s'en est échappée, ce qui lui permet, depuis, d'être en mesure de reconnaître les produits chinois à l'odeur (de produits chimiques) qu'ils sont censés dégager. Le plus souvent néanmoins, la confiance se construit sur la relation entre le consommateur et ses fournisseurs (Figuié, 2004; Mergenthaler et al., 2009; Wertheim-Heck et al., 2013).

12.4.2 Confiance interpersonnelle et confiance dans les produits

Face aux risques alimentaires, en l'absence de mécanismes formels par lesquels les consommateurs reconstruiraient leur confiance dans les aliments, c'est finalement la routine qui permet de faire face à l'incertitude : les consommateurs s'en remettent à un petit nombre de vendeurs en qui ils ont confiance et chez qui ils s'approvisionnent de façon systématique. Mme Thao, 57 ans, à Phuc Tan, explique ce choix :

« Je fais toujours mes courses auprès des mêmes vendeurs. Je n'achète jamais

mes produits auprès des vendeurs ambulants, parce que je crains que ce ne soit plus cher qu'au marché. En plus, en achetant toujours aux mêmes vendeurs, s'il y a un problème avec la qualité de la viande ou des légumes, je saurai à qui m'adresser, ce qui n'est pas le cas avec les vendeurs ambulants. Enfin, on n'a jamais été malades à cause de la nourriture, mais je préfère tout de même savoir précisément qui m'a vendu les aliments. »

La relation de long terme avec le vendeur constitue une solution qui permet de réduire le sentiment de perte de connaissance sur la provenance des aliments. Elle est perçue comme une forme d'assurance en cas de problème de santé, mais aussi et surtout comme une forme de garantie de qualité. Ainsi, l'achat auprès de vendeurs, voire de producteurs que l'on connaît est perçu en soi comme un critère de qualité :

M. Hai, 31 ans, pêcheur à Phuc Tan : « C'est ma mère qui fait les courses. On achète toujours des légumes qui sont produits sur la berge, à des producteurs qu'on connaît très bien et en qui on a confiance. Pour la viande, on s'adresse aussi toujours au même vendeur parce qu'on le connaît depuis très longtemps. »

Mme Tham, 40 ans, récupératrice de déchets recyclables à Yen So : « Je fais les courses au marché de Yen So, toujours auprès des mêmes vendeurs. Il y a bien un producteur qui vend des liserons près d'ici, mais je crains que ce producteur utilise trop de produits chimiques. J'ai peur que ses produits soient toxiques, donc je préfère aller au marché, même si c'est plus loin. »

La confiance des consommateurs dans leurs vendeurs se transmet ainsi aux produits : la connaissance et la confiance interpersonnelle se reportent sur les aliments. La connaissance des vendeurs, voire des producteurs, permet d'occulter les éventuelles interrogations concernant les conditions de production : le choix de certains habitants de Phuc Tan d'acheter des denrées produites sur la berge parce qu'ils connaissent les producteurs et le lieu où elles poussent illustre ce phénomène, puisqu'alors ils ne s'interrogent plus sur une éventuelle toxicité liée aux pollutions locales. C'est donc ici exactement l'inverse de ce qui se passe à An Khanh : dans un quartier qui est déjà urbanisé, le fait de retrouver une proximité avec les denrées agricoles est valorisé et ne génère pas de peur quant à la pollution locale, à l'inverse d'An Khanh où l'urbanisation est un phénomène nouveau. L'environnement – et ses transformations – influence donc la perception des risques.

Par ailleurs, le développement de relations personnelles avec les vendeurs permet aux consommateurs de pouvoir recourir au crédit en cas de besoin (Moustier & Dao, 2006, p.16), et de ne pas avoir à systématiquement marchander en vue d'obtenir un bon prix lors de ses achats.

Conclusion

Le risque sanitaire en milieu urbain présente un certain nombre de caractéristiques qui, suivant l'analyse des risques proposée par Slovic (1987), le rend particulièrement anxiogène :

- dans sa dimension toxicologique, il est nouveau ;
- les individus ont l'impression d'avoir peu de contrôle dessus, compte tenu de la faiblesse des contrôles, même quand les produits sont labellisés ;
- l'issue peut être fatale : il y a des morts par intoxication alimentaire tous les ans, et une augmentation de risques de problèmes de santé graves suite en lien avec les produits phytosanitaires ;
- il est lié à la modernisation, puisque, pour sa partie chimique, il résulte surtout de l'intensification agricole récente et des pollutions liées à l'urbanisation.

Dans la typologie de Slovic, le cinquième élément particulièrement anxiogène est qu'un phénomène ne soit pas connu de la science ; ça n'est que partiellement le cas des risques sanitaires. Néanmoins, on comprend l'attention forte qui est portée à cet enjeu. La perception des risques nouveaux montre finalement une méfiance certaine vis-à-vis des conséquences de l'urbanisation en cours : celle-ci, qui accroît la distance entre la production et la consommation, réduit la connaissance de l'origine des denrées et engendre ces craintes alimentaires. Ainsi Mme Lien, 27 ans, à An Khanh : « Avant, ma famille cultivait des légumes, donc je savais ce que je mangeais. Maintenant, je dois tout acheter ». Les peurs alimentaires cristallisent une méfiance vis-à-vis des dynamiques de changement urbain en cours. Elles montrent des réponses différenciées selon les niveaux de connaissance et de revenus : les citadins les plus aisés sont mieux en mesure d'accéder à des produits sûrs que les personnes défavorisées, qui subissent une forte contrainte économique sur leur budget alimentaire.

Conclusion de la quatrième partie

Au terme de cette étude des transformations du système alimentaire en cours, il apparaît que le cas de Hanoi permet d'illustrer un processus d'émergence alimentaire en cours. Celle-ci se caractérise par plusieurs phénomènes :

- Une ouverture internationale et un accroissement des échanges de denrées qui conduit à un élargissement de l'espace d'approvisionnement d'un territoire donné ;
- Un développement du marché alimentaire avec une diversification croissante des régimes alimentaires, surtout en faveur de produits onéreux comme les produits animaux et les produits agro-industriels, ce qui en fait un marché attractif : c'est la résultante d'une transition alimentaire en cours ;
- Un accroissement des inégalités alimentaires, qui se traduit par la transition nutritionnelle, dans la mesure où ces transformations du régime alimentaire ne concernent encore qu'une partie de la population – les maladies d'excès se développent alors que la malnutrition par carences n'est pas encore résorbée ;
- Enfin, en réponse à la modernisation du système alimentaire, une préoccupation croissante concernant la qualité sanitaire des aliments.

Tous ces caractères se lisent dans le système alimentaire de Hanoi, et ils rendent compte des transformations économiques, spatiales et sociales à l'œuvre dans la capitale. Ils montrent ainsi une modernisation mesurée des structures économiques sous l'effet de l'ouverture ; une intégration spatiale de plus en plus importante qui favorise la concurrence locale pour l'usage de l'espace métropolitain ; un accroissement, enfin, des disparités entre les citadins.

Plusieurs modèles alimentaires coexistent alors au sein de la ville.

- Les citadins aisés bénéficient d'une large diversité de lieux d'achat (du vendeur ambulant au supermarché), associée à une provenance de plus en plus diversifiée des denrées (locales pour les produits frais, internationale pour les produits transformés notamment), et ils adoptent un régime alimentaire où l'on voit une influence occidentale. Ils bénéficient d'une liberté de choix quant au lieu et à la nature des produits achetés. Une peur sanitaire liée à l'origine des denrées (Chine, mauvaises pratiques agricoles) incite à sélectionner soigneusement les filières d'approvisionnement (connaissance, supermarché, produits labellisés). Ce modèle se rencontre surtout dans la ville-centre. On peut parler de modèle urbain privilégié.
- Les Hanoïens moins favorisés ne diversifient leur régime alimentaire qu'à la marge

(inclusion de quelques produits transformés, surtout à destination des enfants), et se limitent surtout aux lieux d'achat de proximité (qu'il s'agisse de marché officiel ou de rue) ; ils expriment une crainte sanitaire face à laquelle ils ont peu de réponse efficace en raison de leur contrainte économique et d'un manque de confiance dans les labels existants. Il s'agit d'un modèle urbain médian, qui est susceptible de connaître des transformations assez rapides, notamment sous l'influence du modèle urbain privilégié.

- Dans les quartiers périphériques et pour les ménages modestes, comme on l'a observé à Yen So et An Khanh, le modèle alimentaire fondé sur des produits bruts, dont une partie est parfois produite par la famille dans le jardin de la maison ou sur les terres agricoles issues de la décollectivisation, reste dominant ; l'approvisionnement se limite aux marchés locaux, même quand les individus passent fréquemment devant un supermarché. C'est finalement un modèle de consommation qui reste proche de ce que l'on observe en milieu rural : aussi peut-on parler d'un modèle « rural diversifié » (Landy, 2008). Chez ces consommateurs aussi une peur sanitaire est exprimée, mais elle se réfère davantage aux pollutions liées à l'industrialisation et l'urbanisation.

Finalement, on assiste à une complexification de l'ensemble du système alimentaire urbain, qui engendre de nouveaux risques – perçus de façon d'autant plus nette qu'ils sont nouveaux : ils focalisent ainsi l'attention –, alors que les risques alimentaires anciens (insécurité alimentaire, malnutrition etc.) perdurent.

Conclusion générale

L'objectif de ce travail était de montrer que chaque situation de sécurité ou d'insécurité alimentaire était une construction dans un cadre plus large que le stricte domaine alimentaire. En s'appuyant sur la champ de la vulnérabilité, il s'est agi de mettre en évidence les dynamiques qui aboutissaient parfois au basculement dans l'insécurité alimentaire et celles qui permettaient d'en sortir.

Ces dynamiques ont deux moteurs. Il y a d'abord les facteurs de déstabilisation qui interviennent tout au long de la vie des citadins : ils constituent des aléas remettant en cause la situation d'un individu ou de sa famille. On a vu qu'ils étaient de nature diverse, mais les principaux concernaient les risques de santé, la fin de la vie active, les politiques mettant en cause les moyens d'existence de certains individus (expropriations, renforcement législatif sur certaines activités notamment), l'inflation alimentaire, ainsi que les frais de scolarité. Ce dernier cas relève d'une évolution culturelle et démographique que l'on retrouve ailleurs en Asie du Sud-Est : la limitation des naissances s'accompagne d'une universalisation de la scolarisation, et plus encore d'une compétition croissante pour les compétences scolaires (Henaff & Lange, 2009), ce qui explique le recours quasi-systématique aux cours privés et le caractère prioritaire de ces dépenses.

Il y a ensuite la réponse qui est apportée : elle est mue par des logiques d'action polymorphes.

L'étude des pratiques quotidiennes a d'abord montré la persistance du rôle primordial du réseau social pour surmonter les difficultés. C'est prioritairement au sein de ce réseau que l'aide est recherchée, et ce quel que soit l'espace et le milieu social étudié. Il y a là une remarquable continuité historique, qui connaît des modifications (en particulier, les échanges sont désormais essentiellement monétaires : l'argent liquide a largement remplacé les échanges en nature) mais sans que le fondement en soit transformé. La mise en place d'un système public de sécurité sociale comme le développement d'un système bancaire moderne, avec l'offre de crédit qui l'accompagne, ne supplantent pas les dispositifs traditionnels de solidarité et de financement en cas de besoin.

On peut l'expliquer par plusieurs facteurs : l'imcomplétion et le manque d'efficacité de la sécurité sociale publique telle qu'elle existe aujourd'hui, l'éloignement des structures associées, la rigidité qui entoure la finance formelle. Mais surtout, les formes traditionnelles d'aide sont d'un accès aisé, puisqu'elles se fondent essentiellement sur la proximité géographique : l'insertion dans le quartier s'articule à cette participation aux réseaux d'entraide,

en même temps qu'elle permet d'en bénéficier. L'entraide locale est un socle de l'urbanité à l'échelle du quartier. Le territoire dans lequel s'inscrivent les individus (quartier, village d'origine) est source de sécurité, et en sens inverse ces relations d'entraide structurent le territoire, puisqu'elles influencent les mobilités, les formes d'habitat, les activités économiques, les usages de l'espace. Il y a une articulation forte entre le spatial et le social. L'étendue des réseaux (à la fois en termes d'espace et de nombre de personnes) dépend des individus, de leur capacité à entretenir un réseau élargi, mais la base locale, fondée sur l'apparement et le voisinage, reste prégnante à tous les niveaux sociaux et dans tous les espaces de la ville. C'est ainsi qu'ils réapparaissent dans les nouveaux quartiers d'habitation où sont logés des familles déplacées de certains quartiers urbains, avec une réorganisation de l'usage de l'espace qui est mis en commun au sein de ces immeubles, au fondement d'une entraide de voisinage (Boudreau & Labbé, 2011).

Ces réseaux sociaux sont fortement valorisés : les riverains aiment à dire l'amitié et la solidarité qui les lient (Pannier, 2012). En découle une mutualisation des risques à l'échelle des réseaux d'entraide, qui jusqu'à présent ne se trouve pas remise en cause par un individualisme que favoriserait la croissance économique. Ainsi, les structures sociales et financières formelles qui se développent complètent les ressources traditionnelles, mais ne les supplantent pas. La participation à ces réseaux d'entraide est donc centrale dans les choix : elle est l'un des éléments principaux des logiques d'action, et elle agit comme un facteur de sécurisation des moyens d'existence dans le temps long.

L'analyse des pratiques a ensuite montré que les ressources économiques et spatiales connaissent, pour leur part, des recompositions importantes. La métropolisation en cours, qui se traduit par une forte consommation d'espaces dans les périphéries de la capitale, crée une pression sur les activités traditionnelles (à commencer par l'agriculture), mais elle produit en même temps de nouvelles opportunités. Les citoyens révèlent alors une remarquable capacité à faire face à ces pressions et à tirer bénéfice de cette conjoncture – que ce soit en se faisant embaucher dans le secteur industriel, en profitant du marché urbain, ou encore en louant des logements par exemple. La flexibilité et la mobilité spatiale de la main d'œuvre en constituent le socle. C'est cette capacité d'adaptation de la main d'œuvre qui a permis, jusqu'à présent, une réduction remarquable de la pauvreté.

Cependant, tout le monde ne bénéficie pas de la même manière de ces transformations économiques et spatiales. Au côté d'un salariat formel qui prend de l'importance, persiste une vaste économie informelle (essentiellement sous forme d'entreprise individuelle, mais avec aussi un salariat sans contrat ni protection associée) qui assure l'amortissement des fluctuations économiques à toutes les échelles : elle absorbe la main d'œuvre qui ne trouve pas – ou plus – à s'embaucher dans le secteur formel à l'échelle nationale, elle accueille une main d'œuvre de l'arrière-pays rural quand elle se trouve en difficulté tout en permettant une grande souplesse dans l'organisation du temps et de l'espace, enfin elle constitue le premier recours économique des ménages.

Se dessine une inégalité croissante entre un secteur formel qui bénéficie de certaines pro-

tections, et qui repose partiellement sur le clientélisme et la cooptation (d'où l'importance des réseaux sociaux), et un secteur informel hétérogène dont une partie subit certaines pressions politiques (comme c'est le cas de la vente ambulante, soumise à un contrôle de plus en plus stricte des autorités de la ville). L'essor d'une élite économique et politique, dont certains membres connaissent un enrichissement considérable, contraste avec la persistance d'une large population défavorisée. Cet accroissement des inégalités au sein d'un même espace, le territoire métropolitain, commence à générer quelques tensions, qui se cristallisent surtout autour des expropriations. Sous l'effet des prix des fonciers, renforcés par une politique de dédensification du centre-ville qui passe par le relogement de familles en périphérie, une différenciation croissante entre les quartiers de la ville commence à apparaître.

Mais les inégalités croissantes se lisent aussi à l'échelle inférieure, au sein de ces quartiers : une différenciation croissante se fait jour entre les individus les mieux insérés dans les secteurs les plus rémunérateurs, les plus dotés en ressources en tout genre (capacité financière, relation politique, mobilité...) qui ont un effet cumulatif, et ceux qui, à l'autre bout, s'arrangent avec des moyens d'existence encore très limités. Ces distinctions se lisent dans le paysage urbain, dans les formes d'habitat, les formes de sociabilité (ampleur des célébrations par exemple (Tessier, 2009)) et de loisirs, les consommations ostentatoires (véhicules, téléphones mobiles etc.).

L'étude a porté essentiellement sur des ménages défavorisés. Aussi leurs pratiques quotidiennes, qui s'inscrivent dans un processus de sécurisation des moyens d'existence dans le long terme, rendent-elles compte d'héritages de logiques anciennes et de recompositions qui intègrent les dynamiques urbaines actuelles : elles s'articulent au processus d'émergence en cours dans la métropole hanoïenne. Les agencements des ressources adoptés dépendent des priorités définies à un moment donné ; dans ce cadre, l'alimentation sert fréquemment de variable d'ajustement au quotidien. Cela permet alors de comprendre la construction des situations de vulnérabilité alimentaire dans une ville qui connaît pourtant une amélioration considérable des conditions de vie de la quasi-totalité de ses habitants.

Dans un contexte d'amélioration de la situation alimentaire des citoyens, cela reste dans ce budget que l'on coupe en cas de difficultés. En définitive, il apparaît que l'insécurité alimentaire a des motifs non-alimentaires – ce qui amène à élargir le cadre d'analyse de la sécurité alimentaire.

On s'est alors attaché à caractériser l'émergence dans le domaine alimentaire. Les pratiques alimentaires montrent d'abord que la culture alimentaire hanoïenne ne se dilue pas dans l'ouverture économique : la place accordée aux produits bruts et très frais (ce qui est plus largement caractéristique du Vietnam (Krowolsky & Nguyen, 1997), mais aussi de la Chine par exemple), dont l'origine est si possible connue, reste une caractéristique importante des usages quotidiens. En dépit des transformations qui interviennent dans la filière alimentaire – éloignement des zones de production, formalisation des lieux de vente –, les circuits traditionnels restent privilégiés.

Cependant, on observe tout de même une diversification du régime alimentaire d'une partie de les citadins, qui intègrent des produits d'origine étrangère : il y a en réalité une coexistence de plusieurs modèles de consommation, et le renforcement des inégalités socioéconomiques dont ils procèdent se lie dans la transition nutritionnelle en cours (concomitance de problèmes alimentaires de carences et d'excès). En outre, de nouveaux risques alimentaires sont perçus, en lien avec ces évolutions de la filière alimentaire : les risques sanitaires liés à la modernisation agricole (et l'usage d'intrants chimiques qui l'accompagne) et aux pollutions locales (industrialisation, urbanisation). En ville, ils cristallisent l'attention des consommateurs. En réponse, ils sont l'objet d'une préoccupation politique, mais les solutions proposées (notamment la labellisation de filières de qualité) ne remportent pas encore la confiance des consommateurs, en raison de la faiblesse des contrôles surtout. Des initiatives privées tirent parti de cette demande émergente, et élaborent des circuits courts fondées sur la relation entre une production certifiée (« légumes propres », *VietGAP*) et un lieu de vente particulier associé à une image de qualité (supermarchés, supérettes spécialisées). Cela permet à la fois une valorisation des productions de la périphérie urbaine et une réponse à la demande en produits de qualité (Moustier & Dao, 2010; Sautier et al., 2012). Mais en raison des coûts supérieurs et des lieux de distribution spécifiques, cela s'adresse surtout à une clientèle urbaine favorisée, laissant (pour le moment) les citadins défavorisés sans autre solution que l'autoproduction.

L'analyse des pratiques alimentaires et des trajectoires de sécurisation des citadins donne ainsi une lecture de l'émergence de la métropole en devenir qu'est Hanoi. L'étude des espaces périurbains est particulièrement féconde parce qu'ils se situent à l'interface du centre urbain, dont le pouvoir se renforce dans le processus de métropolisation, et les campagnes qui restent peu concernées par les dynamiques d'émergence. Elle montre alors comment l'espace métropolitain se restructure sous l'effet de ces dynamiques.

En premier lieu, c'est à un étalement urbain rapide que l'on assiste. À cet égard, on constate une certaine inféodation des espaces périphériques au pôle central : ceux-ci sont largement perçus et utilisés comme une réserve foncière au profit du développement économique, industriel et spatial de la capitale (fût-il planifié), sans grande considération pour les conséquences sociales à l'échelle des communes périurbaines. La métropolisation se caractérise par un renforcement politique du pôle urbain central, dont les autorités définissent une orientation stratégique : de larges territoires ruraux ont ainsi été mis sous tutelle de la capitale afin d'en accueillir l'expansion (Labbé & Musil, 2011).

Il en résulte un changement fonctionnel progressif des territoires périurbains. Ceux-ci s'éloignent de la fonction agricole et vivrière qui caractérise les espaces ruraux (Fanchette et al., 2011) : si l'on a rendu compte de la persistance d'une agriculture intra-urbaine et périurbaine, celle-ci se présente comme une résistance (voire seulement une subsistance) face au développement urbain plutôt que comme partie prenante de l'aménagement métropolitain. La tendance est à l'éloignement de l'approvisionnement. Il y a une apparition de filières courtes spécifiquement périurbaines, en particulier dans les filières de qualité, mais

elles sont balbutiantes. Leur développement pourrait favoriser la sécurisation des activités agricoles dans l'espace périurbain, en même temps qu'il offrirait une réponse aux craintes sanitaires des citoyens aisés (Moustier & Dao, 2010).

À l'inverse, la fonction résidentielle au profit de la ville-centre et des nouvelles zones d'activité se renforce, avec à la fois un mouvement spontané et de très nombreux programmes planifiés (même si l'on reste dubitatif quant à leur succès à venir). Ceux-ci répondent à un besoin croissant de logements, besoin stimulé par la croissance démographique comme l'augmentation des revenus. En outre, les autorités locales entendent décongestionner le centre-ville en relogant une partie des habitants des quartiers centraux dans les périphéries, par le biais de relogements volontaires ou contraints. Le développement d'un parc de logements à destination d'une classe urbaine moyenne et aisée anticipe donc l'évolution sociodémographique de la ville ; mais cela ne correspond pas nécessairement aux pratiques habitantes.

En effet, la question des choix et des pratiques des différents acteurs est alors centrale dans le devenir de ces territoires. Il y a là un enjeu de micro-géopolitique qui se joue, entre l'échelle du quartier et l'échelle de la métropole. Les autorités de la capitale ont en effet un projet de métropole de rang international, fondé sur cette urbanisation des territoires et de la main d'œuvre, accompagnant l'intégration de Hanoi dans l'économie mondiale. Mais les pratiques des citoyens, dont une grande partie reste cantonnée à l'économie informelle et à la précarité quotidienne, s'accommodent mal de ces grands projets : l'accès aux nouveaux emplois reste restreint, la fonction de sécurisation alimentaire des terres agricoles est ignorée, l'usage de la rue comme lieu d'activité est de plus en plus réglementé afin de ne pas contrarier la fonction circulatoire... Les populations défavorisées se trouvent ainsi mises à l'écart de ces projets urbains. L'articulation entre projets et pratiques profite pour le moment largement de la brèche entre les règles énoncées et leur application. Mais jusqu'à quand ? L'émergence d'une société civile permettrait un relai politique de ces intérêts locaux – mais ses moyens d'expression restent très limités à ce jour (Fanchette et al., 2011). Jusqu'à présent, les populations défavorisées ne sont guère intégrées au projet métropolitain.

Finalement, on peut s'interroger sur les modalités et les destinataires de ce développement de la ville. Il y a un investissement de la sphère économique par l'élite politique qui laisse planer le doute sur le fait que l'intérêt général soit le moteur de la réorganisation urbaine : on a vu que les délits d'initiés n'étaient pas rares. La persistance d'une contrainte forte sur l'enregistrement résidentiel (bien qu'elle ait été amoindrie en 2006) illustre la volonté de limiter l'afflux d'une main d'œuvre rurale vers la capitale : celui-ci est perçue comme devant restée temporaire, et son accès à l'espace urbain s'en trouve entravé. Il y a une politique (limitée mais vouée à durer) de relogements vers les périphéries afin de réduire la densité dans le centre : là encore, les familles pauvres, vivant dans des logements surpeuplés, semblent particulièrement concernées. Certes un nouveau logement, avec des conditions matérielles favorables, est généralement assuré, mais cela s'accompagne néanmoins d'un processus d'éviction du centre-ville et donc des ressources qui y étaient

associées (commerce par exemple). À l'inverse, l'offre de logements dans des tours d'habitation et dans des lotissements périurbains est abondante, favorisant une classe urbaine relativement aisée.

Ainsi, si la ségrégation spatiale est encore faible aujourd'hui à Hanoi, la différenciation entre les quartiers de la ville et en leur sein va croissant. Plus encore, ce processus est renforcé par les orientations politiques actuelles. On rejoint ici les débats sur l'articulation entre justice spatiale et efficience économique (Morange & Spire, 2012). Les projets de développement vont dans le sens d'une ville compétitive, s'inspirant des modèles d'autres métropoles de la région, avec l'ambition de faire de la capitale vietnamienne une *world class city* (Dubresson, 2005). Cette optique globale fait peu de cas de la question des pratiques habitantes, et en particulier de l'accès des citoyens défavorisés aux ressources urbaines (espace public, emplois urbains, logements salubres etc.). Si les slogans qui accompagnent ces projets ne manquent pas d'insister sur le développement *durable* de la capitale, celui-ci est compris essentiellement dans sa dimension environnementale et omet largement la question des inégalités sociales et spatiales.

Notre étude a montré que le processus de métropolisation à l'œuvre à Hanoi transforme les dispositifs de ressources des citoyens, et ce particulièrement dans les espaces périphériques. La question de la répartition des ressources urbaines et de la possibilité pour les citoyens de les exploiter ou non se trouve au cœur de la construction des inégalités (Soja, 2010), qui se renforcent à l'échelle de la métropole et, à l'échelle inférieure, entre les différents groupes sociaux. Si le Vietnam a bénéficié jusqu'à récemment d'une croissance économique permettant une réduction de la pauvreté flatteuse et bénéficiant à l'ensemble de la population, les dynamiques actuelles vont dans le sens d'un renforcement des inégalités à toutes les échelles (Gironde, 2009). S'il est évident que l'égalité socio-spatiale n'existe pas, la faible considération des politiques pour l'équité dans l'accès aux ressources de la ville émergente pose question.

Bibliographie

- Adger, W. N. (2006). Vulnerability. *Global Environmental Change*, 16(3), 268–281.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378006000422>
- Adger, W. N., & Vincent, K. (2005). Uncertainty in adaptive capacity. *Comptes Rendus Geoscience*, 337(4), 399–410.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S163107130400330X>
- Agergaard, J., & Thao, V. T. (2011). Mobile, flexible, and adaptable : female migrants in hanoi's informal sector. *Population, Space and Place*, 17(5), 407–420.
URL <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/psp.622/abstract>
- Ali, M., Nguyen The Quan, & Ngo Van Nam (2006). An analysis of food demand patterns in hanoi : predicting the structural and qualitative changes. Technical Bulletin 35, AVRDC, Taiwan.
- Anjaria, J. S. (2006). Street hawkers and public space in mumbai. *Economic and Political Weekly*, (p. 2140–2146).
URL <http://www.jstor.org/stable/10.2307/4418270>
- Aschan-Leygonie, C. (1998). *La résilience d'un système spatial : l'exemple du comtat. Une étude comparative de deux périodes de crise, au XIXe et au XXe siècles*. Ph.D. thesis, ANRT, Université de Lille III.
- Aschan-Leygonie, C. (2000). Vers une analyse de la resilience des systèmes spatiaux. *Espace géographique*, 29(1), 64–77.
URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_2000_num_29_1_1968
- Aubert, C. (2008). Sécurité alimentaire et tendances de la consommation en chine. le problème des grains. *Perspectives chinoises*, 103(2), 5–25.
URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/perch_1021-9013_2008_num_103_2_3620
- Banque Mondiale (2013). Vietnam | data.
URL <http://data.worldbank.org/country/vietnam>

- Barbier, J.-C. (2005). La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale. *Revue française de sociologie*, Vol. 46(2), 351–371.
URL http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RFS_462_0351
- Barrett, C., Reardon, T., & Webb, P. (2001). Nonfarm income diversification and household livelihood strategies in rural africa : concepts, dynamics, and policy implications. *Food Policy*, 26(4), 315–331.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0306919201000148>
- Barroca, B., DiNardo, M., & Mboumoua, I. (2013). De la vulnérabilité à la résilience : mutation ou bouleversement ? *EchoGéo*, (24).
URL <http://echogeo.revues.org/13439>
- Bassand, M. (2000). *Métropolisation, crise écologique et développement durable : l'eau et l'habitat précaire à Ho Chi Minh-Ville, Vietnam*. PPUR presses polytechniques.
- Baud, I. S., Pfeffer, K., Sridharan, N., & Nainan, N. (2009). Matching deprivation mapping to urban governance in three indian mega-cities. *Habitat International*, 33(4), 365–377.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0197397508000817>
- Bebbington, A. (1999). Capitals and capabilities : A framework for analyzing peasant viability, rural livelihoods and poverty. *World Development*, 27(12), 2021–2044.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X99001047>
- Becker, G. S. (1962). Investment in human capital : A theoretical analysis. *The journal of political economy*, 70(5), 9–49.
- Bellamy, V., & Léveill e, L. (2007). Quels lieux d'achat pour quels produits ? *Insee Premi re*, (1165).
URL http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1165
- Bergeret, P. (1999). La question agricole au Vietnam   l'heure des r formes lib rales, 1988-1996. *Tiers-Monde*, 40(158), 421–450.
URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_1293-8882_1999_num_40_158_5313
- Bidou, J.-E., & Droy, I. (2013). De la vuln rabilit  individuelle aux syndromes de vuln rabilit  : quelles mesures ? *Revue Tiers Monde*, 213(4), 123–142.
- Bigo, D. (2005). La mondialisation de l'(in)s curit  ? *Cultures   Conflits*, (58), 53–101.
URL <http://conflits.revues.org/1813>
- B langer, D. (1997a). Changements familiaux au vietnam depuis 1960 : Trente ann es de formation des couples   hanoi. In *Familles du Sud*, Autrepart. IRD Editions.

- Bélanger, D. (1997b). Modes de cohabitation et liens intergénérationnels au vietnam. *Cahiers québécois de démographie*, 26(2), 215–245.
URL <http://www.erudit.org/revue/CQD/1997/v26/n2/010232ar.html>
- Bélanger, D., & Oanh, K. T. H. (2009). Second-trimester abortions and sex-selection of children in hanoi, vietnam. *Population Studies*, 63(2), 163–171.
URL <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00324720902859380>
- Bonnin, C., & Turner, S. (2012). At what price rice ? food security, livelihood vulnerability, and state interventions in upland northern vietnam. *Geoforum*, 43(1), 95–105.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016718511001357>
- Boudreau, J.-A., & Labbé, D. (2011). Les nouvelles zones urbaines à hanoi : ruptures et continuités avec la ville. *Cahiers de géographie du Québec*, 55(154), 131–149.
URL <http://www1.labovespa.ca/IMG/pdf/1006328ar.pdf>
- Bourguignon, F., & Chakravarty, S. R. (2003). The measurement of multidimensional poverty. *Journal of Economic Inequality*, 1(1), 25–49.
URL <http://www.isical.ac.in/~eru/erudp/2002-13.pdf>
- Briand, V. (2004). *Vulnérabilité et insécurité alimentaire. Le cas des unités domestiques de Bouaké..* Ph.D. thesis, Paris X-Nanterre, Nanterre.
- Briand, V. (2008). *Manger au quotidien : La vulnérabilité des familles urbaines en Afrique.* Paris : Karthala.
- Bricas, N., Dury, S., Figuié, M., Maire, B., & Delpuch, F. (2003). Sécurité alimentaire et urbanisation; enjeux pour l'agriculture intra et péri-urbaine. *Comptes rendus de l'academie d'agriculture de France*, 89(4).
URL http://www.academie-agriculture.fr/mediatheque/seances/2003/20031217communication3_integral.pdf
- Bricas, N., & Seck, P. A. (2004). L'alimentation des villes du sud : les raisons de craindre et d'espérer. *Cahiers Agricultures*, 13(1), 10–14.
URL http://www.jle.com/fr/revues/agro_biotech/agr/e-docs/00/03/FE/DD/resume.phtml
- Brooks, N. (2003). Vulnerability, risk and adaptation : a conceptual framework. Tyndall Centre Working Papers 38, Tyndall Centre for Climate Change Research.
URL <http://www.tyndall.ac.uk/sites/default/files/wp38.pdf>
- Bruneau, M. (2006). *L'Asie d'entre Inde et Chine : logiques territoriales des États.* Belin.
- Caillé, A. (1994). *Don, intérêt et désintéressement : Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres.* La Découverte.

- Calandre, N. (2006). *Pratiques et perception des risques nutritionnels : Les mères face aux malnutritions infantiles au Vietnam*. Ph.D. thesis, Université Montpellier I, Montpellier.
- Cao, X. D., & Tran, T. A.-D. (2005). Transition et ouverture économique au vietnam : une différenciation sectorielle. *Economie internationale*, 4(104), 27–43.
URL http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ECOI_104_0027
- Castiglioni, F., Cusset, J.-M., Gubry, P., Nguyen, T. T., & Pham, T. H. (2006). *La ville vietnamienne en transition*. Hommes et Sociétés. Paris - Hanoi - Hô Chi Minh Ville : Karthala - Institut des métiers de la ville - PADDI.
- Cerise, E. (2009). *Fabrication de la ville de Hanoi entre planification et pratiques habitantes. Conception, production et réception des formes bâties*. Ph.D. thesis, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville – Paris 8, Paris.
- Chambers, R. (1995). Poverty and livelihoods : whose reality counts? *Environment and Urbanization*, 7(1), 173–204.
URL <http://eau.sagepub.com/content/7/1/173>
- Charmes, J. (1990). Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel. In *Nouvelles approches du secteur informel*. OECD Publishing.
- Charvet, J.-P. (2009). *L'alimentation dans le monde : mieux nourrir la planète*. Larousse, 3ème ed.
- Chaumet, J.-M., & Desevedavy, F. (2009). Consommation alimentaire et sécurité sanitaire des aliments en chine. Asie - vision 21, Institut Français des Relations Internationales.
URL <http://www.ifri.org/downloads/asievisions21chaumetdevedavyfr.pdf>
- Cling, J.-P., Lagrée, S., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2013). *L'économie informelle dans les pays en développement*. AFD.
URL <http://www.proparco.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/conferences-seminaires/06-Conferences-seminaires.pdf>
- Cling, J.-P., Radzafindrakoto, M., Herrera, J., & Roubaud, F. (2010). Pauvreté et bien être de la population : analyse à partir des enquêtes statistiques auprès des ménages. In *Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales*. Hanoi : Tri Thuc.
- Cling, J.-P., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2011). Assessing the potential impact of the global crisis on the labour market and the informal sector in vietnam. *Journal of Economics and Development*, (38), 16–25.
URL <http://basepub.dauphine.fr/handle/123456789/10624>
- Cling, J.-P., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2012). Secteur informel, crise et politiques publiques au Vietnam.

- URL <http://www.dial.ird.fr/content/download/60079/465836/version/1/file/DT+2012-11+-+Cling+-+Razafindrakoto+-+Roubaud.pdf>
- Coanus, T., & Pérouse, J.-F. (2006). *Villes et risques, Regard croisés sur quelques cités en danger*. Anthropos. Paris : Economica.
- Coates, J., Swindale, A., & Bilinsky, P. (2007). Household food insecurity access scale (HFIAS) for measurement of food access : indicator guide. *Food and Nutrition Technical Assistance Project, Academy for Educational Development*.
URL http://www.fantaproject.org/downloads/pdfs/HFIAS_v3_Aug07.pdf
- Condominas, G. (1983). Aînés, anciens et ancêtres en asie du sud-est. *Communications*, 37(1), 55–67.
URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1983_num_37_1_1552
- Cortes, G. (2000). *Partir pour rester : Survie et mutations de sociétés paysannes andines (Bolivie)*. A travers champs. IRD.
- Courrier du Vietnam (2012). Les marchés de hanoi repoussés en banlieue. *Le Courrier du Vietnam*.
URL <http://lecourrier.vnanet.vn/lecourrier/fr-fr/details/50/vie/47540/les-marches-de-hanoi-repousses-en-banlieue.aspx>
- Cuong, T. Q., Dibley, M. J., Bowe, S., Hanh, T. T. M., & Loan, T. T. H. (2006). Obesity in adults : an emerging problem in urban areas of ho chi minh city, vietnam. *European Journal of Clinical Nutrition*, 61(5), 673–681.
URL <http://www.nature.com/ejcn/journal/v61/n5/full/1602563a.html>
- Dao, T. A., & Fanchette, S. (2008). La crise alimentaire mondiale : une opportunité pour relancer la filière rizicole au vietnam ? *Hérodote*, 131(4), 175.
- Dao, T. A., & Vu, N. (2010). Rice production and food security policies in vietnam. Hanoi.
- de Suremain, C.-d., & Razy, E. (2011). "Tu manges aujourd'hui, tu ne manges pas le lendemain, ça, c'est la pauvreté" : l'incertitude alimentaire à bamako. In *La lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : Réalités et faux semblants*, (pp. 249–278). Karthala.
- De Waal, A. (1989). Famine mortality : A case study of Darfur, Sudan 1984–5. *Population Studies*, 43(1), 5–24.
URL <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/0032472031000143826>
- Delpuch, F., & Maire, B. (2004). La transition nutritionnelle, l'alimentation et les villes dans les pays en développement. *Cahiers Agricultures*, 13(1), 23–30.
URL http://www.jle.com/fr/revues/sante_pub/sss/e-docs/00/03/FE/DF/resume.phtml

- Djament-Tran, G., Le Blanc, A., Lhomme, S., Rufat, S., & Reghezza-Zitt, M. (2011). Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on veut lui faire dire. Version française d'un article en anglais soumis à évaluation.
URL <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00679293>
- Doan, T., Gibson, J., & Holmes, M. (2010). What determines credit participation and credit constraints of the poor in peri-urban areas, vietnam. Tech. rep., University Library of Munich, Germany.
URL http://mpira.ub.uni-muenchen.de/27509/1/MPRA_paper_27509.pdf
- Dubresson, A. (2005). Monopolisation institutionnelle et spatialités économiques au Cap (Afrique du Sud). *Tiers-Monde*, 46(181), 21–44.
URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_1293-8882_2005_num_46_181_5551
- Duchêne-Lacroix, C., Hilti, N., & Schad, H. (2013). L'habiter multilocal : discussion d'un concept émergent et aperçu de sa traduction empirique en Suisse. *Revue Quételet*, 1, 63–89.
URL http://www.researchgate.net/publication/237006930_L'habiter_multilocal_discussion_d'un_concept_mergent_et_aperu_de_sa_traduction_empirique_en_Suisse/file/e0b4951adbd66e15cc.pdf
- Ekman, B., Liem, N. T., Duc, H. A., & Axelson, H. (2008). Health insurance reform in Vietnam : a review of recent developments and future challenges. *Health Policy and Planning*, 23(4), 252–263.
URL <http://heapol.oxfordjournals.org/content/23/4/252>
- Ellis, F. (2003). Human vulnerability and food security : policy implications. Londres : Overseas Development Institute.
- Fanchette, S., Dao, T. A., Moustier, P., Quertamp, F., & Segard, J. (2011). L'extension de Ha Noi et les défis pour les périphéries urbaines. In *Les métropoles des Suds vues de leurs périphéries*, no. 34 in Grafigéo, (pp. 93–106). Paris : PRODIG.
URL <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010056648>
- Fanchette, S., & Nguyen, X. H. (2009). Un cluster en expansion : les villages de métier de meubles d'art de Dong Ky (Vietnam), réseaux sociaux, dynamiques territoriales et développement économique. *Moussons. Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, (13-14), 243–268.
URL <http://moussons.revues.org/1002>
- FAO (2003). Nourrir les villes d'Asie. Aliments dans les villes. Rome : FAO.
URL <http://www.fao.org/docrep/007/y3399f/y3399f00.HTM>

- FAO (2005). La situation dans le monde de l'agriculture et de l'alimentation : Le commerce agricole et la pauvreté. Agriculture 36, FAO, Rome.
URL ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/a0050f/a0050f_full.pdf
- FAO (2008). La flambée des prix des denrées alimentaires : faits, perspectives, effets et actions requises. Rome : FAO.
URL http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/foodclimate/HLCdocs/HLC08-inf-1-F.pdf
- Figué, M. (2004). Perception of food-related risks by consumers in Hanoi, Vietnam. Tech. Rep. 46, Malica, Hanoi.
- Figué, M., Bricas, N., Thanh, V. P. N., & Truyen, N. D. (2004). Hanoi consumers' point of view regarding food safety risks : An approach in terms of social representation. *Vietnam social sciences*, 3(101), 63–72.
URL http://www.cirad.fr/ur/normes_marches/content/download/807/3686/version/1/file/Figuie-BricasTrondheim.pdf
- Figué, M., & Fournier, T. (2010). Risques sanitaires globaux et politiques nationales : la gestion de la grippe aviaire au Vietnam. *Review of Agricultural and Environmental Studies-Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 91(3), 327–343.
URL <http://www.raestud.eu/pdf/REAE-93-1-Figuie-Fournier.pdf>
- Figué, M., & Mayer, J. (2010). À qui se fier quand les aliments font peur ? Labels, points de vente et décontamination symbolique au Vietnam. Working Paper 2010-4, UMR MOISA, Montpellier.
URL http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/moisa2010_pdf/WP_4_2010.pdf
- Figué, M., & Moustier, P. (2009). Market appeal in an emerging economy : Supermarkets and poor consumers in Vietnam. *Food Policy*, 34(2), 210–217.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0306919208000961>
- Fleury, A., & Houssay-Holzschuch, M. (2012). Pour une géographie sociale des pays émergents. *EchoGéo*, (21).
URL <http://echogeo.revues.org/13167>
- Fraser, E. D., Mabee, W., & Figge, F. (2005). A framework for assessing the vulnerability of food systems to future shocks. *Futures*, 37(6), 465–479.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S001632870400151X>
- Gallopin, G. C. (2006). Linkages between vulnerability, resilience, and adaptive capacity. *Global Environmental Change*, 16(3), 293–303.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378006000409>

- Geertman, S. (2011). Fresh markets, a way of life and public health under threat. *Vietnamese Urban Planning Journal (Tap Chi Xay Dung)*.
 URL http://www.healthbridge.ca/Fresh%20Markets_Summary%20full%20paper%20ENG.pdf
- Girard, J.-P. (2006). Solidarité et urbanisation à Pékin : l'exemple du « village de Zhejiang ». *Espaces et sociétés*, 4(127), 33–46.
 URL http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ESP_127_0033
- Gironde, C. (2008). Grandes réformes et petits arrangements dans les campagnes vietnamiennes. *Autrepart*, (4), 113–127.
 URL http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=AUTR_048_0113
- Gironde, C. (2009). Réformes, croissance, et augmentation des inégalités dans le delta du fleuve Rouge–Viêt nam (1980-2000). *Moussons*, (13-14), 269–308.
 URL <http://graduateinstitute.ch/webdav/site/cas/shared/Gironde-REUV.pdf>
- Gironde, C., & Maurer, J.-L. (Eds.) (2004). *Le Vietnam à l'aube du XXIe siècle : bilan et perspectives politiques, économiques et sociales. Mélanges pour commémorer le 100e anniversaire de la naissance de Pierre Gourou*. Hommes et Sociétés. Genève ; Paris : Karthala.
- Goffette-Nagot, F., & Schmitt, B. (2000). Définir l'espace rural? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique. *Économie rurale*, 257(1), 42–55.
 URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_2000_num_257_1_5180
- Gouvernement du Canada (2010). Agroalimentaire - rapport sur le passé, le présent et l'avenir - vietnam.
 URL <http://www.ats-sea.agr.gc.ca/ase/3834-fra.htm>
- Griffon, M. (2002). Révolution verte, révolution doublement verte quelles technologies, institutions et recherche pour les agricultures de l'avenir? *Mondes en développement*, 117(1), 39.
- GSO (2010). Vietnam household living standards survey. Tech. rep., Office Général de la Statistique, Hanoi.
 URL http://www.gso.gov.vn/default_en.aspx?tabid=515&idmid=5&ItemID=12426
- GSO (2011a). Area, population and population density in 2011 by province.
 URL http://www.gso.gov.vn/default_en.aspx?tabid=467&idmid=3&ItemID=12941
- GSO (2011b). Results of the 2011 rural, agricultural and fishery census. Tech. rep., Office Général de la Statistique.
 URL http://www.gso.gov.vn/default_en.aspx?tabid=477&idmid=4&ItemID=13399

- GSO (2013). Trade, price and tourism.
 URL http://www.gso.gov.vn/default_en.aspx?tabid=472&idmid=3
- Gubry, P., Nguyen, T. T., & Le, T. H. (2011). L'urbanisation au Viêt-nam : que sait-on de la «population flottante» ?
 URL http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers12-04/010053939.pdf
- Guilmoto, C. Z. (2010). La parenté, le marché et l'Etat face à l'aversion pour les filles en Asie. *Hérodote*, (136), 166–184.
 URL http://www.ceped.org/IMG/pdf/ceped_wp08.pdf
- Guilmoto, C. Z. (2012). Sex selection, son preference, and kinship structures in Viet Nam. Working Papers du CEPED 22, CEPED, Paris.
 URL http://www.ceped.org/IMG/pdf/ceped_wp22.pdf
- Henaff, N., & Lange, M.-F. (2009). Stratégies des familles pauvres face à l'impératif scolaire au viêt-nam. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, (8), 95–115.
 URL <http://cres.revues.org/559>
- Hoang, X. T. (2009). Rapid assessment of the social impacts of global economic crisis in viet nam. Tech. rep., Oxfam GB, Hanoi.
- Hoang, X. T., Dang, N. A., & Tacoli, C. (2005). Livelihood diversification and rural-urban linkages in Vietnam's Red River Delta. Food Consumption and Nutrition Division Discussion Paper 193, IFPRI / IIED.
- Holling, C. S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual review of ecology and systematics*, (p. 1–23).
 URL <http://www.jstor.org/stable/10.2307/2096802>
- Hughes, J. M., Wilson, M. E., Wertheim, H. F. L., Nghia, H. D. T., Taylor, W., & Schultsz, C. (2009). Streptococcus suis : An emerging human pathogen. *Clinical Infectious Diseases*, 48(5), 617–625.
 URL <http://cid.oxfordjournals.org/content/48/5/617>
- Hugon, P. (1996). Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines. *Tiers-Monde*, 37(145), 13–40.
 URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1996_num_37_145_5026
- INSEE (2007). Enquête budget de famille. Insee Résultats - Société 73, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
 URL http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=bdf06

- INSEE (2012). Structure du financement de la dépense courante de soins et de biens médicaux en 2011.
URL http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATFPS06303
- INVS (2004). Morbidité et mortalité dues aux maladies infectieuses d'origine alimentaire en France.
URL [http://www.invs.sante.fr/pmb/invs/\(id\)/PMB_5982](http://www.invs.sante.fr/pmb/invs/(id)/PMB_5982)
- Jaffrelot, C. (2008). *L'enjeu mondial : les pays émergents*. Paris : Les Presses de Sciences Po.
- Janin, P. (2007). La vulnérabilité alimentaire des Sahéliens : concepts, échelles et enseignements d'une recherche de terrain. *L'Espace géographique*, 35(4), 355–366.
URL http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=EG_354_0355
- Janin, P. (2009). Les « émeutes de la faim » : une lecture (géo-politique) du changement (social). *Politique étrangère*, 2, 251–263.
- Janin, P. (2010). La lutte contre l'insécurité alimentaire au Sahel : permanence des questionnements et évolution des approches. *Cahiers Agricultures*, 19(3), 177–184.
URL http://www.jle.com/fr/revues/agro_biotech/agr/e-docs/00/04/58/3B/resume.phtml
- Janin, P., & Dury, S. (2012). Les nouvelles frontières de la sécurité alimentaire. Une réflexion prospective. *Cahiers Agricultures*, 5(21), 285–292.
URL <http://halshs.archives-ouvertes.fr/ird-00734440/>
- Kerkvliet, M. T. (2011). The food problem in Hanoi during the subsidy period : how workers coped. *South East Asia Research*, 1(19), 83–106.
- Khan, N. C., & Khoi, H. H. (2008). Double burden of malnutrition : the Vietnamese perspective. *Asia Pacific Journal of Clinical Nutrition*, (17), 116–118.
URL <http://apjcn.nhri.org.tw/server/apjcn/Volume17/vol17suppl.1/116-118S5-4.pdf>
- Koh, D. (2004). Illegal construction in Hanoi and Hanoi's wards. *European Journal of East Asian Studies*, 3(2), 337–369.
URL <http://www.vietnam-consult.de/elib/data/25.%20Koh%20illegal%20construction.pdf>
- Krowolski, N., & Simon-Barouh, I. (1993). *Autour du riz. Le repas chez quelques populations d'Asie du Sud-Est*. Paris : L'Harmattan.
- Krowolsky, N., & Nguyen, T. (1997). Notes sur les pratiques alimentaires vietnamiennes et les influences étrangères. *Etudes Vietnamiennes*, (125-126), 361–400.

Labbé, D. (2010). Facing the urban transition in Hanoi : recent urban planning issues and initiatives. Tech. rep., Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation, culture et société.

Labbé, D. (2011). Urban destruction and land disputes in periurban Hanoi during the late-socialist period. *Pacific Affairs*, 3(84), 435–454.

Labbé, D., & Musil, C. (2011). L'extension des limites administratives de Hanoi : un exercice de recomposition territoriale en tension. *Cybergeo : European Journal of Geography*. URL <http://cybergeo.revues.org/24179>

Lacoste, Y. (1995). *Dictionnaire de géopolitique*. Paris : Flammarion.

Landy, F. (1994). *Paysans de l'Inde du Sud : le choix et la contrainte*. Karthala.

Landy, F. (2008). Nourrir 2,5 milliards de personnes, plus et mieux : les défis de l'Inde et la Chine. In *Nourrir les hommes*, (pp. 184–224). SEDES.

Lançon, F., & del Villar, P. M. (2009). La flambée des prix mondiaux du riz : crise conjoncturelle ou mutation durable? *Hérodote*, (4), 156–174. URL <http://www.cairn.info/revue-herodote-2008-4-page-156.htm>

Le Danh Tuyen, L. B. M., Figuié, M., Bricas, N., Maire, B., Dop, M. C., Chung, N. D., & Khan, N. C. (2004). Évolution de la consommation alimentaire et de l'état nutritionnel des populations urbaines au Vietnam au cours des vingt dernières années. *Cahiers Agricultures*, 1(13), 31–38. URL <http://www.jle.com/e-docs/00/03/FE/E0/article.phtml>

Ledent, J. (2002). La population de Hanoi : évolutions passées et développement futur. In *Hanoi : enjeux modernes d'une ville millénaire*. Montréal : Trames.

Lee, B., Binns, T., & Dixon, A. B. (2010). The dynamics of urban agriculture in Hanoi, Vietnam. *Field Actions Science Reports. The journal of field actions*, (Special Issue 1). URL <http://factsreports.revues.org/464>

Liem, L. T. (1991). L'économie rurale vietnamienne : bilan du IVe plan quinquennal (1986-1990). *Annales de Géographie*, 100(560), 438–454. URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1991_num_100_560_21055

Luong, T. T. H., Nguyen, T. A., Rigg, J., & Dinh, T. D. (2011). Becoming and being urban in Hanoi. the discourse of the rural-urban migrant. Tech. rep., Social Sciences and Humanities Research Council of Canada.

Maire, B., & Delpeuch, F. (2001). Les risques de la transition alimentaire. *La Recherche*, (339), 102–104. URL <http://www.larecherche.fr/savoirs/dossier/risques-transition-alimentaire-01-02-20>

- Malassis, L. (1979). *Economie agroalimentaire. Tome I : Economie de la consommation et de la Production agroalimentaire..* Paris : Cujas.
- Manyena, S. B. (2006). The concept of resilience revisited. *Disasters*, 4(30), 434–450.
URL <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.0361-3666.2006.00331.x/abstract>
- Marcussen, H., Holm, P. E., Ha, L. T., & Dalsgaard, A. (2007). Food safety aspects of toxic element accumulation in fish from wastewater-fed ponds in Hanoi, Vietnam. *Tropical Medicine & International Health*, 12, 34–39.
URL <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1365-3156.2007.01939.x/abstract>
- MARD (2012). Hundreds of urban projects remain on paper in Hanoi.
URL <http://www.monre.gov.vn/v35/default.aspx?tabid=675&CateID=60&ID=121152&Code=IYWV121152>
- Mauss, M. (1923). *Essai sur le don*.
- Maxwell, D. G. (1996a). Measuring food insecurity : the frequency and severity of “coping strategies”. *Food Policy*, 3(21), 291–303.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/030691929600005X>
- Maxwell, S. (1996b). Food security : a post-modern perspective. *Food Policy*, 2(21), 155–170.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0306919295000747>
- Maxwell, S., & Smith, M. (1992). *Household Food Security : concepts, indicators, measurements.*, chap. Household food security : a conceptual review. IFAD – UNICEF.
URL http://www.ifad.org/hfs/tools/hfs/hfspub/hfs_1.pdf
- McGee, T. G. (1991). The emergence of desakota regions in Asia : expanding a hypothesis. *The extended metropolis : Settlement transition in Asia*, (p. 3–25).
- Mergenthaler, M., Weinberger, K., & Qaim, M. (2009). The food system transformation in developing countries : A disaggregate demand analysis for fruits and vegetables in Vietnam. *Food Policy*, 5(34), 426–436.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0306919209000347>
- Meschinet de Richemond, N. (2007). *Dictionnaire de l'environnement*, chap. Aléa. Armand Colin.
- Miesel, N., & Ould Aoudia, J. (2010). Institutions, gouvernance et pauvreté. In *Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales*. Hanoi : Tri Thuc.

- Minot, N., & Goletti, F. (2000). *Rice market liberalization and poverty in Viet Nam*, vol. 114. International Food Policy Research Institute (IFPRI).
URL <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/rr114.pdf>
- MoH, & HPG (2008). Joint annual health review. Tech. rep., Ministère Vietnamien de la Santé / Health Partnership Group, Hanoi.
- Monnet, J. (2006). L'ambulantage : Représentations du commerce ambulante ou informel et métropolisation. *Cybergeo : European Journal of Geography*.
URL <http://cybergeo.revues.org/2683>
- Morange, M., & Spire, A. (2012). Compte-rendu de la table ronde «Justice spatiale dans les villes du sud». *Carnets de géographes*, (4).
URL http://www.carnetsdegeographes.org/PDF/lect_04_04_Morange_Spire.pdf
- Mougeot, L. J. (2000). Urban agriculture : definition, presence, potentials and risks. *Growing cities, growing food : Urban agriculture on the policy agenda*, (p. 1–42).
URL <http://www.arch.mcgill.ca/prof/luka/urbandesignhousing/ARCH604/Mougeot2000.pdf>
- Moustier, P. (1999). La complémentarité entre agriculture urbaine et agriculture rurale. In *Agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest : une contribution à la sécurité alimentaire et à l'assainissement des villes*, (pp. 41–55). Ottawa : IDRC.
- Moustier, P. (2003). L'agriculture de proximité : enjeux socio-economiques dans les pays du Sud. *Comptes rendus de l'académie d'agriculture de France*, 4(89), 58–59.
URL http://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=529259
- Moustier, P., & Dao, T. A. (2006). *Supermarkets and the poor in Vietnam*. Hanoi : Markets and Agriculture Linkages for Cities in Asia (Malica).
- Moustier, P., & Dao, T. A. (2010). L'accès des petits producteurs aux filières de qualité au Vietnam. promouvoir l'information et la coopération. Perspective 5, Cirad.
URL <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00723545>
- Moustier, P., Figuié, M., Dao, T. A., & Nguyen, T. T. L. (2009). Are supermarkets poor-friendly? Debates and evidence from Vietnam. In *The Crisis of Food Brands : Sustaining Safe, Innovative and Competitive Food Supply*, (pp. 311–325). Surrey : Gower Publishing.
- Moustier, P., Vagneron, I., & Thai, B. T. (2004). Organisation et efficience des marchés de légumes approvisionnant Hanoi (Vietnam). *Cahiers Agricultures*, 1(13), 142–147.
URL http://www.jle.com/fr/revues/agro_biotech/agr/e-docs/00/03/FE/EF/resume.phtml
- Murray, P., & Szelenyi, I. (1984). The city in the transition to socialism. *International Journal of Urban and Regional Research*, 1(8), 90–107.

- Nghiem, T. D. (2010). Social health insurance in Viet Nam.
 URL http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/---ilo-hanoi/documents/presentation/wcms_145792.pdf
- Nguyen, D. T., Olivier, V., Sans, P., Sautier, D., & Duteurtre, G. (2012a). La consommation de viandes au Vietnam en 2010 : des tendances contrastées sur l'ensemble du territoire. Toulouse School of Economics.
 URL http://www.sfer.asso.fr/content/download/4200/35244/version/1/file/a4_nguyen.pdf
- Nguyen, P. V. N., Hong, T. K., Hoang, T., Nguyen, D. T., & Robert, A. R. (2013). High prevalence of overweight among adolescents in Ho Chi Minh City, Vietnam. *BMC Public Health*, 13, 141.
 URL <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3598401/>
- Nguyen, T. D., Lebailly, P., & Vu, D. T. (2012b). Agricultural land conversion for industrialization : livelihood along rural-urban continuum and mechanism of social differentiation in Hung Yen province, Vietnam. Etudes et documents du GRAESE 5, GRAESE (Groupe de Recherches Asie de l'Est et du Sud Est).
 URL <http://orbi.ulg.ac.be/bitstream/2268/142050/1/GRAESE-N%C2%B05-2012.pdf>
- Nguyen, T. P. L., Nguyen, T. N., & Palmer, S. (2009). Développement et dynamiques de la santé. In *Viêt Nam contemporain*, (pp. 333 – 355). Paris – Bangkok : IRASEC - Les Indes Savantes.
- Nguyen, V. S. (2009). Industrialization and urbanization in Vietnam : how appropriation of agricultural land use rights transformed farmers' livelihoods in a peri-urban Hanoi village. *Final Report of an EADN Individual Research Grant Project, EADN Working Paper*, (38).
 URL http://www.eadn.org/eadnwp_38.pdf
- NIN (2012). Mass media campaign on exclusive breast feeding and complementary feeding to reduce the rates of stunting and malnutrition in viet nam.
- NIN, & Unicef (2011). A review of the nutrition situation in Viet Nam - 2009-2010. Tech. rep., National Institute of Nutrition, Hanoi.
 URL <http://viendinhduong.vn/news/en/417/131/0/a/a-review-of-the-nutrition-situation-in-vietnam-2009-2010.aspx>
- NIN, & Unicef (2012). Summary report - General Nutrition Survey 2009-2010. Tech. rep., National Institute of Nutrition, Hanoi.
- OCDE (2011). *Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement : Viet Nam 2009*. Paris : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique.
 URL <http://www.oecd-ilibrary.org/content/book/9789264050945-fr>

- OMC (2013). Statistiques : Vietnam.
 URL <http://stat.wto.org/CountryProfile/WSDBCountryPFView.aspx?Language=F&Country=VN>
- Oudin, X. (1999). Le Doi Moi et l'évolution du travail au Vietnam. *Tiers-Monde*, 40(158), 377–396.
 URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_1293-8882_1999_num_40_158_5311
- Pandolfi, L. (2001). *Une terre sans prix. Réforme foncière et urbanisation au Viêt-Nam, Hanoi, 1986-2000*. Ph.D. thesis, Institut Français d'Urbanisme – Paris 8, Paris.
- Pannier, E. (2012). *Circulation non marchande et relations sociales dans un village du delta du fleuve Rouge (Nord du Vietnam) : donner, recevoir et rendre pour s'allier*. Ph.D. thesis, Université Aix-Marseille I, Aix-Marseille.
- Papin, P. (2001). *Histoire de Hanoi*. Paris : Fayard.
- Papin, P. (2010). *Vivre avec les Vietnamiens*. Paris : L'Archipel.
- PATH, Reproductive Health Department, & Ministry of Health (2006). Examining the cost of providing medical abortion in Vietnam. Tech. rep., Hanoi.
 URL http://www.path.org/publications/files/CP_vietnam_med_abt_cost_study_rpt.pdf
- Paugam, S., Zoyem, J.-P., & Charbonnel, J.-M. (1993). *Précarité et risque d'exclusion en France*. Centre d'étude des revenus et des Companyûts.
- Pham, V. H., Mol, A. P., & Oosterveer, P. J. (2009). Market governance for safe food in developing countries : The case of low-pesticide vegetables in Vietnam. *Journal of environmental management*, 2(91), 380–388.
 URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301479709003016>
- Pingali, P. (2007). Westernization of Asian diets and the transformation of food systems : Implications for research and policy. *Food Policy*, 3(32), 281–298.
 URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0306919206000893>
- PNUD (2010). Urban poverty assesement in hanoi and ho chi minh city. Tech. rep., United Nations Development Program, Hanoi.
- Poulain, J.-P. (1997). La cuisine, c'est plus que des recettes! Essai sur "l'espace social alimentaire". *Etudes Vietnamiennes*, (125-126), 31–126.
- Poverty Task Force (2005). Regional poverty assessment : Red River Delta region. Tech. rep., Banque Mondiale, Hanoi.

- Pulliat, G. (2012). Se nourrir à hanoi : les recompositions du système alimentaire d'une ville émergente. *EchoGéo*, (21).
URL <http://echogeo.revues.org/13205>
- Pumain, D., Bretagnolle, A., & Degorge-Lavagne, M. (1999). La ville et la croissance urbaine dans l'espace-temps. *Mappemonde*, 3(55), 38–42.
URL <http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M399/Pumain.pdf>
- Quertamp, F. (2010). La périurbanisation de Hanoi. dynamiques de la transition urbaine vietnamienne et métropolisation. *Annales de géographie*, 1(671-672), 93–119.
URL <http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2010-1-p-93.htm>
- Quisumbing, A. R. (2013). Generating evidence on individuals' experience of food insecurity and vulnerability. *Global Food Security*, 2(1), 50–55.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2211912412000259>
- Racine, J.-L. (1994). *Les attaches de l'homme : enracinement paysan et logiques migratoires en Inde du Sud*. Les Editions de la MSH.
- Rastoin, J.-L., & Ghersi, G. (2010). *Le système alimentaire mondial : Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Editions Quae.
- Ravallion, M. (1996). Comparaison de la pauvreté : Concepts et méthodes. Living Standard Measurement Studies 122, Banque Mondiale.
- Reghezza, M. (2006). *Réflexions autour de la vulnérabilité métropolitaine : la métropole parisienne face au risque de crue centennale..* Ph.D. thesis, Université de Nanterre - Paris X.
URL <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00123255>
- Rousseau, S. (2007). Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas de manjakandriana à madagascar. *Mondes en développement*, (4), 25–44.
URL http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=MED_140_0025
- Saint-Julien, T., & Cattan, N. (1998). Modèles d'intégration spatiale et réseau des villes en europe occidentale. *Espace géographique*, 27(1), 1–10.
URL http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1998_num_27_1_1117
- Sautier, D., Dao, T. A., Pham, C. N., & Nguyen, N. M. (2012). Agriculture et croissance urbaine à Hanoi. Hanoi : Adetef.
- Schnapper, D. (1981). *L'épreuve du chômage*. Gallimard.
- Sen, A. (1981). *Poverty and Famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*. Oxford University Press.

- Slovic, P. (1987). Perception of risk. *Science*, (236), 280–285.
- Soja, E. W. (2010). La ville et la justice spatiale. In *Justice et injustices spatiales*. Nanterre : Presses universitaires de Paris Ouest.
URL <http://books.openedition.org/pupo/417>
- Soulard, C. T. (2005). La multifonctionnalité de l'agriculture en pratique : étude des relations entre exploitations agricoles et étangs de la Dombes. *Cybergeographie : European Journal of Geography*.
URL <http://cybergeographie.revues.org/6610>
- Soulet, M.-H. (2003). Penser l'action en contexte d'incertitude : une alternative à la théorisation des pratiques professionnelles ? *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 125.
URL <http://www.erudit.org/revue/nps/2003/v16/n2/009847ar.html>
- Steck, J.-F. (2006). La rue africaine, territoire de l'informel ? *Flux*, 4(66-67), 73–86.
URL http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=FLUX_066_0073
- Sy, D. T., Vien, T. D., & Quang, N. V. (2005). Environment and food safety in peri-urban Hanoi. Tech. rep., Centre for Agricultural Research and Ecological Studies (CARES) , Hanoi Agricultural University – Wageningen University and Research Centre, Hanoi – La Haye.
URL <http://220.231.107.134/webplus/attachments/4ea03f96b1e0df25be3263125e505337-06.pdf>
- Tessier, O. (2009). « aide » (giup do) et réciprocité dans une société villageoise du nord du vietnam : entre solidarité et dépendance. *Moussons*, (13-14), 205–242.
URL <http://moussons.revues.org/955>
- Thang, N. M., & Popkin, B. M. (2004). Patterns of food consumption in Vietnam : effects on socioeconomic groups during an era of economic growth. *European Journal of Clinical Nutrition*, 1(58), 145–153.
URL <http://www.nature.com/ejcn/journal/v58/n1/abs/1601761a.html>
- Thireau, I., & Linshan, H. (2002). À l'ombre des commerces en bordure de route. *Etudes rurales*, 1(161-162), 109–127.
URL http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ETRU_161_0109
- Timmer, C. P. (2010). Reflections on food crises past. *Food Policy*, 1(35), 1–11.
URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0306919209001092>
- Ton, V. D., Dang Thang, P., Duquesne, B., & Lebailly, P. (2010). Consommation alimentaire et revenu familial dans la zone périurbaine de Hanoi. 116th Seminar, October 27-30, 2010, Parma, Italy 95014, European Association of Agricultural Economists.
URL <http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/95014/2/paper%20completo%2048.pdf>

- Touzard, J.-M., & Temple, L. (2012). Sécurisation alimentaire et innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire : vers un nouvel agenda de recherche ? une revue de la littérature. *Cahiers Agricultures*, 5(21), 293–301.
URL http://www.jle.com/fr/revues/agro_biotech/agr/e-docs/00/04/78/39/resume.phtml
- Tran, Q. T., & Lim, S. (2013). Non-farm employment and household income : A case study of Hanoi's peri-urban areas. *Journal of Sciences and Development*, 2(11), 260–268.
URL http://www.hua.edu.vn:85/tc_khktnn/Upload%5C1652013-tc_so_2.2013_ban_in17.260-268.pdf
- Tran, Q. T., Lim, S., Cameron, M. P., & Vu, H. (2013). Farmland loss and livelihood outcomes : A microeconomic analysis of household surveys in vietnam. MPRA Paper 48795.
URL <http://mpa.ub.uni-muenchen.de/48795/>
- Turner, S., & Schoenberger, L. (2012). Street vendor livelihoods and everyday politics in Hanoi, Vietnam. the seeds of a diverse economy ? *Urban Studies*, 5(49), 1027–1044.
URL <http://usj.sagepub.com/content/49/5/1027>
- Tuyet, H. T. D., Thuy, P., & Trang, H. N. K. (2008). Second trimester abortion in Viet Nam : changing to recommended methods and improving service delivery. *Reproductive health matters*, 16, 145–150.
- Unicef (2013a). Chine - statistiques.
URL http://www.unicef.org/french/infobycountry/china_statistics.html
- Unicef (2013b). Viet nam - statistiques.
URL http://www.unicef.org/french/infobycountry/vietnam_statistics.html
- United Nations (2008). Food prices, vulnerability and food security in viet nam. Tech. rep., United Nations in Viet Nam, Hanoi.
- Van den Berg, L. M., Van Wijk, M. S., & Van Hoi, P. (2003). The transformation of agriculture and rural life downstream of Hanoi. *Environment and Urbanization*, 1(15), 35–52.
URL <http://eau.sagepub.com/content/15/1/35.short>
- Vandecandelaere, E. (2012). National review on voluntary standards : Vietnam. Tech. rep., FAO.
- VASS (2011). Poverty reduction in vietnam : achievements and challenges. Tech. rep., Banque Mondiale – Vietnam Academy of Social Sciences, Hanoi.
- VDR (2007). Social protection. Vietnam development report, Banque Mondiale, Hanoi.

- Vietnam Plus (2012). Food safety fines increase. *Agence Vietnamienne d'Information*.
 URL <http://en.baomoi.com/Home/society/en.vietnamplus.vn/Food-safety-fines-increase/317282.epi>
- Villes en transition (2005). Impact of existing residence registration policy on urban poverty alleviation. Tech. rep., Institute of Sociology, Hanoi – Center for Sociology and Development Studies, Ho Chi Minh City.
- VNS (2011). HCM city faces severe food hygiene problems for tet. *Viet Nam News*.
- VNS (2013a). Company fined for failing to label milk. *Viet Nam News*.
 URL <http://vietnamnews.vn/society/239420/company-fined-for-failing-to-label-milk.html>
- VNS (2013b). Fatal skin disease caused by aflatoxin. *Viet Nam News*.
 URL <http://vietnamnews.vn/society/236951/fatal-skin-disease-caused-by-aflatoxin.html>
- VNS (2013c). Food safety fears mount amid china scandal. *Viet Nam News*.
 URL <http://vietnamnews.vn/opinion/op-ed/239408/food-safety-fears-mount-amid-china-scandal.html>
- VNS (2013d). Illegal frog, fish meat seized from market. *Viet Nam News*.
 URL <http://vietnamnews.vn/society/238805/illegal-frog-fish-meat-seized-from-market.html>
- VNS (2013e). Income not the only measure of poverty. *Viet Nam News*.
 URL <http://vietnamnews.vn/opinion/in-the-spotlight/240858/income-not-the-only-measure-of-poverty.html>
- Vo, N. T. (1990). *Vietnam's Economic Policy Since 1975*. Institute of Southeast Asian Studies.
- Vu, L., & Glewwe, P. (2011). Impacts of rising food prices on poverty and welfare in Vietnam. *Journal of Agricultural and Resource Economics*, 1(36).
 URL http://business.baylor.edu/Susan_Armstrong/Seminars/FALL%2008%20Seminars/Glewwe.pdf
- Wagstaff, A. (2007). The economic consequences of health shocks : Evidence from Vietnam. *Journal of Health Economics*, 1(26), 82–100.
 URL <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0167629606000737>
- Weber, J. (2002). Risques et pauvreté : comment penser un monde sans assurance. *Risques*, (p. 100–104).
 URL http://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=516072

Weissberg, G. (2002). Le Viet-Nam du "Doi moi " : ouvertures et mutations.

URL http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=166

Wertheim-Heck, S., Vellema, S., & Spaargaren, G. (2013). Vegetable purchasing in the transitional economy of vietnam : investigating the daily practice of food shopping to identify mechanisms of trust in food safety. (*en évaluation*).

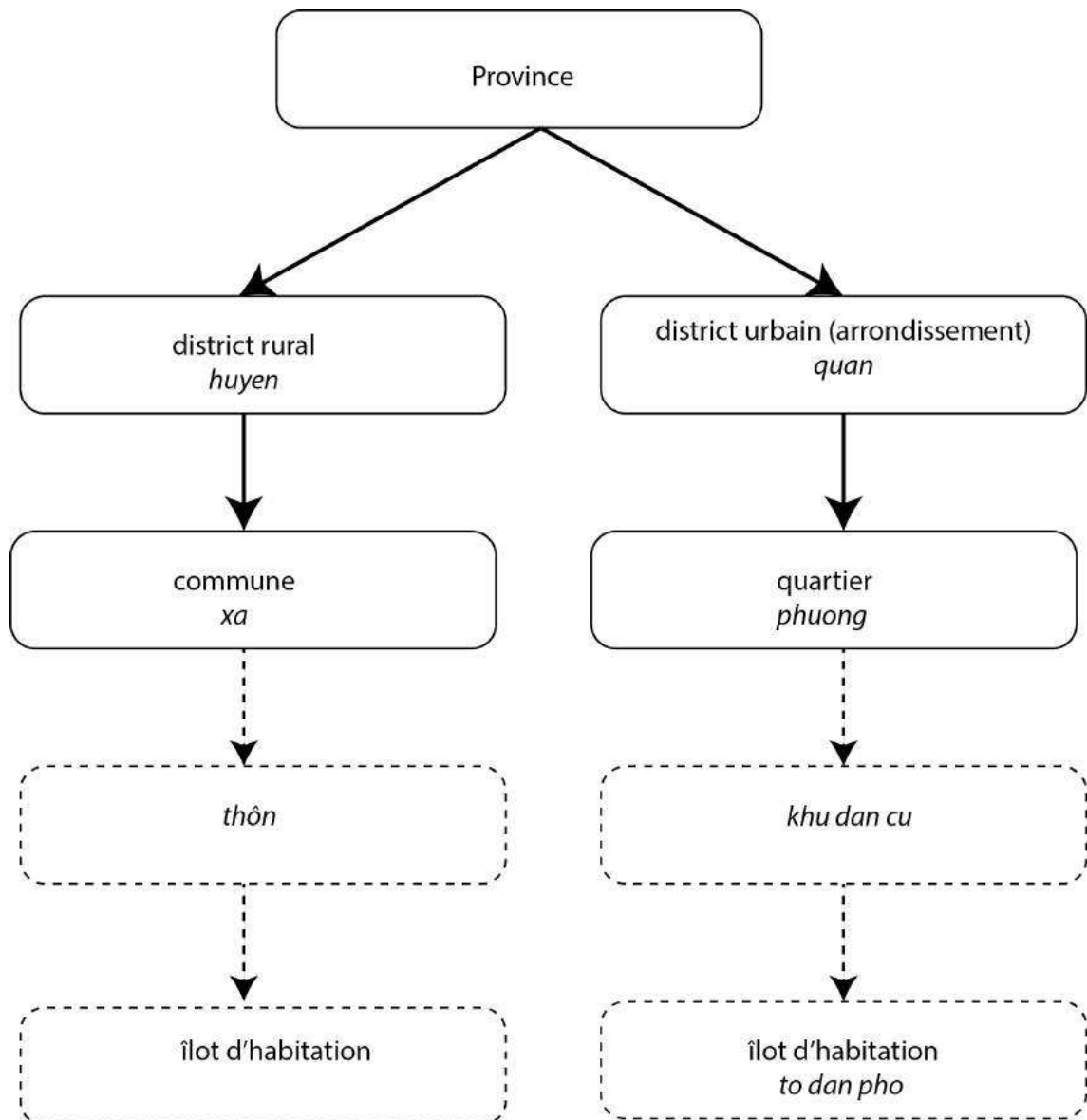
Wu, Y. (2006). Overweight and obesity in china. *British Medical Journal*, 333(7564), 362-363.

URL <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1550451/>

Zhang, L. (2001). *Strangers in the City : Reconfigurations of Space, Power and the Social Networks with China's Floating Population*. Stanford University Press.

Annexes

Structure administrative



Les Comités Populaires entretiennent des rapports hiérarchiques : en théorie, les échelons subalternes appliquent les décisions prises à l'échelon supérieur. Il y a une verticalité du pouvoir. Les Comités Populaires se divisent à trois niveaux : celui de la province, du district et enfin de la commune ou du quartier. En-deça, un découpage administratif est effectué, créant un maillage fin du territoire. Ces subdivisions sont supervisées par un chef et des adjoints nommés par le Comité Populaire du quartier ou de la commune.

Liste des entretiens avec les autorités locales.

Lieu	Statut	Date
Hanoi	Représentante de l'Union des Femmes (section nationale)	Décembre 2010
Phuc Tan	Vice-président du Comité Populaire du quartier	Janvier 2011 Décembre 2011
Phuc Tan	Président du Comité Populaire du quartier	Janvier 2012 Mars 2012
Phuc Tan	Chef du <i>to dan pho</i> n°4	Janvier 2011 Février 2011
Phuc Tan	Chef du <i>to dan pho</i> n°2	Février 2011
Phuc Tan	Responsable de l'Union des Femmes (section du quartier)	Février 2011
Phuc Tan	Responsable de la Croix Rouge (section du quartier)	Mars 2012
Hoang Mai	Vice-président du Comité Populaire du district	Avril 2011 Mai 2011
Yen So	Vice-président du Comité Populaire du quartier	Mai 2011
Yen So	Responsable du Service du Travail, des Invalides et de l'Aide Sociale du quartier	Mai 2011
Hoai Duc	Responsable du Service d'Aménagement et d'Urbanisme du district	Mars 2012
An Khanh	Vice-président du Comité Populaire de la commune	Mars 2011 Avril 2011 Décembre 2011
An Khanh	Responsable du Service du Travail, des Invalides et de l'Aide Sociale de la commune	Décembre 2011
An Khanh	Chef de <i>thôn</i> n°1	Mars 2011
An Khanh	Chef de <i>thôn</i> n°2	Mars 2011
An Khanh	Gardien du <i>dinh</i> (maison communale)	Mars 2011
An Khanh	Responsable du Service des Ressources et de l'Environnement de la commune	Avril 2012
Hanoi	Employé de l'ONG Action for the City	Novembre 2010 Février 2011

Trajectoires de vie : quelques récit

Mme Think : une vie entre ville et campagne

Mme Think, 41 ans, vit chez l'habitant à Phuc Tan : elle loue à la journée une place dans une chambre qu'elle partage avec d'autres personnes qui, comme elle, viennent des provinces des environs de Hanoi.

Mme Think vient de la province de Hung Yen, à une heure de bus de Phuc Tan. Ses enfants, de 12 et 15 ans, y vivent avec sa mère, dans la maison familiale. Mme Think s'y rend donc plusieurs fois par mois pour un jour ou deux, et un peu plus au moment des moissons. Elle cultive, avec sa mère, quatre *sao* (1 440 m²) de riz, qui assurent la consommation de la famille. Mais il en reste peu à vendre (tout juste de quoi couvrir les frais de production) : c'est pourquoi Mme Think va travailler à Hanoi.

Elle se rend ainsi à Hanoi depuis douze ans. Auparavant, elle cultivait ses terres à Hung Yen. Mais quand son mari a quitté la famille, il lui a fallu trouver d'autres revenus. Elle s'est d'abord fait embaucher dans une usine de production de briques à la campagne, mais son salaire était insuffisant : elle a donc décidé de suivre une amie qui se faisait employer au marché de nuit de Long Bien à Hanoi. Elle s'y fait embaucher depuis toutes les nuits comme manutentionnaire : postée à l'entrée du marché où les camions déchargent les cartons de fruits, elle se fait embaucher à la tâche pour les transporter jusqu'au kiosque de vente. Elle précise qu'elle aurait aimé se faire embaucher dans une entreprise à Hanoi, afin d'avoir un salaire régulier (mais supérieur à ce qu'elle touchait à Hung Yen) : mais cela ne lui est pas possible parce qu'il faut avoir des relations, or elle ne connaît personne qui pourrait l'aider pour cela.

Au début de l'année 2012, grâce aux dons reçus de ses proches au moment du Têt et à un petit emprunt auprès d'un voisin à la campagne, elle a pu acquérir un diable et transporter ainsi sensiblement plus de cartons. Pour manipuler l'engin à travers le dédale du marché, il faut deux personnes : elle travaille désormais avec sa cousine. Elle doit payer une redevance aux gestionnaires du marché (160 000 VND par mois), mais ses revenus sont ainsi passés d'environ 40 000 VND par nuit (mais avec de grandes variations) à environ 200 000 VND (partagés entre elle et sa cousine), et elle travaille toutes les nuits avec un grossiste en particulier : elle vit considérablement mieux depuis. En contrepartie, elle se doit d'être présente au marché toutes les nuits, pour assurer ses services auprès de ce grossiste.

Mme Think se sent vulnérable. Comme elle est seule à gagner de l'argent et qu'elle doit payer la scolarité de ses enfants (surtout que sa fille aînée est très bonne élève : Mme Think espère qu'elle pourra faire des études supérieures), elle fait très attention à ses dépenses et cherche à les réduire le plus possible. Elle loue une place dans une chambre partagée pour 5 000 VND par nuit (elle bénéficie d'un tarif particulièrement avantageux, parce qu'elle vit chez la même logeuse depuis dix ans) et, comme elle n'a pas de lieu où cuisiner, achète des plats dans une petite gargote : la moins chère qu'elle connaisse. Elle explique qu'il lui est déjà arrivée d'être malade et qu'elle doute de la fraîcheur des produits utilisés, mais

elle n'a pas le choix si elle veut économiser pour sa famille. Quelques fois, les jours où elle gagne très peu d'argent, elle n'achète que du riz blanc ou des *bun* (nouilles de riz fraîche) : ce qui ne coûte pas plus de 5 000 VND pour un repas. Elle mange mieux quand elle est à la campagne, parce que la famille élève des poules et des canards, qu'elle dispose d'un potager et d'arbres fruitiers (pamplemousse surtout) et que les produits y sont moins chers. À Hanoi, elle souhaite manger correctement, mais le moins cher possible.

C'est aussi par souci de faire des économies qu'elle a renoncé à soigner ses problèmes de vue : après deux visites à l'hôpital qui lui ont coûté chacune autour de 50 000 VND, elle a préféré ne pas y retourner. Les problèmes de santé sont sa plus grande crainte : une fois, en 2010, lorsque sa mère, assez âgée, a été malade, elle a été contrainte de rester à la campagne pendant trois semaines pour s'occuper de ses enfants et de sa mère, et, bien qu'elle ait reçu des aides de ses proches, elle a dû s'endetter pour assurer les dépenses quotidiennes.

Avant de venir à Hanoi, Mme Thinh pensait que la vie y serait plus facile et qu'elle gagnerait un bon salaire aisément. Mais quoiqu'il arrive, c'est mieux qu'à la campagne : là bas, elle ne peut que cultiver du riz et cela n'est même pas suffisant pour nourrir la famille. En venant à Hanoi comme elle le fait, elle peut continuer à cultiver tout en gagnant de l'argent au marché de Long Bien et ainsi nourrir correctement la famille et payer les études des enfants.

Mme Dung : problème de santé et entraide familiale

Mme Dung, 40 ans, divorcée, vit avec son fils (4 ans) son père (85 ans) et son frère dans une petite maison sombre et humide au fond d'une ruelle du nord de Phuc Tan. Elle est couturière : dans la pièce à vivre est installée une machine à coudre professionnelle grâce à laquelle elle produit des vêtements pour un tailleur. Elle gagne ainsi entre 3 et 4 millions de dongs par mois ; ce sont les principaux revenus du foyer. En effet, son frère, tout juste sorti d'une longue peine de prison pour trafic de métaux volés sur le pont Chuong Duong, est très malade et ne peut pas travailler.

Son père, M. Dinh, était pêcheur : il pêchait sur le fleuve Rouge et vendait ses poissons au marché de Dong Xuan dans le centre historique de Hanoi. En raison de son âge, il ne travaille plus, mes ses cinq autres fils (tous pêcheurs) lui donnent un peu d'argent chaque mois, généralement entre 50 000 VND et 100 000 VND chacun.

Mme Dung explique que les revenus de la famille ne sont pas très élevés, mais avec les frais de santé de frère depuis quelques temps (allant jusqu'à 2 millions de dongs par semaine), c'est devenu très difficile. Elle ne peut pas scolariser son fils : elle n'aurait pas les moyens de payer les frais (700 à 800 000 VND par mois, selon elle), alors qu'elle a déjà du mal à faire les courses.

Depuis le début de la maladie de son frère, Mme Dung a en effet réduit au maximum les dépenses alimentaires de la famille. Elle a réduit les quantités achetées : avant, par exemple, elle achetait 500g de viande, tandis que maintenant elle n'en achète plus que

300g, et moins souvent, seulement une ou deux fois par semaine alors que c'était presque tous les jours auparavant. Elle a augmenté les légumes, parce que c'est moins cher. Ainsi, elle a fortement réduit le budget alimentaire : il est passé d'environ 50 000 VND par jour à 20 ou 30 000 VND pour les quatre personnes (hors riz). Elle prépare très souvent du tofu, ce que déplore son père : ce dernier trouve que les repas sont trop simples, pas assez diversifiés, et qu'ils manquent de viande. Il estime que la situation s'est dégradée depuis qu'il ne travaille plus.

Mme Dung aimerait cultiver des légumes sur la berge pour améliorer l'ordinaire, mais avec son fils, son travail, et la maison à entretenir, elle n'en a pas le temps.

Mme Dung utilise son épargne pour payer les frais de santé de son frère ; mais elle n'a que 3 millions de dong de côté. Heureusement, ses autres frères et des cousins les aident, en donnant régulièrement de l'argent, mais elle ne sait pas trop comment la famille va faire pour surmonter tous ces frais. La famille doit obtenir le statut de foyer pauvre (alors que leurs revenus sont un peu supérieurs au seuil de 750 000 VND en vigueur au moment de l'entretien), et ainsi bénéficier d'une assurance santé gratuite, mais il faut attendre la prochaine période d'examen des dossiers, juste avant le Têt (quelques semaines après l'entretien).

Quelques mois plus tard, et après attribution du statut de foyer pauvre, la famille n'a toujours pas reçu la carte d'assurance maladie ; aussi, une tante a décidé d'acheter une assurance santé volontaire, pour 500 000 VND par an, afin de réduire de 80% les coûts liés au traitement de la maladie chronique du frère. Mme Dung espère néanmoins que son frère pourra effectivement bénéficier d'une assurance et de soins gratuits, parce que l'année suivante, l'enfant aura six ans et devra aller à l'école : ce sera difficile si elle doit continuer à payer les soins de son frère. Elle espère aussi pouvoir bénéficier d'une réduction des frais de scolarité.

Mme An : la précarité quotidienne d'une migrante installée à Hanoi

Mme An, 53 ans, vit tout au Nord de Phuc Tan dans une pièce de 8 m² qui devait initialement être un petit entrepôt, sans fenêtre et sans salle d'eau ni cuisine. Elle est née dans la province de Hung Yen, s'y est mariée et y cultivait du riz. En 1993, son mari a quitté le domicile familial, et quatre ans plus tard leur fils aîné est tombé gravement malade : il a fallu l'amener à Hanoi pour le soigner. C'est ainsi que Mme An est arrivée dans la ville : sans point de chute si ce n'est l'hôpital où a séjourné son fils, sans connaissance, sans revenu, avec ses deux enfants de 8 et 10 ans.

Elle a immédiatement entrepris de chercher un travail pour être en mesure de payer les frais d'hôpital : elle s'est mise à la pêche et à la revente de bigorneaux. Au début, elle avait installé un abri de fortune près du fleuve, juste au nord de Phuc Tan ; puis elle a rencontré des gens et a ainsi pu louer une chambre. Elle a également changé d'activité et s'est lancée dans la vente ambulante : vente de citrons, puis ramassage-revente de papiers au départ, puis vente de thé, avant de revenir au ramassage de papiers à cause d'un accident qui a

endommagé son épaule. Toute la nuit, elle arpente donc les rues de Phuc Tan et le marché de Long Bien pour y ramasser les papiers et cartons, avant de les revendre à un grossiste au petit matin. C'est sa seule activité, elle n'a plus de terres à la campagne car elle n'était pas en mesure de payer les frais à la coopérative qui lui auraient permis de les conserver. En outre, elle n'y retourne que très rarement, pas plus d'une ou deux fois par an.

Après son installation à Hanoi, Mme An s'est remariée avec un homme qui avait déjà une fille ; malheureusement, cet homme est décédé et c'est Mme An qui assure désormais l'éducation de cette enfant de 14 ans. Elle ne vit aujourd'hui plus qu'avec elle, pendant que ses deux fils de 21 et 23 ans sont indépendants.

Mme An explique qu'elle doit faire très attention à ses dépenses. Elle gagne autour de 70 000 VND par nuit de travail, mais elle ne peut pas travailler tous les jours à cause de problèmes de santé. Elle souffre de douleurs pulmonaires pour lesquelles elle n'a jamais vu de médecin car elle n'en a pas les moyens. Elle prend donc le parti de se ménager et de ne pas travailler tous les jours. Elle redoute par-dessus tout d'être contrainte d'aller à l'hôpital : cela lui coûterait bien trop cher.

Dans ces conditions, elle se fixe un budget alimentaire quotidien de 15 000 VND par jour (en dehors du riz), pour elle et sa fille, et fait en sorte de ne pas le dépasser afin d'être en mesure de payer les autres dépenses, à commencer par le loyer de la maison (450 000 VND/mois, à quoi s'ajoute l'électricité : environ 200 000 VND/mois). Elle se prive donc de petit déjeuner (mais pas sa fille), et n'achète que très rarement de la viande. Elle choisit les repas, simples, en fonction de ce qu'elle a pu acheter, pour en optimiser l'utilisation : comment utiliser la petite quantité de poisson qu'elle a achetée sans que cela soit chiche dans les bols ? Comment répartir les deux œufs sur les deux repas ? Elle fait également toujours attention à ce que sa fille mange à sa faim, quitte à se priver, elle. Elle explique finalement qu'elle mange pour se nourrir et non pour le plaisir.

Mme An n'a pas l'eau courante chez elle : elle achète de l'eau du puits à son voisin, qu'elle fait bouillir avant de l'utiliser ou de la consommer. Parfois aussi, elle utilise de l'eau du robinet qui lui est offerte par une voisine.

Mme An dit qu'elle a une chance : c'est qu'elle ne paye aucun frais de scolarité pour sa fille. Ils sont payés par un mécène australien, qui finance la scolarité de quelques enfants pauvres, sans que Mme An ne sache comment cela fonctionne précisément. C'est par l'école primaire qu'il est entré en contact avec les enfants qu'il aide, et il continue de payer les frais maintenant que la jeune fille est au collège.

Par ailleurs, Mme An a reçu une aide importante de sa belle-mère peu de temps avant l'entretien. Deux ans plus tôt, elle avait dû emprunter de l'argent pour faire soigner son fils malade : elle a eu recours à deux créanciers privés, l'un à Phuc Tan et l'autre à Hung Yen. Elle s'est alors trouvée à devoir payer des intérêts colossaux (20% par mois à Hanoi, 7,5% à la campagne, soit plus de 500 000 VND mensuels en tout) qui grevaient singulièrement son budget sans qu'elle ne parvienne à rembourser sa dette. Sa belle-mère l'a aidée et a tout payé pour elle : ce fut un grand soulagement.

Mme An estime n'être pas très intégrée à la vie sociale du quartier, mais elle entretient

néanmoins des relations avec quelques voisins. Présente ici depuis longtemps, elle aide de nouveaux arrivants venant du même village qu'elle, et dont qui viennent à Hanoi s'employer comme vendeurs ambulants ; en contrepartie, ceux-ci ne manquent pas de lui offrir leurs fruits et légumes invendus. Cela lui permet d'améliorer un peu l'ordinaire.

Mme Mao : les enjeux de l'usage des terres agricoles

Mme Mao, 86 ans, vit dans une petite maison en briques rouges très basse, entre un champ et un étang, à proximité d'une des rues principales du quartier de Yen So. Elle y vit avec son fils et sa belle-fille, ainsi que leurs deux enfants (2 ans et 2 mois). Mme Mao s'occupe des deux petites pendant que leur mère travaille : elle est couturière mais travaille surtout chez elle.

Mme Mao déclare qu'elle est à la retraite, mais elle continue de cultiver des légumes dans le jardin et va plusieurs fois par semaine les vendre au marché, très tôt le matin. De plus, des voisins viennent tous les jours lui acheter ses liserons d'eau, directement sur le pas de sa porte : tout cela lui assure un revenu d'environ 50 000 VND par jour, parfois plus. Cela permet d'améliorer l'ordinaire, parce que son fils et sa belle-fille ne gagnent pas beaucoup. Mais c'est une activité saisonnière : en hiver, les liserons d'eau ne poussent pas, et Mme Mao se refuse à faire pousser d'autres choses qui nécessiteraient des produits chimiques : elle ne veut surtout pas en utiliser, pour protéger sa santé et celle de ses petites-filles.

Par ailleurs, Mme Mao touche une retraite compensatoire de 270 000 VND mensuels depuis la mort de son mari, il y a 23 ans, qui était gardien au mausolée d'Hô Chi Minh. Elle, elle a d'abord travaillé pour l'administration coloniale locale, avant de collaborer avec le Viet Minh et de cultiver du riz. Elle faisait ainsi passer des lettres clandestines en les cachant dans le riz qu'elle transportait comme si elle était vendeuse ambulante. En 1971, elle a été emprisonnée par les Américains et a subi des tortures, dont elle garde des séquelles aux poumons. Elle a passé 18 mois en prison, après quoi elle a repris la riziculture : elle aurait pu se faire embaucher dans une entreprise, mais elle a préféré assurer elle-même l'approvisionnement de la famille en riz, estimant que les bons alimentaires distribués aux travailleurs des entreprises étaient insuffisants, surtout pour le riz. Actuellement, elle cultive toujours un peu de riz (sur un demi *sao*, soit 180m²) pour la consommation familiale.

L'autre demi *sao* qu'elle a obtenu au moment de la décollectivisation est celui sur lequel elle a fait construire la maison. Il a d'abord fallu remblayer le terrain, qui était plutôt une mare. Mais elle n'avait pas l'argent nécessaire pour financer la construction : si bien qu'au bout de quelques années, ses neveux et nièces ont pris les choses en main et ont construit la maison en quelques jours seulement, afin de ne pas risquer d'avoir des problèmes avec la police. Elle n'a naturellement pas de livret rouge de propriété pour la maison ; elle se demande donc comment va se passer le projet de construction de station de bus qui est susceptible de concerner sur les terres qu'elle occupe.

Avec son jardin, Mme Mao assure l'essentiel de la consommation de légumes de la

famille (même si elle ne produit que des liserons d'eau et des herbes aromatiques) ; le budget alimentaire n'est que de 20 à 30 000 VND par jour pour les trois adultes et la fillette – ce qui correspond au essentiellement coût de la viande, des œufs, du poisson ou du tofu, selon les jours. La famille achète par ailleurs du riz pour le mélanger à celui que Mme Mao produit et qu'elle trouve un peu dur. En outre, Mme Mao donne presque tous les jours des légumes à des proches qui passent la voir : ceux-ci, en échange, lui offrent des biscuits, des fruits, parfois de la viande.

Mme Mao se porte bien et ne souffre d'aucune problème de santé, malgré son âge : elle met cela sur le compte des plantes médicinales qu'elle fait pousser dans son jardin et utilise au quotidien.

M. Cuong et Mme Then : circulation monétaire et recompositions des revenus familiaux

L'extérieur de la maison de M. Cuong, 50 ans, et Mme Then, 39 ans, à Yen So, est en travaux : ils construisent une nouvelle maison, plus grande que l'actuelle, afin d'avoir plus de place pour leurs enfants qui grandissent. Plusieurs éléments révèlent une certaine aisance matérielle : grand réfrigérateur neuf, écran plat... M. Cuong a fait une demande d'autorisation de construction pour la maison et a dû payer 10 millions de dongs de permis de construire pour une future maison de trois étages.

M. Cuong reste pour l'essentiel à la maison. La famille dispose d'un grand terrain d'un peu plus de 1000 m² près de la digue : ils y cultivent des pois, des haricots et toute sorte de légumes. C'est essentiellement Mme Then qui s'en occupe et vend les productions. Au moment de l'entretien, ils n'ont pas d'autres revenus, mais jusqu'à récemment ils avaient des chambres à louer dans la partie avant de la maison (actuellement en travaux). Dès que les travaux seront achevés, M. Cuong prévoit de louer l'ancienne maison, afin de retrouver cette ressource économique.

En 2008, la famille a reçu un peu plus de 100 millions de dongs d'indemnités pour l'expropriation d'un terrain de 170 m². M. Cuong croit savoir que, désormais, les indemnités vont jusqu'à 3 millions par mètre-carré ; or, il pense que la famille va de nouveau être expropriée, dans le cadre du projet Gamuda, et espère ainsi toucher beaucoup d'argent. Cela permettrait d'aider à la construction de la nouvelle maison, dont il évalue le coût total à un milliard de dongs (coût des matériaux et de l'équipe de maçons qu'il emploie). Sans quoi, le couple a prévu d'emprunter la moitié de la somme à leurs proches, au fur et à mesure des besoins. Ils précisent que plusieurs de leurs proches ont récemment été indemnisés pour des expropriations et n'ont pas de projet particulier : ils sont donc en mesure de leur prêter des sommes assez conséquentes. Ces prêts auraient des intérêts, selon les taux d'intérêt bancaires. Pour l'instant, les fondations ont coûté 100 millions de dongs, ce qu'ils ont pu payer avec leur épargne. Ils disent qu'ils ont plus de 300 millions de dongs d'épargne (grâce aux indemnités d'expropriation et à leurs revenus mis de côté) ; mais elle est prêtée à des proches, il faut donc demander à récupérer cet argent pour payer

la construction. Cela ne pose cependant aucun problème particulier : l'argent est rendu rapidement quand le remboursement est demandé.

Le terrain a été hérité des parents de M. Cuong. Ceux-ci avaient beaucoup de terrains ; ils ont décidé de les diviser entre leurs trois fils, tandis que les trois filles n'ont rien reçu. M. Cuong et Mme Then ont donc pu bénéficier de ce terrain pour faire construire une maison au moment de leur mariage en 1997.

Les revenus de la famille sont tirés de la vente des légumes au marché près du Comité Populaire (c'est Mme Then qui s'en charge), et, ordinairement, des loyers des chambres : soit au minimum 6 millions de dongs mensuels. Le budget alimentaire est d'environ 100 000 VND par jour pour les deux adultes et leurs deux enfants de 14 et 9 ans : Mme Then estime que c'est assez confortable, d'autant qu'elle utilise aussi des légumes qu'elle produit pour préparer les repas. Elle achète également du porc, du poulet ou du poisson tous les jours : en général, 400 g, qui servent à un repas, tandis qu'à l'autre repas on mange plutôt du tofu. Elle achète également des yaourts et du lait pour les enfants, quelques fois par semaine. La famille ne consomme que 20 kg de riz par mois : c'est parce qu'ils n'en consomment pas au petit déjeuner (ils préfèrent du pain avec de l'œuf, du riz gluant ou des nouilles de riz fraîches), et le remplacent parfois par des nouilles de riz aux autres repas.

Mme Then trouve donc que la famille mange bien, et surtout des produits bien diversifiés : elle fait en sorte de varier souvent les plats qu'elle prépare. Elle explique aussi qu'elle prend garde à ce qu'elle achète : elle veut des produits bien frais, et s'adresse donc toujours aux mêmes marchands, en qui elle a confiance, surtout pour les viandes et le poisson.

Si la famille vit aujourd'hui confortablement, il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a quelques années, M. Cuong s'est fait renversé deux fois coup sur coup par une moto, et a les deux fois dû se faire soigner à l'hôpital. La deuxième fois, il a même du y séjourner pendant près d'un mois ; ce qui a coûté 20 millions de dongs ; il a fallu s'endetter pour payer (10 millions de dongs). De plus, au même moment, Mme Thên avait commencé un traitement pour un problème d'épaule : elle a dû l'interrompre. Elle a fait un emprunt auprès de l'Union des femmes, à faible intérêt. Elle a aussi fortement réduit le budget alimentaire et n'achetait plus que le strict nécessaire. C'est l'expropriation des terres, puis la rentabilité de la location de chambres qui a permis à la famille de se remettre et d'être aujourd'hui dans une situation si favorable.

Mme Lien et M. Phu : l'accès à l'emploi formel

Mme Lien, 51 ans, et son mari M. Phu, vivent dans une petite maison en briques dans une ruelle de la partie sud de Yen So. Ils ont quatre enfants : leur fille aînée est mariée et indépendante, tandis que leurs trois autres enfants (26 ans, 23 ans et 16 ans) vivent avec eux.

M. Phu est originaire de la province de Thanh Hoa et Mme Lien de Hung Yen. Ils se sont mariés en 1980, ont beaucoup déménagé entre les deux provinces, jusqu'à s'installer à Hanoi en 1994. Ils conservent leur enregistrement résidentiel dans la commune de naissance

du mari, parce qu'ils envisagent d'y retourner au moment de leur retraite. Ils ont aussi des terres agricoles dans les deux communes d'origine : Mme Lien a perdu ses droits sur les terrains décollectivisés quand elle est allée s'installer chez son mari à Thanh Hoa, mais son père possédait de nombreux terrains : elle a hérité de deux *sao*. C'est son frère qui les cultivent pour elle, puisqu'elle vient en visite au village que quelques fois par an. De la même manière, ce sont les sœurs de M. Phu qui cultivent leurs terrains à Thanh Hoa, en échange de quelques dizaines de kilogrammes de riz par an.

Depuis 2007, M. Phu supervise les équipes de gardiennage du chantier de Gamuda ; il n'a presque jamais de jour de repos et passe très souvent la nuit sur le chantier. Depuis le début, il est embauché sous la forme d'un CDD de 3 mois constamment renouvelé, et touche un salaire de 4 millions de dong. Mme Lien travaille aussi pour les chantiers, mais sans contrat : elle assure la préparation des déjeuners pour une équipe de construction, et touche 3 millions par mois. Avant cela, ils achetaient du poisson au marché de gros de Yen So et le revendaient au détail dans un marché de l'arrondissement de Dong Da, au centre de Hanoi : mais le marché a fermé en 2007. C'est alors qu'un proche leur a indiqué une société de placement, par laquelle ils ont trouvé leurs emplois actuels. Leur deuxième fille (26 ans) travaille depuis trois ans dans un centre de crédit d'une grande banque nationale. Elle touche un salaire de 5,2 millions de dong et en donne près un tiers à ses parents. Les deux autres enfants sont étudiants.

Depuis que la jeune fille travaille, la famille vit assez confortablement, et a un budget alimentaire de 100 000 VND par jour, ce à quoi s'ajoutent les petits-déjeuners et déjeuners pris à l'extérieur par M. Phu (dans l'entreprise) et leur fille (près de son travail). Mme Lien achète de la viande ou du poisson tous les jours ; elle cherche à varier les légumes qu'elle prépare. Elle fait aussi souvent un plat de tofu. Elle prépare les repas au gré de ses envies. La famille consomme aussi 50 kg de riz par mois, qu'elle choisit de bonne qualité.

Ils achètent généralement leur riz parce que, en dehors des quelques kilos donnés par les sœurs de M. Phu, ils ne consomment pas celui qui poussent sur leurs terres. Ainsi, si les terres de Mme Lien à Hung Yen produisent généralement 200 kg par an, ceux-ci sont en fait utilisés pour participer à un groupe de crédit rotatif. 14 personnes participent à ce groupe, et avec deux récoltes par an, cela fait un cycle de 7 ans. Mme Liên y participe depuis 6 ans et touchera la récolte entière l'année prochaine, en dernier : ce qui tombe fort bien puisque c'est le moment où leur fils finira l'université et qu'il faudra donc lui trouver un travail. Cela nécessite de l'argent à cause de la corruption : pour leur fille, en 2009, l'embauche à la banque a nécessité un montant total de 30 millions de dong, alors même qu'elle venait d'être diplômée d'une école réputée à Hanoi, avec d'excellents résultats. En 2003, il avait déjà été nécessaire de payer pour que leur fille aînée obtienne un poste dans une société publique. Mme Lien considère qu'on ne peut pas faire autrement pour avoir un poste fixe.

En outre, Mme Liên participe, à Yen So, à un groupe de crédit rotatif en argent : c'est pour prévoir un fonds qu'elle destine au mariage de la seconde fille. Cela devrait lui permettre d'obtenir 16,5 millions, sur les 50 millions dont elle estime avoir besoin. Pour le

reste, elle recourra à l'aide des proches (sa sœur et son frère surtout).

Mme Thuy : expropriations et artisanat local

Mme Thuy, 57 ans, habite une petite maison avec une cour et un tout petit jardin à An Khanh. Elle a installé dans sa cour ses tréteaux afin de tresser les panneaux de bambou qui lui assurent ses revenus : 30 000 VND par jour. Cela fait longtemps maintenant que Mme Thuy exerce cette activité : elle avait déjà commencé bien avant l'expropriation, en complément. C'est, depuis, devenu son activité principale. Ses revenus sont bas car elle ne peut pas travailler tous les jours ni de longues heures : elle souffre de l'épaule, et ne se soigne pas. Elle cultive également des légumes dans son jardin, surtout des légumes-feuilles.

Mme Thuy vit seule avec sa fille de 13 ans : elle n'est pas mariée et a simplement demandé à un ami de l'aider à avoir un enfant, parce que, dit-elle, c'est important d'avoir des enfants, surtout quand on vieillit. Elle soutient aussi financièrement sa sœur cadette (également célibataire) qui souffre de problèmes mentaux et cardiaques et qui, en dépit de l'assurance santé gratuite dont elle bénéficie, doit payer plus de 2 millions de dong mensuels de médicaments pour se soigner, alors qu'elle n'a plus de revenu ni de capital. Mme Thuy lui donne donc des légumes qu'elle fait pousser, ainsi que ce qu'elle peut en monnaie : environ 200 000 VND par mois.

En 2006, Mme Thuy a utilisé ses indemnités d'expropriation pour rénover sa maison, qui était de piètre qualité jusque là. Puis, quand sa sœur a commencé à avoir des problèmes de santé, en 2008, elle a vendu la moitié de ses droits à terrains rétrocédés pour l'aider à financer son opération du cœur. Mme Thuy a utilisé le reliquat de cette vente pour meubler la maison et assurer ses dépenses quotidiennes comme celles de sa sœur. Elle n'a désormais plus rien, mais envisage de vendre ce qu'il lui reste de droits sur les terrains rétrocédés.

La baisse de ses revenus avec son problème d'épaule comme les importantes dépenses pour sa sœur font que Mme Thuy a dû réduire son budget alimentaire. Désormais, elle n'achète plus de la viande qu'une fois par semaine, environ 200 g qu'elle partage avec sa fille. Le reste du temps, elles consomment surtout du tofu et Mme Thuy n'utilise presque que les légumes qu'elle cultive. Ainsi, le budget ne dépasse pas les 10 000 VND par jour, ce à quoi il faut ajouter le riz. Afin de pouvoir continuer à payer les frais de scolarité de sa fille (70 000 VND par mois) et les cours supplémentaires (environ 100 000 VND par mois), Mme Thuy limite toutes les autres dépenses : il n'y a que trois lampes dans la maison et aucun autre appareil électrique, pas de réfrigérateur, pas de téléphone en dehors du portable de sa fille avec un budget très limité. Elle n'a pas non plus de véhicule, pas même un vélo.

Mme Chi : des réseaux d'endettement spatialisés

Mme Chi, 55 ans, vit avec son fils de 14 ans à An Khanh, dans une petite maison récente non loin de l'autoroute. Au début de sa vie active, Mme Chi cultivait du riz, quelques légumes et élevait des poules et des cochons, qu'elle nourrissait avec le riz et les

déchets végétaux et alimentaires. Elle vendait une petite partie de sa production, mais assurait surtout sa propre consommation quotidienne de légumes et d'œufs. Elle a ensuite commencé à vendre à vélo des balais et des paillasons à Hanoi, ce qu'elle a pratiqué pendant une dizaine d'années. Mais peu avant l'entretien, elle a eu un accident de la route et s'est casé le bras : elle a donc dû cesser de travailler. Parce qu'elle avait peur des coûts engendrés, elle a décidé de ne pas aller à l'hôpital ; mais son voisin l'a amenée au centre sanitaire du village. Elle est désormais guérie mais ne parvient pas encore à utiliser correctement son bras : elle ne peut plus diriger son vélo. Elle va donc essayer de changer d'activité : elle envisage de devenir nounou dans le village.

Mme Chi faisait partie des habitants qui refusaient fermement la saisie de leurs terres. Ses terres étaient en deux parties ; dans l'une d'elle, le système d'irrigation a très rapidement été démonté, elle a donc dû renoncer aux cultures. Sur la seconde, elle a cultivé du riz jusqu'au dernier moment : jusqu'à ce qu'en 2005, des représentants de l'entreprise bénéficiaire du droit d'usage des sols en prennent possession pendant la nuit et que la construction commence. Mme Chi est très critique : elle estime que les indemnités étaient trop basses et que les pratiques de destruction des rizières qu'ont eu les entreprises étaient inacceptables. Elle estime que cela a déstabilisé les emplois locaux et que c'est difficile pour ceux qui ne peuvent pas se faire embaucher à Hanoi ou dans les nouvelles entreprises. En plus, les cosses de riz servaient à faire la cuisine ; désormais, il faut acheter le gaz, qui coûte très cher : 350 000 VND la bouteille, qui dure chez Mme Chi entre trois et cinq mois.

Mme Chi explique que, néanmoins, l'expropriation a permis d'avoir un capital : elle l'a utilisé pour construire cette maison, ce qui lui permet de louer son ancien logement et de toucher ainsi 400 000 VND par mois. Pour financer la construction de son logement, elle a aussi dû emprunter de l'argent : 10 000 000 VND auprès d'un cousin éloigné qui habite la village. Elle paie 1% d'intérêts mensuels ; le seul inconvénient, c'est qu'elle devra rembourser en or. Elle le fera aussitôt qu'elle le pourra, mais elle n'a pas de date butoir.

Elle a aussi emprunté de l'argent auprès de la Banque Politique, 10 millions avec un taux d'intérêt de 0,65%, dans le cadre de prêts à taux aidés en faveur du développement d'activité économique. Elle utilise désormais la moitié cet argent pour ses dépenses quotidiennes, tant qu'elle n'a pas trouvé un nouvel emploi. L'autre moitié a été prêté à un cousin, qui en avait besoin pour financer le mariage de son fils. Il paie les intérêts directement à la Banque Politique.

Il est parfois difficile pour Mme Chi de payer les intérêts de ces emprunts. C'est le cas avec le prêt auprès de son cousin : parfois, elle doit emprunter de l'argent à un voisin pour payer les intérêts à son cousin. Elle emprunte aussi parfois de quoi faire les courses à ce même voisin (et a une idée imprécise de ce qu'elle lui doit). En effet, si, quand elle travaillait à Hanoi, elle gagnait au moins 100 000 VND par jour, désormais ses dépenses dépassent ses revenus. Mme Chi a bien le statut de pauvre depuis la naissance de son fils, mais elle souligne que cela ne change rien au quotidien, à part les cadeaux en nature au moment du Têt.

La contrainte quotidienne est donc forte. Mme Chi estime qu'elle n'a pas d'argent pour

payer les cours supplémentaires de son fils. Elle lui a expliqué la situation financière, mais aussi à quel point elle trouvait important qu'il travaille très bien à l'école pour réussir le concours d'entrée à l'université et trouver ensuite un bon travail. Les cours supplémentaires permettent néanmoins d'avoir de meilleures notes ; il en suit donc quand même en mathématiques et en anglais, mais il aimerait en suivre plus. Les frais de scolarité s'élèvent à 100 000 VND par mois, tout comme les cours supplémentaires auquel l'adolescent assiste. Cette année, à cause de ses faibles revenus, Mme Chi a négocié avec les professeurs pour ne payer qu'au moment du Têt : ainsi, son fils a payé lui-même les frais des cours supplémentaires avec l'argent qu'il a reçu de ses proches pour le Têt.

Le budget alimentaire de Mme Chi est d'environ 20 000 VND par jour, à quoi s'ajoutent 25 kg mensuels de riz : c'est un aliment roboratif que l'adolescent consomme en grande quantité. Avant l'accident, le budget était bien supérieur : plutôt de l'ordre de 30 000 VND. Elle a réduit les quantités : par exemple, elle achetait 300 à 400 g de viande deux ou trois fois par semaine, tandis que désormais, elle ne dépasse pas les 200 g et remplace souvent la viande par des œufs ou du tofu, et même parfois elle ne prépare que du riz et des légumes. Avant l'accident, elle prenait systématiquement un petit déjeuner, et ils mangeaient généralement un œuf chacun le matin. Désormais, ils ne mangent plus que du riz pour le petit déjeuner.

Avant d'être expropriée, Mme Chi cultivait pour sa consommation ; ce n'était pas grand-chose, mais maintenant c'est de plus en plus difficile de se nourrir. Les prix augmentent, et on ne sait plus où sont produits les aliments : peut-être qu'ils sont arrosés avec des eaux polluées. Ce n'est pas possible de savoir, et Mme Chi estime que c'est un vrai problème.

Mme Sam : la sortie du statut de foyer pauvre

Mme Sam, 55 ans, habite une grande maison récente tout près de l'autoroute à An Khanh. Elle vit au rez-de-chaussée avec sa fille (25 ans), tandis que la famille de son fils occupe l'étage supérieur (ils ne partagent pas les repas). Elle a également deux autres enfants, indépendants.

Mme Sam a commencé à travailler comme l'agricultrice : elle cultivait du riz. Puis elle a complété ses revenus en s'employant comme porteuse de briques pour les maçons du village, ce qui est devenu son activité unique au moment des expropriations. En 2007, de graves problèmes de santé l'ont conduite à subir une opération des poumons, et depuis elle se sent trop faible pour travailler ; elle reste chez elle et s'occupe souvent des deux enfants de son fils aîné.

En même temps, à partir de 2005, son mari a également eu des problèmes de santé, et jusqu'en 2008, il a dû recevoir de nombreux soins et faire plusieurs séjours à l'hôpital, très coûteux pour la famille : c'était une période très difficile, d'autant que leur dernière fille était encore étudiante. Son mari est mort en 2008 ; c'est à ce moment que Mme Sam et sa fille ont reçu le statut de foyer pauvre. Mais cela ne changeait pas beaucoup : Mme Sam n'a pas souvent utilisé l'assurance santé gratuite, parce que généralement, elle va voir un

médecin du village plutôt que de se rendre à l'hôpital, bien plus loin et donc réservé aux cas les plus graves.

Au prochain Têt, la famille va sortir du statut de foyer pauvre : c'est parce que, depuis trois mois, la fille de Mme Sam est institutrice dans une école maternelle de An Khanh et touche un salaire de 2,9 millions par mois. C'est donc normal de perdre le statut : la jeune fille a maintenant un revenu qui lui permet d'aider Mme Sam, explique cette dernière. Mme Sam précise qu'elle compte alors cotiser pour l'assurance santé (qu'elle n'aura plus gratuitement), parce que même si elle se soigne surtout aux plantes médicinales, elle craint d'avoir un jour à aller à l'hôpital et que, sans assurance, ce soit vraiment trop cher.

La maison de Mme Sam a été construite sur le terrain de celle de ses beaux-parents. Il y a donc désormais deux maisons mitoyennes, mais les beaux-parents ont cédé le terrain à Mme Sam : elle a payé les frais de division du titre de propriété (3 millions de dongs). En outre, les beaux-parents ont donné une autre partie de leur terrain à l'autre fils de Mme Sam : c'était spécifiquement pour l'aider, afin qu'il se marie plus facilement, car il n'a qu'un bras. Il est dorénavant marié et père de famille, et travaille comme maçon.

Ce dernier vient quotidiennement déjeuner avec sa mère et lui donne souvent de l'argent, selon ses revenus et les besoins de Mme Sam. Ce sont les seules ressources de Mme Sam : elle n'a plus de revenu ni d'indemnités d'expropriation, qui ont intégralement été utilisées pour construire la maison (coût total de 220 millions de dongs). Son fils aîné, qui occupe l'étage, avait aussi dû emprunter de l'argent pour compléter. L'autre fils a utilisé les siennes et celles du père pour construire sa maison à lui.

C'est toujours Mme Sam qui prépare les repas, et elle aide même souvent la famille de son fils aîné pour le déjeuner. Depuis qu'elle travaille, sa fille lui donne 2 millions par mois pour payer les courses ; avant, Mme Sam vivait des dons de ses fils et empruntait souvent de l'argent aux voisins pour les courses. Le budget est assez réduit : 20 à 30 000 VND par jour pour toutes les deux, à quoi s'ajoutent les 20 kg de riz. Les beaux-parents, qui cultivent des légumes, lui en donnent quelques fois. Elle achète généralement de la viande de porc tous les deux jours, et du tofu ou des œufs le reste du temps. Les légumes ne coûtent vraiment pas cher. Elle estime que la famille mange plutôt bien : ce n'est pas très diversifié, mais c'est correct. C'est pourquoi Mme Sam estime que ce n'est pas cela qui est difficile au quotidien : ce qui pèse, ce sont les célébrations. Il y en a beaucoup, surtout en fin d'année : au moment de l'entretien, elle avait dû participer à six cérémonies en un mois, et elle donne au moins 100 000 VND à chaque fois.

C'est aussi difficile quand elle doit organiser des cérémonies. Elle vient de faire le « second enterrement » de son mari, puisqu'il est mort tout juste trois ans auparavant : les frais de cérémonies ont été de 12 millions de dongs, mais avec le copieux repas où elle a invité 180 personnes et toute l'organisation autour, cela a coûté en tout 50 millions de dongs. Elle a reçu un peu plus de 20 millions de dongs de dons de la part des participants. Les fils ont largement participé aux frais, mais Mme Sam a quand même dû emprunter de l'argent : elle doit 3 millions de dongs à son beau-frère.

Le marché de nuit de Long Bien, un lieu d'emploi pour les migrants de Phuc Tan

Construit en 1992, le marché de gros de Long Bien fonctionne surtout la nuit : avec une entrée qui donne sur la voie rapide qui longe le centre-ville, il est le point privilégié d'entrée des produits d'origine chinoise, et c'est le principal marché de fruits de Hanoi. Pendant la journée, seuls quelques kiosques fonctionnent, essentiellement pour de la vente au détail de fruits comme de légumes. Il s'étend sur un peu plus de 2 ha et regroupe plus de 600 kiosques de vente. Selon Agergaard & Thao (2011), 1 800 manutentionnaires s'y feraient employer, pour vider les camions et transporter les marchandises jusqu'aux kiosques, où ils sont triés et vendus en gros.

C'est un lieu d'embauche important pour les migrants : parce que l'emploi ne nécessite aucune qualification, parce que le marché se situe à proximité du lieu d'habitation de nombreux migrants (Phuc Tan et le quartier de Phuc Xa juste au nord de Phuc Tan), et que des réseaux fondés sur l'origine géographique permettent aux nouveaux arrivants d'y trouver une activité. Il semble que cet emploi soit presque exclusivement occupé par des migrants (immigrés ou flottants). Il s'agit tout autant d'hommes que de femmes, de jeunes que de personnes plus âgées.

À partir de 21 heures, et plus encore à partir de minuit jusqu'au petit matin, les camions se succèdent et déversent de gros cartons de fruits. Ceux-ci pèsent fréquemment une quarantaine de kilos (le volume dépendant du type de denrées), et sont transportés par les manutentionnaires sur le dos, parfois à la palanche, ou par diable quand ils en possèdent un. Ils sont transportés sur quelques centaines de mètres au plus. La rémunération par carton est de 2 000 à 3 000 VND selon le poids (en 2011), ce qui représente une toute petite fraction du coût final (les fruits sont vendus en gros entre 10 000 et 50 000 VND le kilo).

Agergaard & Thao (2011) estiment qu'en moyenne, chaque nuit, un porteur transporte 1,3 tonne de marchandises et parcourt 10 km par nuit, pour un salaire moyen proche de 50 000 VND par nuit (enquête réalisée à l'automne 2010 ; lors de notre enquête quelques mois plus tard, les salaires semblaient un peu supérieurs, de l'ordre de 60 à 70 000 VND). Pour ceux qui possèdent un diable, les volumes transportés sont beaucoup plus importants et permettent d'atteindre des salaires nettement supérieurs. La limite à ces gains de productivité est liée à l'encombrement : aux moments les plus intenses du marché, la circulation d'un diable dans les petites allées est très malaisée.

Le marché de nuit de Long Bien



Photographie de l'auteur, mars 2011.

Liste des tableaux

1	Population et densité dans la province de Hanoi	20
2	Caractéristiques démographiques des terrains d'étude.	24
1.1	Principales productions agricoles au Vietnam et rang dans les exportations mondiales, 2010	47
1.2	Principales consommations alimentaires en milieu urbain	50
1.3	Budget alimentaire : récapitulatif selon le niveau de sécurité alimentaire. . .	58
1.4	Caractéristiques socioéconomiques des enquêtés et niveau de sécurité ali- mentaire.	64
2.1	Précarité quotidienne et principaux aléas rencontrés.	75
3.1	Principales stratégies de mobilisation des ressources selon les priorités fami- liales.	95
4.1	Principaux événements à l'origine des difficultés rencontrées par les enquêtés.	106
4.2	Problèmes de santé et réponses apportées.	108
4.3	Des frais de santé très élevés au regard des revenus : quelques exemples. . .	111
4.4	Chocs de santé : les dépenses selon les quintiles de revenus au Vietnam en 2010.	111
4.5	Bénéficiaires de l'assurance santé publique en 2010, selon les différentes ca- tégories	120
5.1	Récapitulatif des caractéristiques des familles étudiées selon les quartiers d'étude.	126
6.1	Fréquence des emprunts pour les dépenses courantes selon le niveau d'insé- curité alimentaire : résultats d'enquête.	138
6.2	Fréquence des emprunts pour les dépenses courantes selon les espaces étu- diés : résultats d'enquête.	140
6.3	Emprunts et dons : comparaison des terrains d'étude	140
6.4	Les dons lors de festivités : résultats d'enquête.	148
6.5	L'endettement selon le niveau d'insécurité alimentaire : résultats d'enquête.	151
8.1	Caractéristiques de la population migrante à Hanoi	204

9.1	Le devenir des terrains de la décollectivisation : le cas de Yen So.	233
10.1	Perceptions des consommateurs pauvres quant aux différents lieux d'achat alimentaire à Hanoi en 2005	264
11.1	Part des urbains ayant un faible apport énergétique, 2000-2010	277
11.2	Consommation quotidienne des principales denrées selon les revenus à Hanoi en 2005.	277
11.3	Pratiques alimentaires et perceptions : résultats de l'enquête de terrain. . .	279
11.4	Consommation quotidienne moyenne des principales denrées à Hanoi en 2005.	280
11.5	Résultats d'enquêtes : ce que les répondants aimeraient consommer davantage.	282
11.6	Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans en 2010. .	284

Table des figures

1	Les composantes de la vulnérabilité.	15
2	Une capitale s'étalant au cœur d'une large province à dominante rurale. . .	22
3	Les terrains d'étude au sein de l'aire urbaine de Hanoi.	25
4	Phuc Tan : une enclave périphérique dans le centre de Hanoi.	27
5	Phuc Tan : photographies	28
6	Yen So : un quartier de frange urbaine à l'interface entre Hanoi et l'espace périurbain.	30
7	Yen So : photographies	31
8	An Khanh : un village périurbain en cours d'urbanisation.	33
9	An Khanh : photographies	34
1.1	L'indicateur <i>HFIAS</i> : les questions.	52
1.2	Classement des situations rencontrées selon le budget alimentaire et sa part dans le budget total.	55
1.3	Inflation : évolution de l'indice des prix à la consommation, 2004-2011. . . .	62
2.1	L'urbanisation sur des terres agricoles et non constructibles : la précarité des lieux de vie à Yen So.	73
2.2	Précarité et incertitude : une relation à double-sens.	79
2.3	L'incertitude et la précarité quotidienne au fondement de la vulnérabilité alimentaire.	83
3.1	Sécurisation et résilience : une analyse de la gestion des ressources et des risques sous contrainte.	97
4.1	Financement des dépenses de santé au Vietnam en 2005 : le rôle prépondé- rant des ménages.	110
4.2	Évolution du taux de pauvreté au Vietnam, 1998-2011.	113
6.1	Les espaces de l'échange : un réseau social fortement ancré spatialement. . .	139
6.2	L'appui du réseau social au financement d'une célébration : une intense circulation monétaire permettant d'étaler les dépenses dans le temps	150
7.1	Schéma général du projet Gamuda City à Yen So	169

7.2	Splendora : une ville nouvelle en construction	170
7.3	Nouveau quartier résidentiel en construction à An Khanh	171
7.4	Artisanat à An Khanh : le tressage de panneau de bambou	175
7.5	Développement urbain, urbanisation des emplois et pluriactivité	176
7.6	L'urbanisation à Yen So : dynamiques et contraintes	182
7.7	Émergence, recomposition des activités et renforcement des inégalités	184
7.8	An Khanh et Yen So : deux quartiers intégrés au réseau de circulation de la capitale	185
7.9	Schéma : les types d'activités selon la localisation dans l'espace métropolitain à Hanoi	189
7.10	Le développement urbain comme facteur de transformation des ressources	192
8.1	Les enjeux du <i>ho khau</i>	215
8.2	Les formes de logement migrant	220
9.1	Urbain, périurbain et rural dans la province de Hanoi.	228
9.2	An Khanh : l'emprise des projets de développement urbain	229
9.3	Les lieux de cultures.	233
9.4	Schéma d'organisation de la berge de la partie nord de Phuc Tan	234
9.5	Cultures sur la berge du fleuve	235
9.6	Les types de cultures.	239
9.7	Schéma de l'évolution espaces agricoles dans la région métropolitaine de Hanoi : vers une spécialisation des espaces	241
10.1	Évolution de la structure des exportations du Vietnam, 1995-2010.	254
10.2	Les principaux marchés de gros à Hanoi	258
10.3	Les lieux d'approvisionnement alimentaire à Phuc Tan	263
10.4	Marché de la rue Bao Linh à Phuc Tan en fin d'après-midi.	267
10.5	Marché de An Khanh à la mi-journée.	267
11.1	Les étapes de la transition alimentaire et articulation avec le budget moyen	273
11.2	Évolution de la consommation des principales denrées au Vietnam, 1987-2010.	275
11.3	Schéma : la transition nutritionnelle dans le temps	286
11.4	Transition alimentaire et transition nutritionnelle dans le temps	289
12.1	Espace alimentaire des citadins et risques perçus	302
12.2	Le réseau de l'eau à Hanoi	311

Table des matières

Introduction générale	11
De l'autosuffisance nationale à la vulnérabilité alimentaire : une lecture de la question alimentaire	11
Les pratiques alimentaires : une lecture des changements en cours . .	11
La crise alimentaire de 2008 au Vietnam : une résurgence de la question alimentaire	13
Une approche en termes de vulnérabilité	14
Vulnérabilité : champ théorique	14
Une définition de la vulnérabilité alimentaire	18
Hanoi : l'émergence d'une métropole	20
« Hanoi » : de quoi parle-t-on ?	20
Les espaces périphériques, témoins privilégiés des changements en cours	23
Trois terrains d'étude	24
Méthodologie et matériaux de recherche	35
Une approche qualitative pour rendre compte des trajectoires et des processus de décision	35
Une confrontation avec les perceptions politiques	38
Objectifs et organisation de la thèse	38
Objectifs de la thèse	38
Organisation de la thèse	39
I Vulnérabilité et sécurisation alimentaire : choix tactiques et contraintes quotidiennes	41
1 Les pratiques alimentaires des Hanoïens, témoins de degrés différenciés de sécurité alimentaire	43
1.1 Une amélioration remarquable de l'alimentation en ville depuis le <i>Doi Moi</i> .	43
1.1.1 Approche historique : de la pénurie à l'abondance	43
1.1.2 Les habitudes alimentaires des Hanoïens	48
1.2 La persistance d'une insécurité alimentaire à Hanoi	51

1.2.1	La mesure de l'insécurité alimentaire : quels outils?	51
1.2.2	Des pratiques alimentaires différenciées : typologie des résultats d'en- quête	53
1.3	Les formes d'insécurité alimentaire à Hanoi	58
1.3.1	Une privation d'accès économique : une approche par les <i>entitlements</i>	58
1.3.2	La crise alimentaire de 2008	60
1.3.3	Qui sont les vulnérables?	63
	Conclusion	66
2	Précarité quotidienne et construction de l'insécurité alimentaire	67
2.1	Une précarité quotidienne à l'origine de chocs variés	68
2.1.1	La notion de précarité	68
2.1.2	Vivre la précarité au quotidien : des chocs variés	68
2.1.3	Précarité, aléas et vulnérabilité	75
2.2	Précarité et incertitude : quelle capacité de réponse?	76
2.2.1	Une incertitude sur les ressources et les dépenses	76
2.2.2	Le processus de décision, ou le bricolage au quotidien	80
2.2.3	L'alimentation au cœur des arbitrages quotidiens	82
	Conclusion	83
3	Sécurisation des moyens d'existence et résilience : les arbitrages dans les ressources	87
3.1	Des ressources sous contraintes	87
3.1.1	Des ressources plurielles	87
3.1.2	Dynamiques urbaines et mutations des ressources	88
3.1.3	Des choix sous contrainte	89
3.2	Vers une sécurisation alimentaire	91
3.2.1	Des tactiques de gestion du manque	91
3.2.2	Une approche en termes de sécurisation : définition et portée	92
3.2.3	Sécurisation et risques	94
3.2.4	Une résilience remarquable	96
	Conclusion	98
	Conclusion de la première partie	99
II	Politiques et structures sociales : statuts, liens et réseaux en ques- tion	101
	Introduction de la deuxième partie	103
4	Les politiques sociales : une aide spatialisée à l'efficacité modeste	105
4.1	Vulnérabilité et protection sociale	106
4.1.1	Les aléas de santé : une cause majeure de difficulté	106

4.1.2	Une faible socialisation des risques	109
4.2	Pauvreté et protection sociale	110
4.2.1	Le pivot de l'aide sociale : le statut de foyer pauvre	112
4.2.2	Statut et droits : une articulation entre pauvreté et aide sociale . . .	116
4.2.3	Des prestations en droits plutôt qu'une aide monétaire	118
4.3	Inégalités sociales et spatiales	119
4.3.1	Structure du système de santé : les barrières à l'accès	119
4.3.2	« Enveloppes » et renforcement des inégalités	122
	Conclusion	123
5	Statuts familiaux et entraide : la persistance d'une ressource traditionnelle	125
5.1	Statuts familiaux, droits et obligations	125
5.1.1	La cohabitation de plusieurs générations	125
5.1.2	Genre, aïnesse et obligations familiales	127
5.1.3	Les enjeux du mariage	129
5.2	Analyse en cycle de vie : collaboration familiale et arrangements	130
5.2.1	Les enfants comme sécurité sociale	130
5.2.2	Les échelles de la mutualisation des ressources	132
	Conclusion	133
6	Dons et dettes	135
6.1	L'entraide au quotidien : un réseau social à la fois large et spatialisé	135
6.1.1	Emprunts et entraide au quotidien	135
6.1.2	Un réseau spatialisé	138
6.1.3	Une aide efficace contre l'insécurité alimentaire	141
6.2	Les grands événements : partage des dépenses et réciprocité	143
6.2.1	Les formes des échanges : prêts et dons	143
6.2.2	Réciprocité et obligations : entre vulnérabilité à court terme et résilience à long terme	146
6.3	Crédits, épargne et endettement : l'importance d'un réseau social efficace . .	151
6.3.1	Le réseau social, lieu privilégié d'endettement	152
6.3.2	Le crédit formel : entre politique d'accès et détournement de l'usage des fonds	155
6.3.3	Cas limites : quand le réseau fait défaut	158
	Conclusion	158
	Conclusion de la deuxième partie	161
III	Les systèmes d'activités : flexibilité, mobilité et adaptation dans le contexte urbain	163
	Introduction de la troisième partie	165

7	Les recompositions des systèmes d'activité : entre précarité et résilience	167
7.1	Mutations spatiales et stratification sociale	167
7.1.1	Expropriations et aide à la reconversion : une politique d'urbanisation en tension	167
7.1.2	Une diversification des activités : l'accélération d'un processus déjà engagé	174
7.1.3	Une différenciation sociale croissante dans les périphéries urbaines	179
7.2	La ville comme ressource	184
7.2.1	L'enjeu de la mobilité intra-métropolitaine	185
7.2.2	La diversification des emplois à l'échelle locale	188
7.2.3	La valorisation du capital foncier : une rente de localisation	190
7.3	Des systèmes d'activité flexibles mais précaires	192
7.3.1	Multiactivité et mobilité professionnelle : une remarquable capacité d'adaptation	192
7.3.2	La persistance d'un large secteur informel	195
	Conclusion	199
8	Être ici pour vivre mieux là-bas	201
8.1	Des pratiques migratoires souples et variées	202
8.1.1	Une grande diversité des parcours migratoires	202
8.1.2	L'enregistrement résidentiel : les « migrants » comme catégorie administrative	204
8.2	Migration et précarité : choix de mobilité et contraintes économiques et sociales	206
8.2.1	Les pratiques alimentaires des migrants : contraintes et tactiques	206
8.2.2	Des contraintes économiques fortes mais des différences sensibles	208
8.3	Migration et résilience : une circulation en faveur de la campagne	210
8.3.1	Une complémentarité spatiale mise à profit	210
8.3.2	Une mobilité au profit de la campagne	211
8.3.3	Les enjeux de l'enregistrement résidentiel	214
8.4	Les structures de la mobilité	216
8.4.1	Des migrations de proximité	216
8.4.2	Des réseaux spatialisés	217
8.4.3	La flexibilité des conditions de vie en ville	218
	Conclusion	221
9	Sécurisation alimentaire et agriculture urbaine : un jeu d'échelles contrasté	225
9.1	Les politiques d'aménagement de Hanoi : quelle place pour l'agriculture dans une métropole en développement ?	226
9.1.1	L'agriculture urbaine : une notion polysémique	226
9.1.2	Des politiques publiques aux objectifs contradictoires	227

9.1.3	La métropolisation comme moteur de transformation agricole : quelles productions alimentaires en ville ?	230
9.1.4	L'agriculture multifonctionnelle du projet urbain du Grand Hanoi	231
9.2	Le rôle de l'agriculture familiale dans les ressources des Hanoïens	232
9.2.1	L'agriculture familiale dans la frange urbaine : formes et pratiques	232
9.2.2	Agriculture urbaine et résilience	236
9.3	L'agriculture urbaine dans le cadre métropolitain : quelles perspectives ?	240
9.3.1	Une spécialisation accrue au sein de l'espace métropolitain	240
9.3.2	Vers une nouvelle agriculture urbaine ?	240
	Conclusion	243
	Conclusion de la troisième partie	245
IV	Transitions et nouvelles frontières du risque	247
	Introduction de la quatrième partie	249
10	Ouverture internationale et métropolisation : une recomposition du système d'approvisionnement alimentaire urbain	251
10.1	Émergence économique et recomposition de l'espace d'approvisionnement alimentaire de la ville	251
10.1.1	Une capitale émergente	251
10.1.2	Le Vietnam dans les marchés agro-alimentaires mondiaux	253
10.1.3	Les différentes échelles de l'approvisionnement alimentaire de Hanoi	255
10.2	Métropolisation et transformation des circuits de distribution	257
10.2.1	Les attributs d'une métropole émergente	257
10.2.2	La modernisation de la distribution alimentaire	257
10.2.3	Les pratiques d'achat des citadins	261
10.2.4	Le rôle particulier de la vente de rue	265
10.3	Ouverture internationale et nouveaux modèles de consommation	268
10.3.1	Des influences culinaires à la fois anciennes et modestes	268
10.3.2	Une ouverture internationale suscitant de nouveaux modèles de consommation	269
	Conclusion	270
11	Alimentation en transitions : vers de nouvelles inégalités	271
11.1	Croissance économique et transformations des consommations alimentaires : une transition alimentaire en cours	271
11.1.1	À l'échelle de la ville, le modèle de la transition alimentaire	272
11.1.2	À l'échelle des individus, des pratiques contrastées	274
11.1.3	Une transition des modèles plus que des pratiques	280
11.2	Une « transition nutritionnelle » débutante et l'évolution des risques perçus	283
11.2.1	Carences et excès : les débuts d'une transition nutritionnelle	283

11.2.2	Entre perceptions et pratiques : le cas particulier de l'alimentation des enfants	286
11.3	L'émergence comme moteur de transformations des risques perçus	288
11.3.1	L'émergence alimentaire engagée	288
11.3.2	La perception du surpoids	289
11.3.3	La perception de l'inflation alimentaire	290
	Conclusion	291
12	L'enjeu des risques sanitaires	293
12.1	L'émergence de la préoccupation sanitaire : entre risques réels et risques perçus	294
12.1.1	Une préoccupation sanitaire largement partagée	294
12.1.2	Les enjeux des intoxications alimentaires	295
12.1.3	Scandales sanitaires et « chimiphobie »	297
12.2	Urbanisation et transformation de la filière alimentaire	299
12.2.1	Urbanisation et « distanciation »	299
12.2.2	Une diversification de l'origine des denrées, source de crainte	301
12.2.3	Urbanisation et pollution	303
12.3	Des dispositifs politiques encore peu opérants	304
12.3.1	Ville émergente, ville salubre	304
12.3.2	Labellisation et certification : comment reconstruire la confiance ali- mentaire ?	306
12.4	Risques perçus et stratégies individuelles	309
12.4.1	Des solutions individuelles contrastées	310
12.4.2	Confiance interpersonnelle et confiance dans les produits	312
	Conclusion	313
	Conclusion de la quatrième partie	315
	Conclusion générale	319
	Bibliographie	346
	Annexes	349
	Liste des entretiens avec les autorités locales	350
	Trajectoires de vie : quelques récits	351
	Le marché de nuit de Long Bien	363
	Liste des tableaux	366
	Liste des figures	368